This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

17 Book 6383-60

Arc 18.1

Bound
OCT 19 1900

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

CHARLES SUMNER, LL.D.,

OF BOSTON.

(Class of 1830.)

"For Books relating to Politics and Fine Arts."

24 Apr. — 2 Aug. 1900

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER—JUIN

Digitized by Google

Droits de traduction et de reproduction réservés.

Imp. Camis et Cie, Paris. — Section orientale A. Burdin, Angers.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXVI

JANVIER—JUIN 1900

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1900

Digitized by Google

Arc 18.1

9 5/47

Sumner fund

Digitized by Google

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

HARVARD COLLEGE LIBRARY
APR 24 1900
CAMBRIDGE, MASS.

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXVI

JANVIER-FÉVRIER 1900

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1899

Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Un portrait de Marguerite de Valois, pl. I, par M. Félix Ravaisson. 1
Illusions et déceptions chronologiques, par M. J. Oppert 4
Les origines du moulin à grains (*suite*), par M. L. Lindet 17
Introduction à l'histoire de Byzance, par M. Charles Diehl 45
Les bas-reliefs gallo-romains du Musée de Cluny, par M. H. d'Arbois de Jubainville 66
Les Isiaques de la Gaule, par M. E. Guimet 75
La naissance de Ploutos sur un vase découvert à Rhodes, par M. Salomon Reinach 87
Héraklès et Omphale, par M. A. de Ridder 99
Le « Sposalizio » du Musée de Caen, par Mme Mary Logan 115
L'« Honorarium » municipal à Palmyre, par M. Isidore Lévy 126
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 132
Nouvelles archéologiques et Correspondance 131
Bibliographie : 1. C. Enlart. L'Art Gothique et la Renaissance en Chypre (Emile Male). — 2. Emile Male. L'Art religieux du XIIIe siècle en France (Maurice Laxore). — 3. Cyprien Monget. La Chartreuse de Dijon, d'après les documents des archives de Bourgogne (Paul Vitry). — 4. Aug. Vogel. Der Fund von Tel-Amarna und die Bibel (Ch. Fossey). — 5. W. Lueken. Michael (Henri Hubert) 158

PLANCHES

Pl. I. — Portrait de femme au Musée du Louvre.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris, ou au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Etranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY
APR. 24 1900
CAMBRIDGE, MASS.

UN PORTRAIT DE MARGUERITE DE VALOIS

(Pl. I)

Le Musée du Louvre possède un portrait en buste, de petites dimensions, d'une jeune femme portant sur des cheveux en bandeaux une coiffe ornée de boutons en or, et vêtue d'une robe d'un bleu foncé, échancrée sur la poitrine. La forme de la coiffure et du vêtement indique la première partie du XVIe siècle. Sur le cadre il est écrit : *Femme inconnue*, *école de Léonard*

Fig. 1. — Médaillon de François Ier.

de Vinci, et on lit dans le catalogue du Musée que ce portrait passait autrefois pour être celui de la *Belle Féronnière*. Cette indication donne sujet de croire que le tableau fit anciennement partie de la galerie formée par François Ier à Fontainebleau. Cependant le P. Dan, dans son *Trésor des merveilles de Fontainebleau*, n'en fait aucune mention.

Digitized by Google

La jeune femme offre une frappante ressemblance avec une médaille du XVIe siècle frappée à l'effigie et avec le nom de Marguerite de Valois, fille du duc d'Angoulême, sœur de François Ier.

Le nez et le menton, en particulier, ont, dans les deux monuments, la forme très caractéristique qu'on remarque dans tous les portraits de François Ier, notamment dans la belle médaille

Fig. 2. — Dessin de Léonard de Vinci au Musée du Louvre.

que reproduit notre fig. 1. La petite-fille de celui-ci, première femme de Henri IV, lui écrivait, au sortir d'une maladie : « Quand vous me reverrez, vous me trouverez fort changée, semblable à une anatomie, avec un nez presque aussi long que celui du roi mon grand-père. »

Le petit portrait du Louvre représente évidemment Marguerite de Navarre, dans la fleur de sa jeunesse, à l'âge d'environ

Digitized by Google

vingt-cinq ans, avec la beauté qu'ont célébrée en elle ses contemporains.

Évidemment aussi, ce portrait est une œuvre de l'école de Léonard de Vinci. Je crois, de plus, qu'il faut l'attribuer à ce maître lui-même. A la vérité, certaines parties n'en sont pas irréprochables. Le contour du front et celui de la poitrine se détachent sur le fond avec quelque sécheresse. Mais ces parties, si on les examine de près, ne paraissent pas être tout à fait terminées. Il en est de même de la robe. Dans tout le reste, on reconnaît et les grandes lignes de l'auteur de la *Joconde*, et son savant modelé, et l'expression qui lui est propre, et son coloris, et certaines particularités de sa manière, surtout la forme de l'œil, avec la paupière inférieure un peu gonflée par le sourire, telle qu'on la voit et dans la *Joconde* et dans la *Vierge* et dans la *Sainte Anne* du Louvre, et dans la *Madone de la maison Litta* à l'Ermitage, et surtout dans le dessin de notre Musée qui représente un jeune homme à longue chevelure bouclée (fig. 2). A la manche de la robe se retrouvent aussi, sommairement indiqués, des plis en zigzag qui se remarquent dans presque tous les ouvrages de Léonard.

Le portrait dont il s'agit ici, exécuté vers 1517, alors que Marguerite avait environ vingt-cinq ans, le fut, par conséquent, au temps où elle vécut le plus auprès de son frère et où Léonard habitait, au pied du château d'Amboise, où résidait alors de préférence François Ier, le petit château du Cloux, que lui avait donné ce prince.

Félix Ravaisson.

Digitized by Google

ILLUSIONS ET DÉCEPTIONS CHRONOLOGIQUES

Il y a plus d'un an, M. Lehmann, le savant et courageux explorateur de l'Arménie antique, publia un volume intitulé *Zwei Hauptprobleme der altorientalischen Chronologie und ihre Lösung*.

Des raisons aussi respectables que personnelles m'empêchèrent, à cette époque, de critiquer ces efforts sans résultat. Mais comme M. Fossey a rendu à leur auteur le douteux service de les remettre en discussion[1], je suis obligé, à mon sincère regret, d'en démontrer le mal fondé.

La plus grande partie de l'argumentation de l'auteur repose :

1° Sur l'altération de deux données antiques, vérifiées chacune par plusieurs exemplaires des mêmes textes, altération faite sans aucune nécessité, sans aucune excuse, et tellement arbitraire qu'une autre modification quelconque des mêmes chiffres, faite pour justifier un système quelconque de chronologie, aurait, quelle qu'elle fût, exactement la même valeur et la même autorité ;

2° Sur un faux commis aux dépens du texte d'un auteur grec (*Simplicius*) à l'époque de la Renaissance, faux découvert par Immanuel Bekker, signalé il y a trente ans par Thomas Henri-Martin et expliqué par moi en 1874 ;

3° Sur l'admission arbitraire de dates assyriennes, toutes erronées, sauf une où, par hasard, le chiffre assyrien (1635 ans) n'a pu être modifié;

4° Sur la confusion commise dans la lecture de noms royaux assyriens; la principale erreur, l'identification d'Assur-edil-el avec Assur-dayan, a déjà été signalée par Amiaud ;

1. *Revue archéol.*, 1899, II, p. 363.

Digitized by Google

5° Sur des numéros d'ordre arbitraires attribués aux rois assyriens ;

6° Sur des dates égyptiennes déterminées avec une inexactitude et une précision qui doivent consterner les égyptologues ;

7° Sur une des considérations plus qu'incertaines relatives aux intervalles des règnes et les lacunes considérables, auxquelles on peut opposer des vues diamétralement contraires fondées sur les *faits* analogues ;

8° Sur une quantité d'assertions de détail, toutes plus ou moins contestables.

Expliquons maintenant tous ces points en détail.

La capture des images sacrées par Mardouk-nadin-akhe est antérieure de 418 ans à Sennachérib. Deux fois ce chiffre de 418 se trouve gravé sur le roc; mais il gêne le système de M. Lehmann : sans autre forme de procès, ce savant le change en 318. D'autres voudraient le changer en 518 parce que Nabonide (556 à 539) place 800 ans avant lui, c'est-à-dire vers 1350, un roi Sagasaltiyas ou Sagasalti-bouryas, antérieur de 130 ans environ à Mardouk-nadin-akhe — selon la liste des rois, dont le témoignage est confirmé par d'autres textes : Mardouk-nadin-akhe aurait ainsi régné vers 1220 et non pas vers 1120. M. Hilprecht a trouvé une fois le nom royal Sagalti-souryas et il a conclu que ce n'était pas le Sagasalti-bouryas que la liste place vers 1350; le *sa* précédé de trois clous horizontaux se lit *bur*; précédé d'un seul clou, il se lit *sur*. D'autre part, M. Amiaud voulait mettre dans les lacunes de la liste royale le prince adversaire de Sennacherib. Aucun des deux savants n'avait d'idée préconçue sur la question ; jusqu'à plus ample informé, nous devons dire : *non liquet*. En tout cas, il ne nous est pas possible d'admettre le chiffre altéré de 318 pour lequel nous cherchons en vain, non pas une preuve, mais une justification quelconque.

L'autre donnée, celle de Nabonide, qui place Naram-sin, fils de Sargon I, 3200 ans avant lui, a été découverte par M. Pinches en 1882; elle se trouve reproduite sur *trois* textes différents et rien ne s'oppose à cette donnée : l'absence de textes pendant une pé-

Digitized by Google

riode plus on moins longue ne fournit qu'un argument négatif irrecevable en droit; en fait, il y a dans cette histoire des lacunes *certaines* dans la série des monuments, lacunes sur la statistique desquelles nous aurons à revenir. La correction de 3200 en 2200 doit être repoussée *a limine*.

La date obtenue par le grattage d'un clou se rapporterait, dit-on, à l'an 2280 avant notre ère, époque où, selon Sardanapale, *Koudour-nankhoundi* enleva de Babylone une statue de la déesse Nana pour l'emporter à Suse, sa capitale, où elle fut reprise par Sardanapale au sac de Suse vers 646 avant J.-C., après être demeurée en Élam, nous dit-il, 1635 ans. L'étude de ce chiffre intéresse trop la critique des documents chronologiques pour ne pas nous arrêter un instant. Deux exemplaires du texte donnent 1535 ans et un seul 1635 en notation décimale; sans doute, bien des critiques n'auraient pas manqué de donner raison à la majorité des textes, si un quatrième exemplaire n'était venu fournir en notation sexagésimale le chiffre de 2 *ners*, 7 *soss*, 15 *ans*, soit 1200 + 420 + 15 = 1635 ans; force donc a été de ne pas altérer ce texte. On nous dit que c'est certainement Hammourabi qui fut dépouillé par Koudour-Nankhoundi : rien ne prouve que ce ne soit pas un de ces successeurs et ce n'est pas par des hypothèses gratuites qu'on pourra élucider cette question.

A cette date de la prise de Babylone par les Élamites se rattache une autre supposition qui mériterait une appréciation très sévère : on combine cette date de 2280 avec celle de 2233 qu'on prétend être celle de la fondation de l'empire chaldéen ou quelque chose d'analogue. Car, nous dit-on, Alexandre fit envoyer à Aristote par Callisthène une série d'observations remontant jusqu'à une date de 1903 ans antérieure à son entrée dans Babylone. Ce que ces chronologistes oublient de dire, c'est que cette date est un FAUX, comme l'a signalé jadis Thomas Henri-Martin d'après une collation des manuscrits faite par Immanuel Bekker pour son édition du commentaire de Simplicius sur le *De caelo* d'Aristote. *Tous les manuscrits donnent* 31.000 *ans*, mais le gouvernement de Venise obligea les Aldes de modifier ce chiffre.

Digitized by Google

J'ai prouvé[1] qu'au moyen âge, par des manœuvres cabalistiques, on avait établi que les Chaldéens admettaient un intervalle de 36.000 ans entre le Déluge et Cyrus. Les noms hébraïques de *Cyrus*, *Scheschasch*, *Madaï* donnent 1200; *Melech Madaï*, 150; *Parasu Madaï*, 400. A ces 36.000 ans, le calculateur des Aldes ajoutait 208, l'intervalle entre 538 et 330, durée du règne des Perses à Babylone, jusqu'à la conquête d'Alexandre. D'autre part, le Syncelle donne pour l'intervalle entre le Déluge et Sémiramis 34.090 et 215 ans, non 34.305. Nous avons donc :

Du Déluge à Cyrus	36.000 ans[2]
De Cyrus à Alexandre	208 —
SOMME. . .	36.208 ans
Du Déluge à Sémiramis. . . .	34.305 —
De Sémiramis à Alexandre . . .	1903 ans

1. *Congrès des Orientalistes à Londres* (1874), p. 51.

2. On appelle, comme on sait, cette manière de compter, גמטריא, *gamatria*, qui ne vient certes pas de γεωμετρία, mais d'une métathèse de γραμματεία et non de γραμματικὰ ainsi qu'on l'a proposé. Le plus ancien exemple est celui de la grande bête de l'Apocalypse, 666, qui est Néron César, en hébreu נרון קסר, 306-360. Le ן final de Néron n'est pas compté 700, comme plus tard, mais 50. Pour notre sujet, c'est probablement le décret de Cyrus, réintégrant les Juifs en Palestine, qui a donné naissance à ce jeu de chiffres. Ce décret est ainsi libellé (*Paral.*, II, 30, 23; *Ezra*, I, 1, 2):

« Ainsi dit Cyrus, roi de Perse :

« Tous les pays de la terre, Jehovah, le Dieu du ciel, me les a donnés, et il m'a imposé de bâtir A LUI le temple de Jérusalem qui est en Judée. Quiconque parmi vous appartient à son peuple, que Jehovah, son dieu, soit avec lui, et qu'il y monte. »

Ce document commence par la formule ordinaire : *Thātiy Kurus khsāyāthiya* en perse (Dicit Cyrus rex), et *Kiyam iqabbi Kuras sarru*, en assyrien (Sic dicit Cyrus rex) et rappelle l'exorde du fameux rescrit adressé aux Babyloniens.

A LUI, לו, est 36 ou 36.000, et qu'il y monte ויעל : Il y a par avance :

מהמבול	inde a diluvio	123
עד	usque ad.	74
כורש	Cyrum.	20.506
מלך מלכים	regem regum	230
הוא גואל	ille liberator	52
יהודה	Judae	15.015
donne לו	EI	36.000

Nous ne disons pas que c'est cela, mais cela peut l'être.

Digitized by Google

C'est sur ce faux chiffre que se fonda la chronologie qui, selon M. Fossey, paraît définitive. On s'étonne aussi d'entendre parler sérieusement du nombre 36.000, et de le voir comparé au chiffre d'Eusèbe de 32.091 ans.

Encore une erreur matérielle. Il y a trois variantes du chiffre d'Eusèbe : d'abord celle de 33.091 ans, fournis par la traduction arménienne. Secondement, celle du Syncelle, qui donne, d'après le même Eusèbe, 34.090 ans, et troisièmement, celle qui fixe cet intervalle à 9 sars, 2 ners et 8 soss ou 34.080 ans. Ce chiffre cyclique, avec les 5.100 ans que la légende chaldéenne donne, selon Eusèbe, aux deux premiers rois, fait 39.180 ans ou 653 soss, divisés en 12 périodes sothiaques de 1.460 ans ou 17.520 ans ou 292 soss, et 12 périodes lunaires de 1.805 ans ou 21.660 ans ou 361 soss. Ces nombres se retrouvent dans la *Genèse* : ce sont les 292 ans supposés entre le Déluge et la naissance d'Abraham, et les 361 ans entre la naissance d'Abraham et la fin de la *Genèse*.

C'est là de la vraie chronologie scientifique.

Je ne puis pas insister ici sur toutes les assertions sans preuve, accumulées dans le travail; par exemple, par qui sait-on qu'Assur-ballit fût le cinquième roi d'Assyrie, pourquoi Assur-dayan est-il assimilé à Assur-edil-el? Nous irons maintenant en Égypte.

C'est sur les dates des Thoutmosis, des Aménophis et des Ramsès qu'on se rabat. Rien pourtant n'est moins sûr que la chronologie égyptienne, car les points de repère manquent.

Si nous connaissions au juste l'époque où régna en Chaldée Burna-buriyas, nous saurions également celle de ses contemporains égyptiens Aménophis III et Aménophis IV : d'après les deux années de Nabonide qui place Sagasaltiyas 800 ans avant lui, et qui, d'autre part, admet un intervalle de 700 ans entre le monarque chaldéen et Hammurabi, ce serait vers 1650 avant J.-C. Les études récentes des égyptologues semblent cependant être en contradiction avec cette date qui leur paraît trop éloignée.

D'autre part, on sait que le papyrus Ebers mentionne un lever héliaque de Sirius le 9 Epiphi de l'an 9 d'un roi dont le cartouche est à lire. Le 20 juillet 1322 Sirius se leva le 1er Thoth ; du 9 Epi-

Digitized by Google

phi au 1er Thoth il y a 56 jours, soit 224 ans (= 56 × 4). La date du roi nommé serait donc soit 1546, soit 3006, soit 4466. Chabas avait lu *Men-ke-râ* (Mycérinus) le nom du roi mentionné dans le papyrus; M. Erman, dans la préface de son édition du papyrus Westcar, a essayé de prouver qu'il s'agit d'Aménophis Ier de la XVIIIe dynastie; enfin, M. Eisenlohr, qui connaît mieux que personne l'écriture hiératique, refuse absolument d'admettre les conclusions de M. Erman[1]. Renonçons donc à utiliser cette donnée pour des recherches chronologiques, tout en reconnaissant que la date de 1555 serait assez vraisemblable comme date d'avènement du roi Aménophis Ier.

M. Lehmann s'empare bien entendu de cette donnée; cependant, dans la suite de ses recherches chronologiques, il ne s'appuie ni sur Champollion, ni sur Wilkinson, ni sur Boeckh, ni sur Bunsen, ni sur Lesueur, ni sur Lepsius, ni sur Brugsch, ni sur Unger, ni sur Lieblein, ni sur Mariette, ni sur Lauth, ni sur Wiedemann, ni sur Petrie; il les dédaigne tous, depuis Manéthon jusqu'à Maspero, et court invoquer le témoignage de notre ami Mahler! Cet habile calculateur avait trouvé que le règne de Thouthmosis III avait commencé le 20 mars (date du marronnier) 1503, pour finir le 14 février 1449. M. Lehmann dit sans sourciller : « L'une de ces dates est fausse. » Et l'autre, alors? Pour M. Lehmann, le règne de Thouthmosis III a duré du 8 mai 1515 au 14 mars 1461; c'est sans doute un simple oubli de la part de notre savant s'il nous laisse ignorer que le roi égyptien monta sur le trône un mercredi et mourut un mardi. C'est sur ces calculs, pour le moins hypothétiques, que repose la plus grande partie de son argumentation.

Il n'y a malheureusement, parmi les documents égyptiens, pas un seul texte indiquant le nombre d'années écoulées entre deux rois, sauf peut-être la stèle de l'an 400 à laquelle on attribue aujourd'hui un sens purement mythologique.

Une récente découverte vient aggraver encore ce chaos. M. Erman, au Congrès des Orientalistes de Rome, a commu-

1. *Proceedings Soc. bibl. arch.*, 1891, p. 598.

Digitized by Google

niqué une nouvelle date d'un lever héliaque de Sirius le 15 Pharmouthi, 109 ans avant la fin de la XIIe dynastie. Cette découverte a vivement ému les égyptologues, d'autant plus que M. Erman devrait alors attribuer à la XIIe dynastie la date impossible de 1980-1770 avant J.-C. En effet, il y a du 15 Pharmouthi au 1er Thoth 140 jours, ce qui met le lever de Sirius le 15 Pharmouthi en l'année 1882 avant J.-C. [1322 + (140 × 4) = 1882]. Il faut toutefois remarquer qu'à cette époque la déclinaison de Sirius était encore plus australe qu'en 1322, que le lever héliaque tombait plus tôt dans l'année tropique et quoique cet écart fût presque compensé par les inexactitudes du calendrier Julien, le lever héliaque de Sirius avait lieu postérieurement à la date indiquée[1].

1. Pour montrer la complication de ce problème du lever héliaque, nous reproduisons ici quelques calculs intéressants : nous admettons que Sirius a une longitude australe moyenne de 39° 30′ (chiffre peut-être un peu faible), nous évaluons à 23° 30′ l'inclinaison moyenne de l'écliptique et nous fixons la précession annuelle d'équinoxe à 50″,3. Nous aurons alors :

I. An 5405 avant J.-C. = 5401.
Longitude de Sirius = 0°.
Déclinaison australe = 36° 21′.
Ascension droite = 12° 12′.

Donc, pour le jour où le Soleil passe au méridien de Sirius :
Déclinaison boréale du Soleil = 7° 22′.
Longitude du Soleil = 19° 46′.

Donc, ce sera 20 jours après l'équinoxe vernal (23 mars grégorien, 6 mai julien), le 7 avril.

Pour Memphis (29° de latitude boréale) le demi-arc diurne = 65° 59′ ; donc lever à 7 h. 36′. En conséquence :
Lever cosmique de Sirius, 15 mai grégorien.
Lever héliaque de Sirius, 27 mai grégorien, 9 juillet julien.

II. An 1322 avant J.-C. — 1321,8679.
Longitude de Sirius = 56° 52′.
Déclinaison australe = 18° 57′.
Ascension droite = 63° 24′.

Donc, pour le jour où le Soleil passe au méridien de Sirius :
Déclinaison boréale du Soleil = 21° 50′.
Longitude du Soleil = 65° 31′.

Donc ce sera 67 jours après l'équinoxe vernal (22 mars grégorien), 28 mai grégorien, 9 juin julien.

On aura donc pour latitude boréale de 29° :
Lever cosmique de Sirius, 24 juin grégorien.
Lever héliaque de Sirius, { 6 juillet grégorien. / 18 juillet julien.

III. An 139 de notre ère à Alexandrie (31° 11′ de latitude boréale).

Digitized by Google

Nous sommes donc acculés à l'alternative suivante : ou bien que le calendrier égyptien n'était pas resté le même depuis la XIIe dynastie jusqu'à la XVIIIe ; ou bien que la donnée doit être rapportée à la période sothiaque précédente et qu'il s'agit du XXXIIIe siècle avant notre ère.

Cette deuxième hypothèse mérite d'être examinée sérieusement, car des savants éminents, Champollion-Figeac, Boeckh, Lesueur, Unger, Wiedemann ont en effet assigné cette époque à la XIIe dynastie égyptienne. Nous admettons donc l'an 3314 av. J.-C.

Ces évaluations chronologiques pèchent par la base. On peut bien, sans grande peine, déterminer pour une année donnée la déclinaison australe de Sirius ou de n'importe quelle autre étoile (δ), calculer pour une latitude terrestre donnée (λ) le demi-arc diurne de l'étoile (α) et cos α sera toujours $= tg\ \delta\ tg\ \lambda$[1]. On peut aussi apprécier l'heure de l'apparition de cette étoile, le Soleil

Lever héliaque de Sirius : 19 juillet grégorien, 20 juillet julien.

Nous avons négligé les variations de l'écliptique ainsi que la réfraction et nous avons calculé au point de vue purement cosmique; pour le but que nous visons la différence était presque nulle. Le calendrier julien, par ses erreurs, s'éloigne peu du 20 juillet. La période sothiaque vraie serait non de 1463, mais de 1507 ans. Au 31 décembre 1899:

Obliquité de l'écliptique 23° 27′ 9″, 45.

Déclinaison australe de Sirius 16° 34′ 44″.

Ascension droite en degrés 100° 11′ 3″.

Latitude australe 39°.

Longitude 102° 3′.

Sirius peut être vu à Alexandrie le 4 août grégorien, 23 juillet julien.

Voici, d'ailleurs, les dates approximatives des levers de Sirius:

Date astronomique.	Grégorien.	Julien.
— 5701	25 mai	9 juillet
— 4242	18 juin	12 juillet
— 3341	16 juin	13 juillet
— 2781	21 juin	14 juillet
— 1321	5 juillet	17 juillet
+ 139	19 juillet	20 juillet
+ 1599	1er août	22 juillet

Donc, le 15 Pharmouthi correspond à l'an 3314 av. J.-C.

1. Le complément de l'arc diurne, c'est-à-dire cos arc diurne, est la différence entre l'ascension droite et l'ascension oblique, (k); sin $k = tg\ \delta\ tg\ \lambda$. On sait que l'ascension oblique est, pour un lieu terrestre en dehors de l'équateur, la distance qui sépare du point vernal le point de l'équateur céleste qui se lève en même temps que l'étoile.

Digitized by Google

étant encore à 11° au-dessous de l'horizon, et tout cela sans crainte d'erreur. Mais à partir de ce point surgissent des difficultés physiques — réfraction, intensité de la lumière, conditions topographiques et autres obstacles et même l'état de la vue de l'observateur — qui enlèvent aux évaluations la précision nécessaire. Pour déterminer avec certitude une date chronologique quelconque, il n'y a que deux moyens :

1° Des éclipses solaires dont on connaît la nature, l'heure, la durée et la date approximative.

2° Une indication du nombre d'années écoulé entre un événement historique et une date postérieure connue et certaine, comme, par exemple, une date de la XXVIe dynastie. Ce dernier moyen me paraît préférable.

Jusqu'à ce qu'on trouve une donnée rentrant dans une de ces deux catégories, la chronologie égyptienne demeurera absolument vague et incertaine. M. Lehmann a eu tort de s'en servir pour essayer de confirmer ses théories sur la chronologie des peuples de la Mésopotamie.

Notre tâche serait incomplète si nous ne répondions pas à quelques observations faites en faveur du rajeunissement des civilisations asiatiques. On a parlé d'analogies archéologiques. Quand il s'agit de déterminer l'époque d'un objet d'art grec, on peut discuter sur l'attribution à telle ou telle école, précisément parce que nous connaissons les dates auxquelles ces écoles ont fleuri. Mais quand il s'agit des productions rudimentaires d'un art grossier et enfantin à une époque très reculée, la question est autrement difficile à résoudre. Les sculptures trouvées à Suse ressemblent à celles de Mycènes; celles de Telloh rappellent les objets découverts à Troie; fort bien. Mais toute conséquence chronologique tirée de ces analogies serait aussi attaquable que celle d'un savant qui placerait à la même époque, à cause de leur analogie, les haches en silex poli de l'Indo-Chine et celles de la péninsule armoricaine. M. Hamy nous dira que les anciennes poteries du Pérou ressemblent aux vases du Dipylon, et pourtant personne ne s'avisera de dater ces derniers de la fin du moyen-

Digitized by Google

âge. Un savant archéologue a daté du XIe siècle le vase d'argent acquis par M. Heuzey; on lui demandera où sont les objets du Xe et du XIIe siècle et on lui conseillera de modifier légèrement son système de chronologie, car le vase en question n'est pas du XIe siècle avant notre ère, mais bel et bien du quarantième. La civilisation humaine est plus vénérable que ne veulent nous le faire croire ces savants.

On nous oppose le manque absolu de documents attribuables à certaines époques de ces temps reculés. Cet argument *a carentia*, comme disent les huissiers, est sans valeur scientifique; de plus, il est contredit par les faits. Dans un texte que j'ai désigné comme se rapportant à une laïcisation au XIIe siècle[1], il est question d'une donation constituée au profit d'une corporation religieuse par le roi *Gulkisar*, de la dernière dynastie d'Ur : ce texte nous informe qu'entre ce *Gulkisar* et Nabuchodonosor I se sont écoulés 696 ans. Or, la liste des rois de Babylone donne pour le reste de cette dynastie 119 ans et pour les rois jusqu'à Nabuchodonosor I 576 ans 9 mois, total 695 ans 9 mois. On ne nous fera pas chicane pour cette différence de 3 mois. Au contraire, l'exactitude démontrée de ce chiffre doit nous inspirer un profond respect pour les données chronologiques que nous fournissent les textes chaldéens. De plus, il n'est guère admissible que Gulkisar n'ait pas fait d'inscriptions, et de toute la dynastie dont il fait partie, dynastie qui régna 368 ans, nous n'avons pas le moindre monument; de même, pas un seul texte un peu étendu de la dynastie suivante, qui dura 576 ans et 9 mois, tandis que des onze rois élamites de la dynastie précédente nous possédons des centaines de textes. Et pourtant leurs successeurs ont construit, écrit et fait écrire. Combien de documents, d'ailleurs, ont été détruits par les rois postérieurs! On peut voir à Nimroud dans le mur d'une salle du temps d'Assarhaddon une plaque de marbre contenant une partie d'un texte de Teglatphalasar III dont la suite est gravée sur une autre plaque utilisée dans le mur d'une

1. *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1893, p. 326.

Digitized by Google

autre salle. Nous connaissons les noms d'un certain nombre de rois assyriens du deuxième millénium avant notre ère : nous n'en avons qu'un seul texte, celui d'*Adad-nirari*, roi d'Ellassar ; puis viennent les textes de *Teglatphalasar* II. Pour les siècles suivants, jusqu'à Sargon, nous ne trouvons que les inscriptions d'*Assournasir-abal*, de *Salmanasar* III, de *Samsi-addad*, plus des fragments sans importance. A Babylone, pendant six siècles, même pénurie de textes : du grand Nabuchodonosor, dont les conquêtes furent si longtemps célèbres, pas un texte historique. Ce n'est là évidemment que l'effet du hasard. Le hasard pourra amener demain la découverte de centaines de textes, datés de rois jusqu'ici inconnus, ou sur lesquels nous n'avions que des renseignements chronologiques. Non, l'absence de documents nombreux à placer entre 3800 et 2500 ne prouve rien. On m'a dit, je n'ai pas vérifié le fait, qu'un savant plus insuffisant encore par le fond qu'il n'est suffisant par la forme disait dans une note sur un confrère qui plaçait Sargon vers 3800 : « Encore 3800! » Oui, dirons-nous, toujours 3800, *donec probetur contrarium*.

Ceci nous conduit à l'exposition par laquelle nous terminerons cet article. La plupart des aspirants-chronologistes sont convaincus que pour faire de bonne besogne il suffit de modifier habilement les chiffres : on a, par exemple, un chiffre n donné par un auteur : un nombre a ferait bien mieux l'affaire. On se souvient que $m = a + b$; on déduit donc b de m, comme par hasard on retrouve précisément a, on crie au miracle et on a raison car $a + b - b = a$. Ou bien, le nombre donné n est trop petit : pour le système chronologique de notre calculateur, c serait nécessaire; on remarque que $n = c - d$; on ajoute d à n et on trouve c, car $c - d + d = c$; on crie encore au miracle et on a encore raison [1].

1. Ce n'est pas le lieu de discuter ici la chronologie égyptienne, si obscure et dépourvue de tout point de repère avant l'expédition de Sesak Sesonkis, en 974 avant J.-C. L'Exode, d'après une tradition vraie ou erronée, eut lieu 480 ans avant la fondation du temple Salomonien, ou bien celle-ci eut lieu l'an 480 de l'ère de l'Exode. Les Septante ont 440 au lieu de 480. Les savants pouvant se prévaloir d'une arithmétique profonde nous ont enseigné que c'étaient douze cycles

Digitized by Google

Ce procédé est en pleine floraison dans la chronologie biblique et surtout dans celle du livre des *Rois*. Pour la plupart des érudits qui ont travaillé ce sujet, les *a* et les *b*, les *c* et les *d* sont multiples et variés; s'il y a trente chronologistes, il y a trente systèmes qui ne diffèrent entre eux que par le verset où le texte est modifié. Inutile de dire qu'aucun de ces trente auteurs n'a, à beaucoup près, l'autorité du texte biblique lui-même. On répète à satiété que la liste des rois de Juda et celle des rois d'Israël sont contradictoires et inconciliables : rien n'est moins exact. J'ai prouvé dernièrement, une fois de plus, et j'attends encore un contradicteur, que sur deux cents indications chronologiques contenues dans le livre des *Rois*, cent quatre-vingt-douze sont exactes et concordent entre elles; que six chiffres se rapportent à des événements rayés du texte de l'Écriture, que l'une résulte d'une fausse lecture qu'on peut d'ailleurs contrôler sur un autre récit du même événement, enfin qu'une seule est erronée : il faut lire l'an 13 d'Ahaz au lieu de l'an 12.

Le trente et unième chronologiste, celui qui respecte les chiffres de la Bible, aura toujours l'avantage sur le trentième, ainsi que sur les vingt-neuf autres. Il en est de même pour toute chronologie et pour toute histoire. Le témoignage des sources est toujours supposé valable tant qu'une autorité plus considérable ne lui est pas opposée. Sans doute, quand il s'agit de leur propre histoire, nous avons le droit de mettre en doute la sincérité des rois

à 40 ans pièce, douze fois quarante, disent-ils, donnant 480. Nous sommes fort loin de nier ce fait. Mais 480 est aussi 20 × 24, 16 × 30, 15 × 32, 10 × 48, 8 × 60, 6 × 80, 5 × 96, 4 × 120, 3 × 160 et 2 × 240. C'est un nombre sexagésimal. Mais la république romaine dura 480 ans, de 510 à 30 avant J.-C., et l'empire des Arsacides exista depuis 256 ans avant J.-C. jusqu'en 225, donc juste 480 ans. Nous avons déjà cité souvent des coïncidences analogues dans l'histoire. Juste mille après l'avènement de Charlemagne naquit Napoléon, et juste mille après sa mort tomba l'empire du conquérant français. *Trois* fois de suite, en 1640, 1740 et 1840, eurent lieu des changements de règne en Prusse ; deux fois de suite trois rois régnèrent ensemble cent ans. A Berlin, certes, on n'est ni mythique ni cyclique. Tous les calculs faits par tant d'égyptologues éminents ne sont pas parvenus à prouver que l'Exode n'eut pas lieu en 1492, 480 ans avant 1012, date à laquelle s'est arrêté, par des raisons purement pharaoniques, l'académicien bavarois, M. Lauth, dans un livre traitant spécialement de la période sothiaque, d'Ératosthène et de Manéthon.

Digitized by Google

de Ninive ou de Babylone; mais, vraiment, la question de savoir si Sargon l'Ancien avait régné 2200 ou 3200 ans avant eux ne devait pas exciter leurs passions d'une façon bien violente.

Il en est de même pour nous. Aucun intérêt majeur ne nous pousse à dater Salmanasar III de 906 à 871 avant notre ère plutôt que de 860 à 825 avant J.-C. Mon amour-propre, je le place ailleurs. Si l'on me démontre que la dernière supposition est la bonne, j'accepterai ce résultat avec reconnaissance, comme je remercie la table des logarithmes de me fournir tel ou tel chiffre. Car ce qui domine tout c'est la vérité des faits, le respect des textes. Celui qui y subordonne ses propres vues assure par là sa force et sa supériorité. En se plaçant au-dessous des autres il a l'espoir de réaliser le vœu d'une ambition légitime :

Αἰεν ἀριστεύειν καὶ ὑπείροχον ἔμμεναι ἄλλων.

J. Oppert.

Digitized by Google

LES ORIGINES DU MOULIN A GRAINS

Suite[1].

Un certain nombre d'auteurs grecs, et spécialement Hésiode, distinguent la meule supérieure, ὄνος ou ὄνος ἀλέτης, de la meule inférieure, μύλη. Ce dernier[2], d'autre part, fait allusion à une aire bien plate, bien roulante, εὐτροχάλῳ, sur laquelle on écrase le grain. Xénophon, dans la *Cyropédie*, parle de meules que les armées doivent emporter en campagne. Mais nulle part on ne voit indiqué clairement que l'une des meules tourne au-dessus de l'autre.

On ne trouve de termes plus précis qui, comme περιάγειν, περιφέρειν, nous donnent l'idée d'un mouvement de rotation, que chez Pollux ou les auteurs postérieurs à notre ère.

Il est donc fort probable que, si quelques-uns des anciens Grecs connurent le moulin à meules tournantes, la généralité n'en firent pas usage, et il faut atteindre l'époque de la civilisation romaine pour constater l'emploi, en Italie, de ces sortes d'engins.

La mention la plus ancienne que nous ayons rencontrée chez les auteurs latins de l'existence de moulins tournants est un passage de Caton, où celui-ci énumère, parmi les ustensiles nécessaires à l'exploitation rurale, les *molae versatiles* et les *molae asinariae*[3]. Deux siècles avant J.-C., il existait donc en Italie des meules tournantes et des meules mues par des ânes.

1. Voir la *Revue archéologique*, novembre-décembre 1899.
2. Hésiode, *Op.*, v. 595.
3. Caton, *De re rustica*, cap. x.

Digitized by Google

Cependant il y a lieu de faire quelques réserves. Caton, dans son chapitre x, comme d'ailleurs dans tout son traité d'*Économie rurale*, se préoccupe surtout des olives et de l'extraction de l'huile, et l'on se demande si le mot *molae versatiles* ne représente pas le moulin à huile, le *trapetum*. Or, l'invention des moulins à huile semble, comme nous le dirons plus bas, avoir précédé celle des moulins à blé.

Le mot *molae*, dans Caton, ne s'applique pas nettement à la mouture du blé, pas plus qu'il ne s'applique, d'ailleurs, au broyage des olives. Caton, au contraire, emploie le mot *orbes* pour désigner les molettes du moulin à huile, ce qui semble réserver pour un autre usage le mot *molae*. On pourrait donc presque conclure que les *molae versatiles* sont bien des meules à blé, si on ne rencontrait, dans Varron[1], la phrase *molae oleariae duro et aspero lapide*, qui nous montre qu'un siècle après Caton tout au moins les moulins à olives pouvaient porter le nom de *molae*.

Plaute, à la même époque, était employé concurremment avec l'âne à faire tourner le moulin[2].

Les moulins mus par l'eau étaient certainement des moulins à meules tournantes. Or, on verra plus loin, par des citations de Strabon, de Lucrèce, de Vitruve, etc., que ces moulins existaient au Ier siècle avant J.-C.

Mais là encore on doit faire les mêmes réserves, car rien ne nous indique si ces moulins travaillaient des olives ou du grain.

Ce n'est que postérieurement à l'ère chrétienne que les passages des auteurs latins ne laissent aucun doute sur la destination du moulin. Sénèque[3] parle, en plaisantant, de l'action des dents dans la mastication des grains qui a suggéré l'idée de la construction des meules, et une énigme, écrite à cette époque, nous

1. Varron, *De re rustica*, lib. I, cap. LV.
2. Aulu-Gelle, lib. III, ch. III.
3. Sénèque, *Ep.* 90.

Digitized by Google

indique clairement la position et le rôle de chacune des meules[1].

Mais le meilleur des documents est l'existence, au milieu des ruines de Pompéi, de meules romaines en place, dont quelques-unes pourraient encore fonctionner aujourd'hui. Pompéi a été enfouie sous les cendres en 79 après J.-C. ; il ne peut donc exister de doute sur la date à laquelle ces meules étaient en usage. Elles ont été trouvées soit dans des maisons particulières (*casa del Labirinto*), soit dans des boulangeries industrielles (*casa di Marte e Venere*, *casa di Sallustio*) (fig. 8).

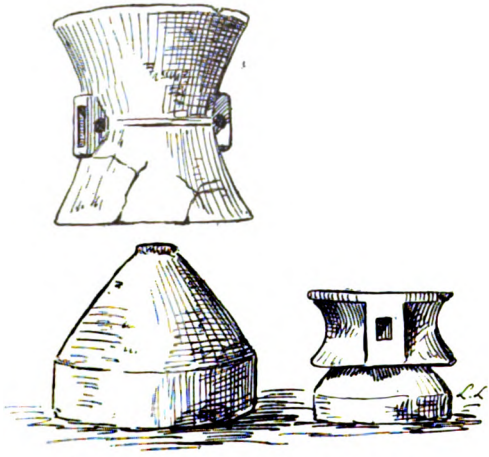

Fig. 8. — Moulins trouvés à Pompéi.

De nombreux bas-reliefs viennent d'ailleurs confirmer l'existence de cet engin. Jahn[2] décrit des moulins romains, mus par des ânes ou des chevaux, qui se trouvent figurés sur la frise supérieure du monument du boulanger Eurysaces, sur des bas-reliefs du Musée Chiaramonti (fig. 9 et 10), sur un sarcophage de

1. *Ambo sumus lapides, una sumus, ambo iacemus ;*
Quam piger est unus, tantum non segnis it alter.
Hic manet immotus ; non desinit illa moveri.
(*Symphosiæ Ænigmata*, *Anthologie latine* de Riese, p. 197.)

2. Jahn, *Berichte der Verhandlungen* (Acad. des sciences de Leipsig, Phil. et Hist., vol. XIII, p. 340 et suivantes, pl. XII, 1, 2, 3, 4, 5; *Ann. di Corrisp. archeol.*, t. X, p. 231 et *Monumenti dell'Instituto*, t. II, pl. 58).

Digitized by Google

la villa Médicis (fig. 11), sur un graffite du Musée Palatin, sur une gemme, etc. Overbeck cite également un moulin qui fait partie d'un bas-relief représentant un magasin de boulangerie à Pompéi [1].

Des moulins romains ont été retrouvés près de Philippeville par Delamarre [2] (fig. 12); à Henchir-el-Heudba et à Henchir-Deb-

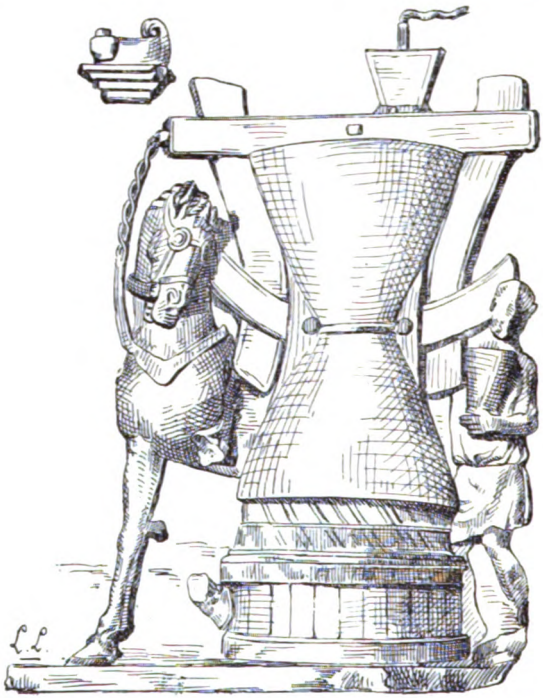

Fig. 9. — Bas-relief; Musée Chiaramonti, n° 497 (d'après une photographie).

deba (Tunisie), par M. Saladin [3]; à Timgad et à Saint-Charles, près de Constantine [4].

Le moulin romain se composait d'une pierre taillée en forme

1. Overbeck, *Pompéi*, p. 379.
2. *Exploration scientifique de l'Algérie. Archéologie*, par Delamarre, pl. 31, 75 et 160. Musée du Louvre.
3. Saladin, *Arch. des missions*, 3e sér., XIII, p. 48 et 54.
4. Salomon Reinach, *Bull. arch.*, 1893, p. 149, pl. 15.

Digitized by Google

de cône et qui portait le nom de *meta* à cause de sa ressemblance avec les bornes de cirque, et d'une autre pierre taillée en forme de sablier, dont les panses seraient ouvertes et évasées, et que l'on appelait le *catillus*. Ce *catillus* représentait, en réalité, un double entonnoir. L'entonnoir inférieur coiffait la *meta*, l'entonnoir supérieur recevait le grain. Divers auteurs, entre autres Scaliger, ont donné le nom de *meta* à la meule supérieure et de

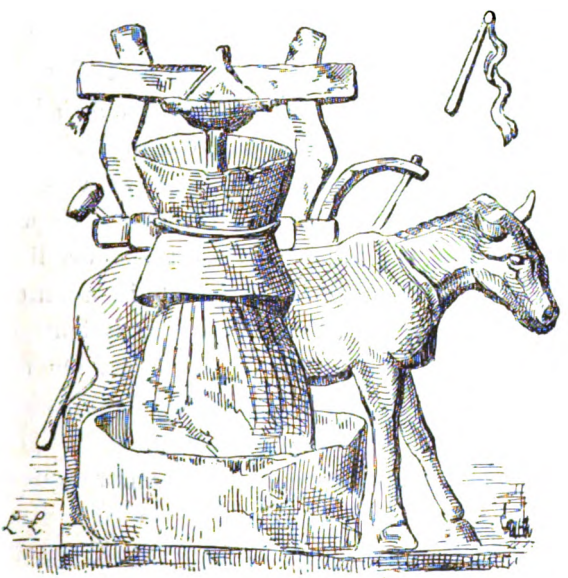

Fig. 10. — Bas-relief d'un sarcophage; Musée Chiaramonti, n° 683 (d'après une photographie).

catillus à la meule inférieure ; c'est là une erreur qui a été d'avance réfutée par le jurisconsulte Paul : *Est autem meta inferior pars molae, catillus superior* [1].

La *meta* pouvait, ainsi que l'indique la figure 9, être creusée de rayons obliques, destinés à diriger les produits moulus. Ils sont tracés de gauche à droite, en effet, dans le sens où tourne le *catillus*. Autour du socle qui supportait la *meta* était disposée quel-

1. Commentaires de Paul, au *Digeste*, liv. 33, ch. VII, n° 18, § 5.

Digitized by Google

quefois une auge circulaire, destinée à recevoir les produits moulus. Il en est ainsi au moulin de Saint-Charles, cité plus haut.

Fig. 11. — Bas-relief. Villa Médicis (d'après une photographie).

Dans la partie étranglée du *catillus* et extérieurement, bien entendu, on ménageait deux oreilles, de section rectangulaire, à l'intérieur desquelles, et perpendiculairement à l'axe du moulin, on pouvait introduire les leviers de bois destinés à mettre le *catillus* en mouvement.

Des chevilles de bois, traversant perpendiculairement ces oreilles, permettaient de maintenir les leviers dans leurs logements.

La dimension de ces moulins est variable. On rencontre à Pompéi des moulins dont le *catillus* mesure plus d'un mètre, d'autres dont le *catillus* n'atteint que 0m,50.

C'était, en tout cas, un gros engin à manœuvrer que ce *catillus*,

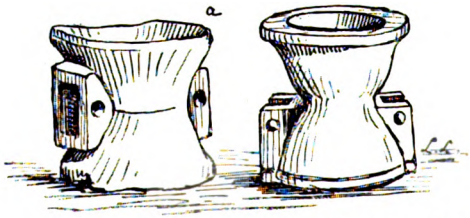

Fig. 12. — *Catillus* romains trouvés à Philippeville (*a*. — Musée du Louvre).

et aucune force humaine n'y serait parvenue si le *catillus* n'avait été pour ainsi dire suspendu au-dessus de la *meta*, et capable de tourner en équilibre sur le pivot qui l'en maintenait écarté.

Il semble que deux procédés aient été employés pour obtenir

Digitized by Google

ce résultat. Overbeck[1] explique que sur l'extrémité de la *meta* on scellait un goujon de fer et que l'on fixait, dans la partie étranglée du *catillus*, un disque horizontal qui le fermait entièrement. Ce disque portait au centre un trou dans lequel s'engageait le goujon de la *meta* ; le *catillus* se trouvait ainsi en équilibre et pouvait tourner autour du pivot que le goujon représentait. En outre, le disque était percé de trous plus petits destinés à laisser passer les grains qui s'engageaient entre les surfaces coniques. Mommsen et Marquardt[2] disent que cet ajutage en fer a été trouvé par Mazois à Pompéi, dans un état de conservation partielle. D'autre part, on a découvert, dans la maison de Bosco-Reale, une petite meule, dont le dessin, publié par M. Pasqui[3], indique nettement ce dispositif.

Cependant, il faut reconnaître que l'on ne trouve pas, à notre connaissance du moins, dans l'intérieur des grands *catillus* romains, trace du scellement de cette plaque de fer perforée.

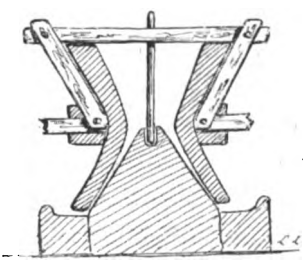

Fig. 13.
Coupe d'un moulin romain.

Le second des procédés employés pour maintenir les meules écartées est d'une reconstitution plus certaine (fig. 13).

Plusieurs des bas-reliefs cités plus haut, entre autres ceux du Musée Chiaramonti, nous donnent une idée assez exacte de la façon dont les meules étaient agencées, pour que l'on ait pu, à Pompéi, reconstituer un moulin romain.

La partie supérieure du *catillus* était encadrée par une pièce de bois transversale et deux pièces qui, descendant le long de la paroi du *catillus*, venaient se raccorder au levier horizontal, soit dans l'intérieur même de l'oreille de pierre, soit extérieurement

1. Overbeck, *Pompéi*, p. 387, fig. 190, 191.
2. Mommsen et Marquardt, *Manuel des antiquités romaines. Vie privée*, II, p. 44 (trad. franç.).
3. *Monumenti antichi della Accademia dei Lincei*, vol. VII (1895), p. 490.

Digitized by Google

à cette oreille. La meule ci-dessus dessinée (fig. 12) ne laisse aucun doute sur la première de ces dispositions.

Dans le soliveau horizontal était fixée une pièce de fer verticale qui y était maintenue, soit par une béquille cordée sur le soliveau (fig. 10), soit par une goupille transversale (fig. 9). La pièce de fer verticale entrait directement dans un trou creusé au sommet de la *meta*. La meule supérieure était donc suspendue en équilibre, par cette pièce de fer, sur la *meta*, et il suffisait d'un effort relativement faible pour lui communiquer le mouvement de rotation.

Les surfaces des deux meules n'étaient pas parallèles, de façon à ce que le grain s'engageât doucement entre la *meta* et le *catillus* et y subît une mouture progressive.

Tout fait supposer que les meuniers pouvaient, à volonté, éloigner ou rapprocher les deux meules pour produire des farines plus ou moins fines; mais le procédé qu'ils employaient pour obtenir ce résultat nous échappe. Peut-être se contentaient-ils d'introduire des coins entre le soliveau horizontal et la béquille de l'arbre vertical (fig. 10).

Les esclaves, comme on le sait, étaient chargés de tourner la meule; il leur fallait pousser devant eux, *trudere* (de là le nom de *molae trusatiles*), les leviers dont nous avons parlé plus haut, et il n'est pas besoin de faire remarquer la force qu'ils devaient déployer pour exécuter ce travail. On occupait également à la meule des condamnés, dont on rendait l'effort encore plus pénible en les chargeant de chaînes[1], en leur imposant une sorte d'entrave, παυσικάπη, qui les empêchait de porter, pendant le travail, la farine à la bouche.

Quelquefois aussi c'était la servante qui était chargée du soin de la mouture[2]. La meule était, dans ce cas, de plus petite dimension. Les chevaux et bêtes de somme, les ânes étaient souvent

1. *Plusculum annum fui praeferratus apud molas* (Plaute, *Le Persan*, I, 1, 22).
2. *Nihil opus nobis ancilla, nisi quae texat, quae molet* (Plaute, *Le Marchand*, II, 3, 62).

Digitized by Google

employés à faire tourner le moulin; de là les noms de *molae jumentariae* et *molae asinariae*.

Si l'on s'en rapporte à la description de la mouture que donne Virgile, les deux mains devaient travailler. L'une devait se consacrer à l'ouvrage et assurer le mouvement de la meule; l'autre devait verser le blé et constater si le produit était suffisamment moulu [1]. Cependant on voit, sur l'un des bas-reliefs du Musée Chiaramonti (fig. 9), une trémie, qu'il faut considérer comme un *engraineur*. Cette trémie était probablement fermée par une soupape, que l'on pouvait soulever à l'aide d'une corde au moment où le meunier jugeait que la vitesse de rotation était atteinte.

Les bas-reliefs qui sont reproduits plus haut nous montrent que les animaux étaient attelés directement au *catillus* et que l'attelage, dont on ne comprend d'ailleurs pas la disposition exacte, était très court. Il était probablement fixé à la fois sur la pièce de bois centrale et sur le soliveau supérieur. Les animaux devaient décrire autour de la meule un cercle très petit; ils étaient quelquefois munis d'œillères (fig. 9) et d'appareils semblables à ceux que l'on mettait aux hommes pour éviter qu'ils ne prissent de la farine. Le travail était naturellement des plus pénibles; le fouet dessiné sur le bas-relief du Musée Chiaramonti montre que l'on se trouvait quelquefois obligé d'exciter leurs efforts. Si l'animal ralentissait sa marche, le meunier en était averti; car il avait eu soin de pendre sur le soliveau du *catillus* une sonnette (fig. 10) qu'il devait toujours entendre : la sonnette est encore employée dans nos moulins pour le même contrôle.

Les animaux ne se reposaient que pendant les fêtes de Vesta, que les boulangers célébraient le Ve jour des Ides de juin. Ils étaient, d'après Ovide, couronnés de fleurs « et des guirlandes fleuries voilaient les meules dures [2] ».

1. *Advocat inde manus operi, partitus utrimque. Laeva ministerio dextra est intenta labori* (Virg., *Moret.*, v. 24).
2. Ovide, *Fastes*, VII, 34.

Digitized by Google

Il semble probable que le moulin que nous venons de décrire n'était pas le seul employé en Italie. Pline[1], dans un passage des plus confus, nous dit qu'en Étrurie on faisait usage d'un pilon garni de fer à l'extrémité, d'une tige dentelée (*fistula ferrata*) et d'une étoile dentelée à l'intérieur (*stella intus denticulata*).

Il semble que ce soit là un engin dont la construction se rapproche de celle du moulin à café actuel, et par conséquent des moulins à noix dont il sera parlé plus bas ; la tige dentelée est la noix qui tourne dans la cuvette rayonnée. Pline ajoute que si l'on broie avec trop d'ardeur, on hache le grain et on brise les

Fig. 14. — Débris de moulins romains trouvés en Phénicie.

dents de fer. Caton emploie également, pour désigner un pilon à blé, le terme *fistula farraria*[2], le radical *far* indiquant une sorte d'épeautre très en usage en Italie. Un moulin de ce genre est décrit dans la *Grande Encyclopédie* comme destiné à moudre le grain[3].

Pendant sa mission en Phénicie[4], Renan a rencontré deux pierres, dont l'une est une *meta* de moulin, portant même des rainures tracées dans des plans verticaux, l'autre la partie étranglée d'un *catillus* muni de ses deux oreilles (fig. 14). Mais cette découverte, faite cependant au milieu d'objets dont l'antiquité remonte à la domination perse (538), ne permet pas de conclure que les Phéniciens connaissaient le moulin à meules

1. Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 23.
2. Caton, *De re rustica*, cap. x.
3. *Encyclopédie*, *Suppl.*, t. III, p. 965, et *Suppl.*, pl. 3.
4. Renan, *Mission en Phénicie*, p. 93, pl. 1 et pl. V.

Digitized by Google

tournantes avant les Romains et que ce sont eux qui l'aient importé en Italie. Il est plus vraisemblable que ce moulin — dont le *catillus* est fait d'un basalte qui d'après Renan, sert encore aujourd'hui à fabriquer des meules — a été taillé en Phénicie, mais sous la domination romaine (64 av. J.-C.).

Cependant quelques archéologues, notamment M. Maspero, qui en a le premier émis l'hypothèse à son cours du Collège de France, supposent que la découverte du moulin à huile, le *trapetum*, a précédé celle du moulin à grains. C'est au moment où le commerce des huiles destinées à l'éclairage, à la toilette, etc., a pris de l'extension, que l'extraction de l'huile a cessé d'être une industrie domestique et que les hommes ont été sollicités d'imaginer un engin capable d'écraser économiquement de grandes quantités d'olives. Or, la Phénicie et la Palestine ont cultivé de longue date l'olive et ont fait commerce des huiles.

Si l'on admet cette hypothèse, on peut admettre également que le moulin romain, tel qu'il vient d'être décrit, dérive du *trapetum*. Celui-ci est formé d'une auge demi-sphérique, dans laquelle tournent deux molettes verticales, représentant deux portions de sphère, dont la partie concave est tournée à l'extérieur et vient frôler les parois de la cuvette. Un système de coins permettait de tenir les molettes à distance de ces parois, de façon à ne pas briser les noyaux.

Si l'on suppose que les deux molettes se réunissent pour former à l'intérieur de l'auge une sorte de pilon rotatif, on a le moulin à noix, dont il sera parlé plus bas, et si l'on retourne le moulin, de façon à faire de cette molette une *meta* immobile, de l'auge un *catillus* mobile, on reconstitue le moulin romain.

LE MOULIN A MAIN CHEZ LES GALLO-ROMAINS

Les *Commentaires* de César montrent, en de nombreux passages, que sa grande préoccupation était de nourrir ses armées[1]. Chez les peuples germains, au contact desquels il s'est

1. César, *De bello Gallico*, lib. VI, 29; lib. VII, 17; lib. VIII, 17.

Digitized by Google

trouvé pendant la conquête de la Gaule, chez les Teuctères, les Usipètes, etc., on cultivait peu le blé[1], et César y craignait la disette. Le peuple gaulois, au contraire, les Séquanes (Franche-Comté), les Leuques (environs de Toul), les Lingons (environs de Langres), se livraient à l'agriculture[2] et pouvaient nourrir les soldats, auxquels César faisait déposer les armes et ordonnait de moissonner[3].

Cette préoccupation de pouvoir moudre le grain pour la nourriture des combattants, on la retrouve dans Tite-Live[4], dans Plutarque[5], dans Frontin[6].

Il est bien difficile de savoir si, en arrivant en Gaule, dans ce pays où l'on cultivait le blé, les Romains ont trouvé en usage le moulin à meules tournantes. Quelques archéologues, M. Vauvillé[7] par exemple, ont appelé l'attention sur ce sujet. Ce dernier a rencontré à Pommiers (Aisne) des meules tournantes, dans une station gauloise; mais cette enceinte a été, suivant l'auteur même, abandonnée après la conquête romaine. M. le Dr Bleicher[8] en a rencontré également à Housseville (Meurthe-et-Moselle).

On a découvert, dans un grand nombre de localités, des meules primitives en poudingue, qui ont la forme d'une lentille plus ou moins surbaissée, percée en son milieu, et dont une des faces serait plate[9]. Ces meules ont certainement travaillé sur cette surface plate; l'usure qu'elles présentent ne peut laisser aucun doute à cet égard. Mais plusieurs d'entre elles ne portent pas, comme les meules gallo-romaines dont il sera parlé plus bas, de trou pour loger le bâton qui doit en déterminer la rotation; nous ne pouvons dès lors comprendre l'usage de ces meules qu'en les supposant placées sur une aire plane, la partie plane en dessous;

1. César, *De bello Gallico*, lib. IV, 1.
2. *Ibid.*, lib. I, 40; lib. V, 24.
3. *Ibid.*, lib. IV, 32.
4. Tite Live, XXVIII, 45.
5. Plutarque, *Antoine*, 45.
6. Frontin, *Strateg.*, IV, 1, 6, et Hersche, *Ind. des ant. suisses*, 1875, p. 620.
7. Vauvillé, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1894, p. 264. 272.
8. Bleicher, *Congrès d'Arlon* (Belgique, 1899).
9. Musées d'Amiens, de Rouen, de Caen, de Saint-Germain, etc.

Digitized by Google

on pouvait alors, en appliquant les deux mains sur la surface lenticulaire de la meule, la faire tourner sur elle-même.

Le trou central servait alors peut-être à loger une tige verticale qui lui servait d'axe — en tout cas, à recevoir le blé à moudre.

L'invention de cette meule a-t-elle précédé l'invasion romaine? Est-elle au contraire postérieure? C'est ce qui est plus probable, et cette meule, beaucoup moins perfectionnée que celle dont il va être question, représente peut-être un outil en usage au temps des Mérovingiens par exemple, dans des régions où la civilisation était restée stationnaire.

Il semble bien plus naturel d'admettre que le moulin à meules tournantes a été importé en Gaule par les Romains.

Il existe, en effet, des spécimens de meules romaines semblables à celles de Pompéi, trouvées dans les fouilles de l'Hôtel-Dieu à Paris[1], à Amiens[2] (fig. 15), à Clermont-Ferrand[3]. Le moulin découvert à Amiens, en 1881, présente un intérêt spécial; il est en grès du pays; il n'a donc pas été importé d'Italie et a été construit sur place.

Fig. 15. — Débris de meules romaines trouvés à Amiens et à Paris (Musée d'Amiens et Musée Carnavalet).

Les Romains construisaient donc en Gaule les meules dont ils avaient besoin. S'ils avaient rencontré, au moment de leur invasion, les meules dites gallo-romaines, plus portatives, plus faciles à tourner, ils n'auraient certainement pas pris la peine de construire leurs grandes meules, semblables aux meules de Pompéi.

Nous admettons donc que la meule dite gallo-romaine dérive de la meule romaine.

En pénétrant en Gaule, le moulin se modifie sensiblement; ses dimensions sont restreintes; il devient portatif; c'est un us-

1. Musée Carnavalet à Paris.
2. Musée d'Amiens.
3. Collection Fabre à Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

tensile de ménage. Cette modification vient peut-être de la nécessité où les armées en campagne se trouvent d'emporter leurs moulins dans leurs bagages. De plus, l'entonnoir supérieur du sablier est supprimé et il ne reste plus du *catillus* que la partie inférieure; là encore, l'entonnoir s'est évasé pour prendre la forme de la *meta*, qui s'est aplatie.

Deux *catillus* trouvés l'un à Chambéry[1], l'autre à Marseille[2] (fig. 16), et qui appartiennent plutôt à des moulins romains qu'à des moulins gallo-romains, montrent bien cette transformation et servent de transition à la description de ces derniers.

D'autre part, une meule romaine, trouvée aux environs d'Ins-

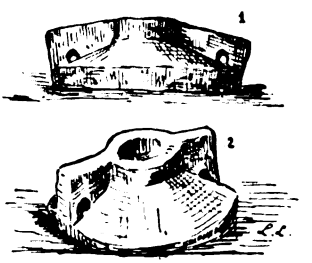

Fig. 16. — *Catillus* de meules romaines (1, Musée de Chambéry. 2, Musée Borély à Marseille).

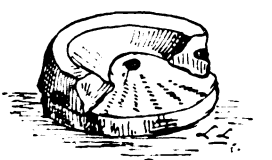

Fig. 17. Meule romaine (Musée d'Insbrück).

brück, montre un spécimen de transformation intéressant (fig. 17); le *catillus* forme encore un double entonnoir, mais ses parois sont très aplaties.

Les meules gallo-romaines abondent dans toutes les localités occupées pendant la conquête; les fouilles en ont fait découvrir aux environs de Clermont-Ferrand (fig. 18) et de Vichy[3], près de Mauriac[4], à Néris[5], à Moulins[6], à Jort et à Vieux, près de

1. Musée de Chambéry.
2. Musée Borély à Marseille.
3. Collection Fabre à Royat.
4. De Ribiers, *Société des Antiquaires de France*, 1829, t. VIII, p. 168, pl. V, fig. 5 et 6 et Deperiers, *Ann. scientif. de l'Auvergne*, 1843, 1, 16, p. 503.
5. Établissement des thermes de Néris.
6. Musée de Moulins.

Digitized by Google

Caen[1], aux environs de Tonnerre[2], à Auriac dans l'Aude[3], à Paris sur la montagne Sainte-Geneviève[4], dans la forêt de Compiègne[5] (fig. 18), dans celle du Mans[6]. Ces meules, rassemblées soit dans des collections particulières, soit dans nos musées provinciaux ou parisiens (Carnavalet, Cluny, Conservatoire des Arts et Métiers, Saint-Germain, etc.), sont peu différentes entre elles.

Leur caractéristique est que la meule inférieure est toujours légèrement relevée au centre; c'est là une forme beaucoup plus rationnelle que celle adoptée par les Romains; le grain, délivré au centre, mettait plus de temps pour gagner la périphérie; touché à plusieurs reprises par deux surfaces parallèles, il avait le

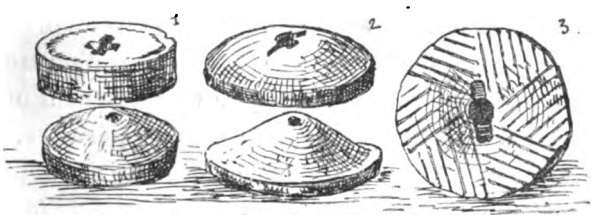

Fig. 18. — Meules gallo-romaines. 1 et 2, Coll. Fabre à Royat. 3, Musée de Saint-Germain.

temps de s'écraser pendant le trajet qu'il était appelé à parcourir. On pouvait donc, sans inconvénient, diminuer le poids de la meule supérieure — diminuer, par conséquent, l'effort à déployer pour tourner le moulin.

Quelquefois les meules étaient creusées à la surface de lignes dirigées suivant les rayons ; le rayonnage peut, même dans certains cas, être comparé au rayonnage rationnel adopté aujourd'hui (fig. 18). Quelquefois la meule était simplement repiquée

1. Musée des antiquaires de Normandie à Caen.
2. Jollois, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1834, p. 64.
3. Daubrée, *Revue archéol.*, 2e série, t. XLI, p. 271.
4. Musée de Cluny, Musée Carnavalet à Paris.
5. Musée de Saint-Germain.
6. Conservatoire des Arts et Métiers.

Digitized by Google

de coups de marteaux ; ces dispositifs ne servaient qu'à donner à la meule du mordant.

La meule supérieure ou *courante* épouse naturellement la forme de la meule *gisante* ; elle porte une ouverture supérieure qui permet de délivrer le grain entre les meules. La surface extérieure de la meule supérieure est tantôt courbée (fig. 18, 2), tantôt plate (fig. 18, 1), et munie de rebords permettant d'y accumuler une certaine quantité de grains, prêts ainsi à entrer en mouture.

Ainsi que dans la meule romaine, il fallait, pour éviter un effort trop grand, qui aurait eu pour résultat de fatiguer l'opérateur et d'user en même temps les pierres, soutenir et diriger la meule supérieure au-dessus de la meule inférieure. On scellait dans l'ouverture centrale de la meule supérieure, dans l'*œillard*, une traverse en bois ou en fer, que l'on perçait d'un trou circulaire ; dans ce trou se trouvait engagée verticalement une petite tige, un goujon fixé au centre de la meule inférieure. Celui-ci était souvent renflé à sa base, de façon que son diamètre, à son point de scellement, fût supérieur à celui du trou de la traverse, et que les deux meules fussent écartées l'une de l'autre.

C'est d'ailleurs cette disposition que l'on rencontre encore aujourd'hui dans les meules à mains employées chez les peuples de civilisation arriérée.

Nous verrons plus loin comment, dans les moulins mécaniques, cette traverse a été modifiée, pour constituer ce que l'on nomme l'anille dans nos moulins modernes.

La mise en mouvement de la meule supérieure avait lieu au moyen d'un bâton, fixé généralement sur le côté de la meule supérieure.

L'orifice dans lequel le bâton était engagé dans la meule supérieure est quelquefois vertical, mais plus généralement horizontal et dirigé suivant un rayon de la meule. Il est probable que, dans ce cas, le bâton se relevait à angle droit, devenait vertical, afin que la femme, l'esclave chargée des soins de la mouture, ayant la meule entre les jambes, pût la faire tourner en

Digitized by Google

imprimant à l'avant-bras un simple mouvement rotatif dans un plan horizontal.

La meule, tout en restant meule à mains, pouvait recevoir son mouvement d'une ou de plusieurs tiges fixées au plafond de la pièce où travaillait le moulin. De Ribiers[1] a découvert à Vic, près de Mauriac, un moulin dont la meule supérieure, de 0m,66 de diamètre, à faces parallèles, est très relevée en son centre. Près de l'œillard se trouvent six agrafes en fer, dont il restait encore, au moment de cette découverte, des morceaux, et qui recevaient certainement des crochets. Ces crochets étaient vraisemblablement emmanchés à l'extrémité des tiges qui tenaient la meule supérieure suspendue et lui permettait de tourner. Ce qui autorise cette hypothèse, c'est que l'on a retrouvé des meules beaucoup plus modernes qui étaient mises en mouvement de cette façon[2]. Une bielle, dont l'extrémité était fixée au plafond, dans le prolongement de l'axe de rotation du moulin, était accrochée à l'autre extrémité, sur la surface extérieure de la meule courante, à 0m,20 environ de l'œillard. Il suffisait, pour faire courir la meule, d'imprimer à la bielle un mouvement conique. Un manuscrit allemand du XIVe siècle donne une reproduction fort intéressante de cette disposition[3].

Il existe encore un autre type de moulin dont l'invention ne semble pas avoir de rapports avec celle des moulins que nous venons de décrire, dont l'usage ne s'est probablement pas répandu, mais que nous tenons à signaler, d'abord pour ne négliger aucun côté de la question, ensuite parce que son mode de construction nous semble être le point de départ de l'invention du moulin à noix.

Dans les traités de Strada et de Bockler[4], dont nous avons déjà parlé, figure le dessin d'un moulin destiné au travail du blé

1. *Bulletin de la Soc. des Antiquaires de France*, 1829, t. VIII, p. 168, pl. V, fig. 5 et 6.
2. Ach. Allier, *L'ancien Bourbonnais* (Moulins, 1838); Le Play, *Les ouvriers européens*, t. III, note F, p. 77.
3. *Archæological Journal*, vol. VII, p. 404.
4. De Strada (1629), *loc. cit.*, pl. 14, 15 et Bockler (1686), *loc. cit.*, pl. 11, 12.

Digitized by Google

(puisqu'un âne est, sur la même gravure, représenté mangeant le son) et qui comporte une auge rayonnée, dans laquelle se meut un sabot, c'est-à-dire une molette demi-sphérique, en bois dur, rayonnée de lames de fer. Un mécanisme simple permettait d'élever ou d'abaisser le sabot dans l'auge pour faire de la farine plus ou moins fine. Ce moulin rappelle, comme on le voit, le moulin à noix, appelé vulgairement moulin à café (fig. 19).

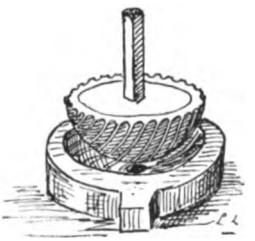

Fig. 19. — Moulin à noix, d'après une gravure du XVIIe siècle.

LE MOULIN A MAIN CHEZ LES PEUPLES MODERNES

Le moulin à main, tel qu'il existait en Gaule, a dû, vers les commencements de l'ère chrétienne, se répandre dans tous les pays, en commençant par ceux qui étaient soumis à la domination romaine ou qui pouvaient subir l'influence des Romains. Ce moulin est resté, depuis des siècles, identique à lui-même, et c'est avec le même caractère que nous le retrouvons en Algérie, en Tunisie, en Égypte [1], au Maroc, en Palestine et même au Zambèze [2], où il est d'un usage journalier. Ce sont les femmes ou les servantes qui sont chargées de moudre le blé dur. La meule est placée sur le sol. Elle est entourée soit d'une corbeille, soit d'un linge, soit d'un cuir destiné à recevoir le blé réduit en farine.

La femme qui doit la faire tourner s'assied de façon à ce que la meule soit comprise entre ses jambes ; d'une main elle imprime au bâton et à la meule supérieure le mouvement rotatif ; de l'autre, elle introduit dans l'œillard le blé qui doit être moulu (fig. 20).

La forme de ces meules est souvent celle de deux pierres plates ; quelquefois la meule supérieure est conique, mais la surface travaillante est plate et la pierre a la forme d'une molette à broyer

1. Conservatoire des Arts et Métiers (Don de M. Livache).
2. Guyot, *Voyage au Zambèze* (Nancy, 1889), p. 105, pl. XII.

Digitized by Google

les couleurs, qui serait percée verticalement en son centre pour l'introduction des grains[1].

Le moulin à bras est employé même en Europe[2] dans certaines parties de la Russie, en Norvège, en Suède, en Irlande[3], en Écosse, en Islande, etc., ainsi que parmi les tribus pauvres du nord de l'Afrique. Il répond à une nécessité économique ; la mouture reste, chez ces peuples peu fortunés, une industrie domestique.

M. et Mme Dieulafoy[4] ont fait connaître qu'en Perse le grain

Fig. 20. — Mouture du blé dur à Biskra (d'après une photogr. du cap. Pujat).

n'était pas broyé autrement. Là, comme aux Indes[5], comme dans d'autres contrées de l'Asie, c'est la femme qui est chargée des soins de la mouture. Les meules sont petites parce que les tribus qui en font usage sont nomades, et la meule, comme tous les instruments de ménage, doit pouvoir être transportée à dos de mulets.

LE MOULIN MÉCANIQUE

L'application des procédés mécaniques à la mise en mouvement de la meule courante devait amener, ainsi que l'on en pourra

1. Musée ethnographique du Trocadéro à Paris.
2. Tournefort, *Voyage du Levant*, t. I, p. 402.
3. Graves, *Archæological Journal*, vol. VII, p. 393 et 395.
4. Dieulafoy, *Le Tour du Monde*, 1885, t. I, p. 95.
5. *The American Miller*, vol. XIV, p. 699.

Digitized by Google

juger dans le cours de ce paragraphe, des modifications importantes dans les dimensions, la forme et le mode de construction de celle-ci.

La force produite par l'écoulement de l'eau a été utilisée de longue date pour faire économiquement tourner les appareils du moulin. Dans certaines circonstances, on a pu employer soit les hommes, soit les animaux pour actionner un mécanisme compliqué qui transmettait son mouvement à une grande meule. Enfin, on a, comme chacun sait, emmagasiné la force du vent pour produire le même travail.

L'application de la vapeur est toute moderne et n'a pas d'histoire.

Il est à présumer que le moulin à eau a été imaginé au début du Ier siècle avant J.-C., car on ne trouve mention de son existence que dans les auteurs contemporains d'Auguste. Strabon cite comme un fait remarquable, et par conséquent probablement nouveau, que l'on voit à Cabires, ville du Pont cappadocien, près du palais de Mithridate, un moulin à eau : ἐν δὲ τοῖς Καβείροις τὰ βασιλεία Μιθριδάτου κατεσκεύαστο καὶ ὁ ὑδραλέτης καὶ τὰ ζωγρεῖα[1].

Les Celtes connaissaient le moulin à eau, leurs codes en font mention[2].

Nous savons aussi[3], par une épigramme d'Antipater, qu'au dernier temps du règne d'Auguste le moulin à eau était en Grèce chose nouvelle. Palladius conseille d'utiliser à la rotation des moulins les eaux qui s'écoulent des bains. Lucrèce parle de roues que l'eau faisait agir et d'augets fixés à l'extrémité des rayons[4].

1. Strabon, lib. XII, cap. III, p. 476 (éd. Didot).

2. *Economie publique et rurale des Celtes, des Germains et des autres peuples du Nord.* Genève, 1818, p. 554.

3. « Femmes qui fatiguez vos bras à moudre le blé, reposez-vous : laissez les coqs chanter au lever de l'aurore et dormez à votre aise : ce que faisaient vos mains laborieuses, les Naïades le feront : Cérès leur a ordonné ; déjà elles obéissent, elles s'élancent au sommet d'une roue et font tourner un essieu. L'essieu, par les rayons qui l'entourent, fait tourner avec violence la masse pesante des meules qu'il entraîne... Nous allons jouir sans peine des doux présents de Cérès » (*Anthol. grecque*, manuscrit palatin, trad. par Dehèque. Hachette, 1863, I, p. 313).

4. *Ut fluvios versare rotas atque hausta videmus* (Lucrèce, V, v. 517).

Digitized by Google

Vitruve, son contemporain, décrit le moulin à eau, tel, pour ainsi dire, que nous le connaissons aujourd'hui : « Sur l'axe horizontal de la roue à aube, se trouve une roue dentée (*tympanum dentatum*) qui tourne en même temps que la roue (*versatur cum rota pariter*). Cette roue verticale engrène (*continetur*) sur une autre disposée horizontalement, plus grande que la première, et qui donne aux meules leur mouvement circulaire[1]. »

Des moulins à eau se construisirent de tous côtés et se montrèrent assez nombreux en Italie, aux IVe et Ve siècles, sous les règnes d'Honorius et d'Arcadius, pour que la loi s'en fût préoccupée[2]. On les établissait, non sur les fleuves et les grandes rivières, mais sur les ruisseaux et les aqueducs. Procope, qui est mort en 565, nous montre des moulins construits sur le Janicule et mus par les eaux des aqueducs[3]. Ce fut vers cette époque, en 537, que Bélisaire, assiégé dans Rome par Vitigès, roi des Ostrogoths, apprenant que l'ennemi venait de couper l'eau qui alimentait les moulins de Rome, « fit attacher deux câbles aux deux bords du Tibre, au-dessous du pont, et retint, avec les câbles, deux grands bateaux, à deux pieds de distance l'un de l'autre, à l'endroit où l'eau sort avec le plus de violence de dessous la grande arche ; puis il posa les meules sur les bords des deux bateaux et mit la machine qui les fait tourner. Il disposa plusieurs bateaux et plusieurs machines de la même façon, lesquelles l'eau faisait tourner, de sorte qu'elles fournissaient assez de farine pour la nourriture de Rome. Les Goths, ayant été avertis de cette invention de Bélisaire, jetèrent sur la rivière quantités d'arbres et de corps morts, qui suivaient le fil de l'eau et tombaient dans les moulins en arrêtant le travail. Mais ce général, pour y remédier, attacha de grandes chaînes au-dessus qui retenaient les corps morts et les arbres ».

De l'Italie, les moulins se sont répandus en France. La loi Salique, édictée pendant le règne de Dagobert Ier (628-638), en

1. Vitruve, X, 10.
2. Code Théodosien, *De canone frumentario*.
3. Procope, *De bello Gothico*, I, 19 (trad. Cousin, p. 577).

Digitized by Google

parle[1]. La mention de leur apparition en Suisse date de l'année 543, époque à laquelle, d'après l'évêque Marius d'Aventicum, les moulins genevois furent emportés par les eaux[2].

Le mécanisme extérieur du moulin ne semble pas s'être modifié à travers les siècles qui nous séparent de cette époque, et l'on retrouve chez les auteurs qui se sont échelonnés depuis, dans les documents écrits, des expressions qui nous sont encore familières.

Les roues étaient en bois, munies extérieurement de palettes ou aubes en bois également. Elles étaient mises en mouvement soit par le passage de l'eau au-dessous d'elles, soit par la chute de l'eau sur les aubes supérieures. Dans ce cas, il fallait faire une retenue, *clausuram in aqua.*

La roue à aubes est arrivée jusqu'à nous sans subir de modifications importantes.

On est fort étonné de retrouver, dans les gravures du XVIIe siècle[3] et même du XVIe[4], à côté de ces roues à aubes, des machines motrices hydrauliques, dont la construction rappelle celle des turbines modernes.

Le mouvement produit par la roue à aube se transmet à un arbre horizontal, dit *gésant* ou *tournant*; sur cet arbre est monté verticalement le *rouet*, véritable roue d'engrenage. Ce rouet est formé de quatre pièces de bois, dites *chanteaux*, assemblées en carré, et dont la surface extérieure est courbe et représente un quart de cercle. Ces chanteaux sont reliés à l'arbre tournant au moyen de quatre pièces en croix ; ce sont les *embrasures* ou *croisées du rouet.* Tout autour de ce rouet sont disposées des chevilles saillantes qui engrènent sur la *lanterne.* Celle-ci, qui fait l'office

1. *Si quis mulinum aut qualemcumque clausuram in aqua facere voluerit, sic faciat ut nemini noceat. Si autem nocuerit, rumpatur usque dum noceat. — Si ambae ripae suae sunt, licentiam habeat; si autem una alterius est, aut roget aut comparet* (Vasseur, *Les moulins féodaux*, Caen, 1873).

2. Keller, *Ind. des ant. suisses*, 1876, p. 728.

3. De Strada, pl. 6-18-83, et de Bockler, cités plus haut, pl. 23, 44, 50.

4. Jacques Besson, *Théâtre des Industries* (1579), pl. 28 (Bibliothèque du Conservatoire des Arts et Métiers).

Digitized by Google

de pignon denté, est formée de deux pièces de bois circulaires, appelées *tourtes*, placées horizontalement, distantes de 0m,40 environ, et reliées entre elles par des baguettes de bois dur, dites *fuseaux*, qui sont accrochées au passage par les chevilles du rouet. La lanterne est traversée verticalement par le *gros fer*. Celui-ci est à section carrée et repose sur un *pas* ou *crapaudine* ; cette crapaudine peut être relevée ou abaissée, de façon à modifier la distance qui existe entre les meules.

Le gros fer est aminci à la partie supérieure (fig. 21) — c'est la *fusée* — et se termine par une pièce de fer à section carrée, dite *papillon*. Le gros fer traverse la meule *gisante* ou *gissante* entre des *boîtes* et *boîtillons* de bois qui garnissent le trou de la meule

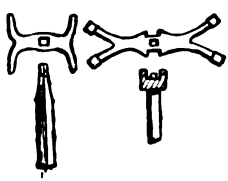

Fig. 21. — Anilles et gros fers d'un moulin à eau (XVIIIe siècle).

et empêchent le grain de passer de ce côté. D'autre part, dans l'œillard de la meule courante, est scellée une pièce de fer à quatre branches, dite *anille* ou *nille*, présentant en son milieu un trou carré, et c'est ce trou carré qui reçoit le papillon du gros fer.

Plus tard, à la fin du XVIIIe siècle, la partie centrale de l'anille a été échancrée, de façon à s'encastrer dans les deux branches d'une pièce de fer, le *manchon*, dont on coiffait le gros fer ; l'entraînement de la meule supérieure se faisait alors plus aisément.

Les deux meules sont entourées d'un cercle de bois, dit *archure*, mais l'archure ne formait pas, même au XVIIIe siècle, comme aujourd'hui, une véritable caisse recouvrant les meules ; les meules étaient simplement cachées par des planches de bois, les *couverceaux*, qui étaient posés sur l'archure.

Au-dessus de la meule, comme aujourd'hui d'ailleurs, se trouve la *trémie* et, au-dessus d'elle, l'*auget*, dont on peut faire varier

Digitized by Google

l'inclinaison, suivant le débit que l'on veut obtenir. Cet auget est animé d'un mouvement de va-et-vient dans le sens horizontal et opposé à la direction dans laquelle glisse le blé, par l'intermédiaire d'une pièce de bois, le *frayon*; celui-ci, vertical, reposant sur l'anille et tournant avec lui, portant des palettes de bois saillantes, vient à tout instant déranger la position d'équilibre de l'auget. La trémie et l'auget sont portés par des traverses en bois horizontales qui, elles-mêmes, sont soutenues par des montants verticaux, *trayons* et *porte-trayons*, *trumions* et *porte-trumions*.

Le mécanisme des moulins qui ont pu être mus par l'effort de l'homme ne serait pas, si l'on consulte les gravures qui nous sont parvenues, essentiellement différent. C'était tantôt au moyen de leviers, agissant sur des bielles articulées, tantôt au moyen de manivelles fixées sur le moyeu d'une roue, tantôt en obligeant les hommes à marcher à la surface d'un plateau, ou dans l'intérieur d'une roue qui se dérobait sous leurs pieds, que l'on parvenait à faire tourner le moulin. Ces mécanismes n'étaient guère pratiques, et il y a lieu de penser que les gravures qui nous ont légué ces procédés de mise en mouvement des moulins représentaient plutôt ce que l'on pouvait réaliser que ce qui l'avait été[1].

Il en est de même des moulins à poids. Par l'un des procédés énumérés plus haut, on enroulait autour d'un treuil une corde, à l'extrémité de laquelle était fixé un poids, et la chute de ce poids faisait tourner la meule[2].

Les manèges mus par des animaux donnaient certainement des résultats plus pratiques et pouvaient être avantageusement employés là où il n'y avait pas d'eau. Les animaux faisaient tourner un arbre vertical, sur lequel était calée horizontalement une grande roue dentée, et celle-ci engrenait directement sur la lanterne du moulin.

1. De Strada, Bockler, *loc. cit.*, *passim*
2. *Ibid.*

Digitized by Google

Les moulins à vent ont eu une grande place dans le développement de l'industrie meunière. Leur origine semble moins ancienne que celle des moulins à eau ; car Vitruve, qui nous a laissé un tableau très complet des connaissances industrielles de son époque, n'en parle pas. On dit qu'ils ont été importés d'Orient, au moment des Croisades, en France et en Angleterre, vers le milieu du XIe siècle. On connaît une charte de 1105, dans laquelle Guillaume, comte de Mortain, autorise Vidal, abbé de Savigny, à établir dans les diocèses de Bayeux, Évreux et Coutances, un moulin à vent, *molendinam ad ventum*[1].

Mongez fait remarquer que la première Croisade date de 1095, et que dix années n'auraient probablement pas suffi pour généraliser l'emploi du moulin à vent. Heringius prétend même que les moulins à vent ont été utilisés en Bohême au VIIe siècle[2].

Le mécanisme des moulins à vent, à en juger par les documents que nous possédons, ne différait pas autrefois sensiblement de ce qu'il est aujourd'hui.

La meule supérieure est, comme dans le cas du moulin à eau, soutenue, grâce à son anille, par le papillon du petit fer, c'est-à-dire du fer qui traverse verticalement la meule inférieure ; mais celui-ci ne lui communique pas le mouvement.

Les ailes qui se trouvent à la partie supérieure du moulin entraînent un arbre *gésant*, qui n'est pas horizontal, mais incliné, en général d'environ $0^m,10$ par mètre ; le rouet est monté perpendiculairement à l'arbre, et il engrène sur une lanterne, dont les deux *tourtes* sont inégales de diamètre et les fuseaux disposés suivant un tronc de cône. A l'intérieur de cette lanterne est fixée une pièce de fer, présentant, vers la partie basse, deux mâchoires qui saisissent l'anille dans sa partie étranglée et mettent en mouvement la meule courante (fig. 22).

La transmission mécanique de la force nécessaire pour faire tourner la meule permettait d'en augmenter la vitesse de rotation

1. *Annales des Bénédictins*, d'après Mongez, *Mém. de l'Institut*, 1818, p. 44.
2. Heringius, *De molendinis*, 1663, d'après Mongez, *ibid.*

Digitized by Google

et d'amener celle-ci à être de 50 ou 60 tours à la minute. Elle permettait également de mettre en œuvre des meules d'un diamètre plus grand que les meules à main.

La conséquence rationnelle de ces deux progrès a conduit les constructeurs de moulins à modifier la surface travaillante des meules.

Les grains, grâce à la force centrifuge dont ils étaient animés, sous l'influence de la vitesse de rotation de la meule, gagnaient d'eux-mêmes la périphérie. La longueur du trajet qu'ils avaient à effectuer leur laissait le temps de subir l'action broyante des pierres, et, dans ces conditions, la meule gisante, avec la forme

Fig. 22. — Anille et fers d'un moulin à vent (XVIIIe siècle).

conique, n'avait plus de raison d'être ; la meule devait être plate.

On trouve, en effet, des meules du moyen âge qui ont jusqu'à $1^m,10$ de diamètre et dont la surface ne présente aucun relief[1].

Les meules du XVIIIe siècle sont en général plates. Quelques-unes, comme celles dont l'*Encyclopédie* nous a laissé la description, étaient très légèrement coniques (9 lignes, c'est-à-dire $0^m,020$ de relief pour une meule de 6 pieds, c'est-à-dire $1^m,95$). La meule supérieure était naturellement creuse ; mais le constructeur lui donnait plus de creux que l'autre meule n'avait de relief (1 pouce, c'est-à-dire $0^m,027$ au lieu de $0^m,020$), de façon à permettre au grain débité par l'œillard de s'engager plus aisément entre les deux meules.

Ainsi donc, les meules sont devenues plates le jour où on a pu, grâce au moyen mécanique, augmenter le diamètre des surfaces travaillantes et augmenter également la vitesse de rotation.

1. Musée de Moulins.

Digitized by Google

Nous sommes loin du point de départ de la meule romaine, qui ne pouvait être autre que conique; la lenteur avec laquelle le *catillus* tournait sur la *meta* n'aurait pas permis au grain et à ses produits moulus de s'échapper, si les deux surfaces râpantes eussent été plates.

C'est encore dans ce but, et pour qu'elle soit facilement entraînée, que l'on donnait à la meule supérieure une faible épaisseur. Au contraire, la meule inférieure, le *gîte,* était une pierre très épaisse que le meunier pouvait considérer comme inusable. La meule inférieure était, en général, d'un diamètre supérieur à la meule courante, de façon à retenir la farine qui, sous l'influence de la force centrifuge, tend à s'échapper dans l'archure.

La construction des meules sans aucun relief n'est devenue générale qu'à partir de l'adoption du rayonnage rationnel.

Sans doute, comme nous l'avons montré plus haut, les meules romaines et gallo-romaines étaient rayonnées, c'est-à-dire creusées de canaux dirigés suivant les rayons; mais l'expérience et le calcul montrent que le rayonnage n'est rationnel que si ces canaux sont tangents à un petit cercle intérieur à l'œillard. Quelques meules gallo-romaines ont été trouvées rayonnées de cette façon (fig. 18). Le rayonnage rationnel n'était donc pas chose nouvelle quand il a été imaginé en Angleterre, en 1828, puis introduit en France, en 1834.

Le rayonnage avait pour but de conduire le grain à la périphérie, d'aider, par conséquent, au mouvement que lui imprimait la force centrifuge; dans ces conditions, il était inutile de donner à la meule gisante une surface conique, et, à partir de ce moment, le moulin est à meules plates.

Le rayonnage avait pour but également de permettre le sectionnement du grain, de donner à la meule du mordant. Or, à cette époque, on rejetait les pierres dures, parce qu'elles ne présentaient pas assez de cavités, dites *éveillures.* Elles étaient trop *pleines*, le grain y glissait et ne s'y coupait pas. L'adoption du rayonnage rationnel permettait l'emploi de ces pierres dures dans la construction du moulin, puisque les rayons remplaçaient

Digitized by Google

avantageusement les éveillures. C'était là un réel progrès, car le moulin, fait de pierres dures, allait s'user moins vite.

Mais une révolution en entraîne une autre. Les meules étaient jusqu'ici monolithes. Or, on ne pouvait espérer trouver, sur une grande surface, des pierres dures qui fussent assez homogènes pour s'user également ; on a alors été amené à construire la meule en plusieurs morceaux, dits *carreaux*, taillés dans des échantillons de pierre de même dureté et assemblés au moyen de ciment.

Cette manière de faire réalisait une économie considérable.

L'invention n'est peut-être pas nouvelle ; au moyen âge, on a usé, paraît-il, de ce mode de construction. Au commencement du siècle, les Bretons venaient chercher, à nos carrières de La Ferté-sous-Jouarre, des fragments que l'industrie rejetait, et qu'ils savaient assembler pour la construction de leurs meules.

Telles sont les considérations qui ont amené le meunier à modifier, dans sa forme et ses dimensions, la meule romaine. La meule gallo-romaine, plus légère, plus mobile, était devenue moins conique ; l'adoption des procédés mécaniques à la rotation du moulin avait encore aplani sa surface ; l'adoption du rayonnage a achevé de l'aplanir. Elle a déterminé l'emploi des pierres dures à la construction du moulin et fait adopter un nouveau mode de construction par carreaux assemblés.

La meule domestique est devenue la meule industrielle. Le modèle est, dès lors, pour ainsi dire définitif ; car la meule de pierre, remplacée aujourd'hui, presque partout, par le broyeur à cylindres, ne sera probablement plus l'objet du perfectionnement de nos inventeurs. Son histoire touche à sa fin.

L. Lindet,
Docteur ès sciences physiques,
Professeur de Technologie agricole à l'Institut national agronomique.

Digitized by Google

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DE BYZANCE

Leçon d'ouverture à la Faculté des Lettres de Paris.

MESSIEURS,

Mes premières paroles, en commençant ce cours, doivent être des paroles de remerciement : pour le Doyen et les Professeurs de la Faculté des Lettres, qui ont souhaité que l'histoire byzantine fût enseignée en Sorbonne; pour M. le Directeur de l'Enseignement supérieur et M. le Ministre de l'Instruction publique, qui ont accueilli ce désir et l'ont réalisé. J'y dois ajouter, en ce qui me touche personnellement, des paroles de profonde reconnaissance pour tous ceux, — parmi lesquels il m'est particulièrement agréable de rencontrer plusieurs de mes anciens maîtres, — pour tous ceux, dis-je, qui ont songé à me confier l'honneur et la charge d'inaugurer dans une Université française cet enseignement nouveau, qui ont pensé qu'à défaut du talent, du moins la bonne volonté ne me manquerait ni le zèle pour tâcher de montrer combien cette histoire de Byzance, si mal connue, si mal jugée, mérite, quand on l'étudie plus attentivement, plus de sympathie et d'estime. Et ce n'est point seulement parce qu'elle est en elle-même colorée, pittoresque, dramatique à plaisir; ce n'est point seulement par l'éclat prestigieux du décor, par la variété des épisodes, par la valeur ou la séduction des caractères, par la splendeur de la civilisation, que Byzance doit attirer la curiosité de l'historien et de l'artiste. Par les grandes idées qu'elle éveilla, par la large influence qu'elle exerça sur l'Orient tout entier, par les problèmes politiques qu'elle posa, cette vieille histoire oubliée, redevenant parfois presque contemporaine, mérite encore l'attention des politiques et des hommes d'État. Et si

Digitized by Google

j'ajoute enfin que nous avons en France des raisons particulières de nous intéresser à ces recherches, qu'en les poursuivant nous ne faisons en somme que reprendre la tradition interrompue des grands érudits français du XVIIe siècle, ne sont-ce point là des titres suffisants pour recommander à notre curiosité, à notre attention, à notre sympathie l'étude des choses de Byzance? C'est ce que, sans tarder plus, je voudrais rapidement expliquer aujourd'hui.

I

Il y a des mots mal famés : le mot *byzantin* est de ce nombre. Quand les parlements s'oublient en débats oiseux et inutiles, le journalisme pour les condamner a une expression toute faite : il parle de « discussions byzantines ». Quand le protocole s'amuse en des raffinements d'étiquette, la presse pour le railler a une épithète courante : elle parle de « cérémonial byzantin ». Chez les meilleurs esprits mêmes, le mot de *byzantinisme* éveille je ne sais quelle idée fâcheuse de querelles compliquées et fastidieuses, d'interminables disputes sur la place d'une conjonction ou d'une virgule; et vous savez tout ce que sous-entend de mépris le terme de « mœurs du Bas-Empire ». Un peuple de théologiens subtils, d' « idiots bavards », comme dit Taine, emmaillotté dans un cérémonial vieilli, oubliant dans de vaines discussions et pour des formules creuses les nécessités les plus poignantes de la vie d'une nation, voilà, pour la plupart d'entre nous, l'idée que nous nous formons de Byzance. Inconscient et tenace effet de rancunes séculaires, obscur ressouvenir de passions théologiques évanouies, nous jugeons toujours les Byzantins comme firent les Croisés, qui ne les comprirent point, et les papes, qui les excommunièrent. Depuis Voltaire et Montesquieu, c'est un lieu commun de l'histoire de représenter l'empire grec d'Orient comme l'héritier dégénéré et lamentable de l'empire romain; et c'est un lieu commun de l'éloquence de rappeler l'exemple de ces Byzantins de la décadence, qui disputaient sur des futilités, au

Digitized by Google

moment où Mahomet II était aux portes de Constantinople. Et voilà comment, sous une anecdote banale et une épithète courante, on écrase dix siècles d'une histoire qui fut souvent glorieuse, intéressante toujours, dix siècles d'une civilisation qui fut peut-être la plus brillante et la plus raffinée du moyen âge.

Sans doute, pour avoir acquis si mauvais renom, Byzance a eu ses défauts et ses vices, qu'il serait puéril de vouloir dissimuler. Elle a connu les révolutions de palais, les coups d'État et les séditions militaires, en quoi elle ressemble fort, au reste, à la Rome des Césars. Elle a aimé furieusement les jeux du cirque, en quoi elle ne diffère guère non plus de la Rome impériale, et peut-être s'est-elle plus vite que sa grande devancière dégoûtée de ces dangereux plaisirs. Elle a eu, malgré l'élégance de sa civilisation, des mœurs souvent cruelles et barbares, en quoi elle était du moyen âge, et fort supérieure encore à la plupart des peuples qui furent ses voisins et ses contemporains; elle a produit enfin des âmes viles, des caractères de valets, en quoi elle était un peu de tous les temps. Sans doute aussi, et c'est le grand reproche, elle a aimé jusqu'à la folie les querelles théologiques, et dans ces disputes elle a compromis également les intérêts de l'Église et de l'État. Il vaudrait la peine de rechercher pourtant si nous ne sommes point ici la dupe de nos ignorances. Faisons, si large que vous voudrez, la part à la manie raisonneuse, à la subtilité helléniques : on s'étonnera toujours que des hommes d'État, et qui pensent, allument, pour le stérile plaisir de dogmatiser, d'irréconciliables discordes et des troubles profonds dans leur empire. Les mots et les formules qui servent de ralliement aux partis, dissimulent, on le sait, sous leur forme sommaire, bien des desseins et des ambitions divers : sous les vocables théologiques des Byzantins, des idées, des programmes, des oppositions politiques se cachaient, et la raison d'État, bien plus que le désir d'innover en matière de foi, a le plus souvent inspiré en ces délicats problèmes la conduite des empereurs. Aussi bien, dans cet empire cosmopolite, où l'unité de croyance

Digitized by Google

était le seul élément de cohésion, où l'orthodoxie, comme on l'a dit, tenait lieu de nationalité, est-il surprenant que les questions religieuses aient été au premier chef des questions politiques, et avons-nous alors le droit de juger vaines ces disputes, simplement parce que nous ne les comprenons pas? Et à supposer enfin — ce que je nie — que ces défauts et ces vices soient particuliers à Byzance, et aussi réels que les imagine notre ignorance, est-ce à dire que, d'un bout à l'autre de leur longue existence de peuple, les Byzantins soient demeurés identiques à eux-mêmes, et que nous devions accabler d'une condamnation commune, avec ceux du XIVe et du XVe siècle, qui furent parfois — moins qu'on ne dit — faibles et misérables, leurs grands devanciers du VIe, du Xe ou du XIIe siècle, les contemporains des Justinien, des Basile, des Comnènes. Monotonie, immobilité, attitudes hiératiques, ce sont les mots dont on a longtemps exécuté l'art byzantin : gardons-nous de les appliquer à l'histoire de Byzance et de confondre en un commun mépris tous les hommes et tous les temps. Il y a quelque banalité vraiment à nous représenter toujours, à n'importe quel siècle de son histoire, une Byzance éternellement décadente, sensuelle et dévote, sanguinaire et compliquée, inerte et ennuyeuse, où figurent invariablement un assassinat d'empereur, une émeute populaire, un concile et une course à l'Hippodrome. Il existe une autre Byzance, plus vraie, plus intéressante aussi et plus vivante, riche en grands spectacles et en glorieuses figures, capable d'énergie et d'effort, de plaisirs délicats, de haute culture artistique et intellectuelle. Celle-là, on ne peut la peindre ni la juger en bloc, car elle a vécu de longs siècles, et comme tout organisme vivant, elle s'est transformée d'âge en âge; et l'on ne saurait non plus la juger selon nos idées modernes ou par comparaison avec les souvenirs écrasants de Rome et de la Grèce; car elle fut, comme on l'a dit, « un État du moyen âge, placé sur la frontière extrême de l'Europe, aux confins de la barbarie asiatique » Mais cet État, quoi qu'il fût, a été grand.

1. A. Rambaud, *L'Empire grec au* X*e siècle*, p. VII.

Digitized by Google

II

Considérez, je vous prie, cette histoire de dix siècles, durant lesquels cet empire a soutenu sans fléchir l'assaut de toutes les barbaries. Tour à tour Goths et Huns, Avars et Slaves, Perses, Arabes, Bulgares, Russes, Hongrois, Normands, ont donné l'assaut aux frontières byzantines : tous sont venus se briser contre les murailles de la ville « gardée de Dieu ». Certes, à côté des heures de gloire, cet empire a connu les heures de décadence ; plus d'une fois, pressé de toutes parts, dépouillé de ses provinces, il s'est vu presque réduit à l'enceinte crénelée de sa capitale : toujours il a trouvé en lui-même des réserves inattendues de vitalité et d'énergie. Avec Justinien, il a, non sans fierté, revendiqué l'antique héritage de Rome et refait pour près de deux siècles de la Méditerranée un lac romain. Avec les empereurs que l'on flétrit du nom d'Iconoclastes, il a brisé en Orient l'élan de l'Islam, vers le temps même où Charles Martel sauvait l'Occident et la chrétienté à Poitiers. Avec les grands souverains de la maison de Macédoine, il a sur les monts du Taurus contenu l'invasion arabe et reporté jusqu'en Syrie ses armes victorieuses ; il a écrasé les Russes sur le Danube, tenu en échec les Petchenègues et les Khazars, noyé dans le sang le puissant royaume de Bulgarie. Avec les Comnènes, il a lutté non sans gloire contre les barbares d'Orient et d'Occident. Vainement, dans la tourmente de la quatrième Croisade, l'empire a paru sombrer et périr ; vainement un comte de Flandre s'est assis sur le trône des Porphyrogénètes ; à Nicée, à Trébizonde, en Épire, la nationalité byzantine s'est reconstituée, et moins de soixante ans après la crise de 1204, Michel Paléologue rentrait en maître dans la ville de Constantin. Sans doute, un jour est venu où la monarchie épuisée s'est écroulée sous les coups des Turcs : mais avant la catastrophe finale, dont l'hostilité ou l'indifférence de l'Occident latin sont responsables autant et plus que Byzance même, combien trouve-t-on dans cette existence de peuple de renaissances

Digitized by Google

inattendues et éclatantes où, selon l'expression d'un chroniqueur, « l'Empire, cette vieille femme, apparaît comme une jeune fille, parée d'or et de pierres précieuses ». La monarchie byzantine a vécu — ce qui n'est pas un si mince mérite — et ce n'est point là le simple effet d'un hasard heureux. Par sa valeur militaire, à plusieurs reprises, elle a sauvé l'Europe : et il faut bien qu'elle ait eu en elle autre chose que des vices pour avoir, parmi tant de périls, survécu de mille ans à l'empire romain d'Occident.

Tel est le cadre sommaire de cette histoire : en voici le décor maintenant. Il existe un curieux livre, qui date du xe siècle, et où un empereur n'a point dédaigné de décrire les splendeurs, les minuties et les pompes de la vie officielle à Byzance : c'est le livre des *Cérémonies*. On peut l'ouvrir presque au hasard : à chaque page on trouvera le tableau — qui semble détaché parfois d'un conte des *Mille et une Nuits* — des processions magnifiques, des réceptions solennelles, des fêtes étranges et somptueuses qui, par les rues de la capitale, sous les voûtes de Sainte-Sophie, dans les salles du Palais sacré, déroulaient incessamment le pittoresque spectacle d'un luxe prodigieux. A travers les galeries et les appartements tout tendus de brocart, de soie et de tapisseries, sur les pavés de marbre couverts de tapis d'Orient ou jonchés de feuilles de roses, s'alignent, en une hiérarchie multicolore, les soldats des gardes cuirassés d'argent, tenant en main le bouclier d'or, les Varangiens gigantesques portant sur l'épaule la lourde hache à deux tranchants, les fonctionnaires palatins et les dignitaires auliques, aux armures rehaussées de dorures, aux tuniques étincelantes de broderies, aux vêtements de pourpre et d'or. Dans le grand triclinium de la Magnaure, où s'étalent au regard les joyaux du trésor impérial, où les pièces d'orfèvrerie ancienne, les couronnes étincelantes d'émaux et de pierreries, les lourdes dalmatiques brodées de figures merveilleuses rappellent un long passé de splendeur et de gloire, se dresse au fond d'une abside le trône d'or de l'empereur. A ses pieds, sur l'estrade, deux lions d'or sont couchés ; derrière lui, un platane d'or

Digitized by Google

étend son ombre et des oiseaux d'or émaillé se reposent sur les branches ; à ses côtés, de hauts dignitaires portent les insignes et les bannières de l'empire ; et quand le *basileus* apparaît, salué par les acclamations traditionnelles, parmi les hymnes que psalmodient, au son de l'orgue d'or, les chantres des Saints-Apôtres et de Sainte-Sophie, quand, devant la cour prosternée, il prend place sur le trône, si éblouissant d'or et de gemmes qu'à peine on ose le regarder, si chargé de pierreries et de lourdes étoffes d'or qu'à peine entrevoit-on son visage, il semble, dans son impassibilité magnifique, l'émanation vivante de la divinité, une icône sainte bien plus qu'un homme. Pour rehausser cette majesté suprême, surtout pour frapper de stupeur les envoyés barbares que députent à Byzance les princes étrangers, cet appareil splendide semble trop faible encore ; on y joint des prodiges de mécanique, de véritables trucs de féerie. Au moment où l'ambassadeur entrait dans la salle d'audience, les oiseaux perchés sur l'arbre d'or commençaient à voleter et à chanter, les lions accroupis se dressaient et mêlaient à l'harmonie grandissante des orgues un sonore et métallique rugissement ; et pendant que, couché à plat devant le trône d'or, l'ambassadeur rendait au *basileus* l'hommage de l'*adoration* prescrit par l'étiquette, l'empereur était, avec son trône, enlevé au dessus de terre, et par un brusque changement de décor, il apparaissait, comme en une apothéose, balancé dans les airs et revêtu d'un costume nouveau, aux yeux du barbare relevé et stupide d'étonnement.

Je pourrais à plaisir multiplier ces descriptions : vous montrer les cortèges de triomphe, où l'empereur traversait sa capitale parmi les jonchées de fleurs, les hymnes de victoire, l'illumination des torches et les chants cadencés des factions ; vous décrire les cérémonies de l'Hippodrome où, sur la tête inclinée des rois vaincus, le *basileus* posait fièrement son talon chaussé de pourpre, au bruit des acclamations qui, par-delà le Bosphore, jusqu'à la côte d'Asie, portaient l'éclat insolent de la joie populaire ; vous raconter ces festins merveilleux, où l'on poussait si

Digitized by Google

loin la recherche de l'étrange et du colossal, que les plats d'or gigantesques, si lourds que dix hommes ne les pouvaient porter, descendaient des plafonds sur la table impériale. Je pourrais vous peindre ces offices solennels qui dans Sainte-Sophie, tout éblouissante de l'éclat des pierreries et du flamboiement des cierges, déroulaient sous les coupoles d'or la pompe des processions sacrées ; vous dire enfin la vie des camps byzantins, l'existence rude et agitée, pittoresque et héroïque des *stradiots* et des *akrites* qui gardaient la frontière, et les anecdotes contées sous la tente, dont un petit livre du XIe siècle, récemment découvert, nous a conservé quelques curieux exemplaires. Mais j'ai hâte d'en venir aux hommes qui animèrent ce décor incomparable, à la pièce, souvent dramatique et poignante, qui s'y est jouée.

Ici encore, parmi tant de figures qui peuvent attirer l'intérêt, la curiosité ou l'admiration, l'embarras est de choisir. J'essaierai, dans de prochaines leçons, d'esquisser les portraits d'un Justinien, d'une Théodora, des grands généraux et des grands ministres qui illustrèrent et soutinrent leur gouvernement. Pour vous montrer aujourd'hui ce qu'enfermait de contrastes, de hautes qualités et de faiblesses une âme byzantine, je chercherai un exemple dans une autre période de l'histoire : ce sera celui de cet empereur Nicéphore Phocas, dont M. G. Schlumberger, dans un beau livre, a fait il y a quelques années revivre les traits et la gloire. Admirable soldat, général incomparable, il avait, avant de parvenir au trône, passé sa vie entière dans les camps, aimant par dessus tout son métier militaire, capable de toutes les fatigues et de toutes les audaces guerrières, dur aux autres comme à lui-même, adoré des troupes qu'enflammait sa rude et mâle éloquence, que sa magnifique bravoure entraînait à travers tous les périls. Mais sous cet extérieur de soldat froid et calme, sous des dehors taciturnes et sombres, dormait une âme profondément passionnée. Une dévotion ardente, exaltée encore par des tristesses intimes, l'avait pour un temps incliné au mysticisme : comme tant d'autres de ses contemporains, il avait rêvé d'aban-

Digitized by Google

donner le monde, pour chercher dans la solitude du cloître l'oubli et la paix : et de ce désir irréalisé il garda longtemps des habitudes d'ascète, se plaisant à la compagnie des moines, s'exténuant de jeûnes, couchant sur la dure, enveloppé du cilice que lui avait légué son oncle, un religieux mort en odeur de sainteté. Puis, dans cette âme mobile et troublée, une autre passion, non moins fougueuse, non moins ardente, avait chassé les pieuses visions : un amour insensé avait pris Nicéphore pour la veuve de l'empereur Romain II, pour cette charmante et perverse Théophano, qu'un chroniqueur de l'époque nomme « la plus belle, la plus séduisante, la plus raffinée de toutes les femmes de son temps ». Lui avait alors cinquante ans, le teint noir et hâlé, la barbe déjà grisonnante, la taille courte, presque replète ; pourtant il n'hésita pas. A peine assis par une révolution sur le trône de Byzance, malgré les conseils et la tristesse de ces moines qu'il avait tant aimés, malgré l'intraitable opposition du patriarche de Constantinople, parlant au nom des traditions saintes de cette Église qu'il vénérait, malgré l'injurieuse pénitence que dans Sainte-Sophie, en présence du peuple assemblé, le prélat osa infliger au tout-puissant empereur, malgré son âge, malgré sa prudence, malgré tout, Nicéphore épousa Théophano. Ce que devint cette union mal assortie, je le dirai tout à l'heure : ce qu'il me suffit de noter ici, c'est que ce rude général, une fois maître de l'empire, sut se montrer digne de sa haute mission impériale. Cet homme de guerre se révéla le plus fin, le plus rusé, parfois le plus perfide des politiques ; cet amant passionné, à qui rien ne coûtait pour combler les caprices de Théophano, sut être bon ménager des deniers publics, jusqu'à se faire taxer d'avarice sordide ; surtout il sut s'arracher aux tendres séductions du palais pour reprendre, aux marches de Syrie, la lutte éternelle contre l'infidèle. Sans doute il fut, dans son gouvernement, sévère, dur, parfois impitoyable ; sans doute aussi pour ses soldats, qu'au fond il aimait par dessus tout, il eut parfois des partialités inouïes ; il n'en fut pas moins un grand et glorieux empereur, et son âme compliquée, énergique et dévote, mystique

Digitized by Google

et amoureuse, perfide et passionnée, nous fait apercevoir, comme en un raccourci, le mélange singulier de vertus et de vices que produisait, dans la haute société byzantine, l'éducation à la fois monastique et militaire qui lui était donnée.

Je pourrais dessiner bien d'autres figures de ce monde évanoui : grands empereurs et grands hommes d'État, grands généraux et grands diplomates, savants illustres et courtisans fameux, gens de lettres et gens d'Église, grands barons féodaux et ministres centralisateurs, des âmes honnêtes et fières, comme celles d'un Nicétas ou d'un Eustathe, des âmes de boue, comme celle d'un Psellos, type achevé de l'homme de cour à Byzance, et qui fut, malgré les bassesses du caractère, l'esprit le plus novateur et le plus éminent de son siècle. Depuis une vingtaine d'années, chaque jour des découvertes nouvelles nous font mieux connaître ces personnages, non plus seulement par le récit de leurs actes, mais par les lettres qu'ils ont écrites, par les mémoires qu'ils ont laissés, par les autobiographies où ils se sont plu à nous livrer le secret, un peu apprêté, de leurs âmes : et il serait facile, à la lumière de ces documents, que je ne puis qu'indiquer en passant, de vous montrer tout ce qu'il y eut dans ces caractères de variété pittoresque, de qualités séduisantes, d'originalité puissante et hardie.

Il serait peut-être plus curieux encore d'esquisser quelques-uns des portraits de femmes qui se rencontrent au cours de cette histoire, de composer — en historien — une galerie de « princesses byzantines ». Et ce ne seraient point, comme vous pourriez croire, de pâles et inconsistants fantômes d'Orient, tels que ceux qui passent dans la Stamboul moderne. Ces figures ont leur personnalité bien franche, qui se dessine en un relief souvent saisissant. Vous y trouveriez, pour citer ici les expressions d'un des meilleurs, d'un des plus remarquables parmi les historiens français de Byzance, M. A. Rambaud, « tous les types imaginables de femmes : des femmes politiques, comme Irène l'Athénienne ; des femmes de lettres, comme Eudokia ou comme Anne Comnène ; des femmes galantes, comme Zoé la Porphyrogénète ; et

Digitized by Google

d'autres confites en pureté et dévotion, comme sa sœur Théodora ; et d'autres qui ne songeaient qu'à inventer des combinaisons de parfums, des raffinements de toilette, des recherches de vêtements et de coiffure, pour révolutionner le Tout-Byzance féminin ; celles dont on ne parlait pas et celles dont on parlait trop ; celles dont la porte ne s'ouvrait qu'aux moines martyrs et aux prêtres zélateurs, celles qui admettaient les bateleurs et les diseurs de bonne aventure, et celles dont la fenêtre laissait passer de temps à autre un fardeau humain, cousu dans un sac, qu'engloutissaient les flots silencieux du Bosphore »[1].

Beaucoup de ces belles souveraines, en montant sur le trône impérial, pouvaient se flatter d'avoir réalisé un beau rêve. Comme dans les contes bleus, où les rois épousent les bergères, les empereurs de Byzance contractaient souvent des mariages fort inattendus. Avant de rencontrer Justinien, Théodora avait été danseuse, et pis encore, dit la chronique ; mais jolie, intelligente et fine, elle sut plaire et se faire épouser; bien plus, une fois sur le trône, elle se révéla femme de tête et de conseil, et malgré les calomnies dont son nom est accablé, digne, en somme, de sa prodigieuse fortune. Théophano, dont je parlais tout à l'heure, n'était guère de meilleure famille : malgré les ancêtres illustres qu'on lui découvrit plus tard, elle était fille d'un petit cabaretier de Constantinople ; mais belle à souhait, ambitieuse et rouée, elle tourna la tête à l'héritier du trône ; elle aussi se fit épouser et bientôt, intelligente comme elle était, elle gouverna despotiquement le palais et l'empire. Quand la mort prématurée de Romain II la laissa veuve toute jeune, elle sut, parmi les intrigues d'une cour compliquée et glissante, merveilleusement assurer sa fortune. Malgré les quatre enfants de son premier mariage, elle était plus belle que jamais ; elle n'ignorait point non plus de quelle impression profonde elle avait frappé le cœur de Nicéphore Phocas. Fut-elle, elle aussi, touchée de la passion violente qu'elle avait inspirée? On ne sait : en tout cas, elle n'eut

1. A. Rambaud, *Impératrices d'Orient* (*Revue des deux mondes*, 1891, t. I, p. 838).

Digitized by Google

pas de peine à décider le rude soldat qui l'aimait, d'abord à usurper l'empire, puis à le partager avec elle. Ensuite, elle se lassa de Nicéphore comme elle s'était, dit-on, lassée de Romain II; elle s'éprit, — et ce fut sans doute le sérieux amour de sa vie — pour un héros plus élégant et plus jeune. Ici le roman s'achève en drame, par un assassinat. Par une nuit obscure de décembre, à travers une tourmente de neige, Théophano elle-même introduisit les conjurés au palais et les cacha dans l'appartement des femmes; elle-même prit soin d'endormir les soupçons de l'empereur, et ayant laissé ouverte la porte de la chambre, elle-même donna le signal aux meurtriers. Le temps me manque pour faire ici le tragique récit du crime. J'ajouterai seulement, pour la morale, — l'histoire en a quelquefois — que Théophano fut déçue dans son ambition comme dans son amour. Devenu empereur, Jean Tzimiscès ne se piqua ni de reconnaissance ni de fidélité pour sa maîtresse de la veille, et il rélégua dans un triste exil, où elle devait mourir, la séduisante souveraine dont l'influence avait été fatale à trois empereurs.

Ce sont là, si je puis dire, les broderies de l'histoire: mais combien la trame même en est serrée et forte. Songez que cet empire byzantin est l'héritier direct de celui des Césars, qu'il a reçu et conservé intact le dépôt des traditions romaines, effacées ou altérées dans l'Occident par les invasions barbares; songez — et c'est un des phénomènes les plus remarquables de l'histoire — que seul peut-être, parmi les États européens, il a vu s'accomplir sans brusques secousses, par de lentes et insensibles transformations, l'évolution qui, du monde antique, a fait sortir les nations du moyen âge. Considérez qu'il a posé et tenté de résoudre quelques-uns des plus graves problèmes qui s'imposent à l'attention d'un peuple, rapports de l'État et de l'Église, relations du pouvoir central et des forces dissolvantes, questions féodales, questions sociales, celles qui touchent au régime de la propriété et celles qui touchent à la condition des personnes, qu'il a fondé une administration et un système financier admirables, que sa

Digitized by Google

législation civile et rurale a, pour la première fois, établi des principes qui n'ont prévalu que longtemps plus tard en Occident. Songez enfin que dans les murailles de sa capitale il a entretenu pieusement le flambeau de la civilisation. Alors que les grandes villes de l'Europe moderne n'étaient pour la plupart que de tristes et médiocres villages, Constantinople était la reine des élégances. Sur son marché, véritable centre du monde civilisé, s'accumulaient et s'échangeaient les produits de l'univers. Des mains de ses artisans sortait tout ce que le moyen âge a connu en fait de luxe précieux et raffiné, les étoffes de soie et de pourpre historiées de broderies, les brocarts reluisants d'or, les merveilleuses orfèvreries, les bijoux étincelants de pierreries et de perles, et les coffrets d'ivoire aux sculptures délicates, et les manuscrits aux miniatures splendides, et les bronzes niellés d'argent, et les reliquaires aux émaux cloisonnés d'or. Dans les rues toujours pleines d'une foule bariolée et bruyante, sur les places encadrées de portiques et de palais, s'alignaient les chefs-d'œuvre de la sculpture antique, dépouilles de Rome et de la Grèce; dans les églises aux coupoles démesurées, les mosaïques jetaient des éclairs d'or parmi la profusion des porphyres et des marbres; dans le palais impérial, si vaste qu'il formait à lui seul une cité, la longue suite des appartements étalait un luxe inouï. Pour parer la ville de Constantin, l'art byzantin s'était fait créateur, et il avait combiné en des formules nouvelles l'architecture orientale, l'art antique et la décoration chrétienne; pour entretenir l'amour des lettres, des légions de copistes et de scribes, de savants et d'écrivains, s'étaient formées auprès des maîtres de l'Université de Constantinople et dans les innombrables couvents de la capitale. Aussi, pour le monde entier, Byzance était la grande initiatrice : c'est par elle que l'Occident barbare a pris l'idée d'une vie plus raffinée et plus élégante; c'est par elle que l'Orient slave est proprement né à la vie historique, et les Arabes même, malgré leurs brillantes aptitudes, lui ont dû quelque chose de la splendeur de Bagdad et de Cordoue. Songez que le moyen âge entier a rêvé de Constantinople comme d'une ville de merveilles, entrevue

Digitized by Google

dans un miroitement d'or. On y rêvait sous les froids brouillards de la Norvège, et le long des fleuves russes, par où les aventuriers du Nord descendaient vers l'incomparable « Tsarigrad »; on y rêvait dans les châteaux d'Occident, où les trouvères disaient les merveilles qui décoraient le palais impérial, les enfants de bronze sonnant du cor, et la salle tournante que la brise de mer faisait mouvoir, et l'escarboucle éblouissante qui éclairait les appartements pendant la nuit; on y rêvait encore dans les banques de Venise, en calculant que de leur seule capitale les empereurs tiraient annuellement un revenu de 8.300.000 sous d'or, plus de 550 millions de francs d'aujourd'hui. Et lorsque, de tant de visions caressées, de tant de convoitises excitées, sortit un jour la quatrième croisade, je ne sais pas si le rêve ne fût pas dépassé encore par la réalité : « Or pouvez savoir, dit Villehardouin, que moult regardèrent Constantinople ceux qui oncques ne l'avaient vue; qu'ils ne pouvaient croire que si riche ville pût être en tout le monde, quand ils virent ces hauts murs et ces riches tours dont elle était close tout entour à la ronde, et ces riches palais et ces hautes églises dont il y avait tant que nul ne pouvait croire, s'il ne les vît à l'œil, et le long et le large de la ville, qui de toutes les autres était souveraine. » Et si l'on songe enfin que Constantinople était véritablement, comme on l'a dit, « le Paris du moyen âge », a-t-on droit d'oublier ou de mépriser une civilisation qui a produit de tels prodiges de luxe et d'art, de semblables merveilles de délicatesse et de splendeur?

III

Ce sont là quelques traits de l'histoire évanouie de Byzance ; mais Byzance ne vaut pas moins par ce qu'elle fut dans le passé, que par ce qu'elle a préparé pour l'avenir.

On croit faire aux Byzantins beaucoup d'honneur en déclarant qu'ils furent « les bibliothécaires du genre humain ». Et il est certain en effet qu'en conservant pieusement les traditions et les trésors de l'antiquité classique, ils ont été les initiateurs de la

Digitized by Google

Renaissance; qu'en transmettant à l'Europe moderne les compilations de Justinien, ils ont posé proprement les bases du droit écrit. Ce sont là des services éminents : ce ne sont point les seuls. « Byzance, dit excellemment M. Rambaud, a été pour le monde slave et oriental ce qu'a été Rome pour le monde occidental et germanique. » C'est sous son influence que sont nés à la vie historique les peuples qui couvrent aujourd'hui l'est et le sud-est de l'Europe; c'est elle qui, de ses puissantes mains, a pétri ces tribus sauvages, slaves, bulgares, valaques, magyares, petchenègues ou khazares, pour en tirer la Serbie et la Bulgarie, la Croatie et le Montenegro, la Roumanie, la Hongrie et la Russie modernes ; c'est elle qui à ces nations primitives et barbares a fourni tous les éléments de l'existence et de leur grandeur future : la religion et les formes du gouvernement, la culture artistique et littéraire, la richesse industrielle et commerciale, d'un mot, la civilisation. Ce sont les missionnaires byzantins qui par leur infatigable et habile propagande ont porté l'orthodoxie du fond de l'Arménie au fond de la Russie, des montagnes de l'Abyssinie aux montagnes du Caucase : ce sont eux qui, en inventant l'alphabet cyrillique, en traduisant les saintes Écritures dans la langue des nouveaux convertis, ont été les véritables créateurs de la littérature slave. C'est au contact de Byzance que les grands princes russes ont appris l'idée de l'État et les formes d'une administration plus savante ; c'est sous l'action des lois de Byzance que le vieux droit slave s'est renouvelé ; c'est à l'école de Byzance que la société russe a fait son éducation intellectuelle et morale. Ce sont les chroniques byzantines, répandues à travers le monde slave, qui ont porté à ces peuples enfants la première notion de l'histoire ; ce sont les contes populaires de Byzance qui ont amusé leur imagination ; ce sont les monuments de Byzance qui ont servi de modèle à leurs premiers essais de création artistique, et aujourd'hui encore, des couvents de la Géorgie aux coupoles de Sainte-Sophie de Kief, les émaux, les mosaïques et les fresques rappellent la gloire et l'influence byzantines. Alors même que Byzance fut tombée, son

Digitized by Google

empreinte demeura toute-puissante sur ceux qu'elle avait d'abord façonnés à la vie. Le Kremlin du XVIIe siècle conservait bien des traditions du palais impérial ; et aujourd'hui encore, si l'on veut évoquer le souvenir des pompeuses cérémonies de la cour byzantine, retrouver les traditions de son gouvernement absolu, de son système ecclésiastique, de sa souple diplomatie, prendre quelque idée de la mission civilisatrice, de la grande œuvre d'assimilation que l'empire grec s'était jadis proposée à l'égard des barbares, c'est vers Saint-Pétersbourg qu'il faut tourner les yeux. Et quoiqu'elle se réclame plus volontiers peut-être des grands noms de Marathon et de Salamine, c'est de Byzance aussi que procède la Grèce moderne, et c'est aux souvenirs de l'empire byzantin que s'attachent les rêves ambitieux et les espérances, souvent déçues, de l'hellénisme. Pour l'Orient grec et slave, héritier de Byzance, Constantinople demeure toujours la capitale idéale, et Sainte-Sophie la métropole future de l'orthodoxie. A Athènes comme à Pétersbourg, le dernier des Paléologues, mort en héros sur la brèche de sa capitale forcée, n'est point, comme pour nous, un personnage lointain qui clot une longue histoire : c'est un ancêtre dont le nom vit dans le peuple, dont le sang crie toujours vengeance, dont les droits surtout ne sauraient être prescrits par le temps. Pour toutes les ambitions qui s'agitent autour du Bosphore, l'histoire byzantine fournit des titres de légitimité ; et par là cette histoire reprend inopinément sa place parmi les réalités de l'heure présente : car elle porte en elle quelques-unes de ces idées maîtresses qui donnent parfois le branle aux grands événements.

On le sait bien dans l'Orient grec et slave, où l'histoire de Byzance constitue vraiment le premier chapitre de l'histoire nationale. On le sait dans les Universités, où les études byzantines se poursuivent avec une incomparable ardeur, où, par leurs découvertes, leurs livres, leurs recherches, des savants illustres ont, en ces dernières années, presque renouvelé cette histoire. On le sait dans le peuple, qui garde pieusement et célébrait na-

Digitized by Google

guère avec enthousiasme le souvenir des grands apôtres slaves, de ces Byzantins Cyrille et Méthode qui, il y a mille ans, donnèrent à la race la conscience de son unité et l'introduisirent dans la communauté des nations civilisées. Et on le sait aussi dans les chancelleries, ou l'on comprend que l'étude du passé est parfois un moyen de préparer l'avenir; il n'y a pas bien longtemps, le gouvernement russe fondait à Constantinople une école d'archéologie et d'histoire, véritable prise de possession scientifique de l'antique capitale des Césars byzantins.

IV

Nous avons ici d'autres raisons de nous intéresser aux choses de Byzance : mais pour être plus désintéressées peut-être, elles ne sont ni moins sérieuses ni moins dignes d'attention.

Il y a deux siècles et demi, la France fondait la science de l'histoire byzantine. Des presses de l'Imprimerie royale du Louvre sortait en 1648 le premier volume de la première collection des historiens byzantins ; et bientôt, grâce au concours des philologues les plus éminents de l'époque, grâce aux encouragements éclairés de Louis XIV et de Colbert, se succédaient d'année en année les trentre-quatre volumes in-folio de cette savante et admirable collection, qu'un contemporain appelait justement « un incomparable monument de la magnificence française ». Un homme en particulier avait été l'âme de cette grande entreprise, l'un des meilleurs, l'un des plus puissants travailleurs dont l'érudition s'honore. Historien et philologue, archéologue et numismate, et également supérieur dans tout ce qu'il touchait, Ducange posait les bases de l'histoire scientifique de Byzance, et ses ouvrages, modèles de sûre critique et de rigoureuse méthode, ouvraient dans l'obscurité des études byzantines de larges et lumineuses percées.

On pouvait croire qu'à la suite d'un tel homme la France sau-

Digitized by Google

rait garder, dans ce domaine découvert par elle, une maîtrise incontestée. Le XVIIIe siècle en décida autrement. Les plus grands esprits de l'époque, un Voltaire, un Montesquieu, ne firent qu'enraciner les préjugés que le moyen âge avait attachés aux mots de *Byzantin* et de *Bas-Empire*. Pour discréditer Byzance, Lebeau fit mieux encore : il noya cette histoire sous le flot d'ennui qui s'échappe des trente volumes où il prétendit la raconter.

C'est de notre temps seulement, et il y a trente ans à peine, que les études byzantines, créées par nous, et poursuivies par d'autres, ont retrouvé en France un retour de faveur. C'est ici même, à la Sorbonne, que s'est d'abord manifesté ce réveil de curiosité qui ramenait les esprits vers l'empire grec d'Orient; et de ces thèses de doctorat présentées à la Faculté des Lettres, plusieurs méritent de demeurer célèbres : tel le *Constantin Porphyrogénète* de M. A. Rambaud, un livre vieux de trente ans, et qui n'est point vieilli; telles encore les *Recherches* de M. Bayet *sur la sculpture et la peinture chrétiennes en Orient*, prélude de ce volume excellent sur l'*Art byzantin* qui, sous sa forme condensée et brève, a fait pour la première fois sentir la variété puissante et le genre souvent créateur de cet art méconnu.

Ainsi les études byzantines avaient reconquis droit de cité dans le monde scientifique. Par ses beaux livres sur *Nicéphore Phocas* et sur l'*Épopée byzantine*, vivante et pittoresque évocation d'une des plus glorieuses époques de l'empire grec, merveilleux musée aussi des monuments de son art et de sa civilisation, M. G. Schlumberger devait rendre familier aux profanes mêmes le nom de Byzance, oubliée [1]. Aujourd'hui l'attrait de ce monde « mystérieux et féerique », comme disait G. de Maupassant, s'étend bien au delà du cercle étroit des savants. Le théâtre a fait revivre à nos yeux, par la volonté de Sardou, la Byzance tragique de *Théodora*, l'Athènes féodale de *Gismonda*; et autour

1. J'ai exposé, avec tout le détail qui ne saurait trouver place ici, le mouvement des études byzantines en France dans un article de la *Revue encyclopédique* (11 mars 1899) qui va paraître à nouveau, complété et remanié, dans la *Byzantinische Zeitschrift* de janvier 1900.

Digitized by Google

du nom d'une Byzance, d'ailleurs légendaire, Massenet a brodé les délicates mélodies d'*Esclarmonde*. Avec Jean Lombard, Hugues Le Roux, Paul Adam, le roman byzantin est entré dans la littérature; et le journalisme même commence à employer, autrement que comme une injure, le mot de *byzantin*. Bientôt, s'il plaît à Dieu, à Sardou et à Sarah Bernhardt, Byzance sera tout à fait à la mode : la curiosité d'un ingénieux écrivain, le talent d'une grande actrice auront plus fait que beaucoup de savants livres pour réhabiliter parmi nous l'empire grec d'Orient.

L'heure semble donc propice pour renouer ici la tradition interrompue de nos grands érudits du XVIIe siècle, pour continuer la patiente et laborieuse enquête que poursuivent depuis quelques années sur les choses de Byzance la France, la Russie et l'Allemagne modernes. Dans ce vaste champ de recherches, il y a du travail pour toutes les bonnes volontés. A côté des historiens et des chroniqueurs qui nous racontent l'histoire politique et religieuse, chaque jour les bibliothèques et les dépôts d'archives nous restituent les documents d'une histoire bien plus intéressante à écrire, et qui est à peine esquissée, celle des institutions, celle de l'évolution économique et sociale, celle de la civilisation. Dans l'histoire politique même, pour quelques rares périodes largement éclairées de lumière, que d'époques enveloppées d'ombre, et que nous distinguons mal les idées maîtresses qui ont dirigé la marche de cette histoire! Nous avons, rien qu'à notre Bibliothèque nationale, bien des manuscrits précieux qui attendent leur éditeur; et parmi les textes déjà publiés, combien réclament encore une édition vraiment critique! Nous avons, rien qu'à notre Bibliothèque nationale, bien des séries presque inconnues de miniatures admirables, qui réservent à l'historien de l'art bien des découvertes et des joies. Pour le paléographe et le philologue, pour l'artiste et pour l'historien, Byzance à peine explorée offre ample matière à des recherches intéressantes et nouvelles. On le voit bien à Munich, où l'initiative d'un maître éminent, M. le professeur Krumbacher, a inauguré, voilà sept ans,

Digitized by Google

autour de la chaire byzantine qu'il occupe et dans la *Revue byzantine* qu'il a fondée, un grand et fécond mouvement d'érudition : je souhaite qu'on le puisse voir aussi au pays de Ducange, et que dans ce domaine doublement nôtre, — et parce que nous l'avons défriché les premiers, et parce que nous n'avons pas été les derniers à y reprendre pied, — nous sachions, par les qualités qui sont nôtres, par la méthode rigoureuse, la composition lumineuse et simple, l'exposition vivante et claire, retrouver quelque chose de la maîtrise qui jadis nous y appartint.

Il y a deux siècles et demi, en tête du premier volume de la *Byzantine* du Louvre, dans une préface écrite tout près d'ici — elle est datée « du collège de Clermont, à Paris » — Ph. Labbe expliquait l'intérêt singulier de cette histoire byzantine, « si admirable par la multitude des événements, si attrayante par la variété des choses, si remarquable par la durée de la monarchie ». J'ai essayé par quelques exemples de justifier ces lignes, qui auraient pu en quelque manière servir d'épigraphe à cette leçon : j'essaierai de vous en montrer la vérité plus pleinement encore, en étudiant avec vous, cette année, l'une des périodes les plus brillantes de l'histoire byzantine, l'époque de Justinien et de Théodora.

Dans cette même préface, Labbe conviait, en un chaleureux appel, les savants de son temps à s'associer à la grande œuvre dont il prenait l'initiative. Volontiers, comme le vieil érudit du XVIIe siècle, je renouvellerais cet appel en faveur de Byzance. Certes, je ne promettrai point à ceux que séduirait cette histoire la récompense que Labbe faisait jadis espérer à ses collaborateurs, une gloire éternelle « plus durable que le marbre et l'airain ». Mais je leur garantis du moins le plaisir de la découverte, l'attrait de la recherche en un monde à peine exploré. Et pour aujourd'hui, si j'ai réussi à effacer de vos esprits quelques-uns des préjugés séculaires qui traînent autour du nom de Byzance, à vous prouver l'attrait et l'importance de cette histoire, à vous faire comprendre qu'en poursuivant ces études nous ne faisons

Digitized by Google

en somme que reprendre notre bien, à éveiller enfin — ce que je souhaite par dessus tout — pour ces recherches nouvelles quelques jeunes vocations, peut-être ne vous aurai-je point trop absolument fait perdre le temps. Pour moi, à coup sûr, je n'aurai point perdu ma peine.

Charles DIEHL.

Digitized by Google

LES BAS-RELIEFS GALLO-ROMAINS DU MUSÉE DE CLUNY[1]

Pendant le second semestre de l'année scolaire 1898-1899, j'ai avec vous, tous les lundis, étudié surtout grammaticalement les premières pages du texte du *Longes mac n-Usnig* dans l'excellente édition qu'en a donnée M. E. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 67-92. Mais je ne me suis pas borné à vous donner des règles de phonétique, de morphologie et de syntaxe. J'ai appelé votre attention sur les détails qui, dans ce récit romanesque, nous donnent la peinture des mœurs celtiques à la date reculée à laquelle il remonte. Ce récit a été composé à une époque où la conquête de l'Irlande par le christianisme n'avait pas encore substitué dans la vie journalière des habitants l'influence du clergé chrétien à celle des Druides, et dans la littérature le merveilleux des vies des saints à celui du paganisme. Vous vous rappelez comment le début du *Longes mac n-Usnig* nous transporte dans une réunion de guerriers irlandais, chez le conteur du roi d'Ulster. Le soir est arrivé, le moment d'aller se coucher est venu. La maîtresse de maison, qui a fait de son mieux les honneurs aux invités, se met en marche pour gagner son lit. Elle était grosse. Tout à coup l'enfant qu'elle portait dans son sein jette un cri si fort que tout le monde l'entend. Le mari appelle le druide Cathba. Cathba palpe le ventre de la femme, puis il prophétise : « L'enfant qui va naître, dit-il, sera une fille, et on souffrira bien des maux à cause d'elle. » A peine est-elle née que le druide complète cette prophétie en donnant des détails plus précis, par exemple les noms de trois des guerriers qui doivent périr dans les guerres dont cette petite fille, une fois femme, sera un jour la

1. Extrait de la leçon d'ouverture du Cours de langues et littérature celtiques au Collège de France, 4 décembre 1899.

Digitized by Google

cause. Le druide irlandais connaît l'avenir comme le druide gaulois du premier siècle avant notre ère. On sait les relations de J. César avec l'Éduen *Dêviciacos*, que de vieilles éditions du *De bello gallico* appellent *Divitiacus*. Trois ans environ avant le début de la guerre portée en Gaule par J. César, c'est-à-dire vers l'an 61 avant J.-C., *Dêviciacos* était allé à Rome implorer l'appui du sénat contre Arioviste ; Quintus Tullius Cicéron, frère du fameux orateur, lui avait donné l'hospitalité, comme Marcus Tullius Cicéron le rappelle dix-sept ans plus tard dans son traité *De Divinatione* : « Les nations barbares, dit le grand orateur romain, n'ont pas négligé de pratiquer la divination, témoin les druides de Gaule, dont j'ai connu un, l'Éduen Divitiacus, ton hôte et ton admirateur ; il prétendait posséder la science des causes naturelles, la physiologie, comme disent les Grecs, et tantôt au moyen des augures, tantôt par conjecture, prévoir les événements à venir [1]. »

Le druide n'était pas seulement prophète, il était aussi professeur. Comme les clergés chrétiens modernes, les druides de Gaule et d'Irlande enseignaient, et c'était par l'enseignement qu'ils se recrutaient, phénomène conciliable dans une certaine mesure avec l'hérédité. On connaît les passages où Jules César parle de leurs nombreux élèves, de leur méthode pédagogique, qui consistait à faire apprendre par cœur une grande quantité de vers ; il n'oublie pas la durée des études, qui pouvait s'étendre sur vingt années [2].

Un siècle après César, Pomponius Méla parle encore de cet enseignement que les druides, persécutés par la police romaine, donnaient alors en secret dans des cavernes, au fond des forêts [3]. Cet enseignement se retrouve dans l'Irlande épique, mais là il se donne en évidence, sans la crainte des persécutions.

1. « Eaque divinationum ratio ne in barbaris quidem gentibus neglecta est : si quidem et in Gallia Druidae sunt, e quibus ipse Divitiacum Aeduum, hospitem tuum laudatoremque, cognovi, qui et naturae rationem, quam physiologiam Graeci appellant, notam sibi profitebatur, et partim auguriis, partim conjectura, quae essent futura, dicebat. » *De divinatione*, l. II, c. 41, § 90.
2. *De bello gallico*, l. VI, c. 14, § 3.
3. Pomponius Mela, l. III, c. 2, § 19.

Digitized by Google

Il y a en Irlande une composition épique qui peut être mise en regard de l'*Iliade*, non comme valeur littéraire, mais comme intérêt historique : c'est l' « Enlèvement des vaches de Cooley », *Táin bó Cúailngi*, qui paraît remonter à une haute antiquité et avoir été pendant bien des siècles conservé par la mémoire des conteurs avant d'être mis par écrit au septième siècle de notre ère.

Un des épisodes est le récit des exploits accomplis par un enfant très précoce, le héros Cúchulainn, à l'âge de sept ans, le jour où le roi d'Ulster Conchobar lui mit entre les mains les armes : nous pourrions dire, l'arma chevalier. Le matin de ce jour, le druide Cathba, entouré de ses élèves, au nombre de cent, dit le manuscrit le plus ancien, de huit, suivant un manuscrit un peu postérieur, leur donnait son enseignement, quand un d'eux lui demanda : « A quoi sera bonne cette journée-ci ? » — « Aujourd'hui, répondit Cathba, un jeune homme prendra les armes, et par ses exploits son nom fera la gloire de l'Irlande à jamais ; toujours on racontera son histoire merveilleuse [1]. » Le jeune Cúchulainn, présent par hasard, entendit ces paroles et alla se faire armer par le roi. Dans ce récit, le druide irlandais est à la fois professeur et prophète, comme celui de Gaule.

La principale des épopées composées à l'honneur du héros Cúchulainn est l'Enlèvement des vaches de Cooley, *Táin bó Cúailngi*. La comparaison des données principales de cette épopée avec les monuments celtiques du continent montre que ces données principales appartiennent au domaine commun des Celtes continentaux aussi bien qu'insulaires. Un des principaux personnages de cette épopée est le taureau merveilleux Donn [2],

1. *Lebor na hUidre*, p. 61, col. 1, l. 18-27; cf. *Livre de Leinster*, p. 64, col. 2, l. 10-17 et la traduction anglaise de M. Standish Hayes O'Grady dans l'ouvrage de Miss E. Hull, *The Cuchullin saga*, p. 162.

2. Le taureau Donn était la septième forme d'un porcher des fées, devenu successivement, de porcher, corbeau, monstre marin, guerrier, *siabar*, c'est-à-dire spectre, fantôme ou démon, enfin ver, habitant une source; en ce dernier état, il avait été avalé par une vache, dont le taureau était né. Windisch, *Irische Texte*, t. III, p. 230 et suivantes ; Alfred Nutt, *The voyage of Bran*, t. II, p. 65 et suiv.

Digitized by Google

dont le nom, écrit *Donno-taurus*, par César, est en l'an 52 avant J.-C. le surnom du prince de la cité des *Helvii*, Gaius Valerius Donnotaurus, fils de Caburus[1].

La ville principale des Helvii était *Alba*[2], aujourd'hui Alps, Ardèche. Le taureau épique irlandais était donc connu dans la Gaule méridionale au premier siècle avant l'ère chrétienne, et on se servait de son nom comme nom d'homme, ainsi que de celui du dieu Camulus : c'est ainsi qu'aujourd'hui on donne aux enfants un nom de saint et qu'en Grèce on s'appelait Διογένης, Διονύσιος ou Ποσειδώνιος.

On peut expliquer de la même façon le nom royal galate écrit par les Grecs Δηιόταρος, si l'on admet la suppression dans ce mot de deux digammas, et si l'on restitue la forme gauloise Dêuio-taruos, « divin taureau », ce qui permettrait de supposer que le mythe du taureau merveilleux a pénétré avec les Gaulois jusqu'en Asie-Mineure.

De même que des hommes ont reçu des noms d'origine religieuse, le sentiment religieux a dicté le nom de certaines villes. Aujourd'hui les noms de saints tiennent une place considérable dans les dictionnaires géographiques. On peut leur comparer : dans le monde grec Ποσειδωνία, plus tard *Paestum*, ville de l'Italie méridionale, et de nombreuses Ἡρακλεία. Du même sentiment sont issus dans le monde celtique deux noms de ville, l'un de la Gaule septentrionale, l'autre de l'Italie du nord, tous deux dérivés du nom gaulois du taureau, *taruos*. Le premier est Thérouanne (Pas-de-Calais), le Ταρουάννα de Ptolémée[3], le *Tarvenna* de l'Itinéraire, dont les habitants sont les *Tarabennenses* ou *Darabennenses* de Grégoire de Tours[4], et dont la notation *Tervanna* de la Table de Peutinger est une faute pour *Tarvanna*. Le mythe du taureau pénétra avec les Gaulois en Italie, témoin le nom géographique dérivé *Tarvisium*[5], aujourd'hui Trévise.

1. *De bello gallico*, l. VI, c. 14, § 2, 3.
2. Mela, l. II, c. 2, § 19.
3. Ptolémée, l. II, c. 9, éd. Müller, t. I, p. 223, l. 5.
4. *Historia Francorum*, V, 19, édit. Arndt, p. 215, l. 6.
5. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. V, p. 201.

Digitized by Google

La sculpture gallo-romaine a représenté le taureau mythique sur deux bas-reliefs. Le premier, venant de fouilles faites en 1710 à Notre-Dame de Paris, est conservé au Musée archéologique parisien de l'hôtel de Cluny. Sur une face d'un autel quadrangulaire on voit un taureau, et au-dessus de ce taureau trois oiseaux ; la légende est TARVOS TRIGARANVS, « taureau aux trois grues » [1]. Le second monument est un bas-relief de Trèves où le même sujet est représenté, trois oiseaux accompagnant une tête de taureau, en même temps qu'un autre sujet dont il sera question plus loin [2]. Les trois grues, c'est la triple déesse de la guerre Mórrigu, Bodb, Macha, qui, sous forme d'oiseau, *in deilb éuin*, s'approche du quadrupède cornu et lui adresse la parole. La mention de la forme d'oiseau se trouve dans le plus ancien manuscrit qui nous ait conservé le *Táin bó Cúailngi*, c'est-à-dire dans le *Lebor na h-Uidre*, p. 64, col. 2, l. 30-31 ; elle a été supprimée par le scribe qui a écrit le manuscrit un peu plus récent connu sous le nom de Livre de Leinster, p. 69, col. 1, l. 15-16 [3]. Ce scribe tenait à adoucir ce qu'il y avait à ses yeux de trop païen dans le récit primitif.

Ce détail du *Táin bó Cúailngi* n'est pas le seul où la sculpture gallo-romaine nous offre une concordance frappante avec la littérature épique la plus ancienne de l'Irlande. Au début du *Táin bó Cúailngi* on voit le héros Cúchulainn abattre un arbre pour barrer la route par laquelle devront forcément passer les chars de guerre de l'ennemi [4]. C'est le sujet que représente un autre bas-relief de l'autel gallo-romain de Paris que nous avons cité à propos du taureau épique [5], et la même scène est associée

1. Article de M. Salomon Reinach, *Revue celtique*, t. XVIII, p. 254, fig. 2, face C ; cf. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XIII, p. 466, n° 3026, *b* 2.

2. Article de M. Salomon Reinach, *Revue celtique*, t. XVIII, p. 256-258.

3. Comparez la traduction de M. Standish Hayes O'Grady dans le livre de Miss E. Hull, *The Cuchullin saga*, p. 157.

4. *Benaid Cúchulainn omnae*, « *Lebor na huidre* », p. 63, col. 2, l. 2, cf. H. Zimmer dans la *Revue de Kuhn*, t. XXVIII, p. 449. Dans le Livre de Leinster, p. 58, col. 1, l. 39-40 : « *Topacht and cétbuni darach* » ; cf. Zimmer, même revue, même volume, p. 444.

5. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. III, p. 466, n° 1026, *b*. 4. Article de M. Salomon Reinach dans la *Revue celtique*, t. XVIII, p. 254, fig. 1, face B.

Digitized by Google

à la première dans un bas-relief de Trèves dont nous avons déjà parlé [1]. Le nom d'*Esus* est inscrit dans le bas-relief de Paris au dessus du personnage qui coupe l'arbre; ce nom doit avoir été le nom primitif du héros; ce nom a été en Irlande remplacé par un nom nouveau, c'est-à-dire par un composé syntactique à l'époque où dans cette île la plupart des noms de lieu anciens, c'est-à-dire des composés asyntatiques, tels que *Dair-mag*, comparez *Rotho-magus*, ont été remplacés par des composés syntactiques, tels que *Mag-breg*, *Mag-Cruachan*; comparez *Champ-Aubert*, *Champ-Bertrand*, *Champ-Durand*. Dans Cúchulainn le complément déterminatif est décliné et placé le second, tandis que dans les noms primitifs, comme Δημο-σθένης en grec, *Theudo-ricus* chez les Francs, *Dêvo-gena* en Gaule, le complément déterminatif est indéclinable et placé le premier. Un autre nom de Cúchulainn dans la légende irlandaise est Setanta, nom ethnique qui s'explique par le Σεταντίων λιμήν de Grande-Bretagne [2]; c'est un port de la côte qui fait face à l'Irlande. Là habitait une population bretonne, d'origine gauloise, les *Setantii*; c'est de ce peuple que le mythe du héros appelé *Esus* ou *Aesus* = *Aisu-s* en Gaule et en Grande-Bretagne, a été importé en Irlande, par une invasion gauloise dont la Géographie de Ptolémée [3] et la littérature irlandaise [4] nous offrent l'une et l'autre des traces. Attesté en Gaule non seulement par un vers célèbre de Lucain, mais aussi par le nom de peuple dérivé, *Esuuii*, ou *Esuii*, par des noms d'homme, les uns dérivés, *Esuggius*, *Esuuius*, les autres composés : *Esu-genus*, *Esu-magius*, *Esu-mopas*, il apparaît en Grande-

1. Article de M. Salomon Reinach dans la *Revue celtique*, t. XVIII, p. 256, fig. 4, face B.

2. Ptolémée, l. II, c. 3, § 2, éd. Müller, t. I, p. 84, l. 8.

3. Μαναπία πόλις en Irlande, Ptolémée, l. II, c. 2, § 7, éd. Müller, p. 79, l. 1. Cf. *Menapii*, nom d'un peuple chez qui était Tournai, Belgique. Comparez aussi les *Brigantes* d'Irlande à ceux de Grande-Bretagne. Ptolémée, l. II, c. 2, § 6, 8; c. 3, § 10. Voyez, sur les *Brigantes* de Grande-Bretagne et d'Irlande, un article de M. Hübner, Paulys *Real-encyclopaedie*, 1897, t. III, col. 843, 844. Les *Brigantes* d'Irlande habitaient au sud-est de cette île dans le comté de Wexford.

4. Loth, dans la *Revue celtique*, t. XVIII, p. 304-309. Cf. *Forbais Fer Fidga*, *Essai d'un catalogue*, p. 143.

Digitized by Google

Bretagne dans les noms d'homme composés *Aesu-bilinus*, *Esu-nertus*, et probablement en Irlande dans le nom d'homme *Eoghan*, plus anciennement *Eo-gan* = **Esu-genos*, nom d'un roi de Munster au second siècle de notre ère[1], et de beaucoup de personnages moins illustres.

Le héros appelé Esus en Gaule, Cúchulainn et Setanta en Irlande, avait en Gaule un surnom, *Smertullos*, qui rappelle un épisode du *Táin bó Cúailngi*. A la date où nous reportent les événements mythiques rapportés dans cette épopée, Cúchulainn, encore tout jeune[2], n'avait pas de barbe. On se moquait de lui pour cette raison dans le camp ennemi ; aucun des vaillants guerriers de l'armée ne voudrait, disait-on, accepter un combat singulier avec un si jeune homme[3]. Cúchulainn recourut à un moyen bien simple : s'attacher, « *smertain* », au menton une fausse barbe[4].

Smertain, infinitif de *smeraim*, est le mot que nous offre le plus ancien manuscrit du *Táin bó Cúailngi*.

On a depuis imaginé que le jeune héros s'était simplement barbouillé le menton avec des mûres sauvages[5]. Mais tel n'est pas la signification du verbe *smeraim*, *smearaim*, « je pose un enduit gras et brillant ». M. H. Zimmer a entendu le texte comme moi. Grâce à l'emploi d'un enduit, Cúchulainn se fixa, *klebte*, dit M. Zimmer, une barbe au menton[6]. De là le surnom de *Smertullos* que lui donne l'inscription de Paris. *Smertullos* peut venir

1. Voir le *Cath Mucrima*, Livre de Leinster, p. 288, col. 1, l. 19; les *Annales de Tigernach*, éditées par Whitley Stokes, *Revue celtique*, t. XVII, p. 11 ; les *Annales des quatre maîtres*, sous les années 186 et 195, éd. d'O'Donovan, 1851, t. I, p. 108. L'explication d'Eogan par *Esu-genos* est de M. J. Rhys, *The Hibbert Lectures*, 1886, p. 63.

2. Il avait dix-sept ans. *Annales de Tigernach*, éditées par Whitley Stokes, *Revue celtique*, t. XVI, p. 407.

3. *Lebor na hUidre*, p. 74, col. 2, l. 33-34; H. Zimmer, dans la *Revue de Kuhn*, t. XXVIII, p. 457 ; St. Hayes O'Grady, chez Miss Hull, *The Cuchullin saga*, p. 165.

4. *Lebor na hUidre*, p. 74, col. 2, l. 36. Cf. H. Zimmer, dans la *Revue de Kuhn*, t. XXVIII, p. 467.

5. Miss Hull, *The Cuchullin saga*, p. 166, n. 1.

6. *Revue de Kuhn*, t. XXVIII, p. 457.

Digitized by Google

d'un substantif *smertos*, dérivé en *to-* de la racine pleine SMER [1]. Ce substantif voudrait dire « celui qui est enduit d'un corps gras et brillant ». Il peut venir aussi d'un substantif abstrait *smertu-* désignant l'acte d'enduire d'un corps gras et brillant [2], et le dérivé aurait le même sens que *smertos*.

Une fois barbu, Cúchulainn ne livra pas seulement bataille à des guerriers : il eut à combattre la déesse même de la guerre, dont il avait repoussé les avances ; elle l'attaqua sous plusieurs formes, dont une fut celle d'anguille, et il fut vainqueur de cette anguille divine. C'est ce que représente celui des bas-reliefs trouvés à Notre-Dame de Paris, et aujourd'hui à l'hôtel de Cluny, où se lit l'inscription *Smertullos*. Ce monument nous met sous les yeux un homme barbu armé d'une massue dont il menace un serpent [3].

Le bas-relief en question couvre un des côtés d'une pierre à quatre faces, chacune ornée d'un bas-relief. Deux de ces bas-reliefs, nous transportant dans la mythologie gréco-romaine, représentent Castor et Pollux, deux fils de la même mère, Léda, mais de père différent : Castor, né du mortel Tundareus et mortel comme lui; Pollux, fils de Jupiter et par conséquent immortel. Castor fut tué par Lunkeus, et Pollux, par la faveur de Jupiter, obtint de donner moitié de son immortalité à Castor en partageant la mort de ce frère malheureux, en sorte qu'inséparables, les deux frères passaient une moitié de chaque année dans la compagnie des dieux célestes et l'autre moitié aux enfers. Le pendant de Castor est Cúchulainn, Esus, appelé ici *Smertullos* ; celui de Pollux est un personnage cornu, appelé *Cernunnos*, le Conall Cernach de l'épopée irlandaise. Cúchulainn et Conall Cernach ne sont pas fils de la même mère, mais

1. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 208.
2. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 304, 309.
3. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XIII, p. 467, n° 3026, *d* 4. Cf. *Lebor na hUidre*, p. 74, col. 1, l. 31 et suivantes; p. 77, col. 1, l. 20 et suivantes H. Zimmer dans la *Revue de Kuhn*, t. XXVIII, p. 456, 458. Cf. *Táin bó Regamna* chez Windisch, *Irische Texte*, t. II, 2e partie, p. 239-256; Miss E. Hull, *The Cuchullin saga*, p. 101-108.

Digitized by Google

ils ont bu le même lait. Findchoem, mère de Conall, a été la nourrice de Cúchulainn ; les deux héros irlandais ont été frères de lait. Plus âgé que le jeune héros, Conall Cernach s'offrit pour le protéger à ses débuts [1], et il vengea la mort prématurée de Cúchulainn en tranchant la tête du meurtrier [2]. *Cernach* est comme *Cernunnos* un dérivé d'un thème *kerno-* ou *kernu-*, offrant la forme pleine de la racine qui est réduite dans le latin *cornu*, dans le gothique *haúrn*, mais qui est pleine et normale dans le grec κέρας, « corne, arc, promontoire, tout objet saillant [3] ».

Il y a donc prochaine parenté entre la mythologie irlandaise et celle de la Gaule, comme entre le druidisme irlandais et celui de la Gaule, qui sont au fond la même institution ; et ici l'archéologie de la Gaule est d'accord avec la littérature celtique.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. *Lebor na hUidre*, p. 61, col. 2, l. 25 et suivantes; H. Zimmer, dans la *Revue de Kuhn*, t. XXVIII, p. 448; *Livre de Leinster*, p. 65, col. 2, l. 7 et suivantes; St. Hayes O'Grady, chez Miss E. Hull, *The Cuchullin saga*, p. 145-147.

2. *Aided Conchulainn*, article de M. Whitley Stokes, *Revue celtique*, t. III, p. 175-185, *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 330-354 ; Miss. E. Hull, *The Cuchullin saga*, p. 253-263.

3. Le sens de « victoire » attribué au nom commun irlandais *cern*, et la traduction de l'adjectif *cernach* par « victorieux » sont des faits postérieurs. Comparez le sens métaphorique du mot *cornu* dans divers passages de la Vulgate, par exemple, Ier livre des *Rois*, c. II, v. 10 : *Sublimabit cornu Christi* ; Psaume CXXXI, v. 17 : *Producam cornu David*, etc. L'artiste, qui a représenté *Cernunnos* avec des cornes dans le monument du Musée de Cluny, a pris ce mot dans le sens primitif et littéral.

Digitized by Google

LES ISIAQUES DE LA GAULE

J'ai déjà eu l'occasion d'attirer l'attention des archéologues sur les nombreuses antiquités égyptiennes de l'époque romaine que l'on trouve en France[1]. De récentes découvertes faites dans la vallée du Rhône viennent compléter les renseignements que j'ai fournis[2].

A Vaison (Vaucluse), on a recueilli dans la vigne de M. de Guyon, notaire, une urne cinéraire en verre contenant des

L'Urne romaine a été trouvée — contenant une momie un lacrymatoire et des ossements d'une jeune fille à Vaison au quartier de Marandy dans une terre appartenant à M. de Guyon, notaire.

Fig. 1. — Fac-similé du certificat d'invention des objets néo-égyptiens de Vaison.

ossements calcinés, un lacrymatoire en verre et un *oushabti* égyptien en faïence (fig. 1 à 4).

L'urne provient sans doute des verreries d'Arles. Les anses à nervures sont d'un style vigoureux. Le couvercle en verre

1. *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, t. XXIV (1896), p. 155.
2. Tous les objets dont la description va suivre sont conservés au Musée Guimet à Paris.

Digitized by Google

manque. Il a dû être cassé avant l'ensevelissement et a été remplacé par un couvercle en terre cuite assez grossier.

Fig. 2. — Urne cinéraire en verre trouvée à Vaison (Vaucluse).

La figure égyptienne, haute de 0m,115, n'est pas munie des instruments agricoles.

Elle porte sur le devant une inscription horizontale d'abord, puis verticale qui se lit ainsi :

Digitized by Google

Sehaz Osiri Pa-khou (?) *maâ-kherou mes en dou* (?) *Osiri maâ kherou.*

« Illumination de l'Osiris Pakhou (?) juste de voix, enfanté par ... Osiris[1] juste de voix. »

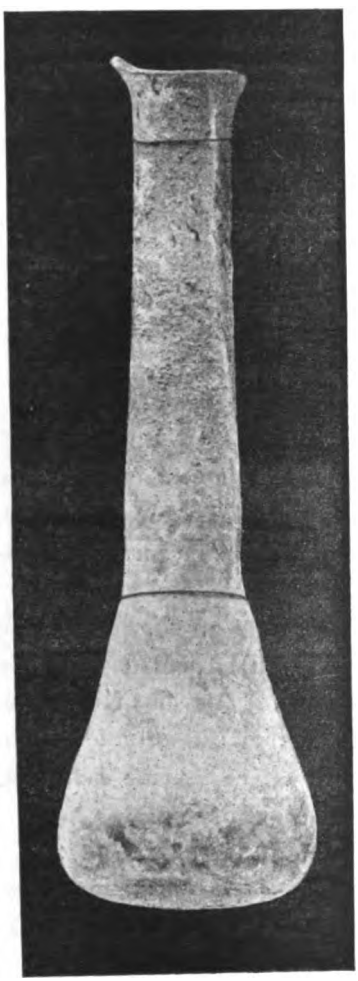

Fig. 3. — Lacrymatoire en verre trouvé à Vaison (Vaucluse).

Fig. 4. — Ousbabti trouvé à Vaison (Vaucluse).

1. Ici un nom théophore analogue à Πετοσιρις.

Digitized by Google

Dans le même département, on a exhumé :

A Rouaix, trois *oushabtis* de 0m,10, 0m,09 et 0m,07 de hauteur. Les deux premiers sont d'origine égyptienne; le troisième, quoique recouvert d'un beau vernis blanc, a une forme de tête en pointe, assez insolite; à la cuisson, un coup de feu a laissé des traces noires. Mauvaise sculpture, mauvaise fabrication, qui indiquent la main inexpérimentée d'un faussaire antique.

A Lampourdier, deux petits Osiris (hauteur 0m,03) accouplés, en bronze très léger, caractéristique du bronze égyptien.

A Uchaut, deux Osiris à très grandes coiffures, en bronze (hauteur 0m,08, 0m,07).

A Cameret, un *oushabti* de faïence (hauteur 0m,06) de facture très nette, avec l'inscription sur le devant :

Schaz Osiri Psametik.

« Illumination de l'Osiris Psametik. »

A Orange, faubourg Saint-Paul, une jolie lampe en terre cuite avec la représentation d'Horus enfant, le doigt sur la bouche, coiffé du *pschent* et tenant de la main gauche la corne d'abondance. Au verso, en creux, nom de potier illisible.

A Orange aussi, un *oushabti* en terre cuite jaune, qui semble tout neuf; mais en regardant avec attention, on voit, le long des jambes, des érosions causées par l'humidité et qui ont fait disparaître une partie de l'inscription. Si l'objet est antique, cette belle conservation n'a rien d'étonnant, car la figurine a dû être déposée dans une urne qui l'a préservée (fig. 5).

Je dois en parler avec quelque détail.

Semblable aux *oushabtis* en terre à brique de Carthage et des villes romaines de l'Égypte, la statuette n'a pas de talons. Ce détail est simplement une négligence de fabrication.

En revanche, l'inscription est formée de caractères si bien tracés et si nets qu'on la croirait obtenue avec des caractères d'imprimerie pressés sur la terre fraîche ; mais lorsque la même

Digitized by Google

Fig. 5. — Oushabti trouvé à Orange; terre cuite jaune.

Digitized by Google

lettre revient, elle n'a ni la même dimension, ni la même forme (fig. 6).

Ce beau texte n'a pas de sens, les signes ont dû être tracés au hasard, mais en copiant un bon modèle. On pourrait supposer que, comme dans les papyrus de Nési-Khonsou, il s'agit d'une écriture à clef; dans ce cas, l'inscription, au sens deux fois caché aurait été doublement sacrée.

En tête de l'inscription, il y a un cartouche royal *Râ-nefer-kheper-nen*, inconnu; mais peut-être s'agit-il du nom

Fig. 6. — Inscription sur un oushabti d'Orange (dessin de S. de Ricci).

de Thouthmès II dans lequel on aurait substitué le au et redoublé le par inadvertence.

Le fabricant de cet objet qui copiait si bien les hiéroglyphes n'a pas su ou n'a pas voulu imiter les attributs des figurines funéraires de l'Égypte. Les rayures du *klaft* sont interprétées comme deux ailes, avec leurs plumes, qui entourent le visage. La houe en bronze et la pioche en bois (*mer*) sont remplacées par deux fouets osiriens, avec cette particularité que le fléau est réuni au manche par une corde comme celle qui d'ordinaire consolide le *méri*.

Digitized by Google

On a trouvé dans le département de l'Ain des Osiris en bronze qui ont deux fouets; on peut donc les rapprocher de cette figurine.

Mais l'incertitude sur l'antiquité de cet objet persistera tant qu'on en n'aura pas trouvé de similaires qui indiqueraient qu'il s'agit d'un type créé par les Isiaques des bords du Rhône.

C'est à ce titre qu'un autre *oushabti* trouvé à Caderousse devient intéressant.

Celui-là est en plâtre teinté de bleu, sans doute pour imiter la faïence colorée de cobalt (fig. 7).

Le moule qui a servi à l'obtenir était difforme et fruste. Néanmoins, on reconnaît les deux ailes entourant le visage, les deux fouets à cordes, le cartouche royal en tête de l'inscription, mais ici c'est correctement celui de Thoutmès III *Râmen-kheper*. L'inscrip-

Fig. 7. — Oushabti trouvé à Caderousse (Vaucluse); plâtre bleu.

Digitized by Google

tion n'a pas de sens, quoiqu'il y ait des mots entiers et des fragments de phrases. Au milieu du texte on voit un autre cartouche royal, celui de Ramsès II, avec la répétition fautive du signe *ma*.

Malgré cette coïncidence de ressemblance, il est prudent de ne rien conclure relativement à ces deux objets.

Il n'en est pas de même pour l'*oushabti* trouvé à Pierrelatte (Drôme). C'est une représentation en belle faïence bleu foncé d'un prêtre de la XXIe dynastie, avec ses manches larges et son grand tablier triangulaire.

Fig. 8. — Inscription de l'oushabti de Pierrelatte.

Elle a deux fouets, ce qui est fréquent pour les figurines de cette époque.

Une boursouflure du vernis a rongé le nom, mais on peut lire : *Osiri her.... suten sa Taou tai* (?) « L'Osiris, supérieur.... le fils royal Taou-tai (?) » (fig. 8).

Il est possible que, lors du transfert des momies royales dans la cachette de *Déir-el-Bahari*, des figurines funéraires aient été égarées, abandonnées et retrouvées à l'époque romaine pour être expédiées en Gaule à l'usage des sectateurs d'Isis.

Le Musée d'Avignon possède depuis 1840 le moulage d'un *oushabti* double, mâle et femelle, sans doute le mari et la femme accolés dos à dos ; l'homme porte la barbe et la femme a les seins représentés, ce qui n'a pas lieu sur les figurines de l'Égypte. L'objet est peint en jaune, sans doute pour imiter une terre cuite. J'ai trouvé chez un marchand de cette ville (fig. 9) un moulage semblable peint couleur de bronze. Il serait bien intéressant de retrouver la pièce originale.

Sur le devant de chaque figure il y a une inscription. On a copié

Digitized by Google

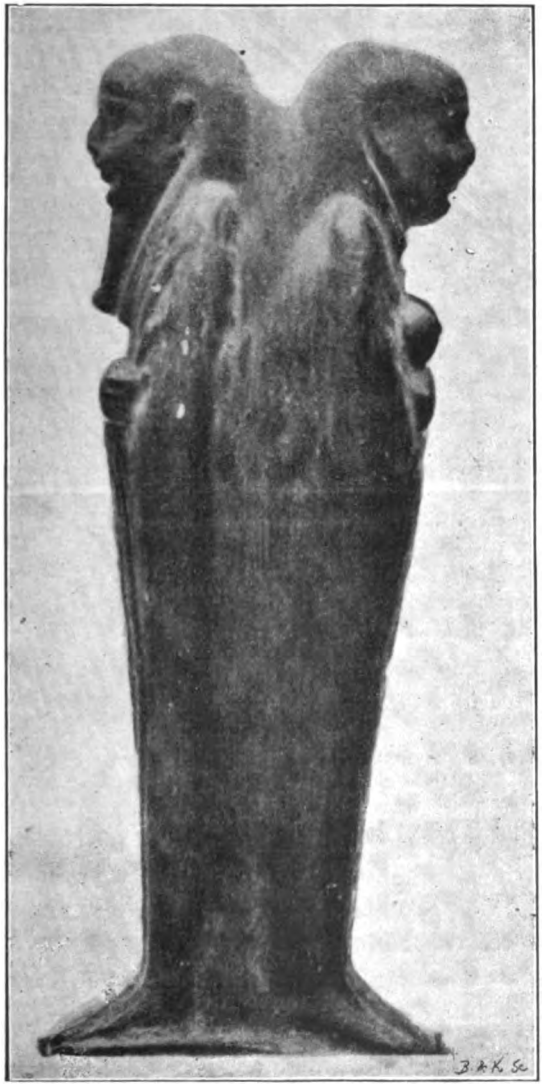

Fig. 9. — Moulage d'un oushabti d'Avignon.

deux fois le même texte avec des erreurs différentes. Une tentative de traduction serait hasardée.

Les jardins des Aliscamps (*Elysaei Campi*) près d'Arles don-

Digitized by Google

Fig. 10. — Oushabtis en faïence trouvés aux Aliscamps (Arles).

Digitized by Google

nent chaque année leur récolte d'objets funéraires. Ces temps-ci on a recueilli :

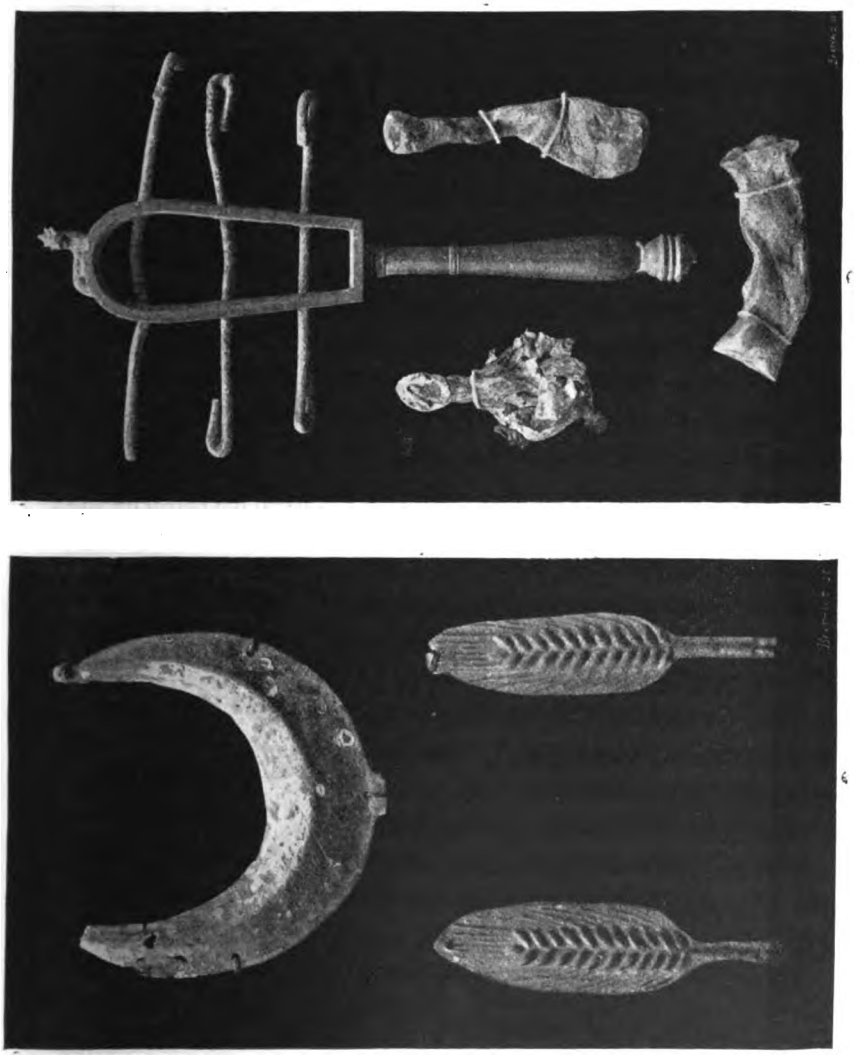

Fig. 11. — Ornements du prêtre de Nîmes.

Deux Osiris en bronze (hauteur $0^m,10$ et $0^m,06$) munis chacun de deux grosses bélières placées dans le dos et à un des angles

Digitized by Google

du socle ; ces anneaux formés de fil de cuivre ont été soudés après la fonte des objets.

Un fragment d'*oushabti* en faïence noirâtre qui pourrait être égyptien si l'inscription du dos n'était pas incohérente (brûlée peut-être sur le bûcher).

La partie dorsale d'un *oushabti* en terre à brique. On y lit très facilement 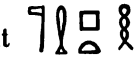 *Nouter hon ptah*, « prêtre de Ptah ».

Quatre figurines grossièrement fabriquées, des schémas d'*oushabtis* en faïence mal réussie. C'est la première fois que l'on trouve en Gaule plusieurs *répondants* dans la même tombe. Les objets égyptiens étaient rares et l'on n'en mettait qu'un seul par sépulture ; pour se donner le luxe de plusieurs *oushabtis* il a fallu les faire exprès et le résultat a laissé à désirer (fig. 10).

A propos de ces trouvailles, il faut se rappeler la découverte du tombeau d'un prêtre d'Isis (fig. 11), faites à Nîmes près du chemin de fer. La cuve en pierre contenait avec les cendres quelques vases en terre grossière. Les lacrymatoires avaient été jetés sur le bûcher et recueillis fondus. Il y avait dans la cuve deux sistres en bronze et trois ornements en bronze fortement doré, représentant deux épis et un croissant. Diodore de Sicile dit : « Isis est Cérès ..... Isis est la Lune. »

Ces ornements étaient percés de petits trous pour être cousus sur le vêtement sacerdotal. Plutarque écrit : « Les hiérostoles portent des costumes sacrés de couleur sombre et rehaussés d'ornements brillants, car les doctrines sont tantôt obscures, tantôt évidentes et lumineuses. On recouvrait après leur mort les hiérostoles de ces vêtements pour qu'ils passassent dans l'autre vie avec ce simulacre de la parole divine[1]. »

Le prêtre de Nîmes était sans doute un hiérostole.

Fleurieu, le 3 septembre 1899.

E. Guimet.

1. Περὶ Ἴσ. καὶ Ὄσ., 3.

Digitized by Google

LA NAISSANCE DE PLOUTOS

SUR UN VASE DÉCOUVERT A RHODES[1]

I

Outre un grand nombre de vases archaïques, témoins des vieilles industries locales, les nécropoles de l'île de Rhodes ont déjà donné plusieurs vases à figures rouges qui comptent parmi les plus beaux spécimens de la fabrication attique[2]. Il suffit de rappeler l'admirable *péliké* de Camiros, représentant Thétis surprise par Pélée, qui, découverte par Salzmann, est aujourd'hui l'un des ornements du Musée Britannique[3]. L'amphore dont notre dessin reproduit les figures vient se placer à côté de la *péliké* de Camiros, parmi les vases attiques les plus remarquables que l'île de Rhodes ait encore fournis.

En 1894, en construisant une maison, on découvrit, sur la pente nord de l'acropole de Rhodes, un tombeau creusé dans le roc, qui contenait une couronne de laurier en or du poids de 150 grammes, une *kalpé* de bronze doré remplie d'ossements brûlés et une quantité de vases, dont quelques-uns renfermaient des perles perforées en terre cuite dorée[4]. Cette trouvaille fortuite

1. [Cet article devait paraître, en 1896, dans un recueil projeté par la Direction du Musée de Constantinople. S. E. Hamdi-Bey a bien voulu me renvoyer le manuscrit et y joindre une excellente aquarelle sur laquelle a été calqué le dessin ci-dessous. — S. R.]

2. Voir E. Pottier, *Catalogue des vases antiques du Louvre*, t. I, p. 139, où sont données d'autres références.

3. Salzmann, *Camiros*, pl. 58; Rayet et Collignon, *Céramique*, fig. 96; Cecil Smith, *Catalogue of the vases in the British Museum*, t. III, p. 261, E 424. Pour un autre vase de Camiros, représentant le même sujet, cf. *ibid.*, p. 97, E 73.

4. *Athenische Mittheilungen*, 1894, p. 299.

Digitized by Google

fut le point de départ de recherches nouvelles sur lesquelles on n'a pas publié d'autres détails. Les fragments d'un grand vase à figures rouges, découverts à cette occasion, furent envoyés au Musée de Constantinople et rajustés fort adroitement. L'hydrie ainsi reconstituée est presque complète; les parties manquantes, à l'exception d'une seule, appartenaient toutes au revers, de sorte que le sujet principal, dont nous ferons plus loin ressortir l'intérêt, est conservé à peu près intégralement.

Le vase, muni de trois anses, a 0m,46 de haut. La technique n'en est pas très soignée, bien que le dessin offre ces qualités de simplicité et d'élégance facile qui sont comme la marque des ateliers attiques. Le céramiste a employé quelques rehauts blancs et fait un usage assez libéral de la dorure, caractère qui, sur des vases de grande dimension, accuse une époque de décadence. Il y a vingt ans, on n'aurait pas hésité à placer ce vase vers le milieu du IVe siècle ou même plus bas; aujourd'hui, l'on a de bonnes raisons pour le croire plus ancien et l'attribuer à la fin du Ve siècle et aux premières années du IVe. Ce ne sont pas seulement les fouilles profondes pratiquées sur l'Acropole d'Athènes qui ont obligé de remonter, pour ainsi dire d'un *cran*, la chronologie de la peinture à figures rouges, en prouvant — comme l'avait déjà vu Ross[1] — que cette technique était non seulement connue, mais déjà fort développée, à l'époque de la ruine de l'Acropole par les Perses (480 av. J.-C.)[2]. On s'est, en outre, de plus en plus habitué à tenir compte des vicissitudes de l'histoire politique d'Athènes pour dater les produits de son industrie et les articles de son commerce d'exportation. La guerre du Péloponnèse, qui mit aux prises Athènes et la Sicile, qui amoncela les ruines matérielles et porta à la marine athénienne un si rude coup, est considérée maintenant comme marquant presque une limite entre l'art ancien et l'art nouveau[3]. Non qu'il faille vouloir tracer cette limite avec une précision que l'histoire de l'industrie, toujours

1. Ross, *Archäologische Aufsätze*, t. I, p. 1-72.
2. Cf. *Jahrbuch des Instituts*, 1887, p. 159 (Studniczka).
3. Cf. *ibid.*, 1894, p. 72 (Milchhoefer).

Digitized by Google

lente à se transformer même en temps de crise, ne comporte pas au même degré que l'histoire politique; mais l'effet des crises politiques sur l'art et la littérature est un fait incontestable, dont l'archéologie a le devoir de se préoccuper. Or, puisque la peinture à figures rouges appartient, sans doute possible, à la phase ancienne de l'art attique (le style sévère aux environs de 480, le beau style aux environs de 440), on en vient à se demander si l'on peut attribuer au IVe siècle autre chose que des produits d'extrême décadence, auxquels il faut ajouter des amphores panathénaïques, œuvres archaïsantes (367-313 av. J.-C.), et des lécythes blancs funéraires d'un style commun[1]. La théorie professée jusqu'à sa mort par le baron de Witte, qui plaçait vers l'époque d'Alexandre le Grand la pleine floraison de la céramique attique, ne trouve plus aujourd'hui que des avocats mal informés.

Quand il s'agit, cependant, de préciser les dates en présence de vases comme celui de Rhodes, où des symptômes seuls de décadence se font sentir, l'embarras des archéologues est encore grand. Les tombes de la Crimée, où les vases de ce genre se sont trouvés en nombre, n'ont pas fourni d'indices chronologiques précis. A Athènes même, nous pouvons enregistrer une indication importante : la riche nécropole du Dipylon (Hagia Triada), où l'on a ouvert beaucoup de tombes de la fin du Ve et du IVe siècle, n'a pas fourni de vases d'un bon style, ni, en général, de vases importants[2]. A cette époque, donc, si l'on fabriquait encore des vases à Athènes, il est certain que l'âge d'or de la céramique à figures rouges était passé. En Sicile, la date de la ruine d'Agrigente (408 av. J.-C.), dans l'Italie méridionale celle de la conquête de Capoue par les Samnites (vers 424) nous obligent d'attribuer à la seconde moitié du Ve siècle, et non à la première partie du IVe, les beaux vases attiques que les nécropoles de ces villes nous ont rendus.

Je sais bien que des fragments de vases attiques du plus beau

1. Aristophane fait allusion aux lécythes blancs en 392, dans les *Ecclesiazusae*. Cf. Cecil Smith, *Catalogue of the vases in the British Museum*, t. III, p. 9.
2. *Jahrbuch des Instituts*, 1894, p. 79.

Digitized by Google

style ont été découverts à Athènes, au Céramique, près de la tombe de Dexiléos, mort en 394-3 avant J.-C.[1]; mais le fait de découvrir des vases *dans le voisinage* d'une tombe ne prouve rien : il faudrait, pour avoir le droit de conclure, les avoir recueillis dans la tombe même.

Malheureusement, rien n'est plus rare — si l'on en excepte les amphores panathénaïques — qu'un vase dont on puisse fixer la date. Dans la pénurie d'informations où nous sommes, la découverte d'un grand et beau vase à Rhodes prend une certaine importance au point de vue de la chronologie qui nous occupe. Rhodes, en effet, n'est pas une ville très ancienne. Située à l'extrémité nord-est de l'île, elle a été bâtie en 408 seulement. « La ville actuelle, dit Strabon (XIV, p. 558), a été construite à l'époque de la guerre du Péloponnèse par le même architecte, dit-on, qui construisit le Pirée. » Il s'agit du célèbre Hippodamos de Milet. Diodore de Sicile (XIII, 75) donne une date précise. L'année de la célébration de la XCIII^e olympiade, qui fut celle de la mort de Plistonax, les habitants de l'île de Rhodes, qui occupaient Ialysos, Lindos et Camiros, se réunirent dans une seule ville à laquelle ils donnèrent le nom de Rhodes. L'emplacement choisi était si favorable qu'on s'étonne qu'il n'ait pas été occupé plus tôt; mais le témoignage des textes que nous venons de citer est formel.

Si donc la fondation de la ville de Rhodes remonte à 408, un vase de fabrication certainement attique qu'on y rencontre ne peut guère être antérieur à cette date. D'autre part, comme la ruine d'Athènes est de 404 et que l'on a tout lieu de penser que l'exportation des beaux vases attiques prit fin vers l'époque de ce désastre, nous croyons être autorisé à conclure que le vase de Rhodes a été fabriqué vers l'an 405 avant J.-C.

Assurément, une pareille conclusion ne s'impose pas avec une certitude mathématique. On peut toujours alléguer :

1° Que ce vase existait depuis longtemps dans l'*île* de Rhodes,

1. Hartwig, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1894, p. 11.

Digitized by Google

avant d'être déposé dans une tombe de la nouvelle *ville*. Cette objection, ayant pour but de vieillir le vase, est contredite par le style même de l'objet; d'ailleurs, l'hypothèse d'un dépôt de vases attiques à Camiros ou sur un autre point de l'île est entièrement gratuite.

2° Que le vase a été fabriqué aux environs de l'an 390 ou plus tard, alors qu'Athènes commençait à se remettre, politiquement et économiquement, des grands désastres de la fin du ve siècle. On pourrait, à l'appui de cette manière de voir, alléguer les phrases suivantes de M. Pottier[1] : « Dans la première moitié du IVe siècle, à force de persévérance et d'activité, les fabricants grecs réussirent à renouer des relations avec l'Italie méridionale, à trouver d'autres centres d'exportation dans les îles de la mer Égée, en Cyrénaïque et jusque dans le Bosphore Cimmérien; ainsi s'explique la présence de poteries de technique et de formes identiques dans des localités aussi éloignées l'une de l'autre que *Ruvo*, *Milo*, Ben-Ghazi et Panticapée. » L'observation paraît juste, mais les vases auxquels M. Pottier fait allusion — à quelques rares exceptions près — ne soutiennent vraiment pas la comparaison avec celui de Rhodes : ce sont ou bien des œuvres communes, véritables objets de pacotille, ou des œuvres d'apparat, de faux luxe, qui peuvent encore être attiques de provenance, mais ne le sont assurément pas de sentiment. Du reste, à Rhodes même, on avait déjà trouvé quelques vases à figures rouges; deux hydries de cette ville, recueillies en 1856, sont au British Museum. M. Cecil Smith nous dit que l'une et l'autre sont d'un style grossier et de basse époque[2]; il n'hésite pas à les considérer comme des spécimens de la mauvaise fabrication du IVe siècle[3]. Si le vase du Musée de Constantinople appartenait au IVe siècle, on aurait assurément découvert à Rhodes, ville très florissante à cette époque, d'autres exemples de cette fabrication encore excellente ; et l'on comprend très bien, d'autre part,

1. *Monuments grecs*, 1889-90, p. 27.
2. Cecil Smith, *Catalogue*, t. III, 188-189.
3. *Ibid.*, p. 9.

Digitized by Google

qu'on n'y ait trouvé jusqu'à présent qu'un seul vase du ve siècle, puisque la ville n'avait pas dix ans de date lorsque le ve siècle a pris fin.

En 1894, M. Milchhoefer, qui ne connaissait pas les deux hydries du Musée Britannique, insistait sur le fait que la ville de Rhodes, fondée en 408, n'avait encore fourni aucun vase attique à figures rouges[1]. Si on lui avait objecté le beau vase du Musée de Constantinople, il aurait sans doute répondu que l'exception confirmait la règle et que ce vase devait appartenir à la fin du ve siècle. Nous ne disons pas autre chose et nous croyons que tout juge impartial admettra la vraisemblance de nos conclusions.

Si elles paraissent fondées, le vase que nous publions devient, pour l'histoire de la céramique, un document d'une importance considérable. Il faudra désormais en étudier minutieusement la technique et le style afin de classer, autour de ce monument à date presque fixe, les matériaux encore flottants de la céramique athénienne au ve siècle. Ce travail ne saurait être entrepris sur une aquarelle, quelque fidèle qu'elle soit; nous en laisserons donc le soin à ceux qui pourront étudier directement le vase et nous occuperons maintenant d'en interpréter les peintures.

II

On reconnaît, au premier abord, qu'il s'agit de la naissance d'un enfant, présenté, sur une corne d'abondance, à une déesse. Alentour figurent huit personnages, dont l'un est clairement désigné par ses attributs : c'est Triptolème, assis sur le char allé traîné par des serpents, tenant des épis et une patère.

De toutes les déesses, *une seule est nue jusqu'à mi-corps* : elle est placée dans le champ, à l'extrémité gauche du tableau. On peut l'appeler, sans recourir à d'autres raisons, Aphrodite.

Au-dessous se tiennent, dans une attitude charmante, deux déesses sévèrement drapées, dont l'une tient une torche dans chaque main. Pour cette dernière, le doute n'est pas possible, ou du moins on ne peut hésiter qu'entre Déméter et Koré.

1. *Jahrbuch des Instit.*, 1894, p. 78.

Digitized by Google

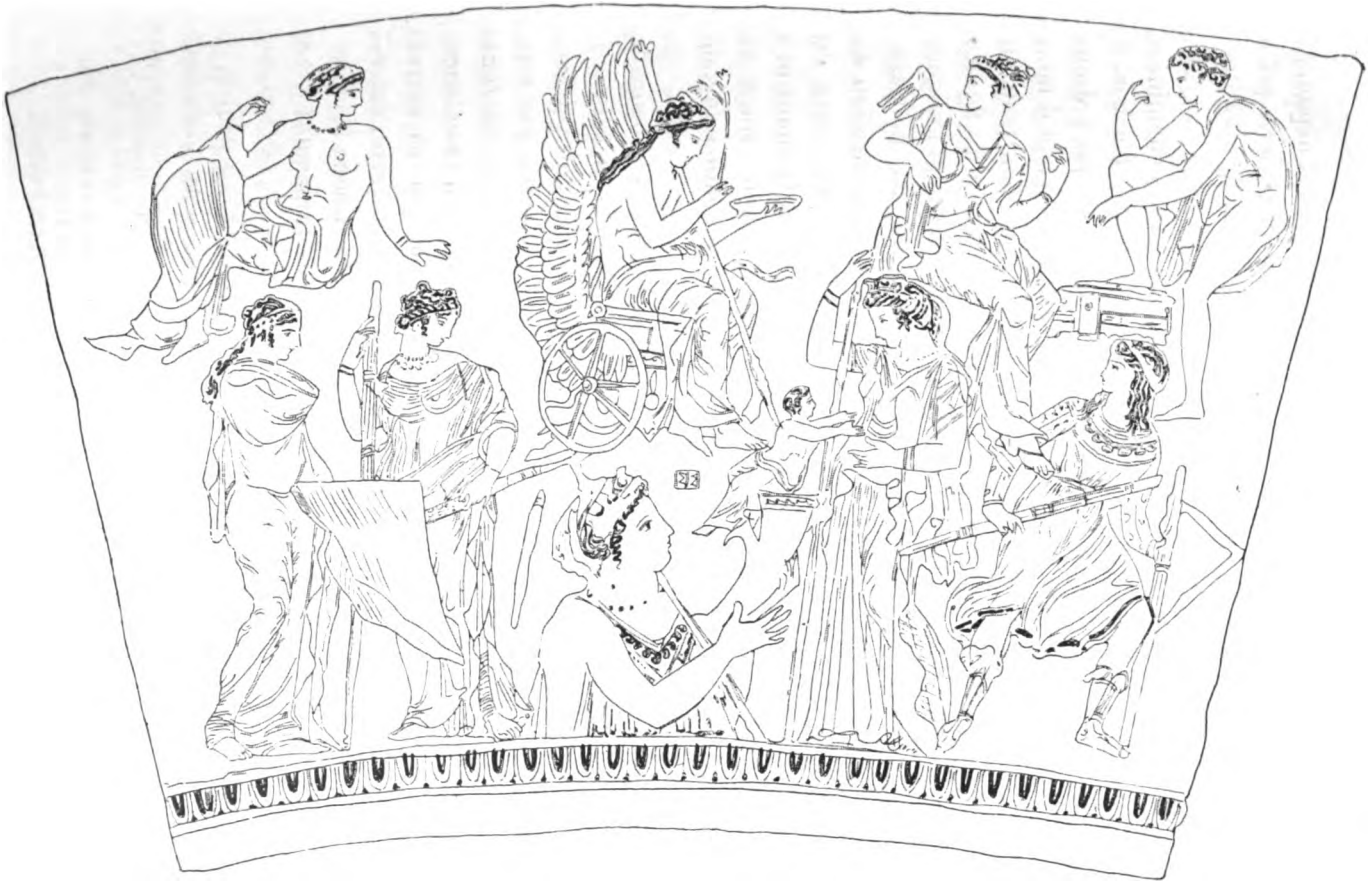

Digitized by Google

Le personnage viril debout à l'extrême droite est dépourvu d'attributs; mais son attitude est celle que l'art du ve siècle prête très souvent à Hermès, témoin la statue que l'on appelait autrefois *Cincinnatus* ou *Jason*[1].

Au-dessous d'Hermès, le jeune homme aux formes efféminées qui s'enfuit en tenant deux torches ne peut être que Iacchos. Il est inutile de citer à nouveau les textes bien connus qui présentent Iacchos sous les traits d'un « jeune dadophore »; qu'il nous suffise d'insister sur le sexe du personnage, que l'on pourrait être tenté de considérer comme féminin. Dans toutes les figures de femmes de notre peinture, les seins sont nettement indiqués sous les draperies transparentes; ici, l'on n'en voit aucune trace. Cet argument suffit, je crois, à faire rejeter l'identification de cette figure avec Artémis ou Hécate; sur le célèbre vase de Cumes, aujourd'hui à l'Ermitage, où Stephani et Gerhard ont appelé Artémis une figure analogue, debout, court vêtue et tenant deux torches, il me semble que cette désignation devrait aussi être révisée[2].

Si ce personnage est bien Iacchos, alors la scène principale ne représente pas la naissance de Iacchos, comme la peinture du vase découvert en 1859 à Kertch[3]. Il faut chercher autre chose.

Sur le vase de Kertch, Iacchos naissant est remis par une déesse à Hermès, en présence d'Athéna, de Déméter, de Zeus et d'autres divinités. Ici, la femme qui porte la corne d'abondance sur laquelle est assis l'enfant, est plus grande que les autres personnages; c'est ainsi que l'on représente Gê, la Terre, émergeant à moitié du sol, sur les vases où elle tend à Athéna le jeune Érichthonios[4]. Cet épisode offre des analogies frappantes avec

1. Clarac, *Musée de sculpture*, pl. 309, n° 2046 (Louvre); cf. *ibid.*, pl. 814, n°s 2047, 2048, 2048 *a* (répliques du Vatican, de Munich et de la collection Lansdowne).

2. Gerhard, *Akad. Abhandlungen*, pl. LXXVIII, t. II, p. 450; Stephani, *Vasensammlung der Ermitage*, n° 525.

3. *Ibid.*, pl. LXXVI, LXXVII; *Compte-rendu de Saint-Pétersbourg* pour 1859, pl. I, 2; Stephani, *Vasensammlung der Ermitage*, n° 1792.

4. Par exemple *Élite céramographique*, t. I, pl. LXXXV, LXXXVI.

Digitized by Google

celui qui nous occupe; mais, sur l'hydrie de Rhodes, il ne peut être question de la naissance d'Érichthonios, parce que la déesse à laquelle Gê montre l'enfant n'est pas Athéna et aussi — la première raison suffirait seule — parce que Triptolème n'a rien à voir dans l'histoire de la naissance mystérieuse d'Érichthonios.

Deux divinités, l'une tenant deux torches et l'autre un sceptre rehaussé de dorures, se font pendant. Pour tout Grec qui regardait ce tableau, comme pour nous qui l'interprétons, ces déesses ne pouvaient être que Déméter et Koré. On donnera naturellement le nom de Koré à celle qui semble la plus jeune et dont la parure convient le mieux à une jeune fille, c'est-à-dire à la femme debout vers la gauche. Donc, celle à laquelle on présente l'enfant ne peut être que Déméter qui paraît, ici comme ailleurs, accompagnée de Iacchos, le génie familier de la Grande Déesse, τῆς Δήμητρος δαίμων[1]. Avant de revenir à la scène principale, disons qu'il n'y a pas moyen de dénommer avec certitude les deux femmes sans attributs dont nous n'avons pas encore parlé. On peut appeler Peitho celle qui est debout à côté de Kora, sous Aphrodite, et voir Hécate, Kalligencia ou une personnification locale dans celle qui est assise près d'Hermès. Cette dernière paraît tenir un instrument doré dont il est difficile de préciser la nature[2]. L'embarras qu'on éprouve à désigner les personnages secondaires, dans les scènes éleusiniennes, est aussi ancien que l'étude de ces scènes; l'exégèse actuelle n'est pas plus avancée, à cet égard, que celle de Millin, mais elle est plus disposée à confesser son ignorance et à en prendre résolument son parti.

Sur les vases où figure la naissance d'Érichthonios, l'enfant est présenté à Athéna parce qu'elle est sa mère, ou du moins parce qu'elle a inspiré à Hephaestos la passion que l'on sait, d'où est résulté Érichthonios. Par analogie, nous devons conclure ici que l'enfant présenté à la Grande Déesse est bien le fils de Déméter.

Cet enfant ne peut être autre que Ploutos, fils de Déméter et

1. Strabon, X, p. 402 (Didot).
2. Cf. Millin-Reinach, *Peintures de vases*, II, 31, p. 61.

Digitized by Google

de Iasion, que des légendes très anciennes associent également à la Terre nourricière, à Gê.

Dans l'*Odyssée*[1], Calypso raconte que Déméter s'unit d'amour à Iasion dans les sillons d'un champ fertile, νειῷ ἔνι τριπόλῳ. Hésiode est le premier à nous dire que le produit de cette union fut Ploutos[2] :

Δημήτηρ μὲν Πλοῦτον ἐφείνατο, δῖα θεάων,
Ἰασίῳ ἥρωϊ μιγεῖς' ἐρατῇ φιλότητι,
νείῳ ἔνι τριπόλῳ Κρήτης ἐν πίονι δήμῳ.

La scène de la faiblesse de Déméter est ainsi d'abord localisée en Crète; mais le mythe passa également dans la religion attique, comme en témoigne cette prière dans les *Thesmophoriazusae* d'Aristophane[3] :

Εὐφημία 'στω, εὐφημία 'στω. Εὔχεσθε ταῖν θεσμοφόροιν τῇ Δήμητρι καὶ τῇ Κόρῃ καὶ τῷ Πλούτῳ καὶ τῇ Καλλιγενείᾳ καὶ τῇ Κουροτρόφῳ τῇ Γῇ κ. τ.λ.

Ici donc nous trouvons, comme sur notre vase attique, Gê Kourotrophos associée aux Grandes Déesses et à Ploutos.

A Éleusis même, Ploutos n'est pas un inconnu. Déjà, dans l'hymne homérique à Déméter[4], il est dit que les Grandes Déesses, σεμναί τ'αἰδοῖαί τε, envoient Ploutos auprès des hommes qu'elles aiment :

Πλοῦτον, ὅς ἀνθρώποις ἄφενος θνητοῖσι δίδωσιν.

Sur le vase de Kertch, Ploutos enfant, tenant une corne d'abondance, est debout à côté de Déméter[5]. Rien n'est plus rationnel et d'un symbolisme plus transparent que la réunion, dans une même légende, de Déméter, Ploutos et Gê. Déméter,

1. *Odyssée*, V, 125.
2. Hésiode, *Théog.*, 969.
3. Aristoph., *Thesmoph.*, 295. Cf. Stephani, *Compte-rendu de Saint-Pétersbourg* pour 1859, p. 105.
4. Hom., *in Cer.*, 488.
5. Gerhard, *Akad. Abhandl.*, pl. LXXVII.

Digitized by Google

à l'origine, c'est la terre nourricière elle-même; plus tard, sa personnalité mythique s'étant développée, elle se distingue de Gê, qui n'en reste pas moins en relations avec elle. Or, la terre, fécondée par le laboureur — on a même voulu attribuer le sens de *semeur* au nom de l'amant agreste de Déméter, Iasion[1] — est la mère de la richesse, Ploutos; Déméter est πλουτοδότειρα[2] Πλούτου μήτηρ, comme dans cette invocation que nous a conservée Athénée[3] :

Πλούτου μητέρ', Ὀλυμπίαν ἀείδω
Δήμητρα στεφανηφόροις ἐν ὥραις,
σέ τε παῖ Διὸς Περσεφόνη·
χαίρετον, εὖ δὲ τάνδ' ἀμφέπετον πόλιν.

Dans le groupe célèbre de Céphisodote, *Eiréné et Ploutos*, dont il existe une copie sur une monnaie athénienne et une réplique en marbre à Munich[4], la déesse et l'enfant présentent une analogie incontestable avec la Déméter et le Ploutos de notre tableau. On incline généralement à croire que le groupe de Céphisodote a été dédié en 375 avant J.-C. par Timothée, fils de Conon, après la bataille de Leucade, lorsque le culte d'Eiréné fut institué à Athènes. Mais le fait seul que ce culte était nouveau oblige d'admettre que l'artiste, pour rester intelligible, a dû s'inspirer de types traditionnels dont le sens fût clair. Ces types, sans doute fixés dès la première moitié du ve siècle par la grande peinture, nous en avons un reflet sur l'hydrie de Rhodes qui, loin d'imiter le groupe de Céphisodote, est apparentée à des œuvres plus anciennes dont Céphisodote peut avoir tiré parti. Telle est, en effet, d'une manière générale, la relation qui existe entre les peintures céramiques et les œuvres de la sculpture; quand elles se ressemblent, c'est qu'elles dérivent d'une source commune, plutôt graphique que plastique, et l'hypothèse de céramistes empruntant

1. Cf. Lenormant, dans le *Dictionnaire des antiquités*, p. 1038, note 563.
2. *Hymn. orph.*, XXXIX, 4.
3. Athénée, *Deipnosoph.*, XV, 50.
4. Overbeck, *Geschichte der griech. Plastik*, t. II, p. 9. Réplique du Ploutos seul trouvée au Pirée, *Athen. Mitth.*, 1881, pl. XIII.

Digitized by Google

au répertoire de la statuaire ne se vérifie — si tant est qu'elle se vérifie jamais — que dans des cas exceptionnels.

III

Que la naissance d'un fils de Déméter ait joué un rôle dans les mystères d'Éleusis, c'est ce que nous savons par l'auteur des *Philosophoumena*. La nuit, nous dit-il, à la lueur des torches, pendant la célébration des grands mystères, l'hiérophante s'écrie :

ἱερὸν ἔτεκε ποτνία κοῦρον, Βριμὼ Βριμόν[1].

Βριμώ qui, suivant le même auteur, signifie « fort » (ἰσχυρός), est une épithète d'origine obscure qu'on trouve attachée à des divinités diverses, Hécate, Perséphone, Déméter, Cybèle. Il se peut que dans la langue mystique des Éleusinies, Brimo ait désigné Déméter et Brimos l'enfant Ploutos ; mais il serait téméraire de l'affirmer, car, à vrai dire, nous ne savons presque rien ni de l'hiérogamie éleusinienne, ni de la maternité de Déméter[2]. Le vase de Rhodes n'est pas encore le monument qui nous donnera la clef des mystères d'Éleusis. Il n'en présente pas moins un grand intérêt, comme étant le premier, du moins à ma connaissance, où figure la naissance de Ploutos. Cette circonstance, jointe aux considérations que j'ai fait valoir plus haut touchant sa date, suffit pour lui assurer une place très honorable parmi les restes de la céramique athénienne.

Salomon Reinach.

1. *Philosophoumena*, V, 1, éd. Cruice, p. 171.
2. Peut-être existait-il, sur la naissance de Ploutos, une légende analogue à celle de la naissance d'Érichthonios. On s'expliquerait ainsi pourquoi, sur le vase, il est présenté à Déméter par Gê.

Digitized by Google

HÉRAKLÈS ET OMPHALE

En même temps que je publiais dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*[1] un groupe de bronze trouvé sur l'Acropole d'Athènes[2], M. Savignoni lui consacrait dans les *Monumenti antichi* une étude singulièrement plus complète[3]. Il y aboutit aux mêmes conclusions auxquelles je me suis moi-même arrêté : comme moi, il repousse la thèse de M. Furtwængler[4], et attribue ce monument à un Grec d'Ionie, peut-être à un Chalcidien. Je voudrais dire ici quelques mots du seul point sur lequel nous soyons tous deux en désaccord, l'interprétation même du groupe et le nom à donner aux figures qui le composent. Je profiterai de l'occasion pour rectifier légèrement[5], en même temps que pour fortifier, la thèse que j'ai précédemment adoptée.

Aucun doute pour les personnages extrêmes du groupe : à droite, est une joueuse de flûte, à gauche, Hermès, l'un qui ferme la marche, l'autre qui la conduit. La question est de savoir quelles sont les figures qui les séparent, de quel nom nous devons les appeler, et la scène dont elles font partie.

Suivant M. Savignoni, le protagoniste barbu et drapé est, sans

1. 1896, pp. 401-422, pl. I, I *bis* (*Un bronze chalcidien sur l'Acropole*). *Rev. des Ét. gr.*, 1898, p. 182-3, fig.
2. *Catal. des br. trouvés sur l'Acropole d'Athènes*, pp. 283-5, 760, fig. 269, pl. V.
3. Tome VII, pp. 277-376, pl. VIII-IX (*Di un bronzetto arcaico dell' Acropoli di Atene e di una classe di tripodi di tipo greco-orientale*).
4. *Olympia*, t. IV, *Die Bronzen*, p. 128.
5. J'avais déjà, dans mon article du *Bulletin*, amendé, sur un point de détail, la thèse que je soutenais dans mon *Catalogue*.

Digitized by Google

hésitation possible, Dionysos. Le personnage, plus humble, qui l'accompagne est douteux : son sexe même n'est pas sûr, et l'on peut tout aussi bien y voir un homme qu'une femme. Dans le premier cas, c'est Héphæstos que Bacchos ramène dans l'Olympe, dans le second ce serait Ariane ou Sémélé. Bien que les trois interprétations ne diffèrent pas seulement par le nom de la figure, mais par la nature des rapports qui l'unissent au dieu, M. Savignoni ne décide pas entre elles : il est visible cependant qu'il préfère la première, et qu'il rattacherait volontiers le groupe à la légende d'Héphæstos.

Je ne crois pas, contre M. Savignoni, que le premier personnage puisse être Dionysos. Et, même si le dieu était représenté, la figure qui l'accompagne est, selon toute vraisemblance, féminine, ce qui empêche de songer au retour d'Héphæstos.

L'homme barbu est vêtu d'un chiton, d'un himation ionien à plis multiples et d'une peau de fauve singulièrement disposée : au lieu que les deux pattes de devant soient nouées sur la poitrine[1], l'un des membres postérieurs s'attache sous le cou à l'une des pattes de devant, l'autre pend avec la queue sur le flanc droit du dieu, le quatrième membre et la tête reviennent sur le côté opposé, de manière que le mufle soit tourné vers la gauche et apparaisse tout au bord de la statuette. Tel quel, ce costume mérite de nous arrêter, car, en l'absence d'attribut caractéristique, il doit, à lui seul, nous faire connaître qui le porte. Comme le chiton et l'himation n'ont rien de rare, ni de spécifique, la question est de savoir quelle divinité peut vraisembablement se vêtir de la peau de bête.

M. Savignoni essaie d'établir que la peau est une pardalide, qui, dès lors, ne conviendrait qu'au seul Dionysos. Pour le montrer, il insiste sur ce fait que la crinière n'est pas indiquée, comme elle le serait sur une dépouille de lion. Mais il suffit de jeter les yeux sur la planche des *Monumenti* ou, mieux, sur celle du *Bulletin*, pour se rendre compte que la preuve n'est pas décisive. Le

1. Comme je l'ai dit à tort, *B. C. H.*, 1896, p. 406.

Digitized by Google

dos de l'animal couvre, en effet, le dos du dieu : seule la tête du monstre revient par devant, et, comme le revers du bronze n'est pas travaillé [1], la crinière ne pouvait trouver place dans la représentation. Si, d'autre part, on considère le mufle, il ne diffère aucunement des têtes de lions conventionnelles que l'art primitif, surtout l'art ionien, se plaisait tant à reproduire. Des masques tout pareils décorent en relief l'hydrie de la Polledrara [2] : l'Acropole [3], Olympie, Dodone, tous les sanctuaires grecs ont livré en grand nombre des appliques du même type, et on les retrouve jusque sur des statuettes en bronze d'Héraklès [4]. Peut-être serait-il plus exact d'y voir des têtes de lionnes, l'art grec ayant de très bonne heure, et dès l'époque mycénienne [5], distingué le lion de sa femelle. Mais, en tout cas, il semble évident qu'il n'entendait pas figurer des félins [6], ce qui donne tort à la thèse de M. Savignoni. D'ailleurs les pattes puissantes de l'animal et la taille de la dépouille, qui couvre tout le corps du dieu [7], ne conviendraient que fort mal à un léopard ou une panthère. Enfin M. Savignoni a remarqué lui-même que la peau n'est pas tachetée : des traits simplement incisés couvrent la dépouille et en marquent les poils, détail fréquent dans des représentations certaines d'Héraklès [8].

Je sais que M. Savignoni a prévu l'objection [9]. Pour montrer que la peau des félins est parfois incisée, il allègue un fragment de vase à figures noires trouvé sur l'Acropole : la dépouille qu'y

1. Voir la planche I *bis* du *Bulletin*, *l. c.*
2. *J. H. S.*, XIV (1894), pl. VII et Cecil Smith, *ibid.*, p. 208.
3. *Catal. des br. de l'Acr.*, 131 et suiv., pp. 45-8, fig. 18.
4. Roscher, *Lexicon*, p. 2149, fig. (bronze de Cassel).
5. Les fauves qui gardent la porte de Mycènes sont deux lionnes. Pour les lions, voir le poignard *B. C. H.*, X, 1886, pl. II.
6. D'une manière générale, dans les têtes de félins, les deux ailes du nez, très rapprochées, se suivent parallèlement jusqu'au front, détail qui ne se retrouve pas dans les têtes de lions (ou de lionnes). Il y a des exceptions, comme Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1896, pl. VII (v. *infrà*).
7. Voir, pour la différence des dépouilles, Dionysos sur le vase de Céré (Masner, *Vasen im k. Oest. Mus.*, 218, p. 22, pl. II).
8. Voir l'amphore de Tarquinii, *Monumenti*, 1884, XII, pl. 9.
9. *Monum. antichi*, VII, p. 280, 1.

Digitized by Google

porte Dionysos est marquée des mêmes traits gravés que celle dont, sur la même peinture, est vêtu Héraklès [1]. La coïncidence n'est pas isolée. Dionysos sur une amphore à figures noires [2], Héraklès sur une œnochoé [3] portent deux peaux semblables, ou, pour mieux dire, les peaux qu'ils portent sont représentées de même. Il ne faudrait pas en conclure que la pardalide ait pu, à dessein ou par négligence, être figurée comme la λεοντῆ. Un coup d'œil sur les deux vases donnera la solution de la difficulté. Sur l'amphore de l'ancienne collection Gerhard, Bacchos ne lutte pas seul contre le Géant : il a pour aides un serpent, un chien et un lion. Sur le fragment de l'Acropole, le nombre des animaux est plus grand encore : parmi les fauves, sont un ou plusieurs lions. Pour qu'il ne puisse y avoir doute, le nom de l'animal LHEON est inscrit à côté et à droite du Géant. Les félins ne sont donc pas, du moins dans l'art primitif, les seuls auxiliaires de Dionysos : tous les monstres sauvages, tous les fauves lui prêtent secours. Aussi, bien que la pardalide soit son vêtement coutumier, revêt-il quelquefois la peau de lion. Il en est ainsi, par exception, sur les deux vases cités plus haut : le manteau qui l'y drape est une véritable peau de lion et il est tout naturel qu'il en ait l'aspect.

Je n'accorde pas, on le voit, à M. Savignoni que le premier personnage porte une pardalide. Mais je lui ferai volontiers cette concession que Dionysos est parfois drapé dans une peau de lion, ce qui ne rend pas absolument impossible que le bronzier ait figuré le cortège du dieu. Mais la vraisemblance n'est pas de ce côté, car c'est exceptionnellement, et dans des cas très rares, que la λεοντῆ est portée par Bacchus : je doute fort, *a priori*, qu'on l'ait montré souvent ainsi vêtu.

Même si M. Savignoni avait raison et si c'était bien une pardalide, il ne s'ensuivrait pas que le dieu est Dionysos. Car je ne saurais trop rappeler que le personnage n'a pas d'autre attribut

1. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1886, pl. 7.
2. Gerhard, *Auserl. Vasenb.*, I, pl. 63, p. 198-9.
3. Gerhard, *ibid.*, I, pl. 67, p. 201-2.

Digitized by Google

que cette dépouille, et je ne sais pas une représentation du dieu où une seule peau de fauve serve à le faire connaître. Un bronze du Cabinet des Médailles [1], de style très différent, montre Bacchos avec la pardalide, mais une couronne de lierre et de pampres entoure sa tête, mais sa main gauche tient une grappe, et sa droite devait tenir un thyrse : sans tous ces signes, aurait-on distingué le dieu ? Une hydrie de Céré, conservée au Musée de Vienne [2], paraît bien, au premier abord, décisive. Non seulement le vase, archaïque et de style ionien, se rapproche par là même davantage du groupe, mais le dieu y porte trois vêtements superposés, un long chiton, un himation, et une pardalide, dont la disposition et le mode d'attache rappellent notre bronze. Pourtant, et bien que la peau fût tachetée, le peintre ne s'en est pas tenu là. Il a mis dans la main droite de Dionysos une panthère, dans sa gauche, son attribut le plus caractéristique, le canthare. Cela, tandis que le reste de la scène figurée, la présence du mulet, de la Ménade, du Silène, indiquent sûrement le dieu. Comment, malgré la ressemblance purement extérieure des costumes, trouver quelque rapport entre la peinture et le groupe de bronze ? Car, à l'absence d'attributs, se joint, dans le relief, l'indétermination des personnages qui accompagnent le dieu. La joueuse de flûte, présente dans toutes les fêtes, mariages ou processions, n'indique pas une scène dionysiaque, Hermès est de tous les cortèges divins, la troisième figure est sans attributs. Dans ces conditions, reconnaître Dionysos dans le protagoniste barbu, c'est faire acte de foi : l'hypothèse est licite, comme toutes les conjectures, mais aucune preuve ne la justifie.

Privée de ce point d'appui nécessaire, qui est la présence de Dionysos, la triple interprétation de M. Savignoni paraît sans base bien solide : nous n'en dirons que quelques mots.

Sémélé paraît bien à Amyclées aux côtés de Dionysos [3], mais

1. Babelon-Blanchet, *Bronzes de la Biblioth. nation.*, p. 162, 364.
2. Masner, *Vasen im k. Oest. Mus.*, p. 22, 218, pl. II, 2.
3. Pausanias, III, 19, 3.

Digitized by Google

je ne vois pas à quelle occasion elle suivrait ici son fils, que précéderait une joueuse de flûte. La première idée qu'éveille la présence de l'αὐλητρίς est, comme je l'ai noté moi-même [1], celle d'un cortège nuptial, et rien ne conviendrait mieux aux noces de Bacchos et d'Ariane, si quelque indice nous permettait de reconnaître le dieu; le deuxième personnage du groupe étant lui-même indéterminé et indifférent, nous ne pouvons constater que son union intime avec le premier. Après comme avant cette constatation, le nom du dieu reste également inconnu.

Sans le dire formellement, M. Savignoni croirait volontiers que la deuxième figure est virile [2]. Il n'est pas impossible, bien qu'elle porte certainement le chiton et l'himation [3]. J'accorde que les tresses tombantes, communes à tous les personnages, ne sont pas un indice probant. Mais ce n'en est pas un davantage que la différence de costume entre la figure et la joueuse de flûte : il est naturel que la compagne du dieu, étant de condition plus relevée que l'αὐλητρίς, soit autrement vêtue. Je sais que l'impression première, à vingt-cinq siècles de distance, est un critérium très peu sûr, mais on ne peut nier qu'elle ne soit guère favorable à la thèse de M. Savignoni. Mais, ce qui me paraît la condamner, c'est que le personnage est imberbe, comme la joueuse de flûte, et à la différence du dieu qui est barbu. Que l'art ionien ait volontiers représenté les dieux imberbes, rien n'est plus sûr et j'y souscris volontiers; mais que, dans le même groupe, et au même rang, deux figures, l'une avec, l'autre sans barbe, puissent être également viriles, rien n'est plus invraisemblable. L'Héphæstos juvénile de l'hydrie de Céré (v. *suprà*) était suffisamment déterminé par la scène tout entière et par le mulet qu'il montait, pour que le potier ait pu, sans confusion possible, lui donner un sexe ambigu : il n'en était pas de même dans le groupe de l'Acropole. Le personnage serait-il

1. *B. C. H.*, 1896, 409, 4.
2. *Monumenti antichi*, VII, p. 281.
3. *Ibid.*, note 2, pour les vêtements courts que l'art ionien donne volontiers aux femmes.

Digitized by Google

même viril, que rien n'expliquerait sa présence à côté de son compagnon. Les représentations archaïques du retour d'Héphæstos montrent toujours le dieu sur un mulet, jamais à côté de Dionysos, jamais aussi sans attribut, et sans personnage accessoire qui explique la scène et la caractérise. Comme le second personnage ne peut dès lors être Héphæstos et comme, presque sûrement, le premier n'est pas Dionysos, il ne peut être question du motif représenté sur le vase de Céré. Si séduisant qu'il puisse paraître de comparer deux œuvres ioniennes figurant le même sujet, il faut renoncer à le faire, et n'admettre entre ces monuments qu'un simple rapport d'origine. Ni Dionysos ne fait partie du groupe de bronze, ni aucune des légendes du dieu ne convient à la représentation.

Ces difficultés disparaissent, si, comme je l'ai proposé, on reconnaît Héraklès dans le personnage viril et barbu. Étant donné que la peau de lion est le seul attribut qui permette de fixer notre jugement, cette dépouille ne peut logiquement désigner qu'un seul dieu, Héraklès. La déduction est simple autant qu'elle est formelle. A moins que des indices contraires n'y contredisent, je ne vois nul moyen d'échapper à la conclusion qu'elle impose. Plus je suis revenu sur l'étude du monument, plus cette solution m'a paru évidente.

Sans répéter ici ce que j'ai dit ailleurs, je rappelle que, parmi les détails de la représentation, il n'en est pas un seul qui ne convienne bien à Héraklès. Le dieu est également barbu dans l'art ionien [1] et une statuette de Chypre montre les mêmes tresses tombant sur la poitrine [2]. Les vêtements longs sont communs dans l'apothéose d'Héraklès, comme dans le mariage du dieu et les scènes de banquets [3]. La peau de lion, enfin, est nouée de même sur les exemplaires ioniens, sans que le mufle couvre la tête [4] : un bronze archaïque de Cassel fait voir le masque léonin dis-

1. Roscher, *Lexikon*, p. 2147.
2. *Ibid.*, p. 2147, 27.
3. *Ibid.*, p. 2183.
4. *Ibid.*, p. 2147.

Digitized by Google

posé de la même manière sur le flanc du héros [1]. Quant à l'absence d'armes, comme le glaive, l'arc et la massue, sans être très fréquente, elle se retrouve ailleurs [2] et précisément dans les cas où Héraklès est vêtu d'un himation [3]. La coïncidence achève de lever tous nos doutes et il suffit d'elle pour désigner clairement le héros.

M. Savignoni objecte que, sur les trépieds de Vulci, Héraklès est représenté jeune et imberbe [4]; or, sur onze trépieds connus et plus ou moins conservés, sortis de la même fabrique ou, tout au moins, de même type, six [5] mettent en scène le dieu: il appartient, sans doute possible, au répertoire habituel des bronziers, et ce n'est pas un simple hasard, mais une tradition persistante, qui donne au dieu cet aspect juvénile. Doit-on penser dès lors que, dans un groupe tout pareil, et que M. Savignoni rattache, comme un douzième exemplaire, à la série occidentale, on ait pu, si l'on voulait figurer Héraklès, le montrer sous les traits d'un homme dans la force de l'âge et barbu? Ne vaut-il pas mieux y voir Dionysos que l'art primitif a coutume de représenter ainsi? — M. Savignoni aurait gain de cause, si le groupe trouvé sur l'Acropole se rattachait, aussi étroitement qu'il le suppose, aux trépieds de Vulci. Mais il s'en faut qu'il ait raison, et si je faisais un reproche à son étude, consciencieuse et très complète, ce serait de confondre des monuments parfois dissemblables et de tout rapporter au même courant de l'art ionien. Il est certain que le groupe trouvé sur l'Acropole faisait partie d'un ustensile, qui, lorsqu'il était au complet, rappelait les exemplaires italiotes : j'ai noté moi-même les points de contact entre

1. Roscher, *Lexikon*, p. 2149, fig.
2. Gerhard, *Auserl. Vasenb.*, II, pl. 132-3, 3, p. 158-160, coupe à f. n.
3. Heydemann, *Griech. Vasenb.*, pl. III, 2, skyphos d'Eubée à f. n. (Héraklès lyricine).
4. *Monumenti antichi*, VII, p. 280, 1 et 368,1.
5. Trépied de Vulci, à Londres (*ibid.*, III, p. 293-4, pl. IX, 2); de Vulci au Vatican (*ibid.*, VI, p. 296-8, fig. 2); de Vulci à Londres (*ibid.*, VII, p. 298-9); de Dürkheim à Spire et Budapest (*ibid.*, VIII, p. 299); de Vulci à l'Ermitage (*ibid.*, IX, p. 299-300, fig. 3); de Vulci au Cabinet des Médailles (*ibid.*, X, p. 300-1, fig. 28).

Digitized by Google

les deux séries [1]. Mais, à côté des ressemblances, j'ai relevé des différences indéniables; j'ai insisté sur la simplicité du relief attique, sur l'absence de palmettes, de spirales et de volutes, sur la distance plus grande entre la palmette et l'arc, sur le crochet qui reliait le bronze à la couronne de support, sur la composition même des groupes et sur le type des figures [2]. Si j'accepte volontiers la thèse de M. Savignoni, qui conclut à l'origine grecque des trépieds de Vulci, je ne les attribuerai pourtant pas, du moins à la même époque, à l'atelier d'où est sorti le bronze de l'Acropole. La Grande-Grèce ou la Campanie, terres grecques, mais éloignées des centres où l'art se formait, ont pu fort bien fabriquer ces exemplaires occidentaux. Le trépied de l'Acropole, à la fois plus simple et plus homogène, appartient à l'art grec proprement dit. Par là s'expliquent des différences dans le style et dans le traitement des personnages. Des monuments notoirement ioniens représentent Héraklès imberbe; d'autres, non moins ioniens, le figurent barbu. Les deux types, sur des ustensiles pareils et dans des emplois identiques, s'excluent mutuellement : rien d'étonnant qu'ils coexistent sur des ustensiles analogues, mais différents dans le détail et fabriqués dans d'autres centres d'art; le surprenant, au contraire, serait que, dans les deux séries, le même type eût prévalu.

D'ailleurs Héraklès, le fait mérite d'être constaté, n'est pas étranger, même en Italie ou dans la Grande-Grèce, aux décorateurs de trépieds. Il n'est pas de dieu qu'ils représentent plus volontiers et plus fréquemment, tandis que Dionysos leur est tout à fait inconnu. Car la présence des Silènes, commune dans l'art ionien primitif, n'implique pas toujours un élément bacchique. Et je ne saurais, pour ma part, souscrire à l'opinion de M. Savignoni, qui interprète les groupes semblables de quatre trépieds [3] comme se rapportant à l'entrée d'Héraklès dans un

1. *B. C. H.*, 1896, p. 410-1 et *passim*.
2. *Ibid.*, p. 412 et suiv.
3. Les nos VI, VII, IX et X de la liste des *Monumenti antichi*, VII, p. 296-301.

Digitized by Google

thiase [1]. Sur l'exemplaire qu'il allègue comme une preuve décisive [2], la compagne du dieu tient bien dans la main une coupe, mais, précisément dans ce trépied, les deux Silènes font défaut qui forment ailleurs la troisième partie du groupe : deux éphèbes indifférents les remplacent. Il s'agit sans doute d'un symplegma divin, analogue à celui que met en scène le bronze de l'Acropole. Même si M. Savignoni avait raison, Dionysos, ici encore, ferait défaut, et, si un simple hasard a pu faire que sa représentation ne soit pas venue jusqu'à nous, on conviendra que rien n'est moins probable et que, logiquement, nous n'avions pas à chercher de ce côté.

Je ne puis donc que confirmer mes premières conclusions et voir dans Héraklès le personnage principal du groupe trouvé sur l'Acropole. Sur ce point essentiel, je n'ai varié ni dans mon *Catalogue*, ni dans l'article du *Bulletin*. Il n'en est pas de même d'une question connexe à la précédente, et dont il nous faut maintenant aborder l'examen.

Si, selon toute vraisemblance, le personnage du groupe le premier par la taille et l'importance est, comme je l'ai cru, Héraklès, rien ne désigne clairement la figure qui l'accompagne. Pour les raisons que j'ai dites plus haut, j'ai pensé, je pense encore que la figure est féminine, mais, en l'absence de tout attribut, il semble malaisé de trouver le nom qui lui convient. Dans mon *Catalogue*, je l'avais, non sans hésitation, appelée Iole et j'avais rapporté la scène entière à l'apothéose du héros. M. Savignoni, dont l'article était en cours d'impression quand il reçut mon ouvrage, m'objecte l'absence d'Athéna, la protectrice et la conductrice habituelle d'Héraklès. Entre temps, je lui avais donné raison dans un article du *Bulletin* où je reprenais la question et rectifiais sur quelques points mon opinion première. J'y appelais Athéna la compagne du dieu et croyais toujours qu'il était ques-

1. *Monumenti antichi*, VII, p. 359-361.
2. Le trépied du Cabinet des Médailles (Babelon-Blanchet, *Bronzes du* —, p. 590-2, 1472).

Digitized by Google

tion de l'apothéose d'Héraklès. Une seule difficulté s'opposait à cette interprétation, celle que m'objecte M. Savignoni et que j'avais moi-même prévue : au lieu que la déesse guide le héros, Héraklès est ici le premier et c'est lui qui semble mener Athéna. Mais les mains des deux personnages sont singulièrement jointes et l'étude de ce geste particulier m'avait paru rendre compte de l'objection. L'Athéna prétendue saisit en effet de la main droite le poignet du héros. Comme elle agit de même sur un vase de Chiusi, où elle encourage Persée à tuer la Gorgone, il peut se faire qu'elle rassure ici Héraklès au moment d'entrer dans l'Olympe : on sait que le héros craignait l'abord de Zeus et des peintures de vases témoignent qu'il n'eût pas osé l'affronter, si Pallas n'avait pas d'abord affermi son courage [1].

Malgré ces exemples significatifs, je ne crois pas aujourd'hui que mon interprétation soit la vraie. La poignée de mains d'Héraklès n'a pas toujours le sens que lui donne le vase de Chiusi : souvent elle marque simplement l'union intime entre les deux personnages qu'elle joint l'un à l'autre [2]. Elle peut fort bien trouver place dans un symplegma, et servir de lien à deux époux. D'autre part, la présence de la joueuse de flûte s'explique mal dans l'apothéose, au lieu qu'elle est l'accompagnement obligé d'un cortège nuptial. Pour ces raisons, je croirais volontiers que mon opinion première était la meilleure et, dans la compagne d'Héraklès, je verrais l'une des innombrables épouses du héros. Mais il ne peut être question d'apothéose. Ce serait simplement les noces d'Héraklès, et l'αὐλητρίς précéderait le groupe que suivrait Hermès, l'accompagnateur divin.

Je reconnais que toute difficulté n'est pas aussitôt supprimée. L'art primitif ne montre guère le héros associé à une autre divinité qu'Athéna, et, si étroits qu'on supposait les rapports entre Pallas et Héraklès, on n'allait pas, semble-t-il, jusqu'à les marier l'un à l'autre [3]. Plusieurs peintures de vases représentent bien le

1. Voir ces vases cités, *B. C. H.*, 1896, p. 408.
2. Cf. le relief trouvé sur l'Acropole, *B. C. H.*, 1889, pl. XIV.
3. Furtwængler d. Roscher, *Lexikon*, p. 2216, 3-8 et Jahn, *Arch. Aufsætze*, p. 83 et suiv.

Digitized by Google

héros debout sur son char, ayant à ses côtés une femme voilée et drapée[1], où l'on a proposé[2], peut-être à tort[3], de reconnaître Déjanire ou Hébé, mais le cortège est différent dans le groupe de bronze et ces deux motifs ne peuvent guère se comparer. D'autre part, les longs vêtements d'Héraklès et les tresses qui tombent sur ses épaules surprennent chez le dieu : ils ne sont pas, il est vrai, sans exemple, et nous-même nous l'avons dit plus haut, mais il faut reconnaître qu'ils sont exceptionnels, et leur présence n'est pas sans quelque chose d'insolite. Quelle que soit l'explication que nous adoptions, elle ne peut dès lors être reçue que si elle rend compte de cette anomalie.

La solution du problème est, je crois, dans un trait de la légende d'Héraklès que des travaux récents viennent de mettre en pleine lumière[4]. Je veux parler du culte particulier que le dieu recevait à Cos et de la forme qu'y revêtait son mythe. Plutarque nous raconte qu'ayant abordé dans l'île, il eut à lutter contre la population indigène des Méropes : accablé par le nombre, il fut contraint de se vêtir d'habits de femme, et de se réfugier, sous ce déguisement, chez une femme « thrace », fille d'Alkiopos. Plus tard, la fortune lui étant revenue, il témoigne sa reconnaissance à l'insulaire en l'épousant : pour le mariage, il revêt de nouveau (ἀνέλαβε) des vêtements de femme, brodés et fleuris. En souvenir de cet hymen, les habitants de Cos avaient continué par la suite à observer le même usage et, dans les noces célébrées dans l'île, l'époux était costumé comme une femme[5].

Plutarque ne nous parle de ce rite local qu'à propos des noces des insulaires; mais, selon toute vraisemblance, il s'appliquait aussi aux mariages du dieu. Une inscription trouvée dans l'île,

1. Roscher, *Lexikon*, p. 2218-2220, et Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1894, pl. XII-XIII (amphore de Milo).
2. *Rev. des Étud. gr.*, 1895, p. 388-9 (E. Pottier).
3. Roscher, *Lexikon*, p. 2219, 48-58.
4. *Hermès*, 1891, p. 189-190 (E. Maass, *Theocrits Dionysos*); *Philologus*, 1891, p. 625 et suiv. (Tümpel). Dibbelt, *Quæst. Coæ mythologæ*, Gryphisw., 1891. Pauly-Wissowa, *s. v.* Alkon.
5. Plutarque, *Ætia græca*, 58.

Digitized by Google

et malheureusement mal conservée[1], contient des allusions manifestes au γάμος d'Héraklès. Il s'agit évidemment d'un ἱερος γάμος, d'une cérémonie mystique au cours de laquelle on représentait le mariage du héros : le prêtre qui tenait le personnage d'Héraklès devait y porter, comme dans la légende, des vêtements de femme. Je crois trouver un souvenir confus de cette fête dans le nom par lequel Plutarque désigne la fille d'Alkiopos; c'était, dit-il, une femme thrace, γυναῖκα θρᾶτταν. On aurait tort de voir dans ce mot une indication précise de nationalité : il a perdu son sens originel pour prendre une signification plus spécialement liturgique. Il désigne à Delphes des serviteurs ou des mercenaires d'Apollon (?)[2], à Érythrées des prêtresses d'Héraklès qui avaient seules accès dans le temple du dieu[3]. Il devait y avoir de ces femmes thraces à Cos et elles devaient jouer un rôle dans l'hiérogamie d'Héraklès. C'est même, très probablement, pour accroître le prestige de cette famille sacerdotale que fut inventé ce personnage de la femme thrace dans la légende insulaire d'Héraklès.

Quoi qu'il en soit de ce détail, deux faits paraissent établis : la célébration à Cos d'un mariage mystique d'Héraklès, où le dieu paraissait vêtu comme une femme; la coutume suivie dans l'île, d'imiter, dans les cérémonies civiles, ce mariage sacré. L'une et l'autre tradition reposaient sur une légende locale et sur un trait, connu hors même de l'île, de la fable d'Héraklès. Il n'est donc pas probable que ces rites, si caractéristiques, aient pénétré à Cos à une époque tardive. L'inscription et surtout le texte de Plutarque sont, il est vrai, postérieurs aux temps archaïques, mais la légende remonte à la colonisation grecque de l'île et nous sommes en mesure, sinon d'en faire l'histoire, du moins de dire par quel intermédiaire elle fut importée à Cos.

Je résume ici les résultats des études que j'ai citées plus haut.

1. Hicks et Paton, *Inscr. de Cos*, p. 69-71, 36 c (l. 17 (?), 25 et 29-30) = Dareste, Haussoullier et Th. Reinach, *Inscriptions juridiques grecques*, 2e série, p. 98.
2. Diodore, XVI, 24, 3.
3. Pausanias, VII, 5, 8.

Digitized by Google

Cet Alkon, nommé ailleurs Chalkon et Chalkodon, vient de Chalcis : il représente à Cos les Abantes Eubéens. Sa fille, Alkiope ou Chalkiope, a d'Héraklès un fils nommé Thessalos qui nous reporte à la même région nord-est de la Grèce. Le nom même des Méropes, vaincus par le héros, et qui représentent l'élément indigène, est d'origine minyenne et béotienne. Aussi rien d'étonnant que l'union de Chalcis et de Cos soit intime[1] et que tous les grands cultes de l'île lui viennent de l'Euripe, celui d'Héraklès, comme ceux de Poseidon[2] et de Dionysos[3].

Par suite, la fable « épichorique » de Cos est, sans nul doute, venue dans l'île de la Grèce propre. Elle a suivi la même voie que le culte d'Héraklès et emprunté l'intermédiaire de Chalcis. Il serait, en effet, singulier que, les deux personnages étant importés du dehors, le lien qui les unit à Cos ne les reliât pas l'un à l'autre dans leur patrie d'origine, et nous pouvons avancer hardiment que la robe nuptiale d'Héraklès est empruntée, comme les autres détails de la légende, à un culte ou un mythe de la Grèce continentale.

Il ne faut pas s'en étonner, car nous connaissions déjà un exemple tout pareil. La légende d'Héraklès et d'Omphale rappelle par beaucoup de traits la fable locale de Cos. Comme dans l'île, le héros subit une épreuve dans la patrie d'Omphale; il est dans la dépendance plus ou moins grande d'une étrangère et doit revêtir des habits de femme. Si l'on fait abstraction des enjolivements ajoutés à l'envi par les poètes alexandrins, le fond des fables est pareil, et le point essentiel, le costume d'Héraklès, est le même dans les deux cas. Aussi, n'est-ce pas être trop hardi que de regarder les deux mythes comme dérivés du même original, l'un d'eux amplifiant l'autre et le complétant. Or il est établi aujourd'hui, grâce à la démonstration de M. de Wilamowitz-Mœllendorff[4], que la légende d'Omphale n'a rien de lydien ou

1. Wilamowitz-Mœllendorff, *Isyllos v. Epidauros*, p. 53.
2. *Philologus*, 1891, p. 628.
3. *Hermès*, 1891, p. 189-190.
4. Euripide, *Héraklès*, 2e éd., I, p. 75 et suiv.

Digitized by Google

d'oriental : tous les détails y décèlent une origine grecque, thessalienne et « malienne ». Ici encore l'intermédiaire est Chalcis : un de ses navires a porté la fable sur les rives d'Ionie, où elle s'est localisée, appliquée à la famille royale de Lydie, enrichie d'additions successives et de détails comiques ou pittoresques.

Nous avons donc le droit de supposer dans la Grèce propre l'existence d'une légende d'Héraklès, d'où sont sortis, à des époques indéterminées, le mythe de Cos et la fable lydienne. Cette légende primitive avait pour centre le mariage du héros, et, pour des raisons mal certaines, lui prêtait, dans la pompe nuptiale, les longs vêtements tombants que revêtaient indifféremment les hommes et les femmes de l'Ionie. C'était l'hymen pacifique et paisible pour lequel Héraklès ne conservait, de ses attributs guerriers, que la dépouille du lion qu'il avait tué. Plus tard le costume d'Héraklès s'est trouvé en opposition avec le rôle qu'il jouait dans ses innombrables épreuves et combats, d'où, quand ce costume était conservé, comme à Cos et en Lydie, nécessité de le justifier par des explications faites après coup, souvent irrévérencieuses et impies. Rien de pareil dans la légende primitive.

Si nous reprenons l'examen du groupe de bronze trouvé sur l'Acropole, Héraklès y paraît tel que la légende de Cos le montre aux noces d'Alkiopé, tel que le représentaient les hiérogamies célébrées dans le temple de l'île. Le mariage du héros est figuré dans ce groupe : devant, est la joueuse de flûte, à sa droite est l'épouse qu'il conduit. Il porte l'ample costume double qui était le vêtement d'apparat des femmes d'Ionie : les mêmes tresses qui pendent sur le sein de sa compagne tombent aussi sur ses épaules. C'est bien la στολὴ γυναικεῖα dont nous parle Plutarque. De même c'est ainsi qu'au VIe siècle on pouvait se représenter la légende d'Omphale, ou, pour parler plus exactement, le mythe d'où elle est sortie.

Or les deux fables, de Cos et de Lydie, sont venues de la Grèce propre et précisément de la région de l'Euripe. Donc ce n'est pas une légende étrangère que le groupe met en scène, mais un

Digitized by Google

mythe indigène et qui est purement grec. Ce mythe était populaire à Chalcis, le grand port de la Locride, de la Phocide et de la Béotie, tous pays où la fable paraît être éclose. Aussi ces mêmes Chalcidiens qui l'ont transmis aux îles et à l'Asie Mineure ont pu le connaître et le représenter sous sa forme primitive. Un des monuments par lesquels ils l'avaient figuré est, semble-t-il, le groupe trouvé sur l'Acropole ; aux arguments d'art que nous avions donnés dans notre première étude, la mythologie comparée joint une raison nouvelle d'attribuer ce bronze aux ateliers de l'Euripe. Les deux voies différentes convergent vers l'Eubée et vers Chalcis.

Le nom d'Omphale que j'ai mis en tête de ce travail n'a rien, je me hâte de le dire, de rigoureusement précis : je ne l'emploie qu'à titre d'indication et pour montrer quel sens il faut donner au groupe. La vérité est que la compagne d'Héraklès doit, provisoirement du moins, demeurer anonyme ; le mythe est représenté sous sa forme primitive, celle qui a donné naissance, en même temps qu'à la fable de Cos, à la légende plus complète de l'Omphale lydienne ; l'épousée est, si l'on veut, Omphale, mais l'Omphale du golfe Maliaque et de l'Eubée, avant la transformation que lui ont fait subir son séjour en Asie et surtout l'imagination des artistes alexandrins.

Il n'en est pas moins vrai que, sous sa forme la plus simplifiée, la plus schématique et la plus archaïque, c'est bien la légende d'Omphale qui est figurée dans le groupe : il en donne la représentation la plus ancienne qui soit connue. De là, outre son origine ionienne et chalcidienne, l'intérêt singulier du relief.

A. de Ridder.

Digitized by Google

LE « SPOSALIZIO » DU MUSÉE DE CAEN

Dans la *Revue de l'art* du 10 septembre 1899, M. Engerand a essayé de revendiquer l'attribution à Pérugin du célèbre *Sposalizio* du Musée de Caen et de remettre en honneur l'ancienne doctrine qui voit dans cette peinture le modèle dont s'est inspiré Raphaël lorsqu'il exécuta son admirable tableau de la Brera. Cette doctrine n'avait jamais été révoquée en doute jusqu'à ce que M. Berenson, dans la *Gazette des Beaux-Arts* d'avril 1896, s'efforça d'établir que la *Sposalizio* de Caen était l'œuvre d'un élève de Pérugin, Lo Spagna, et que c'était une imitation du tableau de Raphaël, au lieu d'en être le modèle.

L'article de M. Engerand est, en réalité, une charge à fond contre la méthode même de l'école morellienne à laquelle appartient M. Berenson. L'intérêt de la question qu'il soulève n'est pas tant de savoir qui a peint le tableau de Caen, mais quels critères on doit employer, dans l'analyse d'une œuvre d'art, pour en déterminer l'auteur. M. Berenson, pour établir sa théorie, a allégué des arguments que M. Engerand trouve puérils et ridicules et qui, suivant lui, pourraient servir à prouver n'importe quoi. Mais quelle est donc la nature de ces arguments contre lesquels s'élève si vivement M. Engerand? Et quelle méthode propose-t-il lui-même comme la seule correcte pour résoudre les problèmes d'attribution ?

Je me permets d'entreprendre ici l'examen comparatif des deux méthodes, telles qu'elles paraissent dans les articles de MM. Berenson et Engerand. J'y ai d'autant plus de droit que M. Engerand m'a incidemment mise en cause et m'a accusée de tirer des conclusions hâtives de prémisses insuffisantes. J'ai,

Digitized by Google

en effet, attribué à Lo Spagna un autre tableau de Caen qui est exposé sous le nom de Pérugin (*Chronique des arts*, octobre 1896) et M. Engerand pense que cette hypothèse est un exemple de la légèreté avec laquelle procède l'école des critiques dont je suis une adepte obscure, mais convaincue.

Comme la question est bien supérieure à toute discussion personnelle et même à toute attribution d'une ou de plusieurs peintures à tel ou tel maître, je serai très brève sur l'affaire du second tableau. La petite reproduction du *Saint Jérôme*, attribuée par moi à Lo Spagna, qui est insérée dans l'article de M. Engerand, me confirme pleinement dans la pensée que ce tableau, bien que portant la signature de Pérugin, est, en réalité, de la main de son élève. Le seul argument de M. Engerand est précisément la signature, mais je m'assure qu'il n'ignore pas combien il était habituel aux peintres très occupés de la Renaissance de permettre à des élèves d'exécuter leurs tableaux (parfois d'après les cartons du maître) et de les signer du nom le plus connu. Il me suffit de rappeler les exemples d'œuvres d'atelier signées des noms de Bellini (le tableau du Louvre, par exemple) et de Raphaël. J'avoue, d'ailleurs, ne pas connaître d'autre exemple d'un tableau signé du nom de Pérugin et exécuté par un de ses élèves; mais la chose n'a, par elle-même, rien que de vraisemblable. Je trouve dans le *Saint Jérôme* de Caen tous les caractères distinctifs de la facture de Lo Spagna, la largeur des os maxillaires, la longueur du nez, la couleur dure et voyante. Le fait, relevé par M. Engerand, que ce tableau a été commandé à Pérugin par François Ier, ne prouve nullement qu'il soit authentique, car les artistes italiens de la Renaissance étaient particulièrement peu soigneux quand ils devaient exécuter des ordres venus de loin. Enfin, j'ose affirmer qu'aux yeux de ceux qui sont habitués à observer les différences peu apparentes, mais d'autant plus intimes et profondes, entre les peintures, la comparaison de ce *Saint Jérôme* de Caen avec celui de la *Crucifixion* de Sienne (à Sant'-Agostino), figures crues identiques par M. Engerand, fera ressortir la faiblesse relative et le manié-

Digitized by Google

risme du premier de ces tableaux. C'est bien l'œuvre d'un élève travaillant de son mieux d'après l'œuvre du maître, mais ne s'élevant pas au-dessus du rang d'un élève.

Mais c'en est assez sur ce sujet. Si j'ai vraiment commis une injustice en assignant à l'élève l'œuvre du maître, je le regrette sincèrement. Venons à la question des méthodes et mettons en parallèle, dans le cas du *Sposalizio,* celles de MM. Berenson et Engerand.

D'abord, je dois dire que M. Engerand est peu équitable envers son adversaire lorsqu'il prétend que le pivot du raisonnement de M. Berenson est un dessin de Pintoricchio aux Uffizi (« se basant principalement sur un simple dessin attribué à Pinturicchio », p. 108). C'est là un argument secondaire auquel M. Berenson, dans un long article, n'a consacré que vingt lignes. M. Engerand n'a pas moins tort de prétendre (p. 200) que l'argument principal et presque unique de M. Berenson se fonde sur la différence qu'il croit constater entre les types du tableau de Caen et ceux des tableaux authentiques de Pérugin. Je ne puis m'empêcher, par surcroît, de reprocher à M. Engerand d'avoir introduit, dans une discussion scientifique, un élément de chauvinisme, en accusant M. Berenson d'être « si méfiant et si ombrageux pour les attributions de nos collections françaises». Il me suffira de répondre que M. Berenson a bien plus souvent combattu les attributions officielles des Musées italiens et anglais que celles des Musées français.

Pour savoir au juste comment a raisonné M. Berenson, c'est à son article même que nous devons nous reporter.

Son premier argument est fondé sur la tonalité générale du *Sposalizio* de Caen, qu'il trouve dure et sans harmonie. Elle trahit un je ne sais quoi de provincial, un goût criard dont Pérugin — même aux deux périodes de sa carrière où il s'en est approché le plus, c'est-à-dire au début et à la fin — n'a jamais donné d'exemple aussi déplaisant. En revanche, le mauvais goût est assez ordinaire aux imitateurs ombriens du maître qui n'avaient pas eu, comme lui, l'avantage d'un contact prolongé avec l'école sévère

Digitized by Google

de Florence. A cet argument, M. Engerand répond que la tonalité d'un tableau ne permet pas d'en déterminer l'auteur. De ce que, dit-il, un peintre a marqué certaines préférences pour telle ou telle couleur, il n'est pas légitime de conclure qu'il n'en a jamais employé d'autres. A tout moment le goût de l'artiste peut avoir changé, ou des circonstances imprévues peuvent lui avoir imposé un choix de couleurs nouveau. — Faut-il répondre sérieusement à cette boutade ? Si M. Engerand avait raison, on aurait grand tort de se déranger et d'aller prendre de longues notes devant des tableaux; on se contenterait d'en étudier à loisir les photographies.

Le second argument de M. Berenson, c'est que le *Sposalizio* de Caen est plus voisin encore de Pintoricchio que de Pérugin et qu'il trahit aussi l'imitation de Raphaël. Il reconnaît cette imitation — qui, une fois constatée, trancherait la question en sa faveur — dans la composition, dans les types et dans la coloration. Il déclare que la composition, encadrée par deux grandes figures isolées des autres, est tout à fait caractéristique de Pintoricchio, et non de Pérugin, et il allègue à l'appui de cette opinion des compositions comme le *Baptême* de la Chapelle Sixtine et les fresques de la Libreria de Sienne. Il aurait pu ajouter plusieurs des fresques des appartements Borgia, notamment la *Dispute de sainte Catherine*, ou le *Christ au milieu des docteurs* des fresques de Spello. En réponse, M. Engerand cite le même *Baptême*, qu'il paraît, d'ailleurs, attribuer à Pérugin (p. 200), contrairement à l'opinion de tous les critiques modernes qui le donnent, avec M. Berenson, à Pintoricchio. Il allègue encore le *Christ remettant les clefs à saint Pierre,* fresque authentique de Pérugin à la Sixtine, un *Couronnement de la Vierge* au Musée de Pérouse et une *Madone avec des saints* à l'Albertine. Le fait qu'il introduit ainsi dans le débat le *Saint Pierre* de la Sixtine prouve qu'il n'a pas compris l'argument de M. Berenson, car cette composition n'est pas encadrée par deux figures isolées et placées sur un autre plan que les autres, mais comprend deux groupes de personnages sur une même ligne, arrangement qui n'a rien à

Digitized by Google

voir avec le mode particulier d'encadrement qu'affectionnait Pintoricchio. Quant au *Couronnement* de Pérouse, M. Engerand a tort de n'en pas indiquer le numéro, car je ne connais, dans ce musée, aucun tableau de Pérugin représentant ce sujet. Le seul *Couronnement* que je puisse trouver dans le catalogue (*sala* XII, n° 16) est attribué à Berto di Giovanni, qui était un imitateur de Giannicola Manni. Serait-il possible que M. Engerand eût pris ce tableau pour un Pérugin? Il ne m'est pas moins difficile d'identifier la *Madone avec les saints* de l'Albertine dont parle M. Engerand. En consultant le magnifique catalogue de cette collection dû à M. Wickhoff, je trouve que quatre dessins seulement y sont officiellement attribuées à Pérugin. Le premier (S. R. 93) est un *Sposalizio* qui se passe sous le portique d'un temple octogonal. Ce ne peut être le dessin que vise M. Engerand, car il le reproduit dans une autre partie de son mémoire. Les deux autres (S. R. 97 et 100), une *Santa Conversazione* et une *Assunta*, militent contre l'opinion de M. Engerand, car M. Wickhoff les attribue l'une et l'autre à Pintoricchio. Le dernier dessin (S. R. 101) est une *Santa Conversazione* attribuée par M. Wickhoff à l'un des Procaccini. Qu'est-ce donc que M. Engerand a voulu dire en parlant d'un dessin de Pérugin à l'Albertine qui représente la Madone avec des saints?

Qu'on me permette à ce propos, et incidemment, de protester contre la manière peu scientifique dont M. Engerand désigne les tableaux et les dessins, sans donner aucune référence précise. Que dirait-on d'un archéologue qui parlerait de « l'Apollon de Berlin » ou de la « Muse de Florence », laissant à ses lecteurs le soin de deviner ce qu'il entend par là, ou les exposant au danger de passer outre sans avoir vérifié le rapprochement — ce qui est toujours indispensable.

Une nouvelle analogie du tableau de Caen avec les œuvres de Pintoricchio est, suivant M. Berenson, le vieillard à gauche. M. Engerand a parfaitement raison de dire qu'une coiffure semblable à la sienne reparaît dans plusieurs peintures du Pérugin, mais il a tort d'alléguer le *Baptême*, dessin conservé au Louvre,

Digitized by Google

pour établir que la figure entière est péruginesque. Ce dessin est incontestablement de Pintoricchio, ce qui vient à l'appui de l'opinion de M. Berenson. M. Engerand paraît avoir pour principe d'accepter les yeux fermés toute attribution traditionnelle ou soi-disant telle. En outre, il n'a pas compris l'argument de M. Berenson au sujet des « jambes arquées » ; il s'agit moins de la position que de la structure des jambes, qui sont réellement cagneuses. Pérugin ne dessine jamais ainsi ; mais c'est un défaut commun chez Pintoricchio. L'auteur du tableau de Caen se rapproche encore de Pintoricchio par ce détail.

L'argument fondé par M. Berenson sur le dessin conservé aux Uffizi (corniche 256, n° 354) est le suivant. Ce dessin est certainement de Pintoricchio, comme en conviendra toute personne familiarisée avec les nombreux dessins de cet artiste ; or, il ressemble tellement à la femme à droite du tableau de Caen que la relation entre ces deux figures ne peut être accidentelle. Le dessin est d'ailleurs si caractéristique de Pintoricchio qu'il est de toute impossibilité d'y voir une copie, par ce peintre, d'un type créé par Pérugin. Nous sommes ainsi conduits à admettre que l'auteur du *Sposalizio* de Caen a copié une figure de Pintoricchio, et c'est ce que Pérugin, dans toute la force de son talent, dans tout l'éclat de sa renommée, n'aurait jamais songé à faire. Mais ce que Pérugin n'a jamais fait, Spagna, au contraire, en était coutumier ; manquant d'imagination, il se nourrissait volontiers des miettes tombées des tables opulentes. Ainsi M. Berenson a rappelé, dans son article, que le *Couronnement* de Todi, par Spagna, est une simple imitation de la composition analogue de Ghirlandajo, dans la ville voisine de Narni.

Que répond M. Engerand à l'argumentation serrée de M. Berenson? Que ce dernier est bien naïf de n'avoir pas mis en doute l'authenticité du dessin de Pintoricchio, et que si la figure du *Sposalizio* de Caen était une copie, elle serait supérieure à l'original.

Or, d'une part, M. Engerand n'allègue pas le moindre motif pour mettre en doute l'attribution du dessin de Florence à

Digitized by Google

Pintoricchio; il la nie parce qu'elle le gêne, ce qui est insuffisant[1]. Quant à son étonnante théorie sur les copies, nécessairement supérieures aux originaux, nous verrons tout à l'heure à quels résultats elle l'a conduit.

M. Berenson avait cité deux autres dessins du *Sposalizio*, en insistant sur le fait qu'il ne sont pas de Pérugin et, par suite, qu'ils n'autorisent pas à lui attribuer ce tableau. Or, M. Engerand a fait reproduire ces deux dessins *sous le nom de Pérugin*, sans dire que M. Berenson les avait précisément allégués à l'appui de l'opinion contraire. Laissant de côté ce qu'un pareil procédé a d'étrange, nous tenons ici une preuve nouvelle de la touchante confiance de M. Engerand dans les attributions « traditionnelles ». Ces dessins sont attribués à Pérugin sur les étiquettes de Chantilly et du Louvre; donc ils sont de Pérugin! En vérité, M. Berenson aurait pu aller plus loin qu'il ne l'a fait, car ces deux médiocres dessins sont certainement de la main de Spagna. On n'y trouve ni la fermeté des contours, ni la plénitude du modelé qui caractérisent les dessins de Pérugin ; c'est de l'art faible, vide, vague, *pignoché* et sentimental.

Ce qui est plus étonnant encore, c'est de voir M. Engerand attribuer sérieusement à Pérugin un misérable dessin de la collection Malcolm, aujourd'hui au British Museum (reproduit à la p. 205 du mémoire de M. Engerand). Pour convaincre M. Engerand de sa profonde erreur, je devrais faire valoir des arguments touchant la *qualité* de cette œuvre; mais j'ai lieu de craindre qu'il n'y soit pas assez sensible. Je me contenterai donc de dire qu'à mon avis c'est une très pauvre copie du groupe central du *Sposalizio*, indigne d'aucun des élèves connus du Pérugin, bien que plusieurs de ces derniers aient été bien faibles. M. Berenson l'avait fait photographier dans l'intention de le reproduire dans son article de la

1. M. Engerand mentionne une autre figure semblable aux Uffizi, attribuée à Ghirlandajo. Mais comme, suivant sa fâcheuse habitude, il ne donne pas le numéro de ce dessin, il m'a été impossible de découvrir à quelle œuvre il fait allusion. Je ne connais aucun dessin de femme dû à Ghirlandajo qui ressemble à une figure de Pintoricchio.

Digitized by Google

Gazette; mais, au dernier moment, il se ravisa, préférant ne pas faire état d'un si pitoyable griffonnage. M Engerand cite aussi un dessin de l'Albertine, qu'il reproduit, sous le nom de Pérugin, en tête de son article. Je le prie d'ouvrir le catalogue de M. Wickhoff, où il apprendra que ce dessin (S. R. 93) est attribué à « l'atelier ou l'entourage de Pérugin ». La reproduction qu'on nous en donne suffit à prouver que Pérugin ne peut être l'auteur d'une aussi piteuse caricature de son propre style.

Craignant d'abuser de l'hospitalité de la *Revue archéologique*, je ne rappellerai pas les autres arguments par lesquels M. Berenson établit que le peintre du *Sposalizio* de Caen touche à Pintoricchio et imite Raphaël. Je ne réfuterai pas non plus les autres objections que M. Engerand fait valoir. Ce qui précède suffit à faire comprendre sa méthode : aux raisons alléguées par M. Berenson, il oppose des tableaux et des dessins dont l'unique relation avec Pérugin consiste en ce que tel ou tel directeur de galerie, avant l'époque où les photographies permettaient des comparaisons sérieuses, les a catalogués sous le nom du maître ombrien. Du reste, il se contredit tout du long, car, d'une part, il cite des exemples opposés à ceux de M. Berenson et, de l'autre, il allègue que de pareils exemples ne prouvent rien. Il se moque de la théorie suivant laquelle un peintre peut être reconnu aux types qu'il emploie, comme il s'est moqué de ceux qui attribuent de l'importance à la couleur d'un tableau. Qu'est-ce qui empêche qu'un peintre, à n'importe quel moment, ait choisi un type entièrement nouveau? Cette objection montre clairement que M. Engerand n'a pas encore compris ce que les connaisseurs entendent par un *type*. Ce n'est pas, comme il le croit, un groupement accidentel de traits ou d'accessoires, lesquels varient, dans une certaine mesure, d'un tableau à l'autre du même artiste, mais *la conception fondamentale de la structure de la tête et du corps*, la manière dont le cadre osseux est construit et revêtu de chair. Si l'on entend ainsi le mot *type*, j'ose affirmer qu'aucun artiste ne s'écarte jamais de la *norma* qu'il a choisie, si non par une évolution graduelle et généralement facile à retracer. Mais le type,

Digitized by Google

entendu de la sorte, est une chose vraiment subtile et autrement difficile à constater que les ressemblances et les divergences toutes superficielles auxquelles M. Engerand a cru devoir restreindre son examen.

Son impuissance à comprendre les arguments fondés sur le *type* le rend nécessairement insensible aux autres arguments de M. Berenson, fondés sur l'analyse détaillée de la peinture de Caen. M. Engerand, comme nous l'avons vu dans le cas du dessin Malcolm, croit qu'une copie vaut autant, sinon mieux, qu'un original ; si une chose a la *silhouette* d'une autre, il pense qu'elle en a aussi la *forme,* ce qui est bien différent. Or, Spagna pouvait imiter, et il imita souvent, les *silhouettes* du Pérugin; mais il n'approcha jamais des *formes* de cet artiste. Entre ses copies et les originaux, il y a bien une ressemblance superficielle; mais où est le modelé, le *voulu* de la ligne, la décision de l'attitude? M. Engerand a bien raison de prétendre que les études dites *morphologiques* sont « d'une rare insignifiance » ; il devrait seulement ajouter : « quand elles sont poursuivies par des personnes qui ne sentent pas la différence entre un original et une copie ». C'est, du reste, pour ce motif que les arguments d'ordre *morphologique* ne convainquent qu'un petit nombre de connaisseurs, qui seraient d'ailleurs capables, en présence des mêmes œuvres, de les découvrir spontanément. Vue du terrain où se place M. Engerand, qui est celui de l'archiviste et non celui du connaisseur, l'analyse de M. Berenson doit sembler d'autant plus *incertaine et dangereuse* qu'il se donne plus de mal inutile pour la saisir. Mais lorsqu'il déclare que l'analyse en question, si complète et si probante, se réduit à *quelques observations superficielles*, il aggrave d'une marque de mauvais vouloir une infirmité visuelle plus excusable.

La seconde partie du mémoire de M. Berenson, qui est aussi la plus intéressante, est une tentative de classer chronologiquement les œuvres de Spagna, afin de déterminer la date du *Sposalizio* de Caen, et aussi de découvrir, dans le *Sposalizio* de la Brera, les éléments non péruginesques qui dérivent du premier

Digitized by Google

maître de Raphaël, Timoteo Viti. M. Engerand n'ayant rien dit de cette partie du travail de M. Berenson, je ne m'y arrêterai pas. Mais il avance cet argument vraiment bizarre que le *Sposalizio* de Caen ne peut être inspiré de celui de la Brera parce qu'il est sensiblement inférieur à ce dernier tableau ! Il déclare M. Berenson victime d'*une véritable aberration* pour avoir pensé qu'un artiste, imitant l'œuvre d'un autre, a pu introduire dans son imitation des défauts grossiers. Nous avons déjà vu, à propos du dessin de Pintoricchio, que M. Engerand voulait y reconnaître une copie *parce qu'elle est supérieure à l'original*; c'est donc, à ses yeux, un principe qu'un imitateur fait toujours mieux que son modèle, qu'il corrige les défauts de ce dernier, mais n'en ajoute pas. Cette théorie peut mener très loin. Ainsi, sans sortir du Louvre, la copie de la *Cène* de Léonard par Marco d'Oggiono (n° 1603) passera pour l'original dont Léonard s'est inspiré, car, autrement, il faudrait admettre qu'une copie pût être à mille pieds au-dessous d'un original. D'après le même principe, la *Vierge aux Rochers* de Londres serait l'original de celle de Paris, parce que cette dernière est évidemment la meilleure. Je crois que M. Engerand, réflexions faites, refusera de s'engager plus avant dans cette voie.

Ainsi, dans sa tentative pour réfuter non seulement les conclusions de M. Berenson, mais sa méthode, M. Engerand prend des copies pour des originaux, des ressemblances superficielles pour des marques d'identité, des attributions faites au hasard pour des vérités indiscutables. Cela prouve que le métier de connaisseur est difficile, mais non que la méthode des vrais connaisseurs soit mauvaise, ni que le *connaisseurship* soit une chimère. Peut-être est-il aussi difficile pour un archiviste de devenir un connaisseur que pour un connaisseur de se faire mathématicien. Ces deux spécialités n'ont absolument rien de commun. Le travail de l'archiviste est pénible, mais relativement simple ; je suis cependant certaine que M. Engerand serait le premier à proclamer la nécessité d'études prolongées pour celui qui veut tirer le parti convenable de documents écrits. Mais ce

Digitized by Google

qui est vrai des documents écrits l'est bien plus encore des documents graphiques. Le tact, le sentiment de ce qui est significatif et de ce qui est accidentel, l'instinct lentement formé de la manière dont tel artiste a pu comprendre une composition, la connaissance de ce qu'il doit à ses maîtres et de ce qu'il y a ajouté de lui-même — tout cela, et bien autre chose encore, est indispensable à celui qui veut juger d'un tableau en connaisseur. Or, cet équipement ne s'acquiert pas tout fait, comme celui d'un alpiniste ; chacun doit le gagner, le perfectionner sans cesse, au prix de longs voyages, d'une attention soutenue, et beaucoup de gens, qui feront pour cela le nécessaire, n'y parviendront jamais, faute d'être doués par la nature. C'est que l'aptitude à juger les œuvres d'art, bien qu'impliquant une science considérable, est moins une science transmissible qu'un art individuel.

Le vrai connaisseur peut se tromper, il se trompe souvent et il est reconnaissant envers ceux qui lui signalent ses erreurs. Mais on ne peut attendre de lui qu'il prenne la plume pour répondre chaque fois qu'une personne, plus ou moins étrangère à ses études, met en question la méthode même dont il s'inspire. Quand même il en aurait le loisir, il ferait mieux de n'en rien faire, car les arguments des connaisseurs ne peuvent être saisis que par des connaisseurs, non par d'autres. Si je me suis occupée ici longuement de l'article de M. Engerand, c'est parce que je crois qu'en France, le pays par excellence de l'art contemporain, les différences de *qualité* peuvent et doivent être comprises et aussi parce que je suis convaincue que la critique d'art est cultivée à Paris aussi sérieusement qu'ailleurs.

Mary Logan.

Florence, novembre 1899.

Digitized by Google

L'« HONORARIUM » MUNICIPAL A PALMYRE

Bien que la lecture en soit, à deux lettres près, certaine, l'inscription palmyrénienne de *Bolana*, *fils de ʿAzizou*, *fils de ʿAzizou*, *fils de Še'eila*[1], n'a pas reçu encore, malgré les nombreux travaux qui lui ont été consacrés[2], d'interprétation entièrement satisfaisante. En dehors du nom du dédicant et de sa généalogie, et de la mention de la source sacrée (d'Ephka), le sens de ce court texte reste obscur ou contesté. Les résultats obtenus par le dernier épigraphiste qui ait soumis l'inscription à une étude minutieuse, M. Clermont-Ganneau[3] (qui, sur un point essentiel, avait cependant fait la lumière), viennent d'être remis en question[4] : il ne semblera pas inutile de reprendre l'examen du document entier.

ל[גד]ר א די עינא בריכתא עב[ד][5]
באפסמלוטן תרתן בולנא בר
עזיזו בר עזיזו בר שאילא די
אשלמת על ידוה

1. Publiée par M. de Vogüé, *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, n° 95.
2. Les principaux sont cités par Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, t. II, p. 1, n. 3 : ajouter à la liste Hoffmann, *Ueber einige phœnikische Inschriften*, p. 53, n. 1 (*Abh. Gesellsch. Wissensch. in Gœttingen*, t. XXXVI, 1889-90). Il faut mentionner Vogüé (*loc. cit.*, p. 65) et Halévy (*Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitiques*, p. 99).
3. Clermont-Ganneau, *Les épimélètes de la source sacrée de Ephca à Palmyre* (§ 1 du *Recueil*).
4. Lidzbarski, *Handbuch der nordsemitischen Epigraphik*, p. 153, n. 7.
5. Ce dernier mot a été omis, par inadvertance, dans la transcription donnée par Lidzbarski, *Handbuch*, p. 476.

Digitized by Google

La troisième lettre de chacune des deux premières lignes est susceptible de deux lectures : nous avons placé en surligne celles qui, écartées ou négligées par M. Clermont-Ganneau, ont été reprises ou proposées par son contradicteur. Le premier traduit : « A la *Tyché* de la source bénie a fait Bolana, fils de Azizou, fils de Azizou, fils de Cheeîla, dans (les) deux exercices d'*épimélète* qui ont été accomplis par lui. »

M. Lidzbarski propose (non sans quelque hésitation) : « Das לגרא der gesegneten Quelle nebst den beiden אסמלוטן liess herstellen NN, die oder das durch seine eigene Hand vollendet wurde »[1].

D'un côté, il s'agit donc d'une dédicace au génie de la source, faite par un magistrat dans l'exercice de fonctions déterminées; de l'autre, d'un groupe d'objets ou de travaux matériels, effectués par un particulier.

Des trois membres de phrase douteux (l. 1, לגדא (ou גרא) די עינא בריכתא; l. 2, תרתן (ou... באס) באפמלוטן; l. 3-4, די, etc.), examinons d'abord le second, dont dépend l'intelligence générale du texte.

אסמלוטן est la lecture la plus généralement acceptée et en somme la plus plausible paléographiquement; mais le mot ainsi obtenu n'a pas une physionomie sémitique, et on ne peut pas davantage le considérer comme emprunté au grec[2]. L'interprétation de M. Clermont-Ganneau qui voit dans la seconde lettre une forme rare de *phé*[3] donne au contraire un sens satisfaisant.

Une inscription grecque de Palmyre[4] nous apprend que la surveillance de la source thermale était administrativement organisée, et confiée à un *épimélète* désigné ordinairement par la cité, exceptionnellement par le dieu Iarhibol[5]. Notre texte pal-

1. Pour donner une idée de la divergence des interprétations, citons encore celle de Hoffmann (*loc. cit.*) : « Dem Glücksgenius dieser gesegneten Quelle hat [diesen Altar] gemacht mit zwei gemeiselten [Verzierungen?] Bôl'na etc. den ich ihm überliefert habe ».

2. Halévy (*loc. cit.*, p. 102), lisant אסמלוטן, voit dans le mot une transcription de σκαλεύθρον; Hoffmann (*loc. cit.*) de σμιλευταὶ (γλυφαί).

3. Clermont-Ganneau, *loc. cit.*, p. 3.

4. Le Bas-Waddington, *Inscriptions d'Asie-Mineure...*, n° 2571 *c*.

5. C'est ainsi, je crois, qu'il faut interpréter le ἐπιμελητὴς αἱρεθεὶς Ἔφκας πηγῆς ὑπὸ Ἰαριβώλου τοῦ θεοῦ. MM. de Vogüé (*Inscr.*, p. 65) et Cl.-Ganneau ont vu

Digitized by Google

myrénien contient, avec le mot *epimeleṭout*, une mention nouvelle de l'ἐπιμελησία.

Ce rapprochement, à lui seul, est décisif, et doit obliger à voir dans l'inscripion la dédicace de travaux exécutés par un fonctionnaire attaché à la fonction sacrée. Mais, par cela même, elle s'encadre dans une riche série de monuments.

C'est, en effet, sous l'Empire romain, à l'époque vers la fin de laquelle nous transporte notre texte (qui est du milieu du IIIe siècle)[1], un fait habituel, dans l'organisation politique des villes de l'Asie antérieure et dans l'épigraphie qui la traduit, que l'exécution d'un travail d'utilité publique effectué par un magistrat, pendant l'exercice et à l'occasion de sa magistrature[2]. Le citoyen, appelé aux honneurs municipaux, récompensait la cité par un don d'importance variable, presque toujours employé, suivant différents modes, à l'établissement ou à la restauration de monuments publics de tout genre, statue[3], bains[4], gymnase[5], agora[6], colonnades[7], etc.[8]. Les inscriptions qui nous renseignent sur ces actes de libéralité les présentent tantôt comme des témoignages de reconnaissance pour la magistrature conférée (ἀντί[9], πρό[10], ὑπερ ἀγορανομίας[11], etc.), soit simplement comme des largesses faites en cours de charge (ἐν τῷ καιρῷ τῆς τιμητείας[12], ἀρχιερατεύοντες[13]). C'est à ce dernier groupe qu'appartient celle que nous étudions.

dans cette formule l'indication d'un culte de la source, « confié précisément à des épimélètes » (*loc. cit.*, p. 4). Mais ἐπιμελητής ne peut désigner qu'un curateur d'ordre administratif.

1. Sur la date, voir Clermont-Ganneau, *loc. cit.*, p. 4.
2. Cf. sur l'*honorarium* municipal en Asie, Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités*, s. v. et *Revue des Études grecques*, 1899, pp. 259-262.
3. *Mittheil. arch. Instit. Athen.*, XIX, p. 28.
4. Μουσεῖον καὶ βιβλ. *de Smyrne*, 1885-6, p. 88. — *Sitzungsber. Akad. Berlin*, 1888, p. 867, n° 14, l. 10-11. — Pline, *Ep. ad Trajanum*, XXXVIII.
5. *C. I. G.*, 2881.
6. *Sitzungsber. Akad. Berlin*, 1887, p. 867, n° 14, l. 17-18.
7. *B. C. H.*, VIII, p. 389.
8. *C. I. G.*, 2987 *b*, 3948.
9. *Mitth. arch. Inst. Athen*, XIX, p. 28.
10. Heberdey-Kalinka, *Bericht*, p. 47, n° 61.
11. *B. C. H.*, VIII, p. 389.
12. *Mitth. arch. Instit. Athen*, XII, p. 177.
13. *Journal Hell. Studies*, XI, p. 126, n° 9.

Digitized by Google

L'introduction à Palmyre de l'usage hellénique et latin de l'*honorarium* est attesté d'ailleurs par une autre inscription de Palmyre (en langue grecque, datée de l'an 638 de l'ère des Séleucides[1]) : Fl. Diogenes, fils d'Ouranios, reconstruisit, pendant sa logistie, le toit de la stoa. Il faut sans doute expliquer de la même façon la restauration du temple de Zeus que la cité dut, sous le règne d'Hadrien, à la générosité d'un *grammateus*[2]. Rien ne montre mieux la profondeur de l'influence qu'exerça, sur les institutions politiques de Palmyre, l'organisation des cités grecques d'Asie.

Nous pouvons passer maintenant à l'examen du début de l'inscription. En comparant entre eux les monuments épigraphiques du type qui vient d'être signalé, nous constatons qu'ils comprennent habituellement deux éléments : à côté de la mention de la magistrature, occasion de la consécration, se trouve la mention de l'objet consacré. Dans la version de M. Clermont-Ganneau, on ne trouve pas trace de ce dernier, qui pourtant ne peut pas rester sous-entendu[3]. Le nom divin lu (après d'autres) par M. Clermont-Ganneau prête d'ailleurs à objection : comment concevoir le *Gadâ*, la *Fortune* d'une source[4]?

1. Sterrett, *Wolfe Expedition*, n° 638.

2. Le Bas-Waddington, *Inscriptions*, 2585=Sterrett, *Wolfe Expedition*, n° 637.

3. L'omission n'est possible que si l'objet dédié est celui-là même qui porte l'inscription, ou si, en raison de la situation de celle-ci, le doute n'est pas possible. Ce n'est évidemment pas ici le cas. Le petit autel en calcaire dur sur lequel est gravé le texte épigraphique n'est que le support de ce dernier : la *ligra* dont Bolana se fait gloire, qu'elle soit une œuvre d'aménagement ou un objet matériel (peut-être soustrait aux regards), ne se prêtait sans doute pas à recevoir une inscription.

4. Gad représente probablement le Génie individuel d'une personne ou d'une famille (Halévy, *Mélanges crit. et hist.*, p. 183; suivi par Baudissin, art. *Gad* dans *Realencyklop. de Herzog*, 3e édit., t. V, p. 332). Le mot ne saurait désigner le génie d'une fontaine : on pourrait objecter, il est vrai, le nom d'une localité de la Damascène appelée (*Zeitschr. Morgenl. Gesellsch.*, XXIX, p. 441), *'Aïn Gadâ* ou *Gerâ* (l'absence de point diacritique ne permet pas de décider), mais à supposer que la première lecture soit la bonne, la traduction « Source du Gadâ » est loin d'être la seule possible. On pourrait encore, pour faire de « gadâ » un *genius loci* possible, combiner un passage du Talmud (Traité *Ḥoullin*, 40 *a*) où il est fait allusion à un sacrifice offert à un גדא דהר, « Gadâ de la montagne »,

Digitized by Google

Nous voyons donc dans לגדא (ou plutôt לגרא) le nom de l'objet (malheureusement indéterminable[1]) offert à la cité par Bolana.

C'est encore l'épigraphie hellénique qui permet de fixer le sens de la dernière ligne, aussi controversée que le reste.

Dans les inscriptions de l'Asie impériale relatives à l'érection d'un monument public — fût-ce un simple monument honorifique — il est rare de constater l'omission du nom du personnage qui a présidé à l'exécution des travaux : les exemples connus des formules ὁ. δ. ἐπεσκόπει ou ἐπιμεληθέντος τ. δ. se comptent littéralement par centaines[2]. Si nous rattachons à לגרא le membre de

au texte bien connu où Jacques de Saroug (*Zeitschr. Morgenländ. Gesellsch.*, XXIX, p. 138) se glorifie de ce que des monastères chrétiens aient remplacé, à la cime des montagnes, les temples des *Gaddé* : mais il suffit de se reporter au premier de ces textes pour voir que le « Gadâ de la montagne » est une création factice d'un docteur tout à fait ignorant du paganisme sémitique et, pour l'écrivain chrétien, il est évident qu'il ne vise aucun dieu particulier et que (cherchant peut-être un équivalent à δαίμων) il prend *gaddé* dans un sens très général pour désigner les divinités inférieures ou secondaires adorées hors des villes. Il s'en faut d'ailleurs que l'équivalence de *Gadâ* (figure virile) avec Τύχη (fréquemment adorée comme patronne des cités syriennes) soit assurée : Halévy et après lui, avec des arguments nouveaux, Baudissin ont montré quelles différences il y a entre les conceptions voisines. Il est vrai qu'un bilingue gréco-palmyrénien (Vogué, *loc. cit.*, n° 3) fournit l'équation (d'ailleurs en partie énigmatique) Gad Taimî = Tyché Taimeios. Mais il ne faut pas oublier que les traductions de ce genre sont de grossières approximations, dont l'histoire même du mot *gadâ* fournit un curieux exemple : c'est en effet par ce terme que les Araméens ont rendu, malgré le fossé qui sépare les deux idées, le hvarenô iranien, la Gloire mazdéenne et royale (cf. Hoffmann, dans *Zeitschr. Morgenl. Gesellsch.*, XXXII, p. 742, n. 1; Noeldeke, *Wiener Zeitschr. f. Kunde d. Morgenl.*, III, p. 102, n. 2; Cumont, *Mystères de Mithra*, p. 37). Gad ne semble pas plus le génie d'une ville que d'une source ou d'une montagne : l'interprétation donnée par Clermont-Ganneau de l'inscription nabatéenne de Kanatha (*Comptes-rendus de l'Ac. Inscr.*, 1898, p. 604) de doit donc pas être accueillie sans réserves.

1. Lidzbarski (*Handbuch*, p. 153, n. 7) voit dans לגרא un équivalent de רגלא : il ne peut guère s'agir que d'un bassin, d'une canalisation ou de quelque travail analogue. — On pourrait songer aussi (en lisant *ligda*) à une transcription de λύγδος, marbre.

2. Les locutions les plus fréquemment employées en Syrie pour marquer l'épimélésie sont : διὰ τ. δ. (Le Bas-Wadd., 2169, 2213, 2331 *a*, 2394-95, 2456, 2546) ; διὰ ἐπιμελητοῦ (*ib.*, 2077, 2115, 2117, 2413 *c*, 2552, 2556 ; le ἐπιμελητὴς ἐπισκευῆς θύρας θεοῦ de W. 2117, n'est pas un portier et ne saurait être comparé aux lévites, comme le veut Waddington ; c'est un simple surveillant de travaux) ; ἐπιμελία (*ib.*, 2457 *a*) ; ἐπιμέλου μένων (*ib.*, 2072) ; ἐξ ἐπιμελίας καὶ σπουδῆς (*ib.*, 2241) ; ἐπισκοπούντων (*ib.*, 1911, 2308-10). La tournure ἐπιμεληθέντος τ. δ., si fréquente en Asie Mineure, ne se rencontre guère qu'à Antioche (*ib.*, 2707). Les formules comme

Digitized by Google

phrase אשלמת על ידוה [1], nous obtenons l'équivalent exact de l'expression grecque.

La traduction suivante résumera mes observations : « Ligra (?) de la fontaine bénie. A fait, pendant (ses) deux épimélésies, Bolana, fils de ʿAzizou, fils de ʿAzizou, fils de Šeʾeila; (les travaux en) ont été exécutés par ses soins. »

Si l'on admet avec nous que le texte palmyrénien traduit d'un bout à l'autre des idées proprement helléniques, on s'expliquera ce que la phrase a de gauche, d'embarrassé et presque de boiteux (voir surtout la proposition finale); nous avons ici, sous un vêtement sémitique, une inscription grecque et le « traducteur » a exprimé sans aisance des notions pour lesquelles la langue ne lui fournissait pas de formules courantes.

Isidore Lévy.

προνοία, ἐκ προνοίας, ἐκ προνοίας καὶ σπουδῆς τ. δ., ont un sens plus ambigu, et désignent aussi bien ceux qui ont eu l'initiative d'une œuvre que ceux qui ont présidé à sa réalisation.

1. על ידוה, « par ses mains », c'est-à-dire « par lui » (Clermont-Ganneau, *loc. cit.*, p. 5). Lidzbarski a tort de prendre ces mots à la lettre, et de croire à une sorte de pose de la première ou de la dernière pierre.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 1899

M. de Mély donne lecture d'une note sur la date de l'apport de la Couronne d'épines à Constantinople. D'après tous les *Itinéraires*, elle demeure à Jérusalem jusqu'au IXe siècle; mais, à partir de cette date, aucun pèlerin n'en parle plus, et aucun des historiens byzantins n'en fait mention antérieurement à la lettre d'Alexis à Robert de Flandres en 1098. Elle n'est certainement pas comprise dans l'apport des reliques de Gabaon par Jean Zimiscès en 975. Il ne reste dès lors que les deux dates de 1048 et 1063, années où l'administration des Grecs à Jérusalem leur permit de s'en emparer. Si alors on étudie la chanson de Charlemagne à Jérusalem, que M. Gaston Paris attribue à la fin du XIIe siècle, on ne saurait hésiter à proposer comme certaine la date de 1063, qui demeure, après l'élimination des autres, la seule admissible.

M. Léon Joulin donne lecture d'un rapport sur les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes. Ces établissements, où M. Joulin a exécuté des fouilles de 1897 à 1899, sont disséminés sur une quarantaine de kilomètres carrés. On y a relevé successivement les plans de quatre villas, d'un *vicus*, et reconnu l'emplacement de plusieurs autres villas et *vici*. Les villas sont : la grande villa de Chiragan qui semble bien avoir été habitée pendant plus de quatre siècles, d'Auguste à Arcadius, par des procurateurs chargés d'administrer les domaines impériaux formés par des confiscations faites, lors de la conquête, dans la vallée supérieure de la Garonne et dans celle du Salat ; puis celles de Bordier, Sana, Coulieu; d'après les médailles, ces trois dernières villes étaient encore habitées au IVe siècle. — Les *vici* sont : celui de Saint-Cizy, formé par une agglomération de grandes fermes séparées, occupant une surface de 10 kilomètres carrés ; celui de Tuc-de-Mourlan, de proportions beaucoup moindres. Les deux villages ont été occupés d'Auguste à Théodose. — M. Joulin étudie ensuite la décoration sculpturale de la grande villa de Chiragan : sculptures architectoniques; statues, têtes, torses, bas-reliefs, groupes (au nombre de 75); bustes-portraits (au nombre de 74). Chiragan présente la plus importante réunion connue de monuments figurés qui manifestent les idées religieuses de la haute société romaine aux époques des Antonins et des Sévères. — MM. Boissier et Héron de Villefosse présentent quelques observations.

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 1899

M. le Dr Hamy donne quelques renseignements sur la reproduction qui vient d'être faite, aux frais de M. le duc Loubat, du célèbre manuscrit mexicain

Digitized by Google

de la Bibliothèque nationale connu sous le nom de *codex Telleriano-Remensis*. M. Hamy a transcrit avec soin les textes hispano-mexicains joints aux images indigènes qu'il a brièvement commentées, et dont une partie est l'œuvre d'un Dominicain, Pedro de los Rios, auquel on doit déjà les figures du *Vaticanus* 3738.

M. A. de Boislisle commence la lecture d'un mémoire sur les Bouillon et l'histoire de la maison d'Auvergne.

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 1899

M. Eugène Müntz fait une communication sur le collège des Bernardins et les artistes parisiens du XIVe siècle. L'ensemble le plus considérabls qui subsiste, à Paris, de l'architecture conventuelle du XIVe siècle, est le collège des Bernardins, situé rue de Poissy et transformé en caserne de pompiers. A l'aide de documents recueillis aux Archives du Vatican par lui-même et par M. G. Daumet, M. Müntz a pu compléter l'histoire de cette construction. Il signale d'abord deux bulles portant concessions d'indulgences, datées du 13 mars 1338, qui fixent le début des travaux. Quelques semaines plus tard, le 24 mai 1338, la reine Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe VI de Valois, procède à la pose solennelle de la première pierre. A partir de ce moment, les banquiers apostoliques, les Acciajuoli de Florence, effectuent de nombreux versements pour les travaux dont la direction est confiée d'abord à « Bertrandus Auseti », clerc du diocèse de Mende, puis, après la destitution de Bertrand, accusé de malversations, à Pons de Madieiras, de l'Ordre de Cîteaux et du diocèse de Mirepoix, et à maître Jean Courtois. Un registre des Archives du Vatican contient, pour les années 1339-1341, les noms d'une série d'artistes ou artisans employés à la construction de l'église, Jean Champion, J. Maurelet, J. Quartet.

L'Académie procède à l'élection des trois commissions suivantes :

Prix ordinaire (antiquité). Sont élus MM. Girard, Perrot, Weil et Boissier.

Prix Bordin (moyen âge). Sont élus MM. L. Delisle, G. Paris, Longnon et de Lasteyrie.

Commission de la Mission archéologique de l'Indo-Chine. Sont élus MM. Bréal Barbier de Meynard, Senart, Barth, Clermont-Ganneau et Hamy.

M. A. de Boislisle continue la lecture de son mémoire sur les Bouillon et l'histoire de la maison d'Auvergne.

M. l'abbé Henry Thédenat, délégué comme lecteur de l'Académie pour la séance publique annuelle de l'Institut, le 25 octobre prochain, communique le mémoire qu'il doit lire à cette occasion sur les fouilles récentes exécutées au Forum romain.

M. Croiset, président, présente à M. Maspero, nommé directeur des Antiquités et fouilles en Égypte, les vœux de l'Académie. — M. Maspero remercie M. Croiset et l'Académie tout entière.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1899

M. Ravaisson-Mollien lit une note relative à une question dont il a plusieurs fois entretenu l'Académie et qui est toujours à l'étude, celle de la signification

Digitized by Google

des monuments funéraires des Grecs. Il confirme par de nouvelles recherches l'opinion qu'il a soutenue et suivant laquelle ces monuments, aux plus belles époques, sont comme autant d'hymnes à l'immortalité,

M. Croiset, président, annonce que l'Académie a décidé de proroger à l'année 1902 la question sur les vieilles épopées grecques autres que l'*Iliade* et l'*Odyssée*, proposée pour le prix ordinaire. — Les deux questions proposées pour le prix Bordin (Vies de saints traduites du grec en latin jusqu'au xe siècle et Iconographie des Vertus et des Vices au moyen âge) sont aussi maintenues. L'Académie y ajoute un nouveau sujet, qui est l'examen des trois derniers livres du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais.

M. Clermont-Ganneau présente une série d'observations, sur les inscriptions récemment découvertes à Carthage par M. Gauckler et le R. P. Delattre et déjà commentées par M. Philippe Berger.

M. Tocilescu, de Bucarest, communique le résultat de ses dernières recherches sur les monuments de l'époque romaine en Roumanie. Il décrit le triple retranchement qui s'étendait du Danube à la mer Noire. Le premier rempart en terre était l'œuvre des Daces, le deuxième, également en terre, peut être attribué à l'empereur Trajan ; le troisième, plus récent encore, mais en pierre, doit remonter à l'époque de Constantin. — M. Tocilescu, qui a passé plusieurs années à explorer cette partie de la Roumanie, la Dobrudscha, présente un plan résumant les résultats de ses recherches. — M. Tocilescu communique ensuite une série considérable d'inscriptions romaines inédites qui fournissent les noms d'un certain nombre de *vici* jusque-là inconnus. Il commente ces textes d'où il tire des renseignements sur la peuplade des *Castroboci* et sur un proconsul d'Asie, *Fabius Postumius*.

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 1899

M. le Secrétaire perpétuel annonce que, par son testament, M. Dourlans a légué à l'Académie toute sa fortune, y compris la « Salle Wagram », à charge de payer une rente viagère de 12.000 francs à deux personnes déterminées.

M. le Dr Hamy, désigné comme lecteur pour la prochaine séance publique annuelle de l'Académie, communique le mémoire qu'il doit lire en cette solennité et qui a pour titre : *Un égyptologue oublié, J.-B. Adanson.*

M. Bouché-Leclercq commence la lecture d'une notice sur la vie et les travaux de M. Charles Schefer, son prédécesseur.

M. Enlart communique un mémoire sur les fouilles exécutées par lui sur l'emplacement de la cathédrale de Thérouanne, détruite en 1553 sur l'ordre de Charles-Quint. Ces fouilles ont été faites sous les auspices et avec le concours de MM. Félix de Bayenghem et Félix de Monnecove.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1899

M. Croiset, président, offre à M. Félix Ravaisson-Mollien, membre ordinaire depuis cinquante ans, les félicitations et les hommages de l'Académie. Il lui

Digitized by Google

remet la médaille d'or — œuvre de M. Chaplain — frappée en son honneur. — M. Ravaisson remercie l'Académie et communique une série de photographies relatives à la Vénus de Milo. — Un certain nombre de membres des autres classes de l'Institut étaient venus pour assister à cette cérémonie.

M. Bouché-Leclercq continue la lecture de sa notice sur la vie et les œuvres de M. Charles Schefer, son prédécesseur.

M. René Cagnat communique le dessin d'une mosaïque trouvée en Italie, à Veii, en 1899, et appartenant à M. le comte d'Eu. Elle représente l'embarquement d'un éléphant destiné aux jeux du cirque.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 17 NOVEMBRE 1899

Les lectures ont eu lieu dans l'ordre suivant :

1° Discours de M. Alfred Croiset, président.

2° Notice sur la vie et les œuvres de M. le comte de Mas-Latrie, membre libre de l'Académie, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel. — La notice de M. Wallon, retenu à la Haute-Cour, a été lue par M. R. Cagnat.

3° Un égyptologue oublié, M. J.-B. Adanson, par le docteur E.-T. Hamy.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1899

L'Académie désigne, pour la chaire de langue chinoise à l'École des Langues orientales vivantes, les candidats suivants : en première ligne, M. Maurice Courant; en seconde ligne, M. Vissière.

SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 1899

M. Héron de Villefosse annonce que la ville de Paris vient d'acquérir les documents réunis au nombre de 9.837 par feu M. Théodore Vacquer pourl a topographie ancienne de Paris. Grâce aux mesures prises par la Commission des travaux historiques, le plan de Paris à l'époque romaine commencé par M. Vacquer sera terminé en temps utile pour qu'il puisse figurer à l'Exposition de 1900. — MM. Héron de Villefosse, Longnon et Cagnat ont pu examiner une partie des papiers de M. Vacquer. Ils ont été surtout frappés des constatations qu'il a pu faire lui-même sur le terrain à diverses reprises et qui ont servi à fixer d'une manière certaine l'emplacement du théâtre romain de Paris. Les substructions de cet édifice existent encore sur le coteau qui domine la rive gauche de la Seine, au-dessous du lycée Saint-Louis, entre la rue Racine et la partie de l'ancienne rue de la Harpe absorbée aujourd'hui par le boulevard Saint-Michel. Jules Quicherat avait déjà donné d'importantes indications sur ce point dans un mémoire que la mort ne lui permit pas d'achever et qui a été publié par MM. R. de Lasteyrie et A. Giry. Ce sont les relevés de M. Vacquer qui ont servi de base à l'exposé de Quicherat.

M. Croiset, président, annonce la mort de M. Allmer, correspondant national.

Digitized by Google

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Devéria, décédé au mois de juillet dernier. Les votants étant au nombre de 33, la majorité absolue est de 17. Au premier tour, M. Henri Omont obtient 11 voix; M. Edmond Pottier, 19, et M. Noël Valois, 3. En conséquence, M. Pottier est élu membre ordinaire de l'Académie.

M. Dieulafoy fait une communication sur les monuments archaïques du Forum romain. En s'aidant de la topographie du terrain occupé par le Forum et d'édifices dont l'antiquité ne peut être contestée, il commence par établir la permanence de certaines directions et de certaines voies. Étudiant alors les constructions archaïques, il montre que du profil des bases on peut inférer qu'elles datent des dernières années de la royauté et de l'avènement de la République. Puis il montre que chacune des directions fournies soit par les constructions archaïques soit par le dallage noir coïncident avec les axes dont il a donné la définition et notamment avec la direction des rostres anciens. Il en résulte que partie des constructions archaïques qui n'avaient pas encore été signalées devraient sans doute être attribuées à la tribune du comitium et que le dallage noir serait le *lapis niger* que les textes placent derrière les rostres. Enfin, l'excavation profonde entourée d'une margelle et comprise entre les deux bases moulurées serait la tombe mal définie que le *lapis niger* signalait quand elle fut enfouie et disparut sous un sol nouveau et surélevé.

M. le Dr Hamy communique, de la part de M. E. Chantre, de Lyon, une note sur trois cimetières gaulois du Bas-Dauphiné, trouvés à Leyrieux, Rives et Genas. Les mobiliers funéraires découverts dans ces sépultures sont analogues à ceux qu'on a précédemment exhumés en Franche-Comté, en Bourgogne et en Champagne; leur étude montre une fois de plus l'homogénéité des populations gauloises auxquelles ces diverses nécropoles doivent leur origine.

M. Théodore Reinach communique un document nouveau sur l'histoire artistique du ve siècle. C'est un papyrus récemment publié par MM. Grenfell et Hunt et contenant des débris de fastes olympiques correspondant aux années 480 à 448 a. J.-C. En fixant la date d'un certain nombre de victoires d'athlètes célébrées par les poètes ou les statuaires, ce document apporte une contribution capitale à l'histoire littéraire et artistique de la Grèce. Il fournit notamment des indications précieuses pour la biographie de Pindare, Bacchylide, Pythagore de Rhégium, Myron, Polyclète et Naucydès.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1899

M. le Secrétaire perpétuel introduit en séance M. Edmond Pottier, élu membre ordinaire le 1er décembre, et dont l'élection a été approuvée par M. le Président de la République.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1899

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre, en remplacement de M. Joachim Menant, décédé. — Les candidats qui restent en presence, après le

Digitized by Google

retrait des candidatures de MM. Léopold Hervieux et Jules Lair, sont MM. Henri Cordier, Émile Guimet, Charles Joret, le duc de La Trémoïlle et Th. Reinach. — Le nombre des membres présents étant de 44, la majorité absolue est de 23 suffrages. — Au premier tour, M. Cordier obtient 7 voix ; M. Guimet, 1 ; M. Joret, 7 ; M. le duc de La Trémoïlle, 18 ; M. Reinach, 11. — Au second tour, M. Cordier obtient 3 voix ; M. Guimet, 0 ; M. Joret, 6 ; M. le duc de La Trémoïlle, 24 ; M. Reinach, 11. — En conséquence, M. le duc de La Trémoïlle est élu membre libre de l'Académie.

M. Eugène Révillout fait une communication sur les formes légales de l'adoption en Égypte et à Rome.

M. Dieulafoy présente quelques observations.

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 1899

M. Clermont-Ganneau annonce qu'il a reçu du R. P. Paul de Saint-Aignan, de la Custodie franciscaine de Terre-Sainte, une lettre contenant des détails sur un grand sépulcre juif récemment découvert auprès de Jérusalem, vers la région de Siopos, au lieu dit Râs el-Madbèse. Ce sépulcre se compose d'une antichambre et de deux chambres creusées dans le roc. Le P. Paul de Saint-Aignan soupçonne, en outre, l'existence d'une troisième chambre inviolée. Sur 29 ossuaires en pierre tendre trouvés dans les chambres accessibles, trois portent des inscriptions grecques, deux autres de simples sigles. — La lettre est accompagnée de plans, coupes, élévations, copies et moulages des inscriptions, le tout exécuté avec le plus grand soin.

Sur la proposition de la Commission des travaux littéraires, M. d'Arbois de Jubainville est désigné pour diriger la publication des diplômes carolingiens, en remplacement de M. Giry, décédé.

L'Académie des sciences de Berlin invite l'Institut à se faire représenter aux fêtes organisées à l'occasion de son second Centenaire.

SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1899

M. de Barthélemy présente, de la part de M. Maspero, directeur général du Service des antiquités en Égypte, une note où il commente une longue inscription hiéroglyphique, comprenant quatorze colonnes gravées avec une singulière perfection. Cette stèle en granit noir a été trouvée à Kom-Gayef, dans l'une des propriétés du prince Hussein-Pacha, oncle du Khédive, qui en a fait don au Musée de Gizèh. Elle représente le roi Nectanébo II, le dernier pharaon des dynasties indigènes, et porte la date du règne (an I, 4e mois de Shomou, le 13 du règne de Nectanébo). Nectanébo fait des offrandes à la déesse Nît de Saïs. Entre autres détails intéressants, M. Maspero remarque que cette inscription révèle la forme égyptienne du nom de la ville de Naucratis, « Paramaïti », et porte mention expresse de l'usage de la dîme, qui jusqu'ici n'avait été que soupçonné en Égypte.

L'Académie procède à l'élection d'un président et d'un vice-président pour

Digitized by Google

l'année 1900. — M. Clermont-Ganneau décline l'honneur de la vice-présidence. — M. de Barthélemy, vice-président sortant, est élu président à l'unanimité des voix. — M. de Lasteyrie est élu vice-président par 29 suffrages.

L'Académie procède à l'élection de la commission du prix Gobert. Sont élus MM. Gaston Paris, P. Meyer, Aug. Longnon et Bouché-Leclercq.

MM. Gaston Paris et Senart sont délégués par l'Académie pour la représenter aux fêtes du second Centenaire de l'Académie des sciences de Berlin.

L'Académie présente, pour la chaire de diplomatique de l'École des Chartes, vacante par le décès de M. Giry, en première ligne, M. Maurice Prou; en seconde ligne, M. Levillain.

Sont nommés correspondants nationaux : MM. Gauckler, directeur du Service des antiquités et arts en Tunisie ; J. Loth, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Rennes ; Roschach, de Toulouse.

L'Académie s'est formée en comité secret à la fin de sa dernière séance et a nommé correspondants étrangers : MM. Hermann Diels, professeur à l'Université de Berlin, F. Van der Haeghen, bibliothécaire en chef de l'Université de Gand, et Kielhorn, professeur à l'Université de Goettingue.

SÉANCE DU 5 JANVIER 1900

M. Alfred Croiset, président sortant, et M. A. de Barthélemy, élu président pour l'année 1900, prononcent les allocutions d'usage.

L'Académie procède à l'élection des huit commissions suivantes :

Commission des travaux littéraires. — Sont élus MM. Ravaisson, Delisle, Deloche, Perrot, Barbier de Meynard, Meyer, d'Arbois de Jubainville et Croiset.

Commission des antiquités de la France. — Sont élus MM. Delisle, Paris, Bertrand, Meyer, Longnon, Héron de Villefosse, Viollet et S. Reinach.

Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. — Sont élus MM. Heuzey, Perrot, Paris, Foucart, Weil, Meyer, Boissier et Müntz.

Commission du Nord de l'Afrique. — Sont élus MM. Heuzey, Perrot, Barbier de Meynard, Boissier, Héron de Villefosse, Philippe Berger, Cagnat et Babelon.

Commission de la fondation Garnier. — Sont élus MM. Barbier de Meynard, Senart, Hamy et Barth.

Commission de la fondation Piot. — Sont élus MM. Delisle, Heuzey, Perrot, Héron de Villefosse, Saglio, Müntz, Collignon et Babelon.

Commission de la Mission française d'Indo-Chine. — Sont élus MM. Bréal, Senart, Barth, Barbier de Meynard, Clermont-Ganneau et Hamy.

M. Oppert est élu membre de la commission du prix Volney en remplacement de M. Maspero.

M. Bouché-Leclercq annonce que la commission du prix Gobert a retenu les ouvrages de M. Boudnov sur les œuvres mathématiques de Gerbert, de M. R. Reuss sur l'Alsace au XVIIe siècle et de Mgr Hautcœur sur l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille.

Digitized by Google

M. Salomon Reinach annonce qu'un archéologue de Greifswald, M. Erich Preuner, a démontré qu'une des statues découvertes à Delphes par l'École française d'Athènes était un original de Lysippe, le grand sculpteur du IVe siècle. La démonstration est fondée sur un fragment d'inscription copié en 1811 à Pharsale par le voyageur Stackelberg. Un moulage de la statue en question est exposé au Musée du Louvre, dans la salle des moulages de Delphes.

M. Viollet communique un mémoire sur les justices et les milices communales au moyen âge.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 1899

M. Héron de Villefosse communique, au nom du Dr Carton, les photographies de plusieurs fragments de sculptures provenant du sauctuaire de Mithra à Philippeville. Il présente ensuite un médaillon provenant d'un vase en terre trouvé à Mereols (Allier) et dont le sujet rappelle le Laocoon.

M. Toutain communique le moulage d'une représentation analogue provenant d'un vase du Musée de Tunis.

M. Enlart fait hommage d'une étude publiée par M. V.-J. Vaillant, de Boulogne, sur un faucon de bronze d'Henri VIII trouvé dans le port de cette ville.

M. Marquet de Vasselot communique un bijou d'argent de l'époque de François Ier, faisant partie de la collection Deligand.

M. Maurice Prou lit un mémoire sur divers renseignements historiques fournis par Lactance et confirmés par des inscriptions monétaires.

M. l'abbé Bouillet fait part de la découverte qu'il a faite dans l'église de Charonne, d'une litre funéraire du XVIIIe siècle.

M. Vauvillé présente à la Société diverses antiquités romaines et mérovingiennes, trouvées récemment à Soissons.

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 1899

M. S. Berger, membre résidant, fait hommage, au nom de M. Thompson, de sa belle édition en fac-similé du livre d'Heures de Jeanne, reine de Navarre, écrit vers 1330 et communique une note de M. Léon Germain sur les armoiries attribuées à saint Maurice.

M. Blanchet, membre résidant, communique et commente le moulage d'une plaque talismanique de la collection Carrand, au Musée de France.

M. Eugène Müntz, membre résidant, communique une vue cavalière de Rome

Digitized by Google

du XIVe siècle, représentant les principaux édifices antiques et parle de l'influence de Pétrarque sur l'étude des monuments romains.

M. Bordeaux, associé correspondant national, entretient la Société des peintures murales de Saint-Servais de Maestricht et du château de Vianden en Luxembourg.

M. Enlart, membre résidant, présente diverses observations au sujet de ce château.

M. l'abbé Bouillet communique des inscriptions découvertes par un Père Blanc, au Fort Mac-Mahon près Ouargla.

M. Tardif rectifie une identification faite par lui, dans une charte de Marmoutier, relative aux environs de Poissy et non de Sennecey.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1899

M. le Président annonce la mort de M. Allmer, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. Michon, membre résidant, entretient la Société de la célèbre statue connue sous le nom de torse Médicis, conservée à l'École des Beaux-Arts et dont deux répliques viennent d'être signalées à Séville.

M. de Rochemonteix, associé correspondant national, signale divers Christs en bois, conservés dans des églises de l'arrondissement de Saint-Flour.

M. Cagnat, membre résidant, donne lecture d'une note de M. Gauckler, associé correspondant national, sur des moules de monnaies romaines en terre cuite, trouvés à Sousse (Tunisie).

M. U. Robert, membre résidant, commence la lecture d'une étude sur les origines du théâtre à Besançon.

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1899

Il est procédé au renouvellement du Bureau et des Commissions pour l'année 1900.

Sont élus : président, M. Collignon ; 1er vice-président, M. Babelon ; 2e vice-président, M. Ch. Ravaisson-Mollien ; secrétaire, M. le comte Delaborde; secrétaire-adjoint, M. J. Martha; trésorier, M Blanchet; bibliothécaire-archiviste. M. Prou.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

A.-F. Burdin.

La *Revue* a perdu son habile et consciencieux imprimeur, M. André-François Burdin, décédé à Angers, le 31 janvier 1900, dans sa 63e année. Le nom de M. Burdin et de la maison qu'il a fondée reste attaché à un grand nombre de publications d'archéologie, de linguistique et d'histoire qui font honneur à la typographie française. La *Revue archéologique*, dont l'impression passe pour très correcte, sort, depuis 1884, des presses de la maison Burdin. M. Auguste Burdin, associé depuis longtemps aux travaux de son père, continuera à donner tous ses soins à notre recueil. Nous le prions d'agréer nos sincères condoléances à l'occasion d'une perte que nous ressentons comme lui.

S. R.

Fouilles de Vertault (Vertillum).

Le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Châtillonnais* (2e série, nos 5 et 6, 1895-6 ; Châtillon-sur-Seine, 1898) nous apporte une relation intéressante, signée de M. H. Lorimy, des fouilles pratiques à Vertault en 1895-1896. En 1895, on a mis au jour vingt-cinq chambres, six caves ou sous-sol, onze puits ou fosses, trois cours ou jardins et une rue allant vers le rempart. Trois pièces contiguës possédaient chacune une cheminée ; deux autres étaient chauffées par des hypocaustes. « La récolte des antiquités a été assez abondante. Citons une petite buire en terre vernissée, vingt-quatre vases ou fragments de vases avec des noms de potiers, de nombreux outils et ustensiles en fer, en général bien conservés, une aiguière en bronze, un peson de romaine, des bijoux, parmi lesquels quatorze fibules, deux bagues, breloques, bracelets en jais et en verre ; enfin, une petite stèle en pierre tendre, à deux personnages, ayant servi de tronc » (p. 340). En 1896, les fouilles ont été plus heureuses encore ; elles ont porté sur le nord-ouest de la ville, partie comprise entre les thermes et le chemin qui traverse le plateau. « Une rue transversale, orientée de l'ouest à l'est, partage les habitations en deux groupes comprenant une cinquantaine de pièces, dont six avec sous-sol... Les maisons de ce quartier semblent avoir particulièrement souffert de l'incendie... Nulle part les appareils de chauffage ne s'étaient rencontrés en aussi grand nombre. Sans compter plusieurs foyers à air libre, on a trouvé les restes de sept cheminées ; en outre, deux chambres étaient pourvues d'hypocaustes. Le premier, du type ordinaire, avec canalisation en maçonnerie, courant sous un béton ; le second, établi sur piliers de briques. » On a encore découvert un caveau funéraire dont les parois sont percées

Digitized by Google

de huit niches en plein cintre, destinées à recevoir des urnes funéraires et où conduisait un escalier en pierre de huit marches ; urnes et inscriptions avaient disparu.

La petite stèle en calcaire tendre, longue de 0m,28, offre deux personnages assis, sans doute le dieu au marteau et sa parèdre (phot. pl. VIII, 1) ; entre les deux figures, sur le siège, on remarque une fente longitudinale, correspondant à un évidement ménagé au-dessous dans la masse du banc. C'est donc un tronc à offrandes (cf. *Bronzes fig.*, p. 99). Nous donnons ici un croquis de ce groupe, à rapprocher de ceux d'Autun (Bulliot et Thiollier, *Saint Martin*, p. 214), de Sulzbach (*Revue celt.*, t. XVII, p. 55), etc.

Une autre petite stèle porte, en relief, un Mercure debout, tenant la bourse et le caducée (phot. pl. VIII, 2).

Parmi les objets de céramique, il y a les fragments d'un vase dont la panse était ornée de quatre médaillons. Les scènes figurées sur ces médaillons sont, paraît-il, trop indécentes pour être décrites. En français, peut-être ; mais n'est-il pas possible de dire tout en latin ? M. Lorimy affirme que les sujets sont « artistement rendus et traités avec une finesse égalant presque celle des camées. »

La série des fibules est nombreuse et intéressante : « Il y en a d'argentées, avec incrustations de nielles, d'une résistance supérieure au bronze ; d'autres avaient reçu des émaux combinés avec des verroteries ; une est franchement gauloise et d'un type fréquemment rencontré dans la Marne. » La fig. 6 de la pl. IX reproduit une fibule de bronze ajourée dont les ornements (pierreries et émaux) ont malheureusement disparu ; il ne subsiste que les alvéoles. On voudrait avoir des dessins exacts de toutes ces fibules.

Les monnaies vont d'Auguste à Tetricus ; il y a une pièce gauloise de Cunobelium et deux de potin attribuées aux Tricasses.

S. R.

L'impératrice Sulpicia Dryantilla.

M. Dessau — bien connu des épigraphistes comme l'auteur du t. XIV du *Corpus* latin et, mieux encore, des historiens en général grâce à la *Prosopographia Imperii Romani* qu'il a écrite en collaboration avec M. Klebs — vient de publier dans la *Zeitschrift für Nusmimatik* (1899, p. 199 à 205), sur la famille

Digitized by Google

de l'impératrice *Sulpicia Dryantilla*, un article dont le moindre mérite est la clarté et la concision.

Sulpicia Dryantilla, dont le nom se trouve seulement sur des monnaies, toutes découvertes en Pannonie, fut, à ce qu'on croit, la femme du tyran Régalien, qui prit la pourpre sous Gallien, à l'époque de ces Trente Tyrans sur lesquels l'*Histoire Auguste*, la numismatique et l'épigraphie nous fournissent de si maigres renseignements.

M. Dessau a été frappé par la singularité du cognomen *Dryantilla*, qui lui a paru absolument inconnu ; aussi, quand il l'a retrouvé en Lycie, dans une inscription grecque, il s'est demandé s'il n'y aurait pas un rapprochement à tenter. Or, précisément, une inscription gravée sur le mur d'un *heroon* à Oenoanda contient une très longue liste des ancêtres d'une certaine Licinia Flavilla, fondatrice du monument, et, de plus, la liste de tous les collatéraux issus de ces ancêtres communs. Parmi ces personnages on remarque deux *Claudius Dryantianus* et deux *Claudia Dryantilla*; l'une d'elles épousa précisément un nommé *Sulpicius Poilio* dont elle eut trois enfants : *Sulpicius Iustus*, *Sulpicius Pollio* et *Sulpicia Agrippina*, qui épousa le *Sosius Falco* à qui l'on offrit l'Empire en 193. Si les deux fils eurent des enfants, il est infiniment probable que c'est l'une de leurs filles qui, ayant reçu le *cognomen* de sa grand'mère et s'appelant, par conséquent, *Sulpicia Dryantilla*, épousa dans la suite le tyran Régalien. Il est intéressant de savoir que la femme de ce prétendant appartenait à une des grandes familles de l'Empire.

M. Dessau a joint à son article un arbre généalogique, qui permet de suivre ses explications avec facilité.

SEYMOUR DE RICCI.

Une statue de Lysippe.

On a découvert à Delphes les fragments de sept figures — l'une d'elles presque intacte et d'un style excellent — dont plusieurs inscriptions, exhumées en même temps, ont révélé la destination et la date. C'est un ex-voto du tétrarque des Thessaliens Daochos, qui s'est fait représenter avec plusieurs membres de sa famille vers 330 avant J.-C. (Homolle, *Bull. de corresp. hellén.*, 1897, p. 592). Or, une des inscriptions, composée de deux distiques, célèbre les victoires remportées à Olympie et ailleurs par le Pharsalien Hagias fils d'Anconios, ancêtre de Daochos. M. Erich Preuner[1] s'est aperçu que la même épigramme avait été gravée, à Pharsale même, sur la base d'une statue d'Hagias, œuvre de Lysippe; Stackelberg et Bröndsted en ont copié, en 1811, un fragment dont la dernière ligne contient les lettres ΛΥΣΙΠΠΙ. Un autre fragment de la même base a été retrouvé récemment par MM. G. De Sanctis et Eug. Pridik. M. Preuner admet, avec toute vraisemblance, que Daochos a fait élever en double exemplaire, dans sa patrie et à Delphes, le même groupe de statues consacré à la gloire de sa famille. Dès lors, il devient très probable que la belle figure découverte à Delphes

1. Erich Preuner, *Ein Delphisches Weihgeschenk*, Leipzig, Teubner, 1900 (publié en novembre 1899).

Digitized by Google

(*Répertoire*, II, 549, 11), qui m'a fait tout de suite — quand je l'ai vue en 1896 — penser à Lysippe, est l'œuvre de cet artiste ou une réplique sortie de son atelier. Voilà donc Lysippe révélé par les fouilles de Delphes, comme l'a été Praxitèle par celles d'Olympie. M. Preuner a fait une bien jolie découverte, dont il convient de le féliciter ; il l'a présentée d'ailleurs avec agrément et simplicité, réservant pour des notes un flot d'érudition où, pour ma part, j'ai eu grand plaisir à me plonger, parce que c'est de l'eau courante, de la science fraîche et née d'hier, n'ayant rien de commun avec l'eau dormante et parfois croupissante des Manuels.

Les moulages de la statue d'Hagias, ainsi que des autres sculptures faisant partie du même ex-voto (entr'autres une admirable tête virile tout à fait lysippéenne), sont exposés au Louvre, dans une salle voisine du Musée Assyrien, où, comme nous l'apprend une étiquette « il est défendu de photographier et de dessiner. » .

Salomon Reinach.

L'inscription du forum romain.

Nos lecteurs connaissent déjà, par les *Comptes-Rendus de l'Académie des Inscriptions* (26 mai et 9 juin 1899; *Revue*, 1899, II, p. 326, 327), la découverte, faite au mois de mai 1899, sur le forum romain, d'une stèle fragmentée portant une inscription boustrophède du vi^e siècle avant J.-C. (reproduite dans la *Revue*, 1899, II, p. 511.) Le mot *kalatorem*, qu'on y lit facilement, prouve que le texte est latin ; mais c'est du latin très archaïque, qu'on comprend aussi peu que celui de l'inscription de Duenos et dont l'état de mutilation semble décourager toute tentative de restitution. Telle a été, dès le début, l'opinion de MM. Mommsen et Hülsen : mais tout le monde n'a pas été aussi sage. A peine exhumée, d'ailleurs, cette inscription a donné lieu à des incidents fâcheux. Le gouvernement italien a défendu à quiconque de la copier avant qu'elle n'eût été publiée par un Italien, ce qui a entraîné la démission immédiate de M. Hülsen, membre de la Commission d'exploration du Forum. M. Ceci, professeur à l'Athénée romain, édita le précieux fragment et le commenta copieusement dans les *Notizie degli Scavi* (mai 1899.) Sa restitution ne convainquit personne et donna le signal de nouvelles polémiques, parce qu'elle s'agrémentait d'attaques tout à fait injustes et inopportunes à l'adresse de l'école critique allemande (Niebuhr, Mommsen, etc.). M. Ceci revint à la charge dans un article de vulgarisation de la *Rivista d'Italia* (tome II, fasc. 7), puis dans divers factums publiés par le journal *Popolo romano* et dans une *Risposta* tirée à part, où la violence du ton, symptôme d'un accès aigu de misoxénie, masque mal l'indigence de la pensée. Bref, une inscription inintelligible a mis aux prises, pour longtemps peut-être, le chauvinisme cisalpin et la critique transalpine; bien entendu, les savants autorisés, comme M. Comparetti, ont prêché d'exemple, sinon l'*ars nesciendi*, du moins la concorde et la décence. Tel est aussi l'esprit dont s'inspire un excellent travail de M. G. Tropea, professeur à l'Université de Messine : *La stele arcaica del foro romano, cronaca della scoperta e della discussione, maggio-decembre* 1899 (extr. de la *Rivista di storia antica*).

Digitized by Google

Avec une parfaite impartialité, et un respect tout naturel pour les hommes qui ont compris l'histoire romaine autrement que Rollin, M. Tropea a analysé toutes les publications, déjà trop nombreuses, dont la découverte faite sur le forum a été l'objet. Regrettant le ton grossier des polémiques, M. Tropea écrit justement (p. 44) : *Le frasi mordaci fanno forse piacere al pubblico grossolano ed incompetente, ma non devono udirsi nel campo sereno della scienza.*

M. Tropea n'a pu connaître un remarquable mémoire de M. von Duhn, daté de juillet dernier, mais publié seulement en décembre dans les *Neue Heidelberger Jahrbücher* (*Fundumstände und Fundort der aeltesten lateinischen Steinschrift*). L'auteur pense que l'emplacement de la découverte est celui du plus ancien *ustrinum publicum* de Rome, consacré à Vulcain — non pas à l'Hephaestos grec, mais au Maître du feu et de la foudre — où la tradition plaçait le tombeau de Romulus, mort foudroyé dans un orage. Le *niger lapis* répond à la même idée et M. Païs a justement rappelé que, dans le temple d'Olympie, un pavé de marbre noir marquait la place où était tombée la foudre de Jupiter. Le peuple romain conserva le souvenir de la destination primitive de ces lieux, longtemps après qu'on eût cessé d'y brûler les morts. Varron dit que les laudations funèbres se font près du tombeau de Romulus, *pro rostris*, et c'est sur le forum, non loin de là, que fut brûlé le cadavre de Jules César.

S. R.

P.-S. — Une nouvelle explication, très ingénieuse, a été avancée depuis par M. Al. Enmann (*Bulletin de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg*, décembre 1899.) Déjà, dans les *Notizie* (1899, p. 170), M. G. Cortese avait émis l'idée que l'inscription mutilée pouvait avoir quelque rapport avec la *lex regia* de Numa, déclarant « sacrés » l'homme et les bœufs de labour qui violeraient la limite d'un champ [1]. Reprenant cette hypothèse et la développant avec beaucoup de savoir, M. Enmann a eu le courage de tenter une restitution qui, pour être très aventureuse, n'en est pas moins, je crois, digne d'attention. Je juxtapose le texte restitué et la traduction latine :

Quoi ho[nke terminom exarased] *sakros esed. Sor*[som popolod veived. Res famil]*iasias recei l*[icetod venom dare ad Deivam D]*evam. Quos re*[x venom dare volt, hos per suo]*m kalatorem hap*[etod et vinkitod soi fou]*giod. Jouxmenta kapia : do tau*[roi stati]*m i : ter*[am fodia : do. Reom neka : tod keivio]*m quoi ha velod nequ*[e parikeidai esod vot]*od iovestod* [s]*oi voviod.*

Qui hunc terminum exararit sacer erit. Seorsum a populo vivet. Rem familiarem regi licito venum dare ad Diam Deam. Quos rex venum dare volt, hos per suum kalatorem habeto et vincito si fugiunt. Jumenta capiantur, tauri statim in terra fodiantur. Reum necanto civium qui haec volunt neque parricidae erunt voto justo si vovent.

1) Paul. *Epit. Festi* : *Termino sacra faciebant quod in ejus tutela fines agrorum esse putabant. Denique Numa Pompilius statuit eum, qui terminum exarasset, et ipsum et boves sacros esse.* — Denys d'Halic., II, 74 : [Νουμᾶς] ἱεροὺς ἀπέδειξεν Ὁρίου Διὸς τοὺς λίθους. Εἰ δέ τις ἀφανίσειεν ἢ μεταθείη τοὺς ὅρους, ἱερὸν ἐνομοθέτησεν εἶναι τοῦ Θεοῦ τὸν τούτων τι διαπραξάμενον, ἵνα τῷ βουλομένῳ κτείνειν αὐτὸν ὡς ἱερόσυλον ἥ τε ἀσφάλεια καὶ τὸ καθαρῷ μιάσματος εἶναι προσῇ.

Digitized by Google

L'Affaire du torse de Minerve.

Au mois de juin 1899, en creusant les fondations d'un nouvel hospice, non loin du Forum Boarium à Rome, on découvrit un torse en marbre de Minerve, sans tête ni bras, copie romaine d'un original grec, d'un travail d'ailleurs assez commun. Le lieu de la trouvaille est un terrain appartenant à la congrégation de la Sainte-Conception et de Saint-Louis de Gonzague, situé *Via S. Giovanni Decollato*. Cette congrégation reçoit des subsides du Vatican, mais possède un patrimoine particulier; elle a pour but d'offrir l'hospitalité de nuit aux femmes pauvres, entretient une école de filles et un asile pour enfants.

Aussitôt le torse sorti de terre, l'architecte, conformément à la loi, se rendit à la Direction des *Scavi* et signala la découverte à M. Pietro Rempicci, fonctionnaire supérieur de cette administration. Le même jour, M. Rempicci envoya sur les lieux le chef des gardiens, Francesco Brinzianelli, qui mesura la statue et rédigea un rapport sur les circonstances de la trouvaille. L'architecte communiqua ensuite à la Direction un plan du terrain, où figurent des tronçons de murs antiques mis au jour dans le cours de la fouille. La Direction, après avoir examiné la statue, reconnut que ce n'était point un chef-d'œuvre et délivra un certificat où elle était traitée d'*alienabile*, c'est-à-dire « vendable ». La congrégation se mit aussitôt en quête d'un acheteur. Le Musée du Vatican fit étudier la question par MM. Galli et Marrucchi, puis refusa l'acquisition proposée. On en était là au mois de novembre et la statue était toujours en place lorsque le Mécène du Nord, le fondateur de la Glyptothèque de Ny-Carlsberg, M. Jacobsen, arriva à Rome. On lui montra la statue : il l'examina avec M. Helbig, l'éditeur de sa collection et son conseiller habituel; enfin, malgré l'avis de ce dernier, qui trouvait le prix excessif, il l'acheta pour 6.200 lires. Mais cette somme ne devait être payée qu'une fois la Minerve arrivée en Danemark; M. Helbig, qui est domicilié à Rome, se porta garant du payement auprès de la congrégation.

Tout cela était parfaitement régulier. Mais, à cette époque, la Direction des *Scavi* tenait beaucoup à prendre en faute M. Helbig. Ce désir était naturel. Nous avons raconté en son temps (*Revue*, 1899, II, p. 333) comment M. Helbig avait dénoncé les incorrections scientifiques de l'organisateur du Musée falisque, M. Barnabei, directeur des *Scavi*; comment une commission, nommée *ad hoc* par le ministre, avait reconnu lesdites incorrections, mais avait cherché à venger M. Barnabei en imputant à M. Helbig des mobiles ignobles. Il aurait, prétendaient ces Messieurs, nourri une haine punique contre M. Barnabei, parce que ce dernier l'avait empêché de faire argent des découvertes de Conca. Cette audacieuse assertion mettait en jeu l'École française de Rome, dont un ancien membre avait commencé les fouilles de Conca, et le feu comte Tyskiewicz, qui en avait fait les frais. Amis de Tyskiewicz et Direction de l'École se hâtèrent de protester; il fallut bien, devant l'évidence, reconnaître que l'accusation était absurde. Raison majeure pour en essayer une autre.

Donc, le 23 novembre, un journal ministériel, la *Tribuna*, annonça que le Ministère venait de faire confisquer une statue très importante, acquise *par M. Helbig* pour un musée danois; que la découverte avait été tenue secrète,

Digitized by Google

que la vente avait eu lieu sans autorisation et que, d'ailleurs, il s'agissait d'un objet nécessairement inaliénable, parce qu'il avait été trouvé dans un terrain dépendant de l'administration du Vatican.

Il y avait là presque autant de contre-vérités que de mots, car 1° M. Helbig n'avait rien acheté; 2° la découverte n'avait pas été tenue secrète; 3° la statue n'appartenait, ni de près ni de loin, à l'administration du Vatican. — Néanmoins, comme la *Tribuna* était très affirmative, qu'il y avait de la misoxénie dans l'air de Rome, et que M. Barnabei en voulait à M. Helbig, la presse entama, contre cet estimable savant, une campagne de la dernière violence. Pour envenimer les choses, le député Socci questionna le ministre de l'Instruction publique à la Chambre « sur la vente d'une statue antique faite par l'administration du palais du Vatican, malgré la disposition expresse contenue dans la Loi des Garanties » (28 novembre). En l'absence du ministre, M. Manna, sous-secrétaire d'État, répondit que la vente de cette statue à M. Helbig constituait une violation de six articles de l'édit Pacca de 1821; que, d'ailleurs, le torse n'avait pas été trouvé dans une propriété vaticane, mais que le gouvernement ferait son devoir. « J'ai sous les yeux, ajoute-t-il, ce qui est dit au sujet de M. Helbig dans le rapport sur le Musée de la Villa Giulia. *Non è nostra competenza scoprire i responsabili: li colpisce l'autorità* (*Approvazioni vivissime*) ». Sur quoi le député Socci déclara qu'il n'était pas satisfait; il maintint que le Vatican était responsable et lança un nouveau trait aux « étrangers ». « Je déplore, dit-il, la conduite des étrangers, comme M. Helbig, qui, déguisés en académiciens et en hommes studieux, viennent chez nous, y occupent des situations officielles et se permettent, à l'encontre des devoirs de l'hospitalité, de violer nos lois et de critiquer nos méthodes de gouvernement, comme l'a fait ledit M. Helbig. » L'allusion était claire. Le journal italien que j'ai sous les yeux ajoute: *Approvazioni su tutti i banchi.*

Ce jour-là, la Chambre italienne fut mystifiée; mais on mit quelque temps à s'en apercevoir. Les journaux fulminèrent contre « cette bande internationale de pseudo-savants, de médiocres rats de bibibliothèques, qui s'abattent chaque année sur Rome et y élisent domicile pour exploiter la bêtise de leurs gouvernements. Ils sont secondés, dans leur besogne, par les ambassades étrangères, qui abusent de leurs privilèges pour enlever à l'Italie ses chef-d'œuvre. De la sorte, ils s'enrichissent, deviennent célèbres et tirent ensuite profit de leur célébrité pour vendre des objets faux ou sans valeur à des prix exorbitants. » Le *Don Chisciote* déclara carrément que la science italienne n'avait que faire des savants étrangers, lesquels étaient, à son avis, « des nullités et des *snobs* ».

Remarquons que l'édit Pacca de 1821 n'était nullement applicable dans l'espèce, puisque la Cour de Cassation, lors du procès Sciarra, a très sagement jugé qu'il avait pour but unique de sauvegarder les chefs-d'œuvre, et non les objets de second ordre dits *alienabili*. Si M. Manna ignorait cela, M. Socci, porte-paroles de M. Barnabei, ne pouvait l'ignorer; et c'est ainsi que M. Helbig a été injurié pendant cinq à six semaines pour s'être porté garant de la parole de M. Jacobsen, dans une affaire qui n'avait rien de clandestin ni d'illégal.

Digitized by Google

L'*Opera pia* de Saint-Louis de Gonzague a fini par se fâcher; elle a fait choix d'un avocat et intente un procès au Ministère, réclamant la restitution du torse de Minerve et une indemnité. Quant à M. Helbig, il se consolera en pensant que, dans sa mésaventure, le torse de Minerve n'est qu'un prétexte et qu'on lui fait expier, *invitâ Minervâ*, le courage scientifique dont il a donné la preuve. « C'est une vieille histoire et pourtant toujours neuve », comme dit Henri Heine. Claudius accuse Rufus de mal gérer la bibliothèque de Pollion. Rufus est indéfendable; mais il fait partie d'un *collegium*, il a des amis. L'un de ces derniers le venge en accusant Claudius d'avoir livré aux Goths une plume des oies du Capitole. Alors tout le monde s'insurge contre les Goths et l'ami des Goths; on ne pense plus à la bibliothèque de Pollion...

Ces stratagèmes réussissent, mais pour un temps seulement. Minerve n'a pas dit son dernier mot; Thémis non plus.

Salomon REINACH[1].

— Au cours d'une séance de la Société Eduenne (14 décembre 1899), M. Bulliot a fait une communication propre à intéresser nos lecteurs; nous en empruntons le résumé à l'*Autunois*:

« M. Bulliot a lu l'analyse d'une notice publiée par M. Paul Vitry, dans la *Revue archéologique* de mars-avril 1899, sur *le sculpteur Nicolas Guillain dit Cambray*, auteur du mausolée élevé en 1626, à la cathédrale d'Autun, sur la sépulture du président Jeannin et d'Anne Guenyot, sa femme. Aux renseignements donnés sur cet artiste par l'auteur, M. Anatole de Charmasse a ajouté la note suivante : « D'après les termes du marché passé le 22 janvier 1626, « avec *les sieurs Guillin, sculpteurs à Paris*, pour faire et poser le mausolée et le voiturer de Paris à Autun, » on voit que le prix du monument fut de six mille livres. Ce texte nous apprend, en outre, que Nicolas Guillain, dont le monument porte la seule signature *N. G. dit de Cambray*, avait dans sa famille au moins un collaborateur qui pouvait être son fils, Simon Guillain, sculpteur plus célèbre que son père, et qui fut l'un des fondateurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Outre les statues du président et de sa femme, le monument comporte, en effet, le buste de Nicolas Jeannin, frère du président, décédé le 9 mai 1625 et dont le corps fut déposé dans le caveau familial. Ce buste, dont M. Paul Vitry n'a pas parlé dans sa notice, est d'un travail bien supérieur à celui des statues du président et d'Anne Guenyot. Son exécution est d'un ciseau plus fin et plus habile et il est l'œuvre d'un artiste qui, tout en restant dans la réalité, a une tendance à idéaliser et à ennoblir son modèle. En regard des effigies lourdes et assez terre à terre de Pierre Jeannin et d'Anne Guenyot, la tête si finement modelée et d'une si expressive gravité de Nicolas

1. Voici quelques articles de journaux, relatifs à cette « affaire du torse de Minerve », que je signale aux bibliographes futurs : *Tribuna*, 23 et 29 novembre 1899; *Voce della Verità*, 2 décembre 1899; *Avanti*, 21 décembre 1899; *Il Cittadino* (Gênes), 1er janvier 1900; *L'Avvenire* (Bologne), 3 janvier 1900; *Hamburger Nachrichten*, 5 décembre 1899; *Vossische Zeitung*, 5 décembre 1899; *Kölnische Zeitung*, 7 décembre 1899. On les trouvera à la Bibliothèque du Musée de Saint-Germain.

Digitized by Google

Jeannin peut être regardée comme l'œuvre propre de Simon Guillain, et elle est à nos yeux la pièce la plus précieuse et la plus intéressante du monument. En tout cas, et quel qu'en soit l'auteur, du père ou du fils, ce beau buste peut légitimement prétendre à une place d'élite dans l'œuvre des sculpteurs Guillain. »

Le vandalisme à Chypre.

Spectator écrit de Rome à un journal anglais pour dénoncer les ravages du vandalisme à Chypre. Famagouste disparaît au profit de Port-Saïd ; les pierres de la vieille cité médiévale sont débitées au prix de *deux francs le cent* et embarquées pour l'Égypte, qu'elles soient sculptées ou non. En outre, on se propose de construire un petit port pour les vapeurs qui font le cabotage et, à cet effet, il est question d'abattre une notable partie des vieilles murailles, si merveilleusement conservées. C'est à ces murs qu'on empruntera les pierres d'un quai pour recevoir un tramway, mettant en communication Famagouste et Nicosie. Le correspondant ajoute : « Le magnifique vieux fort, associé à l'histoire d'Othello et de Desdémone, avec ses quatre tours rondes, sur lesquelles le lion de Saint-Marc monte encore la garde, avec la fière inscription des Foscarini donnant une date qui semble presque incroyable, vu l'extraordinaire conservation de la bâtisse — tout cela doit être détruit, par des ingénieurs anglais, pour construire un *dock-tramway*. Autant démolir la Tour de Londres pour doter la Tamise d'un nouveau dock latéral! » Ces plaintes sont parfaitement fondées. Il serait digne de la *Society of Hellenic Studies* de prendre cette affaire en mains et d'empêcher ou de limiter ces actes de vandalisme. L'occupation anglaise de Chypre ne doit pas être plus funeste aux antiquités de l'île que la conquête turque; on a déjà trop fermé les yeux sur le pillage des nécropoles et sur l'état déplorable du Musée de Nicosie.

S. R.

La stèle de Suse.

Nos lecteurs n'ont pas oublié la curieuse stèle découverte à Suse par M. de Morgan et publiée ici-même en héliogravure (*Revue*, 1899, pl. I). Depuis la rédaction du rapport de M. de Morgan, le monument a été étudié par le R. P. Scheil et l'on peut dire que les conclusions auxquelles s'est arrêté ce savant assyriologue augmentent encore l'intérêt de la découverte. Nous allons les résumer brièvement d'après un article anonyme, mais apparemment très autorisé, du *Times*[1].

L'inimitié entre l'Élam (ou l'Anzan) et la Chaldée remonte à une époque très reculée. Une des guerres les plus anciennes entre les deux pays fut conduite par Naramsim, fils du roi par Sargon d'Akkad (vers 3750 av. J.-C.). Cet événement fut considéré comme si considérable qu'il est mentionné dans les contrats. Le Musée de Constantinople possède, en effet, plusieurs contrats découverts à Tello par M. de Sarzec dont la date est exprimée ainsi : « L'année où Naramsin sub-

1. *Weekly Times*, 12 janvier 1900.

Digitized by Google

jugua le pays d'Élam. » *Or, la grande stèle découverte par M. de Morgan à Suse est un monument de cette campagne même, monument érigé par Naramsin.* Le roi vainqueur y est représenté avec un casque cornu, portant un javelot dans la main droite, un arc dans la main gauche, un poignard à la ceinture, foulant aux pieds un ennemi mort et entouré de captifs, de cadavres, de porte-enseignes, etc. Le lieu de la scène est nettement marqué : c'est une région boisée, avec des collines élevées et abruptes, analogue à la *région de la sombre forêt de pins* qui est décrite dans l'épopée chaldéenne.

L'inscription établit définitivement que cette précieuse stèle n'est pas élamite, comme l'a cru d'abord M. de Morgan, mais chaldéenne. On a pensé qu'elle avait pu être enlevée de Chaldée par les Élamites et placée comme un trophée à Suse ; mais le poids considérable du monument paraît s'opposer à cette hypothèse. Il est plus naturel de croire qu'il a été érigé à Suse par Naramsim vainqueur. Plus tard, le roi élamite Sutruk-nakhunta se l'appropria et y inscrivit son nom et ses titres. Ce Sutruk-nakhunta est probablement le plus ancien roi de ce nom, qui régna vers 1300 avant J.-C., pilla nombre de villes babyloniennes et en emporta les images des dieux.

Les mêmes fouilles ont donné un obélisque en granit haut de 6 pieds, dont les quatre faces sont couvertes d'une inscription de 1.200 lignes en caractères très archaïques. C'est, paraît-il, un texte du roi chaldéen Manistusu, dont quelques inscriptions ont déjà été découvertes à Nippur[1].

S. R.

— La revue Ἀθηνᾶ a publié, sous la signature de M. Sp. Basis, une très intéressante biographie de Stephanos Koumanoudis, ancien professeur à l'Université d'Athènes, secrétaire de la Société archéologique et correspondant de l'Institut de France (Ἀθηνᾶ, tome XI, p. 409-424). Mort le 3 juin 1899, à l'âge de quatre-vingt et un ans, Koumanoudis était le dernier représentant de l'ancienne école des archéologues néo-grecs. Bon épigraphiste, épris de lexicographie et de philologie, il a relativement peu publié : son œuvre principale a été l'organisation de la Société archéologique en vue de la sauvegarde des monuments antiques. Pendant trente ans (1859-1894), il fut, comme on l'a dit justement, l'âme de cette Société, dont on est trop porté à oublier les services maintenant qu'une organisation inspirée d'elle a rendu son intervention moins nécessaire. Koumanoudis entretint de bonnes relations avec l'École française d'Athènes ; il n'avait rien de la *misoxénie* d'Eustratiadis et se montrait quelquefois aimable envers les gens qui, n'étant pas comme lui de noble souche hellénique, s'occupaient pourtant du passé de son pays.

S. R.

— Signalons, dans la *Revue des Haras* — probablement peu lue des archéologues — une série d'articles de M. C. Chomel, vétérinaire militaire, intitulés : *Histoire du cheval dans l'antiquité, considérée dans ses rapports avec la civilisation* (mai à décembre 1899). L'auteur examine successivement le rôle du che-

1. Tous ces textes doivent être prochainement publiés par les soins du R. P. Scheil.

Digitized by Google

val en Inde, en Perse, en Chine, en Assyrie, en Chaldée, en Judée, en Égypte, enfin en Grèce. Un homme du métier pouvait tirer un excellent parti des monuments figurés et laisser à des philologues l'étude des textes. Il faut donc regretter que M. Chomel ait insisté sur les témoignages littéraires, qu'il n'est peut-être pas à même de contrôler efficacement, et n'ait presque rien dit des monuments, dont l'analyse (encore très arriérée) aurait sans doute bénéficié de sa compétence.

S. R.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*, t. VI, 10 décembre 1899. — J. Guiffrey, *Les Boucher des Gobelins* (*Aminte et Sylvie*, gravure de Boilvin. d'après Boucher). — Léonce Bénédite, *La lithographie originale* (*Baigneuse*, lithographie de Fantin-Latour ; *Portrait de Verlaine*, d'après la lithographie de Carrière; *Ventôse*, lithographie de Dillon ; *Affiche pour l'âge romantique*, d'après la lithographie de Grasset ; *Les fiancés*, lithographie de Lunois ; *Le Christ à la colonne*, d'après la lithographie de Villette). — P. Lafond, *Goya* (IV). — Fiérens-Gevaert, *L'Hôtel de ville de Paris* (II. *Les joies de la vie*, d'après le tableau de Roll). — Guzman, *Un nouveau livre sur Pompei*. — E. Dacier, *Bibliographie*. Revue des travaux relatifs aux beaux-arts, publiés dans les périodiques étrangers. — Nombreuses gravures et illustrations dans le texte.

— Le vingt-troisième programme de la fête de Winckelmann, à Halle, a été rédigé par Carl Robert. Il a pour titre : *Der muede Silen, Marmorbild aus Herculanum* (le Silène fatigué, peinture sur marbre d'Herculanum), in-4°, avec une planche d'après une aquarelle de Gilliéron. Dans ce mémoire, M. R. achève d'étudier ces peintures qui comptent parmi les plus précieux monuments que nous aient rendus les fouilles d'Herculanum ; il a déjà décrit, dans d'autres dissertations accompagnées d'aussi fidèles images, les quatre autres tableaux qui composent cette suite. Il voit dans cette peinture une copie d'un tableau qui aurait représenté Silène s'arrêtant fatigué dans l'Acropole d'Athènes et s'y asseyant sur une pierre, d'après une tradition à laquelle Pausanias fait allusion. Les deux femmes qui s'empressent autour de lui seraient les filles de Pandion, Philomèle et Procné. L'original ne serait pas antérieur au IVe siècle. A ce mémoire est jointe, sous le titre d'*Excursus*, une note *sur la frise orientale de l'édifice connu sous le nom de temple de Thésée*. Écartant l'explication proposée par Sauer, M. R. inclinerait à penser que ce bas-relief représentait peut-être Apollon, à la tête des Athéniens, luttant contre les Phlégyens qui infestaient la route de Delphes et triomphant de ces bandits. Ce qui paraît certain, c'est qu'il y a là figuration d'un mythe que n'a point enregistré la tradition littéraire. On retrouve, dans le mémoire principal et dans l'*excursus*, les mérites qui distinguent tous les travaux de M. Carl Robert, une élégance dans l'exposition et aussi, autant que peut en juger un étranger, une netteté et un brillant de style qui ne se rencontrent pas toujours au même degré dans les dissertations archéologique.

G. P.

Digitized by Google

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts*, numéro du 1er septembre 1899 : *Chardin et ses œuvres à Potsdam et à Stockholm* (1er article), par lady Emilia F. S. Dilke ; — *L'exposition Cranach à Dresde*, par W. de Seidlitz ; — *Pierre Puvis de Chavannes : souvenirs intimes* (2e et dernier article), par J. Buisson ; — *Antoine van Dyck et l'exposition de ses œuvres à Anvers* (1er article), par Henri Hymans ; — *Autour de Donatello* (1er article), par Émile Bertaux ; — *Les Salons de* 1899 (5e article), par Paul Desjardins ; — Bibliographie : *Il medagliero mediceo* (*B. Sulpino*), par Marcel Reymond. — Trois gravures hors texte : *Les bouteilles de savon*, par Chardin (appartenant à M. Jacques Doucet), eau-forte de Henri Lefort ; *Réunion d'amateurs*, dessin de Chardin (appartenant à M. Michel Lévy), héliogravure ; *Le Benedicite*, par Henri Royer (Salon de 1899), héliogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts*, numéro du 1er octobre 1899 : *Les Bosquets de Versailles* (1er article), par M. P. de Nolhac ; — *Les Salons de* 1899 (6e et dernier article) : *La Sculpture*, par M. Paul Desjardins : — *A travers la Souabe, notes d'art et d'archéologie* (1er article), par M. E. Müntz, de l'Institut ; — *Notes sur Bernardino Luini* (2e article), par M. Pierre Gauthiez ; — *Antoine van Dyck et l'exposition de ses œuvres à Anvers* (2e et dernier article), par M. Henri Hymans ; — *Chardin et ses œuvres à Potsdam et à Stockholm* (2e article), par lady Dilke ; — *Les Salons anglais*, par M Henri Frantz. — Trois planches hors texte : *Joyeux ébats*, par M. Paul Chabas, eau-forte de M. Ardail ; *La Nativité*, par B. Zeitblom (coll. de S. A. R. le prince de Hollenzollern, Sigmaringen), héliogravure Chauvet ; *Portrait d'enfant*, par van Dyck et J. Fyt (Musée d'Anvers), héliogravure Braun, Clément et Cie. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts*, du 1er novembre 1899 : *A propos de quelques grandes œuvres disparues de Charles Le Brun*, par M. Olivier Merson ; — *A travers la Souabe* (2e article), par M. Eugène Müntz, de l'Institut ; — *Deux épreuves de la « Petite tombe », de Rembrandt, au Cabinet des Estampes de Paris*, par M. Henri Bouchot ; — *Chardin et ses œuvres à Potsdam et à Stockholm* (3e et dernier article), par lady Dilke ; — *Autour de Donatello : Une nouvelle histoire de la sculpture florentine* (2e et dernier article), par M. Émile Bertaux ; — *Gustave Moreau* (5e article), par M. Ary Renan ; — *Les conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire et les reprises des Alliés en* 1815 (6e article), par M. Charles Saunier. — Trois gravures hors texte : *La Vierge et l'Enfant adorés par des Anges*, bas-relief en pierre par Hans Daher (coll. de S. A. R. le prince de Hohenzollern, à Sigmaringen), héliogravure Chauvet ; *La Toilette du matin*, par Chardin (Musée de Stockholm), eau-forte de M. Gaujean ; *Pénélope Wriothesley, baronne Spencer*, par van Dyck (app. au comte Spencer, à Althorp), héliogravure Braun, Clément et Cie. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er décembre 1899 : *Claude Hoin* (1er article), par le baron Roger Portalis ; — *Les Cuivres arabes : le vase Bar-*

Digitized by Google

berini, au Louvre (1er article), par M. Gaston Migeon; — *Gustave Moreau* (6e et dernier article), par M. Ary Renan; — *David Young Cameron, peintre-graveur*, par M. Gustave Bourcard; — *Chronique musicale : Tristan et Yseult, de Richard Wagner*, par M. Paul Dukas; — *Correspondance d'Allemagne : l'Exposition de la Sécession, à Berlin*, par M. Hans Rosenhagen; — Bibliographie : *Le Congrès de Vienne*, par M. William Ritter; — *Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les Beaux-Arts et la Curiosité pendant le deuxième semestre de l'année* 1899, par M. Auguste Marguillier. — Quatre gravures hors texte : *Confidences*, par Claude Hoin (coll. de Mme Edgar Stern), héliogravure Chauvet; *Salomé*, par Gustave Moreau : héliogravure Chauvet; *Un palais écossais*, eau-forte originale de M. David Young Cameron; *La princesse Bagration*, miniature d'Isabey : phototypie en couleurs J. Lœvy. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *Les Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et des Universités du Midi*, que dirige avec un zèle si éclairé M. Radet, professeur d'histoire ancienne à la Faculté des lettres de Bordeaux, viennent encore de se développer, en détachant de leur recueil, pour en faire une publication séparée, le *Bulletin hispanique*, qu'elles donnaient depuis plusieurs années. Le nouveau *Bulletin* paraîtra par cahiers tous les trois mois. Ce qui nous engage à l'annoncer ici, c'est la part qu'il paraît vouloir faire, par les soins de M. Pierre Paris, aux antiquités de l'Espagne. Nous signalerons à nos lecteurs, comme devant particulièrement les intéresser, les articles suivants : P. Paris, *Tête d'enfant, marbre grec trouvé à Carthagène* (planche en phototypie). — P. Serrano Gomez, *La plaine de la Consolation et la ville ibérique d'Ello* (avec une carte). — P. Ibarra y Ruiz, *Nouvelle découverte à Elché* (un dessin. Il s'agit d'un torse de statue virile, débris d'une figure dont le style paraît très semblable à celui de la *Dame d'Elché*). — P. Paris, *Ornement de bronze trouvé à Marchena, en Andalousie* (combat d'Achille et de Penthésilée. Une planche en phototypie). — A. Engel, *Nouvelles archéologiques*.

— *Jahreshefte des oesterreichischen archaeologischen Institutes in Wien*, t. II, 2e cahier, 8 planches et 66 figures dans le texte, in-4°. Alfred Hoelder, 1899 : P. Herrmann, *Nouvelles observations sur le torse Médicis* (pl. II et III. A retrouvé à Séville, dans la cour de la Casa de Pilatos, deux répliques de l'original du ve siècle dont le *Torse Médicis*, à l'École des Beaux-Arts de Paris, est la plus belle copie. Beaucoup de parties restaurées dans les deux statues espagnoles, jadis apportées d'Italie; mais dans l'une au moins la tête est antique. Réfutation de l'hypothèse émise par Furtwaengler, d'après laquelle le Torse Médicis ne serait autre chose que la statue même d'Athéna qui occupait le milieu du fronton oriental. L'original du type d'Athéna que nous révèlent ces trois répliques aurait été une statue en marbre d'Agoracritos). — A. v. Domaszewski, *La signification politique de l'arc de Trajan à Bénévent* (figures dans le texte). — C. Studniczka, *Une nouvelle statue d'athlète de Polyclète?* (figures dans le texte. Le torse Bardini a été composé avec le corps d'une copie du Diadumène et la tête d'une copie du Doryphore). — G. Treu, *La naissance*

Digitized by Google

des acrotères et des antéfixes (confirmation des idées exposées par Benndorf sur les emprunts que l'architecture lapidaire a faits à la construction primitive en bois). — Schneider, *Disque grec qui provient de la Sicile* (pl. I. Il est en bronze et orné de l'image d'un dauphin). — E. Groag, *Sulpicia Dryantilla* (l'impératrice qui a porté ce nom ne nous est connue que par les monnaies). — W. Kubitschek, *Les monnaies de Dryantilla et de Regalianus* (catalogue illustré à l'appui de l'article précédent). — A. Wilhelm, *Poésies de Simonide* (épigrammes retrouvées sur les marbres). — G. F. Hill, *Diadème de prêtre* (pl. VIII. Tête de marbre trouvée à Éphèse). — O. Benndorf, *Tête-portrait de Platon* (pl. IV. Tête de marbre qui provient d'Athènes et est maintenant au Musée de Vienne. C'est ce qui se rapprocherait le plus, parmi les répliques connues, du type fixé par la statue de Silanion). — O. Benndorf, *Base de trépied à Athènes* (pl. VII-VIII. Dionysos et deux Victoires. Monument déjà connu et publié, mais qui n'avait pas été apprécié à sa vraie valeur. B. le compare à la base de Mantinée et y voit un ouvrage sorti du même atelier, un ouvrage vraiment praxitélien. B. montre ensuite la possibilité que, dans une inscription retrouvée parmi les ruines du théâtre de Dionysos, il y ait une allusion au bas-relief qu'il vient de décrire). — A. Wilhelm, *Une lettre de l'impératrice Plotine* (inscription relative à l'école épicurienne d'Athènes. Lettre latine et lettre grecque de Plotine). — Sous le titre de *Beiblatt*, un appendice contient diverses notes, plus courtes et imprimées en caractères plus fins, qui ont toutes de l'intérêt.

— *The Journal of Hellenic Studies*, t. XIX, 2e partie, 1899 : Règlement de la Société. Liste des membres. Bureau, procès-verbaux, etc. — J. A. R. Munro, *La campagne de Marathon* (montre bien toutes les obscurités que laisse subsister le récit d'Hérodote et explique par des hypothèses très plausibles les mouvements des Athéniens et ceux des Perses). — J. S. Murray, *Un nouveau vase de la fabrique du Dipylon* (pl. VIII. C'est un de ces vases où sont représentées, armées d'un éperon, des galères avec leurs rameurs. M. incline à croire que ces représentations sont un souvenir des courses de navires, des régates qui faisaient partie du programme des funérailles aristocratiques). — Isabelle E. Dickson. *Un nouveau vase avec l'inscription* καλός (lécythe d'Érétrie. L'épithète καλός y est jointe au nom d'Alkmaeon ; figure dans le texte). — Jane E. Harrison, *Delphika*. A) *Les Érinyes*. B) *L'omphalos* (Étude parfois subtile, mais qui témoigne d'une singulière connaissance des textes ; l'auteur cherche à y démontrer que le culte des Erinyes est né à Delphes, autour de l'*omphalos*, qui aurait été primitivement un tombeau surmonté d'une pierre fétiche). — P. Gardner, *La décoration dans le théâtre grec* (n'accepte pas les vues de Doerpfeld. Beaucoup d'observations intéressantes). — L. Savignoni, *Représentations d'Hélios et de Séléné* (pl. IX, X. Un lécythe à figures noires provenant d'Érétrie. Un cratère du Musée central d'Athènes. Ce qui fait l'intérêt des deux tableaux, c'est, dans l'un, la présence d'Héraclès et, dans l'autre, celle d'Hermès marchant devant le char de la déesse). — P. Perdrizet, *La chasse d'Alexandre de Lysippe et Léocharès* (pl. XI. La salle où était consacré le groupe de bronze et l'inscription dédicatoire ont été retrouvées à Delphes ; ce qui donnerait le

Digitized by Google

mieux l'idée de la composition du groupe, ce serait une intaille, ici publiée, qui a été récemment acquise par M. Arthur John Evans). — J. G. C. Anderson, *Exploration de la Galatie en deça de l'Halys*, suite (nombreuses inscriptions, sans grand intérêt. Discussion de la question de la persistance de l'élément et de la langue celtiques. Je persiste à croire que M. Anderson se trompe en croyant à la persistance de la langue celtique). — D. G. Hogarth et R. C. Bosanquet, *L'archéologie en Grèce*, 1898-1899. — J. A. R. Munro, *Une lettre d'Antigone à la ville de Scepsis*, 311 *avant J.-C.* (Lettre relative à la pacification établie par Antigone. Elle est suivie d'un décret de reconnaissance des Cariens). — E. A. Gardner, *Scarabée avec inscription*. — *Tables du tome XIX*.

G. P.

— *The Society of biblical archaeology*, t. XXI, 29e session, 6e séance, 7 nov. 1899 : F. Legge, *Notes sur le vingt-deuxième Congrès des orientalistes qui a été tenu à Rome du* 3 *au* 15 *octobre* (analyse des communications faites au congrès). — F. Ll. Griffith, *Notes sur trois caractères hiéroglyphiques. La tête. Le rouleau de papyrus. Le soldat. — Translittération du démotique. — Notes de mythologie. Eilythia en Égypte. Le dieu de Busiris. Hermès trismégiste.* — Général Hastings, *La vingt-deuxième dynastie égyptienne*. — Percy E. Newberry, *Note sur un nouveau roi égyptien de la XIIIe dynastie*. — Rev. C. H. W. Johns, *Notes sur l'assyriologie*. — P. Towry Whyte, *Note sur un verrou égyptien* (planche).

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina-Vereins*, 1899, n° 3 : Schumacher, *Exploration de la région transjordanienne*[1]. — Brünnow, *Relation du voyage de* 1898[2] (région de Pétra, suite). — Bauer, *La plaine philistine*[3]. — Nouvelles diverses (publication d'une nouvelle carte de la Syrie moyenne dressée par l'ingénieur 'Abdallah Tohmeh, de Beyrouth, en 18 feuilles). — Notices bibliographiques et nécrologiques.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. LIII, fasc. III : Bacher, *Le poète Yoûsouf Yehoûdi et son panégyrique de Moïse* (poème persan en caractères hébreux). — Steinschneider, *Masardjaweih, médecin juif du* VIIe *siècle, et Machallah astrologue*. — Jensen, *L'inscription I de Djebaris* (hittite; nouvel essai de transcription et de traduction; maintient sa théorie

1. Détails intéressants sur le pont de Dâmié, confirmant l'attribution au sultan Belbars, ainsi que le rapprochement que j'avais fait du desséchement subit du Jourdain en ce point, en l'an 1266 J.-C., avec le passage miraculeux des Israélites à pied sec. L'auteur croit que l'éboulement ayant provoqué l'obstruction du fleuve et sur lequel j'ai appelé l'attention, a dû se produire sur un point tout voisin du pont. Il me paraît, au contraire, résulter du texte même de Nowairi, invoqué par moi, que l'éboulement a dû se produire notablement en amont du piont. — Spécimen curieux de dolmen. — C. C.-G.

2. Copies d'inscriptions grecques et romaines, déjà connues, à Petra, Odrouh, Rabbat Moab et Djerach.

3. Rien de nouveau. La prétendue insécurité de ces parages me paraît bien exagérée, si j'en juge par mon expérience personnelle. L'existence de l'éponyme *Neby 'Akel*, à Ekron (*'Aker*), a déjà été signalée par moi, il y a bien des années (voir mes *Archaeological Resarches in Palestine*, vol. II, p. 194).

Digitized by Google

d'après laquelle la langue serait arménienne). — Socin, *Les noms propres algériens*[1]. — Nöldeke, *Bar Hôni sur Homère, Hésiode et Orphée* (traduction syriaque du fragment de la Cosmogonie orphique attribuée à Apion et cité dans les homélies de Clément Romain; l'auteur prévoit que le reste de l'ouvrage syriaque doit contenir encore d'autres morceaux des Clémentines). — Zetterstéen, *Les manuscrits abyssiniens de la bibliothèque de l'Université d'Upsal.* — König, *De la superfétation dans l'emploi de l'état construit dans les langues sémitiques.* — Winckler, *Sur l'emploi du pronom comme équivalent de l'article.* — Fraenkel, *Sur la Chronique de Jacques d'Édesse* (quelques bonnes corrections au texte publié précédemment par M. Brooks. — Van Vloten, *Le Chiïsme et le Motazilisme à Bassorah.* — Suter, *A quelle époque vivait le savant Mahmoud el-Djahmîni?* (VIIIe siècle de l'hégire). — Nestle, *Pilate considéré comme un saint.* — Lehmann, *Lettre* (observations sur la question de l'identité présumée des Hittites et des Arméniens). — Bibliographie. — Un fascicule spécial accompagnant celui-ci contient l'index des dix volumes XLI-L.

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina-Vereins*, 1899, n° 4 : Bauer, *Pèlerinage en Palestine de l'empereur allemand.* — Schumacher, *Exploration de la région transjordanique* (statuette de bronze représentant un taureau et provenant de Rihâb, emplacement antique situé dans la région est de Djerach et dont les ruines ne le céderaient guère en importance à celles de cette dernière ville; l'ensemble des levés topographiques du 'Adjloûn, exécutés pour la Palaestina-Verein, couvre 1536 kilomètres carrés). — Domaszewski, *Copies d'inscriptions grecques recueillies à Djerach et à Der'ât* (beaucoup d'entre elles déjà prises par le P. Germer-Durand et M. Schumacher; variantes importantes)[2]. — Zirkel (résultat d'une analyse micrographique démontrant que, contrairement aux négations de Blanckenhorn, l'échantillon recueilli à l'ouest

1. Au cours de cette étude intéressante pour la philologie arabe, l'auteur est amené à formuler de sérieuses critiques contre le document officiel qui lui sert de base, le grand *Vocabulaire onomastique* publié en 1891 par ordre du Gouvernement général de l'Algérie, en exécution du décret du 13 mars 1883. Il est pénible d'être obligé de reconnaître que la plupart de ces critiques sont malheureusement fondées, plus pénible encore de voir l'étranger nous faire la leçon sur un terrain qui devrait être nôtre aussi bien sous le rapport scientifique que sous le rapport matériel. Que font donc nos arabisants d'Afrique? J'ai déjà eu, il y a longtemps déjà, et à plusieurs reprises (voir, entre autres, mon *Recueil d'archéologie orientale*, vol. III, p. 93 et suiv.), l'occasion d'exprimer le regret qu'on ne dirigeât pas leur activité sur la matière si importante qu'ils ont à la portée de la main, à pied-d'œuvre pour ainsi dire. N'est-il pas attristant d'en être réduit, si l'on veut être bien renseigné sur les dialectes de nos sujets d'Algérie, de nos proches voisins du Maroc, de nos administrés de Tunisie (voir les études de M. Stumme), à s'adresser à Berlin ou à Leipzig? — C. C.-G.

2. Je reconnais plusieurs transcriptions intéressantes de noms araméens, n° 30 : Μαλέχαθη = מליכת (cf. Μαλίχαθη, *Bull. Corr. hell.*, 1879, p. 49) à côté de Μαλίχαθος, Μαλείχαθος, déjà connus (féminin et masculin?); *ib.* Αὐσάλλου (génitif) = אוש־אלה, איש אלהי, nabatéen (nominatif probable Αὐσάλλας); 'Αζίζεος (?) = עזיו; 'Αβουβαθή, cf. אבבא? etc. D'autres semblent être mal copiés ou mal lus. — C. C.-G.

Digitized by Google

de la mer Morte par M. Hoermann provient d'une lave basaltique bien caractérisée). — Notes diverses (les puits de Beersaba, etc.).

— *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*, vol. XXII, fasc. 1 et 2 : Kautzsch, *Notice nécrologique sur le Prof. Socin.* — Socin, *Terminologie topographique arabe*[1]. — Du même, *L'inscription de Siloé*[2]. — H. Christ, *Le nom du lis dans la Bible* (le *choûchan* et le κρίνον de l'Évangile ne seraient pas le lis blanc, mais une variété d'iris). — Schick, *Le lieu de naissance de saint Jean-Baptiste.* — Du même, *Par quelle porte Jésus est-il entré à Jérusalem le jour des Rameaux?* — Bibliographie.

1. Quelques lacunes et erreurs : *'arich* n'est pas précisément une « Weinlaube », mais une cabane de feuillages quelconques; *kerm* est un « jardin non irrigué » par opposition à *beiyâra*; manque *rân* « auge », qui désigne souvent dans l'idiome des fellâhs un sarcophage antique (apocope de l'hébreu *aron*, « arche, sarcophage »); *batn*, « ventre », désigne très souvent non pas « un creux, une large vallée », mais, au contraire, une « hauteur, une colline », bombée (tout comme *dhahr*, « dos »); *beled*, pour les paysans, est « la ville », par opposition à la campagne; le sens propre de *khalle* est « gorge, ravin »; la forme *kharâb* s'emploie à l'instar d'un véritable adjectif « ruiné » : *dihliz* est aussi un « corridor »; *gumruk*, « douane », aurait dû être indiqué comme étant d'origine turque (emprunt du grec *kommerkion*); manque *hâb'lé*, « pierre taillée, encore dans la carrière »; *hâré* (plutôt *hâra*) est aussi la « rue »; *hesi* est plutôt du « gravier »; *qilâ'* (pluriel de *qal'a*), s'emploie aussi au sens de « rochers », chez les fellâhs; *qastal*, « castellum », a aussi le sens de « château-d'eau »; manque (à côté de *meleki*), *mizzé*, espèce de calcaire très dur; la forme *zoûq* est assurée par la toponymie libanaise, etc... — C. C.-G.

2. Nouveau fac-similé avec transcription et traduction; ne fait pas faire de progrès sensibles à l'interprétation. M. Socin ne tient nul compte des travaux français sur la question, par suite d'un parti-pris qui lui était habituel; c'est ainsi qu'il attribue à M. Guthe la lecture des mots essentiels et méconnus à l'origine, de la ligne 3 : « de gauche et de droite » ou « du sud et du nord » proposés pour la première fois par moi (*Revue archéologique*, octobre 1881, p. 251), ainsi que d'autres admis tacitement depuis par lui et ses confrères (אבית, au pluriel, מוצא au lieu de מוציא); si l'on restitue, comme je l'ai fait, ובן שמ[אל, et non משמאל, la restitution n'est pas trop courte pour l'étendue de la lacune. Il ne soupçonne pas la disposition matérielle de l'inscription et l'existence du grand cartouche rectangulaire qui l'encadre, fait archéologique d'une importance capitale pour l'interprétation rationnelle du texte même (cf. mon *Recueil d'arch. orient.*, vol. I, p. 293 et suiv.). Pour ce qui est de la structure caractéristique du *tsadé*, il serait plus exact de dire que le petit trait supérieur à gauche est, non pas *vertical*, mais à *angle droit* par rapport à la longue barre qu'il termine; en réalité, cette barre étant oblique à gauche, ce trait, quoique très court, est lui-même légèrement oblique dans le même sens, ce qui est conforme à son origine (*hampe* atrophiée du *tsadé* normal).

Puisque l'occasion s'en présente, je signalerai une amélioration possible à la ligne 2; d'après une communication privée, M. Lidzbarski croit reconnaître, sur l'excellent moulage que j'ai pris et qui est exposé au Louvre, à l'entrée de la lacune, les restes d'un *qoph*; cela conduirait à restituer naturellement à cet endroit : [נקבה]לה et à traduire : « quand il n'y avait plus que trois coudées pour (achever) le percement ». — C. C.-G.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

C. Enlart. **L'art gothique et la Renaissance en Chypre.** Paris, Ernest Leroux, 1899, 2 vol. in-8, de 756 p. illustr. de 34 pl. et de 421 fig.

Une mission de cinq mois a permis à M. Enlart de photographier, de dessiner et d'analyser tous les monuments gothiques de l'île de Chypre et tous ceux de la Renaissance. Personne n'était mieux préparé que lui à entreprendre un pareil travail. Ses études sur l'architecture gothique en Italie, dans les pays scandinaves et en Espagne avaient montré avec quelle sûreté de coup d'œil il savait démêler les influences françaises dans les monuments étrangers. Nous retrouvons la même science des formes architecturales et la même sagacité dans les deux volumes qu'il vient de publier.

Nous savions déjà, grâce aux travaux du marquis de Vogüé et du baron Rey, que l'architecture chypriote du moyen âge était toute française, mais nous ne savions pas combien étaient nombreuses les œuvres que nous pouvions revendiquer comme nôtres. M. Enlart a tout vu et tout décrit. Aucune église de village, aucun château ruiné perdu dans les montagnes comme Saint-Hilarion ou Buttavent, n'a été négligé par lui. La série des monuments élevés sous les Lusignan du xiiie au xve siècle est complète : il ne manque que ceux que les tremblements de terre et les Turcs ont détruits. Nous apprenons aussi, pour la première fois, à discerner dans ces monuments complexes de Chypre, ce qui revient à chacune des grandes provinces artistiques de la métropole. C'était là la partie la plus délicate de l'œuvre de M. Enlart. Il y a montré sa science accoutumée. Les résultats sont très intéressants. C'est d'abord l'influence de l'École de l'Ile-de-France qui se fait sentir. Le chœur de Sainte-Sophie de Nicosie, le plus ancien morceau d'architecture gothique de Chypre, fut élevé par un architecte qui s'inspira du chœur de Notre-Dame de Paris tel qu'il était à la fin du xiie siècle. L'influence de l'Ile-de-France se retrouve aussi dans quelques parties de l'église abbatiale de Lapaïs. Mais pendant le xiiie et une partie du xive siècle, c'est l'École champenoise qui règne en maîtresse à Chypre.

Le chevet de la cathédrale de Famagouste, par exemple, a la plus grande analogie avec celui de Saint-Urbain de Troyes, et sa façade ressemble à celle de Saint-Nicaise et de Notre-Dame de Reims. — Dans le cours du xive siècle l'influence des monuments du midi de la France devient manifeste. Plus d'une église rappelle celles de la Provence et du Languedoc. Les murs si grandioses de l'abbaye de Lapaïs ont la plus grande ressemblance avec ceux du palais des Papes à Avignon. De telles analogies ne sont pas faites pour nous surprendre. On sait que l'École d'Avignon a été, au xive siècle, la plus puissante de toutes. — Ainsi pendant plus de deux siècles les monuments de l'île de Chypre ont

Digitized by Google

été élevés d'après les méthodes françaises. C'est seulement à la fin du moyen âge, à une époque où l'influence française va décroissant tous les jours, qu'on surprend quelques influences étrangères. Quelques édifices civils élevés au xve siècle ont une physionomie catalane et un air de parenté avec ceux de Barcelone et de Palma. Enfin au xvie siècle, avec la domination vénitienne, apparaît l'architecture de la Renaissance. — La sculpture décorative au xiiie et au xive siècle est toute française. Les feuillages qui ornent les archivoltes et les chapiteaux ne diffèrent pas de ce qu'on voit chez nous. Le vandalisme des Turcs a fait disparaître les statues et les bas-reliefs, mais les quelques figurines qu'on aperçoit çà et là permettent de reconnaître la manière ordinaire de nos sculpteurs. En revanche la peinture est byzantine ou italienne. Il est évident que la France du xive siècle n'avait pas de grands peintres, puisque les papes faisaient venir des Siennois pour décorer leur palais d'Avignon, et les Lusignan des élèves de Giotto pour peindre leurs églises.

On voit quel service M. Enlart vient de rendre à l'histoire de l'art français. Il nous a restitué une vieille et riche province que nous avions oubliée. « C'est, comme il dit, notre art national colonial ». M. Enlart est au premier rang de ceux qui auront eu l'honneur de montrer qu'en Europe l'art du moyen âge est l'art de la France, et que nos artistes du xiiie siècle ont pensé, rêvé, créé pour le monde chrétien tout entier.

Émile Male.

Émile Male. **L'art religieux du XIIIe siècle en France.** *Étude sur l'iconographie du moyen âge et sur ses sources d'inspiration.* Paris, Leroux, 1898, in-8° (xiv-534 p.).

Le besoin d'un tel livre se faisait vivement sentir ; on l'attendait, d'autant plus qu'il nous avait été promis voilà cinquante-six ans. Didron, ayant senti quel lien étroit unit la littérature dogmatique du moyen âge et l'art des cathédrales, annonçait en 1843 un traité d'iconographie générale conçu sur le plan du *Speculum majus* de Vincent de Beauvais, et qui serait un commentaire perpétuel des représentations peintes ou sculptées par les textes. Il entama à peine cette œuvre colossale et n'y réussit qu'à demi. M. Mâle, cinquante ans après, a entrepris de réaliser le programme tracé dans la magistrale préface de Didron, en le restreignant à la France et au xiiie siècle. C'était plus sage, mais considérable encore. M. Mâle n'a pas reculé devant l'énorme tâche de lire, la plume à la main, toute la *Patrologie latine*, cependant qu'il parcourait la France, cherchant çà et là les illustrations éparses de ses lectures. J'imagine que le rapprochement pour lui, comme pour nous, fut presque une révélation. Après avoir lu son livre en effet, nous avons la sensation que jusqu'ici nous percevions la cathédrale dans un demi-jour, où nos yeux distinguaient mal des formes mystérieuses. Maintenant elle baigne à nouveau dans cette lumière, qui au xiiie siècle éclairait pour les fidèles ses portails et ses vitraux.

Je vois que certains, après avoir lu ce livre, se sont montrés exigeants. On prête aux riches, mais on leur demande surtout ; on a donc demandé à M. Mâle bien des choses qu'il n'eut jamais l'intention de fournir : des clartés sur les

Digitized by Google

origines de la sculpture française, sur la condition des ouvriers d'art au moyen âge, son opinion sur la plastique du XIIIe siècle, etc... C'est un peu la faute de son titre, qui est trop vaste ; mais prenez garde qu'il y a un sous-titre ; comme toujours, des deux titres, c'est le bon. Car M. Mâle a très bien su ce qu'il voulait faire : il a pris l'iconographie telle qu'on la trouve au XIIIe siècle en France, c'est-à-dire parfaitement constituée, et il a cherché dans quelle mesure elle s'inspirait des écrits dogmatiques. Tel était son programme ; il l'a rempli très exactement.

Son plan, qui est excellent, est le plan de Vincent de Beauvais, rêvé par Didron pour son œuvre. Sa matière étant celle des encyclopédies du moyen âge, l'auteur l'a divisée selon les catégories mêmes de la science du temps ; « c'étaient là les formes qui, au XIIIe siècle, s'imposaient à toute pensée réfléchie ». De la sorte, chaque détail se trouve à sa place et l'harmonie de l'ensemble apparaît. Nous regardons ainsi successivement dans le Miroir de la Nature, et nous y voyons la faune et la flore, qu'on représente dans la cathédrale pour leur valeur décorative ou pour leur sens caché ; — dans la Miroir de la Science, et c'est le travail manuel et le travail intellectuel auxquels Dieu condamna l'humanité ; — dans le Miroir moral, et ce sont les Vertus et les Vices, qui se disputent, parfois la lance au poing, le cœur de l'homme ; — enfin dans le Miroir historique, le plus vaste et le plus profond, et nous y voyons fourmiller les mille têtes de l'histoire du monde, c'est-à-dire de l'histoire de l'Église, dominées par les visions surhumaines des derniers temps.

L'auteur, dans cette immense exploration à travers la pensée du XIIIe siècle, ne s'est pas égaré un moment, parce qu'il a pris toujours le meilleur guide. Il ne s'en est pas tenu à Vincent de Beauvais, dont le *Speculum* lui fournit seulement son cadre commode ; il a commenté les œuvres par une sorte de *Speculum* théorique, un *Corpus* où figure en sa place chacun des ouvrages essentiels qui pour tel sujet s'impose au premier rang, par-dessus toute œuvre analogue, comme source d'inspiration. Cela forme pour nous le plus précieux Guide de la peinture et de la sculpture du XIIIe siècle. Nous apprenons ainsi que la plupart des représentations d'animaux symboliques dérivent non des bestiaires mais des sermonnaires, et en particulier du *Speculum Ecclesiae* d'Honorius d'Autun, dont l'importance jusqu'ici n'était pas soupçonnée, — les représentations des Sept Arts, du traité de Martianus Capella, les *Noces de Mercure et de la Philologie*, fameux au moyen âge, — la figure de la Philosophie et celle de la Roue de Fortune de la *Consolation* de Boèce ; — les scènes de l'Ancien Testament et leur sens prophétique nous sont expliqués par la *Glose ordinaire* de Walafried Strabo et le *Speculum Ecclesiae* ; — et pour les représentations des Patriarches, c'est le traité d'Isidore de Séville, *Allegoriae quaedam Scripturae sacrae*, qui a guidé les artistes, comme pour celle des Prophètes le *De ortu et obitu Patrum* du même ; et ainsi de suite...

Et qu'on ne pense pas que l'auteur soit trop affirmatif dans ses conclusions. Quand il nous dit : « C'est ce livre-là qui a servi de guide au sculpteur, ou au verrier », il nous le prouve de la façon la plus indiscutable. Il n'affirme en général que quand il est sûr ; sinon il dit simplement son doute. Le chapitre sur

Digitized by Google

les Vertus et les Vices, un chef-d'œuvre de mesure et de sens critique, donne une parfaite idée de l'excellence de sa méthode.

Cette méthode, qui n'est pas nouvelle, mais qu'on n'avait pas vue encore appliquée à si ample matière ni avec une telle rigueur scientifique, a donné les meilleurs résultats. Derrière presque toutes les figures peintes ou sculptées, l'auteur a pu mettre un texte. Cela lui permet d'abord d'expliquer bien des œuvres jusque-là confuses ou tout à fait obscures (les figures de la Philosophie de Laon et de Sens, un vitrail symbolique de Lyon, le portail de gauche de la cathédrale de Laon, le tympan du portail nord de l'église de Semur; sans compter de nombreux détails mal compris dans des œuvres connues). Cela lui permet surtout de pénétrer plus loin, par-delà le sens visible des choses figurées jusqu'à leurs dessous mystiques, tout en restant sur un terrain solide. M. Mâle a manié le symbolisme, si périlleux pour tant d'autres, avec une rare habileté, sans parti-pris d'aucune sorte; qu'on lise à cet égard les chapitres du Miroir de la Nature et ceux sur l'Ancien Testament. Là encore l'auteur a procédé très sûrement; au contraire de ses prédécesseurs, il n'imagine jamais; quelque explication nous semble-t-elle un peu osée, par exemple ce qu'il dit sur le sens de l'histoire de Joseph? une note, qui nous rassure immédiatement, renvoie au texte du docteur que M. Mâle ne fait que traduire. On se sent tou de suite en confiance.

En dehors de nombreuses conclusions de détail d'un très grand intérêt, il se dégage de l'ouvrage quelques grandes vérités générales, qui éclairent singulièrement les rapports de l'art du moyen âge avec son milieu. Celle-ci d'abord, que les artistes du XIIIe siècle furent les interprètes dociles de la pensée de l'Église; ils furent la main, elle, l'esprit qui dirige. L'art du XIIIe siècle est profondément théologique et dogmatique, empreint de la pensée parfois subtile, plus souvent élevée et grave, des théologiens. C'est ce qui fait son incomparable grandeur; un souffle puissant le soulève, une grande âme le vivifie. Plus que le naïf amour du simple fidèle, il exprime la foi réfléchie d'esprits supérieurs.

Il était à craindre que cet art si haut placé dans les régions de la pensée pure restât incompris du peuple. Mais M. Mâle nous montre que le peuple était tout préparé à le comprendre par l'habitude des cérémonies liturgiques qui occupaient une si grande place dans la vie quotidienne. L'art, en effet, a traduit surtout ce qui, de l'œuvre des théologiens, était passé dans le culte journalier. Les sermons prêchés aux fêtes de l'année apprenaient aux fidèles quels faits de l'Ancienne Loi avaient préfiguré l'événement du jour, quelle bête de la nature en était le perpétuel symbole; et quand sur le portail ou quelque vitrail de l'église, après ou pendant le sermon, ils retrouvaient ces animaux ou ces scènes, le sens leur en était parfaitement clair. Ainsi l'art tenait à la vie religieuse de chacun. Il donnait en quelque sorte l'illustration de l'année liturgique : si les saints tiennent dans l'art plus de place que Dieu, c'est qu'en effet, dans le cours de l'année, il y a plus de fêtes de saints que de rappels de la vie du Christ; de même aussi que dans l'année liturgique, ce sont les événements de l'enfance et de la Passion de Jésus que l'on voit célébrés surtout dans l'œuvre sculptée ou peinte. Ainsi l'art du XIIIe siècle reflète à la fois la

Digitized by Google

pensée religieuse la plus haute, transmise et amplifiée par les théologiens depuis les premiers siècles, et la pratique quotidienne de la vie religieuse de l'homme du moyen âge. A la fois savant et éminemment populaire, il est doublement grand!

Voici quelques-uns des enseignements du beau livre de M. Mâle. Qu'il me permette quelques critiques. On est un peu surpris, étant donnée sa prudence habituelle, de le voir insister sur un prétendu *Guide* des peintres et sculpteurs qui aurait circulé dans les ateliers du moyen âge, mais dont l'auteur ne peut prouver l'existence; l'idée devait être simplement suggérée. — Le chapitre de la Légende dorée est peut-être insuffisant; l'auteur a eu raison de s'en tenir à des considérations générales : influence de la légende sur l'art et de l'art sur la légende, motifs qui ont dicté le choix de tel ou tel saint figuré entre mille, etc...; mais il aurait dû appuyer ces considérations de plus nombreux exemples. Toute cette partie sent un peu la hâte. — L'auteur a négligé volontairement les questions d'origines, qui n'étaient pas de son sujet. Mais quand il les aborde dans son texte ou ses notes, on est en droit de lui demander plus de précision; il devrait, je crois, corriger dans ce sens une petite note sur le nombre des Mages dans les premières Adorations, en compléter une autre sur les figures des Saisons dans l'art chrétien primitif; de même citant pour les premières représentations du Jugement dernier Autun et Conques, pourquoi néglige-t-il le magnifique tympan de Beaulieu? — Enfin l'ouvrage laisse un peu à désirer au point de vue des illustrations; on est très difficile aujourd'hui, on les veut très belles et très nombreuses; celles de l'ouvrage sont trop rares. Dans la nouvelle édition, annoncée et qui s'impose, de son beau livre, l'auteur nous donnera, j'espère, cette satisfaction.

Maurice Lanore.

Cyprien Monget. **La Chartreuse de Dijon, d'après les documents des archives de Bourgogne.** Tome Ier, Montreuil-sur-Mer. Imprimerie de Notre-Dame-des-Prés.

M. Cyprien Monget nous a donné récemment le premier volume d'une histoire de la Chartreuse de Dijon qui promet d'être un ouvrage considérable. On sait l'importance de ce monument dans l'histoire de l'art français. C'est là, dans ce Saint-Denis des ducs de Bourgogne, que s'élevèrent les œuvres essentielles de l'art bourguignon qui, formé d'éléments flamands, mais développé sur notre sol, allait jouer un tel rôle dans l'histoire de l'art français, peut-être de l'art européen tout entier. M. M. nous mène dans ce premier volume jusqu'à la mort de Philippe le Hardi (1377 à 1404). C'est la période la plus importante et la plus active des travaux. On y voit la construction même des bâtiments, les commencements du tombeau du duc, l'achèvement enfin de ces deux grandes œuvres décoratives qu'étaient le portail de l'église et le calvaire du grand cloître, le fameux Puits de Moïse.

Fort heureusement, des pièces d'archives très nombreuses, des registres de comptabilité presque intacts nous permettent de suivre dans le détail l'histoire

Digitized by Google

de ces œuvres. Ces documents ont déjà été explorés bien des fois et nous connaissions par avance les principaux faits de cette histoire. C'est néanmoins un véritable service que M. M. nous a rendu en condensant dans ce livre d'aspect très scientifique, mais d'une lecture pourtant agréable, les résultats de ses recherches dans les archives de Bourgogne, en nous donnant une sorte de chronique méthodique où nous pouvons suivre année par année le détail de la construction de la Chartreuse et de l'édification des principaux monuments qu'elle contenait. Nous assistons jour par jour aux travaux des architectes, des peintres, des sculpteurs, aux besognes des gens de métiers, des « perriers » et des « charretons » ou de ces artistes à tout faire comme « Colart le canonnier », qui fond aussi bien des statues de cuivre pour l'autel de la Chartreuse, des colonnes pour l'oratoire du duc ou une marmite pour la cuisine de la communauté. Nous entrons dans le détail de la constitution des ateliers, nous voyons comment on recrute les ouvriers, comment on les paye, et, outre les mille renseignements qui nous sont ainsi fournis sur les mœurs et les habitudes de travail, nous pouvons nous rendre un compte exact des origines des artistes et par conséquent de l'art lui-même, ce qui est ici d'une très grande importance ; nous nous rendons compte aussi de la valeur et du rôle directeur de tel ou tel, d'un Jean de Marville ou d'un Claux Sluter, pour ne citer que les plus importants.

Il est assez facile, malgré la disposition chronologique adoptée par M. Monget, de se reconnaître dans son livre et d'y suivre par exemple — à l'aide des sommaires très abondants qu'il a mis en tête de chaque chapitre — le travail d'un atelier particulier. Nous eussions cependant aimé avoir à la fin du volume un Index alphabétique qui eût permis de trouver plus rapidement encore les renseignements sur l'ensemble de l'œuvre d'un artiste, ou sur la suite des opérations relatives à telle ou telle pièce.

Un reproche plus grave que nous avons à faire à M. M., c'est d'avoir un peu trop laissé de côté les travaux de ses devanciers. Comme nous le rappelions tout à l'heure, il n'opérait pas sur un terrain vierge. Un grand nombre des textes qu'il cite avaient déjà été publiés par Mgr Dehaisnes dans ses travaux sur l'*Histoire de l'art flamand*, par M. Bernard Prost dans son étude sur *Une nouvelle source de documents sur les artistes lyonnais du* XVe *siècle*, par d'autres encore ; il eût peut-être été bon de le rappeler. Sans recourir aux originaux, nous pouvons nous apercevoir nous-mêmes, à l'aide de ces publications antérieures, que M. M. résume souvent les textes qu'il a l'air de citer *in extenso*. C'est son droit strict ; mais dans une publication d'allure aussi scientifique, il eût peut-être été bon de veiller sur la place exacte des guillemets, et aussi sur l'exactitude des textes qui diffèrent parfois de ceux déjà publiés. Enfin, ces travaux antérieurs suffisent à nous avertir qu'il y a pour l'histoire des monuments de la Chartreuse d'autres sources que celles où M. M. a puisé presque uniquement. M. M. s'est servi des documents, très nombreux, il est vrai, conservés aux Archives de Côte-d'Or. Il en existe d'autres à la Bibliothèque de Dijon et la *Collection Bourgogne* de la Bibliothèque nationale eût pu aussi être utilisée avec profit dans un livre qui prétend nous donner l'histoire complète et presque définitive de la Chartreuse de Dijon. M. M. a, semble-t-il, voulu faire table rase des tra-

Digitized by Google

vaux de détail antérieurs et s'attaquer directement aux sources; c'est une noble ambition, et ce livre représente certainement une somme d'efforts considérable; un peu plus de méthode eût peut-être rendu la besogne plus facile et plus profitable.

Cette grosse histoire de la Chartreuse de Dijon pour être complète aurait dû, selon nous, étant donnés surtout les moyens dont on dispose actuellement, nous présenter, non seulement l'ensemble des textes qui se rapportent à la Chartreuse, mais l'ensemble aussi des documents figurés qui peuvent éclairer ces textes. Un certain nombre de reproductions accompagnent le livre de M. M. Elles sont, il faut bien le dire, tout à fait insuffisantes. Les quelques photogravures directes des tombeaux, du portail, du Puits sont médiocres. Les reconstitutions de l'hôtel de la Motte de Champenol et de l'église de la Chartreuse en double page sont aussi fantaisistes qu'inutiles; quant à certains dessins qui reproduisent des détails des peintures de Broederlam, ou les admirables priants du portail, ils sont d'une approximation qui tourne à la caricature. Le portrait du duc Philippe le Hardi placé vers le début d'après un tableau de Versailles est affadi par l'interprétation, et l'original choisi lui-même qui ne date que du XVIe siècle n'offrait déjà qu'un document assez secondaire pour l'iconographie du duc. Par contre, on cherche en vain les gravures de Dom Plancher dans son *Histoire de Bourgogne* donnant l'état ancien des tombeaux ou les dessins si précieux, si documentaires, exécutés au XVIIIe siècle par Gilquin d'après ces mêmes tombeaux, et conservés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Il n'en est même pas fait mention dans le texte. Quant aux pleurants on en trouve quatre spécimens dessinés assez mollement à la page 375. Il en eût fallu bien davantage, il eût fallu surtout reproduire et rapprocher ceux qui se sont égarés, ceux du Musée de Cluny par exemple; or nous ne les trouvons même pas indiqués.

Et pourquoi à ce propos M. M. s'obstine-t-il à désigner ces vigoureuses et charmantes figurines comme des moines? La démonstration a été faite depuis longtemps par Courajod et par d'autres, et il est inadmissible d'y chercher seulement, comme le dit M. M. (p. 226), « toutes les expressions possibles du caractère et de la vie monastiques ». La description brillante de Montégut que cite M. M. (pp. 375-376) est une pure fantaisie, et s'il y a des religieux dans tout ce petit monde, on sait parfaitement qu'il se cache aussi sous la grande cape de deuil bien des figures de laïques, officiers de la cour ducale, vassaux, etc., qui ont revêtu simplement pour les funérailles cet uniforme que nous voyons représenté aussi sur certaines miniatures du temps.

Paul VITRY.

Dr BERTHOLON. **Les premiers colons de souche européenne dans l'Afrique du Nord.** 1er fascicule. *Documents historiques et géographiques.* Paris, Leroux, 1899. In-8, 156 p.

On admet depuis longtemps qu'une partie de la population du nord de l'Afrique est d'origine européenne et se rattache au groupe des peuples méditerranéens, dont le centre de diffusion doit être cherché dans le sud de l'Europe. M. Bertholon a essayé de préciser, à cet égard, nos connaissances et, dans un

Digitized by Google

premier fascicule, composé d'articles publiés dans la *Revue tunisienne*, il a examiné le parti qu'on pouvait tirer des textes et de la toponymie géographique. Sa conclusion, c'est que les tribus qui ont émigré très anciennement dans l'Afrique du Nord sont thraco-phrygiennes; il estime même que le nom de l'Afrique (*Frikia*) est identique à celui de la Phrygie. Les deux parties du travail que nous annonçons sont fort inégales. Il y a de bonnes choses, beaucoup de travail personnel et consciencieux, dans la première, consacrée à l'étude des mythes grecs qui mettent les populations égéennes et thraco-phrygiennes en rapport avec l'Afrique du Nord. M. Bertholon ignore la *Kyrene* de M. Studniczka, mais il a lu nombre de bons ouvrages récents; il est notamment pénétré de l'enseignement et de la méthode de M. d'Arbois de Jubainville, à la suite duquel il s'efforce, parfois très ingénieusement, de mettre les généalogies mythiques au service de l'éthnographie. A la différence, d'ailleurs, de plus d'un auteur contemporain, M. Bertholon se garde de « démarquer » les livres de M. d'Arbois pour donner l'illusion d'une érudition qu'il ne posséderait point; sa manière de travailler est d'une honnêteté parfaite et l'on s'assure facilement qu'il a eu recours, toutes les fois que cela lui a été possible, aux textes originaux. Mais la partie étymologique de ce livre est d'une hardiesse déconcertante; elle témoigne, d'ailleurs, d'une inexpérience dont il n'y a pas lieu d'être surpris, en songeant que l'auteur n'a pas reçu une éducation de philologue, mais qui n'en est pas moins fâcheuse dans un livre qu'elle risque de faire juger trop sévèrement. Disciple lointain, mais zélé, de M. d'Arbois, M. Bertholon a oublié que si la comparaison des textes historiques est une affaire de conscience et de bon sens, à la portée de tous les esprits judicieux, il n'en est pas de même de la comparaison des vocables, qui exige des études spéciales dont l'intelligence et la bonne volonté ne sauraient tenir lieu. Voici un exemple, cueilli à la page 121 : « Les mots berbères provenant d'un mot européen commençant par *f* perdent très fréquemment cette lettre initiale. Nous avons cité *eli* (fille), *fli-a*; *imi*, la bouche = φήμη; *ella* (feuille) = φύλλ-ον; *tehousai* (beauté) = τή (*sic*) φύσις; *aba-oun* (fève) = *faba*. » Il est permis de n'avoir aucune opinion sur les difficiles questions de linguistique qu'aborde M. Bertholon; mais un philologue serait disqualifié s'il consentait seulement à discuter une équation comme *tehousai* = τή φύσις. De même, on ne saurait prendre au sérieux la théorie des Gétules assimilés à des « fils de Gètes », par la raison que la première syllabe de *Getae* est brève, alors que la syllabe correspondante de *Gaetulus* est longue. Ce sont là des hérésies.

Mais il n'y a pas que des hérésies dans ce livre. On peut le recommander, en toute conscience, à ceux qui s'occupent de l'ethnographie primitive de l'Afrique septentrionale : ils y trouveront une foule d'informations précises, bien classées dans de courts chapitres et exposées avec une simplicité de bon aloi.

S. R.

Aug. Vogel. **Der Fund von Tell-Amarna und die Bibel.** Braunschweig und Leipzig, Verlag von Wollermann, 1898, p. 51, in-12.

L'opuscule de M. Vogel fait partie d'une collection publiée par une Société

Digitized by Google

biblique. Les membres de cette société s'engagent à montrer par leurs travaux que les livres bibliques sont « la pure parole de Dieu ». Ai-je besoin de dire que les lettres d'El-Amarna ne peuvent fournir aucun argument pour cette démonstration? Il serait grand temps de renoncer à cette exploitation tendancieuse de l'assyriologie. Et puisque M. Vogel se déclare incapable de choisir entre les hallucinations du major Conder et les lectures du professeur Winckler, ses intrépides conclusions peuvent bien témoigner de sa bonne volonté ; elles n'ont pas d'autre valeur que celle de préférences personnelles.

Ch. Fossey.

W. Lueken. **Michael.** *Eine Darstellung und Vergleichung der jüdischen und der morgenlaendisch-christlichen Tradition vom Erzengel Michael.* Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1898. 186 pages, in-8 (4 m. 80).

L'auteur a voulu faire un exposé parallèle des traditions juives et des traditions chrétiennes orientales relatives à l'archange Michael. Il ne faut pas lui demander autre chose. Le livre ne traite pas de l'origine du culte des anges et de Michael en particulier; M. Lueken laisse seulement entrevoir qu'il doit au moins beaucoup à des influences babyloniennes (pp. 2, 56). Sur les rapports des anges et de l' « armée des cieux » dont le culte est combattu par les prophètes, l'opinion de M. Lueken reste assez obscure. Toutefois, dans le deuxième chapitre sur le christianisme, il montre comment, en Égypte et en Asie-Mineure, où le culte de Michael a été particulièrement répandu, l'archange a remplacé les anciens dieux; en Égypte, il s'est substitué à Osiris, à Horus, à Anubis; en Asie-Mineure, il préside aux sources sacrées d'Hierapolis et de Chonae; il réside aux entrées du monde souterrain, il remplace Apollon, Hermès ou Pluton (p. 71 et suiv.). Mais il ne s'agit pas ici d'une analyse systématique des éléments qui se sont combinés dans le mythe de Michael. On s'étonnera peut-être aussi que le combat de l'archange contre le serpent tienne une fort petite place dans le livre et n'y soit pas l'objet d'un chapitre spécial. Là n'est pas l'intérêt du travail de M. L. C'est une étude dogmatique du culte des anges et de Michael, de leurs fonctions, de leurs rapports avec les hommes et avec Dieu et de l'extension envahissante de cette notion d'anges. Souvent combattu par les rabbins qui mettent les offrandes à Michael sur le même rang que les sacrifices au soleil et aux astres, le culte des anges finit par s'imposer au judaïsme. Ils sont les intermédiaires légitimes et nécessaires de la prière humaine auprès du Dieu retiré dans sa transcendance. On les prie comme intercesseurs. Entre tous les anges, Michael est le protecteur attitré du peuple de Dieu; il est son avocat qui plaide contre Samael (Satan); il est l'instrument de la miséricorde divine et de la libération attendue pour l'avenir. La plus caractéristique des fonctions de Michael est d'être le grand-prêtre de la Jérusalem céleste et de sacrifier sur l'autel du Paradis. Michael est le premier des quatre anges qui entourent le trône de Dieu (Michael, Gabriel, Uriel, Raphael) ou, dans un autre compte, des sept archanges qui sont les premiers nés de la création. Michael s'occupe spécialement des âmes des justes à l'heure de la mort, il les dispute à Satan; gardien des

Digitized by Google

portes du paradis, il les y introduit et les y offre en sacrifice devant Dieu. Enfin Michael est un ange de la nature. Il est blanc comme la neige et il préside aux eaux. Il a pour métal symbolique l'argent. En tant que génie astral, il est l'ange de Saturne.

Le deuxième chapitre, où sont rassemblés les textes chrétiens, suit pas à pas les divisions du premier. Comme le judaïsme, le christianisme primitif (saint Paul, *Kerygma Petri*) résiste au culte des anges. On le rejette comme judaïque. Origène est défavorable à la doctrine de l'intercession des anges. Enfin la poussée de la religion populaire finit par l'emporter au deuxième concile de Nicée, en 787, qui légitime et formule cette doctrine à la fin de l'hérésie des Iconoclastes. Il est regrettable que M. Lueken n'ait pas cru devoir s'occuper de la position prise par les Iconoclastes dans cette question. Comme dans le judaïsme, Michael est le grand-prêtre céleste, il est l'ange des Juifs, l'ennemi des démons, l'adversaire de l'Antéchrist, le premier des sept archanges. Protecteur et intercesseur des âmes des morts, son nom figure sur des amulettes gnostiques. La légende de la lutte de Michael et du Diable pour l'âme de Moïse revient ici comme dans le premier chapitre (pp. 44, 120). De part et d'autre, Michael préside à la résurrection des morts. Dans la nature enfin, chrétiens et juifs lui assignent le même rôle; en Égypte, il fait monter l'eau du Nil, apporte la rosée et la pluie; en Phrygie, il est le gardien des sources miraculeuses.

Ceci dit, nous arrivons à l'idée principale du livre de M. Lueken : la christologie aurait été en partie directement imitée de la doctrine juive sur Michael. Dans la théologie juive, Michael s'est élevé assez haut. Il tend à devenir une sorte de grand vizir de Dieu, un *Untergott*, comme dit M. Lueken (p. 40), une seconde personne divine, bref quelque chose d'assez voisin du Christ. Dans Philon, la notion d'ange et d'archange se confond avec celle du *Logos* (pp. 57 sqq.). Les théologiens qui réduisirent le Dieu d'Israël au rang d'hypostase divine rapprochèrent le dieu et l'archange. Chez les gnostiques ophites d'Irénée, Jaldabaoth, chef de l'Hebdomade et dieu des Juifs, équivaut à Michael (p. 115 sqq.). La même confusion d'idées se retrouve dans le christianisme. Remarquons d'abord que le Christ y joue à peu près le rôle que les Juifs donnaient à Michael; il répond aux mêmes besoins religieux ; dès qu'il devient un peu transcendant, comme chez les Monophysites (p. 87-88), Michael retrouve toute sa grandeur. En outre, une partie des traits de la figure du Christ, une partie de ses fonctions sont empruntées à Michael, par exemple celle de grand-prêtre et celle de protecteur du peuple de Dieu. L'exaltation du Christ méritée par son humilité ressemble à celle de Michael qui s'oppose à l'orgueil et à la chute de Satan. Ajoutons que l'*Ange de Jahwé* des textes bibliques où les rabbins voyaient Michael, n'est autre que le *Logos* pour Philon comme pour les chrétiens. Enfin, tant chez certains hérétiques (Ebionites, Elkasaites) qui font tout bonnement du Christ un archange, que chez les orthodoxes, la notion d'ange sert à faire comprendre la nature inexplicable du Christ (Justin, p. 158). C'est peut-être la difficulté de distinguer ces deux notions qui a donné naissance à cette doctrine étrange, qui apparaît chez Origène (*Comm. in Joann.*, t. I, 34), et peut-être chez saint Paul (I *Tim.*, III, 16), que le Christ s'était fait ange pour sauver les anges.

Digitized by Google

Malheureusement M. Lueken a gâté, dans l'exécution, son ingénieuse théorie. Je citerai comme un mauvais modèle de l'art de tirer des textes ce qu'ils ne disent point, son commentaire de l'Épître aux Colossiens, où il veut montrer à toute force que l'Apôtre est inspiré par l'unique préoccupation de distinguer le Christ des anges. Et puis, quand on fait un livre avec des chapelets de textes, reliés par des formules algébriques et parsemés de conclusions d'une brutalité mathématique, on risque de fausser singulièrement les théories les plus justes. M. Lueken est vraiment trop avare de nuances. On pourrait croire, à le lire, que les théologiens chrétiens ont tout simplement substitué, par une opération consciente, le Christ à Michael dans la démonologie juive. Ne montre-t-il pas lui-même la tradition juive se développant des Apocalypses au Sohar, et dans toute l'étendue de la littérature juive? On pourrait peut-être établir que dans certains cas particuliers il y a emprunt réel et conscient d'une doctrine à l'autre. Ce que l'on peut dire, en général, c'est que leur développement est parallèle et résulte des mêmes sentiments et des mêmes besoins. C'est là la conclusion réelle du livre de M. Lueken, à qui cette petite chicane ne nous empêche pas de rendre justice.

Henri HUBERT.

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

Imp. Camis et Cie, Paris. — Section orientale A. Burdin, Angers.

Digitized by Google

Berthaud — Paris

PORTRAIT DE FEMME
AU MUSÉE DU LOUVRE

Digitized by Google

Malheureusement M. Lueken a gâté, dans l'exécution, son ingénieuse théorie. Je citerai comme un mauvais modèle de l'art de tirer des textes ce qu'ils ne disent point, son commentaire de l'Épître aux Colossiens, où il veut montrer à toute force que l'Apôtre est inspiré par l'unique préoccupation de distinguer le Christ des anges. Et puis, quand on fait un livre avec des chapelets de textes, reliés par des formules algébriques et parsemés de conclusions d'une brutalité mathématique, on risque de fausser singulièrement les théories les plus justes. M. Lueken est vraiment trop avare de nuances. On pourrait croire, à le lire, que les théologiens chrétiens ont tout simplement substitué, par une opération consciente, le Christ à Michael dans la démonologie juive. Ne montre-t-il pas lui-même la tradition juive se développant des Apocalypses au Sohar, et dans toute l'étendue de la littérature juive? On pourrait peut-être établir que dans certains cas particuliers il y a emprunt réel et conscient d'une doctrine à l'autre. Ce que l'on peut dire, en général, c'est que leur développement est parallèle et résulte des mêmes sentiments et des mêmes besoins. C'est là la conclusion réelle du livre de M. Lueken, à qui cette petite chicane ne nous empêche pas de rendre justice.

Henri Hubert.

Le Gérant : Ernest Leroux.

Imp. Camis et Cie, Paris. — Section orientale A. Burdin, Angers.

Digitized by Google

Berthaud — Paris.

PORTRAIT DE FEMME
AU MUSÉE DU LOUVRE

Digitized by Google

Digitized by Google

Mission J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE

GÉOGRAPHIE, ETHNOGRAPHIE, ARCHÉOLOGIE, GÉOLOGIE

4 volumes in-4, richement illustrés, accompagnés de cartes, planches en phototypie et en héliogravure, et clichés dans le texte.

Volumes I et II. — **ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES.** Tome I, in-4, nombreuses planches . . . . . 40 fr.

— Tome II, in-4, 130 planches hors texte . . . . . 60 fr.

— **ATLAS DES CARTES.** Rives méridionales de la mer Caspienne, Kurdistan de Moukri, Elam. En un carton in-folio . . . . . 15 fr.

Volume III. — **ÉTUDES GÉOLOGIQUES.** II. Paléontologie, par G. Cotteau, V. Gauthier et H. Douvillé. In-4, avec 16 planches . . . . . 15 fr.

— Parties I et III. (*Sous presse.*)

Volume IV en 2 parties. — **ARCHÉOLOGIE.** 2 volumes in-4°, nombreuses planches et figures . . . . . 60 fr.

Mission E. AMELINEAU

I

LES NOUVELLES FOUILLES D'ABYDOS

(1895-1896)

Un vol. in-4°, avec plans, dessins, 42 planches hors texte . . . . . 50 fr.

II

LE TOMBEAU D'OSIRIS

Monographie de la découverte faite en 1897-1898

In-4°, avec cinq planches et un plan . . . . . 25 fr

MISSION SCIENTIFIQUE EN CAPPADOCE

(1893-1894)

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DANS L'ASIE OCCIDENTALE

Par ERNEST CHANTRE

Sous-Directeur du Muséum à Lyon

Grand in-4°, illustré de 30 planches en noir et en couleurs, une carte et 200 dessins dans le texte . . . . . 50 fr.

J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE AU CAUCASE

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES

TOME I. — LES PREMIERS AGES DES MÉTAUX DANS L'ARMÉNIE RUSSE.
TOME II. — RECHERCHES SUR LES ORIGINES DES PEUPLES DU CAUCASE.

2 volumes grand in-8, avec nombreuses cartes, planches et dessins . . 25 fr.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX. ÉDITEUR. 28, RUE BONAPARTE

GRANDES MISSIONS SCIENTIFIQUES
ET OUVRAGES GÉOGRAPHIQUES

PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES
DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

L'ASIE CENTRALE
TIBET ET RÉGIONS LIMITROPHES
Par DUTREUIL DE RHINS

Texte, un volume in-4 de 636 pages et atlas in-folio, cartonné. . . . **60 fr.**
Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, prix Garnier, et par la Société de Géographie, prix Jomard.

L'ILE FORMOSE
HISTOIRE ET DESCRIPTION
Par C. IMBAULT-HUART, Consul de France
Avec une introduction bibliographique par H. CORDIER

In-4, illustré de nombreux dessins, de cartes, vues, plans, etc. . . . . **30 fr.**
Couronné par la Société de Géographie, prix Jomard.

LA SCULPTURE SUR PIERRE EN CHINE
AU TEMPS DES DEUX DYNASTIES HAN
Par ÉDOUARD CHAVANNES
Professeur au Collège de France

Un volume in-4, accompagné de 66 planches gravées d'après les estampages. **30 fr.**

LES SÉRICIGÈNES SAUVAGES DE LA CHINE
Par Albert A. FAUVEL

Un volume in-4, avec planches. . . . . **10 fr.**

Mission A. PAVIE

INDO-CHINE (1879-1895)

9 volumes in-4, accompagnés d'un grand nombre de cartes, planches, reproductions d'estampages et de textes, dessins dans le texte, etc.
Les tomes I à III ont paru. Chaque. . . . . **10 fr.**

MISSION SCIENTIFIQUE DANS LA HAUTE-ASIE
(1890-1895)
Par J. DUTREUIL DE RHINS
Publié par M. GRENARD

3 volumes in-4, illustrés de cartes, dessins et planches. Chaque volume. **30 fr.**
ATLAS DES CARTES. . . . . **20 fr.**
L'ouvrage complet . . . . . **100 fr.**

IMP. CAMIS ET Cie, PARIS. — SECTION ORIENTALE A. BURDIN, ANGERS.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

HARVARD COLLEGE LIBRARY
JUN 1 1900
CAMBRIDGE, MASS.

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXVI

MARS-AVRIL 1900

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1900
Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Corinne [pl. II et III], par Salomon Reinach 169
La croix-reliquaire du trésor de Reichenau [pl. IV], par M. Jean-J. Marquet de Vasselot 176
Encore la tiare d'Olbia, par M. Théodore Reinach 184
Découverte d'une sépulture antique dans l'île de Wight, par M. Louis de Laigue. 192
Topographie d'Hadrumète (Sousse), par M. le colonel Monlezun. 195
La représentation du galop dans l'art ancien et moderne, par M. Salomon Reinach 216
La Société archéologique de Moscou de 1865 à 1890, par M. G. Katcheretz. . 252
Inventaire sommaire des manuscrits légués à la bibliothèque de l'Institut, par feu Edmond-Frédéric Le Blant, par M. Seymour de Ricci. 274
« Ovum anguinum », par M. G. Chauvet. 281
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 286
Nouvelles archéologiques et Correspondance 291
Bibliographie. 1. E. J. Payne. History of the New World called America (Henri Hubert). — A. H. Keane. Man, Past and Present (Henri Hubert). 298
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par MM. R. Cagnat et M. Besnier. 302

PLANCHES

Pl. II et III. — Corinne.
Pl. IV. — La croix-reliquaire du trésor de Reichenau.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris, ou au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Etranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

Digitized by Google

JUIN 1 1900

CORINNE

(Pl. II et III.)

En 1898, j'ai publié dans cette *Revue*[1] une statuette en marbre de provenance inconnue que j'avais remarquée au Musée Vivenel à Compiègne. Cette statuette représente une jeune fille debout, tenant des deux mains un manuscrit déroulé; à sa gauche est un objet que j'avais décrit à tort comme un petit autel, car, en le regardant d'en haut, on voit qu'il contient quatre rouleaux de papyrus. C'est donc un coffret à manuscrits. Sur la base est gravé, en lettres de basse époque, mais d'une authenticité incontestable, le nom du personnage représenté, la poétesse Corinne. J'ai donné il y a deux ans des raisons, que je crois encore décisives, pour reconnaître dans cette modeste figure une copie de la célèbre Corinne de Silanion. J'ai insisté à ce propos sur la coiffure en côtes de melon, si fréquente dans les statuettes de Tanagra, *patrie de Corinne*; j'ai dit que c'était là une mode béotienne, qui ne paraît pas dans les figures de Praxitèle, mais dont il y a de nombreux exemples à l'époque gréco-romaine. M. Studniczka m'a fait observer qu'elle se trouve déjà dans le bas-relief des Péliades du Latran, œuvre sévère du ve siècle avant J.-C.[2]; je n'aurais donc pas dû prétendre qu'elle est particulière aux siècles suivants.

M. Lechat a reproduit la statuette de Compiègne d'après la phototypie publiée dans la *Revue* et n'a élevé aucune objection contre ma manière de voir[3]. M. Helbig l'a mentionnée dans les

1. *Revue archéol.*, 1898, pl. V et p. 164.
2. *Aufsaetze Ernst Curtius gewidmet*, pl. II. Cf. *Beschr. der Sculpturen zu Berlin*, n° 925.
3. *Revue des Études grecques*, 1899, p. 199.

Digitized by Google

addenda de la nouvelle édition du *Führer in Rom*[1] avec cette restriction : *falls die auf der Plinthe eingemeisselte Inschrift antik ist.* A cet égard, je puis donner à M. Helbig les assurances les plus formelles ; l'irrégularité et la qualité médiocre de la gravure ne doivent éveiller aucun soupçon, étant bien en rapport avec le reste du travail. Enfin, M. Amelung a commenté, dans le recueil de M. Arndt[2], un buste féminin (*hermès*) très bien conservé, qu'il

Fig. 1. — Buste découvert à Rome, vu de face.

a vu et photographié dans le commerce à Rome[3] et qui présente, avec la tête de la Corinne de Compiègne, une analogie au moins générale (fig. 1 et 2, d'après l'*Einzelverkauf*). Il en a signalé deux répliques, l'une au Musée Chiaramonti (n° 256), l'autre découverte à Alexandrie par Schliemann (phot. de l'Institut allemand d'Athènes). M. Amelung n'a pas omis de citer, à ce propos, la Corinne de Compiègne, mais avec quelques réserves

1. Helbig, *Führer*, 2e éd., Leipzig, 1899, t. II, p. 451.
2. Arndt-Amelung, *Einzelverkauf*, nos 1188 et 1189.
3. Provenant de la villa Borghèse à Frascati.

Digitized by Google

qui m'ont frappé. D'abord, il doute que l'on puisse contester à Praxitèle l'emploi de la coiffure à bandeaux ondulés, car la plupart des têtes ainsi coiffées seraient, suivant lui, de style praxitélien; à quoi je réponds que Silanion était contemporain de Praxitèle, bien qu'un peu plus âgé, et qu'une tête qualifiée par nous de *praxitélienne* peut être une œuvre éclectique, ayant emprunté quelque chose tant à Praxitèle qu'à Silanion. Pour

Fig. 2. — Buste découvert à Rome, vu de profil.

le moment, la charmante tête de Munich, la *préférée de Brunn,* qui est le plus bel exemplaire antique de la coiffure en bandeaux [1], ne me semble pas pouvoir être rattachée à Praxitèle, mais à un sculpteur de la même époque, que je crois précisément être Silanion. La seconde réserve de M. Amelung est plus grave, bien qu'il se soit contenté de l'insinuer. De l'existence de trois répliques de la tête publiée par lui, il conclut avec raison que l'original devait être célèbre; mais il ajoute qu'il ne croit pas possible de le désigner. Or, il est de toute évidence que, si mon

1. Lucy Mitchell, *Hist. of sculpture*, p. 619, fig. 251.

Digitized by Google

argumentation de 1898 était solide, l'original cherché devrait être simplement la Corinne de Silanion, qui a pu très bien être accolée, tant à Rome qu'à Alexandrie et ailleurs, à une tête de Sappho comme celle de la villa Albani, dont on rapporte l'original au même Silanion. Donc, en refusant de tirer cette conclusion *obvie*, M. Amelung laissait entendre qu'il n'était pas suffisamment édifié sur l'authenticité ou sur l'autorité de la Corinne de Compiègne. Une lettre que je reçus peu après de M. Arndt m'apprit que mon interprétation du texte de son collaborateur était exacte; il fallait donc y regarder de plus près.

Je désirais d'ailleurs, depuis quelque temps, étudier à nouveau la Corinne de Compiègne et m'assurer, notamment, que la tête appartenait bien au corps, ce dont il était, au premier abord, permis de douter. M. Kaempfen, directeur des Musées nationaux, voulut bien, sur ma proposition, demander à M. le maire de Compiègne, de qui dépend le Musée Vivenel, l'envoi de la statuette à Paris, afin qu'elle pût y être moulée (février 1900). Cette opération vient d'être exécutée avec un plein succès et le Louvre pourra désormais fournir, aux galeries de moulages, des exemplaires de ce précieux monument. Je le considère aujourd'hui comme d'autant plus digne d'attention que l'étude minutieuse à laquelle je me suis livré de l'original a parfaitement confirmé mes impressions un peu rapides d'autrefois.

La hauteur de la statuette, sans la base, est exactement d'un pied et demi (en admettant pour le pied la valeur de $0^{m},2957$); il y a là un premier indice d'authenticité. En second lieu, la draperie est couverte, surtout dans les refends, d'incrustations impossibles à imiter, qu'on trouve aussi dans le creux des lettres. Enfin, la matière est de celles qu'un faussaire ne songerait pas à employer, car elle est très rare. C'est un marbre translucide, rappelant l'albâtre, d'une teinte tirant sur le jaune et veiné de violet; les marbriers italiens l'appellent, je crois, *pavonazzo*, à moins que ce ne soit une variété de *brocatelle*[1]. La phototypie

1. Cf. Clarac, *Musée*, t. I, p. 173 et 176 du texte.

Digitized by Google

publiée dans la *Revue* de 1898 (pl. V) permet de distinguer parfaitement les taches violettes, dont l'aspect est loin d'être agréable. Les restaurations, visibles en partie sur la phototypie, sont très grossières; elles portent sur le coude droit, sur les doigts de la main droite (sauf le pouce, qui est aux trois quarts mangé) et sur la touffe de cheveux qui pend sur la nuque (la partie inférieure seulement). La tête a été rajustée exactement, mais sans que l'on cherchât à dissimuler le raccord. Sur le devant, la cassure était franche; mais, par derrière, elle devait avoir gravement altéré la surface du marbre, surtout vers la droite; cette partie du torse a été évidée et aplanie avec un instrument métallique et l'on a laissé subsister cette dépression qui, sur la phototypie de la tête prise de profil, produit un effet bizarre et suggère, mais à tort, l'idée d'un manque de continuité entre la ligne de la nuque et celle du dos[1]. Si, comme on pourra s'en assurer sur les moulages, on bouchait cette cavité avec du plâtre, la continuité serait rétablie, sinon d'une manière tout à fait rigoureuse, du moins assez pour que la ligne du cou cessât d'être choquante. Il me paraît probable que le premier restaurateur avait songé à réparer la perte de substance avec du marbre et que, pour préparer sa besogne, il avait ainsi évidé et aplani le haut de l'omoplate droite; quelque motif l'empêcha de donner suite à son projet et la cavité subsista.

Si la draperie de la statuette n'a pas été nettoyée, il n'en est pas de même de la tête, qui a même été quelque peu frottée, probablement avec une brosse dure. Elle est plus claire, plus mate surtout, que le reste de la figure et il semble, au premier aspect, qu'elle n'est pas du même marbre. Il faut aussi remarquer qu'elle ne présente pas de veines, ni de taches violettes. Mais cette particularité, comme me l'a tout de suite fait observer M. Michon, avec lequel j'ai étudié l'original, confirme plutôt l'*appartenance* de la tête. En effet, on voit sur la photographie

1. « Il y a un espace au-dessus de l'omoplate droite qui n'a pas été restauré et qui porte des traces d'outil, lime ou rape » (Lettre de M. Blu, conservateur du Musée Vivenel, du 24 décembre 1899).

Digitized by Google

(*Revue*, 1898, pl. V) que les taches violettes cessent à partir de la ceinture ; l'artiste a donc travaillé dans un bloc de marbre qui n'était fortement veiné que dans le milieu et vers le bas. La tête, à cet égard, continue naturellement la poitrine, qui est aussi exempte de taches [1]. Reste l'aspect plus clair et plus mat du marbre de la tête, qui pourrait laisser quelques doutes à de bons juges; je répète que j'attribue cette différence soit à un nettoyage partiel, soit à la circonstance que la tête, séparée anciennement du corps, n'a pas attendu le jour de la résurrection dans des conditions identiques. Quant à l'objection qu'on pourrait tirer du travail de la tête, plus délicat que celui de la draperie et des mains, je ne la mentionne que pour l'écarter *a limine*; dans les petites copies antiques de ce genre, le visage a toujours été l'objet de plus de soins que le corps.

L'antiquité de la tête n'est pas moins certaine à mes yeux que celle du torse. D'abord, malgré le nettoyage, il subsiste assez de témoins, sous forme de dendrites, pour rendre inadmissible l'hypothèse d'une fraude; ensuite, comme l'avait déjà remarqué M. Blu, conservateur du Musée Vivenel — à l'obligeance duquel je dois les deux photographies publiées avec cet article — l'œil droit est un peu plus haut que le gauche et plus enfoncé dans son orbite du côté du larmier. Pareille dyssimétrie est fréquente dans la sculpture antique, alors que les modernes, même les moins experts, se donnent garde de pécher par là.

Enfin — puisqu'il faut prévoir toutes les critiques — je dois dire un mot de deux détails singuliers visibles sur notre pl. III. On y distingue nettement une ligne passant au milieu du cou pour remonter vers l'oreille gauche. C'est un défaut du marbre, un *fil*; il n'y a eu, sur ce point, ni cassure, ni raccommodage. En second lieu, à droite et à gauche de la touffe de cheveux tombant par derrière, il y a deux séries de petits trous, que l'on observe encore dans les replis du chignon et derrière les oreilles.

1. « Cette différence de travail rend le marbre moins transparent pour la tête ; elle n'est pas veinée comme le corps; *il est vrai que l'épaule gauche n'est pas veinée non plus* (Lettre citée de M. Blu, antérieure à mes observations).

Digitized by Google

Ces trous, à mon avis, sont l'amorce d'un travail que le sculpteur n'a pas exécuté; il voulait probablement amincir certaines parties de la chevelure et rectifier la ligne de la nuque, dont celle du dos n'est pas le prolongement exact. Si je ne connais pas d'autre exemple antique de ce procédé, cela tient sans doute à ce que les archéologues — sauf exceptions, dont je ne suis pas — ont le tort de ne pas regarder d'assez près les détails techniques des originaux.

En somme, je crois fermement à l'authenticité de la statuette de Compiègne, tête, torse et inscription; je ne vois aucune raison de n'y point reconnaître une copie libre de la Corinne de Silanion et je me félicite d'avoir pu obtenir que le Musée du Louvre en mît le moulage à la disposition des savants[1].

Salomon Reinach.

1. Une fois admises l'antiquité de la tête et l'identité de matière de la tête et du torse, il faudrait supposer des rencontres vraiment surprenantes si l'on voulait soutenir que la tête n'appartient pas au corps : 1° choix, par le restaurateur, d'une tête de la dimension voulue; 2° choix d'une tête coiffée à la tanagréenne — et cela, longtemps avant les découvertes de Tanagra — pour surmonter le corps d'une poétesse de cette ville. Le hasard n'a pas de ces complaisances.

Digitized by Google

LA CROIX-RELIQUAIRE DU TRÉSOR DE REICHENAU

(Pl. IV.)

Beaucoup d'objets précieux, conservés dans les trésors d'églises, passent pour avoir été donnés par des personnages célèbres du haut moyen âge ou leur avoir appartenu. Mais il faut se garder d'ajouter foi à ces origines illustres sans les avoir contrôlées. Les savants des derniers siècles ont trop souvent reproduit, sans les vérifier, de pareilles traditions ; et si, dans la plupart des cas, on ne peut révoquer en doute leur bonne foi, on a le droit, presque toujours, de se méfier des erreurs qu'a pu leur faire commettre un sens critique insuffisamment développé.

Charlemagne, par exemple, ne saurait véritablement avoir possédé toutes les pièces auxquelles son nom a été joint, car la plupart d'entre elles ont vu le jour plusieurs siècles après sa mort. L'A de Conques, le bénitier et la croix d'Aix-la-Chapelle, l'épée du Louvre, le reliquaire de Roncevaux, pour ne citer que des œuvres célèbres, prouvent seulement que l'imagination des hommes du moyen âge a « cristallisé » autour de son nom, — s'il est permis de reprendre ici cette expression de Stendhal ; ce nom se trouvant l'un des seuls qui fussent demeurés populaires, l'admiration publique a mis sous sa sauvegarde tous les objets anciens et précieux dont l'histoire lui était inconnue.

Parmi ces objets auxquels le nom de Charlemagne est attaché, plusieurs se rencontrent dont la provenance fameuse paraîtrait certifiée par des textes très anciens. Mais, en matière d'histoire de l'art, les textes ne sont pas tout, et, à les suivre trop servilement, on commettrait parfois de singulières erreurs. Le reli-

Digitized by Google

quaire que nous allons étudier en fournira peut-être une preuve nouvelle.

Le trésor de l'abbaye de Reichenau[1] possède une croix byzantine en or[2] qui est, encore aujourd'hui, l'objet d'une vénération particulière ; elle passe, en effet, pour contenir un peu du sang du Christ. D'après la tradition, relique et reliquaire auraient été apportés d'Orient à Charlemagne.

Cette tradition a joui jusqu'à présent d'une autorité incontestée. Elle se présente, il est vrai, appuyée de textes qui semblent probants. Quand Mabillon vint à Reichenau[3], en 1683, on lui montra dans la bibliothèque de l'abbaye un manuscrit où l'histoire de la relique était racontée sous ce titre : *Libellus de sanguine Christi Augiae asservato.* Le savant bénédictin s'empressa de recopier cet opuscule, qu'il publia dans les *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*[4] et qui fut encore imprimé, depuis, par Waitz[5] et par Mone[6]. Le manuscrit, qui date de la fin du xe siècle ou du commencement du xie, — l'ouvrage lui-même ne doit guère être plus ancien, — n'a d'ailleurs point disparu lors de la suppression de l'abbaye; il est actuellement conservé à la Bibliothèque de Karlsruhe[7].

D'après l'auteur anonyme du *Libellus*[8], — évidemment un moine de Reichenau — un certain Hassan, préfet de la ville de Jérusalem, qui vivait au commencement du ixe siècle, ayant en-

1. L'île de Reichenau est située dans le lac de Constance. Le trésor est conservé dans l'église de Mittelzell, à Reichenau ; nous lui consacrerons prochainement une étude d'ensemble.

2. Ou en argent doré ; nous n'avons pas pu le vérifier.

3. Prince Emmanuel de Broglie, *Mabillon et la société de Saint-Germain-des-Prés au* xviie *siècle*. Paris, 1888, in-8, t. I, p. 328-329.

4. *Annales*, t. III, Paris, 1706, in-fol. p. 699-704.

5. *Monumenta Germaniae historica*, t. VI (*Scriptor.*, t. IV), p. 446-449.

6. *Quellensammlung der Badischen Landesgeschichte*, t. I, Karlsruhe, 1848, in-8, p. 67-77.

7. *Codex Augiensis*, n° 84. — M. Holder, le savant conservateur de la Bibliothèque grand-ducale, a bien voulu, avec une obligeance dont nous sommes heureux de le remercier, nous en transcrire exactement les principaux passages.

8. La transcription de Mabillon est incomplète; celle de Waitz présente quelques omissions; celle de Mone n'est pas tout à fait correcte.

Digitized by Google

tendu parler des conquêtes et de la puissance de Charlemagne, voulut voir le célèbre empereur. Emportant avec lui des présents qu'il pensait devoir être agréables à un prince chrétien, il partit pour l'Occident; les hasards de la navigation le firent aborder en Corse, où il tomba gravement malade. Sentant qu'il ne pourrait pas continuer son voyage, il envoya deux ambassadeurs à Charles, lui demandant de venir jusqu'à l'île où il était retenu. L'empereur fit très bon accueil aux deux musulmans, mais ne leur donna point réponse immédiatement. Il avait, en effet, grand'peur de la mer[1], et, ne voulant point l'avouer, ne savait quelle réponse faire aux envoyés d'Hassan. Il demanda à Eginhard d'aller pour lui en Corse; mais Eginhard, que les périls de la navigation effrayaient autant que son maître, déclina cet honneur. Alors, voyant l'embarras de l'empereur, deux des principaux membres de sa cour lui proposèrent de se charger de l'ambassade : c'étaient Waldo, abbé de Reichenau, confesseur de Charles, et Hunfridus, gouverneur de l'Istrie. Ils arrivèrent en Corse, et furent reçus par Hassan, qui leur confia pour l'empereur des présents très précieux que le chroniqueur énumère avec grand soin : une ampoule en onyx contenant du sang du Sauveur; une croix en or, garnie de pierreries, contenant du sang du Sauveur et un morceau du bois de la vraie Croix; la Couronne d'épines et l'un des clous de la Passion; d'autres fragments du bois de la Croix et du sépulcre du Sauveur[2]. Waldo et Hunfridus, après avoir pris congé de Hassan et lui avoir remis les dons très riches que Charlemagne les avait priés de lui offrir, mirent de

1. *Augustus vero maris periculum permetuens, ut semper solebat in aquis esse formidolosus...* (*Annales*, t. III, p. 699).

2. *Ampulla una ex lapide onichino, de Salvatoris sanguine plena. Cruciula una ex auro et gemmulis fabrefacta, continens cruorem Christi per quatuor partes inclusum et in medio portiunculam ligni Domini. Hanc eamdem crucem, o bone Jesu, tuis modo Augiensibus ad tutelam et solatium nostri mittere dignatus es. Sit tibi Christe, gloria lausque. Spinea corona quae caput amabile Redemptoris nostri complexa est. Unus de clavis qui delectabiles Christi articulos configebant. De ligno quoque Domini in quo preciosa Christi membra pendebant. De sepulchro Domini quod salutifero Christi corpusculo consecratum est. Praeter diversa etiam unguenta sive pigmenta cum ceteris quoque muneribus variis, quibus augustus festive donatus est* (*Ms. Augiensis* 84; fol. 127 v. et 128 r.).

Digitized by Google

nouveau à la voile et abordèrent en Sicile. Après y avoir déposé leur trésor dans un monastère, ils allèrent rejoindre l'empereur, qu'ils trouvèrent à Ravenne. Apprenant avec joie quels objets Hassan avait apportés, Charles partit nu-pieds pour la Sicile où il prit possession des saintes reliques. Voulant alors témoigner sa reconnaissance à Waldo et à Hunfridus, il leur permit de lui adresser chacun une demande, s'engageant par avance à y répondre favorablement. Waldo se fit accorder des avantages considérables pour son abbaye de Reichenau ; de plus l'empereur le nomma, peu après, abbé de Saint-Denis. Quant à Hunfridus, il déclara qu'étant déjà vieux, et attachant peu de valeur aux biens terrestres, il préférait une récompense qui fût profitable au salut de son âme, et pria Charles de lui laisser la petite croix en or contenant la relique du sang du Christ. Charlemagne, dit le chroniqueur, se mit d'abord dans une violente colère ; puis, ayant réfléchi, et se rappelant qu'il avait engagé sa parole, il donna la croix à Hunfridus. Celui-ci l'emporta en Rhétie et la plaça dans une église où il la fit entourer de la plus grande vénération. La relique, qui opéra de nombreux miracles, passa entre les mains de ses descendants ; la femme de l'un d'eux, nommée Swanahild, ayant confié la relique, durant un voyage, aux religieux de Reichenau, tomba subitement malade quand elle la leur reprit ; avertie, par là, de la volonté divine, elle fit don de la croix à l'abbaye, en l'an de grâce 925.

Il n'est pas besoin de relever les nombreuses invraisemblances accumulées dans ce récit. Son auteur, s'il ne l'a pas inventé de toutes pièces, semble avoir travesti un fait bien connu : les échanges de cadeaux qui eurent lieu entre Charlemagne et Haroun er-Rachid, calife de Bagdad de 786 à 808. Notons seulement qu'il a eu tort de mentionner, parmi les objets soi-disant apportés par Hassan, la Couronne d'épines et les clous de la Passion : à la fin du VIIIe siècle ces reliques n'appartenaient plus aux infidèles, vu qu'elles étaient conservées à Byzance et à Rome depuis environ quatre cent cinquante ans. Quant aux reliques *de sanguine Christi* et *de sepulchro Domini*, il ne faudrait, en toute autre

Digitized by Google

circonstance, y accorder aucune attention, car des parcelles de ce genre ont fait l'objet, pendant tout le moyen âge, d'un trafic considérable [1].

On doit donc rejeter en bloc tout le récit du *Libellus*. Pourtant, les invraisemblances dont il est rempli paraissent avoir échappé aux différents auteurs qui ont étudié le trésor de Reichenau. Cela tient sans doute à ce que le récit du moine anonyme semble être confirmé par la réalité des faits : car le trésor de Reichenau possède depuis plusieurs siècles une très ancienne croix-reliquaire en or, qui passe pour contenir une relique du sang du Christ. Et, naturellement, on a identifié cette croix avec celle donnée soi-disant à Charlemagne par Hassan.

Mais cette identification nous paraît inadmissible, pour diverses raisons tirées à la fois du style de la pièce et d'une inscription qu'elle porte.

La croix conservée actuellement à Reichenau est une boîte en forme de croix, dont le haut est articulé à charnière, et dont le bas se ferme au moyen d'une clavette [2]. Sur sa face, encadrée d'une bordure perlée, est représenté le Christ en croix ; la tête barbue, encadrée d'un nimbe crucigère surmonté d'une croix grecque, est inclinée sur l'épaule droite ; les reins sont ceints d'un long *subligaculum*, et les pieds cloués sur un *suppedaneum* dont le bas a disparu ; la figure, exécutée au repoussé, est d'un

1. On en trouve dans la plupart des reliquaires qui n'ont pas été dépouillés de leur contenu. Voir, par exemple, les trésors de Roncevaux et de Quedlinburg.

2. Hauteur, 0m,059; largeur, 0m,044; épaisseur, 0m,004. Aujourd'hui les deux faces sont enchâssées séparément dans un reliquaire du XVIIIe siècle. La croix, en effet, fut volée à Reichenau en 1634, et portée à l'abbaye de Güntersthal près de Freiburg; les religieux de Reichenau ne l'y retrouvèrent que très longtemps après, et ne rentrèrent en sa possession qu'en 1737. Peu après, en 1746, elle fut placée au centre d'un grand baldaquin en argent doré et émaillé, orné de pierreries, où sont figurés en relief l'agneau, le pélican, et des anges portant les instruments de la Passion. Sur la base est gravée l'inscription suivante : WER. CHRISTI. BLUET. EIFRIG. EHRT. WIRDT. VON. GOTTES. LAMB. GWISS. ERHÖRT. EXPERTO. F. A. K. D. CREDE. EX VOTO. — Cette pièce, d'un style très lourd, porte un poinçon d'orfèvre que nous n'avons pas pu identifier, mais qui ressemble à ceux que M. Rosenberg a publiés sous les numéros 330 et 1612 dans ses *Goldschmiede Merkzeichen*.

Digitized by Google

style extrêmement médiocre. Cet objet, dont l'origine byzantine est indéniable, n'offre guère de caractère qui permette de le dater très exactement. Toutefois, quand on le compare aux rares œuvres similaires[1], on constate qu'il présente peu d'analogies avec les pièces très anciennes de la même série. Il ne ressemble guère, par exemple, à la croix du Musée du Vatican[2], que l'on attribue au VIIe, au VIIIe ou au IXe siècle[3]. Sur celle de Reichenau le Christ a un aspect moins hiératique, moins raide ; il est beaucoup moins simple, et plus contourné ; de plus il est seulement vêtu d'un jupon court (*perizonium*) et non plus de la longue robe, que l'on voit généralement dans les monuments plus anciens. Aussi nous considérons la croix de Reichenau plutôt comme un objet d'une période de décadence, et nous ne la croyons pas antérieure au XIIe ou au XIIIe siècle, autant du moins qu'on peut se montrer affirmatif au sujet de pièces aussi difficiles à dater. Elle ne saurait, en tous cas, remonter au VIIIe siècle, et on ne peut pas l'identifier avec la croix-reliquaire apportée soi-disant par Hassan[4].

Mais il y a plus. Sur le revers de la croix, primitivement uni, est tracée une inscription grecque. Cette inscription, gravée d'une

1. La croix de Monza (attribuée tantôt au VIIe siècle et tantôt au XIe) est d'un genre un peu différent ; celle de Quedlinburg est peut-être, comme celle d'Aix-la-Chapelle, une copie allemande d'un modèle byzantin. — Voir, pour la croix de Monza : Bock, *Geschichte der liturgischen Gewänder*, Bonn, 1859-1871, in-8, II, p. 213-214, pl. XXIX, 1. — Darcel, *Une encyclopédie des arts industriels* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1re période, 1866, t. XIX, p. 252). — Grimouard de Saint-Laurent, *Iconographie de la croix et du crucifix* (*Annales archéologiques*, t. XXVI, 1869, p. 139 et pl.). — Barbier de Montault, *Le trésor de Monza* (*Bulletin monumental*, t. XLVI à L, 1880-1884). — Kondakow, *Histoire et monuments des émaux byzantins, collection Zwenigorodskoï*, Francfort, 1892, in-fol. p. 156. — Voir aussi, Jean-J. Marquet de Vasselot, *Le trésor de l'abbaye de Quedlinburg* (*Gazette des Beaux-Arts*, 3e période, t. XX, 1898, p. 311-312, fig.).

2. Une bonne reproduction en est donnée par Grimouard de Saint-Laurent, *ouvr. cité*, p. 142, pl. Voir aussi la croix de Leuze. — Des objets de ce genre ont été copiés parfois par les orfèvres allemands de l'époque romane, témoin la croix dite de Charlemagne conservée au trésor d'Aix-la-Chapelle, déjà citée.

3. Peut-être est-elle même encore plus récente.

4. Celle-ci était d'ailleurs, dit le texte, *ex auro et gemmulis fabrefacta* ; or, nous ne nous souvenons pas d'avoir vu sur celle du trésor les traces de pierres précieuses qui y auraient été montées.

Digitized by Google

main inexpérimentée, a exercé la sagacité de bien des érudits. Mabillon l'avait déchiffrée correctement : mais Gerbert, qui l'a reproduite dans son *Iter Alemannicum*[1], en a donné une interprétation toute fantaisiste, ainsi que divers autres auteurs, notamment M. Marmor [2]; MM. Kraus, Durm et Wagner [3] n'en ont bien lu qu'une partie. En voici la teneur : + Κύριε βοήθει Ἱλαρίωνι μοναχῷ καὶ καθηγουμένῳ τῆς μονῆς....., c'est-à-dire : « Seigneur protège Hilarion, moine et cathigoumène du monastère de..... ». Le dernier mot, qui nous ferait connaître le nom du monastère, semble indéchiffrable[4]. Le caractère paléographique de cette inscription, que M. Omont et M. Schlumberger ont bien voulu étudier pour nous[5], indique une époque assez basse[6], qu'on peut fixer approximativement entre le XIIe et le XVe siècle.

Cette date concorde bien avec celle que nous avons cru devoir assigner à l'objet lui-même. Et comme l'inscription, œuvre d'un possesseur de la croix-reliquaire, est forcément antérieure au moment où cette dernière entra dans le trésor de Reichenau, il est de toute évidence que la dite croix-reliquaire n'a pas dû être apportée à Reichenau avant le XIIe ou le XIIIe siècle, au plus tôt. L'arrivée, à cette époque, d'un objet byzantin dans le trésor abbatial n'a rien qui puisse surprendre, même en dehors de la prodigieuse dispersion d'œuvres grecques qu'amena la prise de Byzance par les Croisés en 1204.

Il ne faut donc plus songer à identifier la croix conservée aujourd'hui à Reichenau avec celle que, d'après une tradition d'ailleurs inadmissible, un « préfet de Jérusalem » aurait donnée à Charlemagne.

1. *Iter Alemannicum*, Typis San-Blasianis, 1765, in-12, p. 265.
2. *Kurze Geschichte der kirchlichen Bauten und deren Kunstschaetze auf der Insel Reichenau*, Konstanz, 1874, in-8, pl., pages 33-35.
3. F. X. Kraus, J. Durm und E. Wagner, *Die Kunstdenkmaeler des Grossherzogthums Badens*. I. *Kreis Konstanz*, Freiburg, 1887, in-4, p. 351. — Cet ouvrage, comme celui de M. Marmor, ne doit être consulté qu'avec la plus grande précaution.
4. Mabillon avait lu *Tzeretha*.
5. Nous nous empressons de les en remercier.
6. Voir notamment les formes des lettres A, E, T.

Digitized by Google

Sans doute la croix de Reichenau n'est pas un des chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie byzantine. Mais, comme elle fait partie d'une série d'objets peu nombreux et relativement difficiles à dater, il nous a paru utile de préciser le peu que nous savons actuellement à son sujet.

Jean-J. Marquet de Vasselot.

Digitized by Google

ENCORE LA TIARE D'OLBIA

M. Furtwängler n'est décidément pas de l'avis d'une de ses thuriféraires les plus charmantes, mais aussi les plus hypnotisées, qui écrivait naguère qu'attaquer la tiare d'Olbia, c'était désormais fouetter un cheval mort (*to flog a dead horse*). Le professeur de Munich se rend compte que le prétendu cadavre est assez récalcitrant : aussi, pour mieux l'achever, ou peut-être simplement pour se rassurer lui-même, ne manque-t-il pas une occasion de revenir à la charge contre l'antique chef-d'œuvre qui, du fond de sa vitrine du Louvre, continue tranquillement à

Verser des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Cette fois, c'est à l'occasion du mémoire de M. Collignon dans les *Monuments Piot* et sous couleur d'une critique de ce travail, que M. Furtwängler consacre trois longues colonnes de la *Berliner Philologische Wochenschrift* (17 février 1900) à l'« objet misérablement informe » (*elende Missgestalt*) que notre Muséee, malgré ses conseils bienveillants, ne s'est pas encore décidé à renvoyer au creuset. A la vérité, ces colonnes sont aussi vides qu'elles sont longues; elles n'ajoutent aucun argument sérieux au débat et l'on y trouve surtout la preuve — dans les récriminations naïves de la fin — que l'opposition irréductible du savant allemand est faite essentiellement de chauvinisme inconscient et d'amour-propre blessé.

Nous ne parlerions donc même pas de ce nouvel épisode d'une campagne qui a trop duré pour la réputation scientifique de son auteur, si l'on n'y rencontrait quelques exemples vraiment carac-

Digitized by Google

téristiques, et par cela même instructifs, de la manière dont le parti-pris, poussé à un certain degré, peut fausser le jugement et même entamer la bonne foi d'un critique. Il est utile, dans un intérêt de moralité scientifique, de signaler au moins brièvement les déviations de ce genre, surtout lorsqu'elles émanent d'un homme qui occupe à juste titre une haute situation dans nos études. Penthée délirant est un spectacle plus triste, mais encore plus édifiant, que celui de l'ilote ivre : *discite justitiam moniti et non temnere divos.*

I

Parmi les figures de la tiare qui ont eu, dès la première heure, le don de soulever l'indignation érudite de M. Furtwängler, se trouvent les deux génies ailés qui soufflent la flamme du bûcher de Patrocle (Collignon, planche V); les premiers interprètes les ont baptisés, d'après les vers homériques, Borée et Zéphyre. On sait quelle est, en général, la tactique du professeur de Munich dans la controverse sur l'authenticité de la tiare : quand un détail trouve un parallèle exact dans un monument déjà connu (de lui), il crie au plagiat; quand il n'en trouve pas, il crie à la bêtise. Mais dans le cas de nos deux angelots, M. Furtwängler a fait une légère infraction à son système : il crie, *à la fois*, au plagiat et à la bêtise. Après que nous lui eûmes signalé l'analogie entre ce motif de la tiare et une miniature du Virgile du Vatican qui représente les Vents soufflant la tempête contre Énée, il déclara que c'était en effet cette miniature (dans la reproduction de Millin) qui avait dû servir de modèle au faussaire; mais puisque, dans la miniature, les Vents sont figurés sous les traits d'éphèbes et non, comme dans la tiare, sous ceux d'enfants, le faussaire s'était en même temps rendu coupable d'une sottise. M. Collignon n'a pas eu de peine à montrer l'étrange contradiction que renferme ce double reproche; car si l'auteur de la tiare était l'individu absolument dénué d'imagination, asservi à la reproduction d'un « livre d'images » que nous décrit M. Furtwängler, par quelle folie aurait-il, de gaieté de cœur, ainsi com-

Digitized by Google

pliqué sa tâche en s'écartant, sur un point aussi essentiel, des données de son modèle? M. Furtwängler, ne trouvant rien à répondre à cette juste observation de M. Collignon, a déclaré que M. Collignon ne paraissait pas comprendre au juste de quoi il s'agissait!

La tendance générale de l'art alexandrin à transformer en dieux-enfants les dieux-éphèbes de l'âge précédent suffirait amplement à expliquer l'aspect nouveau (pour M. Furtwängler) sous lequel les génies attiseurs apparaissent dans la composition d'Olbia. Nous avons, par surcroît, déjà indiqué que si cet aspect est insolite, il n'est pas absolument sans précédents. On l'observe sur un sarcophage publié par Gerhard et dont M. Furtwängler a vainement essayé de récuser le témoignage sous prétexte que les proportions n'y sont pas exactement observées : on lui a répondu que l'âge d'un personnage ne résulte pas seulement de sa taille, mais de sa conformation, de ses traits, et, sur le sarcophage en question, ils sont bien réellement d'un enfant. Nous avons cité, en outre, — et M. Collignon a cité après nous, — la description de l'*Anemodoulion* transféré de Dyrrachium à Constantinople, dans le poème de Constantin le Rhodien : « Des Amours nus, entrelacés dans les vignes, sont là debout, folâtrant gentiment entre eux, et ceux d'en haut riant vers ceux d'en bas; et, de nouveau, *d'autres* νέοι agenouillés soufflent les vents dans des trompettes d'airain, celui-ci le zéphyre, celui-là le notus. » Pour tout lecteur sans prévention, disons mieux, pour tout lecteur de bonne foi, quoique le mot νέοι soit, dans la langue byzantine, très vague, le sens en est ici précisé par le contexte : puisque les Amours nus folâtrant dans les vignes sont, sans conteste possible, des *putti*, les « *autres* νέοι » agenouillés sont également des *putti*. M. Furtwängler, cependant, ne craint pas d'écrire : « il résulte tout au plus de ces vers que les Amours sont rangés dans la catégorie des νέοι, mais jamais que ceux-ci (les vents? les νέοι?) aient été désignés comme autre chose que des νέοι ». Comprenne qui voudra. Pour nous, l'obscurité calculée de cette réponse équivaut moralement à une capitulation; il eût

Digitized by Google

mieux valu, pour M. Furtwängler, qu'elle en eût au moins la franchise.

Mais ce n'est pas tout. Postérieurement aux *Intermezzi*, où M. Furtwängler avait déjà ergoté contre l'argument tiré des vers de Constantin, nous avons publié dans la *Revue archéologique* (juin 1899) un article où nous avons repris et précisé l'interprétation des génies ailés de la tiare. Nous avons montré que si leur forme est différente de celle que suggèrent les vers d'Homère, c'est qu'aussi leur rôle n'est pas exactement celui que leur a prêté le poète. Dans l'*Iliade*, il s'agit de Vents, et leur fonction consiste uniquement à *attiser* la flamme du bûcher; dans la composition de la tiare, ils l'*allument*. Rapprochant un texte de Philostrate l'aîné (II, 30), où l'on voit les Amours allumant ἀπὸ τῶν λαμπαδίων le bûcher où se précipite la veuve de Capanée, nous en avons conclu que les génies de la tiare sont, eux aussi, moins des Vents que des Amours, par allusion à la liaison sentimentale d'Achille et de Patrocle; ou, plutôt, ils sont un amalgame essentiellement alexandrin, *alessandrinissimo*, du type de l'Amour et de celui du Vent. Par cette observation s'expliquent très simplement à la fois leur forme juvénile, leur rôle, leurs attributs en apparence contradictoires. En même temps, cet acte d'indépendance vis-à-vis du texte poétique devient un nouvel et puissant argument en faveur de l'authenticité de la tiare. Ce n'est pas ainsi que procèdent des faussaires modernes; liés à un texte, ils l'*illustrent* servilement et, en quelque sorte, mot pour mot. L'art antique qui, même dans la copie, ne s'est jamais astreint à une reproduction absolument mécanique, concevait plus librement la tâche de l'artiste : il évoque plutôt qu'il ne traduit, sous la forme plastique, l'épisode de poésie. Sous ce rapport, l'auteur de la tiare, ou, pour mieux dire, des compositions dont il s'est inspiré, est bien dans le grand courant de la tradition hellénique.

Or, de toute cette argumentation, de tout ce faisceau de textes et de faits précis dont nous *savons* qu'il a connaissance, M. Furwängler ne dit pas *un seul mot* dans sa prétendue réfutation de l'article de M. Collignon. Un pareil procédé n'est pas sans

Digitized by Google

exemple dans l'histoire de l'archéologie; mais il est sans excuse. Ou plutôt, nous n'en voyons qu'une au silence de l'archéologue allemand : c'est de l'interpréter comme un aveu, qui, cette fois encore, eût gagné à être plus explicite.

II

Depuis les premières controverses soulevées par l'acquisition de la tiare, plusieurs musées et divers archéologues ont eu communication d'une nouvelle collection de prétendus antiques en or, provenant d'Olbia, dont le caractère moderne sautait réellement aux yeux. La plupart de ces objets sont aussi ridicules par la conception que par l'exécution; un seul se détache du lot : c'est un vase à boire, un *rhyton* en or repoussé (?), ciselé et gravé, surchargé de figures et d'ornements, et dont la technique, très soignée, offre avec celle de la tiare une incontestable analogie. M. Collignon a été vivement, trop vivement ému de l'habileté d'exécution que révèle cet objet; il a laissé percer cette émotion, plus que nous n'aurions souhaité, dans le post-scriptum de son mémoire. Il aurait dû simplement conclure des ressemblances de facture signalées : 1° que le rhyton a été fabriqué *après* la découverte de la tiare et *d'après* celle-ci; 2° que l'authenticité d'un objet antique ne doit jamais être fondée exclusivement, ni même principalement, sur des raisons de technique, attendu que, l'intérêt aidant, la patience et l'industrie des faussaires n'ont pas de limites, et que tout procédé purement matériel peut, à la longue, être retrouvé et imité. Des faits tout récents, d'ordre céramographique, prouveraient, s'il en était besoin, la justesse de cette proposition.

Quoi qu'il en soit, M. Furtwängler s'est emparé avec joie des hésitations, des inquiétudes de la dernière heure que trahissait le post-scriptum désormais célèbre de M. Collignon. C'était son droit, c'était de bonne guerre, et nous n'avons rien à dire là contre. Mais là où M. Furtwängler a excédé de beaucoup son droit, c'est lorsqu'il prétend résumer ainsi le « repentir » de

Digitized by Google

M. Collignon : « C'est un témoignage honorable, écrit-il, pour la conscience de l'auteur que de le voir avouer lui-même que depuis l'impression de son mémoire, il a eu connaissance de faux objets d'or provenant d'Olbia, parmi lesquels au moins un objet se rapproche diantrement (*verdammt*) de la tiare *au point de vue de la technique, du style et du sujet* (*in Technik, Stil und Gegenstand*). » En présence de cette audacieuse affirmation, nous prions le lecteur de se reporter à l'article de M. Collignon et d'y lire ce qui suit (p. 58) : « Le vase à boire est d'une exécution habile et offre avec la tiare *au point de vue de la technique* de grandes analogies. Nous sommes donc en présence de deux groupes de faux; les uns (il s'agit surtout des anciens faux, antérieurs à l'acquisition de la tiare) différents de la tiare par la technique, les autres s'en rapprochant beaucoup plus, *mais restant très au dessous du monument du Louvre par le style et la composition.* »

Ainsi, non seulement M. Collignon, quelle qu'ait été son « émotion », n'a pas dit — comme le lui fait dire M. Furtwängler — que le rhyton se rapprochait « diantrement » de la tiare par le style, mais il a dit exactement le contraire. Il a réduit l'analogie à ce qu'elle est en vérité : une analogie purement technique ; il a expressement signalé la considérable, nous dirons l'incommensurable distance qui, au point de vue « du style et de la composition », sépare les deux objets. Mais que faut-il penser de l'état d'esprit d'un archéologue qui, pour soutenir une thèse désespérée, ne craint pas d'aller jusqu'à dénaturer le sens et le texte des citations qu'il fait entrer en ligne? Nous voudrions pouvoir mettre un pareil procédé sur le compte d'une défaillance de mémoire momentanée; autrement, le verdict qui s'imposerait serait trop sévère.

Que si M. Furtwängler, laissant de côté les autorités, qui n'ont rien à voir dans la question, donne maintenant *comme sa propre impression* l'appréciation qu'il a faussement prêtée à M. Collignon, nous ne pouvons que protester de toutes nos forces contre un pareil jugement, qui est la négation de toute méthode critique. Le

Digitized by Google

savant de Munich ne connaît le rhyton que par une photographie ; il sait (aussi bien que nous) pourquoi cette photographie ne peut pas être publiée; il le sait, mais il abuse de l'ignorance forcée de ses lecteurs, obligés de le croire sur parole, pour déclarer que cet objet ressemble *par le style* à la tiare « comme un œuf à un autre œuf ». Nous en appelons de Philippe ivre à Philippe à jeun. Nous demandons à M. Furtwängler — ou à n'importe quel jury d'archéologues tant soit peu compétents — si la fausseté du rhyton ne se traduit pas, dès le premier coup d'œil, par l'absurdité de la forme (née d'une confusion d'écolier entre la *corne à boire* et le *rhyton à égoutter*), alors que la tiare ne soulève aucune objection pareille. Nous lui demandons si l'entassement grotesque des figures jetées au hasard sur la surface, l'importance égale des figures de tous les plans, l'énormité disproportionnée des motifs purement ornementaux, la lourdeur et l'exagération du relief, l'absence totale d'air, de clarté, d'harmonie dans la composition ne sont pas, dans le rhyton, autant de défauts criants auxquels s'opposent, dans la tiare, les qualités exactement contraires. Nous lui demandons, enfin, où il a vu dans la tiare des soles plus grosses que des dauphins, des bœufs de carton-pâte, des chevaux de bois, d'affreux bonshommes échappés d'une hutte de moujiks, des groupes entiers textuellement empruntés aux *Antiquités du Bosphore*, des illustrations d'Hérodote dont la servilité égale la gaucherie et l'indécence? C'est de l'orfèvrerie d'Épinal, ou nous n'y connaissons rien.

Nous ne prolongerons pas un parallèle qui, en l'absence de toute figure, reste évidemment un peu nébuleux pour le lecteur; ce n'est pas nous qui avons fait entrer dans la controverse ce nouveau facteur, ce *dossier secret* qu'on n'entr'ouve que pour mieux étrangler la vérité; nous suivons simplement nos contradicteurs sur le terrain qu'ils ont choisi et, sur ce terrain, nous mettons au défi aucun des adversaires de la tiare ou des défenseurs (s'il s'en trouve) du rhyton de contester une seule des assertions qui précèdent, un seul des contrastes que nous avons signalés.

Digitized by Google

Pour nous résumer, la formule de M. Furtwängler doit être modifiée comme il suit : en fait de style et de composition, le rhyton ressemble à la tiare non comme un œuf à un œuf, mais comme un œuf à un bœuf, ou, ainsi que l'on dit plus drôlement à Munich, *wie ein Ei dem anderen ...Regentropfen.* Si c'est avec de pareils alliés qu'on espère « achever le cadavre », on fera bien de s'armer de patience et de décommander l'équarrisseur.

Théodore Reinach.

Digitized by Google

DÉCOUVERTE D'UNE SÉPULTURE ANTIQUE

DANS L'ILE DE WIGHT

Un habitant de l'île de Wight, M. Walker, fort zélé pour l'archéologie, apprit, au mois de décembre 1898, que dans une partie retirée de l'île et sur la propriété d'un M. Emberley, des ouvriers qui extrayaient du sable avaient découvert une tombe

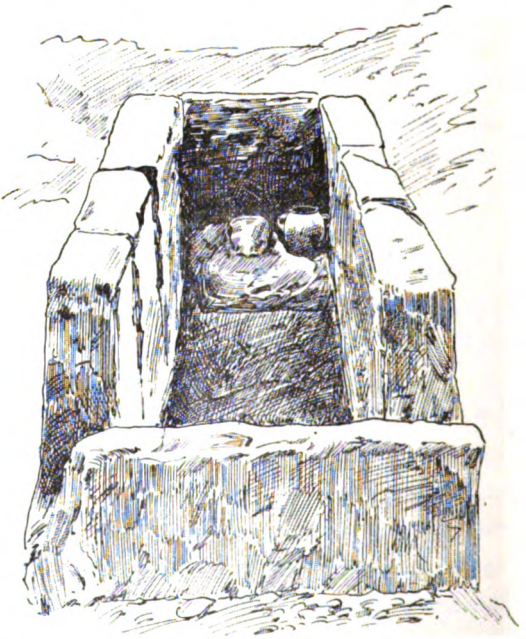

Fig. 1. —Tombeau de l'île de Wight, vu du petit côté.

dont les croquis ci-joints, exécutés d'après ses photographies, représentent deux aspects (fig. 1 et 2). C'est à l'obligeance de

Digitized by Google

M. Walker que la *Revue* doit ces intéressants documents; nous le prions d'accepter ici l'expression de notre reconnaissance.

La pierre avec laquelle la tombe de Wight a été construite est un calcaire coquillier d'eau douce; la localité où elle a été découverte s'appelle Freshwater, à l'ouest de l'île.

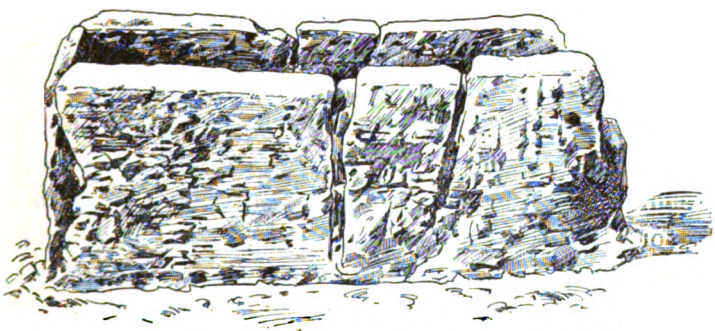

Fig. 2. — Tombeau de l'île de Wight, vu du grand côté.

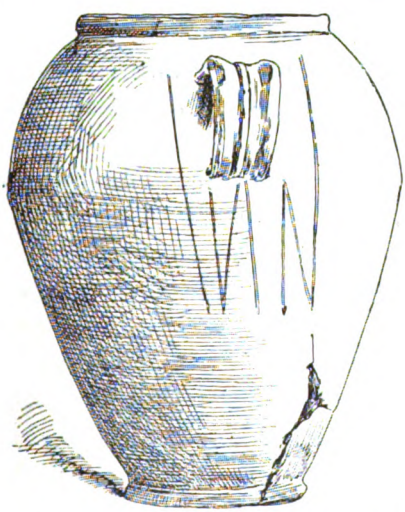

Fig. 3. — Vase découvert dans le tombeau de Wight.

L'intérieur contenait les restes d'un squelette, le crâne placé sur un « oreiller » de pierre; tout auprès se trouvait une jarre à deux anses en terre cuite, dont nous reproduisons également la

Digitized by Google

silhouette (fig. 3). La matière est une argile fortement mélangée de parcelles de silex et façonnée sans l'aide du tour. M. Walker pense que cette poterie n'est ni romaine ni autochthone, mais importée; il croit aussi trouver un type *gréco-syrien* au crâne ou, pour parler plus exactement, au profil du front. C'est une question qu'il faut laisser discuter aux anthropologistes.

En ce qui me concerne, je serais tenté de mettre la tombe de l'île de Wight en relations avec celles de Cadix, dont j'ai donné une description dans cette *Revue*. La découverte d'une tombe gaditane dans l'île de Wight (*Vectis*) ne serait pas pour nous surprendre. A Wight comme à Cadix, il s'agit d'hypogées enfouis sous le sol sans aucun signe extérieur; la facture, le galbe, la matière, les dimensions des tombes sont identiques; la seule différence un peu notable est la profondeur d'enfouissement, moindre dans l'île de Wight qu'à la *Punta de la Vaca*.

En l'absence, toutefois, de tout objet caractéristique, je crois que ces analogies sont de celles qu'il faut se contenter de signaler, sans prétendre, du moins pour l'instant, en tirer des conséquences touchant le commerce des Phéniciens de Gadès avec l'Europe du nord.

Louis de Laigue.

Rotterdam, janvier 1900.

Digitized by Google

TOPOGRAPHIE D'HADRUMÈTE (SOUSSE)

M. Cecil Torr publia, au commencement de 1894, dans la *Revue archéologique*[1], deux notes dont les conclusions, en ce qui regarde Sousse, sont que le mot *Cothon* employé par César pour désigner le port indique que ce n'était point un port naturel, qu'il avait tout au moins été amélioré par la main de l'homme. Festus, de son côté, n'emploie ce terme que pour le port de Carthage et celui d'Hadrumète (Sousse). Or, l'on sait pertinemment que le premier était alors protégé par des jetées à la mer, comme celui d'Hadrumète l'était du temps de Festus, c'est-à-dire au commencement du IVe siècle de notre ère. M. Cecil Torr se range donc à l'opinion de Wilmanns, qui voulait trouver le port de Sousse au temps de César dans les jetées et le mur de quai dont les débris subsistent encore à Dar-Zebla; au contraire, Daux le voyait dans cette grande fosse qui existe dans la partie nord du cimetière musulman et qui aurait communiqué avec la mer par un canal de 260 mètres de long, ainsi que dans une autre plus au sud sur l'emplacement actuel de la gare Bône-Guelma.

Les quelques heures que M. Cecil Torr a passées à Sousse, en 1893, ne lui ont pas permis de retrouver les traces dont parle Daux. C'est son principal argument pour ne pas se ranger à son avis.

Il est relaté dans la 4e livraison de l'*Atlas archéologique de la Tunisie*, parue en 1896, que le lieutenant Hannezo a retrouvé près du rempart nord des traces de quais et anneaux confirmant

1. *Revue archéol.*, 1894, I, p. 34, 294.

Digitized by Google

bien les allégations de Daux, qui place un bassin dans cet endroit. Par contre, M. Hannezo dit n'avoir rien reconnu qui confirme l'existence du bassin nord, lequel aurait communiqué avec la mer par un long canal.

Je dois reconnaître n'avoir jamais trouvé, sur l'emplacement assigné à ce dernier par Daux, aucune maçonnerie ; mais pendant les longs séjours que j'ai été appelé à faire à Sousse depuis 1881, époque où le sol n'avait pas subi de toutes parts les bouleversements qui le rendent aujourd'hui presque méconnaissable, j'ai pu suivre en partie les traces indiquées par Daux. Les bords de l'excavation étaient marqués par un ressaut de terrain bien aligné, comme il n'en existe nulle part dans la nature; ce pouvait être un talus de terre qui n'aurait pas été revêtu, ou plutôt un talus qui se serait appuyé à une muraille qu'on aurait démolie par la suite, pour en employer les matériaux, fort recherchés dans cette région, à quelque autre construction.

C'est donc en ces deux bassins creusés, ou plutôt améliorés et rectifiés de main d'homme, dans l'ancienne lagune, que devait consister le port de Sousse au temps de César, la domination romaine n'étant pas encore assez assise à ce moment dans le pays pour qu'on ait pu y élever des travaux aussi considérables que le môle dont on peut voir encore de notables débris. Je crois plus vraisemblable d'en reporter l'édification aux premiers siècles de l'ère chrétienne, qui fut la véritable époque de prospérité de cette région, celle où elle se couvrit de monuments réellement grandioses, comme l'étaient sans doute ces travaux du port. Les détails de construction s'accordent même mieux avec cette hypothèse.

La question du port de Sousse me semble du reste beaucoup moins simple que certains ne seraient tentés de le croire. Après y avoir mûrement réfléchi, je crois devoir la présenter comme il suit.

Les limites de la mer qui, depuis les premiers vestiges du travail humain, avaient déjà été refoulées très sensiblement par les débris de la roche calcaire tendre s'éboulant dans les flots,

Digitized by Google

viennent de l'être brusquement de quelques centaines de mètres par suite des travaux du nouveau port. Mais ce qui modifie peut-être plus encore le site, c'est l'adoucissement de ce ressaut brusque de la falaise, qui se reconnaît aisément, dans les parties moyenne et basse de la ville, à l'enfouissement des constructions dans le sol, d'autant plus profond qu'elles remontent plus haut. C'est ainsi qne de 1m,50 pour la Grande Mosquée, il est de 5 mètres pour le Ksar.

Dans leurs voyages de circumnavigation, les Phéniciens, venant du sud, furent frappés de cette falaise de 45 mètres de haut tombant à pic sur la mer et dont le pied, tout encombré qu'il fût de ses débris, laissait toutefois une petite crique fort suffisante pour leurs navires. Il n'y a pas sur toute cette côte de situation répondant aussi bien à ce qu'ils recherchaient pour leurs *emporia*, un réduit sûr au plus près de la mer. Aussi établirent-ils aussitôt une *Casbah* sur ce rocher.

Cette première forteresse comportait simplement la base de la tour actuelle du phare et le terre-plein haut qui y est adossé à l'ouest. C'est bien cette montagne de terre dont on trouve d'autres exemples dans les vieilles constructions militaires de la région. Les Phéniciens occupaient ainsi la position dominante, car sur ce point le roc désaffleure le pied du mur de la poterne à la cote 45. Il y avait un escarpement très marqué au sud et au sud-est, des pentes assez fortes vers le nord, dessinant un petit col dont le sommet opposé est occupé aujourd'hui par le marabout de Sidi-Bougrara. La position était donc très forte. Elle était reliée du côté de l'Hôpital militaire actuel par un étranglement, à la grande table calcaire constituant l'ensemble du plateau que l'on appelle aujourd'hui le camp Sabattier (fig. 1).

Les travaux du boulevard Charles-Rouvier ont du reste fait retrouver sur ce point des fondations ayant tous les caractères des bases de remparts phéniciens et dont le tracé s'harmonise bien avec cette donnée qu'ils complètent à l'ouest le noyau dont nous venons de parler. Les tombes phéniciennes trouvées contre la face nord de ces constructions montrent qu'à cette

Digitized by Google

époque aucune agglomération n'existait de ce côté. Par contre, leur face sud marque la limite d'un îlot de débris superposés dont aucun ne présente une importance plus grande que ne le peuvent comporter des constructions particulières. Un mur d'enceinte, dont les fondations se suivent nettement pendant 100 mètres sur le côté est de la vieille route de Kaïrouan, se coude ensuite à angle droit de façon à envelopper cet ensemble de débris, occupé encore aujourd'hui en partie par des massifs de figuiers de Barbarie et des campements arabes. Cet ensemble

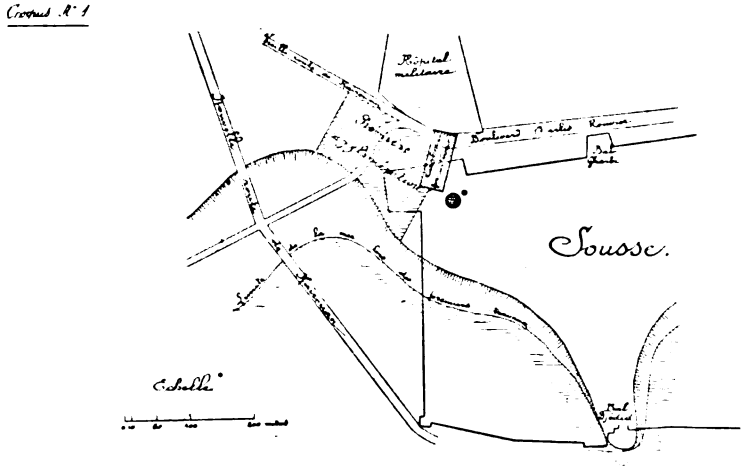

Fig. 1. — Premier établissement.

doit être considéré comme le noyau de l'agglomération primitive. Dans cette hypothèse, cette agglomération d'environ 100 mètres de côté, appuyée au nord à la Casbah, aurait eu ses surfaces est et sud protégées par des murs d'assez faible importance, car leur fondation de béton n'a guère qu'un mètre d'épaisseur. La face est était protégée par les escarpements de la falaise au pied de laquelle était une plage formée de ses débris, venant se souder sous un grand angle à une saillie de la falaise, le promontoire de Bab-Djedid, où venait mourir l'arête couronnée d'autre part par la Casbah. C'était l'abri d'un petit bassin où l'on doit voir le port primitif.

Digitized by Google

Les courants du fond du golfe apportent constamment contre la portion de plage que nous venons de considérer des sables et des débris flottants de toute nature ; aussi la mer se retire-t-elle sur ce point. Il en dut résulter bientôt pour les navigateurs une gêne suffisante pour amener les habitants de l'*emporium* — car c'était un véritable comptoir que les Phéniciens avaient créé là — à tenter de tirer parti du voisinage. Le revers nord du promontoire Bab-Djedid, moins protégé, et par suite moins ensablé, s'indiquait tout naturellement.

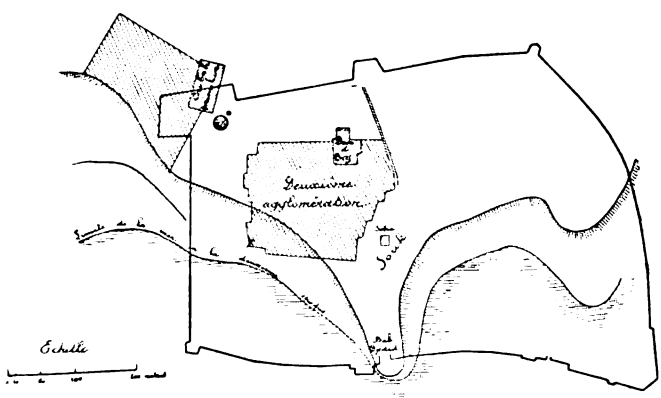

Fig. 2. — Deuxième établissement.

L'emplacement actuel du Souk (marché) doit être considéré comme très important à cet égard. Il doit, à mon sens, marquer la plage sur laquelle se firent, pendant de longs temps, les échanges, dans les conditions assez précaires qui ont subsisté jusqu'à ce siècle dans la plupart des échelles du Levant. Cet emplacement était facilement accessible du plateau, car la direction actuellement marquée par la rue Souk-el-Caïd en indique l'accès le plus court en même temps que le plus doux, même aujourd'hui où le haut de la pente a été relevé par des débris sortis de la ville (fig. 2).

Cette hypothèse se trouve corroborée par l'importante construc-

Digitized by Google

tion de la *Sofra*, véritable aiguade devant procurer, à portée du lieu du marché et du stationnement des navires, l'eau qui leur était nécessaire, comme les grands bassins circulaires engagés dans le pied de la nouvelle enceinte est de la Casbah actuelle, où leurs débris sont encore parfaitement reconnaissables, devaient la fournir aux habitants de la ville haute.

Le bassin de la *Sofra* est certainement d'origine moins ancienne que celui de la Casbah. Ce qui rend difficile de déterminer la date de sa construction, c'est qu'il reçut des modifications importantes à l'époque romaine, modifications dont la principale, la substitution aux cloisons anciennes du bassin primitif de colonnes, pour soutenir les voûtes de couverture, en changeait absolument le principe. Ce devenait un bassin unique, au lieu d'une série de bassins isolés. Il en résultait l'avantage d'augmenter la capacité totale; mais aussi les réparations et nettoyages devenaient moins aisés, ce qui est un inconvénient grave quand le bassin doit contenir de l'eau ayant coulé sur le sol aux abords d'une agglomération, quels que soient les bassins de décantation interposés en avant.

Autant qu'on en puisse juger, il se forma alors une nouvelle agglomération limitée au nord par la direction de la rue actuelle Souk-el-Caïd; à l'est, par la rue El-Marr, dont le nom bien significatif se retrouve dans diverses agglomérations de cette côte, avec le sens de pied du glacis qui précède la fortification; vers le sud, la rue Amor-bou-Djemaa-Hassissi jusqu'au voisinage de la Casbah; vers l'ouest, la limite devait être à peu près parallèle à la direction générale de la côte, passant par le Dar-el-Bey où dut s'élever dès lors une construction jouant en petit, pour la nouvelle agglomération, le rôle de protection que la Casbah offrait à la première et gardait, en somme, pour l'ensemble.

Les nouveaux développements de l'agglomération se font au nord de la rue Souk-el-Caïd, prenant en bas appui aux constructions de la mosquée actuelle de Sidi-Bouraoui, dont les vastes terrasses, fortement revêtues, prennent vers l'est des vues indiquant l'idée d'une sérieuse protection pour la plage contre

Digitized by Google

laquelle venaient aborder les navires et où se tenait le marché. La nouvelle enceinte devait passer par Sidi-Bouraoui, la zaouïa de Sidi-Abdelkader, puis la rue Sidi-Amara; englober les deux mosquées Sidi-Saïd et Sakouette, en suivant approximativement le tracé de la rue Sidi-Saïd.

De cette façon, on bordait d'assez près le second bassin limité au nord par les versants de la crête sur laquelle nous verrons s'élever plus tard le bordj El-Cherch et le Ksar, à son affleurement dans l'eau (fig. 3).

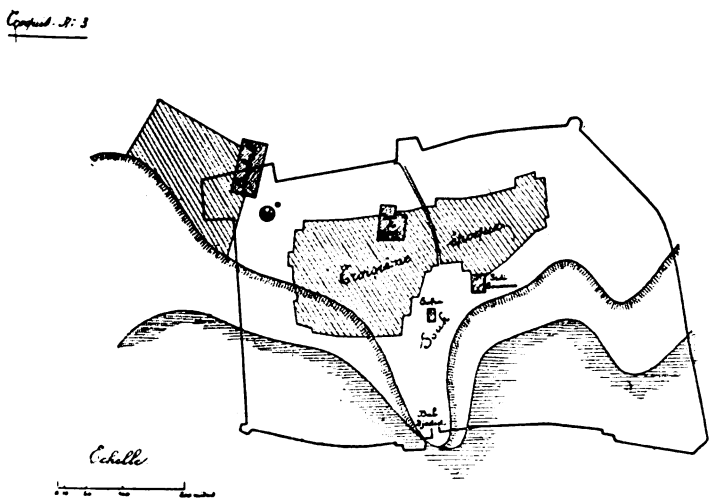

Fig. 3. — Troisième établissement.

Les choses en étaient là, selon toute apparence, quand Sousse prit un très grand développement à la période romaine impériale et arriva enfin à remplir l'enceinte relevée soigneusement par Daux à quelques centaines de mètres au nord et à l'est du camp actuel, de telle sorte qu'elle eut jusqu'à 80.000 habitants.

Les ports primitifs ne suffisant plus aux besoins du commerce, on eut l'idée d'aménager de nouveaux bassins dans la grande lagune située entre la ville et la falaise de Bou-Djaffar qui la protégeait des vents du nord-est les plus à craindre sur cette côte.

Les cuvettes aménagées alors se reconnaissaient encore aisé-

Digitized by Google

ment dans la portion la plus basse du cimetière musulman, avant que les travaux de la nouvelle route de Tunis et surtout du chemin de fer et de la gare Bône-Guelma n'en eussent fait disparaître les vestiges les plus saillants [1] (fig. 4).

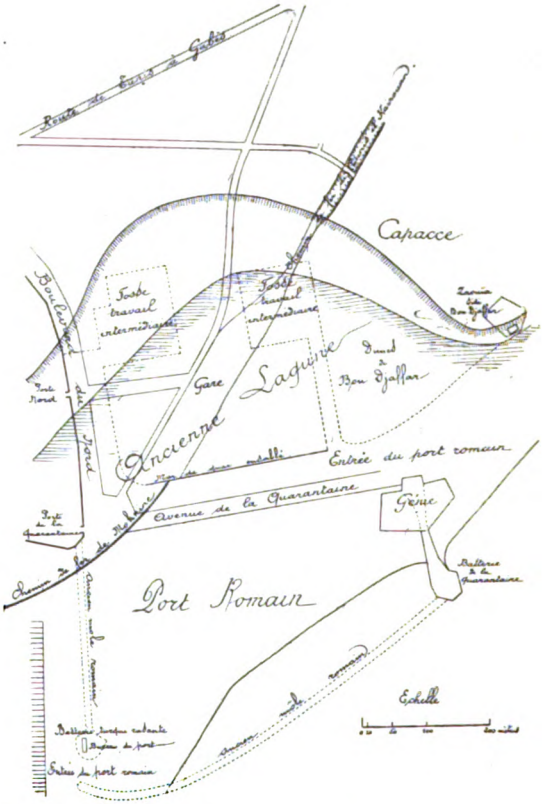

Fig. 4. — Port romain.

La dune actuelle de Bou-Djaffar n'est guère que l'accumulation des sables contre les constructions importantes garnissant de ce côté les abords des bassins et qui ont été en majeure partie détruites, depuis quelques années, sous le nouveau quartier de Cappace.

1. Je place la cuvette du sud un peu au nord de l'emplacement que Daux lui assigne.

Digitized by Google

Ces deux bassins semblent avoir constitué le port de Sousse à l'époque des guerres de César.

Selon toute apparence, le port, s'ensablant, ne pouvait plus suffire aux besoins de la navigation. C'est alors que l'on entreprit, au IIe ou au IIIe siècle de notre ère, les vastes travaux dont les restes ne font pas trop mauvaise figure à côté de ceux que nous venons à peine d'achever.

En avant des derniers bassins fut construit un mur de quai, existant encore presque complètement aujourd'hui et servant de séparation au cimetière musulman et aux terrains en bordure sur l'avenue de la Quarantaine qui a été tracée parallèlemenl à lui et à 50 mètres vers le large. Un môle à peu près parallel à la direction générale de la côte a été construit à environ 200 mètres au large, se détachant au nord sous un grand angle du massif occupé aujourd'hui par la batterie de la Quarantaine, pour contourner au sud le massif sur lequel fut élevé par la suite la batterie turque rasante. Sur le terre-plein de celle-ci fut construit il y a dix-huit ans un bâtiment qui, d'abord Cercle des officiers, est actuellement occupé par les bureaux de la Direction du port.

Le môle, non entretenu peu après sa construction en raison de l'insécurité des temps et des invasions répétées des barbares, fut renversé par les flots et ses débris, entre lesquels n'existaient que de rares brèches, ont été jusqu'à ces derniers temps la terreur des pêcheurs que le mauvais temps jetait dans ces parages.

Comme toutes les riches agglomérations de la région, Sousse fut absolument détruite par les invasions barbares. Les rares habitants survivants abandonnèrent les riches installations dans les débris desquelles nous avons retrouvé les belles mosaïques comme la Panthère et les Chevaux de la maison de Sorothus actuellement à la salle d'honneur du 4e tirailleurs à Sousse, la grande mosaïque transportée au Musée du Bardo où l'on voit Virgile composant l'*Énéide*, le Triomphe indien de Bacchus au Musée de Sousse, etc., etc... L'agglomération fut réduite à un polygone restreint sur le versant est de la Casbah, semblant avoir coïn-

Digitized by Google

cidé à peu près avec la deuxième de celles que nous avons considérées.

Le grand port étant devenu inabordable par suite des ravages de la mer, la navigation, bien restreinte du reste, dut se contenter du second, qui gagnait toutefois en protection aux travaux faits au nord-est.

L'insécurité des côtes qui suivit les invasions fit sentir le besoin, à l'époque byzantine, de construire le Ksar, pour protéger le nouveau port. Les matériaux en furent empruntés aux édifices antérieurs, comme le montre son ornementation hétéroclite (fig. 5).

Croquis N° 5

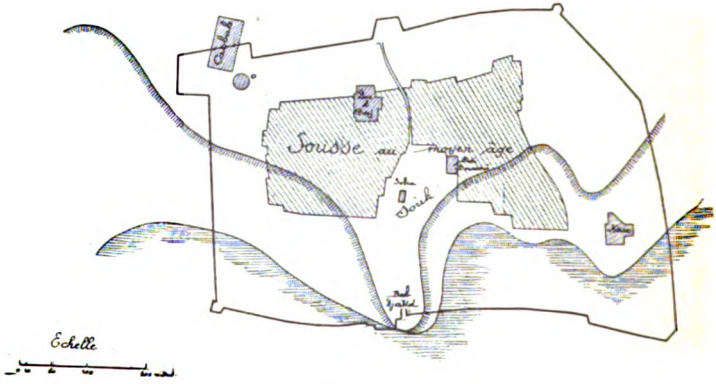

Fig. 5. — Sousse au moyen-âge.

Le résultat de cette construction fut d'amener celle d'un nouveau quartier entre le précédent et l'angle formé par les rues actuelles d'Angleterre et du Général-Riu, car les laisses de mer continuaient à s'accroître de ce côté.

Au cours des guerres longues et sanglantes entre les dynasties musulmanes qui désolèrent le pays au moyen-âge, le sultan Ziâdet Allah fit restaurer le Ksar. Il y construisit la tour qui le domine, comme signal d'entrée du port.

Digitized by Google

Au XVIe siècle, sous la domination espagnole, Sousse fut pourvue d'une enceinte régulière dont le tracé, partant de la Casbah, suivait au sud la rue Si-Amor-Zefrani, à l'est les rues El-Marr et d'Angleterre, au nord, la rue Général-Riu, à l'ouest les rues Sidi-Saïd et Mahfoud. Cette enceinte offrait cette particularité d'être flanquée tous les 25 mètres environ de petits bastions, dont les saillants d'environ 80° étaient compris entre des faces de 6 mètres, reliées par des flancs de 3 mètres au mur d'enceinte sur lequel ils étaient perpendiculaires. La hauteur des bastions était de 5 mètres environ au-dessus du sol et ils étaient couverts d'une plate-forme. Les courtines les reliant étaient un peu plus basses. Un de ces bastions avec fragments de courtines, compris dans les habitations du pied de la Casbah, est encore absolument

Croquis N° 6

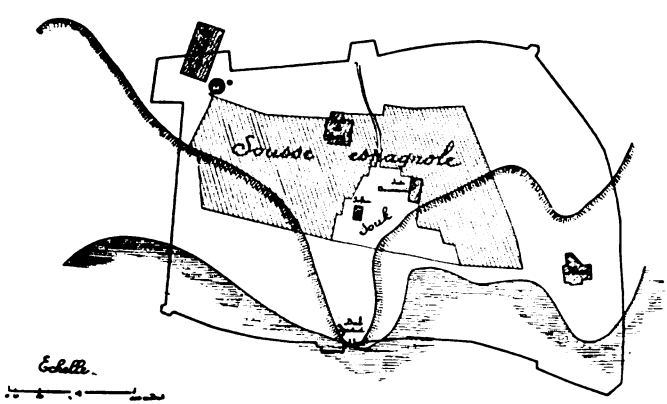

Fig. 6. — Sousse espagnole.

intact. Il en reste encore un autre à l'angle des rues d'Angleterre et de Paris, dont la face et le flanc gauches sont engagés dans des constructions voisines (fig. 6).

Sous la domination turque on sentit le besoin de couvrir mieux le port contre les vents du nord, en profitant des baisses de mer produites par les travaux romains (fig. 7). C'est dans ce but que l'on agrandit les terre-pleins au large du Ksar, dans

Digitized by Google

lesquels fut construite une nouvelle enceinte dont une partie subsiste encore intacte entre les deux cours de la Grande Mosquée. Elle en suit, d'autre part, toute la face sud pour se joindre au rempart précédent par la rue de Paris. Vers le nord, cette nouvelle enceinte passe par l'intersection des rues du Général-Logerot et de France, pour gagner l'impasse Hadrumète et rejoindre, par le massif des constructions des rues de Sicile et Dar-Sultan, la zaouïa el-Riri, puis, par la rue Saïda, l'enceinte précédente (fig. 7).

Croquis N° 7.

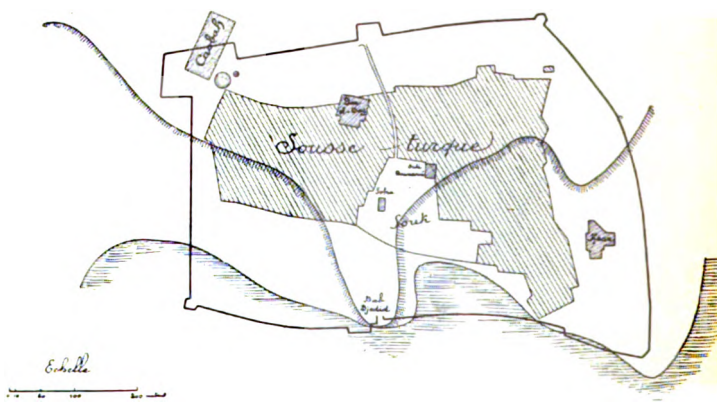

Fig. 7. — Sousse turque.

Les navires n'étaient abrités dans le port ni contre le vent d'est, ni contre les entreprises de l'ennemi. Le besoin se fit sentir, pour y remédier, d'élever des fortifications à la mer entre le promontoire de Bab-Djedid et la tour est de la Grande Mosquée.

La nouvelle entrée du port fut protégée par le bordj El-Hergli au sud-est et, en face, par le bordj El-Moueddin. L'état actuel des fortifications permet de reconnaître que la base de cette portion de l'enceinte est douée d'une force de résistance autrement sé-

Digitized by Google

rieuse que celle du voisinage et qui lui permettait de résister à l'effort des flots (fig. 8).

Pour couvrir complètement au sud cette portion du bassin, un nouveau faubourg fut ajouté à la ville, dont l'enceinte suivit la rue Köbar. Le bordj Bab-Djedid fut élevé pour couvrir le saillant de la fortification et donner un flanquement sur l'entrée du port qu'il mettait dans un rentrant. La tour qui le domine dut servir de repère pour marquer l'entrée du port.

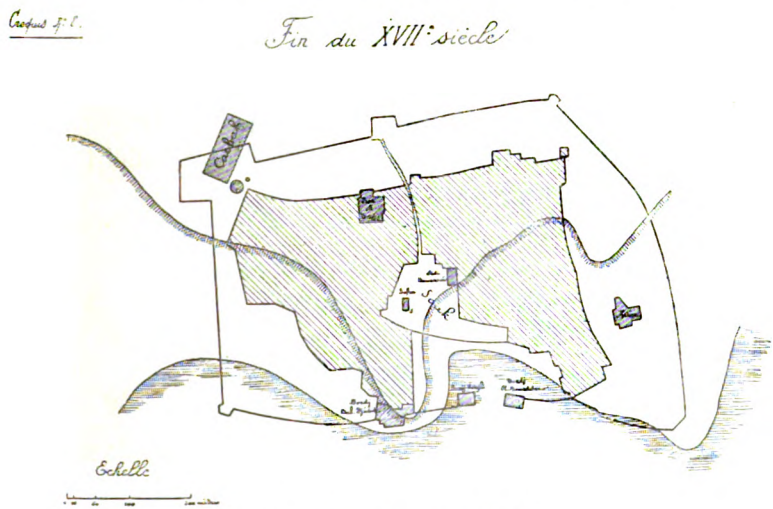

Fig. 8. — Sousse au XVIIe siècle.

A la suite des nombreux bombardements que la ville eut à subir des chrétiens aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'attaque porta de ce côté et les défenses furent détruites, ainsi que les propriétés particulières, sur une vaste étendue (fig. 9). On en trouve la preuve dans une enceinte plus récente qui se détache de la précédente un peu au-dessous du petit bastion espagnol du pied de la Casbah et gagne obliquement, à travers les îlots de maisons, la double porte si caractéristique de la rue Sidi-Baziz et la mosquée Sidi-Ameur.

Il y a toute apparence que l'on éleva alors le bordj Sidi-el-Medjdoub, comme fort isolé sur le point occupé aujourd'hui par

Digitized by Google

l'angle sud-est de l'enceinte actuelle et où sont quelques constructions évidemment antérieures, dont l'origine s'expliquerait aisément ainsi, de même que l'espace libre laissé en face dans l'intérieur de la ville jusqu'aux premières maisons.

Enfin, pendant les dernières années du XVIIIe siècle, l'ingénieur hollandais qui éleva l'enceinte si remarquable de Tunis, conservée encore aujourd'hui dans ses parties essentielles, fut chargé par le bey de faire à Sousse un ensemble de défenses qui la mît mieux en état de résister aux attaques venant de la mer, comme à celles d'un ennemi qui aurait débarqué au voisinage.

Il entoura la ville de l'enceinte actuelle qui comprend, dans l'ensemble, un rectangle utilisant le mieux possible les constructions précédentes. Le port intérieur ensablé fut définitivement

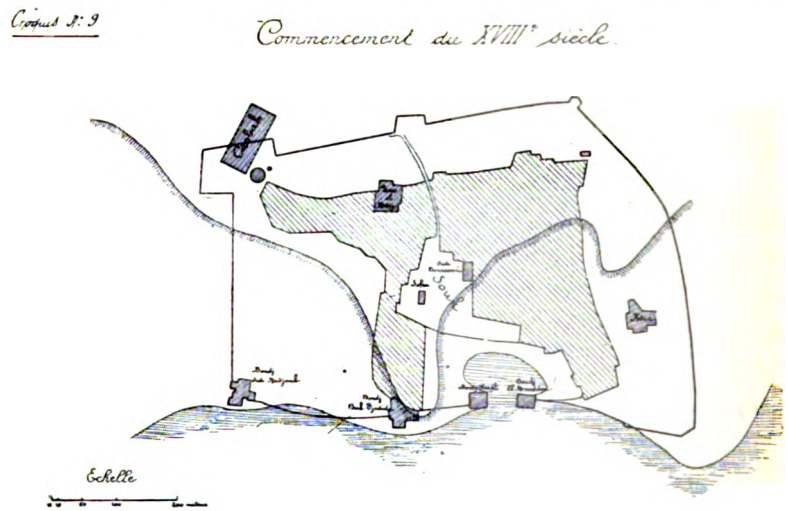

Fig. 9. — Sousse au XVIIIe siècle.

supprimé, les navires devant accoster en face de la nouvelle Bab-el-Bahr où ils avaient quelque protection des débris du môle romain et aussi d'une batterie rasante élevée à ce moment sur les débris de son extrémité sud.

L'enceinte, qui prend un aspect imposant dans ses grandes lignes, se compose d'un mur de 7 mètres de haut et 2 de large au

Digitized by Google

sommet, flanqué tous les 20 mètres en moyenne de petites tours carrées de 4 mètres de côté, formant réduit sur le chemin de ronde qui surmonte le rempart.

Elle est renforcée à l'angle sud-ouest par la Casbah complètement remaniée. La saillie vers l'ouest fut réduite; par contre, toutes les constructions face au sud et ayant leurs fondations aux pieds de la roche, siège de la Casbah primitive, furent ajoutées. Elle reçut une forte batterie de pierre, face aux Kalaa, permettant de battre le plateau, et une autre vers l'entrée, permettant de battre, par dessus la ville, l'ancrage. Une porte de secours s'ouvrait sur la campagne au pied de la première batterie.

L'angle nord-ouest de l'enceinte de la ville fut renforcé par le bordj El-Cherch, ayant aussi une plate-forme à canon, mais de médiocre importance.

Au centre de la grande face ouest s'ouvrit la porte Gharbi, dont l'entrée fut couverte par un grand bastion avec réduit qui en rendait le franchissement difficile.

L'angle nord-est était défendu par un véritable fort, le bordj El-Bahr, formant saillie sur les deux faces nord et est, auxquelles il procurait un bon flanquement. Il tenait l'ancrage sous son feu immédiat. La porte de la Marine ou Bab-el-Bahr était dans la face est, à son voisinage immédiat; de même la porte de la Quarantaine dans la face nord. Il y avait cette particularité d'une grande voûte traversant le massif du fort contre la gorge, de façon à permettre aux défenseurs de se rendre rapidement d'une porte à l'autre tout en restant à l'extérieur du rempart.

La face est sur la mer était bordée d'un chemin de terre avec mur de quai et flanquée des bordjs El-Moueddin, El-Hergli, de Bab-Djedid que nous avons déjà vus, ce dernier fortement accru. On y ajouta le bordj Ed-Dougardi, le bordj Medjdoub devenant l'appui de l'angle sud-est de l'enceinte.

L'unique Bab-el-Bahr devenant insuffisante par suite du développement du mouvement du port, le bey Ahmed fit percer en 1848 la Porte Neuve, Bab-Djedid, en face le centre de la vieille

Digitized by Google

ville. Elle fut garnie d'une batterie de fort calibre, d'où part aujourd'hui encore le signal du Rhamadan. Pour renforcer encore cette partie de l'enceinte, il fit élever également une batterie de terre, à 300 mètres environ de l'angle de l'enceinte, à la limite extrême de la plage d'alors, proche le vieux cimetière chrétien.

Cette prospérité de la ville était due en grande partie à la colonie juive installée autour de la synagogue, dans le terrain compris entre l'ancienne enceinte et la nouvelle, comme aussi à la colonie chrétienne qui s'installa au-dessous, sur l'emplacement dont l'église chrétienne marque assez bien le centre.

Lors de la réorganisation de l'armée tunisienne, sous l'impulsion du capitaine, depuis général Campenon, la Casbah de Sousse dut recevoir le 2e régiment d'infanterie. Elle fut à cet effet modifiée en 1866 de la façon suivante. La batterie oblique des Kalaa fut démolie et remplacée par un grand mur précédé de constructions basses utilisées comme magasins. Le bâtiment en façade sur la ville, qui ne comportait que neuf fenêtres, fut prolongé jusqu'au fond de la grande cour, agrandie jusqu'à la nouvelle muraille, prenant actuellement appui sur la tour du phare. Il fut élevé, en avant de la face nord, un hôtel pour le commandant militaire et les abords en furent nivelés, de telle sorte que l'accès de la Casbah fut par la rue de rempart de la ville, tandis qu'antérieurement on y accédait par un chemin dont la dernière impasse à gauche en montant la rue de la Casbah marque l'amorce et qui s'adossait en pente raide contre le parapet de la batterie, en face l'entrée ornée de grosses colonnes de marbre, sous une voûte servant aujourd'hui de remise et sous laquelle le passage tournait à angle droit pour entrer dans la grande cour de la Casbah.

Depuis quatre ans, le bordj El-Bahr a disparu pour faciliter l'accès de la nouvelle gare. Les portes nord, sud et ouest ont été percées ; enfin, Bab-Djedid, dont l'aspect original et les détails de construction faisaient un des ornements de la ville, a donné des signes non équivoques de délabrement. Il a fallu l'a-

Digitized by Google

battre et la remplacer par une simple coupure, au grand profit des facilités de communication.

Les travaux du nouveau port et la large bande de terrain qu'ils ont accolée à la ville, tout le long de la surface est, vont donner naissance à de nouveaux quartiers, qui, comme celui des abords de la Douane, marquent sans doute un grand pas dans le sens du développement commercial, mais où le pittoresque ne trouve pas toujours son compte. Toutefois, la vue d'ensemble du large, ou simplement du bout de la jetée, de cette masse blanche un peu confuse, couronnée de créneaux, se dentelant nettement sur le ciel bleu, est destinée longtemps encore à forcer l'admiration de tous ceux qui ont au cœur la notion vraie du beau.

Sousse, 1er novembre 1899.

Colonel MONLEZUN.

ÉDIFICES RELIGIEUX DE LA VILLE DE SOUSSE

MUSULMANS

Rue de France, Djamaa el-Kebir, Grande Mosquée.
Rue de France, Djamaa es-Sour.
Rue du Ksar, Djamaa Ksar.
Rue du Ksar, Sidi-Abdallah, zaouïa.
Rue de Malte, Dar-Labid, zaouïa (nègres).
Rue Colonel-Moulin, Djamaa el-Bakalil.
Rue Colonel-Moulin, Djamaa Zakkak, zaouïa.
Rue d'Angleterre, Djamaa el-Djeziri.
Rue d'Angleterre, Djamaa el-Djembi.
Rue d'Angleterre, Djamaa el-Kafsi.
Rue de Paris, Djamaa Daoudi.
Rue de Paris, Djamaa Souk.
Rue de Paris, Djamaa Roumana.
Rue de Paris, Djamaa Rabah.
Rue de Paris, Saïadi-Kfesa, zaouïa.
Rue de la Municipalité, Djamaa Messelem.
Rue Bir-Kaoui, Sidi-Cherif, zaouïa.
Rue Souk-Rbâ, Djamaa Asklani.
Rue Souk-Rbâ, Djamaa Souk-Leffa.
Rue Djamaa-Hanafia, Djamaa el-Hanafia.
Rue Dar-Sultan, Djamaa er-Riai.
Rue Général-Riu, Sidi-Delly, zaouïa.

Digitized by Google

Rue Général-Riu. Sidi-Abdelkader, zaouïa.
Rue Général-Riu, Djamaa Sidi-Amar.
Rue Général-Riu, Djamaa Djerad.
Rue Saïda-Nedjma, Saïda-Nedjma, zaouïa.
Rue Saïda-Nedjma, Djamaa Sidi-Kilani.
Rue Bêchir, Djamaa Gamoudi.
Rue Bêchir, Sidi-Abdesselem, zaouïa.
Rue Général-Saussier, Djamaa ed-Damous.
Rue Bordj el-Cherch, Sidi-Mosbah, zaouïa.
Rue Sabbat-Delma, Djamaa Sidi-Bou-Djaffar.
Rue Sidi-Bouraoui, Djamaa el-Madama.
Rue Sidi-Bouraoui, Djamaa Hanajara.
Rue Sidi-Bouraoui, Sidi-Bouraoui, zaouïa.
Rue Sidi-Bouraoui, Djamaa Djemel ed-Din.
Rue Général-Guyon-Vernier, Sidi-Bougrara.
Rue Général-Guyon-Vernier, Djamaa Sidi-Bougrara, zaouïa.
Rue Sidi-Baziz, Sidi-Baziz, zaouïa.
Rue Sidi-Baziz, Djamaa el-Kafsi.
Rue el-Hadjra, Sidi-Chiuref, zaouïa.
Rue el-Mar, Djamaa Sidi-Amar.
Rue el-Mar, Djamaa Bedreddine.
Place Djebenet-el-Rhourba, Sidi-Madjoub, zaouïa.
Place Djebenet-el-Rhourba, Sidi-Boufetta, zaouïa.
Place Djebenet-el-Rhourba, Redjeb-Lasma, zaouïa.
Rue Djebnet-el-Rhourba, Djamaa Sedda.
Rue du Rempart Sud, Sidi-Cherif, zaouïa.
Rue Sidi-Amor-Zafrane, Sidi-Amor-Zafrane, zaouïa.
Rue Djamaa-Hassibi, Djamaa Hassibi.
Rue Sidi-Mahfoud, Djamaa Zelabdine.
Rue Sidi-Mahfoud, Sidi-Mahfoud, zaouïa.
Rue de la Casbah, Djamaa Bach-Mufti.
Rue de la Casbah, Djamaa Rhar-Meclen.
Rue de la Casbah, Sidi-Slimen, zaouïa.
Rue Sidi-Saïd, Sidi-Saïd, zaouïa.
Rue Sidi-Saïd, Djamaa Sakouette.
Rue Dâr-el-Bey, Djamaa el-Bey.
Rue Souk-el-Caïd, Djamaa Zementar.
Rue Sofra, Djamaa Bir-Lambra.
Rue Sidi-Zouari, Sidi-Zouari, zaouïa.
Rue Djamaa-Zrara, Djama Zrara.
Rue Djamaa-Zrara, Saïda-Zrara, zaouïa.
Rue Sidi-Ameur, Sidi-Ameur, zaouïa.
Rue Kôbar, Djamaa Sidi-Yaya.
Rue Fornac-Hammam-el-Bey, Djamaa Chelly.
Rue Bir-Bou-Tahar, Djamaa Gamoudi.

Digitized by Google

Rue Dar-Labid, Djamaa el-Labidi.
Rue Bou-Djaffar, Sidi-Bou-Djaffar, zaouïa.
Rue El-Maasser, Djamaa Ebnet-Boufetata.

AUTRES CULTES

Rue de l'Église, église catholique.
Rue de France, synagogue.
Rue de France, synagogue.
Rue Dar-Seis, synagogue principale.
Rue de Sicile, synagogue.
Rue d'Angleterre, temple protestant.

INSCRIPTIONS ARABES DE SOUSSE

1205

Inscription coufique sur une plaque de marbre blanc, à mi-hauteur de la grande tour du Ksar, au-dessus de la porte qui, face à l'ouest, donne accès à l'escalier conduisant des terrasses du corps du bâtiment au sommet de la tour :

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux, l'Émir Ziad Allah ben Brahim, que Dieu protège ses jours et lui donne une longue vie, a autorisé, par l'intermédiaire de son serviteur Mesrour el-Melek, la restauration du Ksar et ce à la date de 602 » (1205).

1660

Sur une plaque de marbre blanc surmontant la fontaine encastrée dans la maison portant le n° 4 de la rue de France :

« Louange à Dieu.

« C'est une fontaine publique par laquelle j'espère avoir la miséricorde de Dieu, moi, Mohammed ben Abd el-Kerim es-Soussi, et pour son entretien en bon état j'ai constitué en habbous plusieurs pieds d'olivier. Le salaire de celui qui est chargé de la surveillance est compris dans ce que rapportent les oliviers précités. La construction fut achevée avec l'aide de Dieu en l'année 1070 » (1660).

« Louange à Dieu.

« Cette fontaine a été négligée pendant quelque temps par suite de la mort de celui qui en était chargé et aujourd'hui, moi, El-Hadj Hassen ben Mohammed ben Abd el-Kerim es-Soussi, je la rétablis dans les conditions précédentes et pour ce je constitue en habbous une petite parcelle de terre. La restauration fut terminée en l'année 1225 » (1810).

1738

Sur une plaque de marbre blanc, au-dessus de la porte de la petite mosquée extérieure du Ksar (école franco-arabe), rue du Ksar, n° 10 :

« Arrêtez-vous un instant et vous verrez quelque chose méritant votre attention. Examinez d'un coup d'œil l'ancienne construction et les restaurations actuelles et il vous sera facile de discerner d'un coup d'œil les parties anciennes des nouvelles.

« Mohammed el-Attab a augmenté l'ornementation par ses œuvres, que Dieu le récompense.

« Que les prières aillent sur le Prophète et sur ses fidèles qui sont venus cher-

Digitized by Google

cher asile en cette mosquée faite pour instruire à l'obéissance de Dieu. 1161 » (1738).

1781

Sur une plaque de marbre blanc, au-dessus de l'entrée de la citerne de la route de Kairouan, à la fourche du chemin de Zaouiet :

« Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux, que le salut soit sur notre seigneur Mohammed. Ainsi soit-il.

« O toi qui passes par ici et qui te désaltères dans ce puits, hâte-toi d'invoquer la miséricorde divine et mille bénédictions pour celui qui l'a construit.

« Je te conseille de ne faire que le bien devant ton Créateur. Les mauvaises actions que tes mains ont pu commettre, ne les recommence pas. J'ai mis tout mon espoir dans la construction de ce puits, qui sait quelle sera sa fin? 1195 » (1781).

1848

Sur une plaque de marbre blanc, au-dessus de la face extérieure de la voûte de Bab-Djedid :

« Nous allons parler des choses d'un grand royaume dont le souverain a la main sur tout. Sa grandeur et le rang suprême qu'il occupe l'attestent comme la suite en pourra témoigner. Aucune autre main ne pourra atteindre plus haut.

« La construction de cette porte peut être citée comme exemple. L'homme intelligent en état d'apprécier et le curieux qui n'a jamais rien vu de pareil en peuvent témoigner. Elle fait honneur à la ville de Sousse, à l'armée qui l'occupe, à la population qui l'habite et à ceux qui viendront par la suite. L'architecte qui a fait ce chef-d'œuvre a été comblé d'honneurs par le bey Ahmed. Un royaume qui peut compter sur de tels hommes est réellement grand. Si vous voulez savoir exactement quand a été posée cette couronne à la tête du Sahel, c'est en l'an 1265 » (1848).

1866

Sur une plaque de marbre blanc, au-dessus de la porte d'honneur de la Casbah :

« Lorsque vous voyez la gloire de Dieu arriver, que vous voyez tout le monde se convertir à la religion de Dieu, un grand nombre prier pour la louange de notre Dieu, implorez sa miséricorde et elle vous sera acquise.

« En temps de guerre, la prière se fait seulement quand le soleil est complètetement levé et quand il est complètement couché ; mais n'oubliez jamais de prier Dieu dans votre cœur, car l'autre monde est meilleur que celui-ci.

« Vous devez également en temps de repos secourir les malheureux et venir en aide aux orphelins. Vous ne devez non plus jamais dire de dures paroles à l'homme qui vient mendier à votre porte.

« Lorsque ce monument fut terminé selon son dessein, il plut à Saddok, qui dit n'avoir plus à désirer que de voir que cette *Sadikia* dont il est l'auteur fût remplie de soldats. 1283 » (1866).

1871

Sur une plaque de marbre blanc, au-dessus de la porte du bordj Bab Djedid (Lits militaires) :

Digitized by Google

« L'espoir est notre premier devoir envers notre Dieu glorifié. Après que nous nous sommes acquittés de nos devoirs envers Lui et le Prophète, nous devons prier pour celui qui les représente, notre Sultan qui est le premier après Dieu et le Prophète, demander pour Lui la victoire et un bon avenir. De même pour le Pacha aux brillantes destinées duquel on peut croire, Saddok, l'homme sans défaillances. De nombreuses fêtes ont été célébrées à l'effet de prier pour lui et de demander à Dieu qu'il lui accorde une longue vie. 1289 » (1871).

1873

Sur une plaque de marbre blanc, au-dessus de l'ouverture de la construction abritant l'orifice principal des puits de Bou-Djâffar sur la grève :

« Louange à Dieu.

« Cette construction et la parcelle de terre qui l'entoure appartiennent à Ali ben Ahmed qui les constitue en habbous au profit de Sidi Abi-Djaffar.

« Que Dieu nous garde en considération de ses mérites. 1290 » (1873).

Digitized by Google

LA REPRÉSENTATION DU GALOP

DANS L'ART ANCIEN ET MODERNE[1]

I

Il y a vingt-deux ans arrivèrent à Paris les premières épreuves des photographies instantanées faite par l'Américain Muybridge au haras de Palo Alto, résidence de M. le gouverneur Stanford (Californie)[2]. On y voyait représentés des chevaux aux diverses allures, y compris le galop le plus rapide, avec une précision et une vérité jusqu'alors inconnues. Comme cette vérité était nouvelle et contredisait nettement les idées reçues, elle ne fut pas accueillie sans résistance. Il fallut qu'à l'aide d'un jouet appelé *zootrope*, ancêtre de nos *cinématographes* et *biographes*, on soumît ces analyses de mouvements à une synthèse expérimentale[3]. Le résultat fut la démonstration définitive de

1. Je dois, dès le début de ce travail, remercier M. le colonel Duhousset, Sir Edward Poynter et M. le professeur Mommsen, qui ont bien voulu me donner ou me procurer de précieux renseignements.

2 Des exemplaires de ces épreuves sont conservés au Cabinet des Estampes, où l'on trouve également le magnifique album publié par Muybridge en 1887 : *Animal locomotion* (Philadelphie). Dans cet album sont aussi figurés, aux diverses allures, des hommes, des femmes, des chiens, des bœufs, des cerfs, etc.

3. Duhousset, *Gazette des Beaux-Arts*, 2e pér., t. XXIX, p. 447. — M. le colonel Duhousset a publié, dans le *Magasin pittoresque*, une série d'articles trop peu connus sur la représentation du cheval dans l'art. En voici les titres et les dates : *Le réalisme des allures du cheval* (1891, 15 juill., 15 août, 31 août); *Le cheval dans l'art* (1892, 15 avr., 15 juill., 15 août, 31 oct., 31 nov. 31 déc.); *Menus propos sur Ninive* (15 mars 1893); *Phidias réaliste* (15 mai 1893); *Les cires de Meissonnier* (15 juin 1893); *Le cheval de Napoléon Ier à Iéna* (15 sept. 1894).

Digitized by Google

l'exactitude des instantanés de Muybridge, comme on pouvait d'ailleurs s'y attendre. *Solem quis dicere falsum Audeat?..*

Dans le monde des artistes, peintres de batailles, de courses, etc., cette révélation produisit un émoi bien légitime. En effet, *des quatre attitudes que l'art européen, aux différentes époques de l'histoire, avait prêtées au cheval lancé à pleine vitesse, il se trouvait que la photographie instantanée n'en confirmait qu'une seule et que celle-là, adoptée par l'art attique du* v^e^ *siècle, avait été presque complètement délaissée par l'art romain et était restée inconnue de l'art du Moyen-Age comme de l'art moderne, jusqu'à la découverte des frises du Parthénon.* Les trois autres attitudes du cheval au galop, mille et mille fois figurées par l'art depuis deux mille ans, étaient *radicalement fausses*, c'est-à-dire que la photographie instantanée ne les donnait pas. En revanche, elle en indiquait au moins trois autres, *dont aucun artiste ne s'était jamais avisé.* A cette époque, vers 1880, il n'était pas encore de mode de qualifier les déceptions de *faillites*, sans quoi l'on n'eût pas hésité à proclamer la faillite de l'art; ne venait-il pas d'être convaincu d'une impuissance plus de trente fois séculaire à fixer, dans le marbre ou sur la toile, un mouvement familier à tous, mais dont les détails échappent, par leur rapidité, à la vision?

Pour rendre plus sensible ce qui précède, nous juxtaposons ici deux séries de figurines, dont l'une représente les quatre principales attitudes du galop d'après les clichés de Muybridge[1] et l'autre les motifs de la même allure adoptés par l'art ancien et par l'art moderne (fig. 1).

La comparaison de ces motifs suggère quelques observations intéressantes ; mais, avant de les présenter à nos lecteurs, il est nécessaire, pour éviter les répétitions et les périphrases, de convenir d'une terminologie. Les quatre types α, β, γ, δ, qui sont ceux des chevaux au galop dans l'art — jusqu'à la révélation de Muybridge — peuvent être désignés comme il suit : α)

1. Nos dessins de la rangée supérieure sont calqués sur ceux du colonel Duhousset, *Gaz. des Beaux-Arts*, 2e pér., t. XXIX, p. 447.

Digitized by Google

le *canter*; β) le *cabré fléchi*; γ) le *cabré allongé*; δ) le *galop volant*. Dans le *canter*, le cheval appuie sur le sol un de ses sabots postérieurs; dans le *cabré fléchi* et dans le *cabré allongé*, il en appuie deux; dans le *galop volant*, il est complètement détaché du sol. Il arrive souvent que, dans les œuvres d'art de petite dimension ou d'exécution hâtive, la ligne de terre soit mal indiquée ou ne le soit pas du tout; on peut alors être porté à confondre le type δ avec le type γ. Mais il existe entre eux une différence essentielle, qu'il ne faut jamais perdre de vue. Dans le *cabré allongé*, les sabots postérieurs sont tournés vers le dedans, même quand le cheval galope sur les pinces; au contraire, dans le

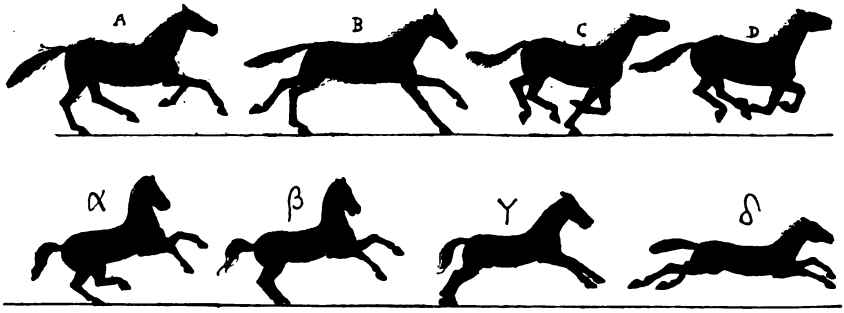

Fig. 1. — Le galop selon la photographie et selon l'art.

galop volant, les sabots sont tournés vers le dehors, leur base étant plus ou moins verticale à la ligne de terre, au lieu de se confondre avec elle.

Cela dit, examinons la série des quatre positions fournies par l'album Muybridge, en les comparant à celle des motifs adoptés par l'art.

Dans la nature, ou plutôt dans la réalité, le cheval ne perd le contact de la terre que dans le *schéma* D; il est alors à une altitude plus grande qu'aux autres temps du galop et ses membres sont plus ou moins repliés sous son corps. Ce motif est resté inconnu de l'art jusqu'en 1886, époque où il parut pour la première fois dans un tableau de M. Aimé Morot dont il sera question plus loin. Le motif du *galop volant* est tout autre, car, d'abord,

Digitized by Google

les quatre membres sont allongés — *ce que l'instantané ne vérifie jamais*[1] — et, en second lieu, le cheval paraît très près du sol, au lieu d'en être plus éloigné qu'aux autres allures. La représentation du *galop volant* répond à l'expression familière « courir ventre à terre », comme si la rapidité de la course impliquait, pour le quadrupède, la proximité du sol. Or, il est digne de remarque que cette expression *ventre à terre* ne se rencontre pas, que je sache, avant le dernier quart du XVIIIe siècle[2], époque où l'on commença à représenter les chevaux de course, sinon au *galop volant* — nous verrons que le premier exemple certain de ce motif ne remonte qu'à 1794 — du moins au *cabré* très allongé et comme au moment de s'aplatir sur le sol. La langue n'a fait, dans ce cas, que traduire, avec une pittoresque énergie, une malencontreuse illusion des arts graphiques.

M. le colonel Duhousset a bien voulu me communiquer la série complète des ombres chinoises exécutées par lui, en 1878, d'après les silhouettes instantanées de Muybridge et destinée à être placée dans le zootrope. Je l'ai reproduite ici à petite échelle (fig. 2). On verra qu'un motif, analogue à notre motif B, se rapproche assez de celui du *galop volant*, avec cette différence essentielle *qu'un des membres antérieurs touche toujours le sol*. L'étude des *traces* d'un cheval au galop sur le sable aurait pu, à défaut

1. M. Marey, de l'Académie des Sciences, a bien voulu m'écrire à ce sujet, le 23 décembre 1899 : « Je n'ai jamais vu, dans l'allure du galop, de cheval en l'air sans que les jambes soient ramenées sous le corps. Et je crois que la fantaisie seule a créé le type Géricault (*galop volant*). Sur le chien au galop, on croit apercevoir cette attitude avec les quatre membres allongés; la chronophotographie montre qu'il y a toujours un membre à l'appui dans ces attitudes allongées. » Les zoologistes de notre siècle avaient admis sans hésiter la réalité du *galop volant* : « Le galop s'exécute en deux ou trois temps. S'il est rapide, c'est un saut en avant dans lequel les deux jambes antérieures se lèvent et sont suivies si promptement de celles de derrière que, pendant un intervalle, *elles se trouvent en l'air toutes les quatre* » (Brehm, *L'homme et les animaux*, éd. franç., t. II, p. 237). Le *galop volant* est représenté dans un grand nombre de gravures de ce bel ouvrage.

2. Littré (art. *Ventre* et *Terre*) cite Picard (1793), Mme de Genlis (1800) et Paul-Louis Courier. « L'expression, m'écrit M. Thomas, manque dans le *Dictionnaire de Trévoux* (1771), mais se trouve dans le *Dictionnaire français-allemand* de Mozin (1812). »

Digitized by Google

de la photographie instantanée, convaincre depuis longtemps les artistes de cette persistance du contact, chose dont personne, cependant, ne paraît s'être avisé jusqu'à nos jours.

Le motif D a fait son apparition dans l'art moderne, au Salon de 1886, avec le tableau de M. Aimé Morot, aujourd'hui au Musée du Luxembourg, qui représente le combat de cavalerie de Rezonville (fig. 3). Le public et la critique furent quelque peu déconcertés de voir un tableau de bataille où ne figurait aucun cheval dans une des trois attitudes traditionnelles et où toutes les silhouettes dérivaient de l'album de Muybridge, connu depuis cinq ans seulement[1]. Mais ce tableau fut acheté par l'État, popularisé par une excellente gravure de la Chalcographie nationale[2] et exerça une influence profonde même sur les dessinateurs des journaux illustrés. Le type du *galop volant* ne paraît plus que de loin en loin; dans quelques années, il n'en sera plus question. On aura peine alors à s'expliquer la vogue incontestée et exclusive dont il a joui pendant soixante ans environ (1825-1885), sans que les plus éminents artistes de ce siècle aient éprouvé de scrupules à cet égard. Il est vrai que Fromentin, dans une lettre qu'a publiée M. Gonse[3], se plaignait de n'avoir encore qu'une connaissance imparfaite des mouvements du cheval; mais je tiens de M. Gonse lui-même que le problème spécial de la représentation du galop de course n'était pas de ceux qui préoccupaient ce noble esprit. Il en était peut-être autrement de Meissonnier. Le général

1. M. de Lostalot apprécia comme il suit, dans un *Salon*, l'importance du tableau en question : « M. Morot expose une charge de cuirassiers assez originale; il a étudié ses chevaux au zootrope, cet ingénieux instrument qui permet de décomposer le mouvement dans les courses les plus rapides et d'en fixer les phases successives. Le besoin se faisait sentir, dans la peinture, de renouveler les attitudes traditionnelles; le *Rezonville* de M. Morot est donc intéressant à étudier et marque un pas vers l'inédit » (*Gaz. des Beaux-Arts*, 1886, I, p. 472). C'était trop peu dire; mais croira-t-on que d'autres critiques ne dirent rien du tout et considérèrent comme négligeable cette œuvre qui fait époque?

2. Voir aussi la phototypie dans le *Musée du Luxembourg* de Léonce Bénédite (ouvrage sans date ni pagination).

3. Gonse, *Fromentin*, p. 77 : « Je ne suis guère plus avancé qu'avant dans la connaissance exacte de mon animal. C'est un monde à étuder. »

Digitized by Google

Favrot de Kerbrech m'a raconté que, vers 1868, alors que Meissonnier préparait déjà sa grande toile dite *1807*[1], il s'efforçait de saisir exactement le mouvement du galop, comme, dans son tableau *1814*, il avait été le premier — du moins parmi les modernes — à représenter fidèlement l'allure calme du pas[2]. Meissonnier se postait dans un fiacre au Bois de Boulogne et priait

Fig. 2. — Série des silhouettes du cheval au galop (Muybridge.)

le capitaine Favrot, alors aide de camp du général Fleury, de galoper devant lui. Au bout d'une demi-heure, il rappelait son jeune ami et lui disait avec impatience : « Cela ne va pas, *je n'ai rien vu.* » Aussi, bien qu'ayant réalisé de grands progrès dans le figuré des allures lentes, Meissonnier resta un des fidèles du *galop volant*, dont on peut voir des spécimens, d'ailleurs fort beaux, dans les deux exemplaires de *1807* qu'il a exécutés[3]. C'est seulement à la fin de sa vie qu'éclairé par les photographies de Muybridge, il chercha, d'ailleurs timidement, une voie nouvelle, comme en témoignent sa cire du général Duroc (au *canter*) et le cheval du même officier dans l'esquisse inachevée dite *Matin de la bataille de Castiglione*[4].

Fig. 3. — Cheval au galop réel, d'après M. A. Morot (1886).

Le motif du *galop volant* n'est pas irréel, mais ce n'est pas un motif de course : c'est, à peu de chose près, une des attitudes d'un cheval qui saute une barrière, comme on peut s'en convaincre

1. Ce tableau fut terminé en 1875; Meissonnier y travailla plus de dix ans (Duhousset, *Magasin pittoresque*, 1892, p. 249).
2. Voir Duhousset, *Gazette des Beaux-Arts*, 2e pér., t. XXIX, p. 449; *Magasin pittoresque*, 1893, p. 95.
3. Voir la gravure de Jacquet.
4. Duhousset, *Magasin pittoresque*, 1892, p. 250; 1893, p. 195, 196.

Digitized by Google

en étudiant l'album de Muybridge, celui du photographe Delton[1] ou, mieux encore, celui du capitaine Dumas[2]. Seulement, il n'arrive pas toujours que le cheval, au moment de sauter, lance une ruade; en général, les quatre membres ne divergent pas simultanément.

Les motifs *cabrés* (β, γ) ne sont pas non plus irréels, mais ils n'auraient jamais dû être adoptés pour la représentation de la course. Un cheval qui se cabre, c'est-à-dire qui s'appuie sur les sabots postérieurs et redresse la partie antérieure de son corps, peut bien avancer de quelques pas, mais il ne peut ni courir, ni sauter. L'artiste a beau allonger ses membres, porter en avant son encolure : l'animal adhère trop solidement au sol pour se mouvoir. Et cependant, le *cabré allongé* a été, pendant près de deux mille ans, l'attitude presque exclusive dans laquelle les artistes ont représenté les quadrupèdes au galop!

L'objet principal de ce mémoire est de mettre en lumière quelques faits nouveaux et assez surprenants touchant la représentation du *galop volant* dans l'art. Mais comme ce motif ne paraît jamais ni en Assyrie, ni en Égypte, ni dans l'art grec *classique*, ni en Étrurie, ni dans l'art romain, ni dans l'art européen du Moyen-Age, de la Renaissance et des temps modernes jusqu'à la Révolution française, nous en différerons l'étude jusqu'à la fin de notre travail et nous commencerons par exposer brièvement l'histoire des trois autres types α, β, γ. Ces motifs n'ayant pas été suggérés par la vision directe, qui est impuissante à saisir les phases du galop[3], on ne peut y voir que des conventions transmises de maître à élève; à ce titre, ils présentent un

1. J. Delton, *La Tour du Bois* (instantanés réunis en deux albums au Cabinet des Estampes). Voir, en particulier, l'épreuve qui représente Mme de Rothwiller franchissant une barrière.

2. Dumas, *Album de Haute École*, Paris, Baudoin, 1894.

3. « Un cheval au galop a des contours que la vitesse imprimée à son ensemble maintient dans une perpétuelle indécision, puisqu'il y a constamment changement sur la rétine de l'observateur par la superposition de nouvelles images... L'action physiologique ne se produit qu'après une pose qu'on évalue à 1/10 de seconde; elle persiste intérieurement le même temps » (Duhousset, *Gaz. des Beaux-Arts*, 2e pér., t. XXIX, p. 448).

Digitized by Google

intérêt considérable, en permettant d'établir la filiation de certaines écoles d'art. Disons tout de suite, en anticipant sur ce qui va suivre, que cette étude fournit une preuve nouvelle de *l'indépendance de l'art dit mycénien* à l'égard des arts de l'Égypte, de l'Assyrie et de la Chaldée et un argument non sans valeur pour établir l'influence de cet art sur ceux dont l'Asie centrale paraît avoir été le foyer.

II

Les artistes assyriens ont été des *animaliers* très habiles; Meissonnier admirait particulièrement leurs chevaux et pensait qu'ils avaient été supérieurs aux Grecs eux-mêmes dans le rendu des allures de cet animal. « Chose curieuse! disait-il un jour, les anciens seuls, et particulièrement les Assyriens, avaient trouvé les mouvements justes du cheval. Je crois les avoir retrouvés pour la première fois depuis eux. Tous les modernes, même les plus habiles, n'ont fait que des chevaux de convention[1]. »

Meissonnier s'abusait. Dans la représentation du galop, les Assyriens se sont trompés autrement que lui; mais ils ont figuré, comme lui, une attitude toute « de convention »[2]. Nous possédons, de l'art de Ninive, beaucoup d'animaux au galop, chevaux, chiens, cerfs, lions, etc. Tous sont au *cabré allongé*, les membres postérieurs appuyés en plein sur le sol[3], les membres antérieurs dépassant l'alignement du museau, ce que la photographie instantanée ne confirme jamais (fig. 4)[4]. Il y a cependant deux monuments importants à signaler, parce qu'on y trouve des types un peu différents. Le premier[5] est un bas-relief de Nimroud représentant une chasse à l'onagre; au registre infé-

1. Comte Delaborde, *Notice sur Meissonnier* (*ap.* Gréard, *Meissonnier*, p. 367.)
2. Cf. Duhousset, *Magasin pittoresque*, 1893, p. 95.
3. Voir Perrot-Chipiez, *Hist. de l'art*. t. II, fig. 112 (chevaux), fig. 239 (cerf et lion), fig. 559 (chiens); Maspero, *Hist. de l'Orient*, t. II, p. 621, 623, 626; t. III, p. 8, 37, 117, 189, 267, 305, 315, 412.
4. Maspero, *op. laud.*, t. II, p. 621. Bas-relief de Ninive au British Museum.
5. Maspero, *ibid.*, t. I, p. 769.

Digitized by Google

rieur figurent deux de ces animaux, l'un galopant au *cabré allongé*, l'autre ruant, c'est-à-dire jetant en l'air ses membres postérieurs et s'appuyant sur les jambes de devant (fig. 6). Cette attitude offrant quelque analogie avec le deuxième temps du galop réel (fig. 2, n° 5), on pourrait croire qu'il s'agit d'un *schéma* nouveau de cette allure; mais l'inclinaison du corps en avant prouve que l'attitude figurée est celle de la ruade. Le second bas-relief est une chasse au lion d'Assurbanipal (668-626)[1]. Le roi, sur un cheval au cabré, est attaqué par un premier lion; derrière lui galope un cheval sans cavalier, dont un second lion vient d'assaillir la croupe. Ce cheval galope en l'air et il semble d'abord qu'il y ait là, dans l'art assyrien, un exemple isolé du *galop volant* (fig. 7). Mais, en réalité, l'artiste a voulu représenter un cheval au *cabré allongé* qui, attaqué par derrière, se défend, tout en continuant à galoper, par une ruade. Évidemment, ce mouvement, ainsi exprimé, est physiologiquement impossible; mais il s'explique par l'intention de l'artiste. C'est « la ruade au galop »; ce n'est pas le « galop volant »[3].

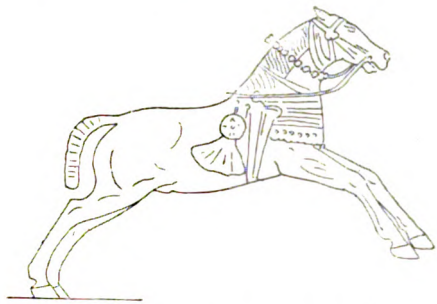

Fig. 4. — Cheval assyrien au galop.

Fig. 5. — Cerf assyrien au galop[2].

L'Égypte n'a guère connu, depuis la XVIIIe dynastie, qu'un

1. Ball, *Light from the East* (Londres, 1899), phot. à la p. 200.

2. Au British Museum (*Dict. de la Bible*, t. II, p. 447). On trouve, dans la même attitude, le chameau (*ibid.*, p. 522) et le bufle (*ibid.*, t. I, p. 907).

3. On rencontre aussi sur des cylindres assyriens, dont les gravures représentent des chasses, certaines figures de lions très allongés, que l'on prendrait, au premier abord, pour des images du *galop volant*; mais le dessin des pattes de derrière prouve qu'il s'agit encore du *cabré*. Bien entendu, un animal qui bondit perd le contact du sol et l'art assyrien a représenté le lion dans cette attitude; mais le saut et la course sont des mouvements différents, qui ne doivent pas être confondus dans cette étude.

Digitized by Google

seul modèle, aussi élégant qu'irréel, du cheval au *cabré allongé* (fig. 8)[1]. Ce cheval se distingue du cheval assyrien par ses proportions beaucoup plus sveltes, son ensellure plus marquée et l'énorme avancée de ses jambes de devant par rapport à la tête.

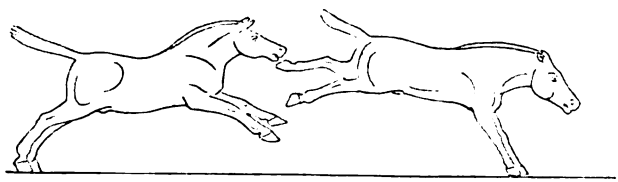

Fig. 6. — Épisode d'une chasse à l'onagre, bas-relief assyrien.

Il semble aussi que les sabots postérieurs ne portent pas toujours en plein sur le sol. Ce dernier détail est très nettement marqué dans une figure de veau sauvage gravé sur la boîte en bois de la collection Macgregor[2] (fig. 9) et dans une figure d'antilope reproduite par Prisse d'après une peinture égyptienne[3] (fig. 10) :

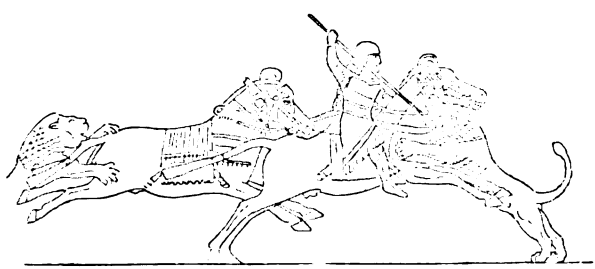

Fig. 7. — Épisode d'une chasse au lion, bas relief assyrien.

les deux animaux galopent sur la pointe de leurs sabots. Mais ces œuvres ne témoignent-elles pas, comme on a d'autres raisons de le croire, de l'influence d'un style étranger à l'Égypte, sur laquelle nous aurons lieu d'insister plus tard ?

Le *cabré fléchi* est rare dans l'art égyptien ; on aurait tort

1. Maspero, *op. laud.*, t. II, p. 217 (Ramsès II sur son char, XVIIIe dynastie).
2. *Revue archéol.*, 1898, II, p. 5.
3. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. VI, p. 867.

Digitized by Google

cependant de dire qu'il ne l'a pas connu. Nous en donnons ici un spécimen (fig. 11) emprunté à un bas-relief d'Amenhotep IV à Tell el-Amarna (XVIIIe dynastie)[1].

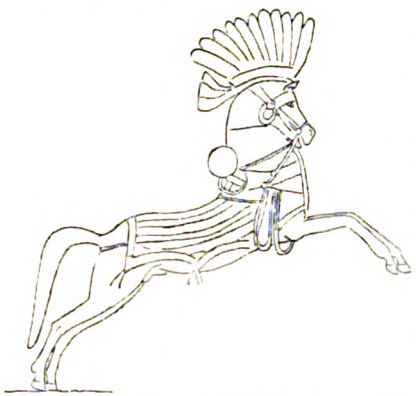

Fig. 8. — Cheval égyptien au galop allongé.

Le type égyptien allongé se retrouve sur un tesson de vase archaïque de Clazomènes, d'un style analogue à la poterie iono-égyptienne de Tell-Defenneh, qui remonte aux environs de l'an 580 avant J.-C. (fig. 12)[2]. Ce fait est intéressant à signaler, d'autant plus que c'est, à notre connaissance, le seul monument qu'on puisse citer où le modèle égyptien du cheval au galop ait exercé de l'influence sur l'art grec. Partout ailleurs, les artistes grecs de l'époque archaïque paraissent s'être inspirés plutôt du type assyrien.

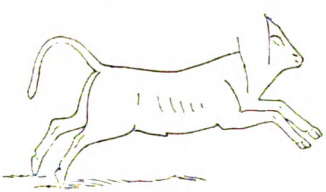

Fig. 9. — Veau sauvage au galop sur les pinces.

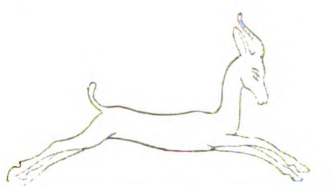

Fig. 10. — Antilope au galop sur les pinces.

Alors que l'art assyrien et l'art égyptien ne connaissaient chacun qu'un ou deux modèles de galop, l'art grec en présente trois, le *canter*, le *cabré fléchi* et le *cabré allongé*. Le troisième motif, commun à l'art grec et aux arts de l'Égypte et de l'Assyrie, paraît déjà dans les œuvres ioniennes archaïques, comme les

1. Lepsius, III, 92; *Dict. de la Bible*, t. II, p. 566.
2. *Athenische Mittheilungen*, t. XXIII (1898), pl. VI.

Digitized by Google

sarcophages de Clazomènes[1], le vase François[2], la frise du monument des Néréides (fig. 13)[3]; il n'a cessé d'être en usage pendant toute l'antiquité et je me contente d'en rappeler en note quelques exemples[4]. En revanche, le *cabré fléchi* et le *canter* doivent

Fig. 11. — Chevaux égyptiens au galop fléchi.

Fig. 12. — Cheval de type égyptien sur un vase ionien.

nous arrêter, non seulement parce que ce sont des motifs caractéristiques de l'art grec, mais parce que la relation historique

Fig. 13. — Cheval du monument des Néréides.

Fig. 14. — Monnaie de Larissa.

entre ces deux attitudes est assez délicate à déterminer. Le *canter* — seul *schéma* du galop qui soit confirmé par la photographie[5] —

1. *Monuments Piot*, t. IV, pl. IV-V.
2. *Monum. dell' Instit.*, t. IV, pl. 54.
3. Collignon, *Hist. de la sculpt.*, t. II, p. 225.
4. *Monum. dell' Inst.*, t. X, pl. 48 *k* (vase de Burgon); *Brit. Mus. Coins, Thessaly*, pl. V, 2 (Larissa); *Mon. Piot*, III, pl. 23 (mosaïque de Sousse, avec chevaux et lévriers au *cabré allongé*); Tolstoï, Kondakoff, Reinach, *Antiq. de la Russie*, p. 89 (vase d'argent de Dorogoï). Voir les fig. 14-17.
5. Cf. mes *Chroniques d'Orient*, t. II, p. 300, où j'ai insisté sur ce fait à l'occasion du livre de M. Marey, *Le mouvement* (Paris, 1894).

Digitized by Google

ne diffère que peu du *cabré fléchi*; il suffit, dans cette dernière attitude, d'écarter du sol un des membres postérieurs pour avoir

Fig. 15. — Mosaïque de Sousse.

le *canter*. On peut donc se demander quel est le type primitif. J'incline, pour ma part, à croire que c'est le *cabré fléchi*, dont nous possédons des exemples archaïques[1]. Au début du ve siècle —

Fig. 16. — Amazone du vase d'argent de Dorogoï.

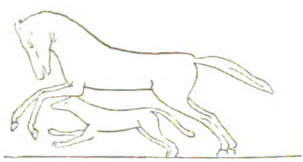

Fig. 17. — Mosaïque de Sousse.

peut-être en pays dorien, à Corinthe — l'étude des *tracés* ou le raisonnement conduisit à modifier légèrement cette attitude pour obtenir celle que les chevaux du Parthénon ont rendue célèbre (fig. 18). Mais il est impossible d'attribuer ce motif à Phidias, puisqu'il paraît sur des monnaies de Corinthe qui sont

1. Cavalier en bronze de l'ancienne collection Gréau, aujourd'hui au Louvre (*Rép. de la stat.*, t. II, p. 527, 2). Vase à fig. n. de Vulci, *Annali*, 1836, pl. D Vase à fig. n. du Cabinet des Médailles, *ibid.*, 1851, pl. P, etc.

Digitized by Google

certainement antérieures au Parthénon (fig. 19)[1]; Phidias en a seulement assuré le succès, en lui imprimant la marque de son génie. Dès lors, il est très fréquent au ve et au ive siècle, notamment sur les vases attiques et les monnaies, dont les graveurs subissaient, dès 440, l'influence du grand art attique[2]. A mesure qu'on s'éloigne du ive siècle, ce type devient plus rare, sans pourtant

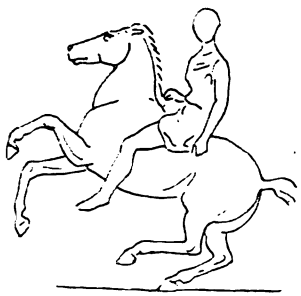

Fig. 18. — Cavalier du Parthénon (*canter*).

Fig. 19. — Pégase au revers d'une monnaie archaïque de Corinthe.

Fig. 20. — Pégase sur une monnaie de Macédoine.

disparaître complètement, comme en témoignent certains coins monétaires romains[3] et des mosaïques du temps de l'Empire[4]. Après la fin du iie siècle après J.-C., je n'en ai plus trouvé d'exemple jusqu'à Thorwaldsen (1770-1844), qui l'a repris, à l'i-

1. *Brit. Mus. Coins, Corinth*, pl. I, 4 (Pégase). Sur les monnaies de cette ville, le *canter* n'est remplacé par le *cabré* qu'au temps de Domitien (*ibid.*, pl. XIX). Mais on trouve ailleurs Pégase au galop allongé dès une époque fort ancienne, par exemple sur une monnaie à carré incus de Macédoine (*Brit. Mus. Coins, Maced.*, p. 137; voir fig. 20) et sur un *quincussis* romain (Babelon, *Monu. de la Républ. rom.*, t. I, p. 5).

2. Furtwaengler, *Masterpieces*, p. 107. Cf. *Brit. Mus. Coins, Sicily*, p. 171 (monnaies de Syracuse, avec chevaux au *canter*); *Corinth*, pl. XXIV-XXVII (Locres, Rhegium, Leontini, etc.); *Thessaly*, pl. IX, 9 (Pharsale, type admirable). Le même motif du *canter* s'observe dans les œuvres attiques découvertes dans le Bosphore cimmérien, comme le vase de Xenophantos (Tolstoï, Kondakoff, Reinach, *Antiq. de la Russie*, p. 80; voir notre fig. 21) et la *Chasse au lièvre*, plaque d'or de Koul-Oba (*ibid.*, p. 154).

3. Niké conduisant un bige sur un médaillon d'Hadrien, *ap.* Froehner, *Médaillons*, p. 34 (voir fig. 24). Le motif du *cabré allongé* y est cependant beaucoup plus fréquent (Froehner, p. 39, 93, 118, 214, 231, 242, 266, 279, 296, 315, etc.).

4. *Mon. Piot*, t. II, pl. 22 (mosaïque de Sousse, avec un cheval au *canter*, un autre au *cabré allongé*). Voir fig. 22 et 23.

Digitized by Google

mitation des frises du Parthénon, dans ses bas-reliefs du *Triomphe d'Alexandre*[1]. Il est singulier que la Renaissance italienne l'ait ignoré, alors qu'elle possédait des monuments antiques où il est figuré. Peut-être les artistes de ce temps-là ont-ils pensé, comme certains anciens eux-mêmes, que le *canter* est une allure lente et contenue. Cette idée se présente à l'aspect des frises du Parthénon, où il semble que les cavaliers retiennent leurs montures pour ne pas dépasser le cortège des hommes à pied ; mais il n'en est pas de même quand on étudie les nombreuses peintures de vases où paraissent, dans cette attitude, les chevaux du quadrige de Niké ou ceux d'un char dans lequel un dieu enlève

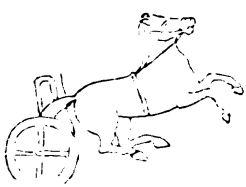

Fig. 21. — Cheval du vase de Xénophantos.

Fig. 22. — Cheval d'une mosaïque de Sousse.

Fig. 23. — Cheval d'une mosaïque de Sousse.

une mortelle ou un héros[2]. J'ai cru observer que les Amazones des vases attiques galopent d'ordinaire sur des chevaux *au canter*[3], ce qui s'expliquerait fort bien si un des grands peintres attiques du ve siècle, Micon par exemple — dont on vantait l'habileté à peindre les chevaux — avait donné cette attitude aux montures des Amazones dans ses fresques du Portique Pœcile ou du Théseion[4].

Bien que les gravures d'après des vases peints, à cause des

1. Seemann, *Hist. de l'art en tableaux*, t. III, pl. 36.
2. Voir aussi l'enlèvement de Basilé par Échelos, ex-voto attique du IVe siècle, *ap.* Collignon, *Hist. de la sculpture*, t. II, p. 190, et les bas-reliefs d'apobates, *ap.* Michaelis, *Parthenon*, pl. XII.
3. On trouvera des exemples en consultant l'index de mon *Répertoire des vases peints*.
4. Cf. Klügmann, *Die Amazonen*, p. 46; Furtwaengler, *Sammlung Saburoff*, *ad* pl. LXVI.

Digitized by Google

nombreuses retouches qu'ont subies les originaux, soient d'un usage assez périlleux pour l'étude des types, il semble que les peintres céramistes ont volontiers réuni, dans les mêmes compositions, les divers motifs du galop qu'ils connaissaient, à la seule fin d'éviter la monotonie[1]. Ils n'auraient pas voulu, comme Géricault dans son *Derby d'Epsom* ou tant d'autres modernes, représenter tout un escadron de chevaux dans une attitude stéréotypée et d'ailleurs absurde. Sur les vases, le *canter* et le *cabré fléchi* ne sont certainement pas des allures lentes : chevaux allongés, chevaux fléchis et chevaux portant sur un seul sabot galopent ensemble. Mais d'autres monuments prouvent que le *canter* et le *cabré fléchi* ont parfois représenté, aux yeux des anciens, une allure plus lente — le galop de chasse plutôt que le grand galop de course. A cet égard, il est instructif de comparer les deux bas-reliefs néo-attiques de la collection du duc de Loulé[2], qui semblent dériver de deux originaux contemporains. Dans le premier de ces bas-reliefs, Éos, conduisant quatre chevaux au *canter* (fig. 25), se tient droite sur son char, tandis que Phosphoros *marche* à grands pas devant l'attelage[3]. Dans le second, les chevaux sont au *cabré allongé* (fig. 26), Hélios se penche en avant et un éphèbe *court* devant l'attelage, laissant flotter au vent sa chlamyde. Évidemment, le second bas-relief suggérait l'idée d'une course à toute allure, tandis que le premier représentait le départ. Il est remarquable que dans une réplique du premier de ces bas-reliefs, conservée au Vatican,

Fig. 24. — Médaillon d'Hadrien.

1. Il y a déjà deux types sur des vases de Caere à fig. n., *Monum. dell' Instit.*, III, 24; X, pl. 4 et 5. Voir aussi *Monum.*, II, 30; X, 28; *Nouv. Annales*, 1836, pl. V; 1839, pl. 22; Millin-Reinach, I, 45; II, 253, etc.

2. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1892, pl. VIII et IX.

3. M. Homolle me semble dans l'erreur quand il écrit que l'éphèbe *arrête* l'attelage et que l'attelage *se cabre* (p. 329). L'éphèbe saisit un des chevaux par le mors, mais c'est pour l'entraîner dans la bonne voie, pour le lancer.

Digitized by Google

les chevaux ne sont plus au *canter*, mais au *cabré fléchi* (fig. 27)[1].

Dès le ve siècle, le *cabré fléchi* et le *canter* sont considérés

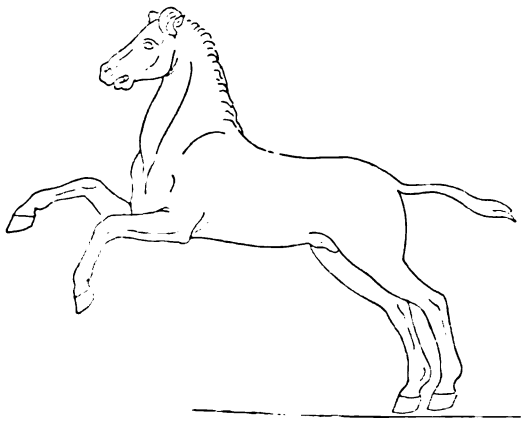

Fig. 25. — Cheval d'un bas-relief néo-attique.

comme des allures similaires et les artistes passent volontiers de l'une à l'autre. Dans les frises du Parthénon, où le motif du

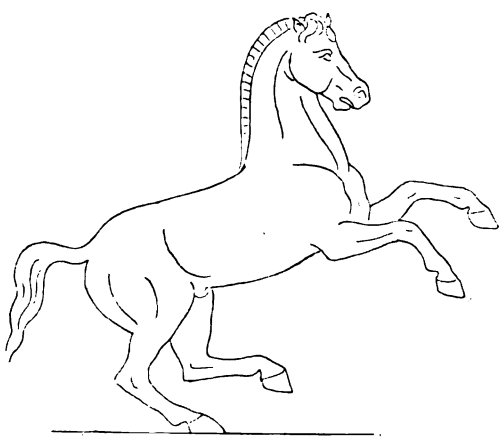

Fig. 26. — Cheval d'un bas-relief néo-attique.

canter domine, il y a des exemples du *cabré fléchi*, avec les deux

1. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1892, p. 326.

Digitized by Google

sabots collés au sol[1]. On en trouve aussi dans les peintures de vases de la même époque[2] et dans la série des bas-reliefs d'a-

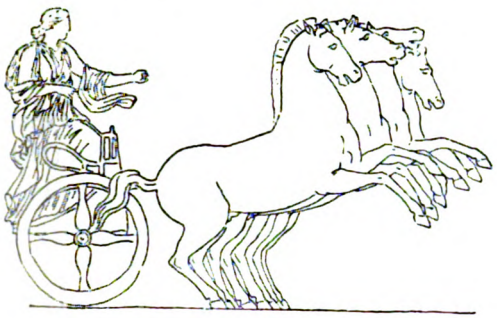

Fig. 27. — Bas-relief du Vatican.

pobates[3], où pourtant le sujet même implique que la course est conçue comme assez rapide. Mais il y a des degrés dans la rapidité et il est probable qu'aux yeux de la plupart des anciens, comme à ceux des modernes, l'allure ramassée ne suggérait pas l'idée d'une vitesse extrême, qu'on croyait rendre plus sensible par la divergence fortement accusée des membres. Nous savons aujourd'hui que c'était le résultat d'une illusion, car la photographie instantanée a démontré que le cheval, même au grand galop, n'est allongé que *dans un temps sur quatre* et que, dans deux de ces temps, il est plus ramassé encore qu'au *canter* (voir la fig. 1).

Fig. 28. — Bas-relief de Tanaïs (*cabré sur pinces*).

Dans les monuments d'époque romaine, où le *canter* est rare, le *cabré fléchi* et le *cabré allongé* sont souvent associés, sans qu'on puisse discerner, dans l'emploi de l'un ou l'autre motif, autre

1. Michaelis, *Der Parthenon*, pl. IX, 18; XIII, 33, 36, etc.
2. *Monum. dell' Instit.*, t. IV, pl. 41 et souvent.
3. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1883, pl. XVII.

Digitized by Google

chose que l'imitation passive de types traditionnels. Il semble pourtant que le *cabré allongé* soit de beaucoup l'attitude la plus ordinaire; c'est ce que l'on constate, par exemple, sur les bas-reliefs de la colonne de Marc-Aurèle. Sur la colonne Trajane, le *cabré fléchi* est un peu plus fréquent[1], ce qui tient peut-être à l'imitation de modèles grecs de l'époque alexandrine. En revanche, le *cabré allongé* prédomine dans les bas-reliefs des arcs de triomphe[2]. A la même époque, dans quelques monuments d'ailleurs assez rares, ce type se modifie légèrement par la position presque verticale donnée aux sabots postérieurs. Le cheval porte sur le sol, non plus par le plat du sabot, mais par la pince. Je citerai, comme exemples de cette attitude, un bas-relief de la Russie méridionale (fig. 28)[3], deux mosaïques, représentant, l'une une course de chevaux[4], l'autre une chasse à la panthère[5], enfin un médaillon d'Antonin représentant Diane au galop[6]. Je n'en connais aucun exemple des beaux temps de l'art grec, ni même de l'art hellénistique ou alexandrin[7].

Les séries numismatiques romaines, tant sous la République que sous l'Empire, sont très riches en beaux exemples du *cabré allongé*, alors que le *cabré fléchi* y est rare. Les revers de certains deniers de la *gens* Calpurnia représentent un cavalier lancé au grand galop, sur un cheval très allongé et très près de terre qui fait songer aux chevaux de course de Carle Vernet[8]. C'est là un type dont la céramique et la numismatique grecques ne fournissent pas, du moins à ma connaissance, l'équivalent.

Dans les manuscrits byzantins, je trouve presque exclusive-

1. Dans la proportion de 7 contre 5.
2. Voir les *Veteres Arcus* de Bellori, éd. Iac. de Rubeis, Rome, 1690.
3. Kondakoff, Tolstoï, Reinach, p. 14 (bas-reliefs de Tanaïs, du Ier siècle ap. J.-C.).
4. *Mélanges de Rome*, 1886, pl. IX (palais Farnèse à Rome).
5. *Mon. Piot.*, t. III, pl. 22 (Tunisie).
6. Froehner, *Médaillons*, p. 51.
7. Le cheval au galop sur les pinces, connu seulement par une gravure de Tischbein d'après un vase perdu (*Répert. des vases*, t. II, p. 339), est une exception à la fois isolée et suspecte.
8. Babelon, *Monnaies de la République romaine*, t. I, p. 300 et suiv.

Digitized by Google

ment des exemples de chevaux au *cabré allongé*[1], parfois sur les pinces[2]. Il y a toutefois d'autres motifs, d'ailleurs peu heureux, dont les modèles ne se rencontrent pas dans l'art classique, du moins à la belle époque. Ainsi, sur le coffret de Troyes (XIe siècle), on voit un cheval dont la partie antérieure affecte l'attitude du galop, tandis que les membres postérieurs sont écartés comme au trot (fig. 29)[3]. Le même mélange des deux allures paraît dans les miniatures d'un manuscrit slavon où sont figurés des combats de Russes et de Bulgares (fig. 31)[4]; on y voit aussi des chevaux

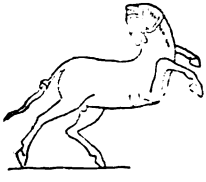

Fig. 29.
Cheval du coffret de Troyes.

Fig. 30 et 31. — Chevaux d'un manuscrit slavon.

au cabré allongé, mais dans une attitude presque verticale (fig. 30)[5]. L'art du Moyen-Age occidental a parfois emprunté à celui de Byzance le type mixte dont il vient d'être question; je peux le signaler sur un sceau de la commune de Dijon, du XIIIe siècle (fig. 32)[6] et dans un manuscrit français de la même époque (fig. 33)[7]. Du reste, cette allure disgracieuse n'est pas inconnue des zoologistes. « L'*aubin*, nous dit l'un d'eux, est une allure dans laquelle le cheval galope avec les jambes de devant et trotte

1. Séroux d'Agincourt, *Peinture*, pl. XXVIII (le Josué du Vatican); pl. XXIX (martyre de S. Oreste); pl. XLIV (passage du Jourdain).
2. *Ibid.*, pl. XXXIV (Élie montant au ciel, dans la *Topographie* de Cosmas).
3. Schlumberger, *Nicéphore Phocas*, p.397.
4. *Ibid.*, p. 575.
5. *Ibid.*, frontispice. Un type analogue, mais où l'exagération de l'attitude est moindre, se voit dans le bas-relief de la *decursio funebris*, Bellori, *Columna Cochlis*, dernière pl.
6. Bordier et Charton, *Hist. de France*, t. I, p. 280.
7. *Ibid.*, t. I, p. 266. La même attitude est fréquente dans le blason.

Digitized by Google

avec celles de derrière ; elle annonce une faiblesse de reins[1]. » J'en connais au moins un exemple dans l'art romain, assez semblable à celui du coffret de Troyes ; il se trouve parmi les bas-reliefs de la colonne Trajane[2].

Fig. 32.— Sceau de Dijon (XIIIe siècle).

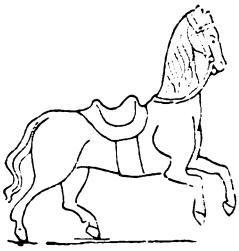

Fig. 33. — Cheval d'une miniature française (XIIIe siècle).

III

Au point de vue particulier qui nous occupe, l'art du Moyen-Age est singulièrement dénué d'intérêt. Le motif du *cabré allongé* y revient sans cesse, avec plus ou moins de maladresse et de lourdeur. Il me suffira de citer la tapisserie de Bayeux (XIe siècle; fig. 34)[3], le tournoi du *Commentaire de Beatus* (XIe siècle)[4], l'Alexandre combattant, d'un manuscrit de Bruxelles (XIIe ou XIIIe siècle)[5], le ms. italien de *Lancelot du Lac* (XIIIe siècle; fig. 35)[6], le *Livre de la chasse* de Gaston de Foix (XIVe siècle)[7], le *Traité des Tournois* (XVe siècle)[8], enfin la riche série des sceaux du XIIe siècle au XVe[9]. Giotto (1266-1337), dans une fresque d'Assise relative à la vie de saint François, nous fournit un exemple assez disgracieux du *cabré allongé*[10] (fig. 36) ; plus lourds encore sont les

1. Brehm, *L'homme et les animaux*, éd. franç., t. II, p. 239.
2. Bartoli, *Colonna Traiana*, pl. 15.
3. Parmentier, *Album historique*, t. I, p. 171, 172; Bordier et Charton, t. I, p. 253.
4. Lecoy de la Marche, *Les manuscrits et la miniature*, p 157, fig. 41.
5. Parmentier, t. I, p. 211.
6. Bordier et Charton, t. I, p. 263.
7. Parmentier, t. II, p. 31.
8. *Ibid.*, t. II, p. 17.
9. *Ibid.*, t. I, p. 106; t. II, p. 14, 19.
10. *Klassischer Bilderschatz*, t. IX, n° 1273.

Digitized by Google

chevaux au galop de Paolo Uccello († 1475; fig. 37)[1]. Le seul grand animalier de cette époque est Pisanello († 1451), dont il existe des lévriers en course d'une élégance admirable ; le motif est naturellement celui du *cabré allongé*[2].

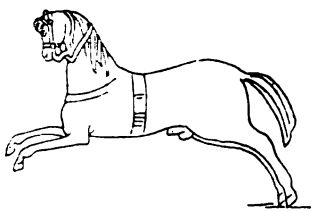

Fig. 34.
Cheval de la tapisserie de Bayeux.

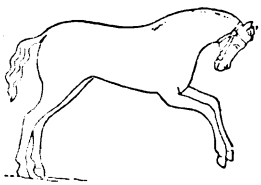

Fig. 35.
Cheval d'un ms. italien du XIIIe siècle.

Au début du XVIe siècle (1502-1508), Vittore Carpaccio peignit à l'église *de' Schiavoni* à Venise un charmant *Saint Georges combattant le dragon*, monté sur un cheval très allongé et très haut sur jambes qui contraste avec les types trapus en usage au XVe siècle (fig. 38). Je ne suis pourtant pas disposé à croire, avec

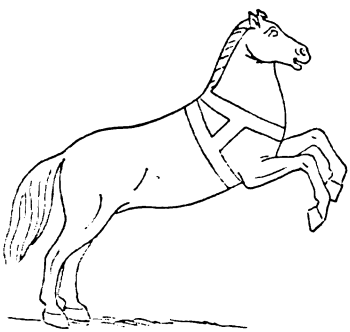

Fig. 36. — Cheval de Giotto.

Fig. 37. — Cheval du Paolo Uccello.

1. *Klassischer Bilderschatz*, t. III, no 301.
2. Voir, outre les dessins exposés au Louvre en 1899, le tableau de la *Vision de saint Eustache* à la *National Gallery* (lièvre et lévrier au cabré allongé, *ap.* Venturi, *Gentile da Fabriano e il Pisanello* [Florence, 1896], héliogravure à la p. 112).

Digitized by Google

M. Weizsaecker[1], que Carpaccio, originaire de la presqu'île balkanique, ait voulu imiter le type des chevaux arabes qu'il avait pu voir dans sa jeunesse; la grande bête long-jointée que monte saint Georges est très différente non seulement des chevaux de Fromentin, mais de ceux des bas-reliefs assyriens (fig. 38).

Je rencontre quelques exemples du *cabré fléchi* dans les bas-reliefs des précurseurs de la Renaissance : chaire de S. Bartolommeo à Pistoia, par Guido de Côme, vers 1250[2]; l'*Équitation* d'Andrea Pisano au Campanile de Florence, vers 1330[3]. Cette

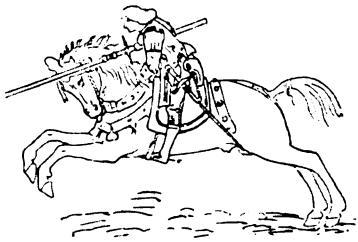

Fig. 38. — Cheval de Carpaccio.

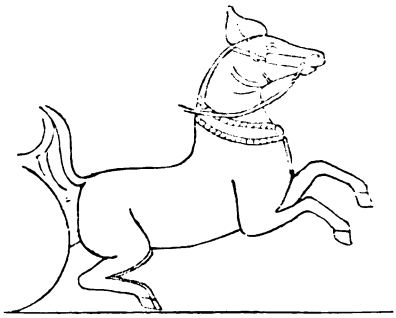

Fig. 39. — Cheval d'Angkor en Indo-Chine.

dernière œuvre trahit avec évidence l'influence des modèles antiques, auxquels est dû, je crois, le retour au type du *cabré fléchi*. Le cavalier d'Andrea Pisano est vêtu à la romaine, sans selle ni étriers; c'est donc certainement un bas-relief romain qui a servi de modèle[4]. En général, on peut dire que le *cabré fléchi*, partout

1. *Jahrbuch der preussischen Kunstsammlungen*, 1876, p. 162. Au moment où l'auteur publiait, dans le *Jahrbuch*, son étude sur la représentation des chevaux par les artistes de la Renaissance, les travaux de Muybridge n'étaient pas encore connus; M. Weizsaecker n'a donc pu comparer les motifs conventionnels du XVe et du XVIe siècle qu'à ceux du XIXe, qui ne le sont pas moins.

2. Marcel Reymond, *La sculpture florentine*, p. 52.

3. Müntz, *Hist. de l'art pendant la Renaissance*, t. I, p. 287; Marcel Reymond, *op. laud.*, p. 123. Ce dernier écrit que le cavalier d'Andrea dérive d'un dessin de Giotto et n'y reconnaît pas l'imitation d'un modèle antique, qui nous semble pourtant manifeste. — Cf. aussi les Pégases du char de Mars dans la fresque de Taddeo di Bartolo un palais public de Sienne, peinte en 1414 (Müntz, *op. laud.*, p. I, p. 241). On y trouve aussi un loup au *cabré fléchi*.

4. Cf. Weizsaecker, *Jahrb. der preuss. Kunstsammlungen*, 1886, p. 40 sq., 157 sq.

Digitized by Google

où il se rencontre dans l'art, accuse l'influence directe ou indirecte de l'art grec, qui a sinon créé, du moins généralisé ce motif, avec celui du *canter* qui en dérive. Aussi n'hésité-je pas à reconnaître une influence grecque dans un bas-relief des ruines d'Angkor en Indo-Chine, qui représente un roi chassant sur un char traîné par un cheval au *cabré fléchi* (fig. 39)[1].

Depuis la Renaissance (milieu du xve siècle) jusqu'à la fin du xviiie siècle, l'art européen connaît et emploie, avec une apparente indifférence, deux types de cheval au galop, le *cabré allongé* et le *cabré fléchi*. Il est inutile de multiplier les exemples. Les chevaux du carton de la *Bataille d'Anghiari* sont au cabré

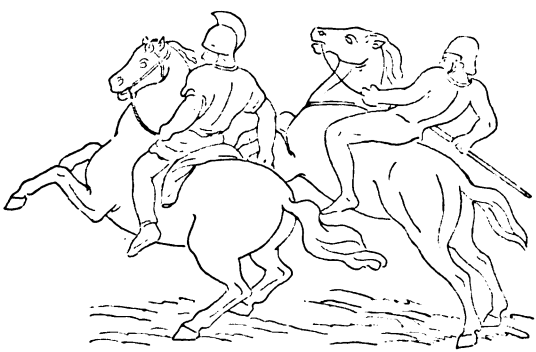

Fig. 40. — Chevaux de Raphaël.

fléchi[2], motif que Léonard de Vinci paraît avoir exclusivement adopté. Une intéressante juxtaposition de deux chevaux, l'un au *cabré fléchi*, l'autre au *cabré allongé*, se voit dans la fresque de Raphaël au Vatican, *Attila et le pape Léon* (fig. 40)[3]. Les types de ces chevaux ne sont pas moins antiques que ceux de la *Nuit* du Guerchin, au *cabré allongé* (fig. 41)[4], bêtes vigoureuses et trapues, descendues en droite ligne du cheval de Marc-Aurèle, dont le xviie siècle exagérera encore la lourdeur. Si les chevaux

1. *Revue des Haras*, juillet 1899, p. 10.
2. Em. Michel, *Rubens*, p. 56.
3. *Klassischer Bilderschatz*, t. V, n° 591.
4. *Ibid.*, t. II, n° 216.

Digitized by Google

au cabré allongé du *Tournoi* de Rubens (au Louvre)[1] ou de la *Chasse au sanglier* (à Dresde)[2] rachètent leur manque d'élégance par l'exubérance de vie qui les anime, quelle surprise n'éprouvons-nous pas aujourd'hui devant les gros chevaux ou poneys que Velasquez a donnés pour montures au prince Balthazar Carlos (fig. 42)[3], à Olivarès[4] et à Philippe IV[5]! Non moins déplaisante est la bête sur laquelle Mignard jucha *Louis XIV couronné par la Victoire*[6], « cheval historique » accepté avec tant de faveur par les artistes et par le public qu'on en retrouve

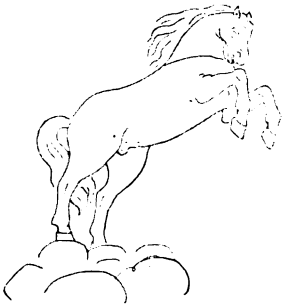

Fig. 41. — Cheval du Guerchin.

Fig. 42. — Cheval de Velasquez.

encore la tradition, sinon l'exacte silhouette, dans le portrait équestre de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, par Gros[7].

Le grand peintre de chevaux du XVIIe siècle, Van der Meulen, n'a figuré que de gros chevaux au *cabré allongé* ou *fléchi*; aux cerfs et aux chiens, dans ses scènes de chasse, il prêta toujours l'attitude

1. *Chefs-d'œuvre du Louvre*, p. 67.
2. *Klass. Bilderschatz*, t. II, n° 244.
3. *Ibid.*, t. IX, n° 1157.
4. *Ibid.*, t. IV, n° 507.
5. *Ibid.*, t. IV, n° 558.
6. Nolhac et Pératé, *Le Musée de Versailles*, pl. 24.
7. *Ibid.*, pl. 92.

Digitized by Google

du *cabré allongé*. A la vérité, dans une gravure du mauvais recueil de Gavard[1], on voit une vue de Saint-Germain, d'après Van der Meulen, au fond de laquelle figure un cheval au galop volant. Comme ce motif me paraissait tout à fait invraisemblable dans une toile de 1669, j'ai été voir l'original (Versailles, n° 2144) et me suis assuré que la gravure était fausse : chiens et chevaux sont également au *cabré*. Le même Gavard prête l'attitude du *galop volant* à un cheval tenu en main qui traverse la cour du château de Versailles, dans un tableau peint en 1722 par Pierre-Denis Martin. Là encore, vérification faite, j'ai constaté que le graveur s'est laissé aller à sa fantaisie et a subi, sans doute inconsciemment, l'influence des chevaux *volants* d'Horace Vernet. Dans toute la série des tableaux des résidences royales, due à P.-D. Martin, les chevaux sont au *cabré allongé*, souvent sur les pinces, mais jamais au vol.

Pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'influence des chevaux anglais de pur-sang, bientôt popularisés par l'institution des courses plates, commença à se faire sentir sur les artistes. Le cheval à petite tête, à longue encolure, aux jambes hautes et grêles, dont l'inépuisable fécondité de Carle Vernet a légué le modèle aux illustrateurs du XIXe siècle, n'est certes pas une création *ex nihilo* de cet artiste. C'est un produit du sport, que l'élevage britannique offrait alors aux dessinateurs et aux peintres, à la place du type sculptural et rustique dérivé de l'art romain. Je le trouve déjà avec ses caractères essentiels, galopant sur les pinces, les quatre membres invraisemblablement allongés, dans un tableau de Blaremberg peint en 1781 pour le prince de Conti et représentant la première course de chevaux anglais à Paris[2].

IV

L'histoire du type du *galop volant* n'a pas été faite ; je ne sache même pas qu'on l'ait encore esquissée. Les personnes qui

1. Gavard, *Musée de Versailles*, série I, section III, n° 1040.
2. Collection de M. Edmond de Rothschild.

Digitized by Google

se sont occupées de la figuration des chevaux par l'art savent, d'une manière générale, que ce type n'a été substitué au type *cabré* que vers le début du XIXe siècle et elles attribuent, avec plus ou moins de confiance, cette innovation à Géricault. Or, j'entends démontrer : 1° que ce motif est le produit d'une évolution spontanée, dont on suit la trace jusqu'au début du XVIIe siècle et que la mode des courses a accélérée à la fin du XVIIIe ; 2° que ce motif a pris naissance en Angleterre, dans le monde des artistes occupés de sport ; 3° que Vernet et surtout Géricault n'ont fait que le populariser, en lui assurant droit de cité dans le grand art.

J'ai déjà dit qu'au courant du XVIIIe siècle l'art s'était efforcé de rendre plus expressive et plus mobile l'attitude du cabré allongé, tant en exagérant la divergence des membres (ce que l'on constate déjà dans les chevaux au galop de Rubens) qu'en n'appuyant sur le sol que la pointe des sabots postérieurs. D'horizontal, le sabot était devenu vertical; un peu plus, il se retournait vers le dehors et le motif du galop volant était créé. *Mais ce motif existait déjà pour représenter le saut.* Il se rencontre — pour la première fois, à ma connaissance — dans la célèbre *Bataille des Amazones* de Rubens, où l'on voit figuré ainsi le cheval d'une guerrière qui se précipite dans le Thermodon (fig. 43)[1]. Il devait aussi être employé pour des chevaux sautant des barrières ou des obstacles, bien que je n'en connaisse d'exemples qu'au début du XIXe siècle; tel un cheval bondissant par-dessus des cadavres dans la *Charge de cavalerie de Murat à Aboukir*, tableau datant de 1806[2], à une époque où les peintres de batailles ne figuraient encore, pour le galop, que l'attitude du *cabré allongé*.

1. *Klassischer Bilderschatz*, t. X, nos 1431-33. Même motif, mais plus ramassé, avec les sabots postérieurs retournés, dans l'esquisse représentant Bellérophon qui, monté sur Pégase, descend des airs pour transpercer la Chimère (Em. Michel, *Rubens*, p. 521.)

2. Landon, *Annales du Musée*, t. XIII (1807), pl. 1. Dans le tome XVI du même recueil (1808, pl. 21) est gravé l'*Enlèvement de Proserpine* de Ch. de la Fosse; le cheval qui se précipite dans l'abîme est dans l'attitude du galop volant.

Digitized by Google

Grâce à l'extrême obligeance de Sir Edward Poynter, directeur de la *National Gallery*, qui a bien voulu parcourir, à mon intention, les riches séries hippiques du *Print Room* au Musée Britannique, je suis en état de donner des renseignements précis sur l'apparition du *galop volant* dans l'art anglais.

Dans une gravure coloriée de 1791, *Trains of running horses* (gravée par J. Collyer), tous les chevaux, au nombre de treize,

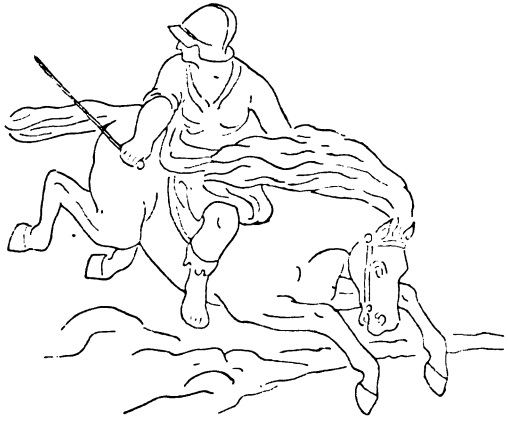

Fig. 43. — Amazone se précipitant dans le Thermodon, d'après Rubens.

galopent sur les pinces. De même, les deux chevaux (*Two Hacks*), gravés en 1792 par G. T. Stubbs d'après un tableau (aquarelle?) de Geo. Stubbs, sont au cabré allongé. Mais, en 1794, on trouve une gravure de G. T. Stubbs, d'après un tableau de Geo. Stubbs, représentant le vainqueur « Baronet » ; *cette gravure offre le premier exemple du galop volant.*

La nouvelle mode ne triompha que lentement de l'ancienne. Dans la gravure *A race*, d'après un tableau de Sartorius, datée de 1799, tous les chevaux sont au cabré allongé ; de même dans les *Oxford races* (1799) et dans les nombreuses compositions d'après Sartorius publiées par le *Sporting magazine*. Toutefois, dans le tome X de ce recueil, datant de 1797, on trouve une gravure sur bois de Berwick représentant trois chevaux au galop volant. *Le second exemple est donc de* 1797.

Digitized by Google

De la même année, notre Cabinet des Estampes possède une gravure de Rowlandson, *The Bonny Duchess hunting the Bedfordshire Bull*, où l'on voit un taureau fuyant à gauche au galop volant. Mais dans une planche du même artiste, datant de 1800 (*Hounds in full cry*), cheval et chiens galopent encore tous sur les pinces.

En 1803, Scott grava d'après Sartorius une composition intitulée *The Chase*, où trois chevaux sont au cabré allongé et le quatrième au vol. Le même mélange d'attitudes (quatre chevaux au galop volant, un au cabré allongé) se trouve encore dans l'album de Aken, *Humorous specimens of riding*, publié en 1821. En 1827, dans la gravure *Epsom races*, tous les chevaux sont au galop volant, à l'exception d'un seul qui galope sur les pinces. En 1830, dans les gravures de Herring, l'attitude du galop volant est devenue tout à fait usuelle; à cette date, en Angleterre comme en France, l'évolution est accomplie; désormais le type nouveau, quelque absurde qu'il soit, dominera à titre presque exclusif pendant un demi-siècle.

Il est donc établi que le *galop volant* a été représenté par « l'art sportif » en Angleterre dès 1794 et 1797, mais que ce motif ne prit le dessus sur le *cabré allongé* qu'aux environs de 1820. L'étude des peintures historiques anglaises conduit à un résultat analogue. Dans un tableau peint en 1816, et représentant la bataille de Waterloo, tous les chevaux galopent encore sur les pinces[1]. Landseer (1769-1852) a représenté Lord Cosmo Russell enfant galopant à côté d'un chien : chien et poney sont au cabré allongé[2]. Le recueil où j'ai trouvé des gravures d'après ces tableaux n'en contient qu'une seule où paraisse le galop volant : c'est le *Tam o' Shanter* de Cooper (1787-1868). En résumé, et bien que mes informations à ce sujet soient très imparfaites, je crois que le motif inauguré par l' « art sportif » a mis plus de vingt ans à pénétrer dans la peinture académique ou anecdotique; on dut le considérer d'abord comme une sorte d'extravagance,

1. Hamilton, *École anglaise*, t. II, p. 268.
2. *Ibid.*, t. II, sans numéro.

Digitized by Google

comme l'expression outrée et fantaisiste d'un mouvement dont la rapidité était assimilée à celle du vol ou d'une succession de bonds.

En France, malgré l'abondance des documents dont nous disposons, il est assez difficile d'établir des dates précises, parce qu'il n'existe pas de catalogue chronologique des œuvres si nombreuses de Carle Vernet. Voici les résultats auxquels je suis parvenu, sans me flatter d'avoir épuisé la question.

Pendant toute la durée de la Révolution et de l'Empire, *je ne connais pas un seul exemple de galop volant*, mais seulement des chevaux au cabré allongé sur les pinces, et des chevaux *dans*

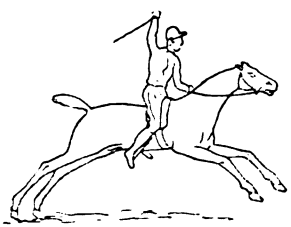

Fig. 44. — Cheval au cabré allongé sur les pinces de Carle Vernet (*La Course.*)

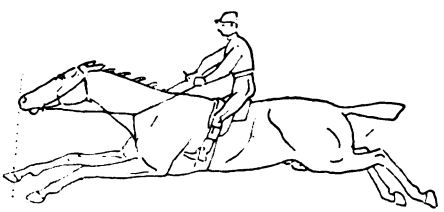

Fig. 45. — Cheval au galop volant de Géricault (*Derby d'Epsom*).

l'attitude du galop volant franchissant des obstacles. Si l'on se bornait à l'étude des tableaux à l'huile, de cette époque et de la Restauration, tels qu'on peut les voir à Versailles et au Louvre, on dirait que le motif du *galop volant* ne paraît qu'en 1821, lorsque Géricault, alors en Angleterre, peignit son *Derby d'Epsom* (Louvre, n° 348, fig. 45). On ne trouve que le cabré allongé — rarement le cabré fléchi — dans la *Bataille de Marengo* de Carle Vernet (1804)[1], dans l'*Arrivée des Français à Salo*[2], dans l'*Austerlitz* de Gérard (1810)[3], dans la *Bataille de Marengo* de Lejeune (1811), dans le *Combat de la Corogne* d'Hippolyte Lecomte[4], etc. Le nouveau motif ne se montre, à Versailles, que dans les pein-

1. Gavard, *Galeries de Versailles*, sér. VI, sect. III, n° 708.
2. Versailles, n° 2492.
3. Ch. Blanc, *Hist. des peintres*, *École française*, t. III, p. 9.
4. Gavard, *op. laud.*, sér. VII, sect. III.

Digitized by Google

tures d'Horace Vernet[1], de Lamy, de Bellangé[2], de Philippoteaux, toutes postérieures à 1830; encore trouve-t-on, même à cette date, quelques survivances du *cabré allongé*, par exemple dans la *Bataille de Lens* de Pierre Franque et le *Siège de Dunkerque* de Larivière, mauvaises compositions peintes vers 1835 pour la Galerie des Batailles. Il faut dire, cependant, que dans les tableaux datant du Premier Empire, les chevaux galopent très souvent sur les pinces, comme s'ils ne demandaient qu'à se détacher de la terre, et que, dans le *Marengo* de Carle Vernet (1804), on voit à gauche un cheval « volant » conduit à la main, qui, toutefois, semble moins galoper que ruer. Dans le *Marengo* de Lejeune (1811), le cheval d'un officier autrichien, sautant par dessus un mort, se présente aussi dans l'attitude du *galop volant*.

Il est certain que ce motif, prêté aux chevaux galopant en plaine, a été introduit dans l'art français antérieurement à 1821, date du *Derby* de Géricault; mais il y est entré, si l'on peut dire, par la porte basse de la gravure populaire et de la lithographie. La difficulté d'en préciser l'avènement tient au fait que les gravures sont rarement datées; malgré des recherches assez longues, je me demande encore si le premier cheval *volant* dessiné en France l'a été par Carle Vernet (1758-1836) ou par son élève Géricault (1791-1824).

L'immense collection des gravures et des lithographies d'après des dessins de Carle Vernet ou de sa main se répartissent, au point de vue qui nous occupe, en quatre séries :

1° Celles où le cheval est au cabré étendu sur les pinces (fig. 44) ou (plus rarement) au cabré fléchi[3]. Il faut, je crois, y comprendre toutes les compositions de Carle exécutées sous l'Empire, gravures de Duplessis-Berteaux d'après les batailles de la Révolution

1. Notamment la *Bataille de l'Isly*, la *Prise de la Smala*, le *Combat de Habrah*, les *Batailles de Valmy, d'Iéna, de Hanau*, etc.

2. Voir, par exemple, la *Bataille de Wagram*, où tous les chevaux sont au vol (Gavard, série VII, sect. III).

3. *Mameluk, Etude de cheval arabe au galop, le Départ au galop, le Galop, la Course, Exercice de Franconi, l'Entrée dans le bois, la Chasse, les Chevaux en liberté, le Général Moreau, Cheval au galop allongé, Chasse au cerf, le Cheval échappé, Mameluk au grand galop, Chasse au daim, Cheval de cosaque.*

Digitized by Google

et du Consulat[1], gravures de Debucourt d'après Vernet, etc. Il est certain, d'autre part, que Vernet n'a pas abandonné ce motif après 1815, puisqu'on le trouve dans des lithographies toutes postérieures à 1816 (la lithographie n'était pas encore pratiquée sous l'Empire)[2].

2° Celles où les chevaux sont, les uns au cabré étendu, les autres au vol[3].

3° Celles où les chevaux sautent des obstacles dans l'attitude du vol[4].

4° Celles où tous les chevaux sont au vol[5]. Ces compositions sont presque toutes des lithographies de Delpech (postérieures à 1816) ou des gravures de Jazet en vente chez Aumont.

Je ne connais aucun document qui m'oblige d'admettre que Carle Vernet ait dessiné des chevaux au *galop volant* avant Géricault; d'autre part, je puis affirmer qu'il a continué, même après le *Derby d'Epsom,* à en dessiner au *cabré allongé*. Ainsi, dans la *Chasse au daim de la forêt de Compiègne* (27 avril 1818, lithographie de Delpech), les chevaux sont tous sur les pinces et quelques chiens seulement sont au vol. Dans la *Chasse à Meudon* (mars 1819), comme dans la *Chasse à Verrières* (avril 1819), chevaux et chiens galopent tous au cabré. Enfin, dans le tableau de Versailles représentant la prise de Pampelune (septembre 1823), les chevaux galopent sur les pinces[6]. Si Vernet avait été,

1. Voir, en particulier, la *Bataille de Millesimo*, reproduite dans l'ouvrage de Dayot, *Les Vernet*, p. 62.

2. Quelques *incunables* de 1801 et de 1808 n'ont d'importance que pour l'histoire de cet art (cf. Lostalot, *Les procédés de la gravure*, p. 219).

3. *Déroute de Mameluks*, *Jument avec un poulain* (la jument au vol, le poulain au cabré allongé), *Chevaux en liberté*, *Courses de chevaux français qui ont eu lieu au Champ de Mars à l'instar de celles des chevaux romains* (vers 1820). Dans *Une chaise de poste*, le cheval monté à gauche est au cabré allongé; le cheval de droite, libre, est au vol.

4. *Le Saut*, *Cheval normand franchissant un ravin*, *Mameluk sautant un mur*.

5. *Le Marchand de chevaux normand* (en couleurs, du temps de la Restauration); *Accident de chasse*, *Chevaux emportés traînant des carrioles*, *Mameluk au galop*, *Chasseur suivi de trois chiens*, *Amazone égarée*, *Cheval gagnant la course*.

6. Gavard, *Gal. de Versailles*, série VIII, sect. I.

Digitized by Google

à cet égard, un novateur, il est probable qu'il se fût montré plus ardent à propager le motif nouveau. Il semble, au contraire, qu'il soit resté fidèle, malgré quelques écarts de fantaisie, aux habitudes de sa jeunesse, qui le portèrent à représenter des chevaux galopant sur les pinces. La question de date ne sera définitivement résolue que lorsqu'on pourra dépouiller les albums de Carle Vernet, dont on prétend que le nombre est considérable, mais que je ne connais point.

Géricault (1791-1824) avait débuté par dessiner de gros chevaux de travail; depuis son voyage d'Angleterre, il s'éprit des formes élégantes des purs-sang et les reproduisit avec passion, en se rapprochant beaucoup plus de la vérité que son maître Carle ou son condisciple Horace Vernet. Mais on aurait tort de croire qu'il découvrit en Angleterre même, où il se rendit en 1819, le motif du *galop volant* qu'a popularisé le *Derby d'Epsom*, peint par lui dans ce pays en 1821. Dès 1817, étant à Rome, il esquissa un cheval libre au *galop volant*, pour servir à son grand tableau *Courses de Barberi* qui est resté à l'état de projet[1]. Il existe aussi de Géricault une lithographie, dessinée en 1818 et intitulée : *Artillerie à cheval changeant de position*; dans ce chef-d'œuvre, on voit sur le devant deux chevaux en pleine course, l'un sur les pinces, l'autre au *galop volant*[2]. J'ignore la date du dessin *Le trot volant*, où un homme, monté sur un cheval au grand trot, conduit par la bride un cheval libre au *galop volant*[3]. Quoi qu'il en soit, il est sûr que Géricault a connu ce motif un an au moins avant son départ pour l'Angleterre. Mais ne l'a-t-il pas connu par des gravures anglaises? Nous avons vu que les gravures de sport exécutées en Grande-Bretagne offrent des exemples de *galop volant* dès 1794 et 1797. Géricault, comme son maître Vernet, était trop « homme de cheval » pour ignorer les œuvres des illustrateurs d'outre-Manche. Ce fut l'un de nos

1. Ch. Clément, *Géricault*, 3e éd. (1879), pl. IX. Clément dit que ce dessin appartient à M. Mahérault et le date du séjour de Géricault à Rome. J'accepte cette opinion, faute de pouvoir la contrôler.
2. Clément, pl. XXII.
3. Ch. Blanc, *Hist. des peintres, École française*, t. IV, p. 11.

Digitized by Google

cavaliers peintres, mais probablement Géricault, qui s'avisa le premier d'emprunter aux Anglais un motif dont l'art de la Révolution et de l'Empire, en France du moins, ne leur avait pas, que nous sachions, fourni d'exemple.

Quand on passe en revue les gravures de sport exécutées en France, ou plutôt la série encore pauvre de ces gravures qui est réunie au Cabinet des Estampes, on s'aperçoit que le passage de l'ancienne mode à la nouvelle s'effectua aux environs de 1830. Dans la lithographie *Vue des courses du département de la Haute-Vienne* (17 juin 1821), les trois chevaux sont encore sur les pinces. En 1828, une lithographie de Villain et une gravure, *Le Champ de Mars ou les courses de chevaux*, montrent des chevaux au *galop volant*. La même année, une lithographie de Delpech, d'après Carle Vernet, présente un groupe de chevaux au vol, avec deux chevaux sur les pinces. Une gravure de 1829 revient à l'ancien *schéma*; une lithographie de Robin (1832) groupe un cheval sur les pinces avec trois chevaux au vol. Passé cette date, le nouveau motif l'emporte et devient un poncif, du moins dans les gravures populaires. Il s'est même introduit dans la sculpture, comme en témoignent nombre de *Guerriers gaulois* et de *Jeanne d'Arc*, lancés au *galop volant* sur des chevaux dont il a fallu étayer le ventre par un support.

Dans la peinture du milieu de ce siècle, les artistes adoptèrent des canons différents, suivant qu'ils représentaient des chevaux anglais ou arabes; il y a loin des animaux ligneux et irréels d'Horace Vernet ou de Dedreux aux bêtes plus souples et beaucoup moins conventionnelles de Fromentin (fig. 46) [1]. Mais une étude, même superficielle, de ces différences m'éloignerait trop de mon sujet et exigerait une érudition hippique que je ne possède pas.

Le motif du *galop volant* s'acclimata tardivement en Allemagne. Je dois à l'obligeance de M. le professeur Mommsen communication d'un tableau chronologique dressé à la *Galerie*

1. Voir surtout les *Courriers du pays des Ouled-Nayl*, *ap.* Gonse, *Eug. Fromentin*, pl. à la p. 76 (fig. 46) et la belle esquisse reproduite dans le même ouvrage, p. 161.

Digitized by Google

nationale de Berlin, d'après les peintures et les dessins de cette collection. Le *galop volant* paraît pour la première fois en 1840, dans un tableau d'Auguste Kiss (1802-1865); en 1841 et en 1848, Alfred Rethel et Karl Steffeck reprennent l'ancien type; enfin, en 1856, avec le *Chasseur sauvage* de Rudolf Henneberg, on voit reparaître le *galop volant*, qui domine dès lors, à titre exclusif, dans les œuvres de Camphausen, Schmitson, Bleibtreu, etc. On a bien voulu faire, à mon intention, un dépouillement analogue des gravures allemandes, d'où il ressort que le *schéma* du vol paraît pour la première fois en 1835, dans une composition

Fig. 46. — Chevaux de Fromentin.

d'Adolf Menzel; on le retrouve, dans des pièces du même artiste, à côté du cabré allongé (1843-1856); trois pièces de 1850 et 1852, par Camphausen et Tiefenbronn, présentent encore l'ancien motif. Le *schéma* du vol ne devient dominant qu'après cette date. Donc, en Allemagne comme en France et en Angleterre, c'est la gravure, l'art populaire qui a pris les devants : la grande peinture a suivi, non sans quelque répugnance, et la découverte de Muybridge a montré, en 1878, que cette répugnance était justifiée.

Le tableau suivant résume les développements qui précèdent :

	ANGLETERRE	FRANCE	ALLEMAGNE
Gravure ou dessin . . .	1794	1817	1835
Peinture.	1820 (?)	1821	1840

Digitized by Google

Je me propose maintenant d'établir que *ce schéma du galop volant, resté inconnu des arts égyptien, assyrien, grec, étrusque, romain, roman, gothique et de l'art européen en général jusqu'en 1794, a été employé, plus de 1000 ans avant l'ère chrétienne, par les artistes mycéniens, qu'il l'a été aussi en Bactriane et dans la Perse sassanide, enfin qu'il a prévalu en Chine depuis le* II*e siècle après J.-C. jusqu'à nos jours.*

Tel sera l'objet de la seconde partie de ce travail.

(*A suivre.*) Salomon Reinach.

Digitized by Google

NOTES ET DOCUMENTS

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE MOSCOU
de 1865 à 1890 [1].

La Société archéologique de Moscou fut fondée sur l'initiative du comte Alexis Ouvarov, qui était non seulement un savant de mérite, mais encore un homme d'action et un propagateur passionné de la science à laquelle il consacra sa vie.

Au commencement de l'année 1864, le comte Ouvarov inaugura chez lui des conférences archéologiques, auxquelles prirent part des savants comme Bouslaïev, Soloviev, Afanassiev, Zabiéline, Kotlarevski et plusieurs autres. Le public fut admis à ces entretiens scientifiques et c'est ainsi que, tout naturellement, chez ces savants et dans ce public, germa l'idée d'une organisation stable, consacrée aux intérêts de l'archéologie, c'est-à-dire d'une Société archéologique.

On rédigea les statuts de la future Société et l'on fit les démarches nécessaires pour en obtenir la confirmation par le gouvernement. En octobre de la même année 1864, l'autorisation fut accordée aux fondateurs de la Société, laquelle, de ce fait, commença dès lors son existence officielle.

Le public s'intéressa vivement à la nouvelle institution scientifique. Les dons affluaient, consistant en manuscrits, livres, vieilles icônes et autres antiquités de toute nature : les bases d'une bibliothèque et d'un musée archéologique furent ainsi posées.

D'autre part, la Société acquit, dès ses débuts, les sympathies de la famille impériale. L'héritier du trône, le futur empereur Alexandre III, la prit, en 1865, sous sa protection et, en 1868, l'empereur lui-même fit cadeau à la Société d'une maison. En outre, le Ministère de l'Instruction publique intervenait chaque fois qu'il était question de subvenir aux besoins de la Société, soit pour organiser un congrès, soit pour en publier les travaux, soit, enfin, pour organiser des recherches ou même des expéditions archéologiques. Les sommes, assez considérables, que le Ministre de l'Instruction publique accordait ainsi à la Société varièrent de 1.000 à 15.000 roubles. Une subvention annuelle régulière fut assurée à la Société, en plus des subsides du Ministère de l'Instruction publique. Fixée à 3.000 roubles par an en 1872, elle fut portée à 5.000 roubles à partir de 1882.

1. *Notice historique, résumant les travaux de la Société archéologique impériale de Moscou pendant les premières vingt-cinq années de son existence.* Moscou, Imprimerie synodale, 1890 (en russe). — Madame la Comtesse Ouvarov, à laquelle une épreuve a été soumise, a bien voulu ajouter en note quelques indications sur le progrès des travaux et des publications de 1890 à 1899. — *Réd.*

Digitized by Google

Dans ces conditions très favorables, la Société commença, en 1865, ses travaux. L'une des tâches principales qu'elle se proposa, dès la première heure, fut de se mettre en contact avec les amateurs d'antiquités de toute la Russie. Les savants, dans ce vaste pays, ne sont pas précisément nombreux; les archéologues le sont encore moins. Mais le public est très désireux de participer, suivant ses ressources, à des entreprises scientifiques. Pourquoi ne pas profiter de cet heureux penchant, en vue surtout de besognes qui n'exigent pas de connaissances étendues ou spéciales? D'autre part, comment se passer, dans un empire aussi immense, de toutes les bonnes volontés parsemées à sa surface, qui devaient se mettre à la disposition de la Société archéologique pour l'aider à étudier les contrées les plus éloignées et les coins les plus perdus de ce pays: le nord de la Russie, la Sibérie, le Caucase?

La Société n'a jamais perdu de vue ce côté important de sa mission. Ainsi, en 1872, elle crut nécessaire de mettre au jour un *Manuel de fouilles dans les tumulus* et chargea son président, le comte Ouvarov, de le composer. Elle publia, en 1874, une *Instruction pour décrire les ruines d'anciennes villes, les tumulus et les cavernes*. Elle souleva successivement, au IIIe et au Ve Congrès archéologiques de Moscou, la question de *l'enseignement de l'archéologie*. Elle publia une *Instruction pour faire avec du papier des copies d'inscriptons anciennes et pour les reproduire à l'aide de l'argile*. Elle composa, en 1888, un *Programme d'études archéologiques au Caucase*, destiné à être répandu parmi les fonctionnaires, les membres du clergé, les professeurs, etc. de ce pays. Elle publie un *Dictionnaire archéologique*, accompagné, lui aussi, d'instructions et d'indications pratiques. Elle se préoccupa de la composition d'une carte archéologique de la Russie et publia, à cet effet, le travail de M. Anoutchine sur les légendes ou indications conventionnelles qui doivent y figurer. Ce travail, imprimé à un grand nombre d'exemplaires, fut envoyé, ainsi qu'un questionnaire touchant aux autres questions archéologiques, à toute personne en état de s'y intéresser. Les résultats furent très appréciables : beaucoup de matériaux furent réunis, par ce moyen, à la Société archéologique de Moscou[1].

L'objet principal de l'activité de la Société fut la conservation des monuments historiques; à cet effet, dès 1873, elle créa une commission spéciale, sans l'autorisation de laquelle on ne peut toucher à aucune église, à aucun édifice ancien. Puis elle s'occupa de la création des musées archéologiques provinciaux et de l'organisation des congrès d'archéologie, non seulement dans les capitales, mais aussi, et surtout, dans les centres intellectuels de la province. C'est ainsi que sur les sept congrès qui eurent lieu avant 1890, deux seulement furent tenus dans les capitales : le premier à Moscou, en 1869, et le second à Pétersbourg, deux ans après. Le troisième congrès fut convoqué à Kief, en 1874; le quatrième, à Kazan, en 1877; le cinquième, à Tiflis, en 1881; le sixième, à Odessa, en 1884; le septième, enfin, à Iaroslavl, en 1887. Le huitième congrès se réunit de nouveau à Moscou, parce que l'année 1890, qui avait été fixée pour

1. Cette Société se trouva ainsi en mesure de publier des cartes archéologiques des gouvernements de Kief, Vilna, Grodno et Kovno.

Digitized by Google

la convocation, coïncidait avec le 25e anniversaire de la Société archéologique. Ce fut donc un congrès jubilaire[1].

Parallèlement aux congrès, les promoteurs de ces réunions organisaient des expositions archéologiques; chacune d'elles contenait des objets ou tout à fait nouveaux, inconnus du moins de la plupart des archéologues, ou bien apportant des compléments d'information sur ce qui était déjà connu auparavant[2].

Par tous ces moyens, la Société archéologique de Moscou a rendu à la science un service considérable. L'intérêt pour l'archéologie a pris en Russie un vigoureux essor. Sous l'influence des congrès provinciaux, de nouvelles Sociétés archéologiques s'organisèrent, notamment à Kief, à Kazan, à Tiflis [3]; des musées furent fondés; des publications archéologiques parurent; des expéditions ou des excursions archéologiques furent entreprises, quelques-unes fort intéressantes, comme celle, par exemple, qu'exécutèrent, sous la direction de M. Tomachevski, directeur du collège de Sinferopol, les élèves de cet établissement. Enfin, et c'est peut-être un des résultats les plus importants des efforts de la Société archéologique de Moscou, les savants étrangers, surtout les Français et les Allemands, commencèrent à s'intéresser aux antiquités russes.

Pour en finir avec les congrès, disons que les matériaux accumulés par eux, rapports, communications, discussions, etc., forment un ensemble tout à fait imposant. Il n'y a pas eu moins de 630 mémoires lus aux séances des sept congrès énumérés plus haut, ce qui fait, en moyenne, quatre communications par séance. Ces écrits ont été publiés dans les *Travaux* des congrès, édités par les soins de la Société archéologique de Moscou (2 vol. in-4°, avec un atlas in-f°); *Travaux* du Congrès de Saint-Pétersbourg (2 vol. in-4°, avec un atlas in-f°); *Travaux* du Congrès de Kief (2 vol. in-4° avec un atlas in-f°); *Travaux* du Congrès de Kazan (2 vol.): *Travaux* du Congrès de Tiflis (2 vol. in-4° avec de nombreux dessins) et enfin les *Travaux* du Congrès d'Odessa (3 vol. in-4°)[4].

Quant aux publications de la Société archéologique de Moscou elle-même, ce sont : l'*Archéologuitcheski Viestnik* (Messager archéologique) et les *Drevnosti, Troudy Obchestva* (Antiquités, Travaux de la Société), dont chaque volume contient, en dehors de monographies, les procès-verbaux des séances de la Société. Il a paru du *Viestnik* 6 livraisons en 1867, et des *Troudy* les livraisons suivantes :

Tome	I,	deux livraisons,	en	1865-1867.
—	II,	trois	—	— 1869-1870.
—	III,	—	—	— 1870, 1871 et 1873.
—	IV,	—	—	— 1874.
—	V,	—	—	— 1875.

1. Il y a eu, depuis, des Congrès à Vilna (1893) et à Riga (1896). Le XIe Congrès s'est réuni en 1899 à Kief.

2. Elargissant sa sphère d'action, la Société a créé en 1888 une Commission Orientale, en 1890 une Commission Slave, en 1897 une Commission Archéographique.

3. Puis à Rostoff, Riazan, Tver, Pskoff, Novgorod, Ekaterinoslav.

4. *Travaux* du Congrès de Moscou (4 vol. in-4° avec 150 planches d'antiquités religieuses et un important travail de Pokrosky sur l'Iconographie de l'Evangile); *Travaux* du Congrès de Vilna (3 vol. in-4°, avec beaucoup de planches concernant les anciennes fresques et l'architecture); *Travaux* du Congrès de Riga (2 vol. en vente et un 3e sous presse).

Digitized by Google

Tome	VI,	trois livraisons,	en	1875-1876.
—	VII,	— —	—	1877-1878.
—	VIII,	— —	—	1880.
—	IX,	— —	—	1882-1883.
—	X,	— —	—	1885.
—	XI,	trois livraisons,	—	1886-1887.
—	XII,	deux —	—	1888.
—	XIII,	— —	—	1889-1890.
—	XIV,	— —	—	1890[1].

Outre ces publications périodiques, la Société a fait paraître plusieurs autres recueils ou ouvrages, tels que la *Description de Kief*, par M. Zakrevski, en 1868; les *Matériaux d'archéologie du Caucase*, trois livraisons[2]; les *Matériaux d'archéologie des gouvernements de l'Est*, deux livraisons; les *Antiquités orientales*, un vol., etc[3]. Les publications, périodiques ou non, de la Société sont des in-quarto luxueux, illustrés de nombreux dessins et de belles planches, souvent exécutées en couleurs.

La notice historique que nous analysons donne, en appendice, la liste des membres de la Société archéologique de Moscou et celle de leurs travaux. Le nombre total des membres honoraires ou actifs et des correspondants de la Société était, au 1er janvier 1890, de 313. Parmi les noms des membres étrangers, nous relevons ceux de MM. de Vogüé, de Rossi, Louis Leger, Max Müller, Mikloszicz, Rambaud, Renan, Virchow, etc.

La liste des travaux publiés dans les recueils de la Société est la partie la plus importante de la notice historique, qui, bien que fort détaillée, ne donne pas tous les renseignements qu'on voudrait y découvrir. Ainsi l'on y chercherait en vain le relevé des publications successives des *Troudy Obchestva* que nous avons donné plus haut. Ce relevé, ainsi que les indications qui touchent à l'*Archeologuitcheski Viestnik*, ont été donnés seulement sur la couverture d'un volume des *Troudy*. Puisque les auteurs de la *Notice* ont décidé — ce dont on ne peut assez les louer — de publier une liste des articles ou des monographies imprimés dans les publications de la Société, il eût été très naturel de la faire précéder d'une simple énumération de ces recueils.

LISTE MÉTHODIQUE DES TRAVAUX PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE MOSCOU[4]

§ 1. — Questions générales

Antonovitch (V. B.), *Programme pour les travaux de l'expédition des tumulus*, T. VIII, 38, 42. *Journal des fouilles au Caucase*, Ibid. 216. *Instruction pour la description et les fouilles des tumulus, des cavernes, etc.* C. 3, I, LXIV. *Pro-*

1. Un XVe tome a paru en 1894.
2. Aujourd'hui *six* livraisons.
3. *Antiquités slaves*, 2 vol.; *Travaux de la Commission Archéographique*, 1 vol.; *Journal périodique d'archéologie*, 6 années.
4. Les mémoires non suivis d'un renvoi sont simplement mentionnés dans les Procès-Verbaux de la Société, sans autres commentaires. La lettre T indique que l'article se trouve dans les *Troudy* (Travaux); la lettre V renvoie au *Viestnik*

Digitized by Google

jet de règlement d'une Commission des Congrès archéologiques, C. 4, I, CXXXI. *Instruction pour l'exploration des tumulus et d'autres monuments de l'antiquité du Caucase du Nord*, T. VIII, 42. — Anoutchine (D. N.), *La légende pour la carte archéologique de la Russie*, T. X, 105, XI, P. 25. *De la carte archéologique de la Russie S. A. Oussov*, T. XI. — Afanassiev (A. N.), *Travaux du Comité statistique de Vladimir*, V, 176. — Bakradzé (D. Z.), *Trouvailles archéologiques du Caucase en* 1886. — Bogouchevski (N. K., baron), *Index bibliographique des ouvrages archéologiques, historiques, etc., russes et étrangers*, T. IX, P. 2. — Barsov (E. V.), *Comte N. P. Roumiantzev*, T. VII, P. 18. *Projet d'un règlement pour le Musée de Tchérépovitz. Nouveaux moyens de conserver les monuments de l'antiquité.* — Bayern (F. S.), *Ses fouilles*, T. VIII, 60. — Berger (A. P.), *L'archéologie du Caucase*, C. 2, II, 2. *Le Caucase et ses monuments antiques*, T. VIII, 14, 29. — Bernstam (V. A.), *Journal des travaux archéologiques du Caucase*, Ibid. 297. — Bestoujev-Rioumine (K. A.), *A propos de la conservation des monuments*, C. 1, I, XLIX. — Batcharov (N. P.), *La participation des comités statistiques dans les explorations archéologiques*, C. 1, I, LX, 124. — Brossé (M. J.), *L'ethnographie, la linguistique et l'épigraphie du Caucase*, T. VIII, 2, 75. — Brun (F. K.), *Expédition scientifique aux bords de la mer Noire*, Ibid. 5. — Bourtchakov (R. O.), *Carte archéologique de la Nouvelle-Russie et de la Crimée*, T. XII, 7. — Bouslaïev (T. J.), *L'enseignement de l'archéologie*, C. 1, I, XL, 75. — Vélikanov, *Les publications sur l'archéologie des gouvernements d'Oufa et de Perm.* — Veliaminov-Zernov, *Discours*, C. 2, II, XXXIV. *Rapport de la Commission de conservation des monuments*, C. 2, II, 66. — Vonogradov, *Des temples en bois.* — Virchow, *Zur Anthropologie des Kaukasus*, C. 5. — Gatzisski (A. S.), *Les tâches des correspondants des congrès archéologiques*, C. 4, I, 29. *Des prix décernés pour ouvrages archéologiques*, C. 4, I, CXXXI. — Herz (K. K.), *Comte L. Nerovski. Travaux des Comités statistiques*, T. II, 163. — Golovatzki (J. T.), *Le Musée de Vilna.* — Golychev (J. A.), *M. Ladov. Explorations archéologiques en province. De la conservation des monuments*, C. 1, I, LIV, 105. — Gorojanski (N. P.), *De la conservation des monuments*, C. 1, I, LIV, 96. — Julio de Petra, *La restauration des fresques*, T. XI, 76. — Evlentiev (K. G.), *Du Musée archéologique du gouvernement de Kazan*, C. 1, I, LX, 89. — Jisnievski (A. K.), *Le Musée de Tver*, T. VII, 25, 187; T. IX, 115; T. X, 113; T. XI, 39; T. XII, 99. — Zakrevski (N. V.), *Description de Kiev*, T. II, 179. — Zabiéline (J. E.), *L'archéologie comme science*, C. 3, I, XVIII, 1. *Mémoires de Kotov et manuscrit de Boutkov*, T. VIII, 49, 96. — Ivanovski (L. K.), *Programmes d'exploration du Caucase*, Ibid., LXXXIX. *Programme pour explorations anthropologiques.* Ibid. CVI. *Instruction pour décrire les tumulus, les cavernes, etc.*, C. 3. I, LXIX. — Ilovaïski (D. J.), *Discours*, C. 5, XV. — Kazanski (P. S.), *L'enseignement de l'archéologie*, C. 1, I, XLVIII, 83. — Kalatchev (N. V.), *Des archives*, C. 1, I, LV, 207; C. 3, I, XXXVIII. — Kananov (G. S.), *Dictionnaire archéologique du Caucase*, T. VIII, 142. — Kelsiev (A. J.), *Le Musée du Palais Blanc à Yaroslavl*, T. X, P. 57. — Kirkor (A. K.), *Explorations archéologiques dans la Podolie galicienne*, T. VIII, 155. — Klutchevski (V. O.), *M. Oussov comme archéologue*, T. XI. — Kemarov (A. V.), *Des travaux des Comités préparatoires*, C. 5, XI. *Des pillages d'objets antiques*, C. 5, XCI. *Du Musée de Soukhoum*, T. VIII, 125. *Des travaux archéologiques au Caucase*, Ibid. 324. *Des fouilles sur la Koubane, le Térek, etc.*, Ibid. 333. *Quelques objets du gouvernements de Sla-*

(Messager archéologique) ; P aux *Procès-Verbaux*; C aux *Travaux des Congrès*, enfin B à la *liste bibliographique* jointe à certains volumes des *Troudy*. — La collection de ces publications ne paraît exister, à Paris, qu'à la bibliothèque de la Société des Antiquaires, qui n'est pas publique.

Digitized by Google

vropol, Ibid. 483. — Kondakov (N. P.), *Compte-rendu du Comité préparatoire*, C. 6, 5, XLIII. — Korsakov (D. A.), *Les travaux du Comité préparatoire à Kazan*, T. VIII, P. 8 et C. 4, I, XXVIII. *De la fondation d'une Société archéologique à Kazan*, C. 4, I, LVI et 1. *Des prix décernés, etc.*, C. 4, I, CXXXI. — Kotlarevski (A. A.), *J. Grimm comme archéologue*, T. I, 20. *L'archéologie chez les Tchèques, les Polonais, etc.*, T. VIII, B. 46. *Exposition ethnographique russe*, V, 46. — Lubavski (A. D.), *Les dernières nouvelles archéologiques de France*. — Mansvétov (J. D.), *Travaux du Comité préparatoire de Moscou*, T. VIII, 136. — Martynov (A. A.), *Le mauvais traitement des monuments*, C. 1, I, XLIX. — *Les craintes pour les monuments écrits*, C. 1, I, LVI. — *Les monuments de l'antiquité russe*, C. 2, II, 59. — Maïkov (L. N.), *La publication des travaux des Congrès*, C. 5, XC. *Le comte A. S. Ouvarov*, C. 5, XCII. — Müller (V. T.), *Le Congrès des Orientalistes à Pétersbourg*, T. VIII, P. 41. *Matériaux de langue ossète*. C. 5, C. *Quelques branches de l'archéologie du Caucase*, C. 5, LX. *L'importance du Caucase pour la linguistique*, C. 5, XL. *Études anthropologiques et craniologiques au Caucase*, T. VIII, 53. — Nicolski (M. V.), *M. Razoumovski*, T. XIII, P. 90. — Olszewski (K. J.), *Fouilles au Caucase*, T. VIII, 349. — Piper (de Berlin), *De l'étude dans les collèges des monuments de l'art*, T. III, 227. — Pogodine (M. P.), *L'archéologie en Russie*, C. 1, XL, LVIII, 1. — Polakov (J. S.), *Journal des travaux exécutés dans la Transcaucasie*, T. VIII, 157. — Popov (N. A.), *Société archéologique du Musée tchèque*, T. VI, P. 35; T. VIII, B. 17. *Société archéologique khorvate*, T. IX, 83. — Prakhov (A. N.), *La restauration des fresques*, T. XI, P. 96. — Roussov (Ant.), *Travaux dans le Daghestan méridional*, T. VIII, 503. — Samokrassov (D. J.), *Mesures contre les fouilles abusives des tumulus*, C. 4, I, XC. *Les travaux de M. Félitzine*, C. 5, LV. *La médaille décernée au comte Ouvarov*, C. 5, XCIV. *Instructions pour décrire et fouiller les tumulus, etc.*, C. 3, I, LXIV. — Sviréline (A.), *De la conservation des monuments de l'antiquité*, C. 6, 13. — Sreznevski (J. J.), *L'importance des Congrès*, C. 1, I, XXXVI. *Les travaux archéologiques et archéographiques des savants de Kieff*, C. 3, I, 17. *L'importance de l'archéologie*, C. 4, I, XXXI. *Les antiquités russes du Volga moyen avant le* XII*e siècle*, C. 4, I, CXXX et 15. — *L'archéologie russe contemporaine*, C. 2, II, 15, 1. *Discours de clôture*, C. 2, II, 59. *M. Korablev*, C. 2, II, 59. — Solutzev (D. P.), *De la conservation des monuments de l'antiquité*, C. 1, I, XLVIII, — Tisenhausen (V. G.), *De la conservation des monuments*, C. 2, II, 60. *Des trésors*, C. 2, II, 65. *Quelques branches de l'archéologie du Caucase*, C. 5, LV. *Carte archéologique de la Russie*, C. 5, XCI. *Étude du Caucase au point de vue numismatique*, C. 4, CIII. — Timaszewski (G. D.), *L'excursion du collège de Simféropol*. — Tokmakov, *L'histoire de l'archéologie de la Nouvelle-Russie*, C. 6, 10. — Troïtzki (N. J.), *Le Musée de Toula*, T. XI, P. 37. — Ouvarov (A. S., comte), *De la conservation des monuments. Relations entre les Sociétés archéologiques. L'archéologie en Galicie, Moravie et Hongrie*, T. IV, P. 57, 58, *Le Congrès de Tiflis. Le « Vilenski Viestnik » pour l'année* 1864, T. I, 37. *La « Revue archéologique » pour l'année* 1864, T. I, 28. *Discours*, C. 1, I, XXX et C. 1, I, LXI. *De l'enseignement de l'archéologie*, C. 2, II, 68. *Discours*, C. 3, I, XIV et C. 3, I, LXXII. *De l'enseignement de l'archéologie*, C. 3, I, XIX; 19. *Des prix décernés, etc.*, C. 4, I, CXXXI. *Discours*, C. 4, I, XXV et C. 4, I, CXXXV. *Expéditions au Caucase*, T. VIII, 8, 38, 44, 93. — Ouvarov (P. S., comtesse), *Cartes archéologiques*, T. XIII, P. 71, 74, 85, 89. *Le VII*e *Congrès archéologique*, T. XII, 15, 5. *Des Congrès archéol.*, T. XII, 159. — Tchernikov-Anoutchine, *De la conservation des monuments*, C. 4, I, CXXV. — Tcherniavski, *Des monuments de la Transcaucasie de l'ouest*, T. VIII, 13. — Tsviétaïev, *Welcker*, C. 6, I, 18; II, 8. — Tsilossani, *Fouilles au Daghestan*, T. VIII,

Digitized by Google

456. — Schwartz (A. N.), *M. Oussov*, T. XI. — Yantchouk, *Kirkor*, T. XII, 79. — Yastrébov, *Fouilles exécutées en* 1887, T. XIII, 104.

§ 2. — ANTIQUITÉS DE L'AGE DE LA PIERRE

Anoutchine (D. N.), *Les données nouvelles sur l'âge de la pierre en Asie et en Afrique. Les races caprines des rives du lac Ladoga à l'âge de la pierre*, C. 5, LXIV. *L'histoire ancienne des animaux domestiques en Russie*, C. 6, 13; I, 1. *Objets en pierre de Sibérie*, C. 6, I, 36. — Aristov (N. J.), *Quelques localités intéressantes*, C. 1, I, LXXVII. *Les outils de l'Université de Kazan*, C. 1, I, LXXXIII. *Outils en pierre*, C. 1, I, LXXXIV. — Bernatzki, *L'homme et les animaux des cavernes du Caucase*, T. XI, P. 57. *Os exhumés d'une caverne près de Tiflis*. — Brandenburg (N. E.), *Cavernes ossifères de la Sibérie*, T. XI, 82. — Weidenbaum (E. A.), *Les cavernes du Caucase*, T. VIII, 55. — Vitkovski (N. J.), *L'âge de la pierre en Sibérie orientale*, T. X, P. 10, C. 1, 24, 264. — Dobrynine (N. G.), *Explorations archéologiques dans le district de Mourame du gouvernement de Vladimir*. — Efmenko (P. S.), *Outils en pierre dans le gouvernement d'Arkhangel*, C. 1, I, LXXXVI, 187. — Jisnievski (A. K.), *Une hache en pierre remarquable*, T. XI, P. 80. *L'âge de la pierre près de la ville de Tver*, T. XI, P. 81. — Javicha (Gr.), *Caverne de mammouth dans le gouvernement de Kieltzé*, C. 5, LXIII. — Kelsiev (A. J.), *Outils en pierre dans le gouvernement de Voronej*, C. 5, LXXXV. — Kotliarevski (A. A.), *L'âge de la pierre en Russie*, V. 25. *Outils en pierre dans la Russie méridionale*, V. 29. — Koustzinski (M. F.), *Outils en pierre dans le gouvernement de Vitebsk*, C. 1, I, LXXXIV. — Lerch (G. J.), *L'âge de la pierre dans les provinces baltiques*, V. 32. — Malakhoff (M. N.), *L'homme préhistorique dans le Niémen*. — Mérejkovski, *Les cavernes de la Crimée*, T. XI, P. 53. — Ossovski (G. O.), *L'âge de la pierre dans la Volynie*, C. 3, I, XXIV, 171. *Classification des trouvailles de l'âge de la pierre*, C. 6, I, 12, 47. — Polivanov (A. P.), *Outils en pierre dans le gouvernement de Kostroma*, C. 4, I, XLII, 34. — Polakov (J. S.), *Outils en pierre dans le gouvernement d'Olonetz*, C. 2, II, 7. — Poutiatine (P. A., prince), *Pierres à écuelles dans le gouvernement de Novgorod*, C. 5, LXV, 19. *Ornementations de poteries primitives*, C. 6, I; 7, LXXII. — Réviakine (P.), *Les marteaux en pierre du gouvernement de Kieff*, V. 25. — Rutimeyer, *Les restes d'animaux dans l'Oural*, t. X, 46. — Slovtzov (I. J.), *Outils en pierre près de Tioumène*. — Solutzev, *De l'âge de la pierre*. — Soloviev (S. T.), *L'âge de la pierre près de Tioumène*. — Titov (A. A.), *Flèches en pierre, trouvées près de Rostov*, T. IX, P. 72, 75. — Troïtzki (N. J.), *Faune fossile du gouvernement de Toula*, C. 5, p. 31. *Outils en pierre sur le Volga*, C. 5, P. 37. — Ouvarov (A. S., comte), *L'âge de la pierre dans le gouvernement d'Yaroslav. Squelette d'homme trouvé près de Menton*, T. IV, P. 11. *Les expériences de perforation d'un marteau de pierre*, T. IV, P. 17. *Les cavernes de Moravie*, T. VII, P. 45. *Les outils trouvés près de Mourome*, T. VIII, P. 4, 19, 73. *L'âge de la pierre près de Tiomène*, T. X, P. 48. *Les outils en pierre de l'époque paléolithique*. T. VIII, P. 25. *L'âge de la pierre en Sibérie. Os de mammouth trouvés avec des outils en pierre*. C. 4, I, XXXIV. *L'âge de la pierre sur les rives de l'Oka*, C. 4, I, XCIX. *Les outils en pierre en Russie*, C. 4, I, CXIX. — — Tcherski (J. D.), *Outils en pierre de l'époque néolithique en Sibérie orientale*, T. X, P. 46.

§ 3. — ANTIQUITÉS DE L'AGE DU BRONZE ET DU FER. ANTIQUITÉS DU LITTORAL MÉRIDIONAL

Avdéiev (A. A.), *Le vase trouvé près de Sébastopol. Les fouilles exécutées à Chersonèse*. — Agapitov, *Explorations archéol. dans le gouvernement d'Irkoutsk*,

Digitized by Google

C. 5, LXXV, 81. — Anissimov, *Un voyage en Daghestan*, T. XII, P. 105. — Antonovitch (V. B.), *Les tumulus du Sud-Ouest*. C. 2, II, 43. *Les cavernes sur le Dniepr*, C. 4, I, XXXVI. 1. *Les remblais dans l'ancienne principauté de Kieff*, C. 4, I. LXI, 1. *Les fouilles exécutées à Kieff*, C. 4, I. CXIX, 42. *Les coutumes funéraires des tumulus du Sud-Ouest*, C. 4, I, CXXV, 45. *Les cavernes sur le Dniestr*, C. 6. *Bulletin* n° 2, 10. *Fouilles exécutées dans les cataractes du Dniestr*. C. 6, *Bull.* n° 7, 14. *Les coutumes funéraires au Caucase*, C. 5. LXVIII. *Les coutumes funéraires des Drevlianes*, C. 5, LXXII. — Anoutchine (D. N.), *L'archéologie du Caucase*, T. X, P. 68. — *Les formes des pointes de flèches*, C. 5, LXXXV, 337. *Une excursion archéologique dans le gouvernement de Novgorod*, T. XI P. 64. *Des os exhumés d'un tumulus*, T. XI, P. 90. *Arc et flèches anciens*, C. 5, 337. *Les antiquités du Musée de Minousinsk*, T. XII, P. 136. *Un voyage au Daghestan*, T. IX. P. 33. *Les crânes des tumulus du gouvernement de Smolensk*, T. IX, P. 64. *Des os d'un chien d'un tumulus du gouvernement de Smolensk*, T. IX, P. 66. *Des ornements trouvés dans le gouvernement de Tchernigov*, T. X, P. 32. *Les tumulus du gouvernement de Nijni-Novgorod*, T. X, P. 34. *Les formes des épées anciennes*, C. 6. *Bull.* n° 4, 12, I, 235. *Les crânes caucasiens*, C. 5, LXXIII. — Barsov (E. V.), *Les antiquités d'Olonetz*, T. VIII, 213. — Bayern, *Objets trouvés près de la ville de Petrovsk*, C. 5, XXX. *D'une pierre de marbre*, T. VIII, 104. — Béda-Doudine, *Nécropoles antéchrétiennes de la Moravie*, C. 3, I, LXXV, 297. — Berger (A. P.), *Le Caucase archéologique*, T. VIII, 29. — Bernstam (V. L.), *Fouilles exécutées dans le gouvernement de Pskov*. — Bobrinskoï (A. A., comte), *Les tumulus du gouvernement de Kieff*, T. X, 15. *La nécropole de Mtzkhet. Les tumulus du gouvernement de Kieff*, C. 6, *Bull.* n° 10, 12, I, 220. — Bogdanov (A. P.), *Les crânes des tombes scythes. Signes craniologiques des anciens Siéviérianes*, etc., C. 5, LXXIII. — Botcharnikov (S.), *Les monuments antiques près de Zaraïsk*, T. X, 95. — Brandenburg (N. E.), *Explorations archéologiques à la Staraïa-Ladoga*. C. 6. *Bull.*, n° 9, 11. *Des fibules*. C. 2. *Bull.* n° 4, 12, I, 208. *Les coutumes funéraires sur le lac Ladoga*, C. 5, LXX, P. 10. — Brun (F. K.), *Une femme en pierre*, C. I, I, LXXXVIII. *Une sculpture trouvée près d'Odessa*. C. I, LXXXIX. — Von Burgfeld, *Fouilles exécutées dans le gouvernement de Toula*. — Bélaieva (V. V.), *Époque préhistorique dans le gouvernement de Kostroma*. — Bélachevski, *Une nécropole du gouvernement de Volyne*. — Baer, *Le plomb des bronzes anciens*, T. VII, P. 234. — Dr Wankel (Moravie), *Un cimetière slave ancien en Moravie*, T. VIII, P. 51. *Les cavernes en Moravie*, C. 3, I, LXXIX, 255. *Le Musée slave à Olmütz*, C. 6, *Bull.* n° 7, 15. — Worsaae, *Les époques des antiquités du Nord*, C. 1. I, LXXXI. — Wotzel, *Antiquités tchèques*, C. 1, I, LXII. — Gavelka, *Les trouvailles archéologiques de Bohême*. — Gatzuk (A. A.), *Les tumulus de la Lithuanie. Les tumulus du gouvernement de Moscou. Une trouvaille faite dans le gouvernement de Moscou*, C. 1, I, LLVIII. *Les tumulus de Garde*, C. 3, I, XXXV. *Les crânes des Slaves anciens*, C. 3, I, XL. — Guédéonov (D. G.), *Antiquités du district Vénevski*, C. 1, I, LXXXIV, 243. — Herz (K. K.), *Statuettes de Tanagra. Les cavernes de la Champagne. Les découvertes archéologiques faites dans la péninsule de Taman*, T. VI, I, 86, 150. *Les fouilles de M. Zabiéline*, T. VII, P. 4. *Les fouilles exécutées à Kertch en* 1875, T. VIII. P. 24. *Topographie archéologique de la péninsule de Tamane*, T. II, 191. *L'Ermitage Impérial. Les antiquités de la Sibérie. La section espagnole de l'Exposition de Vienne*, T. VI, P. 19. *Les cavernes de la Crimée. Une poignée d'épée, etc.*, T. VII, P. 27. *Un vase trouvé dans le gouvernement de Pultava*, T. VII, P. 61. *L'ornementation géométrique et son origine*, T. VII, 96. — Gelovatzki (J. T.), *Travaux archéologiques exécutés dans le nord-ouest*, C. 1, I, LXIX; 147. *Les monuments de l'antiquité russe en Galicie*, C, 1, I, XCII, 210. — Golychev (P. A.), *Une trouvaille archéologique, etc.*, T. X, P. 66. — Gondatti

Digitized by Google

(N. L.), *Un voyage dans l'Oural du nord.* — Greving, *L'âge du fer sur la Baltique*, C. 4, I, XXXV, 26. — Grigorovitch (V. J.), *Les antiquités bulgares*, C. 2, II, 28. — Dmitriev-Mamonov, *Albums des tumulus des rives de l'Irtyche.* — Efimenko (P. B.), *Les antiquités des Tchoudi. Les Tchoudi*, C. 1, I, XCII. *Les antiquités du gouvernement d'Arkhangel*, C. 1, I, 187. *Les figures de pierre dans le gouvernement de Kharkov*, T. X, P. 90. — Echevski (S. V.), *Les constructions lacustres, etc.* — Zabiéline, *Fouilles du tumulus de Tchertomlyk*, T. I, 71. — Ivanovski (L. K.), *L'époque des tumulus, etc.*, T. VIII, P. 33. *Les mensurations de crânes, etc. Les tumulus du gouvernement de Novgorod*, C. 2, II, 14, 57. *Les ruines d'une ancienne ville près de Koursk*, C. 2, II, 33, 68. *Description des crânes*, C. 2, II, 49. *Les tumulus des gouvernements de Pétersbourg et de Novgorod*, C. 3, I, XXVII. *Les fouilles exécutées sur les rives de la Siti*, C. 4, I, XXXVI, 37. *Les tumulus des Voti*, C. 4, I, XCVII. *Les fouilles exécutées dans le gouvernement de Pétersbourg*, C. 5, LXXIII. — Ignatiev (R. G.), *Les tumulus du gouvernement d'Orenburg*, C. 1, I, LXXVI, 153. *Les remblais dans le gouvernement d'Oufa. Un tumulus près d'Oufa. Un soc en fer trouvé dans le gouvernement de Tobolsk. Les monuments antiques des gouvernements d'Oufa et d'Orenburg. Les monuments antiques du gouvernement de Minsk*, T. VIII, P. 20. — Ilovaïski (D. J.), *Les fresques de Kertch*, T. VI, *Bibl.* 34. *Les figures en pierre des steppes*, T. VII, P. 52. *Le dieu de la guerre scythe.* — Kovalevski (M. M.), *Une caverne au Caucase*; T. XII, P. 41. *Un voyage au Caucase*, T. XII, P. 167. — Kelsiev (A. B.), *Restes paléolithiques dans le district de Voronej*, T. IX, 154. *Programme pour recueillir les données sur les figures en pierre. Une nécropole tumulaire près de Moscou*, T. X, 30. *Des femmes en pierre du district de Bakhmonte*, C. 5, LXXXV, 76. — Kibalchitch (T. V), *Les tumulus du gouvernement de Tchernigov*, T. IV, P. 38. *Un tumulus du gouvernement de Tver*, T. VII, P. 62. — Kiknadzé, *Exploration archéologique du gouvernement de Tiflis.* — Kititzine, *Les outils des âges de la pierre et du bronze, etc.* — Klementz (D. A.), *Les antiquités de Minoussinsk.* — Komarov (A. V.), *Les cavernes et les tombes anciennes du Daghestan*, T. VIII, 126, 432. — Kondakov (N. P.), *Les antiquités des régions de la Koubane et du Térek*, C. 3. I, XXVIII, 139. *L'art byzantin.* C. 6, *Bull.* n° 4, II. — Kotlarevski (A. A.), *Les métaux à l'époque préhistorique*, T. I, 43. *L'ethnologie de l'âge de la pierre. Fouilles exécutées dans le gouvernement de Voronej. Les antiquités du littoral de la mer Noire*, V. 73. *Les travaux de M. Morlo*, V. 94. *La femme en pierre de Koubane*, V. 282. *Les légendes populaires*, V. 39. *La première fouille scythe. Les signes sur les pierres frontières. De Sviatovid. Des Vélètes. La fresque de la catacombe de Kertch*, T. VI, Bibl. 83. *Moyens de déterminer l'antiquité des tombes*, V. 90. *Recherches archéologiques à Théodosie*, V. 278. — Kuscinski (M. F.), *Les photographies des monuments antiques*, C. 1, I, LXX. *Le la pierre de Rogvolod*, C. 1, I, LXXV. *Les pierres de la Dvina*, C. 1, I, LXXIII. *Les tumulus du gouvernement de Vitebsk*, C. 1, I, LXXXIII. *Les tumulus semblables à ceux du Danemark et de la Scandinavie*, C. 1, I, LXXXIX. — Lerch (P. J.), *Deuxième Congrès de Paris*, V. 140. *Les tumulus de l'ancienne Nymphéa*, T. II, 54, 141. *Les antiquités finnoises de l'âge de la pierre et du bronze*, V, 31. *Les outils en pierre de Finlande et de certains endroits de la Russie du nord*, C. 2, II, 9. *Les ruines d'anciennes villes de la Russie*, C. 2, II, 33. — Likhatchev (A. T.), *Les trouvailles archéologiques du gouvernement de Kazan. Les traces de l'âge du bronze à Kazan. Les dessins des objets de Bolgars*, C. 1, I, LXXXV. *Des vases trouvés à Bolgars*, C. 4, I, CXVI, 34. *Les antiquités tchoudes du gouvernement de Kazan*, C. 6, *Bull.* n° 6, 6; T. I, 135. — Lossievski (M. V.), *Tasses en argent trouvées dans le gouvernement d'Oufa. Les tumulus du gouvernement d'Orenburg.* — Lestvitzine (V. J.), *Les tumulus du gouvernement d'Yaroslavl.* — Maksimovitch (M. A.), *Flèches*

Digitized by Google

anciennes trouvées sur le Dniepr, V. 204, T. III, 180. *Pointes de flèches en bronze trouvées dans le gouvernement de Poltava*, C. 1, I, LXVI. — Melnikov (P. J.), *Les tumulus des rives du Volga*, C. 1, I, LXXVII, 159. — Müller (V. T.), *Le chien dans la mythologie*, T. VI, 193. *La bête féroce des chansons populaires*, T. VII, 1. *Une excursion au Caucase*, T. X, P. 77. *Recherches archéologiques à Alouchta*, T. XII, 118. *Un voyage à Tchetchnia*, T. XII, P. 61, 104. *Recherches exécutées en Ossétie*, T. XII, P. 86, 104. *Observations archéologiques sur les communes montagnardes de Cabanda. Importance des études anthropologiques au Caucase*, T. VIII, 55. — Minch (A. N.), *Les monuments antiques de Piatigorsk. Les tumulus de garde du gouvernement de Saratov*, C. 1, 163. — Névostrouiev (K. J.), *Les antiquités d'Elabouga*, T. II, 183. *Recherches sur les royautés anciennes des Bulgares et de Kazan*, C. 1, I, XCII, 521. *La nécropole d'Ananine*, C. 1, P. 695. — Néfédov (F. D.), *Fouilles exécutées dans l'Oural*, T. XIII, P. 86. — Nikitine (N. V.), *Les anciens bronzes du Caucase*, T. XII, P. 83, 105. — Ossovski (G. U.), *Les fouilles du tumulus de Ryjanov*, T. XIII, P. 63. — Pawinski (A, J.), *Les tombes slaves à Meklemburg*, C. 2, II, 42. *Un cimetière païen à Dobrynichi*, C. 3, I, XXVII, 245. — Polivanov (N. V.), *Les ruines d'une ancienne ville dans le gouvernement de Kazan*, C. 4, I, LXI, 110. *Le lac Svietloïar, dans le gouvernement de Nijni-Novgorod*, T. XIII, P. 41. — Potanin (G. N.), *Les monuments antiques de la Mongolie*, T. IX, P. 102, X, 50. — Prakhov (A. V.), *Des fouilles en Étrurie*, T. VI, P. 7. — Raïevskaïa (A. M.), *Une trouvaille faite en Danemark*. — Romanov (E. R.), *Fouilles dans le gouvernement de Mohilev*, T. XII, 127. — Roussov (A. A.), *Fouilles exécutées près de Kherson*. — Savvaïtov (P. J.), *Les Zyrianes*, C. 1, I, XC, 408. — Savielev (N.), *Un remblai sur une rive de la Viatka*, C. 4, I, 118. — Samarianov (V. A.), *Les traces des Méri, Tchoudi, etc., dans le gouvernement de Kostroma*, T. VI, 47. — Samokrassov (D. J.), *Les villes de la Russie ancienne. Les petites villes dans les gouvernements de Tchernigov et de Korusk*, T. IV, P. 39. *Les tumulus du gouvernement de Tchernigov*, T. IV, 77. *La tombe noire à Tchernigov*, T. IV, P. 47. *Les monuments de l'âge de la pierre, du bronze et du fer sur le Dniepr. Les tumulus du gouvernement de Tchernigov*, C. 3, I, XXVIII, 185. *Fouilles exécutées dans les gouvernements de Poltava et de Kieff*, C, 1, I, XCIII. *Fouilles exécutées près de Piatigorsk*. C. 5, XXVI. *Les ruines de villes*, C. 3, I, XXXIII et I, 225. *Fouilles exécutées sur la rivière Kouskaïa*, C. 6, *Bull.* n° 6, 9, I, 189. — Sakharov (V. T.), *Fouilles exécutées dans la région de la Vistule*. — Sémentkovski (A. U.), *Trouvailles faites dans le gouvernement de Vitebsk. Les tumulus de Bezdédov et d'Oustiane*. — Sizov (V. J.), *Une trouvaille faite dans le gouvernement de Koursk*, T. IX, P. 30. *Un voyage au Caucase*, T. XII, P. 72. *Exploration du littoral de la mer Noire*, T. XII, P. 87, 109. *Les tumulus du gouvernement de Voronej*, T. XII, P. 125. *Les fouilles exécutées sur le Don*, C. 6, *Bull.* n° 9, 3. — Slutzki (S. S.), *Les antiquités de l'île d'Esel*, T. XIII, P. 92. — Soloviev (E. T.), *Les monuments sépulcraux du gouvernement de Kazan*, C. 4, I, XLI et XLIII. *Inscription sur un arc. Les restes des constructions anciennes dans le sud-est de la Russie. Les antiquités de l'est de la Russie. Les tumulus du gouvernement de Kazan*. — Solutzev (D. P.), *Constructions lacustres. Les tumulus de la Russie*. — Terechtchenko, *Nouvelles trouvailles archéologiques*, T. IV, 8. *Les antiquités de Zvénigorod*, V. 180. — Tisenhausen (V. G., baron), *Les dernières fouilles sur la péninsule de Taman*, T. II, 39. *Nouvelles fouilles des tumulus de l'ancienne Nymphéa. Une épée normande*, T. III, 176. *Les antiquités de Mtzkhète*, T. IV, p. 48. *Les trouvailles faites dans les tumulus de Taman*, T. VII, P. 23, 51. *Les parures antiques*, T. IX, P. 16. *Lettre à la Rédaction*. T. II, 56. *Trouvailles faites au cours des travaux du chemin de fer de Rostov-Taganrog*, T. II, 168. *Les tombes anciennes de Mtzkhète*, C. 4, I, XLVII, 53. — Tok-

Digitized by Google

makov (J. T.), *Les tumulus du gouvernement de Tambov.* — Tyszkiewicz (K. P., comte), *Les cachets en plomb trouvés à Droguitchine*, T. I, 115. *De la pierre portant l'image de serpents trouvée dans le gouvernement de Kovno*, V. 137. — Ouvarov (A. S., comte), *Les ornements des Mérianes*, V. 49. *Recherches dans le gouvernement de Vladimir*, T. IV, 76. *Les indices des populations des tumulus*, T. III, 265. *Le programme du Congrès anthropologique de Stockholm en 1874. Monuments mégalithiques de la Russie*, T. VI, 269; VII, 245. *Les tombes slaves dans les environs de Stettin. Des figures en pierre trouvées près de Stuttgard. Des caisses en pierre découvertes en Crimée*, T. VII, P. 30. *Des antiquités de Chypre*, T. VIII, P. 4. *Le bâton de cérémonie*, T. X, 1, P. 12. *La nécropole de Mtzkhète*, T. X, 8. *Les Mérianes. Des expéditions au Caucase*, T. VIII, 9. *Les tumulus et les cavernes du Caucase*, T. VIII, 9, 37, 44, 70. *Méthodes d'exploration des cavernes*, T. VIII, 25. *La nécropole de Kobane. Armavire, l'ancienne capitale de l'Arménie. La carte préhistorique de la province de Poznane*, T. IX, P. 82. *Un tombeau remarquable, près de Vérone. Un vase en bronze*, T. IX, P. 100. *Les tombeaux de Ménidi*, T. IX, P. 100. *Les fouilles de M. Samokrassov*, T. IX, P. 53. *Du bâton de cérémonie. Du style des parures en filigrane. Des signes d'antiquité des outils en pierre*, T. VIII, P. 25. *Les pierres à écuelles*, T. VIII, P. 42. *Les fouilles de M. Samokrassov à Tchernigov*, T. IX, P. 9. *Les fouilles à Ani*, T. VIII, 97. *Les fouilles à Armavire*, Ibid. 142, 439. *Les fouilles au Daghestan*, Ibid. 324. *Recherches dans le gouvernement d'Erivan*, Ibid. 332. *Une trouvaille faite à l'île de Biorko*, T. IX, P. 14. *Les antiquités tchèques*, T. IX, P. 26. *Les fouilles dans les gouvernements de Novgorod et de Pskov. M. Potanine*, T. IX, P. 26. *La nécropole de Mtzkhète. Les nécropoles de l'Ossétie*, T. IX, P. 43. *Des outils en pierre employés à des époques récentes*, C. 1, LXXXII. *Des figures en pierre*, C. 1, LXXXVIII, 501. *Les Mérianes*, C. 1, LXXXIX, 632. *Une nécropole dans le gouvernement d'Yaroslavl*, C. 3, I, 15. *Discours*, C. 5, XIII. *Les publications du Congrès*, C. 5, P. LV. *La Société archéologique de Tiflis*, C. 5, P. XCI. *Ueber die Spuren der Handelsverbindungen zwischen Russland und Indien*, C. 5, XL. *Des outils en obsidienne*, C. 5, LXXXV. *Les objets en bronze trouvés au Caucase*, C. 5, LXXXV, P. 19. *Les tumulus de Derben*, C. 5, LXVII, P. 61. *Le costume ancien de la femme russe*, C. 6, *Bull.* n° 2, 9. *Les terramares italiennes*, C. 6, *Bull.* n° 9, 12. — Ouvarov (T. A., comte), *Les fouilles dans le gouvernement de Riazan*, T. XIII, P. 68, T. XIV. — Ouvarov (P. S., comtesse), *L'exploration de l'Abkhasie*, T. XII, P. 105. *Les nécropoles du Caucase.* — Oussov (S. A.), *Les fresques de Kertch*, T. VI, *Bibl.* 27. *Les monoxyles anciens russes*, T. VII, P. 45. — Félitzine (E. A.), *Les tumulus du territoire de Koubane*, T. XI, P. 46. — Filimonov (G. D.), *Les antiquités préhistoriques*, C. 1, I, LXXXVIII. *Les fouilles près du village de Kazbek*, C. 5, LXXII. — Klynovski, *Les figures en pierre du territoire de Sémirétché.* — Tsilossani (N. O.), *Les fouilles de Berdaa*, C. 5, XXI. — Tchékaline (T. T.), *Les anciennes constructions de terre dans le gouvernement de Saratov.* — Tchernikov-Anoutchine, *Les trouvailles faites près d'Oufa.* — Dr Schwartz, *Les pierres à écuelles dans les églises de Poznane*, t. IX, p. 45. *Journal des fouilles de Slabochtchev*, T. IX, P. 45. — Schepping (D. O., baron), *Les fouilles exécutées dans le gouvernement de Voronej*, V. 62. — Chichkine (J. V.), *Les antiquités du gouvernement de Simbirsk.* — Jourguévitch (V. N.), *La Nouvelle-Russie au point de vue archéologique*, C. 6, *Bull.* n° 3, 8; T. II, 434, 29. *Les tumulus du gouvernement de Podolie*, C. 1, I, LXXVIII. — Jadrintzev (N. M.), *Les tumulus de Sibérie*, T. IX, 181. *Les antiquités du gouvernement de Tomsk*, T. IX, P. 102. — Jastrébov (V. N.), *Un vase en argile trouvé dans le gouvernement de Kherson*, T. XI, 88. *La figure en pierre d'Elissavetgrad*, T. XI, 86. *Les coutumes funéraires dans les tombes anciennes du bassin de l'Ingoul*, T. XII. 110.

Digitized by Google

La pierre à dessins trouvée dans le gouvernement de Kherson. — Féofilaktov (Pr.), *Recherches à Kieff.* — Emine (N. O.), *Les cavernes près d'Erivane*, T. VIII, 39. — Eichwald (F.), *Les antiquités tchoudes*, V. 107. *Les antiquités de la propriété de Zavaïane*, T. II, 136.

§ 4. — Monuments d'art chrétien

Amphilochius, *Le collier antique*, T. III, 177. *Deux oriflammes en soie*, T. IV, P. 57. *L'influence de la peinture ecclésiastique byzantine sur celle des Slaves*, C. 3, I, XL. — Antonov, *L'église de Cyrille*, T. IV, P. 10. — Artleben, *L'encensoir de l'église de Gorodiché. Des ambons*, T. I, 206. *Les fresques antiques de la cathédrale de Péreyaslavl. Une broderie de la cathédrale de Souzdale.* — Barkadzé (D. Z.), *Les monuments chrétiens du Caucase*, T. XIII, P. 24. — Barsov (E. V.), *Voile brodé de la cathédrale de Nicolas*, T. IV, P. 26. *Les monogrammes aux croix anciennes. Les dragons*, T. IV, P. 25. *Les apocryphes chrétiens*, T. VI, P. 37. *Les antimenses de l'Église orthodoxe*, T. VII, *Bibl.* I, P. 14. *Quelques icônes*, T. VIII, P. 63. — Bouslaïev (T. I.), *L'image de l' « âme sacrée du Christ »*, C. 1, I, CX, 848. — Buler, (T. A., baron), *Un diptyque du* XVIe *siècle.* — Vinogradov, *Quelques icônes symboliques.* — Vinogradski, *Lettres d'Italie*, V. 235, 272. — Voskréssenski (P. P.), *Monuments chrétiens du gouvernement de Tver*, T. IV, 68. — Herz (K. K.), *La caverne funéraire découverte près de Jérusalem. Les fresques de la basilique de Saint-Clément à Rome. L'origine du polyre. Les mosaïques de la basilique Sant'-Apollinare Nuovo à Ravenne*, T. IV, P. 19. *Le ménologue de l'empereur Basile*, T. IX, P. 35. *Le catalogue des ivoires du Musée de Kensington à Londres*, T. IV, P. 36. — Golovatzki (T. J.), *Une image du Jugement dernier, La peinture ecclésiastique russe. Les monuments antiques du district de Viaznikov. L'icône du martyr Christophe.* — Dal (L. V.), *Les colliers en cuivre du* XIIe *siècle*, T. IV, 74. — Jisnievski (A. K.), *Une icône du Christ*, T. IV, 82. *Les icônes antiques de la cathédrale de Rjev*, T. IV, P. 50. *La croix de la chapelle Rojdestvenski à Rjev*, T. IV, P. 50. *Le cercueil en pierre trouvé à Tver*, T. IV, P. 51. *Le village Prétchistaïa-Kamenka*, T. IV, 135. *Une acquisition remarquable du Musée de Tver*, T. VIII, 179. — Ignatiev (R. G.), *L'antimense du couvent de Bouïnik*, T. II, 52. *Une cloche hanséienne. Une icône de saint Nicolas. Objets d'église donnés par Pierre le Grand à la ville d'Orenbourg. Armoires à icônes donnée par Ivan le Terrible au village d'Elabouga*, T. IV, 69. *L'antimense de la cathédrale de Minsk*, T. XI, 91. — Ilovaïski (D. I.), *Observations sur les récits du pèlerin Antoine, archevêque de Novgorod*, T. IV, P. 29. — Kazanski (P. S.), *Le labarum de Constantin le Grand. Saint Luc, peintre d'icônes*, T. II, 46. — Kibaltchitch (T. V.), *Une icône de la Vierge.* — Kondakov (N. P.), *Les bas-reliefs de la basilique de Sainte-Sabine à Rome. Les miniatures d'un manuscrit grec des Psaumes*, T. VII, 162. *L'archéologie byzantine*, T. IX, P. 73. — Lébédintzev, *Les icônes de Sainte-Sophie*, C. 6, *Bull.* n° 10, 11. *Lettre au comte Ouvarov*, C. 5, XXXII. — Mansvétov (I. D.), *La Cène dans l'art byzantin*, T. IV, P. 30. *Une image du crucifix*, T. VI, 37. *Données iconographiques sur l'art antique et l'art chrétien ancien. Des tables synchroniques de Krause*, T. IX, P. 4. *Les fresques de la cathédrale Ouspenski*, T. IX, P. 47. *Les parois d'autels dans les anciennes églises russes*, T. IX, P. 85. *De l'ornementation*, C. 2, II, 29. — Müller (V. T.), *Une brique de la maison du métropolite à Trapézonte*, T. VIII, 95. — Mourzakiewitch (V. N.), *L'icône de Lacherne*, C. 3, I. XLIII, 131. — Nekrassov (J. S.), *Quelques spécimens de la peinture ecclésiastique russe se trouvant à l'étranger*, V. 161. — Odobesko, *Broderie représentant la mise en bière du Christ*, T. IV, 1. — Ordine (N. S.), *Une croix en bois ancienne*, T. XIII, 195. — Pavlov (A. S.), *Les fresques de la cathédrale Ouspenski*, T. IX, P. 83. — Païsius,

Digitized by Google

Les antimenses du couvent de Tchoudov. — Pétrov (N. I.), *Les miniatures des Évangiles de Nicodème.* C. 5, XXXIII, 1 P. *Le Ménologue de B. le Macédonien.* C. 3, I, XLI. — Pogodine (M. P.), *Kieff et ses antiquités.* — Pokrovski (N. V.), *Les évangiles apocryphes dans l'ancienne peinture russe.* C. 6, *Bull.* n° 10, 11. *Le Jugement dernier dans les monuments d'art russo-byzantin*, C. 6, *Bull.* n° 5, 6; T. III, 285. — Potoulov (N.), *Recueil de cantiques*, T. VI, 1. — Prakhov (A. V.), *Les fresques de Cyrille à Kieff*, C. 5, LXIII, — Predtéchenski (D.), *Une icône brodée de la Vierge*, T. II, 138. — Razoumovski (D. V.), *Le prince V. T. Odoiesski, comme musicien*, C. 1, I, CXII, 436. *Le chant ecclésiastique russe*, C. 1, I, CVII, 44. *Les chants populaires russes*, C. 1, I, CXIV, 467. — Rosanov (N. P.), *Une icône de saint Nicolas.* T. IV, P. 10. *Objets antiques dans les églises de Moscou.* T. IV, 125. — Romanov (E. R.), *La pierre de Boris*, T. XIII, 191. — Roumiantzev (V. E.), *Les fresques de la cathédrale Ouspenski*, T. IX, P. 106. *De la restauration de l'icône de Péréiaslavl*, T. X, P. 82. *Une icône de la collection du comte Ouvarov*, T. XI, 70. *Du saint-suaire de Boukouvinez*, C. 3, I, XLIII. — Sviréline, *Deux manuscrits des Évangiles*, T. VII, P. 16. *L'icône de la Vierge de Péréiaslavl*, T. VIII, P. 36. — Sementovski (A. M.), *Les monuments antiques du gouvernement de Vitebsk.* — Sorokine (A. E.), *Une icôn de la Vierge.* — Sreznevski, *Les fresques de la cathédrale de Sainte-Sophie*, C. 1, I, CVIII. *Les images anciennes du grand-duc Vladimir et de la grande-duchesse Olga*, V. I. — Stoïanov (A. J.), *Les antiquités du Caucase*, T. XII, P. 25. — Titov (A. A.), *Une croix sculptée*, T. IX, P. 59. — Tikhonravov (K. N.), *Une trouvaille archéologique faite à Souzdale. Une amulette en pierre, à la cathédrale de Souzdale*, T. IV, P. 29. — *Des antimenses*, T. VIII, P. 41. — Tolstoï (M. V., comte), *Les icônes anciennes*, C. 6, *Bull.* n° 10, 10. *Du livre des Psaumes*, C. 3, I, XLIII, 137. — Troïtzki (N. J.), *La symbolique du bâton d'archevêque*, C. 6, *Bull.* n° 3, 11. *Monuments archéologiques de l'église de l'évêque de Toula*, T. XI, 1. — Troïtzki (N. I.), *Des fresques anciennes dans les églises du Sauveur et de Cyrille.* — Tourbine (N. M.), *Les fouilles exécutées dans le gouvernement de Mohilev*, T. IV, P. 51. — Ouvarov (A. S., comte), *Un diptyque du ve siècle.* T. I, 1. *Des vents. Le cerf dans la symbolique russe. Une icône sculptée*, V. 193. *Un séjour en Italie. Un tableau du* XVIIe *siècle. L'image du Christ de l'église de Saint-Pierre à Rome. L'iconographie de saint Jean-Baptiste.* V. 70. *Les monuments des trois premiers siècles du christianisme. De l'image se trouvant dans la cathédrale de Saint-Démétrius. Les monuments chrétiens de Ravenne. Les miniatures des manuscrits tchèques. Trois manuscrits peu connus de l'art byzantin*, T. IV, P. 21. *Une gemme gnostique*, T. IV, P. 25. *Les images de la Vierge à Ravenne*, T. IV, P. 32. *Le plat de la grande-duchesse Olga*, T. IV, 95. *L'armoire à icônes de Souzdale*, T. V, 1. *La caverne d'Oriande*, T. VII, 19. *Un document de 719*, T. IX, P. 2. *Archéologie byzantine, programme de conférences*, T. IX, P. 31. *Les manuscrits du monastère d'Etchmiadzine*, T. VIII, 350. *Les fresques de la cathédrale Ouspenski*, T. IX, P. 50. *Les fresques de la cathédrale Ouspenski à Vladimir*, T. X, P. 3. *L'œil vigilant.* T. I, 125. *De l'épaulette de chasuble*, T. I, III. — Oussov (S. A), *Miniatures des Évangiles syriens, à Florence*, T. XI, I; T. XII, P. 32. *Une oriflamme*, T. X, P. 92, 94, *Une icône du Saint-Esprit. Du mot « Deesis »*, T. XI, 53, T. III, P. 30. *Les mosaïques du monastère de Sainte-Catherine au Sinaï*, T. VIII, 105, *Les miniatures d'Évangiles grecs découverts à Rossano*, T. IX, 37. *Un tapis remarquable*, T. IX, 105. *Les miniatures d'une Bible de la Bibliothèque de Vienne. Les fresques de la cathédrale Ouspenski*, T. IX, P. 2, 44. *Un voyage à Vladimir*, T. X, P. 12. *A propos des fresques de la cathédrale Ouspenski de Moscou*, T. X, P. 13. — Schepping (Baron), *Les fresques de l'église de Saint-Clément à Rome.*

Digitized by Google

§ 5. — ARCHITECTURE

Avdéiev (A. A.), *Deux églises de Chersonèse. Les églises arméniennes et géorgiennes comparées aux églises byzantines*, C. 5, LXXXVII, 193. *L'église de Saint-Jean-Baptiste à Kertch*, C. 6, *Bull.* n° 10, 4, III, 385. — Amphilochius, *Une description ancienne de l'église de la Résurrection à la Nouvelle-Jérusalem. Le temple édifié en 1025-43 par le patriarche de Constantinople Alexis.* — Andréev (A. N.), *Un souterrain au Cremlin.* — Artleben (N. A.), *La trésorerie de la cathédrale Ouspenski de Moscou*, T. VIII, 123. *L'architecture dans la principauté de Souzdale*, C. 1, I, CVII, 288. — Barsov (E. V.), *Le couvent et l'église en bois du district de Povienietz.* — Botcharov (N. P.), *Le mur de l'ancienne forteresse de Kolomna*, T. III, 68. — Brandenburg (N. E.), *Les murs de la ville de Kalouga. Les églises anciennes des districts de Novgorod, de Poustorjev et de Vélikia-Louki.* — Buler (T. A., baron), *Une église en bois, construite en* 1673. — Vassiliev (J. J.), *Une église en bois à Jacobstadt, en Courlande*, T. VIII, P. 67. — Dal (P. V.), *Liste des églises du gouvernement d'Olonetz. L'architecture du* XII*e siècle dans la principauté de Souzdale*, C. 1, I, XCVIII, 277. — Destunis (G. S.), *Les murs de Constantinople*, C. 6, III, 235. — Dmitriev (N. V.), *L'architecture en Russie.* — Evlentiev (K. G.), *Les monuments antiques à Pskov*, T. IV, P. 10. — Jisnievski (A. K.), *Le monastère de Krasnykholm*, T. IV, 84. *La cathédrale de Staritza*, T. XII, P. 182. — Zakrevski (J. V.), *L'architecture de la principauté de Souzdale*, C. 1, I, XCVIII. — Ilovaïski (D. J.), *Les époques de l'architecture mauresque*, T. IX, P. 11. — Kalatchev (N. V.), *La maison de Skouratov*, V. 267. — Kelsiev (A. J.), *L'église de Saint-Nicolas à Yaroslavl*, T. VIII, P. 74. — Kibaltchitch, *Un temple-caverne à Kertch.* — Komaro (A. V.), *Les murs de Derbent*, C. 5, LXXXVIII. — Kondakov (N. P.), *L'architecture ancienne de la Géorgie*, T. VI, 211. *Les églises de Constantinople.* C. 6, *Bull.* n° 7, 15 ; T. III, I-IV et 1-229. — Lebedintzev, *La Sainte-Sophie de Kieff*, C. 3, I, LIX, 53. — Léonide, *Le district de Zvénigorod au point de vue d'archéologie ecclésiastique*, T. VII, 92. — Lubavski (A. D.), *Les murs de Smolensk.* — Mansvétov (J. D.), *L'architecture dans la principauté de Souzdale*, C. 1, I, XCV, 272. *L'architecture à Novgorod*, T. VI, 68. — Muller (V. T.), *Une église près d'Alouchta*, T. XII, P. 56. — Minch (A. J.), *Les vieilles églises du district d'Atkar du gouvernement de Saratov*, V. 239. — Mourzankievitch (N. G.), *Les églises du gouvernement de Tver. Une église à Pitzounde*, T. VIII, 143. — Névostrouiev, *Le monastère de Kachpire*, V. 220. — Nikitine (N. V.), *Les restes d'anciens murs à Moscou. Restauration de monuments antiques*, T. XI, 32. *L'expédition en Abkhazie.* — Nikolski (S. J.), *Porte d'or à Vladimir.* — Oglobline, *Les antiquités de Kieff*, T. IV, P. 10. — Ossovski (G. O.), *Du schiste rouge à Kieff*, C. 3, I, XLIII; II, 159. — Pavlinov (A. M.), *La cathédrale de Tchernigov. Les anciennes églises*, T. XI, P. 77 ; XII, P. 171. *Un voyage dans la Transcaucasie*, T. XIII, P. 100. *Un monastère à Pskov*, T. XIII, 154. *Les murs de Kalomna*, T. XIII, 163. — Petrov (P. N.), *Description chronologique des édifices de Moscou.* — Popov (A. P.), *L'église de Saint-Nicolas, rue Miasnitzkaïa, à Moscou*, T. X, P. 67, 69. *La cathédrale Ouspenski, à Zvénigorod*, T. XI, P. 68. — Prakhov (V. A.), *Les monuments d'art russo-byzantin à Kieff*, T. XI, 1, P. 84. — Prokhorov (V. A.), *L'art byzantin et l'architecture russe*, C. 3, I, XLI. — Rozanov (N. P.), *L'hôtel de la Société archéologique de Moscou.* — Roumiantzev (V. E.), *L'ancienne imprimerie de Moscou*, T. II, I. *Les monuments architecturaux de l'époque moscovienne*, T. VI, P. 30. *Un voyage à Rostov, à Kostroma et à Yaroslavl*, T. VI, P. 30. *Les églises depuis le* XVII*e siècle*, T. IV, 87, P. 63. *Le Cremlin de Moscou*, T. XI, 53. *L'hôtel de la Société archéologique de Moscou*, T. V, 33. *Le livre de Viollet-le-Duc sur l'art russe*, T. VIII, P. 31. *Le Palais Blanc à Rostov*, T. X, 53. — Samarianov

Digitized by Google

(V. A.), *L'église Troïtzki à Likourga, au district de Douïa, gouvernement de Kostroma*, C. 1, I, CXXV, 427. — Sisov (V. J.), *L'architecture ancienne de Géorgie*, T. VIII, P. 28. — Soloviev (E. T.), *Restes d'une ancienne forteresse bulgare dans le district de Tietiouchi.* — Sreznevski (J. J.), *L'église de Sainte-Sophie de Constantinople d'après un pèlerin du* XII*e siècle*, C. 3, I, LV, 95. — Stoïanov (A. J.), *Fouilles à Koutaïss*, T. VIII, 180. *Anciens monuments à Koutaïss*, Ibid. 79. — Soultanov (N. V.), *Les toitures géorgiennes et arméniennes et les toits d'églises russes*, C. 5, LXIII, 239. *Les types de clochers.* C. 6, *Bull.* n° 4, 12, 14. — Ouvarov (A. S., comte), *La cathédrale de Koutaïss*, T. IX, P. 101; T. VII, 77. *L'église découverte récemment près de Smolensk*, T. X, P. 49. *L'architecture des premières églises russes*, C. 2, II, 54, 1-24. *L'architecture dans la principauté de Souzdale*, C. 1, I, XCIII, 252. *Le mur chinois à Moscou*, C. 2, II, 60. — Ouvarov (P. S., comtesse), *Un voyage en Adjarie, etc.*, T. XIII, P. 118. — Oussov (S. A.), *L'histoire de la cathédrale Ouspenski, à Moscou*, T. X, 73. — Tsilossani (N. O.), *Fouilles faites dans un vieux monastère du district de Soukhoum.* — Tchékaline (T. T.), *Restes de vieilles constructions en pierre dans le gouvernement de Saratov.* — Fomine (M. M.), *Les ruines de l'église du village Vtchije, dans le gouvernement d'Orel.*

§ 6. — Monuments graphiques et linguistiques

Amphilochius, *L'Évangile de 1092*, T. VII, 29, P. 54. *Deux anciens monuments slaves*, T. VIII, P. 42. *Un catéchisme manuscrit. Extrait d'un dictionnaire de mots bibliques. L'Évangile de Reims*, T. X, P. 31. *Du nomocanon. L'arbre généalogique du Christ. Un manuscrit grec se trouvant à l'Université de Moscou. Livre de psaumes slavon du* XIII*e au* XIV*e siècle*, T. III, I. *Inscriptions latines dans le monastère de Daniel. La traduction des Apôtres par les saints Cyrille et Méthode*, C. 2, II, 40, 16. *Saint Cyprien le métropolite et les livres d'office*, C. 3, I, LXV; 2, 231. — Aristov (N. J.), *Les sermons de l'évêque Sérapion*, C. 3, I, XLVIII; T. II, 41. *Les prix des manuscrits russes au* XVI*e et au* XVII*e siècles*, C. 4, 1, XXXVIII. — Artleben (N. A.), *Copie d'un Évangile manuscrit. Description de l'Évangile de 1544*, T. I, 104. *Un livre d'office manuscrit de 1672*, T. IV, 65. *Une pierre sépulcrale allemande trouvée à Vladimir sur la Klazma*, T. VII, P. 44. — Bagalei (D. J.), *L'archive de Poltava*, C. 6, *Bull.* n° 2, 6. — Bakradzé (D. Z.), *Les variantes de l'Évangile géorgien*, C. 5, XXX, 215. *Analyse de Houdjara*, T. VIII, 383, 420. *Le nouvel Évangile géorgien*, Ibid. 484. — Barsov (E. V.), *Le catéchisme de Théophane Prokopovitch*, T. VII, P. 73. *Le Recueil de Pouchkine. Le Récit de la campagne d'Igor*, C. 3, I, LXI. — Brun (F. K.), *Manuscrit du voyage de la Broquière en Palestine.* — Vélikanov (A. S.), *Pierres avec inscriptions sur les rives de la Dvina occidentale*, T. VIII, P. 9. — Vénévitinov (M. A.), *Du pèlerinage de Daniel*, T. XII, 65, P. 124; T. XIII, 1. *Le 500e anniversaire du premier voyage sur le Don*, T. XIV. — Harkavi (A. J.), *Manuscrits nouvellement découverts de l'Ancien Testament*, C. 6, *Bull.* n° 5, 5. *Un dictionnaire russe ancien*, C. 6, *Bull.* n° 4, 6. — Golovatzki (J. T.), *Découverte d'une inscription slavonne au théâtre de Vilna*, T. IV, 89. — Golychev, *Une planche d'impression ancienne. Acte de bénédiction d'une église par l'évêque de Souzdale Athanase*, T. IX, P. 30. — Grigorovitch (V. I.), *Manuscrit du* XVII*e siècle trouvé à Simbirsk*, C. 2, II, 40. *Du mot « tolkovik »*, C. 3, I, LII. — Destunis (G. S.), *Un recueil grec de la collection du comte Ouvarov*, T. XIII, P. 75; T. XIV, 29. — Dobrynine (N. G.), *Un Évangile manuscrit du* XV*e siècle.* — Dolgov, *La traduction russe de la description latine de Jérusalem*, T. XII, 31. P. 71. — Dondoukov-Korsakov (A. M., prince), *La pierre de Rogralod.* — Gisnievski (A. K.), *Un monu-*

Digitized by Google

ment en pierre énigmatique, T. XIII, 129. — Zaozerski (N. A.), *Une épitaphe du* XVI*e siècle dans le gouvernement d'Yaroslav*, T. X, P. 57. — Kazanski (P. S.), *L'épitaphe d'Abercius, évêque d'Hiérapolis*. — Kalatchev (N. V.), *Copie d'un polyptyque de la ville de Kazan*, C. 4, I, CXVI. — Kozlovski (J. J.), *Le manuscrit perdu du Récit de la campagne d'Igor*, T. XIII, P. 87. — Korsch (T. E.), *Le Recueil grec de la collection du comte Ouvarov*, T. XIII, P. 75; T. XIV, 73. — Katlarevski (A. A.), *Matériaux de paléographie slave*, V. 85, *Monuments inconnus ou peu connus*, V. 178. — Krasnossieltzev (H. T.), *Annales d'Arkhangel*. — Kuscinski (M. F.), *Pierre sépulcrale de* 1568, T. IV, 92. — Lavrovski (P. A.), *Écritures secrètes russes anciennes*, T. III, 29. — Leger (L.), *Fragments d'écriture slavonne se trouvant à la Bibliothèque de Tours*, C. 3, I, LXI; II, 253. — Maïkor (L. N.), *Les réponses à la* 37*e question du Congrès*, C. 4, I, CXXI. — Müller (V. T.), *Ecritures slavonnes*, T. IX, P. 23. *Traces épigraphiques d'iranisme sur le littoral nord de la mer Noire*, T. XII, P. 23. *Un monument ossète ancien*, T. XIII, P. 99. — Okromtcédébov-Sérebrakov (J. L.), *L'alphabet géorgien*, C. 5, XXXIX, 221. — Pavlov (A. S.), *Sermon d'archiprêtre du* XII*e siècle*, T. XII, P. 164. — Petrov (N. J.), *Deux manuscrits bulgares récemment découverts*, C. 6, *Bull.* n° 6, 4. — Plar-Augustin, *Une dalle avec inscription allemande trouvée à Moscou*. — Pypine (A. N.), *Archéologie littéraire*. — Roumiantzev (V. E), *Anciennes bibliothèques de Moscou*, T. VII, I. *Épitaphes dans une église de Moscou*, T. VII, 9. *Un manuscrit de nomocanon se trouvant à la Bibliothèque de Moscou*, T. VII, P. 11. « *Une parole sur la grâce* », T. VII, P. 31. *Le bibliophile et le collectionneur Niképhore*. — Sementovski (A. M.), *Une dalle avec inscription latine trouvée dans le gouvernement de Vitebsk*. — Simoni (P. K.), *Traduction du Récit de la campagne d'Igor*, T. XIII. — Soloviev (E. T.), *Traduction de l'inscription orientale sur un poignard provenant d'une collection privée à Kazan*. — Sreznevski (J. J.), *D'un manuscrit se trouvant à l'Académie théologique de Kieff*, C. 3, I, LXI, II, 269. *A propos des questions* 48 *à* 58 *et surtout de la question* 53, C. 4, XL. *D'un recueil de manuscrits et de monuments linguistiques*, C. 4, I, LXXI. *Les réponses sur les questions du chapitre* VI, C. 4, I, CXX. — Stoïanov (A. J.), *Un recueil manuscrit de chansons svanètes*, C. 5, XLIX. — Tikhonravov (K. N.), *Inscriptions sur les anciens monuments russes. Notice sur trois inscriptions anciennes*, T. VII, P. 22. — Tolstoï (M. V., comte), *Actes anciens de la ville de Starasa Roussa*. C. 4, I, LV, 1. — Tyszkiewicz (K. P., comte), *Les pierres de souvenir de la Russie de l'ouest et de la Podolie*, V. 154. — Ouvarov (A. S., comte), *La pierre de Rogvolod*, T. VI, 291. *Une inscription en hébreu*, T. VIII, 8. *Recueil de copies d'inscriptions arabes*, Ibid. 94. — Zagarelli (A. A.), *Monuments écrits géorgiens*, C. 5, XXXVII, 104. — Zerteli (prince), *Recueil complet d'inscriptions du monastère d'Hélate*. — Tsvétaïev (I. V.), *Angelo Mai*. — Choumov (P. S.), *Des anciennes inscriptions d'une église de Moscou*. — Emine (N. O.), *Inscriptions arméniennes*, T. VII, 39, 5. *Apocryphes arméniens*, Ibid. 377, 98, 146.

§ 7. — Histoire et ethnographie

Amphilochius, *Voyage d'Ivan Aléxéievitch, etc.* — Antonovitch (V. B.), *L'ancien Zvénigorod de Kieff*, T. VI, 41. — Aristov (N. J.), *L'histoire des prix en Russie. La terre des Polovtzi*, C. 4, I, LXVI. — Bagalei (D. J.), *La colonisation de l'Ukraine*, C. 6, *Bull.* 10, 13. — Bakradzé (D. Z.), *Les monuments historiques du Caucase*, T. VIII, 58. — Barsov (E. V.), *De la chapelle en bois construite en souvenir de Pierre le Grand*, T. VII, 26. *Les Alains. D'un trésor trouvé à Kieff*, T. IX, 22. — Bestoujev-Rioumine (K. N.), *Plans et cartes du gouvernement de Kazan*, C. 4, I, XXXIII. — Brandenburg (E. N.), *Abraham Karamychev*. — Brun (J. K.), *Les*

Digitized by Google

peuples turcs qui remportèrent une victoire sur les Grecs à Vamidar en 934, C. 4, I, LXIX; II, 255. *Les guerres de Sviatoslav*, C. 6, *Bull.* n° 5, 8. — Bouratchkov (P. O.), *La Scythie ancienne*, C. 3, I, XXXII et II, 63. *A propos du « Bosphore Cimmérien » de M. Orechnikov*, C. 6, *Bull.* n° 4, 9 et T. II, 114. — Büler (T. A., baron), *Mikouline, ambassadeur en Angleterre et en Danemark*, T. VII, 23. — Viskovatov (A. P.), *Les Esthoniens*, C. 6, *Bull.* n° 6, 8. — Harkavi (A. J.), *Géographie ancienne*, C. 4, I, LXVII; II, 249. *Les descendants de Noé*, C. 5, XXII, 101. *L'origine du nom de « Crimée »*, C. 6, *Bull.* n° 10, 14. *Un récit tartare*, C. 6, *Bull.* n° 9, 12. *La frontière sud de la Khasarie*. T. VIII, 153. — Gatzuk (A.-A.), *Le nom de « Russie »*. C. 1, I, LXIX. 143. — Herz (K. K.), *Le livre de Sadovski : « Die Handelstrassen der Griechen und Römer »*, T. VII, *Bibl.* 49. — Golovatzki (J. T.), *La Galicie ancienne et la Russie ougrienne*, C. 3, I, XXX. — Gorojanski (N. P.), *Un rapport de M. Ilovaïski. Le Sarkel ancien*, T. X, P. 66. — Grigorovitch (V. J.), *Raskovlachie dans les documents grecs*, C. 3, I, XXX et II; 49. *Les Grecs de Marinpol*, C. 3, I, LIX. *L'apôtre André et l'évêque Joachim*, C. 3, I, LXIV. *Le monastère de Méjigoré*, C. 3. I, LIII. — Domanitzki, *Le village Kolodistoïé*. — Doudoukov-Korsakov (prince), *La bourgade Romanovo*, T. XI, 7. — Evarnitzki (D. J.), *Un voyage à Zaporojé*, C. 6, *Bull.* n° 4, 7. *Le Zaporojé*, C. 6, *Bull.* n° 10, 9. — Efimenko (P. S.), *Antiquités de Kholmogory*. — Zabiéline (J. E.), *Les données de Strabon sur le Bosphore Cimmérien*, C. 3, I, XXIX; II, 1. — Ignatiev (R. G.), *Athanase Vlassiev*, T. II, 139. *Ignace dit le Pseudopatriarche*. — Iznoskov (J. A.), *La signification des noms de lieux*, C. 3, I, XXIX; II, 35. *Les noms de personnes*, C. 4, I, XLIX et II, 149. *Les vêtements tartares anciens*, C. 4, I, CII, 99. *Les noms de lieux habités du gouvernement de Kazan*, C. 4, I, CIV; II, 99, 116. *La colonisation de la Russie d'Europe*, C. 6, *Bull.* n° 10, 10 et T. I, 310. — Ilovaïski (D. J.), *Le vetché*, T. 1, 95. *Les Daces anciens. La Russie de Tmoutarakane*, T. IV, 53. *La ville de Galitch et ses antiquités*, T. VII, P. 21. *Les annales de Volynie*, T. IX, P. 3. *La porte d'or à Vladimir sur la Klazma*, T. IX, P. 22. *Les travaux de M. Soloviev. Les Khazares*, T. III, 223. *Les Huns*, C. 5, LIX. *Le prétendu appel aux princes*, C. 2, II, 28. *Le Sarkèle ancien*, T. X, P. 44. — Kaltchev (N. V.), *Les abatis dans la Russie ancienne*, C. 1, I, CXXIXX, 203. — Kelsiev (A. J.), *Dessins et objets lapons*, T. VIII, 38. — Kostomarov (N. J.), *Les hommes de suite de princes, etc.*, C. 3, I, X. *A propos de Bohdan Khmelnitzki*, C. 3, I, CXIII. — Kotlarevski (A. A.), *Vaisseau scandinave en Russie*, T. I, 81. *Les peuples anciens de l'arrondissement de Moscou*, T. I, 36. — Korsakov (D. A.), *Les trente questions du Congrès*, C. 4, I, 170. — Krétchetov (G. P.), *Les limites de la Scythie ancienne*, T. XIII, 179. — Kryjanovski (S. M.), *Cracovie*, T. VI, 120. — Kuscinsko (M. F.), *Une pierre sépulcrale trouvée dans le gouvernement de Vitebsk*, T. IV, 92. — Léonide, *Les ruines de Bulgars*, C. 4, I, XXXIV. — Maksimovitch (M. A.), *Le remblai à la frontière petchénègue*, C. 1, I, CXXV. — *Quelques objets pour une exposition archéologique. A propos du Récit de la campagne d'Igor*, C. 1, I, CXXVIII. *Questions de géographie historique*, C. 1, I, CXXXII. — Mausvétov (J. D.), *Les Tsades*, T. IX, P. 86; T. VIII, 450. *La liturgie orthodoxe*, T. II, 139. *Orentius et ses six frères*, T. VIII, 64. — Martynov (A. A.), *Les noms des églises de Moscou*, T. IV, P. 44. — Maïkov (L. N.), *Réponse à la 43e question du Congrès*, C. 4, LXVII. — Melnikov (P. J.), *Novgorod ancien et nouveau*, C. 4, I, LXIX; II, 178. — Müller (V. T.), *Les noms des cataractes du Dniepr*, T. V, 19. *Les légendes des Slaves du sud*, T. VIII, P. 48. *Un voyage en Ossétie*. — Milakov (P. J.), *Où se trouvait la ville de Besdège ?* T. XIII, 124. — Orechnikov (A. V.), *Le Bosphore Cimmérien à l'époque des Spartocides*, C. 6. *Bull.* n° 4, 9; T. II, 80. — Pérépiatkovitch (J. Z.), *A propos d'une forteresse construite sous Alexis Mikhailovitch*. — Pissarev (S. P.), *Le*

Digitized by Google

nom de la ville de Smolensk. — Pogodine (M.-P.), *L'innovation de M. Ilovaïski. Pierre le Grand. La Russie des rives du Volga*, C. 1, I, LXIV, 135. — Popov (N. A.), *Les Slaves occidentaux*, T. III, 86. *Les tsars et les tsarines au village Izmaïlovo.* — Prozorovski (D. E.), *Comment les Russes comptaient-ils les heures?* C. 2. II, 28. 105. — Poutzillo (M. P.), *La conquête de la Sibérie*, T. IX, P. 86. — Razoumovski (D. V.), *Les travaux de M. Potoulov*, T. VI, 140. — Saveliev (A.), *Les avant-postes au sud de la Russie ancienne*, C. 2, annexe I, IV, 109. — Samokrassov (D. J.), *Les Scythes et les Slaves*, C. 5, LXXV, 196. — Soloviev (E. T.), *Les Russes et les autres races du gouvernement de Kazan*, T. VII, P. 40. — Stassov (V. V.), *La nationalité des Russes d'après les écrivains arabes*, C. 5, XVII. — Soubbotine (N. J.), *Le concile de Moscou.* — Tikhonrarov (K. N.), *A propos d'André Bogolubski. La bataille de Kolokcha*, T. XI, 79. — Tolstoï (J. J., comte), *Le drapeau des premiers princes chrétiens*, C. 6, *Bull.* n° 5, 7; T. I, 268. — Ouvarov (A. S., comte), *Deux batailles*, T. II, 120. *Un monument inconnu*, T. IV, 171. *Inscriptions du Caucase*, T. VIII, 10, 74. — Ouspenski (V. P.), *La paroisse de Rojok.* — Khvolson, *L'origine du mot « Russ »*, C. 1, I, LXIX, P. 130. — Chpilevski (S. M.), *La ville de Bulgare*, C. 4, I, XXXIII; II, 11. *De la race de Bielaki*, C. 4, I, LI. — Emine (N. O.), *Les monuments antiques de l'Arménie russe*, T. VIII, 40, 47, 53. *Les Aryens du Caucase*, Ibid. 53. *Les émigrés juifs dans l'Arménie ancienne*, Ibid. 98, 100. *Les Mydiens dans l'Arménie ancienne*, Ibid. 340. *Les Tsades*, Ibid., 454. *Armavire*, Ibid. 321. — Eritzev (A. D.), *Les Tsades*, T. IX, P. 86. — Yourtchenko (P. O.), *Les endroits habités historiques de la Géorgie et de l'Arménie*, T. VIII, 66.

§ 8. — Vie privée et sociale

Amphilochius, *Préceptes de Léon, évêque de Rostov. L'influence des lettres grecques sur les lettres slaves*, C. 1, I, CXXVIII, 860. — Anoutchine (D. N.), *Les traineaux, les canots et les chevaux, dans les coutumes funéraires*, T. XIV, 81. *Les peuples inconnus de la Sibérie*, T. XIII, P. 67; T. XIV. — Afanassiev (A. N.), *Les croyances et les coutumes populaires*, T. I, 17. *Les mythes slaves. Les croyances slaves concernant l'outre-tombe. L'influence de la langue sur la vie de l'homme.* — Bestoujev-Rioumine (K. N.), *L'archéologie juridique*, C. 2, 33, 121. *Le pouvoir des princes variaques*, C. 4, I, LXXVI. — Brandenburg (N. E.), *Le pavillon ancien de la Compagnie marchande russe du* XVI*e siècle.* — Viktorov (A. E.), *L'impression de livres à Moscou*, C. 3, I, LXIII; II, 211. — Gatzuk (A. A.), *L'impression de livres à Moscou au* XVII*e et au* XVIII*e siècle.* — Golovatzki (J. T.), *Les écrits d'affaires dans la principauté Russo-Lithuanienne depuis le* XV*e siecle*, C. 6, *Bull.* n° 6, T. II, 419. — Golychev (J. A.), *Les peintres d'icônes du* XVII*e siècle.* — Vénévitinov (M. A.), *L'examen des fiancées*, T. XII, 1, P. 32. — Efimenko (P. S.), *Les démêloirs anciens*, T. IV, 49. *La coutume de tuer les vieillards. Les taches et les signes. Les signes de tribus et de propriétés.* — Jisnievski (A. K.), *L'archive du monastère d'Antoine*, T. VIII, I. — Ilovaïski (D. I.), *La poésie militaire de la Russie ancienne*, T. IX, P. 42. *La secte des pseudo-judaïsants*, C. 6, *Bull.* n° 8, 5. *L'origine du peuple et de la littérature bulgares*, C. 3, I, LX. *Les caractères slavons anciens*, C. 3, I, LXIII. — Jacob (archiprêtre), *A propos du monastère de Cyrille à Bielozérié*, T. VIII, 135. — Kazanski (P. S.), *Des idoles*, V. 186. *Type de couvent*, T. VII, 59. *La liturgie de l'Église orientale*, C. 1, I; C. VII, P. 306. — Kalatchev (N. V.), *Les antiquités juridiques russes*, C. 1, I, LXXXVIII, 197. *L'archive du Ministère de la justice à Moscou*, C. 2, II, 33, *Annexe* IV, 115. *Les matériaux de nos archives*, C. 4, I, CXII. — Kananov (G. D.), *Les légendes arméniennes*, T. VIII, 141, 144. —

Digitized by Google

Klutchevski (V. O.), *Des intérêts de capitaux d'après la « Rousskaia Pravda »*, T. IX, 10. *La mesure des grains dans la Russie ancienne*, T. X, 68. — Kovalevski (M. M.), *Les jugements de Dieu*, C. 6, *Bull.* n° 2, 4. *Du serment chez les Ossètes*, C. 6, *Bull.* n° 3, 9. *Les esclaves orthodoxes sur le littoral de la Méditerranée*, C. 6, *Bull.* n° 5, 10. — Kotlarevski (A. A.), *L'archéologie russe contemporaine. Les coutumes funéraires des Slaves.* — Likhatchev (A. T.), *Les monuments de la Grande-Bulgarie*, C. 2, II, 27, P. II, 1. — Mannard (W., Dr), *L'histoire du peuple slave ancien*, V. 57. — Mansvétov (J. D.), *Le costume russe ancien. Type de couvent*, T. VII, 77. *Les coutumes russes anciennes*, T. VII, P. 48. *Les coutumes de la Saint-Jean*, T. VIII, P. 37. *Légende byzantine*, T. IX, 24. *Omophore. Les habits des tzars anciens. Annales de Georges Hamartole*, C. 5, LXIII, 161. *Le culte des astres*, C. 5, XXX. — Müller (N. T.), *Une légende lithuanienne*, T. VIII, 166; T. IX, P. 15. *La poésie épique russe*, T. IX, P. 36. *Les légendes caucasiennes de Prométhée. L'antiquité des Ossètes*, T. IX, P. 9. — Minch (A. N.), *Une légende populaire.* — Nekrassov (J. S.), *Peintre d'icônes russe*, V. 275. — Nikolski (M. V.), *Les poids et les mesures des peuples anciens de l'Asie antérieure*, T. XI, P. 8. — Pavlov (A. S.), *Du mariage*, T. VIII, P. 64. *La loi agricole byzantine*, etc., T. X, P. 42. *Du vol*, T. XI, P. 60. — Paphnutius (moine), *Du concile de 1666-1667.* — Pogodine (M. P.), *Les imprimeurs de Moscou à l'étranger.* — Pomialovski (J. V.), *Les collèges de Tanaïs*, C. 6, II, 24. — Potebnia (A. A.), *Les feux de la Saint-Jean*, V. 97, 145. *Du mariage*, V. 254. *Du destin*, T. I, 153. *A propos de l'archéologie de la vie privée russe*, T. I, 227. — Prozorovski (D. J.), *Le monstre à six ailes*, T. XI, 50. — Razoumovski (D. V.), *Les chantres de patriarches*. V. 241. *Chansons populaires. Du livre de M. Bourgault-Ducoudray : « Études sur la musique ecclésiastique grecque »*, T. VIII, 198. *Un manuscrit de musique de 1651*, T. IX, P. 66. *De l'ermologue*, T. X, P. 20. — Roumiantzev (V. E.), *Des mesures contre la mendicité au* XVIIe *siècle. L'hippodrome de Byzance*, T. IX, P. 40. *Les débuts de l'imprimerie à Moscou.* — Samokrasov (D. J.). *Formes anciennes de vie sociale*, C. 6, *Bull.* n° 7, 12. *La forme la plus simple des relations sociales*, C. 6, *Bull.* n° 8, 3. — Soloviev (E. T.), *Les instruments de musique populaires.* — Sreznevski (I. I.), *De l'écriture adoptée par Constantin le Philosophe*, C. 1, I, CXV. *L'alphabet glagolique*, C. 1, I, CXX. *Plan d'un dictionnaire de la langue russe ancienne*, C. 1, I, CXXXIV. — Stoïanov (A. I.), *Chanson russe sur les événements du* XIe *siècle.* — Titov (A. A.). *Les instruments de supplice au* XVIIe *siècle.* — Ouvarov (A. S., comte), *Réponse à huit questions du Congrès*, C. 2, II, 54. — Schepping (D. O., baron), *Du diable. La symbolique des pierres précieuses*, T. I, 135. « *Marie* », *fragment du dictionnaire symbolique. La mythologie des Slaves anciens*, C. 1, I, XCII. *Annexe*, 249.

§ 9. — Numismatique et sphragistique

Antonovitch (V. B.), *Les monnaies portant le nom de Vladimir*, C. 3, I, XLVII; II, 151. — Brun (F. K.), *Les monnaies de l'empereur Adrien*, C. 6, II, 119. — Brykine (A. V.), *Notice numismatique*, V. 12. — Bouratchkov (P. O.), *Les monnaies de la ville ancienne de Karkanitès. Les médailles d'Aspurgue et de Rescuporis I*, T. X, 62. — Gagarine (L., prince), *Trois monnaies russes*, T. III, 52. — Grigoriev (V.), *Une monnaie portant le nom de Diodote*, V. 165. *Deux camées antiques avec portraits de rois du Bosphore*, V. 43. — Kirkor (A. K.), *La frappe de monnaies en Lithuanie.* — Jisnievski (A. K.), *Une monnaie municipale inconnue*, T. XI, P. 82 et 83. — Iversen (I. B.), *Médailles russes*, C. 2, *Annexe* I; IV, 1. — *Des trésors de monnaies*, C. 5, LXXXIV, 249. — *Des trésors de monnaies*, C. 6, *Bull.* n° 8, 15. T. I, 273. *Les lettres sur les monnaies d'argent avant Pierre I*, C. 4, I, LV, 28. —

Digitized by Google

Kéné (baron), *Les médailles de Pierre le Grand*, T. III, 62. *Le rouble d'argent de Saraï*, V. 181. — Klatchkov (A. P.), *Les petits cubes en fer, présentant des pièces de monnaies*, T. I, 206. *D'un trésor trouvé dans le gouvernement de Kieff*, T. I, 105. — Komarov (A. V.), *Monnaies géorgiennes*, C. 5, LXIII. — Lerch (P. I.), *Du poids des monnaies anciennes*. — Lutzenko (E. E.), *Monnaie russe trouvée à Taman. Cachet en plomb au nom de Ratibore*, C. 3, I. XLVII ; II, 165. — Müller (V. T.), *Deux monnaies trouvées au Caucase*. — Milukov (P. A.), *Du signe énigmatique des monnaies de la période de Kieff*, T. XIII, P. 34. — Orechnikov (A. V.), *Médaille en or de Stéphane*, T. IX, P. 3. *La littérature numismatique pour 1881 et 1882*, T. IX, P. 78. *Le livre « Zur Münzkunde des Cimmerischen Bosphorus »*, T. X, P. 58. — *L'ère des monnaies de Pythodoris, reine du Pont*, T. XII, 31. — Pawinski (A. J.), *D'un trésor trouvé en Pologne*, C. 3, I, XLVII. — Prozorovski (D. I.), *Des monnaies de Jean Bézine*, T. VIII, 176. — Prokesch-Osten, *Pharza, roi des Scythes*, T. III, 181. — Savéliev (D. K.), *Trésor découvert à Kazan. Les trésors de l'ancienne ville de Bolgars*, C. 1, I, CXL, 492. — *Les villes de Madjar et de Bolgars d'après les monnaies*, C. 4, I, LXI, 20. *Monnaies recueillies sur le Volga*, C. 4, I, CXVII. *Amulettes et talismans*, C. 4, I, CVIII. *Monnaies trouvées par M. Petrov-Borzka* C. 4, I, LXV. — Samokrassov (D. J.), *Trésors de monnaies romaines en Russie*, C. 6, *Bull.* n° 9, 4. — Solutzev (D. P.), *Monnaies au nom d'Athanase*, T. I, 109. *Les cachets russes anciens avant le* XIIe *siècle*, V. 67. *Monnaies au nom de Basile et Ivan Ivanovitch*, V. 168. *Les monnaies d'André Ivanovitch. Le cachet de l'archevêque de Novgorod. Les monnaies de Constantin Vsévolodovitch*, T. II, P. 23. *Les monnaies au nom du prince Siméon*, T. IV, 73. — Tiesenhausen (V. G., baron), *Trésor de monnaies koufiques de Viatka*, T. II, 55. *Trésors de monnaies orientales dans le gouvernement de Nijni-Novgorod*, V. 138, 240. — *Monnaies de la Horde-d'Or*, T. III, 175. — *Monnaies koufiques trouvées à Kieff*, V. 138. — Tourbine (N. M.), *Monnaies du grand-duc Dmitri-Georgievitch*, T. XII, P. 78. — Ouvarov A. S. comte), *Monnaie russe à l'inscription énigmatique « papai »*, T. I, 209. *Liste des médailles en bronze*, V. 183. *Le cachet en plomb de Ratibore*. — Oussov (S. A.), *Les monnaies russes anciennes*, T. IX, 89.

§ 10. — Antiquites classiques, orientales et du moyen age

Anoutchine (D. N.), *Un plat oriental*, T. XIII, P. 66. — Baziner (O. T.), *Fouilles à Pergame*. — Baltazar (drogman à Bagdad), *Un voyage dans la Mésopotamie méridionale*, T. XII, P. 82. — Berger (M. P.), *Tombes de saints, etc.*, T. VIII, 77, 82. — Bobir (G. N.), *Le palais de Toura-Khan. Le mausolée de Hossein-Khan*. — Blum (E. T.), *Le tumulus de « Lanchaten-taltcha »*, T. XIII, P. 29. — Brun (F. K.), *Une inscription latino-grecque de 201. Les colonies italiennes en Khazarie*, C. 1, I, CXL, 365. *Les noms anciens de Kieff*, C. 3, I, LXXV, 289. *La résidence des khans de la Horde-d'Or*, C. 3, I, LXXV, 327. — Bouktov (P.), *La ville de Tanaïs*, T. III, 155. — Vedrov (V. M.), *Colonies italiennes de Khazarie*, C. 1, I, CXV, 404. — Vesselovski (N. J.), *Le suzerain du Khan des Khazars*, C. 6, *Bull.* n° 5, 4. *L'Islam chez les Kirghiz*, C. 6, *Bull.* n° 5, 5. *Quelques noms géographiques*. C. 6, n° 9, 11. — Harkavi (A. J.), *L'expédition des Russes contre Constantinople*, C. 2, II, 27. *Récits de Moïse de Khoren*, C. 2, II, 58, II, 21. *Kieff d'après les Arabes*, C. 3, I, LXXV, 345. *Des inscriptions des Juifs du Caucase*, T. VIII, 149. *La Crimée dans la littérature des Arabes*, C. 4, I, LXIV. — Herz (K. K.), *Diane d'Ephèse et son temple. Deux pierres sépulcrales découvertes à Taman*. V. 54. *Fouilles à Olympie exécutées en* 1875 *et* 1876, T. VII, P. 41. *Les fouilles de Schliemann à Mycènes*, T. VII,

Digitized by Google

P. 64. *Fouilles à Dodone*, T. VIII, P. 73. *Statuettes grecques en terre cuite*, T. IX, 79. *L'art phénicien et son influence sur l'art grec. Dernières fouilles d'Olympie*, T. IX, P. 36. *Biographie de Schliemann.* — Grigorovitch (V. N.), *Réponses aux questions nos 33, 34, 38, 101, 108*, C. 1, I, CXXII. — Eritzov (A. D.), *Monuments archéologiques de l'Arménie*, T. VIII, 84. — Kondakov (N. P.), *Les antiquités d'Akkermann*, C. 2, II, 32; III, 20. — Latychev (V. V.), *Une inscription trouvée à Chersonèse*, T. XI. 65. *Du recueil d'inscriptions latines et grecques*, C. 6, *Bull.* n° 1, 19; T. II, 44. *Le système politique de Chersonèse*, C. 6, *Bull.* n° 4, 14. *Les calendriers d'Olbia, de Tanaïs et de Chersonèse.* C. 6, *Bull.* n° 7, 8; T. II, 56. — Lébédev (J. A.), *Inscriptions cunéiformes de Cyrus le Grand.* — Likhatchev (A. T.), *Plat d'argent de l'époque des Sassanides*, C. 5, XXXV, 81. — Lutzenko (E. E.), *Pierres sépulcrales juives découvertes sur la presqu'île du Taman. Observations sur le livre de M. Herz sur les études archéologiques de la presqu'île de Taman.* — Müller (V. T.), *Le mythe de Niobé en Orient*, T. VII, P. 60. *Le mythe de Prométhée*, C. 5, XXIX. *La langue ossète.* C. 5, XLVIII. — Mikhaïlovski (V. M.), *L'Égypte sous les dynasties XVIII et XIX. Hatahou, reine d'Égypte. La découverte du Sérapéum*, T. X, P. 62. — Mouchkétov (J. V.), *Le tombeau de Tamerlan*, C. 5, XXIV. — Nikolski (M. V.), *Des inscriptions cunéiformes*, T. X, P. 83. *Inscriptions de Sémiretché*, T. XII, P. 4, 23. *Collection d'objets provenant de la Mésopotamie, appartenant au Dr Blau*, T. XIII, P. 62; *Travaux de la Commission orientale*, 1. — Orechnikov (A. V.), *Une statuette de Bacchus en bronze*, T. X, P. 50. *La vie et les travaux de F. Lenormant.* — Pantoussov (N. V.), *Monuments archéologiques de Sémiretché*, T. XII, P. 60. — Podchivalov (A. M.), *Statuettes grotesques trouvées dans les tombes de Kertch*, T. X, P. 49. *Manche de vase antique trouvé dans le gouvernement de Kherson*, T. XI, P. 77. *Les rois du Bosphore Cimmérien.* C. 6, *Bull.* n° 4, 14; T. II, 72. — Pomialovski (J. V.), *Le temple de Diane Tifatine.* C. 2, II, 30, 25. — Popov (N. A.), *L'exploration des ruines de Troie*, T. IV, P. 60. — Ratchinski (A. V.), *Georg Keer.* — Savéliev (V. K.), *Réponse à la question 55 du Congrès*, C. 2, II, 26. — Smétanine, *Trouvaille accidentelle dans le gouvernement de Kharkov*, T. IV, P. 10. — Sreznevski (J. J.), *De l'ouvrage du Dr Khvolson sur les Khazars*, C. 1, II, CXXXIX. *Temples païens russes*, C. 2, II, 55. *Le calendrier chrétien*, C. 2, P. I, IV; V. 1. — Stoïanov-Novakovitch, *La civilisation slavo-orientale*, C. 3, I, LXXVI. — Struvé (T.), *Nouvelles de la région caspienne*, T. III, 56. *Inscriptions nouvellement découvertes à Tanaïs*, T. III, 71. *Inscriptions bosporanes nouvellement découvertes.* — Tiesenhausen (V. G., baron), *A propos de Karkinitès. De la Scythie d'Hérodote*, T. VIII, 184. *Observations sur les restes d'Itil, ancienne ville près d'Astrakan*, C. 1, I, CXXXIX. *Les travaux de Dubrux*, C. 6, *Bull.* n° 4, 15, 14; T. II, 135. *Ueber die Spuren der Handelsverbindungen zwischen Russland und Indien*, C. 5, XI. *Relations diplomatiques de la Horde-d'Or avec les Mameluks*, C. 5, XXXVI. — Ouvarov (A. S., comte), *Monnaie de Périsade*, T. IX, P. 92. *Une lampe en marbre ancienne*, T. IX, 108. *Manches en bronze trouvés à Préneste*, T. IX, P. 46. *Deux statuettes assyriennes en bronze*, T. IX, P. 100. — Oussov (A. S.), *Plaque en or trouvée près du village de Séverskaïa. Manche de couteau aux armes du pape Jules II. Plaque en or trouvée sur le territoire de Kouban*, T. IX, P. 81. *Restauration de la Vénus de Milo*, T. X, P. 3. *Statuettes en terre cuite recueillies dans les catacombes de Kertch*, T. X, P. 58. *Les miniatures de l'Iliade de la Bibliothèque Ambroisienne de Milan*, T. XI, P. 31. — Khvolson (D. A.), *Des tétraxites*, C. 1, I, CXL. *Les monuments juifs de la presqu'île de Taman*, C. 2, II, 26. *Le rôle politique de la Palestine dans les temps anciens*, C. 2, II, 57. *Une lettre du roi de Khazars à Dabbi-Khizdaï*, C. 2, II, 58. *La trouvaille de*

Digitized by Google

M. Firkovitch, C. 5, XXXVI, 95. *La pierre sépulcrale juive de Mtzkhète*, C. 5, XXXIX. — Tsvétaiev (J. V.), *Les archéologues italiens. Le cardinal Angelo Mai*, T. X, P. 4. *Les écoles primaires des anciens Romains*, T. XII, P. 160. *Deux inscriptions latines du ve siècle avant J.-C. L'histoire de l'Institut archéologique de Rome*, C. 5, T. LIV. — Schwartz (A. N.), *Un buste antique inédit de la collection du comte Ouvarov*, T. XII, 17. *Deux vases grecs anciens. Les collections de l'Université de Moscou*, T. XIV, I. — Emine (N. O.), *La légende de Sémiramis d'après les sources arméniennes*, C. 5, XXVIII.

G. Katcheretz.

Paris, 1899.

Digitized by Google

INVENTAIRE SOMMAIRE DES MANUSCRITS

LÉGUÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT

PAR

Feu EDMOND-FRÉDÉRIC LE BLANT

Les papiers de Le Blant contiennent des renseignements :

1° Sur l'histoire des premiers siècles de l'Église chrétienne, sur l'art chrétien, l'épigraphie chrétienne, les mœurs et les institutions chrétiennes, et même le dogme ;

2° Sur de nombreuses questions relatives à l'antiquité païenne ;

3° Sur l'épigraphie païenne, surtout en ce qui concerne Rome et la Gaule.

I (N. S. 209 ; Entrée 12269). *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIII*e siècle*, par Edmond Le Blant (Paris, 1856-65, 2 vol. in-4). Exemplaire formé par la réunion des bonnes feuilles de l'ouvrage, y compris les planches. *Très nombreuses* annotations de l'auteur. Serait utile à collationner.

II (N. S. 210 ; Entrée 12271). *Indicem inscriptionum christianarum veterum omnium a Jo. Fr. Seguierio inchoatum, recognovit ac pro viribus auxit* Edmond Le Blant : *Inscriptiones latinae* (1852) ; *Inscriptiones graecae* (1855). Deux volumes manuscrits in-4° d'une petite écriture extrêmement lisible. C'est un extrait du célèbre *Index acrologique* du Nimois Séguier, revu, augmenté et mis à jour par Le Blant. Les parties empruntées à Séguier sont à l'encre rouge ; les corrections et les additions de Le Blant sont à l'encre noire. Utile à consulter au point de vue bibliographique.

III (NS. 211 ; Entrée 12266). *Tables des inscriptions chrétiennes de la Gaule.* Carte ms. de la Gaule chrétienne. Rédigé en 1852 ; manuscrit in-8.

IV-V-VI (NS. 212, 213, 214 ; Entrées 12269, 12273, 12272). *Nouveau recueil d'inscriptions chrétiennes de la Gaule* (Paris, 1892, in-4) ; *750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues* (Paris, 1896, in-4) ; *Les persécuteurs et les martyrs aux premiers siècles de notre ère* (Paris, 1893, in-8), par Edmond Le Blant. Exemplaires de l'auteur, avec des annotations manuscrites *très peu nombreuses*.

VII (NS. 215 ; Entrée 12264). *Notes E. L. B.* Cahier relié in-4, commencé en

Digitized by Google

septembre 1850 et contenant des notes de toute nature classées par ordre alphabétique.

VIII (NS. 216; Entrée 12265). Cahier relié in-4, contenant :

1° Tous les dessins des inscriptions publiées dans le *Nouveau Recueil*; ces dessins sont souvent accompagnés de *photographies* ou d'*estampages*. Cette partie du cahier est *très intéressante* au point de vue épigraphique.

2° Les dessins ayant servi à exécuter les 69 figures de l'article de Le Blant sur les *Tablai égyptiennes à inscriptions grecques* (*Rev. arch.*, 1875).

IX (NS. 217; Entrée 12415). Cahier petit in-folio. Notes et extraits :

Extraits de Peiresc (Paris, ms. latin n. 6012).

Notes sur l'archéologie et l'épigraphie chrétiennes en Gaule (Notes et dessins de sarcophages, sculptures et inscriptions. *Agen et environs*; *Aniane*; *Aix-en-Provence*; *Apt*; *Arles*.

X (NS. 218; Entrée 12415). Cahier petit in-folio.

Suite de la même série : *Clermont-Ferrand*.

XI (NS. 219; Entrée 12267). Correspondance, t. I.

Très nombreux dessins d'inscriptions de toute nature et de toute provenance. Ce manuscrit est pour l'épigraphie de la Gaule *d'une extrême importance*. La plupart de ces lettres ont été écrites vers 1855 et les renseignements qu'elles contiennent sur l'épigraphie païenne sont encore, à ma connaissance, *absolument inédits*; en tout cas, je ne crois pas que Le Blant en ait jamais fait part à son collègue Léon Renier.

XII (NS. 220; Entrées 12252 à 12263). Treize petits cahiers in-12 contenant des notes et des dessins faits par Le Blant au cours de ses voyages en Italie. En voici le contenu, cahier par cahier :

1. (Entrée 12252.) Notes de Rome 1847-48 : notes, dessins et surtout copies d'inscriptions chrétiennes.

2. (Entrée 12253.) Index d'abréviations épigraphiques. Copies d'inscriptions.

3. (Entrée 12254.) Rome, 1854. Copies d'inscriptions et notes.

4. (Entrée 12254). Rome, 1854. Notes d'épigraphie chrétienne.

5. (Entrée 12255.) Voyage de 1856-57. Copies d'inscriptions et notes prises à Marseille, Rome, Turin, Milan, Venise, Brescia, Arles.

6. (Entrée 12256.) Voyage de 1880. Copies d'inscriptions et notes prises à Marseille, Aix, Cività-Vecchia, Rome, Bastia, Marseille, Nîmes.

7. (Entrée 12257.) Voyage de 1882. Copies d'inscriptions et notes prises en Provence, à Marseille, Bologne, Ravenne, Chiusi, Rome, Naples, Pompei, Marseille.

8. (Entrée 12260.) Rome, 1883-84. *Tablai* du Musée de Turin; pierres gravées du Vatican; notes d'épigraphie et de numismatique.

9. (Entrée 12258.) Rome, 1883-85. Notes et copies : pierres gravées et inscriptions.

10. (Entrée 12259.) Rome, 1885-88. Inscriptions : notes et copies.

11. (Entrée 12261.) Rome, 1888. Inscriptions : notes et copies.

12. (Entrée 12262.) Dessins d'inscriptions : Bordeaux et Marseille.

Digitized by Google

13. (Entrée 12263.) Dessins des inscriptions fausses de la Chapelle-Saint-Éloi par Fontaine-la-Sorel (Eure).

XIII. Dix boîtes de fiches in-4, sur papier fort. Ces fiches sont réunies en petits cahiers d'épaisseur variable : chaque cahier contient un sujet différent et porte sur la première feuille un index des notes qui y sont contenues ; les cahiers sont classés par ordre alphabétique. Voici la liste complète de ces cahiers de fiches : elle donnera une idée de la somme prodigieuse de travail représentée par cette série de documents, sans le secours de laquelle il sera dorénavant impossible d'écrire le moindre article sur l'archéologie chrétienne :

AΩ; *acclamations*; *affranchis et esclaves*; *agapes et repas*; *âge*; *âme*; *Ancien Testament*; *anges*; *Angleterre*; *anneaux*; *antagonisme*; *apparitions*; *arbre et arbres*; *arche*; *architecture*; *arianisme*; *armée romaine*; *armes mérovingiennes*; *artistes et artisans*; ascia.

Baptême; *barbares*; *bénédiction et consécration*; *bijoux mérovingiens*; « blandimenti »; *budget de l'Église*.

Calendrier; *Calvinistes* (*dévastations des*); *cérémonies de l'Église*; *chants de l'Église*; *charité, aumônes*; *chrétiens* (?); *respect des chrétiens pour l'ordre établi*; *chiffres*; *le Christ*; *christianisme*; *christianisme en Gaule*; *cierges, chandeliers* luminaria *de l'Église*; civitas; *clous*; « concetti »; coemeteria; *conciles*; *consulats*; *conversion*; *cosmopolitisme et détachement de la patrie*; *couronne*; *critique littéraire*; *croix*.

S. Damase; *dates*; *degrés de parenté, d'affection*; *délicatesse des payens*; *dépendances des sépultures*; depositio; *dévotion*; *le Diable*; *dialectes de l'Italie inférieure*; *Dieu le Père*; *diminutifs*; *diplomatique*; *diptyques*; disciplina arcani; *discipline de l'Église*; *divinités payennes*; *divinités topiques*; *divisions du temps*.

Eau bénite; *éditions épigraphiques*; *églises domestiques ou primitives*; *églises de la Gaule*; *empereurs romains*; *encens*; *épigraphistes*; *épîtres et lettres*; *errata lapidaires*; *Espagne et Portugal*; *étoiles*; *exil*; *exorcismes*.

Famille chrétienne; *faussaires*; *fécondité*; *femmes*; *Ferreti* musae lapidariae; *fêtes des Saints et de l'Église*; *figulins*; *Fleetwood*; *fleurs*; *foi exprimée*; *fonctions de l'Église*; *fonctions, métiers, etc. exercés par des chrétiens*; fondi di tasse; *formes latines anciennes*; *formules locales ou speciales*; *formules*; *formules d'humilité*; *formules épigraphiques communes*; *formules épigraphiques disparues*; *formules épigraphiques nouvelles*; *formules de regret*; *formules sépulcrales*; *Fortunat*.

Gaule (*sa géographie*); *Gaule* (*monuments chrétiens divers*); *genres de mort* (*détails sur la mort*); *Gaule celtique, inscriptions chrétiennes*; gentes; *géographie*; *Germanie*; *glossaires*; *gnostiques*; *Graevius et Gronovius*; *graines*.

Hérésies; *histoire littéraire*; *saintes huiles*.

Iconoclastes; *images*; *imposition des mains*; *imposteurs*; *imprécations*; *indictions*; *influence chrétienne*; *influence juive*; *initiation*; *inscriptions chrétiennes grecques*; *inscriptions grecques*; *gemmes inscrites*; *inscriptions diverses*[1];

1. Ces deux derniers cahiers sont fort épais et remplis de dessins du plus grand intérêt.

Digitized by Google

inscriptions; *inscriptions juives*; *inscriptions anonymes*; *inscriptions carlovingiennes*; *inscriptions métriques*; *invention des corps saints*; *invocation de Dieu, des saints et des martyrs*; *invocation des morts*; *Isis*; *formation de l'italien.*

Journaux chrétiens; *Juifs.*

Lampes; *langage vulgaire et orthographe*; *langue latine*; *langues parlées en Gaule*; *langues néolatines*; *légendes*; *lettres euphoniques*; Lexicon epigraphicum christianum; *liturgie*; *livres apocryphes*; *livres musulmans.*

Magie; *mariage et union*; *mariage des prêtres*; *signe de martyre*: *martyrs* (?); *Mérovingiens*; *mesures*; *miracles*; *Mithra*; *moines et anachorètes*; *monnaies et médailles*; *monogamie*; *monogrammes*; *monumens payens*; *mort au point de vue chrétien*; *mort au point de vue payen*; *mots, formules*; mundus, *étoffes, bijoux.*

Noms d'animaux; *noms de divinités*; *noms des empereurs*; *noms d'humilité*; *noms des jours*; *noms marins*; *noms d'origine biblique*; *noms payens conservés*; *noms de pays, fleuves, etc...*; *noms des Romains*; tria nomina; *noms*; *noms chrétiens.*

Objets trouvés dans les sépultures; *oblats*; *Orelli*; *organisation carlovingienne*; *organisation ecclésiastique*; *organisation mérovingienne*; *organisation romaine*; *ornements des sépultures chrétiennes.*

Paléographie grecque; *paléographie lapidaire latine*; *paléographie lapidaire grecque*[1]; *paléographie*; *papes*; *parabole de la vigne*; *paradis*; *parfums et embaumements*; *inscriptions de peintures*; *pèlerinage*; *pénitence*; *pénitentiels*; *Pères de l'Église*; *philosophes*; *poids*; *polémique juive*; *ponctuation et signes graphiques*; de pretiis rerum; *prière*; *prière pour les morts*; *procès criminels divers*; *prononciation*; *prophètes et patriarches*; *prosodie.*

Quadratarius; *qualifications.*

Rachat des captifs; *récits chrétiens*; *recueils locaux d'inscriptions*; *religieuses*; reliquiae; *renaissance carlovingienne*; *résurrection*; *rudesse chrétienne.*

Sacrements; *Saint-Esprit et Esprit-Saint*; *sarcophages*; *Serapis*; servitores; *sibylles*; *sigles et abréviations*; *sigles et abréviations des inscriptions chrétiennes et des chartes*; *signes extérieurs et de reconnaissance*; *sépultures*; *songes*; *Spon*; *suicide et mutilation*; *symboles.*

Tessères; *testaments*; *tolérance des chrétiens*; *tonsure*; *Trinité.*

Vase de sang; *vases sacrés*; *vêtemens*; *vêtement mortuaire*; *veuvage*; *Virgile*; *virginité*; *vœux et offrandes.*

Cette série est contenue dans les quatre premières boîtes; voici maintenant l'analyse des matières contenues dans les six autres.

Cinquième boite. — Recueil général des inscriptions chrétiennes datées, classées par ordre alphabétique de consulats ou de postconsulats.

Sixième boite. — Notes et extraits sur les monuments figurés relatifs à l'antiquité chrétienne, classés par cahiers sous les rubriques suivantes :

1. Dessins et calques fort nombreux dans ces deux derniers cahiers.

Digitized by Google

Sacrifice d'Abraham; *Adam et Ève*; *agneau, brebis*; *ancre, trident*; *âne*; *apôtres et évangélistes*; *ascension*; *auréole.*

Baguette; *balance*; *bergers*; *boisseau*; *bouc et béliers*; *bulles.*

Candélabre; *corne, arche*; *cerf*; *chaises, trônes, sièges, sceptre*; *la Chananéenne*; *cheval*; *ciel*; *cœurs*; *colombe*; *colonne*; *compas, coin*; *coq*; *couleurs*; *croix*; *crucifix.*

Daniel; *David*; *disciples.*

Eau; *édicule funèbre*; *Elie*; *emblèmes*; *enfer, Cerbère, Tartare, etc.*; *épée*; *équerre*; *Esdras* (?); *Ézéchiel.*

Flamme; *fleuves, montagnes*; *fontaines, villes, provinces*; *fourmis.*

Génies; *gloire*; *grenade.*

Les trois jeunes Hébreux; *l'hémorroïsse*; *homme vainqueur à la course* (?).

Idoles; imagines clypeatae; *images acheiropoiètes*; *instrumens aratoires*; *instrumens divers.*

Saint Jean-Baptiste; *Jérusalem, Bethléem, Béthanie*; *Job*; *Jonas*; *saint Joseph.*

Lazare; *lièvre*; *lit.*

Madone de saint Luc; *mages*; *maison*; *Marie Magdelaine*; *marteau*; *Marthe et Marie*; *métier à tisser*; *monnaies françaises*; *Moïse*; *mosaïques*; *multiplication des pains et des poissons*; *musée chrétien.*

Nativité; *navire, port, barque*; *nimbe*; *niveau.*

Œufs; *oiseaux*; *Orphée.*

Pains; *palme*; *paon*; *le paralytique*; *passage de la mer Rouge*; *le Bon Pasteur*; *peignes*; *phares*; *phénix*; *saint Pierre et saint Paul*; *Pilate*; *plantes de pieds*; *poisson*; *représentations de martyrs*; *résurrections représentées.*

Samaritaine; *scènes de l'Ancien Testament*; *scènes de la Passion*; *scènes pastorales*; *serpent*; *soleil et lune ou nuit*; *style byzantin*; *la chaste Suzanne.*

Taureau, veau, génisse; *Tobie*; *tonneau.*

Vase, vases; *la Vierge*; *vignes et grappes*; volumen *et livre.*

Zachée; *signes du Zodiaque.*

Septième boite. — Contient une série de dessins, calques, gravures et photographies, pouvant servir d'Atlas à la boîte précédente; ces documents sont classés de la même manière et sous les mêmes rubriques; toutefois, je n'ai pas trouvé de gravures correspondant à certains cahiers du texte et, en revanche, j'ai trouvé plusieurs cahiers de dessins, n'ayant pas dans le texte leur explication et leur bibliographie : voici, d'ailleurs, la liste des cahiers de la septième boîte :

Sacrifice d'Abraham; *Adam et Ève*; *agneau et brebis*; *aigle*; *Ananias et Saphira*; *ancre*; *anges*; *apôtres et disciples*; *arbre*; *aveugles.*

Baptême; *baptême du Christ*; *barques, navires, phares*; *Bon Pasteur.*

Cailles du désert; *Caïn et Abel sacrifiant. Caïphe*; *candélabre*; *le Centurion*; *cerf*; *chaires, sièges, trônes*; *Chananéenne*; *charité*; *cheval*; *Christ*; *ciel*; *cierges*; *colombe*; *coq*; *couronne*; *couronnement d'épines*; *création*; *croix*; *crucifix.*

Daniel entre les lions; *Daniel et le serpent*; *David*; *défunts représentés*; *Dieu le Père.*

Eau changée en vin; *l'Église*; *églises*; *Élie*; *entrée à Jérusalem*; *époux*; *Esdras* (?); *étoiles*; *évangélistes et évangiles*; *exorcisme*; *Ézéchiel.*

Digitized by Google

Festin céleste; *le Figuier maudit* (?); *figures centrales et autres* non orantes; *la fille de Jayre*; *le fils de la veuve*; *les quatre fleuves*; fossor.

Genies; *grappe de la Terre promise*.

Les trois jeunes Hébreux; *l'hémorroïsse*; *Hérode*.

Imago clypeata *et tessère*.

Jérusalem; *Job*; *Jonas*; *saint Joseph*; *Judas*; *jugement dernier*.

Lazare; *le Lépreux*; *lièvre*; *lion et dragon*; *loi donnée*.

Les Mages; *main*; *la manne*; *massacre des innocents*; modius; *monogramme*; *Moyse*; *Moyse délie sa chaussure*; *Moyse frappe le rocher*; *Moyse reçoit les tables de la Loi*; *multiplication des pains*.

Nativité; *Noé*.

Orphée.

Palme, *couronne*, *guirlande*; *palmier*; *paon*; *paradis*; *le Paralytique et Lazare*; *passage de la mer Rouge*; *saint Paul*; *phénix*; *saint Pierre*; *saint Pierre* (?) *arrêté*; *saint Pierre reçoit les clefs*; *jugement de Pilate*; *poisson*; *pêcheur*; *portement de croix*; *prière*; *prophètes ou patriarches*.

Raisins, *vignes*, *pampres*, *vendanges*; *renonciation annoncée*; *repas*; *représentation de martyrs*; *résurrection*; *résurrection du Christ*.

Le Saint-Sépulcre; *Saints*; *saisons*; *la Samaritaine*; *scènes de chasse*; *scènes pastorales*; *serpent*; *sortie d'Égypte*; *sujets divers*; *Suzanne*.

Tabithe; *têtes terminales des sarcophages*; *Tobie*; *types antiques reproduits*.

Vase; *la Vierge*; *vierges sages et vierges folles*.

Zachée.

La HUITIÈME BOITE contient une série de cahiers remplis de notes et classés sous les rubriques suivantes :

1. *Correspondance littéraire* (Listes des correspondants de Le Blant et des personnes ayant reçu de ses tirages à part).
2. Sa bibliographie.
3-4. Table générale de son dictionnaire en quatre volumes.
5. *Adversaria* (notes et remarques).
6. Relevés statistiques divers.
7-8. Inscriptions chrétiennes datées de l'Espagne et du Portugal.
9. Plan du Manuel d'épigraphie chrétienne.
10. Chronologie lapidaire de la Gaule.
11. Inscriptions chrétiennes datées de l'Afrique.
12. *Emendationes lapidariae*.
13. « à traiter ».
14. Bibliothèque; classement.
15. *Tablai* greques d'Égypte.
16. Additions.
17. Documents épigraphiques manuscrits.
18. Inscriptions antiques de la Gaule : marbres datés.
19. Inscriptions chrétiennes datées de l'Italie du nord.
20. Inscriptions chrétiennes datées du royaume de Naples.
21. Leçons corrigées ou proposées.

Digitized by Google

22. État du travail.

23. Nouveau Testament.

La NEUVIÈME BOITE contient en fiches in-8° un lexique général des inscriptions chrétiennes.

Enfin la DIXIÈME BOITE renferme une série de gros cahiers dont voici les titres; *Accusations contre les chrétiens*; *révolution chrétienne*; *polémique payenne*; *indiscipline et ignorance*; *influence payenne et coutumes analogues*; *plans et projets*; *influence grecque*; *persécuteurs*; *polémique chrétienne*; *notes diverses*; *propagande et propagation*; *tolérance des payens*; dignitates, officia et artes; *droit romain*; *le christianisme aux yeux des payens*; *apostasie*; *actes des martyrs*; *instruction contre les chrétiens*; *persécutions*; *procédure criminelle*; *notes pour le livre d'Ulpien*; *le martyre*; *actes de martyrs divers*; apparitio.

Nous prévenons les archéologues que cette série de manuscrits, étant plus récente que 1830, ne peut être consultée à la bibliothèque de l'Institut que moyennant une autorisation préalable.

SEYMOUR DE RICCI.

Digitized by Google

« OVUM ANGUINUM »

Dans le numéro d'octobre 1899 de la *Revue archéologique*, M. Salomon Reinach analyse la légende sacrée relatant la naissance, le meurtre et la résurrection de *Zagreus*, le serpent cornu, qui fait le fond de l'orphisme en Thrace.

Il en rapproche les mythes de l'ancienne Gaule relatifs au serpent divin, à l'*ovum anguinum* cité par Pline[1], dont il est possible de retrouver les traces sur les autels de Mavilly et de Paris, la stèle de Beauvais, le vase d'argent de Gundestrup, etc. (p. 216).

« Dans l'orphisme, comme dans la religion celtique, nous trouvons associés trois éléments : des serpents qui s'enlacent, un œuf divin, un serpent cornu qui est un dieu »....

« Nous sommes en présence de conceptions préhistoriques qui, tant en Grèce qu'en Gaule, ne subsistent plus qu'à l'état de *survivances mutilées*, à l'époque où nous pouvons les saisir. » Mais elles semblent indiquer un contact, une parenté entre l'orphisme de Thrace et la religion celtique... Des rapports industriels ont déjà été indiqués entre ces deux régions dès les débuts de la métallurgie[2].

Il est utile de recueillir ces survivances déformées des religions antiques quand on croit les apercevoir.

Peut-être pourrait-on ajouter aux exemples précités plusieurs chapiteaux de nos églises romanes, représentant des serpents

1. Cf. Bernard de Montfaucon, *L'antiquité expliquée*, t. II, 2e partie, p. 437.
2. A. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*; G. Chauvet, *Cachette d'objets en bronze, découverte à Venat, commune de Saint-Irieix, près Angoulême*, p. 103, 115, 208, etc. du tirage à part.

Digitized by Google

enlacés, types qui semblent étrangers à l'architecture romaine, notamment les sculptures de la curieuse église octogone de Montmorillon (Vienne), que les archéologues du XVIIIe siècle prenaient pour un temple gaulois[1]; rappelons aussi nos superstitions populaires de la Saintonge relatives à l'accouplement de la poule et du serpent, d'où proviennent de petits œufs auxquels les vieilles paysannes donnent le nom de *coquatrix*.

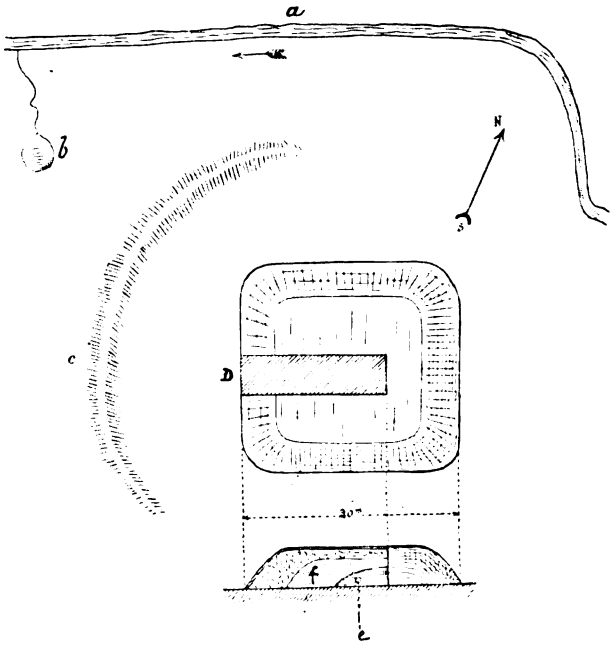

Le tertre du Poiron (Deux-Sèvres).

a) ruisseau : Le Jourdain. — *b*) fontaine. — *c*) partie d'une levée de terre qui se continuait probablement autour du tertre. — *d*) tranchée. — *e*) alvéole dans laquelle était l'oursin. — *f*, couche de boue.

Nota. — Le tertre, qui a aujourd'hui la forme carrée, était peut-être circulaire primitivement, le propriétaire en ayant enlevé une partie, sur les bords, pour élever sa prairie.

Sur l'*ovum anguinum* je veux signaler tout particulièrement, (bien que je n'aie pu la contrôler moi-même), une observation toute récente qui m'est indiquée par un archéologue vendéen:

1. Dom*** (Martin), *La religion des Gaulois tirée des plus pures sources de l'antiquité*, Paris, 1727, t. I, pl. 7, p. 219.

Digitized by Google

TERTRE DU POIRON

Non loin du village du Poiron-en-Saint-Amand (Deux-Sèvres), au fond d'une prairie basse et sur le bord d'un ruisseau, près d'une fontaine, se trouve un gros tertre (20 mètres de diamètre) entouré d'une levée circulaire en terre.

A la fin des vacances dernières, le Frère René, attaché à l'école de Saint-Amand-sur-Sèvre, aidé des séminaristes de Saint-Amand, entreprit l'étude de cet amoncellement de terre : il fit, en allant de l'extérieur au centre, une tranchée de 12 mètres de long, 2 mètres de large et $3^m,50$ de profondeur, atteignant ainsi le sol de la prairie.

Il ne trouva aucun indice de sépulture, aucune trace de métal, de pierres taillées ou polies, de cendres ou de charbons. Le tertre était formé par des couches de pierres schisteuses du pays et de boues provenant des mares ou du ruisseau voisins. Au centre du tertre, cinq plaques de schiste formaient une sorte de boîte quadrangulaire ($0^m,08$ sur $0^m,20$), semblable à une alvéole de columbarium, au milieu de laquelle se trouvait un *oursin fossile.*

« Je sais, m'écrivait le Frère René, la vénération religieuse des anciens pour ce fossile, dans lequel plusieurs auteurs voient l'*ovum anguinum* des vieux chants bretons ou des superstitions druidiques. Je sais aussi que l'oursin a été trouvé dans des tombes gauloises d'Alaise[1], mais notre tertre du Poiron est-il un monument funéraire ? Je ne le crois pas aujourd'hui, bien que notre fouille n'ait porté que sur une partie seulement de son volume.

« Ne serions-nous pas plutôt en présence d'un de ces *tertres à sacrifices* dont vous parlez dans votre notice sur le *Champignon*

1. On trouve dans les tombeaux gaulois des oursins et d'autres fossiles pétrifiés qui y ont été évidemment déposés à dessein. M. Monnin en a vu deux provenant des tombes gauloises d'Alaise (Jahan, *La Bretagne*, p. 332).

Digitized by Google

et le tumulus de Gardes[1], et l'oursin, dans ce dernier cas, ne pourrait-il être considéré comme un insigne de consécration? C'est une hypothèse que je consigne pour ce qu'elle vaut. » (Lettre du 2 décembre 1889.)

Cette fouille me parut intéressante : je posai à son sujet une série de questions auxquelles le Frère René eut l'obligeance de répondre d'une façon très précise. Voici quelques-uns des renseignements complémentaires qu'il a bien voulu me fournir, en m'autorisant à les publier. (Lettre du 21 décembre 1899.)

Les fouilles furent commencées un lundi, continuées le mercredi toute la journée; le soir, la tranchée avait environ 1m,60 de profondeur, sauf dans un endroit où fut laissé, faute de temps, un petit avancement de terre en forme de promontoire ou de cavalier, près de la paroi droite.

Le jeudi, le Frère René se rendit seul au travail à l'heure habituelle et, ses collaborateurs ne venant pas, il travailla seul pendant deux heures, en allant de l'ouverture du fossé vers le centre du tertre. Quand il arriva à l'avancement de pierres et de terre, laissé la veille, il l'enleva pour régulariser la tranchée, et sa pioche atteignit un côté de l'alvéole qui était placée presque perpendiculairement à la tranchée et orientée à l'est-sud-est. Les pierres s'écroulèrent sous la pioche, laissant béante l'ouverture dans laquelle était l'oursin, placé sur une plaque de schiste... Un paysan du voisinage assistait à la découverte.

Dans l'après-midi du jeudi, les séminaristes purent voir, sur un côté de la tranchée, la cavité produite par l'enlèvement de la *boîte de pierre*. Si l'alvéole avait été placée au milieu de la fouille, elle aurait probablement échappé à l'observation; on eût bien recueilli l'oursin, mais la cavité eût été détruite par la pioche.

Le vendredi et le samedi, la fouille fut continuée jusqu'au sol vierge, sans rien révéler de nouveau.

Il résulte, en outre, des renseignements fournis :

1° Que le tertre entier est presque uniquement composé de

1. G. Chauvet, *L'Anthropologie*, t. X, n° 3, 1899, p. 290.

Digitized by Google

pierres plates, en roche du pays, analogues à celles de la boîte, mais plus petites; à moitié hauteur, il y avait une zone formée de terre de mare ou de ruisseau, avec fragments de pierres schisteuses;

2° Qu'il n'y a pas d'oursins fossiles dans le pays.

Cette fouille m'a paru intéressante et j'ai cru bon de la signaler pour attirer sur ce point l'attention des archéologues qui explorent des tumulus.

G. Chauvet.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1899

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre, en remplacement de M. Joachim Menant, décédé. — Les candidats qui restent en présence, après le retrait des candidatures de MM. Léopold Hervieux et Jules Lair, sont MM. Henri Cordier, Émile Guimet, Charles Joret, le duc de La Trémoïlle et Th. Reinach. — Le nombre des membres présents étant de 44, la majorité absolue est de 23 suffrages. — Au premier tour, M. Cordier obtint 7 voix; M. Guimet, 1; M. Joret, 7; M. le duc de La Trémoïlle, 18; M. Reinach, 11. — Au second tour, M. Cordier obtient 3 voix; M. Guimet, 0; M. Joret, 6; M. le duc de La Trémoïlle, 24; M. Reinach, 11. — En conséquence, M. le duc de La Trémoïlle est élu membre libre de l'Académie. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Eugène Révillout fait une communication sur les formes légales de l'adoption en Égypte et à Rome.

M. Dieulafoy présente quelques observations.

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 1899

M. Clermont-Ganneau annonce qu'il a reçu du R. P. Paul de Saint-Aignan, de la Custodie franciscaine de Terre-Sainte, une lettre contenant des détails sur un grand sépulcre juif récemment découvert auprès de Jérusalem, vers la région de Siopos, au lieu dit Râs el-Madbèse. Ce sépulcre se compose d'une antichambre et de deux chambres creusées dans le roc. Le P. Paul de Saint-Aignan soupçonne, en outre, l'existence d'une troisième chambre inviolée. Sur 29 ossuaires en pierre tendre trouvés dans les chambres accessibles, trois portent des inscriptions grecques, deux autres de simples sigles. — La lettre est accompagnée de plans, coupes, élévations, copies et moulages des inscriptions, le tout exécuté avec le plus grand soin.

Sur la proposition de la Commission des travaux littéraires, M. d'Arbois de Jubainville est désigné pour diriger la publication des diplômes carolingiens, en remplacement de M. Giry, décédé.

L'Académie des sciences de Berlin invite l'Institut à se faire représenter aux fêtes organisées à l'occasion de son second Centenaire. — L'Académie accepte en principe cette invitation.

SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1899

M. de Barthélemy présente, de la part de M. Maspero, directeur général du

Digitized by Google

Service des antiquités en Égypte, une note où il commente une longue inscription hiéroglyphique, comprenant quatorze colonnes gravées avec une singulière perfection. Cette stèle en granit noir a été trouvée à Kom-Gayef, dans l'une des propriétés du prince Hussein-Pacha, oncle du Khédive, qui en a fait don au Musée de Gizèh. Elle représente le roi de Nectanébo II, le dernier pharaon des dynasties indigènes, et porte la date du règne (an I, 4e mois de Shomou, le 13 du règne de Nectanébo). Nectanébo fait des offrandes à la déesse Nît de Saïs. Entre autres détails intéressants, M. Maspero remarque que cette inscription révèle la forme égyptienne du nom de la ville de Naucratis, « Paramaïti », et porte mention expresse de l'usage de la dîme, qui jusqu'ici n'avait été que soupçonné en Égypte.

L'Académie procède à l'élection d'un président et d'un vice-président pour l'année 1900. — M. Clermont-Ganneau décline l'honneur de la vice-présidence. — M. de Barthélemy, vice-président sortant, est élu président à l'unanimité des voix. — M. de Lasteyrie est élu vice-président par 29 suffrages.

L'Académie procède à l'élection de la commission du prix Gobert. Sont élus MM. Gaston Paris, P. Meyer, Aug. Longnon et Bouché-Leclercq.

MM. Gaston Paris et Senart sont délégués par l'Académie pour la représenter aux fêtes du second centenaire de l'Académie des sciences de Berlin.

L'Académie présente, pour la chaire de diplomatique de l'École des Chartes, vacante par le décès de M. Giry, en première ligne, M. Maurice Prou ; en seconde ligne, M. Levillain.

Sont nommés correspondants nationaux : MM. Gauckler, directeur du Service des antiquités et arts en Tunisie; J. Loth, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Rennes; Roschach, de Toulouse.

L'Académie s'est formée en comité secret à la fin de sa dernière séance et a nommé correspondants étrangers : MM. Hermann Diels, professeur à l'Université de Berlin, F. Van der Haeghen, bibliothécaire en chef de l'Université de Gand, et Kielhorn, professeur à l'Université de Goettingue.

SÉANCE DU 5 JANVIER 1900

L'académie procède à l'élection des huit commissions suivantes :

Commission des travaux littéraires. — Sont élus : MM. Ravaisson, Delisle, Deloche, Perrot, Barbier de Meynard, Meyer, d'Arbois de Jubainville et Croiset.

Comité des antiquités de la France. — Sont élus : MM. Delisle, Paris, Bertrand, Meyer, Longnon, Héron de Villefosse, Viollet et S. Reinach.

Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome — Sont élus : MM. Heuzey, Perrot, Paris, Foucart, Weil, Meyer, Boissier et Müntz.

Commission du Nord de l'Afrique. — Sont élus : MM. Heuzey, Perrot, Barbier de Meynard, Boissier, Héron de Villefosse, Philippe Berger, Cagnat et Babelon.

Commission de la fondation Garnier. — Sont élus : MM. Barbier de Meynard, Senart, Hamy et Barth.

Digitized by Google

Commission de la fondation Piot. — Sont élus : MM. Delisle, Heuzey, Perrot, Héron de Villefosse, Saglio, Müntz, Collignon et Babelon.

Commission de la Mission française d'Indo-Chine. — Sont élus : MM. Bréal, Senart, Barth, Barbier de Meynard, Clermont-Ganneau et Hamy.

M. Oppert est élu membre de la commission du prix Volney en remplacement de M. Maspero.

M. Salomon Reinach annonce qu'un archéologue de Greifswald, M. Erich Preuner, a démontré qu'une des statues découvertes à Delphes par l'École française d'Athènes était un original de Lysippe, le grand sculpteur du IVe siècle. La démonstration est fondée sur un fragment d'inscription copié en 1811 à Pharsale par le voyageur Stackelberg. Un moulage de la statue en question est exposé au Musée du Louvre, dans la salle des moulages de Delphes.

M. Viollet communique un mémoire sur les justices et les milices communales au moyen âge.

SÉANCE DU 12 JANVIER 1900

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Commission du prix ordinaire. Sont élus : MM. Barbier de Meynard, Clermont-Ganneau, Schlumberger, Berger.

Commission du prix Fould. Sont élus : MM. Heuzey, Perrot, Collignon, Pottier.

Commission du prix Brunet. Sont élus : MM. Delisle, Paris, Longnon, Picot.

Commission du prix Delalande-Guérineau. Sont élus : MM. Girard, Perrot, Croiset, Collignon.

Commission du prix Stanislas Julien. Sont élus : MM. Barbier de Meynard, Oppert, Senart, Hamy.

Commission du prix Duchalais. Sont élus : MM. de Vogüé, Deloche, Schlumberger, Babelon.

Commission du prix Lagrange. Sont élus : MM. Paris, Meyer, Longnon, Picot.

Commission du prix Saintour. Sont élus : MM. Barbier de Meynard, Oppert, Senart, Barth.

Commission du prix Gabriel-Auguste Prost. Sont élus : MM. d'Arbois de Jubainville, Longnon, de Boisliste, de La Trémoïlle.

Commission du prix de Joest. Sont élus : MM. Ravaisson, Delisle, Deloche, Viollet.

Commission du prix Jean Reynaud. Sont élus : MM. Delisle, Deloche, Perrot, Paris, Senart, Boissier.

M. Eugène Müntz qui, dans une précédente communication, avait étudié l'histoire des illustrations des Triomphes pendant le XIVe siècle, poursuit l'étude des évolutions de ce cycle, qui comprend plus d'une centaine de tableaux, miniatures, tapisseries, gravures, sculptures, pendant le XVe et le XVIe siècle. L'influence des fabliaux se trahit par des emprunts faits au lai d'Aristote. Ailleurs, les acteurs de Pétrarque se mêlent à ceux de l'Art de bien mourir de Savonarole. M. Müntz a pu utiliser, dans ses recherches, la très riche collection de M. le prince d'Essling. — M. Müntz remarque que plus le programme élaboré

Digitized by Google

par le poète est précis, moins il favorise l'essor de l'imagination chez les artistes chargés de l'interpréter. Les illustrateurs de Dante ont presque tous fait fausse route, par cela même que les tableaux de Dante étaient trop voulus, ses indications trop tyranniques. Pétrarque, au contraire, en ne donnant pas à ses *Triomphes* une forme trop arrêtée, a excité l'émulation de ses interprètes. La latitude qu'il leur a laissée a été pour eux un élément de progrès.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1900

M. Heuzey présente des observations sur quelques objets découverts dans la nécropole punique de Carthage, par M. Gauckler, directeur des Antiquités de la Tunisie. Il signale particulièrement un peigne en ivoire, portant sur ses deux faces des figures gravées, d'un côté le groupe affronté des deux déesses égyptiennes Isis et Nephthys, de l'autre deux génies de style plutôt assyrien, également affrontés. Le principal intérêt de ce petit monument vient de ce que des peignes d'ivoire gravés, du même style punique et phénicien, ont depuis peu été découverts en Espagne, dans la vallée moyenne du Guadalquivir, l'antique Bætis, par un archéologue anglais, M. Bonsor. — Au nombre des objets recueillis à Carthage par M. Gauckler, se trouvent aussi deux hachettes en bronze, ornées de gravures au pointillé et semblables aux hachettes de même provenance que le P. Delattre a fait connaître. M. Heuzey y note la présence de l'ornement appelé « palmette phénicienne », véritable marque de fabrique, qui est fréquente aussi sur les peignes d'ivoire trouvés en Espagne par M. Bonsor. — Une preuve de l'importance exceptionnelle que les Phéniciens attachaient à cet ornement est fournie par une tablette de pierre, acquise par le Musée du Louvre et trouvée à Antaradus, en Phénicie. C'est un modèle préparé pour les ateliers de décoration, sur lequel, à côté d'un motif de fleurs de lotus, un autre motif est formé de palmettes phéniciennes, plusieurs fois répétées. — De ces rapprochements, on peut déduire une preuve de la pénétration de l'industrie phénicienne, par la voie de Carthage, dans le midi de la péninsule ibérique, question que l'entrée au Louvre du buste d'Elche a mise à l'ordre du jour. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

M. de Lasteyrie commence la lecture d'un mémoire sur le portail occidental de la cathédrale de Chartres.

M. Émile Chatelain communique uue note sur un palimpseste inconnu de Pline l'Ancien. Il a retrouvé dans un manuscrit du grand Séminaire d'Autun et dans quatre feuillets de la Bibliothèque nationale, sous le texte des Institutes de Cassien, les traces d'un manuscrit en onciale à deux colonnes, remontant au IVe ou Ve siècle, et il est parvenu à déchiffrer quelques passages des livres VIII et IX de l'Histoire naturelle de Pline. D'après les fragments examinés, on peut admettre que ce manuscrit était l'archétype dont dérive le Riccardianus copié à Beauvais au Xe siècle et conservé aujourd'hui à Florence.

M. le Dr Hamy lit une note sur l'étude qu'il a faite d'un certain nombre de survivances ethnographiques chez les populations berbères. A l'aide de ces éléments de comparaison, il a pu restituer certaines parties de l'outillage agricole

Digitized by Google

décrit par Varron, et notamment l'appareil à dépiquer connu des anciens sous le nom de *plostellum punicum* et encore usité en Tunisie sous le nom de *carreta*, en Égypte sous celui de *noreg*.

M. Ravaisson lit une note sur un portrait de Philippe IV, conservé au Musée de Florence, où il est attribué à Velasquez. Ce portrait, en réalité, n'est pas de Velasquez, mais de Rubens, qui dut l'exécuter pendant le séjour qu'il fit, en 1632, à la cour de Madrid.

SÉANCE DU 26 JANVIER 1900

M. de Barthélemy, président, donne lecture d'une communication de M. Maspero sur les travaux entrepris pour le redressement des colonnes de la salle hypostyle, à Karnak. Les fouilles ont permis de déblayer le temple de Phtah Thébain, entrevu par Mariette, et ont révélé un certain nombre de monuments intéressants que M. Legrain doit publier. M. Barthélemy présente la photographie d'une stèle qui fait connaître dans tous ses détails la consécration d'un temple nouveau à Phtah Thébain par Thoutmosis III. Ce temple fut restauré par Séti Ier et les inscriptions en furent martelées par Khouniatonou, qui poursuivait avec un zèle sectaire le culte d'Ammon. M. Maspero a étudié le texte de cette inscription, signalant les parties qui ont été plus ou moins adroitement restaurées et restituant autant que possible le texte primitif.

M. de Lasteyrie achève la lecture de son mémoire sur le portail occidental, dit portail royal, de la cathédrale de Chartres. Il continue la réfutation de la thèse qui fait de ce portail une construction de l'époque gothique. Il le compare à des monuments du XIIe siècle dont la date est connne : le portail de Moissac, les cathédrales de Senlis et du Mans, etc., et conclut que ce portail appartient à une date postérieure à 1144 et antérieure à 1195, puisqu'il n'a pas été détruit par le grand incendie de 1194.

M. Théodore Reinach présente la photographie d'une stèle attique du Musée d'Avignon, provenant de la collection Nani de Venise. La stèle, ornée d'un bas-relief, porte un décret conférant le droit de cité honoraire (proxénie) à trois personnages militaires. Quoique le texte en ait été volontairement effacé, M. Reinach a réussi à déterminer la date du décret (2 juin 339 a. C.), la nationalité des bénéficiaires : trois généraux mégariens, alliés d'Athènes, et enfin le nom de l'orateur qui a proposé le décret. Ce nom, encore discernable sur la pierre, n'est autre que celui du célèbre Démosthène. Un musée français se trouve ainsi posséder le seul décret de l'orateur athénien, gravé sur pierre, qui ait été conservé.

M. Louis Havet propose une restitution de l'épigramme de Domitius Martius sur le poète Bavius, conservée dans le commentaire de Philargyrius sur Virgile.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1900

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture des lettres par lesquelles MM. Émile Chatelain, Hartwig Derenbourg, Henri Omont, Louis Léger, Eugène Révillout et Noël Valois posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Arthur Giry.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

La Collection d'Acy.

Le Musée des Antiquités Nationales vient d'acquérir, au prix de 10.000 fr., la grande collection d'armes et d'outils en pierre formée depuis trente ans par M. Ernest d'Acy. A peu d'exceptions près, ce sont des silex de la plus ancienne période de l'âge de la pierre (*paléolithique*), provenant de stations quaternaires des vallées de la Somme, de la Marne et de la Seine, en particulier de Saint-Acheul, de Thennes, de Montières, de Chelles et du Pecq. Cette collection passait, dès 1878, époque à laquelle son possesseur l'exposa au Palais du Trocadéro, pour la plus riche du monde en pièces de cette nature ; elle s'est encore considérablement accrue au cours des vingt-deux années écoulées depuis. Dans le registre manuscrit du Musée de Saint-Germain, les objets réunis par M. d'Acy ont été inventoriés sous les nos 42.887 à 45.755; comme un certain nombre de silex et de spécimens de paléontologie ont été inscrits par lots, on peut estimer à 4.000 pièces au moins l'ensemble du nouveau Musée paléolithique ainsi mis, pour la première fois, à la disposition du public.

L'importance de la récente acquisition du Musée ne tient pas, d'ailleurs, au nombre des pièces qui la composent, mais à leur qualité et à la précision de leur *état civil*. La collection de M. d'Acy se distingue, en effet, de toutes celles qui l'ont précédée, par son caractère scientifique. Non seulement chaque silex, chaque os d'*Elephas antiquus* ou *primigenius*, y est de provenance certaine, mais, pour une forte partie des silex travaillés et des ossements d'animaux disparus, on connaît le niveau où ils ont été recueillis (quaternaire inférieur, moyen ou supérieur, terre à briques, ergeron, sable gris, pseudo-diluvium rouge, etc.). Ces notices, précieuses dans leur concision, qui accompagnent la plupart des pièces et ont été transcrites avec soin sur le registre du Musée, révèlent des préoccupations de stratigraphie qui étaient complètement étrangères à Boucher de Perthes et à ses premiers émules. Pour ces savants, en effet, il s'agissait surtout, ou même exclusivement, de prouver que des armes ou des outils en silex, évidemment travaillés de main d'homme, se rencontraient, dans les anncienes alluvions des rivières, associés à des ossements d'animaux disparus. L'existence de l'homme *antédiluvien*, comme disait Boucher de Perthes, était ce qu'il fallait démontrer d'abord. Quant à savoir si les formes des silex variaient suivant la hauteur ou la nature des couches, c'était une question qu'on ne se posait pas encore dans la chaleur d'un débat où la vérité, péniblement « en marche », trouvait tant d'adversaires même parmi les géologues de profession. Depuis 1859, la cause de Boucher de Perthes est gagnée; restait à préciser, par des observations multiples, les données stratigraphiques et morphologiques dont il ne s'était pas

Digitized by Google

inquiété. C'est en cela qu'a consisté le rôle de M. d'Acy et c'est ce qui fait la valeur scientifique de sa collection. Sans doute, il reste bien des points obscurs et imprécis, car toujours et partout les découvertes de silex dans les alluvions ont été faites par des ouvriers, chargés de l'exploitation industrielle des ballastières; c'est à leur témoignage que M. d'Acy a toujours été obligé de recourir ; jamais encore il ne s'est trouvé une société savante prête à faire explorer une carrière de sables quaternaires uniquement dans l'intérêt de la science et en vue de constatations rigoureuses sur les conditions et les niveaux où les silex travaillés se rencontrent. Mais le grand nombre de déclarations que M. d'Acy a recueillies supplée, dans une certaine mesure, à leur peu d'autorité individuelle et, dès à présent, l'on peut affirmer qu'une fouille systématique ne ferait que confirmer, sur tous les points essentiels, les conclusions auxquelles M. d'Acy s'est arrêté.

Ces conclusions, M. d'Acy les a fait connaître à diverses reprises dans des articles qui témoignent de sa haute compétence et de la sévère précision de ses recherches. Longtemps il avait promis de consacrer une monographie étendue à ces stations, notamment à celle de Saint-Acheul, dont personne ne peut parler avec plus d'autorité que lui; il a même fait exécuter, en vue de cet ouvrage, des héliogravures donnant des coupes de sablières et une magnifique planche en couleurs — dont une épreuve est exposée au Musée de Saint-Germain — indiquant les variations de la patine des silex suivant les niveaux où on les rencontre. Malheureusement, la santé de M. d'Acy — et sans doute aussi le désir chimérique de tout éclaircir — ne lui ont pas permis d'écrire le livre attendu ; mais sa collection, les notes qui l'accompagnent et les divers articles de l'auteur en fourniront les éléments à quelque travailleur plus jeune, qui comblera ainsi, dans la science de nos antiquités primitives, un vide depuis longtemps signalé et ressenti.

Voici la liste chronologique des travaux de M. d'Acy, tels qu'ils sont portés au Catalogue de la bibliothèque du Musée de Saint-Germain :

1878. *Le Limon des plateaux du nord de la France et les silex travaillés qu'il renferme.* Paris, in-4°, 72 p., 1 carte et 10 pl. (coupe photographique d'une sablière de Saint-Acheul et bonnes lithographies représentant des silex taillés).

1879. *Observations sur le gisement quaternaire de Thennes* (*Somme*). Extrait des *Matériaux.*

1880. *Notes sur les patines des silex taillés des alluvions de Saint-Acheul et sur l'ordre de leur superposition.* Extrait du *Congrès des sciences anthropologiques.*

1880. *Lettre de M. d'Acy à M. Adrien Arcelin.* Extrait de la *Revue des Questions scientifiques* (avril 1880). Il s'agit de la querelle de M. d'Acy avec G. de Mortillet et les partisans de sa classification, querelle qui s'est prolongée pendant plus de vingt ans et dont on a souvent mal compris l'objet. Dans sa *Lettre* de 1880, M. d'Acy l'a fort nettement précisé : « Je n'ai jamais prétendu que les silex taillés qui offrent le type du Moustier et qui proviennent de la grotte de Moustier ou d'autres endroits — grottes, abris sous roches, etc, — *pourvu que ce ne soit pas du diluvium* — ne soient pas postérieurs, et même de beaucoup postérieurs à ceux qui reposent dans le diluvium, à Saint-Acheul ou ailleurs,

Digitized by Google

et qui sont retaillés sur leurs deux faces. Je suis, au contraire, persuadé qu'ils le sont. Le point en litige n'est pas celui-là : il consiste à savoir si, *dans le diluvium, uniquement dans le diluvium*, le type que l'on appelle de Saint-Acheul est ou n'est pas plus ancien que celui auquel on a donné le nom de type du Moustier... La superposition directe, dans la même sablière, du type du Moustier à celui de Saint-Acheul n'a été constatée nulle part dans les alluvions diluviennes, et, au contraire, leur mélange y a été observé en différents endroits et à des altitudes très diverses. La prépondérance de l'un ou de l'autre de ces types sur son rival n'a aucune corrélation avec les hauteurs des gisements dans lesquels elle existe... Par conséquent, rien ne permet d'établir dans le *diluvium* une relation chronologique, une succession entre ces deux types. » La collection de M. d'Acy, avec ces nombreux spécimens *moustériens* provenant des mêmes niveaux que les spécimens *chelléens*, est la démonstration de cette thèse, d'ailleurs très vraisemblable *à priori*.

1884. *Défense de mammouth trouvée dans la vallée de la Drance.* Extrait de la *Revue d'Anthropologie.*

1884. *Silex préhistoriques de la station de Chelles.* Extrait du *Bulletin de la Société d'Anthropologie.*

1884. *Le mammouth dans le forest-bed de Cromer.* Extrait du *Bulletin de la Société d'Anthropologie.*

1885. *De la pseudo-taille des silex de Thenay.* Extrait du même *Bulletin.*

1887. *De l'emmanchement de certains silex taillés de Saint-Acheul ou de Chelles.* Extrait du même *Bulletin.* M. d'Acy a montré, contre M. G. de Mortillet, que certains silex quaternaires, non pourvus d'un manche naturel ou façonné n'avaient pu servir qu'emmanchés. En général, il n'a cessé de soutenir que Mortillet se trompait en affirmant l'uniformité des outils quaternaires. « Il y a, au contraire, à Chelles et à Saint-Acheul, une grande variété d'outils ou d'armes. ...Un très grand nombre de silex sont loin d'être tranchants sur tout leur pourtour et affectent des formes très diverses, très caractérisées, évidemment voulues. Ce sont des couperets, des racloirs, des couteaux, des poignards. » En citant ces lignes dans mon livre *Alluvions et cavernes* (1889, p. 92), j'ajoutais : « La démonstration de cette opinion ne sera faite que par la publication de la grande collection de M. d'Acy, plus considérable et surtout plus variée que celle du Musée de Saint-Germain. » Aujourd'hui cette collection est venue s'ajouter à la nôtre, qui est désormais hors de pair.

1888. *Des sépultures dans les dépôts paléolithiques des grottes ou des abris sous roches.* Extrait du même *Bulletin.* Contre G. de Mortillet, M. d'Acy a soutenu qu'il y avait des exemples authentiques d'ensevelissements à l'époque de la pierre éclatée.

1889. *Les crânes de Canstatt, de Neanderthal et de l'Olmo.* Extrait du Compte-rendu du *Congrès des Catholiques*, tenu à Paris en 1886.

1891. *De l'origine du bronze.* Extrait du Compte-rendu du *Congrès des Catholiques*, tenu à Paris en 1891.

1891. *Les silex mesviniens et les silex préhistoriques des environs de Mons.* Extrait de la *Revue des Questions scientifiques.*

Digitized by Google

1893. *Marteaux, casse-tête et gaines de hache néolithiques en bois de cerf ornementés.* Extrait de *L'Anthropologie.*

1894. *Silex taillés trouvés à Montières dans la terre à briques. Silex des plateaux de la Picardie et de la Normandie.* Extrait des *Bulletins de la Société d'Anthropologie.*

1894. *Silex taillés sur les deux faces provenant des grottes à ossements.* Extrait de *L'Anthropologie.* M. d'Acy y montre la persistance du type chelléen à l'époque dite magdalénienne.

1894. *De l'âge des sépultures des grottes de Baoussé-Roussé.* Extrait de la *Revue des Questions scientifiques.* M. d'Acy a soutenu, contre G. de Mortillet et d'autres, que ces grottes ont bien servi de sépultures à l'époque de la pierre éclatée ; les découvertes ultérieures lui ont donné raison.

1895. *La grotte des Hoteaux.* Extrait de la *Revue archéologique.*

1895. *Encore les sépultures des grottes de Baoussé-Roussé. Réplique à M. le Dr Verneau.* Extrait de *L'Anthropologie.*

1895. *Quelques observations relativement au gisement interglaciaire de Villefranche.* Extrait du *Bulletin de la Société d'anthropologie.*

1895. *Coupe et mobilier funéraire de la terrasse des Hoteaux.* Extrait du même *Bulletin.*

1896. *Dents de Rhinocéros. Discussion sur la terrasse de Villefranche.* Extrait du même *Bulletin.*

Une partie de la collection de M. d'Acy sera exposée dans la salle I du Musée de Saint-Germain dès le milieu d'avril 1900. Le reste, conservé dans les tiroirs, pourra être communiqué aux savants aux jours et heures réservés à l'étude.

Saint-Germain-en-Laye, fin mars 1900.

Salomon Reinach.

Vase grec de Nemours.

M. Convert, anciennement attaché aux fouilles de Delphes, aujourd'hui conducteur des ponts et chaussées à Nemours, m'a donné les fragments d'un vase grec qu'il a découvert à Nemours, et que je crois bon de faire connaître. Ils proviennent de l'ancienne abbaye de La Joie, fondée en 1230 et vendue en 1772 au duc d'Orleans qui fit passer au milieu le canal du Loing, de la Seine à la Loire[1]. Les bâtiments anciens furent détruits à cette occasion, et d'autres, plus petits, réédifiés, parmi lesquels une chapelle, aujourd'hui désaffectée. Sur la table d'autel de cette chapelle était le vase en question, entier encore il y a peu d'années, aujourd'hui brisé par accident, mais que j'ai pu reconstituer dans ses parties essentielles. Il est probable, d'après ce qui a été dit plus haut, qu'il provient de l'ancienne abbaye ; sans doute y fut-il importé d'Italie.

Je n'ai pas trouvé dans les différentes planches où sont données les formes des vases l'équivalent exact de la sienne[2]. C'est une situle régulièrement évasée, mais dont les bords sont rentrants et qui devait être munie d'un couvercle.

1. Doigneau, *Hist. de Nemours*, Paris, Garcet, 1884, p. 235-7.
2. Haut. approximative, 0m,225. Diam. à la base, 0m,09 au bord, 0m,092. Circ. max., 0m,52. Ep., 0m,005.

Digitized by Google

Ce serait une « lékané » italiote[1], si le vase était plus élancé et s'il avait des anses et un pied. La terre est d'un rouge clair, assez bien épurée, la peinture noire du fond est sans éclat et en partie écaillée, le dessin rapide, mais relativement soigné. Pas de rehauts jaunes ou blancs. Il faut y voir le produit d'un de ces ateliers campaniens où l'on imitait, aux IVe et IIIe siècles, les procédés des vases attiques à figures rouges.

Le vase n'ayant pas d'anses, le champ, simplement bordé en haut et en bas de filets noirs horizontaux, occupe toute la largeur de la panse. Comme motifs de remplissage, un et peut-être deux casques corinthiens à panache bas et flottant. Une ligne idéale partant du casque conservé séparerait assez bien les deux sujets distincts représentés sur la situle.

D'un côté, un Silène nu et barbu, les cheveux retenus par un bandeau dont le nœud fait saillie sur le front, marche à droite, le pied droit en avant. Les bras ne sont malheureusement pas conservés, non plus que la partie médiane de la figure suivante; mais l'attache horizontale du bras droit prouve qu'au moins jusqu'au coude ce bras était tendu en avant. D'autre part, des traits indistincts, visibles au-dessus de l'épaule droite de la femme, paraissent appartenir à la main renversée du Silène qui serait ainsi représenté dansant, faisant de ses bras les gestes contournés si fréquents dans les peintures du kômos. A droite du Silène, mais le corps tourné vers la gauche, est une femme assise à un plan supérieur, le bas du corps drapé, le buste nu, la main droite relevant à l'épaule une draperie flottant par derrière[2], le bras gauche pendant le long du corps. La tête n'est pas conservée, mais la position calme de la figure, comme l'élévation trop grande du bras du Silène, empêchent de penser qu'il s'agisse d'une femme attaquée ou portée par le premier personnage. Aucune trace n'apparait, en effet, de l'avant-bras droit du Silène sur le torse assez bien conservé de la femme, et le seul bras gauche ne serait pas suffisant pour en porter le poids[3]. C'est donc une Ménade ou une Ariane, comme le dieu voisin à droite est Dionysos. Assis ou plutôt à demi couché à droite, le bas du corps couvert d'une chlamyde, le buste appuye sur le coude droit, le bras gauche pendant reposant sur le thyrse, le dieu retourne vers la gauche sa tête, dont on n'aperçoit que le bas des cheveux bouclés et tombant sur l'épaule[4]. Il regarde, comme sans doute aussi sa compagne, le spectacle donné par son Silène familier. En bas, un second Silène, nu et barbu comme le premier, joue de la double flûte, assis à droite sur une chlamyde sous le groupe divin. Accompagnement obligé des fêtes du kômos[5], cette quatrième figure achève de donner son sens vrai à la scène, simple tableau de genre dionysiaque.

A droite, faisant contraste avec le premier sujet, est un cheval cabré à gauche.

1. Walters, *Vases in British Museum*, IV, p. 7, fig. 10.
2. Comparer, sauf le changement du bras gauche en bras droit, l'Aphrodite (?), *C. R. de Saint-Pétersbourg*, 1860, pl. II.
3. Il n'y a pas assez de place entre les personnages pour qu'on puisse penser à un geste comme celui du Silène dans *Monum.*, *Supplém.*, pl. XXIII, 1.
4. Même position, sauf quelques détails, dans une grande amphore de Canosa, *Monum.*, IX, pl. 32-3 (guerrier à droite en bas du champ).
5. Cf. Laborde, *Vases de Lamberg*, pl. 56; *C. R. de Saint-Pétersbourg*, 1861, pl. IV, etc.

Digitized by Google

Devant l'animal, un personnage nu et vu de dos, allant à droite, retourne à gauche sa tête barbue et brandit une massue près de la crinière. C'est Héraklès que désignent son arme et les proportions massives de son corps. Les rênes ont beau n'être pas figurées et le coursier a beau être ithyphallique, c'est sans nul doute l'épisode des cavales de Diomède[1] que le dessinateur a voulu figurer. Héraklès menace de sa massue et tire vers la droite l'animal qui résiste et veut fuir vers la gauche. Le sujet, fréquemment représenté en ronde-bosse ou sur les reliefs, est assez rare sur les vases peints : sans remonter au trône d'Amyclées, je ne connais guère qu'un monument conservé où il soit figuré, une œnochoé à figures noires du Musée de Naples[2].

Si séduisante que la tentative puisse paraître, on ne peut songer à relier l'un à l'autre le motif de l'Héraklès et le groupe dionysiaque. Le Silène ne pourrait, en effet, menacer le dieu qu'avec un arc dont quelque trace apparaîtrait sur le corps de l'Ariane. D'autre part, on ne comprendrait, dans cette hypothèse, ni l'éloignement d'Héraklès, ni la présence du joueur de flûte, ni celle du couple bacchique, bref aucun des éléments du tableau. Les deux scènes sont donc bien distinctes et l'intérêt qu'offre le vase de Nemours est tout dans la seconde partie, celle où le mythe de Diomède est figuré.

A. DE RIDDER.

— Dans l'excellente revue madrilène *Revista de archivos, bibliotecas y museos* (1899, p. 425-429), notre collaborateur, M. Bonsor, a publié un quatrième article sur l'archéologie de la région de Carmona à l'époque romaine (cf., du même recueil, t. I, p. 231, 569; t. II, p. 222). Signalons, d'après lui, un plomb romain, découvert au lieu dit Peña de la Sal, portant l'effigie d'un cheval au trot surmonté de la légende MFA (*municipi Flavi Arvensis*, *Corp. inscr. lat.*, II, 1065); une marque de verrier de même provenance (AVG); enfin, un hipposandale découvert dans une villa romaine à Campo Real. M. Bonsor pense que ces objets ne paraissent qu'au ve siècle après J.-C. (ce qui ne me semble pas exact) et qu'ils avaient bien pour objet de protéger les sabots malades (ce que je n'admets pas davantage). A cette occasion, il a réuni sur une planche dessinée par lui un choix de types d'hipposandales, de mulosandales et de taurosandales, qui forment un ensemble très intéressant et que nous avons cru utile de reproduire (fig. 1). Voici la légende explicative : 1, 2, 3. H. découverts à Londres; British Museum. — 4, 8. H. du mont Berny. — 9. H. trouvé sur une voie romaine à Sommepy (Marne). — 10, 11. Jura. — 12, 13. Alise Sainte-Reine. — 14. H. tenu par un personnage sur une stèle de Nancy, gravée dans le *Guide illustré du Musée de Saint-Germain* (fig. 72). — 15. H. de Carmona. — 16. Ferrure de type ancien, probablement franque, découverte dans la province de Liège et conservée au Musée de Bruxelles.

J. Quicherat a pensé d'abord que les hipposandales étaient « des étriers qui s'attachaient non seulement sous la selle, mais encore à la croupière et quelquefois au poitrail du cheval » (*Rev. archéol.*, 1859, p. 383). Plus tard, il y a reconnu des ferrures pour chevaux ou pour bœufs (*Revue des Sociétés savantes*,

1. Diodore, IV, 15, 3-4.
2. Heydemann, *Vasens. des Museo Nazionale*, 2506, p. 322.

Digitized by Google

1873, t. VI, p. 255). Le dernier auteur qui ait traité la question, M. L. Jacobi (*Das Roemerkastell Saalburg*, Homburg, 1897, p. 527)[1], ne propose pas de théorie nouvelle, mais repousse avec raison celle de Lindenschmit, Cohausen, etc., qui croyaient les hipposandales réservés aux sabots des bêtes malades. Ils sont, pour cela, beaucoup trop nombreux : à Dalheim comme à la Saalburg, on en a trouvé une dizaine; j'en ai vu aussi toute une série, provenant de Heddernheim, au Musée de Francfort-sur-le-Mein. Le général Pitt Rivers commença par affirmer, d'accord avec le vétérinaire Fleming, que ces objets n'avaient ja-

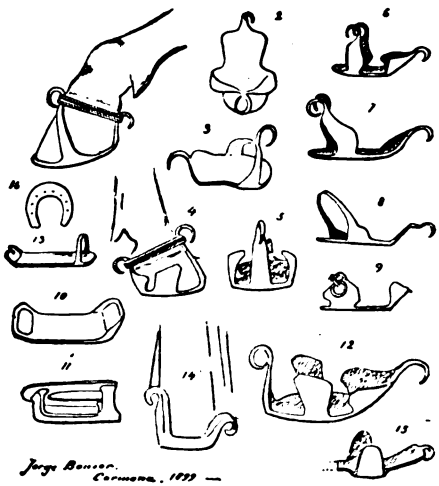

Fig. 1. — Hipposandales et fers à cheval.

mais pu servir à ferrer des animaux et proposa d'y voir les armatures inférieures des brancards de traîneaux, d'un type encore usité dans les pays marécageux; puis il se ravisa et songea que ce pouvaient être des *snow shoes* (Pitt Rivers, *Excavation in Cranborne Chase*, 1887, t. I, p. 77-79). Je ne sais à qui appartient la priorité de l'hypothèse qui reconnaît dans les hipposandales des entraves, ayant servi à immobiliser, dans une certaine mesure, chevaux, mulets et bœufs ; mais cette explication, que j'ai rappelée dans mon *Guide illustré du Musée de Saint-Germain*, me semble très séduisante. Le fait qu'on a découvert des hipposandales encore adhérents aux sabots d'animaux domestiques est un argument dont elle pourrait s'autoriser. Rappelons, à ce propos, la trouvaille « d'un sabot ayant fait partie d'une garniture complète dont furent trouvés chaussés les quatre pieds d'un même animal enseveli sous les ruines d'un établissement romain à Granges, dans le canton de Vaud » (Quicherat, *art. cité*, p. 251). Ne peut-on supposer que cet animal aurait pris la fuite et qu'il n'eût pas été « enseveli sous les ruines » si ses hipposandales ne l'avaient cloué sur place?

S. R.

1. Je n'ai pas lu un mémoire publié, à ce sujet, dans le *Journal of the British Association*, 1894, p. 25.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

E. J. Payne. **History of the New World called America**, tome II. Oxford, Clarendon Press, 1899, xxvii-548 pages, in-8.

Une théorie générale sur l'évolution du groupe élémentaire d'individus associés pour la recherche de leur pâture ouvre le volume (p. 1-58). La horde se différencie en raison de ses besoins et, particulièrement, du changement de ses moyens de subsistance; l'agriculture rudimentaire (recherche des graines et des racines, puis culture), exercée d'abord par les femmes et les faibles, commence à exiger le travail d'une partie des hommes; il se forme au sein de la tribu une classe de travailleurs agricoles, puis une classe d'ouvriers industriels; les guerriers, chargés de la défense, commandent et possèdent. La tribu bâtit ses *pueblos*. Elle peut se déplacer. Les déplacements et les migrations des tribus américaines remplissent des dizaines de milliers d'années; nous passons par cette transition à l'étude du peuplement de l'Amérique préhistorique (p. 59). L'homme est une espèce de l'Ancien Continent qui a gagné l'Amérique par le « pont miocène » de l'Alaska avant la période glaciaire. Certaines affinités de coutumes ou de langages décèlent une parenté lointaine entre les peuples des deux côtés du Pacifique nord. Mais une étude judicieuse doit établir que la séparation des races est extrêmement ancienne et que, de part et d'autre, l'évolution est autonome. M. Payne fait à ce propos l'histoire des fables racontées depuis la découverte de l'Amérique sur les relations de l'Ancien et du Nouveau Monde. Une théorie générale de l'évolution du langage, qui enveloppe une étude précise des langues américaines, conduit à cette conclusion que les idiomes de l'Amérique sont différents du touranien (p. 88-266). Une étude de la numération et des calendriers montre le caractère imaginaire des prétendus raffinements de l'arithmétique et de l'astronomie mexicaine: l'unité de l'année mexicaine est une période de 20 jours; l'année religieuse se compose de 10 de ces périodes; à ce premier groupement se superpose une année solaire de 360 jours qui comprend 18 mois de 20 jours, quatre de ces années, augmentées d'une nouvelle période de 20 jours, ramènent le solstice à la même date; ces 20 jours supplémentaires avaient déjà été partagés, à l'époque de la conquête du Mexique, entre les quatre années. Quant aux Péruviens, ils n'avaient pas un vrai calendrier; ils comptaient approximativement par lunes. L'Amérique, à ce point de vue, ne doit rien à l'Ancien Continent. Il résulte de ce qui précède que sa civilisation est absolument indépendante. Cela dit, M. Payne passe à l'histoire des peuples de l'Amérique avant la découverte et la conquête espagnole (p. 345-547).

Notre analyse montre à peu près comment est fait l'ouvrage. C'est un long discours sans coupures, c'est un rouleau sans fin que M. Payne nous déroule (*... for the scroll containing its message to mankind is still being unfolded, and*

Digitized by Google

seems never to come to an end, p. 1). Le style est perpétuellement éloquent, soutenu, poétique à l'excès; beaucoup de belles pensées générales (*Nature ever parsimonious of causes and profuse of consequences*, page 158); des morceaux de bravoure, comme ce petit poème, à propos de la vocalisation chez les oiseaux : *These strange and beautiful creatures, sharing with gods and spirits the faculty of aerial locomotion, secure of subsistence, whether through their armature of beak and talon, or their intimate knowledge of the vegetable world, often clad in plumage of dazzling brilliancy, and volubly pouring forth melodious and mysterious voices, living in society and having the means of intercommunication, are always regarded by savages as superior beings.* C'était ainsi qu'écrivait Marmontel. Le discours préliminaire sur l'histoire de la tribu humaine du *food-seeking group*, terriblement général et déductif, est d'une note un peu antique; Lucrèce faisait aussi bien. Quelques exemples, quelques faits particuliers, empruntés aux relations de voyage dans l'Amérique du Sud, feraient bien mieux notre affaire et seraient autrement savoureux. L'explication de l'exogamie par la nécessité de chercher au dehors des travailleurs agricoles est assez fantaisiste. M. Payne connaît et cite admirablement les classiques grecs et latins; mais une bonne étude de tribus australiennes est bien plus instructive, croyons-nous, que les *Suppliantes* d'Eschyle. Quant à l'archéologie préhistorique, elle est ici très sacrifiée.

A part le tableau vraiment excellent, vivant et clair, de l'histoire du Mexique et du Pérou, la partie la plus utile du livre est la longue digression que nous avons signalée plus haut sur les langues américaines. Nous croyons qu'il n'est pas superflu de la résumer ici à grands traits. Le langage dérive des aptitudes et des besoins primitifs de l'animal humain. C'est la nécessité de se nourrir qui lui a appris à parler. L'articulation du cri est produite par des mouvements alimentaires. L'intensification et la répétition expressive du cri sont les premières formes de la différenciation des sons. Quant à leur signification, elle est dans son essence, et à l'origine, inadéquate comme celle du chant. La parole primitive n'exprime que des affections du sujet, sa relation avec les choses, possession, action, affirmation, négation, désir, interrogation. L'histoire de la grammaire devrait commencer par la syntaxe. L'esprit du primitif est incapable de concevoir l'expression d'une chose en soi, d'un objet sans possession, d'une action sans sujet ou sans objet. Le mot primitif exprime ce que nos langues rendent par une phrase entière : c'est l'*holophrase* des idiomes américains. Le type en est l'interjection, qui joue exactement dans nos langues le rôle d'une holophrase, et qui d'ailleurs est infiniment plus variée, plus riche et plus expressive dans les idiomes primitifs que dans les nôtres. Il résulte de la nature originelle du langage que plus une langue est primitive, plus elle abonde en moyens d'exprimer sans analyse toutes les nuances de la personnalité. Elle doit posséder au moins deux premières personnes du pluriel, l'une qui comprend dans l'énoncé l'ensemble d'une collectivité, l'autre qui n'exprime que la personnalité d'une partie seulement de la collectivité; la première personne du singulier est également susceptible d'expressions différentes, suivant que le *je* est conçu comme isolé ou comme membre d'une collec-

Digitized by Google

tivité; la distinction des sexes va jusqu'à l'emploi de mots absolument dissemblables pour indiquer la propriété ou l'action d'un homme ou d'une femme; la personnalité présente et la personnalité absente, active ou passive, affirmant ou niant, etc., sont également distinguées. L'évolution de la langue, la séparation du nom, du verbe, de l'adjectif, de l'adverbe sont le produit de l'analyse de l'*holophrase*. Le progrès de la langue est le progrès de la *dispersonalisation*, par l'extension de la signification du nom personnel, par l'adjonction de particules indéfinies, par la chute des particules personnelles, par l'évolution du pluriel. La racine abstraite est un résidu, ce n'est pas un germe. Pour terminer cette analyse, je dois signaler quelques pages (89 sqq.) sur les fluctuations incessantes des langues primitives, et, en particulier, sur l'influence de certains *tabous* qui interdisent de répéter, par exemple, le nom des morts, obligeant par suite à la modification intentionnelle d'un très grand nombre de mots.

Henri Hubert.

A. H. Keane. **Man, Past and Present.** Cambridge, University Press, 1899, xii-584 pages, in-8, avec 12 planches hors texte.

Nous croyons pouvoir rendre compte dans la *Revue* de ce livre d'ethnographie, parce que les limites de cette bibliographie ne sont pas fort étroites et qu'après tout l'archéologie préhistorique tient dans l'ouvrage de M. Keane une assez large place. C'est même un des points sur lesquels il diffère de la récente *Ethnology* du même auteur. Mais laissons M. Keane lui-même justifier la publication de son nouvel ouvrage. « Dans la préface de l'*Ethnology*, on promettait de la faire suivre par un ouvrage qui traiterait plus systématiquement des grandes divisions primaires de l'humanité. Le présent volume semble remplir cette promesse. Dans l'*Ethnology*, on traitait les questions fondamentales qui concernent la famille humaine considérée comme un tout, origine et évolution, unité spécifique, antiquité et premiers degrés de civilisation, berceau probable et aire de dispersion de ses quatre variétés sur le globe. Ici, ces variétés sont étudiées plus en détail, avec la préoccupation première d'établir leur spécialisation indépendante dans leurs zones géographiques spéciales et en même temps d'élucider les questions difficiles que soulèvent les origines et les relations des principaux sous-groupes. »

Deux courts chapitres (p. 1-34) retracent à grands traits l'évolution de la famille humaine à travers les âges traditionnels de la civilisation. M. Keane est monogéniste. L'ancêtre de l'humanité est pour lui le *Pithecanthropus erectus* de Java et il ne doute point que le berceau de l'espèce ne se trouve précisément au sud-est de l'Asie. Avouons qu'en ces matières les affirmations relèvent d'une certaine espèce d'orthodoxie scientifique qui n'est pas la science. C'est de là que seraient parties les lentes migrations des troupeaux humains à la recherche de leur nourriture, suivant les lignes « de moindre résistance ». Le Nouveau Monde a reçu des émigrants par le nord à la fois de l'Asie et de l'Europe — de l'Europe, ses dolichocéphales et de l'Asie ses brachycéphales.

Quant à la race caucasique, M. Keane semble s'être fait l'apôtre de la théo-

Digitized by Google

rie de Sergi. C'est dans le nord de l'Afrique, dans le Sahara humide et habitable du début de l'époque quaternaire que la race européenne s'est spécialisée. Les Guanches des Canaries, chez lesquels on trouve réunis les types de ses subdivisions (p. 457), sont le reste de la souche primitive. De l'Afrique par l'Espagne et par l'Italie, les dolichocéphales ont peuplé l'Europe quaternaire. Ils ont refoulé une race naine, dont les descendants ont résisté longtemps en Sardaigne. Les Ligures et les Ibères, les Sicanes et les Sicules sont des parents des Berbères. M. Keane admet que la parenté du basque et du berbère est philologiquement établie. En tous cas, si l'analogie des races des deux rives de la Méditerranée doit être admise, le mouvement de migration s'est fait du sud au nord et non du nord au sud, puisque le cheval que chassaient les Européens paléolithiques n'a été introduit en Égypte qu'à l'époque relativement récente de l'invasion des Hycsos. Les Pélasges, les Tyrrhéniens, les Étrusques sont des dolichocéphales de l'Afrique du Nord, qui ont peuplé l'est du bassin méditerranéen comme leurs frères ont peuplé l'ouest. Un autre groupe de Caucasiques, les brachycéphales de la région centrale du domaine de la race, l'*Homo alpinus*, s'est spécialisé dans l'Asie Mineure. Les brachycéphales se sont étendus sur toute la longueur du domaine de la race, côtoyant les dolichocéphales. Les Sémites se sont détachés de la souche africaine par le sud. Ils se sont spécialisés en Arabie. Faisant de larges emprunts aux historiens et aux philologues, M. Keane s'aventure ici sur un terrain mouvant. Il faudrait que son résumé fût très critique et très au courant pour être utile. Mais M. Keane prend un peu de toutes mains et il enregistre de bonne foi; ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre. Sur les Akkado-Sumériens on doit avouer une ignorance complète; de même sur l'origine des Phéniciens; s'ils viennent de quelque part, ils peuvent venir aussi bien de la mer Rouge que du golfe Persique; enfin la philologie sémitique n'est pas encore en état de dresser l'arbre généalogique de ses dialectes. Sur les populations primitives de l'Asie Mineure, les renseignements manquent presque complètement. Il est à regretter d'ailleurs que M. Keane n'ait pas connu l'excellent livre de Kretschmer (*Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache*), où la question est traitée à fond.

M. Keane fait remarquer qu'il a pris soin de donner les éléments de l'étude sociologique des grandes divisions de l'humanité, étude de la famille, du clan et de la tribu, totémisme, matriarchat, chamanisme. Il a signalé scrupuleusement la coïncidence des mythologies, les traits caractéristiques du folk-lore et des religions populaires. A ce point de vue, son livre est un ouvrage de références utile et commode à consulter. Il va sans dire qu'il n'est pas complet. Le paragraphe sur l'organisation des tribus australiennes est tout à fait insuffisant. M. Keane aurait dû citer les travaux de Howitt (*Journ. Anth. Inst.*, vol. XX, p. 30) et de Gason (*The Dieyerie Tribe*) sur les Dieris. Ajoutons que le livre n'est pas seulement utile; il est lisible et fort intéressant.

Henri Hubert.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Janvier-Février

1° PÉRIODIQUES

HERMES, 1899.

P. 151. Th. Mommsen. Les affranchis au service de l'État à Rome (d'après les textes juridiques et les inscriptions).

P. 159. Th. Reinach. L. Cornelius Lentulus L. f., proconsul (à propos des inscriptions relatives à la guerre contre Mithridate).

P. 305. H. Willrich. Alabanda et Rome au temps de la première guerre contre Mithridate (à propos d'une inscription honorifique publiée au *Bull. de Corr. hell.*, X, 299).

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1899.

P. 249. Fano : inscription funéraire où se rencontrent des caractères de cursive.

1) P · AELIO · FAIXO
C · GALEAIVS
EPAPHAODI
TVS · FAATAI
CAAISSIMO
ÐENEMEAENI
TI · ETSVIS · POS (*sic*)
TEAISQVE · FECI
VIXIT ANNIS (*sic*)
XXXVII

Particularités paléographiques : forme insolite des A, des R, du B (ligne 6).

P. 262. Isola del Gran Sasso (Picenum).

2) ⊘ D · M ⊘
C · ANTISTIO
SEVERO
MIL · COH VIIII · PR
SPE MILITANS · ANN · X ·
DECESSIT FALERIS
CVIVS · CINERES
ANTISTIVS CORAESVS
RETTVLIT PATER

l. 5. *spe(culatori)*.

P. 267. Rome, Via Sacra. Nouveau fragment des Actes des Frères Arvales complétant le *C. I. L.*, VI, 2109.

Digitized by Google

3)

	a	b
	AIICAESPIIEANTEIA	seCVNDINVMM
	CONIVNCTLACTEIOCINFA	ALIAMARBOREMS
	ANISSVPERCAESPITEFECERITL	REVER LVSTRMISS SVOVE
	TISIRIBPRAEPANTDEINDEINA	VNTET MALALB · N̄ · II · II
5 (sic)	TFSPRAECAIICOLLEGETMAGETF	BLDVOSA ADARTEMPIAN
	ACCIPETIANVISAPERTIS PERCLIVVM	AIRLARVMPE SIVEDEAEVER
(sic)	NDEOSTEISRECLVSISSVRSEILMARMOR	CONSEDER RIBVERBIIM
(sic)	ILETOFFICDIVISITEMDEAEDEXIE	NANTEARAM VERBATRIIV
	TFLAMDONATVSDVOSCOLLEGSV	DFRVGPETEN TETRASTVLV
10 (sic)	AGETFLAM CVM SCYPHIS VINI	SICVMFRV
	LAEVAFRVCACC DEINDCARM	NDEADAR
	FEC DEINDE CORBVL · CVM	N DEDOMOPA
	INDE INAEDEREVERSI	VTASACR
	IGN OFFIC	

Première colonne (compléments de Henzen, *Acta Fr. Arv.*, p. 29 et de Gatti, *Notizie*).

..... ati caespite ante ia[nuam..... coniunct lacte iocinfa..... anis super caespite fecer(unt); ite[m.....] reversi.....]tis irib praepant. Deinde in [aedem intraver]unt et [ollas precati sunt et contig(erunt) pul]tes praeca[t]i colleg(ae) et mag(ister) et f(lamen)... bl. duos a..... [ollas (?] acc[e]p(erunt) et ianuis a[p]ertis per clivum... rlarum pe..... [de]inde osteis reclusis su[b]se[l]l(is) marmor(eis) conseder(unt) [et panes laureatos per fa]mil(iam) et offic(ium) divis(erunt); item de aede exie[r(unt) et] ante aram [thesauros dederunt e]t flam(en) Donatus duos colleg(as) su[mp(tis) a]d frug(es) peten[das misit et m]ag(ister) et [f]lam(en) cum scyphis vix..... rever]si cum fru[gibus dextra dederunt, l]aeva frug(es) acc(eperunt). Deind(e) carm(en) [trip(odaverunt), dei]nde ad (aram)..... fe(cerunt). Deinde corbul. cum.... v.... [de]inde in aede reversi..... [s]ign(o) offic[io] dato publici introierunt.

Seconde colonne, complétée d'après un texte analogue de l'année 224 (*C. I. L.*, VI, 2107).

.....[fratres Arvales in luco deae Diae convenerunt per A. Aelium Se]cundinum m[agistrum et ibi immolaverunt quod...] aliam arborem s[acri luci...] lustr(um) miss(um) suove[taurilibus maioribus; item...] mal. alb. n(umero) II, Ju[noni deae diae (?)... item ad ar(as) temp(orales) Jan[o patri arietes II, Jovi verbeces II altilaneos, Marti arietes II, sive deo] sive deae ver[beces) II, Virginibus divis oves II, Famulis divis verbeces II, La]rib(us) verb(eces) II, M[atri Larum oves II, Fonti verbeces II,

Digitized by Google

Florae oves II, Summano patri] *verbe(ces) atr(os) II, V*[*estae matri oves II, Vestae deorum dearumque oves II, etc..... in*] *tetrastulum...*

De domo P. A[*eli Secundini magistri...*]... *ta sacra...*

Date incertaine. P. Aelius Secundinus était *magister collegii* en 219.

P. 271. Rome, cimetière de la Via Ostiensis. Urne cinéraire.

4)
DIS · MAN
C · TVLLIVS · HESPER
ARAM · FECIT · SIBI · VBI
OSSA · SVA · COICIANTVR
QVA · SI · QVIS · VIOLAVE
RIT · AVT · INDE · EXEME
RIT · OPTO · EI · VT · CVM
DOLORE · CORPORIS
LONGO · TEMPORE · VIVAT
ET · CVM · MORTVVS · FVE
RIT · INFERI · EVM · NON
RECIPIANT

P. 289. Rome, Forum.

5)
NVMINI · DEAE
VIENNAE
EX · D · D ·
M · NIGIDIVS · PATERNVS
II · VIRAL · PON · CVR

Première mention de *Vienna*, divinité protectrice de la cité de Vienne.

P. 290. Rome, Forum, emplacement de la basilique Aemilia.

6)
VESTAE · DONVM · PR | *o salute*
IMP · M · ANTONINI · PII · A | *g. pont. max.*
TRIB · POTEST · XVI · COS IIII | *p. p.*
EVTYCHES · LIB · FICTOR · CVM FILI | *is*
VOTO · SVSCEPTO

Date : 213. Cf. *C. I. L.*, VI, 786 (trouvé à l'extrémité sud de la basilique Julia).

P. 333. Rome, Forum, emplacement de la basilique Aemilia, sur un piédestal de marbre.

Face :

7)
DOMINO NOSTR*o*
FL · VALENTI · P · *f*
TOTO ORBE VICTOR*i*
AC · TRIVMFATORI
SEMPER AVGVSTO
PLACIDVS · SEVERVS · V · C ·
A · V · PRAEF · PRAET ·
D · N · M · Q · EIVS

l. 7. *a(gens) v(ices) praef(ecti) praet(orio) d(evotus) n(umini) m(ajestati)q(ue) ejus.*

Sur le côté :

8)
PETRONIVS MAXIMVS
V · C · ITERVM · PRAEF · VRB
CVRAVIT

Cf. de Rossi, *Inscr. chr.*, II, p. 21, n° 12.

P. 334. *Ibid.* Sur un piédestal de marbre. Face :

9)
PETRONIVS · MAXIMVS
V · C · ITERVM · PRAEF · VRBI
CVRAVIT

Digitized by Google

Date : entre 421 et 433. Gravé sur une inscription honorifique effacée, à laquelle se rapportent les textes gravés sur les côtés :

10) *a*)

DEDIC · X

c. VETTIO · GRATO · ATTICO · SABINIANO
C · ASINIO · LEPIDO · PRAETEXTATO COS

b)

CVRANTIBVS ·
HERMEN · ET · GELASINO
ADIVTT · PROC · ITEM
CRESCENTE · ADIVT · TABVL
PAR T · S · C

Date : 242.

P. 335. *Ibid.*

11)

ENSIS
AENTIVS TAB
DE SICININO
AELIO GRATE
SECVNDENSF
TIBVRTIN
DANVBI
VRSACIV

Fragment d'un édit de Tarratius Bassus, préfet de Rome, vers 368. Autres fragments au *Bullett. comun.*, 1891, p. 345.
l. 2. [*Laur*]*entius tab*(*ernarius*)
l. 3 et 5. *de Sicinino* et *Secundense*(*s*) : indications topographiques.

PHILOLOGUS, 1898.

P. 564. Rostowzew. L'administration du patrimoine impérial en Égypte (d'après les textes et les incriptions).

MÉLANGES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1899.

P. 544. Perdrizet. Cimetière chrétien de Thessalonique.

+

12)

DEPOSITIO BA
RBATIONIS
NOTARII VC
EVTROPIA DY
OK · IN ANN
IS · XVI ·

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN BELGIQUE, 1899.

P. 102. A. de Ceuleneer. *Tabernae aprianae* (sur une inscription de Macédoine, publiée dans la même *Revue*, 1898, p. 333, cf. *Ann. épigr.*, 1898, n° 148). Apri serait un nom de ville, pris pour enseigne par un cabaretier.

Digitized by Google

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

V. Dobrusky. Matériaux d'archéologie en Bulgarie. Sofia, 1899 (en bulgare).

Publie de nombreux monuments figurés et textes épigraphiques inédits de Mésie et de Thrace.

P. 20. Malka-Briestnitsa (district de Teteven).

HER DIVESANTO FL · MESTRIVS MI
COHORT II LVCENSIVM VOTV POSV

Her(oi) Divesanto Fl(avius) Mestrius mi(les) cohort(is) II Lucensium votu posuit.

P. 29. Ostrov (district de Rachovo). Ex-voto. Diane représentée assise sur une biche au galop, et tenant l'arc à la main.

Au-dessus :

13) AIA NAINITIA

Au dessous :

VALVALENS VOTVM
EX VICO SIAMAO

On ne peut pas lire DIANA INITIA.

P. 34. Gabaré (district de Biélo Slatina).

14)
DIANAE · SCop
TTAE PRo · SALV
E · D · N · SEVE
PI AVG · DOMI
TIANVS · EV
VIL · V · C · S · L
· P ·

l. 5-6. *eiu[s] vil(icus) v(otum) c(um) s(uis) l(ibens) p(osuit).*

P. 45. Koulé-Makhala (district de Lom).

15)
T · TETTIVS
PLOTVS
VET · LEG II
F · F · P · S · I
INVICTI · V
L · M ·

l. 3-4. *leg(ionis) II[II] F(laviae) F(idelis) p(ater) s(acrorum) d[ei].*

P. 70. Sofia.

16)
SILVA
NO · ET
SILVEST
RIS · IVLI
ANVS
CVM ME

l. 4. ..*s(acrum) Julianus.*
l. 6. *cum me(rito ?).*

P. 71. Même provenance.

17)
DEO VERTVMNO
DOMINO ARAM
EVOTAM ZIPAS
MARGVLAS · V · S ·
L · M

P. 97. Michiltzi (district de Striem).

18)
[*nero claudius*]
DIVI CLAVDI F
GERM CAESARIS N
TI CAESARIS AVG
PRON DIVI AVG ABN
CAESAR AVG GERM

Digitized by Google

PONTIF MAX TRIB POT
VIII IMP VIII COS IIII
P P
TABERNAS ET PRAETORIA
PER VIAS MILITARES
FIERI IVSSIT PER
TIVLIVM VSTVM PRO
PROVINCIAE THRAC

l. 3. *Ti.* (*J*)*ulium* (*J*)*ustum pro*-(*curatorem*).

P. 98. Roupki près de Tchirpan.

19)

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ Λ ΣΕΠΤΙ
ΜΙΩ ΣΕΟΥΗΡ ΠΕΡΤΙΝΑΚΙ ΑΡΑ
ΒΙΚΩ ΑΔΙΑΒΗΝΙΚΩ ΠΑΡΘΙ
(sic) ΚΩ ΜΕΓΙΣΤΩ ΙΕ Μ ΑΥΡ ΑΝΤΩΝΕΙ
ΝΩ ΣΕΒΒ ΙΕ ΠΟΥΠΛΙΩ ΣΕΠΤΙ
ΜΙΩ ΓΕΤΑ ΚΑΙΣΑΡΙ ΗΡΑΙΑΝΕ
ΩΝ ΠΟΛΙΣ ΜΕΙΛΙΟΝ
ΗΙ
ΗΓΕΜΟΝΕΥΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΕΠΑΡ
ΧΕΙΑΣ Γ ΚΑΙΚΙΝΑ ΛΑΡΓΟΥ
ΠΡΕΣΒ ΣΕΒΒ ΑΝΤΙΣΤΡΑΤΗΓΟΥ

Date : 199.

P. 101. Polatovo (district de Philippopoli).

20)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ Μ αὐρ
ἀντωνείνῳ ΕΥΤΥΧΕΙ ΕΥΣΕΒΕΙ
ΣΕΒ Η ΛΑΜΠΡΟΤΑΗ ΤΣ ΘΡΑΚΩΝ
ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΣ ΦΙΛΙΠΠΟ
ΠΟΛΙΣ ΝΕΩΚΟΡΟΣ ΗΓΕΜΟΝΕΥΟΝ
ΤΟΣ ΡΟΥΤΕΙΛ ΠΟΥΔΕΝΟΣ ΚΡΙΣΠείνου
πρεσδευτοῦ σεδ. ἀντιστρατήγου.

P. 104. Gradinié (district de Tsaribrod).

Inscription en grec dédiée par la ville de Pautaléotès, Rutilius Crispinus étant légat.

21)

τύχης τε
καὶ νείκης καὶ αἰω
νίου διαμονῆς ἡγε
μονεύοντος τῆς
Θρακῶν ἐπαρχε
ίας Ρουτιλλ.
Κρισπείνου πρεσδ.
Σεδ. καὶ ἀντιστρα
τήγου ἡ Παυτα
λεωτῶν πόλις τὸ
μείλι(ον) ἀνέστησεν
εὐτυχῶς.

Digitized by Google

P. 104. Aidinovo (district de Pechtera).

22) Inscription en grec dédiée par Philippopolis à M. Aurelius Antoninus et à Julia Domna Augusta, Rutilius Pudens étant légat.

P. 106. Geren (district de Philippopoli.)

23)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΚΑΙΣΑΡΑ
ΔΕΚΙΟΝ ΚΑΙΛΙΟΝ χαλδεῖνον
ΒΑΛΒΕΝΟΝΕΥΤΥΧΗ ΕΥΣΕΒΗ
ΣΕΒΑΣΤΟΝΜΕΓΙΣ ΤΟΝΜΕΓΙΣτον
Η ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΗΝΗ ΤΡΟΠΟ
ΛΙΣΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΣ ΤΟΝΤΗΣ
ΟΙΚΟΥΜΕΝΗΣ ΔΕσποτΗΝΥΠΑΤΕ
ΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΘΡΑΚΩΝΕΠΑΡΧΕΙΑΣ Λ
ΟΥΕΤΤΙΟΥ ΙΟΥΒΕΝΟΣ ΕΚ ΤΩΝΥΠΕ
ΠΕΙΩΝ ΧΡΙΜΑΤΩΝ ΕΥΤΥΧΩΣ

l. 10. ὑπε[τ]είων.

P. 112. Kusdendil.

24)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΤΟΝ ΚΡΑΤΙΣΤΟΝ
ΕΠΙΤΡΟΠΟΝ
ΤΩΝ ΣΕΒΒ ΑΥΡ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΝ
ΑΥΡ ΗΡΩΔΗΣ ΟΠΟ
ΣΙΔΩΝΙΟΥ ΔΟΥΛ
ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ ΠΑ
ΤΡΩΝΑ
ΕΥΤΥΧΩΣ

l. 3. *procurator* (*provinciae Thraciae*). l. 7. δοῦλ(ος).

P. 120. Gigen (district de Nikopoli).

25)

M · TITIO
M FIL PAP
MAXIMO
IIVIRALI
ITERQQ
COL FLA
MINI PER
PET PRÆF
SALTVS
PATR FABR
NARCIS
SVS ACTOR

P. 120-127. Inscriptions funéraires, se rapportant pour la plupart à des soldats ou à des vétérans.

P. 128-132. Sophia cinq inscriptions chrétiennes; mentions d'un Maxentius *presbyter*, d'un Theuprepius *episcopus*.

P. 133. Diplôme militaire provenant des environs de Varna. Publié en fac-similé.

Digitized by Google

1re face :

26)

QVAS NVNC HABENT CVM IIS CIVIT Da
TVR AVT SI Q CAELIB SVNT CVM IS QVAs
POST DVXER DVMTAXAT SINGVLI SIN
GVLAS · PR · K · MAR · KANO IVNIO NIGRO
C · POMPONIO CAMERINO COS
COH II MATTIACOR CVI PRAEST
T FLAVIVS LACO SIDE
EX PEDITE
CLAGISSAE CLAGISSAE F BESS
ET SPORE ET DERZIZENO F ET EPTACENTo
ET ZINAE FIL ET EPTAPERI FIL EIVS
DESCRIPT ET RECOGN EX TABVLA AEREA
QVAE FIXA EST ROMAE IN MVRO POST
TEMPL DIVI AVG AD MINERVA

2e face :

[*imp. caesar divi t*]RAIANI PARTHI F DIVI
[*n ervae nepos tr*]AIANVS HADRIANVS
[*aug. pontif. max. trib.*] POT XXI IMP II COS III PP
[*eq. et ped. qui mil. in*] AL III ET COH V Q APP
..... ET II HIS ARV ET I
..... ET I CHAL ET I LVSI
..... *et su*]NT IN MOES INFER
[*sub... stip. emer.*] XXV ITE CLAS XXVI
..... *dimissis*] HON MIS QVOR
[*nom. subscr. sunt ci*]V DED ET CON CV
[*uxor. quas nunc habent cum is civ.*]DAT AVT SI Q
[*caelibes sunt iis quas post du*]X DVMTAX SIN
[*singulas*]

3e face :

P R K [*m a r t i a s*
K A N O E T [*camerino cos*
COH II MATTI[*acorum cui praest*
T · FLAVIVS [*l a c o s i d e*
EX PEDIT [*e*
CLAGISAE CLAGIS[*a e f. b e s s.*
ET SPORaE ET DERZ[*i z e n o f.*
ET ETICENTO F ET Z[*i n a e f.*
E T E P R E R I F [*eius*

4e face :

TI CLAVDI [*menandri*
P A T T I [*s e v e r i*
L PVLLI [*d a p h n i*
P A T T I . .....

Digitized by Google

T FLAVI *romu li*
TI IVLIS *felicis*
C IVLI *silvani*

Date: 28 février 138 (règne d'Hadrien). Compléments d'après les textes analogues du *C. I. L.*, III, *Suppl.*, p. 1957-2038).

P. 140. Diplôme militaire de Gabarevo (district de Kazanlik). Publié en fac-similé.

1re face :

27) *et i* VLPI*a* SIN*g. et i*VLP DROMAD ET CO*h*
XVII VLPIA DAC*or e*T IVLP PETREOR ET I AV*g*
PANNON ET I CL*au*D SVGAMBR ET I ASCALONIT
SAG ET I FLAV *Chal*CIDEN ET II VLP EQVIT ET
II ITALIC R E*t i*I VLPIA PAPHLAG ET II THRAC
SVRIC ET II CLASSIC SAG ET III VLP PAPH SAG ET
ET III AVG THRAC ET IV GALL ET VLP PETR ET
VII GALL ET SVNT IN SVRIA SVB ATTIDIO
CORNELIANO LEG QVINIS ET VICEN PLVRIBVS
STIPEND EMERIT DIMISS HONEST MISS
*q*VOR NOMIN SVBSCR SVNT CIVIT ROMAN
qui EOR NON HABER DEDIT ET CONVB CVM
uxor. QVAS TVNC HABVIS CVM EST CI*vit*
is data AVT CVM IS QVAS POST DV*xiss*
*dumt. singul*I SINGVLAS A D VI.....
..... NO C · AELIO SE..... *cos.*
*alae ul*P SINGV*larium cui praest*

2e face :

*imp. cae*S DIVI HADRIA*ni f. divi traiani*
parth. N DIVI NERVAE *pronepos*
*t. ael*IVS HADRIANVS AN*toninus aug.*
pius P M TR POT XX IMP I*i cos iiii p. p.*
*eq etpe*D Q M IN ALIS... QVAE APPE*llantur*...
..... BE C ET I VLP SING ET I VLP *dromad. et*
coh. XVII VLP DACOR ET I VLP PETR ET I *aug pannon*
et i clau. SVGAMBR ET I ASCALON ET I FL*av. chalciden.*
et ii ulp. equit. et II ITALIC CRET II VLP PAPHL*ag. et ii thrac*
suric ET II CLASSIC SAG ET III VLP PAPHL*ag. et iii aug.*
thrac. ET IV GALL ET V VLP PETR ET VII GALL ET *sunt in*
suria SVB ATTIDIO CORNELIANO LEG XXV *plurib. stipend.*

Digitized by Google

*em. di*M HON MIS QVOR NON SVBSCR *sunt civ. roman.* QVI EOR NON HAB DED ET CO*nubium cum uxor.* QVAS TVNC HAB CVM EST CIV*is data aut cum* iS QVAS POST DVXISS D VM*t. sing. sing.*

Date : 157 (règne d'Antonin le Pieux).

J. GRAFTON MILNE. A HISTORY OF EGYPT UNDER ROMAN RULE. Londres, 1898, in-8°.

Quelques fac-similés d'inscriptions dans le texte. P. 183 et suiv. (Append. III). Copies d'inscriptions du Musée de Ghizeh. Quelques-unes sont inédites.

P. 185, n° 5.

28)

ΛΟΥCΙΟC ▨ ΚΛΑΥΔΙΩΛΥΣΑ
-ΝΙΛ CΤΡΑΤΗΓΩΙ ΑΡCΙΝΟΕΙΤΟΥ
ΧΑΙΡΕΙΝ ΤΟ ΥΠΟΓΕΓΡΑΜΜΕΝΟΝ
ΕΚΘΕΜΑ ΠΡΟΘΕC ΕΝ ΟΙC ΚΑΘΗΚΕΙ
ΤΟΥ ΝΟΜΟΥ ΤΟΠΟΙC ΙΝΑ ΠΑΝΤΕC
ΕΙΔΩCΙ ΤΑ ΥΠ ΕΜΟΥ ΚΕΛΕΥΟΜΕΝΑ
ΕΡΡΩCΟ
ΛΟΥΚΙΟC ΛΟΥCΙΟC ▨ ΛΕΓΕΙ
ΕΠΕΙ ΑΡCΙΝΟΙΕΤΟΥ ΙΕΡΕΙC ΘΕΟΥ
CΟΚΝΟΠΑΙΟΥ ΕΝΕΤΥΧΟΝ ΜΟΙ
ΛΕΓΟΝΤΕC ΕΙC ΓΕΩΡΓΙΑC ΑΓΕCΘΑΙ
ΤΟΥΤΟΥC ΜΕΝ ΑΠΟΛΥΩ ΕΑΝ
ΔΕ ΤΙC ΕΞΕΛΕΓΧΘΗ ΤΑ ΥΠ ΕΜΟΥ
ΑΠΑΞ ΚΕΚΡΙΜΕΝΑ Η ΠΡΟCΤΑ
ΧΘΕΝΤΑ ΚΙΝΗCΑC Η ΒΟΥΛΕΥΘΕΙC
ΑΜΦΙΒΟΛΑ ΠΟΙΗCΑΙ ΚΑΤΑ ΠΑΝ
Η ΑΡΓΥΡΙΚΩC Η CΩΜΑΤΙΚΩC
ΚΟΛΑCΘΗCΕΤΑΙ L ΙΔ ΤΙΒΕΡΙΟΥ
ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΚΑΙCΑΡΟC CΕΒΑCΤΟΥ
ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟC
ΦΑΡΜΟΥΘΙ Ι

l. 1-8, restituer avec M. de Ricci Λούσιος [Γέτας]. Cf. *Revue archéol*, 1899, II, p. 429.

P. 188, n° 8. Copie vérifiée par nous sur un estampage pris par M. Jouguet.

Digitized by Google

29)

ΜΕΓΑΛΗ ΤΥΧΗ·Ο/ΙΟι
ΩΝ ΑΝΓΕΛΩΝ ΤΗCΕΡΕ
ΝΕΩΘΗ ΚΑΙ ΕΚΟCΜΗΘΗ
ΠΙ ΟΥΙΚΤΩΡΙΝΟΥ Π Π ΛΕΓιώνων γ'
ΓΑΛΛΙΚΗC ΚΑΙ Ā ΙΛΛΥΡΙΚ
ΙCΑΓΙΤΤΑΡΙΩΝ ΤΗ ΠΡΟ Ω
CΑΡΟC ΑΡΧΙΕΡΕΩC ΚΑΙ ΧΑΥ ΕΡΕ
ΩC ΛΕΓ Γ ΓΑΛΛ ΚΑΙ ΓΑΤΑΝΟΥ ΙΕρΕΩC ΛΕΓ
Α ΙΛΛΥΡΙΚΗC ΚΑΙ ΑΖΙΖΟΥ ΙΕΡΕΩC ΕΝ Υ
ΠΑΤΙΑΛΙ ΚΙΝΙΟΥCΕΒ ΤΟ S ΚΑΙ ΛΙΚΙΝΙΟΥ
ΕΠΙΦ ΚΑΙCΑΡ μ ΗΝΟC ΛΩΟΥ Α
ΚΑΙΕΝ ΝΙ ΛΙΙΙΝΧΧ·ΚΑΙ

Au-dessus est un fragment d'inscription impériale relative à Caracalla. Cf. *Ann. épigr.*, 1894, nº 163.

P. 192, nº 13. Revue par nous sur un estampage de M. Jouguet.

30)

ἐπὶ ΤΟΙΣ ΕΥΤΥΧΕΣΤΑΤΟΙΣ ΚΑΙροις
τΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΗΜΩΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡος
ΜΑΡΚΟΥ ΑΥΡΗΛΙΟΥ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ
ΕΥΤΥΧΟΥΣ ΕΥΣΕΒΟΥΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ
L B ΜΕΣΟΡΗ Κ ΕΠΙ
ΓΕΜΙΝΙΩ ΧΡΗΣΤΩ ΕΠΑΡΧΩ ΑΙΓΥΠΤΟΥ
ΚΑΙ ΟΥΑΛΕΡΙΟΥ ΑΠΟΛΙΝΑΡΙΟΥ ΕΠΙΤΡΟ
ΠΟΥ ΟΡΟΥΣ Μ ΑΥΡΗΛΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩ
ΝΙC Β ΤΟΝ ΚΗΠΟΝ ΕΚ ΘΕΜΕΛΙΟΥ ΑΝΩ
ΚΟΔΟΜΗΣΕΝ ΚΑΙ ΕΖΩΓΡΑΦΗΣΕΝ ΣΥΝ ΤΟΙΣ
ΦΥΤΟΙΣ ΕΠΟΙΗΣΕΝ ΕΚ ΤΟΥ ΙΔΙΟΥ
ΕΠ ΑΓΑΘΩΙ

Date : 13 août 219.

R. Cagnat et M. Besnier.

Le Gérant : Ernest Leroux.

Imp. Camis et Cie, Paris. — Section orientale A. Burdin, Angers.

Digitized by Google

Rouchaud — Paris

CORINNE

MARBRE DU MUSÉE DE COMPIÈGNE

Digitized by Google

Digitized by Google

312-2

Berthaud — Paris

CORINNE

MARBRE DU MUSÉE DE COMPIÈGNE

Digitized by Google

Digitized by Google

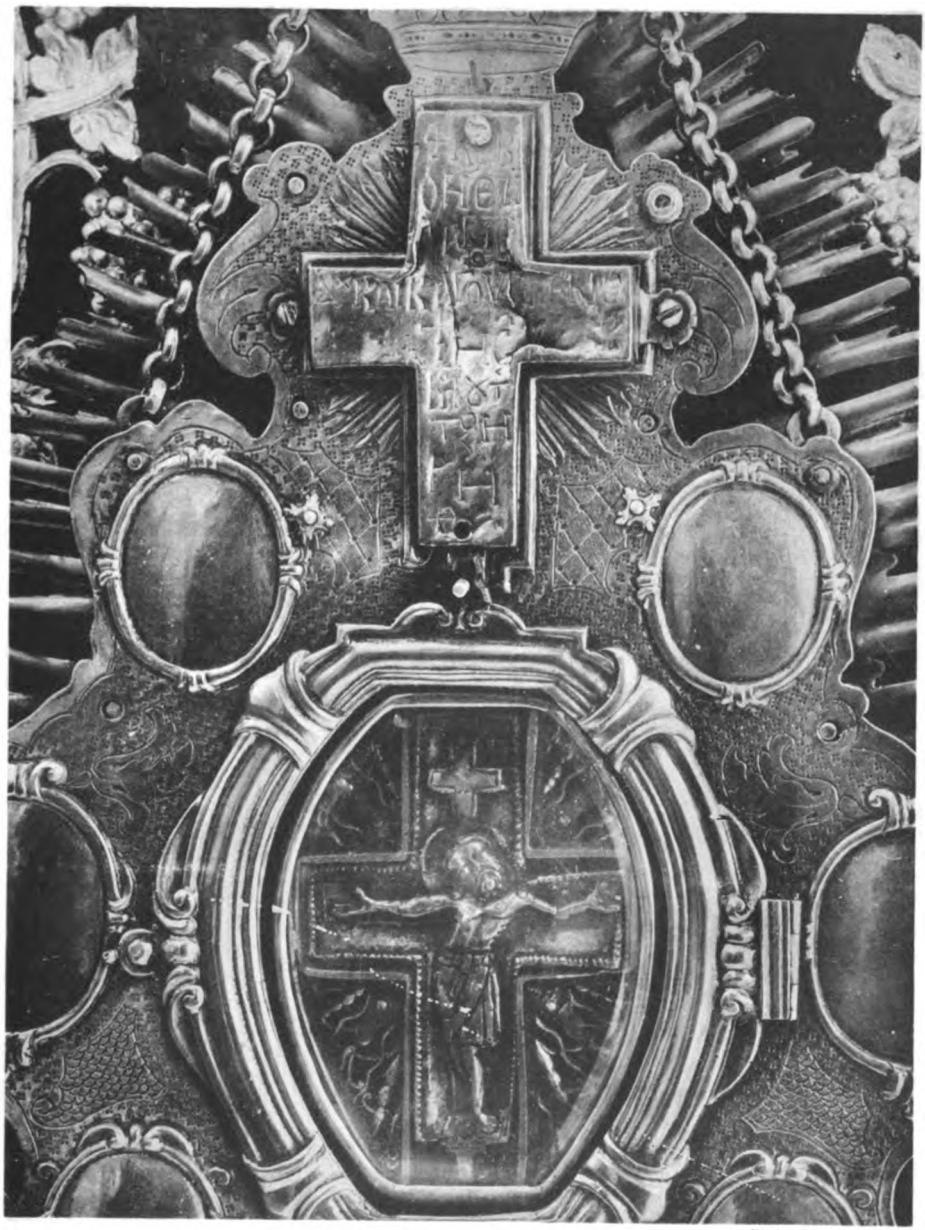

Berthaud. — Paris

CROIX-RELIQUAIRE DE REICHENAU

Digitized by Google

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

SALOMON REINACH
Conservateur-adjoint des Musées nationaux, membre de l'Institut.

RÉPERTOIRE
DES
VASES PEINTS GRECS ET ÉTRUSQUES

TOME I

Peintures de vases gravées dans l'*Atlas* et le *Compte rendu* de Saint-Pétersbourg, les *Monumenti*, *Annali* et *Memorie* de l'Institut de Rome, l'*Archaeologische Zeitung*, le *Bulletino napolitano*, le *Bulletino italiano*, l'*Ephemeris* (1883-1894), le *Museo italiano*.

AVEC DES NOTICES EXPLICATIVES ET BIBLIOGRAPHIQUES

Pour paraître dans quelques jours :

TOME II

Peintures de vases gravées dans les recueils de *Millingen* (Loghill), *Gerhard* (Auserl. Vasenbilder), *Laborde*, *Luynes*, *Roulez*, *Schutz* (Amazonenvase), *Tischbein* (tomes I-IV).

AVEC DES NOTICES EXPLICATIVES ET BIBLIOGRAPHIQUES
UNE BIBLIOGRAPHIE DE LA CÉRAMIQUE GRECQUE ET ÉTRUSQUE
ET UN INDEX DES TOMES I ET II

Prix de chaque volume . . . . . 5 fr.

MONUMENTS DE L'ART BYZANTIN

I

LE MONASTÈRE DE DAPHNI

HISTOIRE, ARCHITECTURE, MOSAIQUES

Par **Gabriel MILLET**

Un vol. in-4, avec 19 planches hors texte et 75 gravures. . . . . 25 fr.

FONDATION EUGÈNE PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Tome VI, fasc. 2. In-4, avec 10 planches en héliogravure. Prix du volume complet. . . . . 32 fr.

Les fascicules ne se vendent pas séparément.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28.

Musées et Collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie.

MUSÉE LAVIGERIE
DE SAINT-LOUIS DE CARTHAGE
COLLECTION DES PÈRES BLANCS
Formée par le **R. P. DELATTRE**, correspondant de l'Institut.

Deuxième série : *Antiquités romaines*. In-4, 27 planches. En un carton. 15 fr.
Troisième série : *Antiquités chrétiennes*. In-4, 13 planches. En un carton. 12 fr.
La première série : *Antiquités puniques*, est sous presse.

LES RELIGIONS ET LES PHILOSOPHIES
DANS L'ASIE CENTRALE
Par **M. le Comte de GOBINEAU**

Troisième édition. In-8. . . . . 7 fr. 50

LE MAHABHARATA
TRADUCTION POUR FAIRE SUITE A CELLE DE FAUCHE
Par le **Dr L. BALLIN**

(Tome XI). Livre IX. *Çalyaparva*, livre de Çalya. In-8. . . . . 10 fr.
(Tome XII). Livres X, XI, XII. *Sauptikaparva*, ou livre des événements arrivés pendant le sommeil. — *Striparva*, ou livre des femmes. — *Çantiparva*, ou livre de l'apaisement. — In-8 . . . . . 10 fr.

L'ANNÉE ÉPIGRAPHIQUE
Recueil de publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine,
Par **R. CAGNAT**, membre de l'Institut
et **M. BESNIER**, professeur à l'Université de Caen.

Année 1899. In-8, planche. . . . . 3 fr. 50

DANIEL
Avec commentaires de R. Saadia, Aben-Ezra, Raschi, etc., et variantes des versions arabe et syriaque.
Traduits par **A.-F. GALLÉ**

Un volume in-8. . . . . 7 fr. 50

CATALOGUE DE LA COLLECTION ROUYER
Léguée en 1897 au Département des Médailles et Antiques de la Bibliothèque Nationale.
Par **Henri DE LA TOUR**

Tome premier. — JETONS ET MÉREAUX DU MOYEN AGE. In-8, figures et 28 planches. . . . . 25 fr.
Tome Second. — JETONS ET MÉREAUX MODERNES. In-8 (*sous presse*).

Imp. Camis et Cie Paris. — Section orientale A. Burdin, Angers.

Digitized by Google

Title-page

HARVARD COLLEGE LIBRARY
AUG 2 1900
CAMBRIDGE, MASS.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXVI

MAI-JUIN 1900

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1900
Tous droits réservés

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

L'art siennois à Naples au XIVe siècle. A propos d'un livre italien, par M. E. Bertaux 313
Un deinos oublié, par M. Salomon Reinach 322
Etudes sur l'ancienne musique grecque. Plutarque, *De Musica*, ch. XI, par M. C.-E. Ruelle 326
Encore un préfet d'Egypte, par M. Seymour de Ricci 333
Sur quelques noms sémitiques de plantes en Grèce et en Egypte, par M. Isidore Lévy. 334
Topologie et toponymie antiques. La Pylos homérique, par M. Victor Bérard. . 345
Découverte de tombes gréco-romaines à Jérusalem, par M. Salomon Reinach . 392
Notes d'archéologie russe. VIII. La nécropole de Lutzine, par M. G. Katchetez 397
Les représentations allégoriques du moulin et du pressoir dans l'art chrétien, par M. L. Lindet. 403
Antiquités romaines de la Bulgarie, par M. A. Merlin. 414
La représentation du galop dans l'art ancien et moderne (*suite*), par M. Salomon Reinach 425
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 451
Société nationale des antiquaires de France 457
Nouvelles archéologiques et Correspondance 460
Bibliographie. 1. J.-A. Brutails. L'archéologie du moyen âge et ses méthodes (Emile Mâle). — 2. L. Rolland. Aqueduc romain de Carhaix (S. R.) — 3. C. Boulanger. Le Menhir de Doingt. — La pierre de Sainte-Radegonde et le Grès de Saint-Martin. — La Grotte néolithique de Sormont (Henri Hubert). — 4. M. Friedlaender. Das Judenthum in der vorchristlichen griechischen Welt, ein Beitrag zur Enstehungsgeschichte des Christenthums (Henri Hubert). — 5. E.-A. Blampignon. Bar-sur-Aube (Salomon Reinach) 467

PLANCHES

Pl. V. — Portrait d'Umberto di Montauro, archevêque de Naples († 1320).
Pl. VI. — Vitrail de la Lorenzkirche à Nuremberg.
Pl. VII. — Vitrail de la cathédrale de Berne.
Pl. VII *bis*. — Tableau de l'église de Baralle (Pas-de-Calais).

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris, ou au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Etranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

Digitized by Google

L'ART SIENNOIS A NAPLES

AU XIVe SIÈCLE.

A PROPOS D'UN LIVRE ITALIEN[1]

(Pl. V).

Je me suis laissé dire que de graves auteurs n'ont pas dédaigné de rédiger eux-mêmes le compte-rendu de leurs ouvrages; mais je ne sache pas qu'aucun d'eux ait eu l'idée de le signer. Aussi, en me priant de résumer pour les lecteurs de cette *Revue* un livre que j'ai publié à Naples, dans une autre langue que le français, me fait-on un honneur fort embarrassant. Je n'aurais pas accepté une telle proposition, si elle ne m'avait permis de rendre un nouvel hommage aux amis d'Italie qui m'ont confié l'exécution du travail dont il s'agit. Déjà, en présentant à l'Académie des Inscriptions le livre dont le titre italien était accompagné d'un nom d'auteur français, M. Müntz a loué dignement la générosité des érudits qui ont voulu faire avec magnificence les frais d'un ouvrage écrit par un étranger. L'exemple donné par la Société napolitaine d'Histoire doit être retenu et cité. Dans l'année même où un groupe de Romains, revêtant de tirades patriotiques la thèse d'un protectionnisme de nouveau genre, refusaient le droit d'étudier et même de voir les antiquités découvertes dans le sol de Rome à tout étranger, — ce barbare s'appelât-il Mommsen, — parmi les articles de journaux, pleins de grossières violences, qui ont fait connaître le nom

1. E. Bertaux, *Santa Maria di Donna Regina e l'Arte senese a Napoli nel secolo XIV* (*Società Napoletana di Storia Patria; Documenti per la storia e per le Arti delle provincie Napolitane*, nuova serie), Naples, 1899, un vol. in-4° de 175 pages, avec XI planches hors texte et plusieurs figures dans le texte.

Digitized by Google

de M. Luigi Ceci, le livre dont on me prie de parler a paru à son heure. Il a été un désaveu en action infligé, par quelques-uns des savants qui honorent en Italie d'autres capitales intellectuelles que Rome, aux excès de la minorité bruyante qui dénie même aux professeurs des Universités de Naples, de Bologne ou de Florence cet instinct atavique qui, paraît-il, est capable d'octroyer aux seuls Italiens nés à l'ombre du palais de Montecitorio le don de reconnaître sur les pierres du Forum la trace des ancêtres, Numa ou Romulus [1].

Transportons-nous à Naples, dans le quartier de la cathédrale qui, après avoir été jusqu'à la conquête angevine le centre de la ville, n'est plus aujourd'hui qu'un premier faubourg, où les touristes ne s'aventurent guère. Sur une place médiocre, en face du palais des archevêques, s'élève une pompeuse église baroque, qui garde le nom très ancien de Santa Maria di Donna Regina. Si l'on entre dans l'église parée de stucs et de dorures, comme pour une grande fête catholique qui serait perpétuelle, on remarquera sur l'autel un tableau à fond d'or, des premières années du XVIe siècle, qui est plus ancien que le monument actuel. Puis, en passant derrière cet autel, et en prenant une petite porte ouverte au fond du chœur, on pénètre dans une salle, où, parmi des statues funéraires rangées contre le mur, se dresse le grand mausolée, tout couvert de sculptures et de mosaïques, d'une reine de Naples, la veuve de Charles II d'Anjou. D'où viennent le tableau, les statues, le mausolée? Pour le savoir, il suffit de sortir de l'église baroque et de prendre une ruelle, un *vicolo* sordide, qui rampe à son flanc. Alors, derrière l'abside du somptueux

1. On connaît les incidents scandaleux qui ont suivi la découverte du *lapis niger* et du remarquable cippe du VIe siècle. L'excommunication prononcée par quelques universitaires de Rome contre le professeur Païs a été l'un des épisodes les plus piquants de cette « affaire ». Est-il utile d'ajouter qu'il n'a pas manqué d'érudits italiens, originaires de Rome ou établis dans cette ville, pour protester contre le singulier monopole que leurs collègues osaient revendiquer? Pour ma part, je n'oublie pas l'appui très efficace que des hommes politiques et même plusieurs ministres ont bien voulu prêter aux longs travaux que j'ai poursuivis dans les régions les plus diverses de l'Italie.

Digitized by Google

édifice, on distingue un grand bâtiment de vieille pierre, tout rapiécé, dont la paroi latérale s'élève à pic sur la misérable ruelle; c'est l'ancienne église du monastère de Santa Maria di Donna Regina.

De raconter ici les vicissitudes du monastère et l'origine de son nom, il n'importe : on retiendra seulement que la construction de l'église perdue dans le *vicolo* fut exécutée entre 1300 et 1320, aux frais de la reine Marie, dont le mausolée fut, en 1326, érigé dans le chœur. Trois siècles plus tard, les Clarisses qui occupaient le monastère se firent construire une église à la mode du jour, qui fut orientée à l'inverse de l'ancienne, et dont l'entrée s'ouvrit sur la place. L'église angevine, dépouillée de ses monuments funéraires, qui tous furent tranportés dans une annexe du nouvel édifice, se trouva englobée dans la clôture et resta fermée aux séculiers. L'existence même de ce monument du XIVe siècle était oubliée, lorsqu'en 1862 le monastère fut sécularisé. Les premiers curieux qui pénétrèrent dans l'église longtemps abandonnée y firent des découvertes qui retinrent l'attention du public pendant quelques jours. Puis l'oubli retomba sur le vieil édifice, dont le municipe s'était emparé, et qui, fermé de nouveau, servit successivement aux usages les plus divers et les plus humiliants. Aussi, quand parut il y a quelques mois le livre qui avait pour titre le nom de *Santa Maria di Donna Regina*, plus d'un Napolitain curieux des richesses artistiques de sa ville apprit-il avec étonnement qu'une église de Naples renfermait encore un trésor de fresques toscanes que Sienne et Florence allaient envier à la capitale de l'Italie méridionale.

Les peintures de Donna Regina se développent sur une très vaste surface: elles représentent les sujets les plus divers et les plus riches. Un immense Jugement dernier couvre la moitié supérieure de la facade. Sur les parois latérales, les compositions sont divisées en tableaux rectangulaires; quinze de ces tableaux représentent la Passion du Christ et la fin de l'Histoire évangélique, depuis la Cène jusqu'à la Pentecôte; cinq autres, la légende de sainte Élisabeth de Hongrie; d'autres, dont la série

Digitized by Google

est mutilée, les légendes de sainte Catherine et de sainte Agnès.

Après avoir soigneusement décrit ce long cycle de compositions, j'ai consacré un chapitre spécial à montrer l'importance historique d'un ensemble de peintures si longtemps oublié. Les fresques de Donna Regina sont une précieuse illustration de l'histoire des Angevins de Naples. J'ai pu reconnaître, parmi les Élus du Jugement dernier, les portraits de Charles II d'Anjou et de sa femme, la reine Marie de Hongrie; au-dessus d'eux on distingue les deux saints Louis, le roi de France et l'évêque franciscain, qui avait été prince royal de la Maison française établie à Naples. A la fin de l'histoire de sainte Élisabeth, on remarque l'image de la sainte, entre les deux saints rois de Hongrie, Étienne et Ladislas. Ainsi se trouvent réunis dans une même église les saints protecteurs de la dynastie angevine et ceux de la dynastie à laquelle appartenait la princesse Marie qui épousa Charles II.

Ces mêmes fresques, dont plusieurs figures intéressent l'iconographie historique, sont riches de détails précieux pour l'iconographie religieuse. C'est ainsi qu'elles offrent une représentation complète du Mystère de la Passion d'après les indications de la Légende Dorée, et en particulier une série unique des treize apparitions du Christ après sa Résurrection, telles qu'on les trouve énumérées par Jacques de Voragine. De même, on chercherait en vain, dans tout l'art toscan du XIVe siècle, une autre œuvre d'art qui racontât l'histoire détaillée de sainte Élisabeth, telle qu'elle a été peinte dans l'église de Donna Regina, pour honorer la sainte qui était la propre tante de Marie de Hongrie, reine de Sicile. Il serait aisé de noter bien d'autres particularités dignes d'attention. Mais, à ne regarder que l'ensemble et à ne considérer que l'étendue de la superficie décorée, on devrait encore assigner à l'église de Donna Regina une place d'honneur parmi les plus célèbres des édifices qui ont été couverts d'anciennes peintures italiennes. Il y a plus de mètres carrés de fresques dans l'église napolitaine que dans la célèbre Chapelle des Espagnols à Florence, et autant, pour le moins, que dans l'Arena de Padoue.

Digitized by Google

La description terminée et l'importance de l'œuvre établie, il reste à en déterminer, s'il se peut, les auteurs. Jusqu'ici les rares écrivains qui avaient eu connaissance des peintures de Donna Regina et qui leur avaient consacré quelques lignes, attribuaient ces peintures, soit à une école napolitaine, soit à des Toscans, élèves de Giotto. D'ailleurs, aucun de ces critiques ne donnait ses raisons. Il fallait se dégager des impressions mal définies, procéder à une analyse exacte et examiner minutieusement toutes les questions iconographiques ou techniques qui ressortiraient de cette analyse. La conclusion de tout ce travail fut pour moi d'établir que les peintures de Donna Regina se définissaient en quelque sorte par des caractères profondément différents de ceux que l'on doit noter comme essentiels dans les œuvres authentiques de Giotto et des giottesques.

Giotto, plus qu'un technicien savant, est un poète dont l'œuvre est riche de pensée, un dramaturge, dont la force classique est faite de logique et de simplicité. Dans ses tableaux, tout détail a sa raison d'être, tout geste a un sens, tout regard est dirigé vers un centre. Au contraire, les scènes peintes dans l'église napolitaine, histoire du Christ ou légendes des saintes, ne sont pas des drames, mais les chapitres diffus et les paragraphes innombrables d'un récit qui s'attarde avec complaisance aux détails inutiles. Elles traduisent vraiment phrase par phrase une Légende Dorée. Le peintre, loin d'être saisi par la vérité dogmatique qu'il doit démontrer avec son pinceau ou le sentiment chrétien qu'il doit éveiller, s'attarde sur les routes, se perd dans les foules, regarde les enfants qui jouent, suit les cortèges, admire les pompes, détaille les architectures et les costumes. Au lieu d'être tout entier, comme Giotto, à un grave sujet, il se laisse conduire par sa fantaisie, à travers la pittoresque variété des choses.

Giotto, dès le début du XIVe siècle, fonda, pour la représentation de tous les sujets sacrés auxquels il toucha, une tradition qui fut suivie docilement, pieusement presque, par tous les Florentins jusqu'à Masaccio. Cette tradition, les peintres de Donna Regina l'ignorent. Dans leur Jugement dernier, dans leurs scènes

Digitized by Google

évangéliques, rien ne rappelle les créations du Maître de l'Arena : tout ce qui est traditionnel remonte directement à l'iconographie byzantine.

Enfin, qu'on ne cherche pas à Donna Regina le dessin énergique et durement accentué des élèves de Giotto, ni ces visages virils et carrés, ce masque tragique au nez droit, à la bouche douloureuse, aux yeux à demi fermés, qui distinguent les acteurs mis en scène par le peintre ami de Dante. Ici, l'ovale du visage est arrondi, les yeux s'ouvrent largement, le nez est légèrement courbé, la bouche petite et ronde, le menton rentrant, et non saillant : le type des figures de Donna Regina est presque trait pour trait l'opposé du type « giottesque ». Tous les personnages ont une grâce délicate, presque féminine, dont le charme est rendu plus sensible par un dessin léger et mou et par un modelé très fondu.

Or, chacun de ces caractères, par lesquels les peintres de Donna Regina se séparent de Giotto, nous les retrouvons aussitôt dans les œuvres des premiers peintres siennois. Quand l'analyse est achevée, la conclusion s'impose elle-même : les artistes qui ont décoré à Naples la grande église angevine sont venus de Sienne ou d'une ville soumise à l'hégémonie artistique de Sienne : dans l'histoire, ces maîtres anonymes forment une école qui doit prendre place entre Duccio di Buoninsegna et Pietro Lorenzetti.

Si nouvelle que soit cette conclusion, elle ne doit étonner personne. Les documents d'archives, où j'ai cherché en vain le nom des artistes de Donna Regina, montrent aussi clairement que les œuvres conservées l'existence d'une véritable colonie d'artistes siennois qui travaillèrent à Naples pendant tout le XIVe siècle. Et, sans rappeler ici aucun des textes que j'ai cités ailleurs, ne suffit-il pas, pour s'expliquer l'apparition d'un grand cycle de peintures siennoises dans une église napolitaine, de se souvenir que vers 1320, au moment même où s'achevait la construction de Santa Maria di Donna Regina, le roi Robert commandait à Simone Martini le tableau votif où le roi de Sicile se

Digitized by Google

fit représenter à genoux devant son frère Louis, le saint évêque de Toulouse? Et n'est-il pas naturel de voir des peintres de Sienne à l'œuvre dans un édifice où fut élevé un mausolée royal, dont l'auteur, Tino di Camaino de Sienne, a été pendant plus de dix ans, comme le surintendant des grands travaux d'art entrepris à Naples par le plus magnifique souverain de la dynastie angevine?

Pour comprendre tout l'intérêt qui doit s'attacher à ces artistes, sculpteurs ou peintres, qui pendant plusieurs années firent régner sans partage l'art de Sienne dans la capitale de l'Italie méridionale, il faut préciser les dates des peintures de Donna Regina. J'ai pu établir qu'elles avaient été commencées vers l'année 1320 et que le grand Jugement dernier n'avait pas été sans doute achevé avant 1332. Or, dès l'année 1329, Giotto se trouvait à Naples, où le roi l'avait mandé pour de grandes œuvres destinées à décorer son palais de Castel Nuovo et son église favorite, celle des Franciscains et des Clarisses de Santa Chiara. Ainsi l'école siennoise de Naples, qui avait précédé la venue du maître florentin, resta vivante et indépendante à côté de ce génie dominateur. Cette observation fournit la preuve la plus solennelle d'un fait capital qui n'a pas encore été mis en pleine lumière. Si l'on fait exception pour l'influence personnelle de Giotto, il est certain que l'art siennois se répandit hors de la Toscane, vers le sud comme vers le nord, à Naples comme en Avignon, avant l'art florentin.

Il est presque pénible d'exposer en termes aussi tranchants des conclusions dont on a pris la peine d'établir solidement la démonstration. Il faut renoncer surtout à vanter la valeur artistique d'une série d'œuvres, du moment où le lecteur auquel on s'adresse n'a pas sous les yeux des reproductions dont il puisse être juge. Aussi, après ce bref résumé, suis-je heureux de pouvoir donner, à défaut d'une planche empruntée à la série des fresques dont je viens de parler, une belle gravure d'un tableau contemporain des peintures de Donna Regina, et qui est le chef-d'œuvre d'un des maîtres siennois qui ont travaillé à Naples, sous le règne de Robert d'Anjou (pl. V).

Digitized by Google

Ce tableau ne provient pas de l'église de Donna Regina, mais bien d'une chapelle de la cathédrale voisine. Il est aujourd'hui conservé dans la salle de réception de l'Archevêché, où j'ai pu l'apercevoir par un véritable hasard.

C'est une peinture *a tempera* sur bois, à fond d'or, qui comprend deux parties : un panneau rectangulaire de 1m,07 sur 1m,76, où est représenté le portrait d'un archevêque vu à mi-corps, et un fronton triangulaire, où est représenté, également à mi-corps, l'apôtre saint Paul, à qui était dédiée à l'origine la chapelle pour laquelle fut exécuté le tableau. L'archevêque, qui fonda cette chapelle, dont la clef porte encore ses armoiries, est le Bourguignon Humbert d'Ormont, qui fut élu au siège de Naples en 1308 et mourut en 1320. D'après une tradition, le prélat aurait exprimé la volonté qu'on ne lui élevât aucun monument funéraire, et le tableau aurait été exécuté pour rappeler la mémoire du saint homme dont aucun marbre n'indiquait la sépulture.

Le vêtement de l'archevêque est une *casula* de soie vert sombre semée de fleurons d'or, et toute semblable à celle qui revêt le fameux buste de saint Janvier exécuté en 1305 par trois orfèvres français. Le visage est gras, le regard débonnaire; l'artiste a détaillé avec exactitude les plis du menton pesant et les rides du front. La couleur du visage est pâle, le modelé très doux, l'harmonie des tons exquise. A première vue, le travail précieux du pinceau fait penser aux œuvres siennoises, et on lit en effet comme la signature d'un peintre orfèvre, rival de Simon Martini, dans les ciselures très riches que l'artiste a exécutées sur le fond d'or et dans le fouillis de ces caractères orientaux privés de sens, dont les entrelacs ingénieux ne servent qu'à multiplier les jeux de la lumière sur la surface métallique. Quant au saint Paul, avec sa tunique rose et son manteau vert olive, de couleurs très fines et bien assorties, avec sa tête au front énorme, agrandi encore par la calvitie, sa barbe en pointe, son regard doux et triste, n'est-il pas le frère des saints encore à demi byzantins qui forment le cortège de la grande Madone de

Digitized by Google

Duccio? Le saint représente encore l'antique tradition dont les premiers maîtres de Sienne ont été les derniers héritiers; le portrait est déjà la traduction directe de la vie, contemplée par un œil scrutateur, exprimée par une main savante et libre.

Le maître qui a laissé ce tableau dans une chapelle de la cathédrale de Naples n'est pas Simone Martini, ni Pietro Lorenzetti, ni aucun de ceux dont nous savons les noms. Mais il est l'égal des plus illustres. Nous avons retrouvé, dans le palais moderne où il est perdu, un portrait de grandeur naturelle qui remonte aux environs de l'année 1320. C'est le plus ancien portrait italien sur panneau, avec le profil du roi Robert, que l'on voit peint à côté de saint Louis de Toulouse, sur le tableau votif que les cierges ont enfumé dans une chapelle de l'église San Lorenzo de Naples. Par sa date et par la merveilleuse perfection de son exécution, le portrait d'Humbert d'Ormont est, je n'en doute pas, appelé à devenir célèbre.

L'image que je présente de ce tableau donnera peut-être à quelqu'un des historiens et des artistes qui visiteront Naples l'envie d'entrer dans le palais archiépiscopal et de s'engager dans le *vicolo* où est restée si longtemps oubliée l'ancienne église de Donna Regina, musée de fresques toscanes. Au moins cette seule gravure offrira-t-elle un aperçu des surprises qu'une exploration attentive de Naples et de l'Italie méridionale réservait aux amis de l'art italien.

E. Bertaux.

Digitized by Google

UN DEINOS OUBLIÉ

Sur la planche 52 des *Vases de la collection de Sir John Coghill,* publiés en 1817 par James Millingen, est gravé un *deinos* à figures noires, dont le bord supérieur est orné de nombreuses figures, guerriers, cavaliers, hommes drapés, hommes assis. Sur le rebord intérieur sont figurés trois navires à deux mâts. Ces peintures, dont le possesseur actuel est inconnu, ont été partiellement reproduites, d'après Millingen, par Panofka (*Bilder antiken Lebens*, pl. XV, 7) et par Baumeister (*Denkmaeler*, t. III, fig. 1662). L'auteur de l'article *Seewesen* des *Denkmaeler* écrit à ce propos : « *Bei Millingen findet sich eine Pentekontore unter Riemen und Segel, merkwürdig durch zwei völlig gleiche Masten* (*Verf. kennt aus dem klassischen Alterthum nur drei Darstellungen derartiger Zweimaster, die beiden anderen in der Kaiserzeit*) *; auf der zierlich gefelderten und besternten Back weht ausnahmsweise eine Flagge.* »

Je ne trouve aucune mention de ces pentécontores ni dans la *Trière athénienne* de M. Cartault, ni dans les *Ancient ships* de M. Cecil Torr. Il serait fort à désirer que l'on exhumât le vase de Coghill pour contrôler les détails de la gravure, qui paraissent, de prime abord, assez suspects.

Un autre vase de même forme, également égaré et que je ne trouve mentionné nulle part, a été découvert à Agrigente au mois de juillet 1837 et publié par R. Politi dans une rare brochure dont M. Janus Six, d'Amsterdam, a bien voulu me communiquer un exemplaire[1]. Les planches qui l'accompagnent, trop finement

1. [Raffaello Politi], *Descrizione d'una Deinos o vaso in terra cotta greco-siculo agrigentino.* Girgenti, Dalla Tipografia di Vincenzo Lipomi, 1837. In-4 de 10 p., avec deux planches gravées sur cuivre.

Digitized by Google

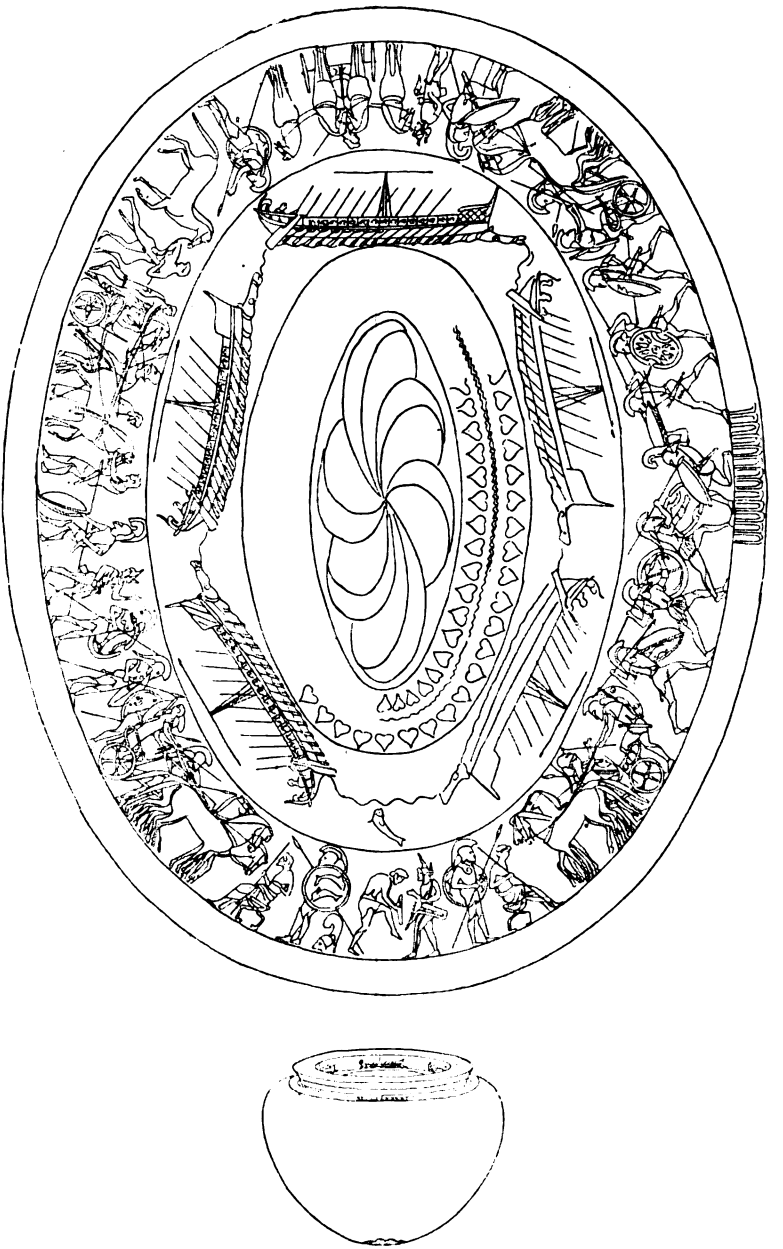

Forme et décor d'un *deinos* à figures noires découvert à Agrigente.

Digitized by Google

gravées en taille-douce par l'auteur, ne se prêtant pas à une reproduction mécanique, j'ai prié M. Weber de les calquer; c'est d'après ces calques, où rien d'essentiel n'est omis, qu'ont été effectuées les réductions ci-dessus.

Politi était un bon dessinateur, mais ignorant et bavard; il n'y a presque rien à tirer de son texte, sinon que le *deinos* d'Agrigente est décoré, sur le bord supérieur, de figures noires avec rehauts blancs et rouges, et que cinq navires sont peints sur le rebord intérieur. Ces navires ne sont pas tout à fait pareils à ceux du vase de Coghill, mais il est certain que l'un et l'autre *deinos* sont sortis du même atelier attique. Un troisième *deinos* du même genre, avec nombreux personnages sur le col et frise intérieure de bateaux, se trouve au Musée du Louvre (F. 62); il n'a pas encore été publié, mais M. Pottier doit en donner une similigravure dans le second fascicule de ses *Vases antiques du Louvre*. Il y en a un à Vienne (*Oesterr. Museum* 235), un à Rome (*Villa di Papa Giulio*, salle II, vitrine XII, n° LXVII), un de Capoue, dont j'ignore le possesseur actuel (*Bull. dell' Instit.*, 1873, p. 125), un à Naples (Heydmann, p. 886, *Racc. cum.* 246), deux à l'Ermitage (Stephani, n°s 10 et 86), un à Munich (Gerhard, *Auserl. Vasenb.*, 254-55), un à Würzbourg, d'une forme un peu différente, à figures rouges et noires (Gerhard, *Auserl. Vasenb.*, 285-6), un qui faisait partie de la collection Castellani et porte la signature d'Exékias (*Wiener Vorlegebl.*, 1888, pl. V, 3). Enfin, on trouve le même type de vase, avec scènes de combats sur le rebord, mais sans bateaux, dans les *Vasi dipinti* de Fiorelli (pl. XIII = *Bull. napol.*, n. s., V, pl. X, 17). Je dois la plupart des éléments de cette liste, sans doute encore incomplète, à l'amabilité de M. Cecil Torr, qui prépare un recueil des représentations antiques de navires et a réuni de nombreux documents à cet effet.

La forme elliptique, attribuée par la gravure que nous reproduisons aux deux frises, ne doit pas induire en erreur; Politi a été obligé de leur donner cette forme, faute de trouver un cuivre de dimensions convenables (p. 7 : *Tuttochè di sferica*

Digitized by Google

ho bisognato ridurre ellitica per mancanza di rame all' uopo).

Les quarante-huit figures de la frise principale ne comportent pas, semble-t-il, d'explication précise (pas plus que les figures analogues du vase de Coghill). Il y a cinq chars, l'un avec quatre chevaux vus de face, un second suivi de deux chevaux que l'on se prépare à atteler à côté de deux autres; les trois chars restants sont des quadriges. Si l'on désigne les chars par A, B, C, D, E, on peut décrire les scènes intermédiaires comme il suit:

1° Entre A et B, un guerrier grec en armes et un homme nu conduisant un cheval;

2° Entre B et C, un guerrier grec, un guerrier phrygien et deux guerriers grecs;

3° Entre C et D, un homme assis devant les chevaux, un guerrier grec, un autre guerrier mettant une cnémide, un guerrier phrygien, un guerrier grec et un autre homme assis devant les chevaux de D;

4° Entre D et E, combat de six guerriers, dont l'armement et le costume sont identiques; il ne semble donc pas que le peintre ait voulu opposer des Grecs à des Troyens.

5° Entre E et A, un guerrier grec coiffé d'un casque bizarre, pareil à la coiffure que portent les deux guerriers phrygiens; il y a peut-être là une distraction du graveur.

Les bateaux sont des pentécontores, avec un seul mât surmonté d'une grande vergue horizontale et un gouvernail à l'arrière. Comme les navires du vase de Coghill, ils présentent, au dessus du pont, des traits parallèles qui figurent probablement des cordages; on en voit d'analogues sur un des cinq bateaux qui décorent l'intérieur du rebord d'un *deinos* de Munich, cité plus haut[1], où les voiles sont indiquées par des rehauts blancs. M. Cecil Torr me fait observer qu'il en était sans doute de même sur le *deinos* d'Agrigente; mais la couleur aura disparu, ou Politi aura négligé d'en tenir compte dans son dessin.

Salomon Reinach.

1. Gerhard, *Auserl. Vasenb.*, 254-55.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

L'ANCIENNE MUSIQUE GRECQUE

(PLUTARQUE, *De Musica*, ch. XI[1])

Les deux articles publiés récemment par M. Laloy dans la *Revue de philologie* (t. XXIII, p. 132 et 243) ont ramené l'attention des musicologues sur le passage obscur où Plutarque, citant Aristoxène, expose les origines du genre enharmonique (quart de ton, quart de ton, double ton). Il nous a semblé, après nouvel examen de ce passage, que les interprétations proposées jusqu'ici laissaient à désirer, et, sauf erreur, nous avons cru en trouver la véritable explication, partant de ce principe qu'il fallait restreindre plus qu'on ne l'avait encore fait le terrain si glissant des hypothèses.

Après avoir dit comment le poète-musicien Olympos aurait créé le genre enharmonique ou du moins lui aurait donné sa première forme, par la suppression d'une corde, la troisième en montant du tétracorde diatonique, dans le mode dorien, l'auteur s'exprime ainsi :

A) Ὑποτιθεῖσι... εἶναι δ'αὐτῷ τὰ πρῶτα τῶν ἐναρμονίων τοιαῦτα. Τιθέασι γὰρ τούτων πρῶτον τὸ σπονδεῖον, ἐν ᾧ οὐδεμία τῶν διαιρέσεων τὸ ἴδιον ἐμφαίνει, εἰ μή τις εἰς τὸν συντονώτερον σπονδειασμὸν βλέπων αὐτὸ τοῦτο διάτονον εἶναι ἀπεικάσει.

1. Lu à l'Association pour l'encouragement des études grecques dans la séance du 9 novembre 1899.

Digitized by Google

B) Δῆλον δ'ὅτι καὶ ψεῦδος καὶ ἐκμελὲς θήσει ὁ τοιοῦτο τιθείς, ψεῦδος μέν, ὅτι διέσει ἔλαττόν ἐστι τόνου τοῦ περὶ ἡγεμόνα κειμένου·

C) ἐκμελὲς δέ, ὅτι καὶ εἴ τις ἐν τῇ τοῦ τονιαίου δυνάμει τιθείη τὸ τοῦ συντονωτέρου σπονδειασμοῦ ἴδιον, συμβαίνοι ἂν δύο ἑξῆς τίθεσθαι δίτονα, τὸ μὲν ἀσύνθετον, τὸ δὲ σύνθετον·

D) Τὸ γὰρ (lire δὲ) ἐν ταῖς μέσαις ἐναρμόνιον πυκνόν, ᾧ νῦν χρῶνται, οὐ δοκεῖ τοῦ ποιητοῦ εἶναι.

Relisons ce texte en essayant de le traduire et de le commenter.

A) « On suppose... et que telle fut la première forme des chants enharmoniques. En effet on place avant eux l'existence du chant spondiaque, dans lequel aucune des divisions (du tétracorde) ne manifeste son caractère propre; à moins que, ayant égard au spondiasme surélevé, on ne conjecture que ce (chant) lui-même est diatonique. »

On voit qu'à l'exemple de M. Laloy nous écartons la transpositions des mots εἰ μέν τις — τὸ δὲ σύνθετον proposés par Westphal, qui les rejette dans son chapitre XXI (*vulgo*, ch. XXXVIII). Cette restriction, εἰ μέν τις κ.τ.λ., est très naturellement amenée par la phrase précédente, où il est établi que le chant spondiaque n'a rien de commun avec les « genres du chant accordé ».

B) « Or il est évident qu'établir ce point ce serait établir une erreur et un fait antimélodique; une erreur en ce que (cet intervalle) est plus petit d'un diésis (quart de ton) que le ton situé auprès de l'hégémon. »

En effet, le spondiasme est un intervalle ascendant qui comprend trois quarts de ton (Aristide Quintilien, *Musique*, p. 28, Meibom). Le ton situé auprès de l'hégémon, c'est l'intervalle compris entre la mèse et la paramèse. Un problème aristotélique assimile l'hégémon à la mèse : μέση καὶ ἡγεμών (Probl. XXXIX, 33).

C) « Un fait antimélodique, attendu que lors même qu'on placerait en fonction d'intervalle tonié le caractère propre au spondiasme surelevé, il arriverait que deux ditons se suivraient immédiatement, l'un incomposé, l'autre composé. »

Aristoxène, dans ses *Éléments harmoniques* (p. 63 et p. 67, Meibom), a établi cette règle que deux ditons ne peuvent se succéder mélodiquement. Nous traduisons τονιαίου par « intervalle

Digitized by Google

tonié », comme l'avait déjà fait A.-J.-H. Vincent[1], plutôt que par « genre chromatique tonié » qui est la traduction de Burette. Dans la langue d'Aristoxène, τονιαῖον non accompagné du mot χρῶμα (genre chromatique) signifie toujours l'intervalle d'un ton. De plus, ce musicographe applique le mot δύναμις soit à un intervalle, soit à un son, et jamais à un genre (voir notamment ses *Éléments harmoniques*, p. 40, Meibom, et dans notre traduction de cet ouvrage, livre II, § 32). Westphal et M. Laloy ont supposé qu'il s'agissait du διάτονον τονιαῖον, mais cette expression apparaît pour la première fois dans les *Harmoniques* de Claude Ptolémée, quatre siècles après Aristoxène, dont Plutarque rapporte le texte. Cette interprétation évidemment entachée d'anachronisme amena Wesphal, suivi en cela par M. Laloy, à corriger la vulgate διάτονα en δια(στήματα τονιαῖ)α. Dans son commentaire (p. 61), il trace, à l'appui de sa conjecture, le schéma suivant :

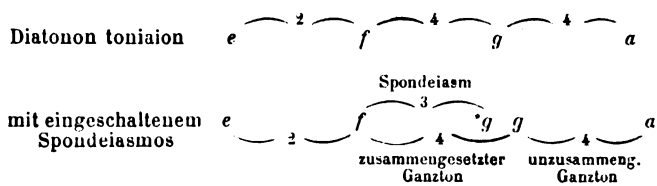

Cette conjecture est insoutenable pour plusieurs raisons. D'abord, rien n'est plus fréquent, dans les manuscrits musicographiques, que la confusion des mots διάτονον et δίτονον. De plus, la correction de Wesphal, si ingénieuse qu'elle soit, pèche, paléographiquement, par le manque de vraisemblance. Enfin, elle nous paraît inutile. On peut tirer un bon parti de celle de διάτονα en δίτονα, qu'a inaugurée Méziriac au XVIIe siècle et qu'ont adoptée Burette, Volkmann, Bernardakis, Th.-H. Martin[2] et Vincent[3]. D'ailleurs, la succession de deux intervalles toniés n'aurait rien d'antimélodique dans le genre diatonique.

Quels sont donc les deux ditons visés dans notre texte? N'ou-

1. *Notices et Extraits des manuscrits*, etc., t. XVI, 2e partie, p. 104.
2. *Études sur le* Timée *de Platon*, t. I, p. 409.
3. *Ouvr. cité*, p. 108.

Digitized by Google

blions pas que le système enharmonique d'Olympos a été constitué ἐν τόνῳ δωρίῳ. Or, on connaît deux échelles ou harmonies doriennes entre lesquelles nous aurons à choisir. L'une est présentée par Aristide Quintilien (p. 22), comme celle dont parle Platon (*Rép.*, III, p. 398). Il en a donné la description, suivie d'un tableau conforme avec les notes du trope hypolydien.

Lichanos des moyennes diatonique . .	sol	
		1 ton
Mèse.	la	
		1/4 de ton
Trite des conjointes enharmonique . .	la +	
		1/4 de ton
Paranète — — . .	si *b*	
		diton
Nète des conjointes	ré	
		1 ton
Nète des disjointes.	mi	
		1/4 de ton
Trite des hyperboléennes enharm . . .	mi +	
		1/4 de ton
Paranète — —	fa	
		diton
Nète des hyperboléennes.	la	
	TOTAL :	*7 tons*

Seulement, Aristide Quintilien ne décrit que le genre enharmonique définitif des six modes ou harmonies de Platon, notamment du dorien. Or, Olympos s'exerçait dans le genre diatonique; il faut donc poursuivre notre vérification en faisant passer le dorien dans ce genre. Cette transformation nous procure l'échelle qui suit :

Lichanos des moyennes diatonique . .	sol	
		1 ton
Mèse	la	
		1/2 ton
Trite des conjointes	si *b*	
		1 ton
Paranète des conjointes diatonique . .	ut	
		1 ton
Nète des conjointes	ré	
		1 ton
Nète des disjointes	mi	
		1/2 ton
Trite des hyperboléennes diatonique .	fa	
		1 diton
Nète des hyperboléennes	la	
	TOTAL :	*7 tons*

Digitized by Google

Cette échelle dorienne ne contient ni la parhypate ni la paramèse mentionnées dans le passage en question de Plutarque : ce n'est donc pas là le dorien que l'auteur a en vue.

Examinons maintenant l'échelle dorienne qui nous a été transmise par Aristide Quintilien, p. 18, par Cléonide (ou le Pseudo-Euclide), p. 15, et par Gaudence, p. 20. En voici le tableau dans le genre diatonique :

Hypate des moyennes	mi[1]	
		1/2 ton
Parhypate des moyennes diatonique .	fa	
		1 ton
Lichanos des moyennes diatonique . .	sol	
		1 ton
Mèse	la	
		1 ton
Paramèse	si	
		1/2 ton
Trite des disjointes	ut	
		1 ton
Paranète des disjointes diatonique . .	ré	
		1 ton
Nète des disjointes	mi	
	TOTAL :	6 *tons*

Le type de cette harmonie est confirmé par le passage de Plutarque où il est dit (*De musica*, ch, XIX) que le dorien primitif ne descendait pas au dessous de l'hypate des moyennes.

Quelles sont les notes de cette échelle qui jouent un rôle dans le texte qui nous occupe? Olympos imagina, procédant vers le grave, à partir tantôt de la mèse, tantôt de la paramèse, de passer par dessus la lichanos, d'où résulta un intervalle incomposé de diton (bien entendu quand il partait de la mèse). Ceux qui mettaient le spondiasme surélevé en fonction d'intervalle tonié auprès du ton disjonctif (mèse-paramèse), obtenaient un intervalle de ton depuis la paramèse jusqu'à la paranète des disjointes chromatique. — Ici nous faisons un emprunt forcé au genre chromatique tonié, mais rien dans le texte ne nous interdit ce mélange des genres. — C'est évidemment cette circonstance qui a fait tra-

1. On adopte généralement cette transcription empruntée au trope hypolidien, pour éviter les notes accidentelles. C'est, on vient de le voir, celle qu'a choisie Aristide Quintilien pour exposer les six harmonies de Platon.

Digitized by Google

duire erronément τονιαίου par « genre chromatique tonié »[1]. Nous nous trouvons ainsi en présence de deux ditons, l'un incomposé (de la mèse à la parhypate des moyennes diatonique) et l'autre composé (1° mèse-paramèse; 2° paramèse-paranète des disjointes du chromatique tonié). Schéma :

Parhypate des moyennes diatonique. . . .	fa	
		1 diton
Mèse	la	
		1 ton
Paramèse	si	
		1 ton
Paranète des disjointes du chromatique tonié.	ut dièze	

Thomas-Henri Martin (*Études sur le* Timée *de Platon,* t. I, p. 409) semble avoir entrevu la véritable explication de notre texte; seulement, il a cru y trouver une notion précise sur le chant spondiaque, tandis que nous en ignorons totalement la composition, comme l'a justement observé M. Laloy, et que l'auteur (Aristoxène) se borne à réfuter une opinion mal fondée. A.-J.-H. Vincent (*ouvr. cité*, p. 109) a conclu comme H. Martin; puis il fait à cet auteur le reproche immérité, selon nous, d'avoir oublié que le spondiasme porté à la grandeur d'un ton ne laissait plus un diton au reste du tétracorde des disjointes.

On remarquera que notre schéma ne comprend ni la nète des disjointes ni la trite du même tétracorde, deux sons dont était privé le mode spondiaque, au moins dans les parties chantantes (Plut., *De musica*, ch. XIX).

D) « Quant au pycnum, introduit dans le tétracorde des moyennes, qu'on emploie aujourd'hui, il ne semble pas être de l'invention de ce poète (Olympos). »

Nous lisons δέ au lieu de γάρ. Il est évident pour nous que cette phrase ne se rattache par aucun lien en tant qu'explication ni à ce qui précède dans le texte vulgaire, ni même à la phrase que suit le morceau transposé par Westphal. D'autre part, nous

1. Le chromatique tonié est ainsi nommé parce que, dans cette nuance, les deux premiers intervalles, au grave, forment ensemble un pycnum tonié, de même que la nuance chromatique hémiole doit son nom à un pycnum en rapport hémiole ou sesquialtère avec le pycnum enharmonique (voir Aristoxène, *El. harm.*, p. 51, et la pl. II dans notre traduction de cet ouvrage).

Digitized by Google

avons constaté assez fréquemment dans les variantes des manuscrits la confusion de γάρ et de δέ. Dans le texte aristoxénien rapporté par Plutarque, l'auteur expose l'origine du genre enharmonique. Après avoir montré Olympos supprimant la lichanos diatonique, il lui restait naturellement à parler de la division du demi-ton en deux parties. Une fois terminée sa digression sur le rapprochement erroné du chant spondiaque et du système harmonique d'Olympos, il revient à son sujet, l'histoire du genre enharmonique. Ce changement de δέ en γάρ doit être très ancien, mais il n'est certainement pas antérieur à l'exemplaire d'Aristoxène que Plutarque avait dans les mains.

Ἐν ταῖς μέσαις] Burette a traduit : « Sur les mèses (ou 4es sons) ». Il propose d'ajouter καὶ ἐν ὑπάταις. Engagé dans cette voie, il aurait dû suppléer aussi καὶ ἐν νήταις, puisque tous les tétracordes reçoivent le pycnum enharmonique, aussi bien que celui des moyennes. Westphal (p. 62) entend ici par μέση la mèse considérée comme première note (au grave) du tétracorde des conjointes; mais nous croyons, avec A.-J.-H. Vincent (*o. c.*, p. 105) et M. Laloy, que les mots ἐν ταῖς μέσαις se rapportent au tétracorde des moyennes, et qu'Aristoxène, dans ce fragment comme dans ses *Éléments harmoniques* (p. 22), a pris ce tétracorde comme type, vu qu'il est (pour reproduire ses propres termes) « celui que l'on emploie lorsque l'on doit observer de quelle manière se produisent les divers genres ». Τῶν δὲ συγχορδιῶν πλειόνων... μία τίς ἐστιν ἡ μέσης καὶ λιχανοῦ καὶ παρυπάτης καὶ ὑπάτης, σχεδὸν γνωριμωτάτη τοῖς ἁπτομένοις μουσικῆς, ἐν ᾗ τὰς τῶν γενῶν διαφορὰς ἀναγκαῖον ἐπισκέψασθαι τίνα τρόπον γίγνονται[1].

C.-E. Ruelle.

1. Ce travail a été livré à l'impression avant la mise au jour de la savante et intéressante édition du *De Musica*, donnée, avec traduction française et commentaire explicatif, par MM. Henri Weil et Th. Reinach.

Digitized by Google

ENCORE UN PRÉFET D'ÉGYPTE

MM. Grenfell et Hunt ont publié récemment un papyrus d'Oxyrhynchus daté de l'an 223 après notre ère[1].

Il y est fait mention à la ligne 11 d'un certain... ιδεινίου Ἰουλιανοῦ ἐπάρχου Αἰγύπτου.

MM. Grenfell et Hunt ajoutent : *of the letter before the first* ι *only a cross-stroke is left which suits* α, γ, ε, *or* λ. *It does not seem possible to read*]νδεινιου *and so names like* Βλανδείνιος *or* Σεκουνδείνιος *are excluded.*

Il ne me paraît pas douteux que la vraie restitution soit [Α]ἰδεινίου et qu'il s'agisse ici du célèbre préfet du prétoire *Aedinius Iulianus* connu par le marbre de Thorigny[2] : *Exemplum epistulae Aedinii Iuliani praefecti praetorio* et par l'album de Canosa où son nom figure parmi les noms des patrons de la ville : *M. Aedinius Iulianus*[3].

Nous devons donc inscrire son nom sur la liste des préfets d'Égypte, immédiatement après celui de *Geminius Chrestus*.

SEYMOUR DE RICCI.

1. *The Oxyrhynchus Papyri*, t. I, p. 75, n. 35, l. 11.
2. *C. I. L.*, XIII, 3162, vol. III. Daté de l'an 238.
3. *C. I. L*, IX, 338, colonne I, ligne 4. Daté de l'an 223.

Digitized by Google

SUR QUELQUES NOMS SÉMITIQUES DE PLANTES

EN GRÈCE ET EN ÉGYPTE

I. — Σίλφιον[1].

Le nom de σίλφιον, σίλπιον, σέλπον, σλίφον ou σίρφιον[2] (en latin *sirpe*, *laserpitium*, *laser*[3]) est appliqué, par les Anciens, à un certain nombre de plantes résineuses, ainsi qu'à leurs produits. Leur groupe couvre, de la Cyrénaïque à la Bactriane, une aire géographique étendue, mais elles ne diffèrent pas seulement par l'habitat : elles sont entre elles, non comme les variétés d'une espèce, mais comme les espèces d'un genre.

Il semble que l'on soit d'accord sur la nature du silphion iranien : le μηδικὸς ὀπός est l'assa-fœtida, et les plantes dont il est extrait correspondent aux diverses férules qui aujourd'hui encore fournissent cette drogue. Le silphion de Perse et de Médie[4] doit donc être identifié à la *Ferula assa-fœtida* et à la *Ferula*

1. Voir, sur le silphion, Rainaud, *De natura et fructibus Cyrenaicae*, pp. 118-131, et Eug. Fournier, art. *Silphium des anciens*, dans *Dictionn. encycl. Sc. médicales*, 3e série, t. IX.

2. Σέλπον est signalé par Hésychius; σίρφιον se trouve dans Théognostos (*Carones*, p. 16, 28). Quant aux formes σλίφον et σίλπιον, elles doivent être déduites, la première du mot composé Σλιφόμαχος ou μαψος de la coupe d'Arcésilas, la seconde, comme nous le montrerons plus bas, d'un nom géographique syrien.

3. *Sirpe* dérive d'une variante (cyrénaïque ?) du mot σίλφιον, attestée par le σίρφιον de Théognostos. *Laserpitium*, qui a dû être réservé primitivement à la résine (= *lac serpitium*), a été décomposé par l'étymologie populaire en *laser picium* dont le second élément (interprété par *piceum*) a été rejeté comme superflu (Keller, *Lat. Volksetymologie*, p. 61).

4. Strabon, XI, 13, 7. — Pline, XIX, 3, 15.

Digitized by Google

alliacea[1]; celui d'Arménie[2] à la *Ferula persica* de la Transcaucasie et du Ghilan; celui du Caucase indien (Paropamisos), dont Arrien fait ressortir les propriétés fourragères[3], à la « plante à assa-fœtida[4] » que le naturaliste Bellew, qui l'a observée en Afghanistan, distingue en deux espèces : l'une est mangée par les bestiaux et employée comme herbe potagère, et l'autre fournit la gomme-résine du commerce. Un renseignement, d'allure suspecte au premier abord, de Paul Orose[5] sur le laser du mont Oscobares[6], tire quelque valeur du fait que le Turkestan sud-occidental possède en effet, avec la *Ferula fœtida*, une plante à assa-fœtida particulière au désert aralo-caspien[7].

Plus difficiles à déterminer sont le silphion de Syrie et celui de Cyrénaïque.

Le laser syrien était, au temps de Pline, maître du marché romain[8], et on nous apprend que, supérieur aux produits iraniens, il était inférieur au silphion africain[9] : ce qui pour les Anciens était différence de qualité est, en réalité, diversité d'espèce. La flore syrienne ne comprend, en effet, aucune des férules à assa-fœtida, et il est inutile de supposer que celles-ci ont disparu depuis l'antiquité. Le silphion de Syrie me semble correspondre à la *Ferula tingitana*[10].

1. Drude, *Umbelliferae*, ap. Engler-Prantl, *Natürl. Pflanzenfamilien*, III Teil, 8te Abtheilung, pp. 230-1.
2. Dioscoride, *De mater. medicali*, III, 84. — Pline, XIX, 3, 15.
3. Arrien, *Exped. Alex.*, III, 28, 5. Cf. Strabon, XV, 2, 10.
4. Flückiger et Hanbury, *Hist. des drogues d'origine végétale*, trad. de Lanessan, t. I, p. 561. Cette plante est sans doute la *Ferula assa-fœtida* mentionnée plus haut.
5. Orose, I, 2, 20. Suivi par Isidore de Séville, *Etym.*, XVI, 9, 27.
6. Le mont Oscobares (les manuscrits donnent aussi *Achobares*, *Osobares*, etc.; ceux d'Isidore portent *Oxobagus* et *Osabagus*) est situé, suivant Orose, « inter Dahas, Sacaraucas et Parthyenas ». Orose y place malencontreusement la source du Gange, mais cette indication fantaisiste (qui d'ailleurs a égaré Rainaud, *loc. cit.*, p. 118) ne doit pas faire rejeter son témoignage.
7. Drude, *loc. cit.*, p. 231.
8. Pline, XIX, 3, 15; XXII, 23, 48. — Dioscoride, III, 84.
9. Dioscoride, III, 84.
10. Se trouve dans diverses parties de la Syrie (Boissier, *Flora orientalis*, t. II, p. 992), comme aussi dans l'Afrique du Nord et a été considérée par Sprengel et Billerbeck (cités par Murr, *Pflanzenwelt in der griech. Mythologie*,

Digitized by Google

Le silphion de Cyrène a particulièrement attiré l'attention des botanistes et des archéologues modernes, tant à cause de l'estime où le tenait l'antiquité à raison de ses vertus thérapeutiques réelles ou imaginaires que de sa représentation sur la coupe d'Arcésilas. Les monuments numismatiques[1] ou céramiques[2] où sont figurées la plante et quelques-unes de ses parties nous montrent indubitablement une congénère des peucédanées asiatiques[3]; mais, même si l'on joint à leur témoignage celui des textes littéraires, abondants mais inextricablement contradictoires, ils ne permettent pas une détermination spécifique de la

p. 174) comme correspondant d'une façon générale au σίλφιον; Murr lui-même semble croire que la *Ferula tingitana* est un des représentants possibles du silphion cyrénaïque. — L'identification que je propose prête à une objection : la *Ferula tingitana* passe en effet communément (Drude, *loc. cit.*, p. 232, etc.) pour une plante qui donnait une gomme-résine différente du *laser*, l'*ammoniakon* de Dioscoride et de Pline, qui serait la gomme-ammoniaque des modernes. L'ἀμμωνιακόν qualifié par Dioscoride de χυλὸς δένδρου ναρθηκοειδοῦς, récolté dans l'oasis d'Ammon, était exporté par le port de Cyrène (Diosc., III, 88). Mais on peut faire de graves objections à l'identification de la *Ferula tingitana* avec l'ἀμμωνιακόν. La gomme-ammoniaque actuellement en usage provient, en effet, non de l'Afrique et d'une férule, mais de l'Iran et d'une ombellifère différente, le *Dorema* (Drude, *loc. cit.*, p. 233 ; Guibourt et Planchon, *Hist. nat. des drogues simples*, 3e éd., t. III, p. 245). Guibourt et Planchon, pour sauver l'identification traditionnelle de l'ἀμμωνιακόν et de la gomme-ammoniaque, déclarent erroné le renseignement de Dioscoride sur la provenance cyrénaïque de l'ἀμμωνιακόν, qui, dans l'antiquité aurait aussi eu l'Asie pour patrie : l'explication est insoutenable, l'étymologie du mot donnant un sûr certificat d'origine. Il vaut mieux croire qu'à la résine de l'oasis Ammon (de nature encore indéterminée) le commerce a substitué, à une époque inconnue, un produit similaire venu de l'Iran.

L'histoire du *galbanum* fortifie cette hypothèse : on désigne aujourd'hui sous ce nom la résine de quatre férules toutes localisées dans la Perse et le Turkestan (Drude, *loc. cit.*, 232). Or la χαλβάνη de l'antiquité était originaire de Syrie (Dioscoride, III, 87) ; le mot lui-même est la transcription de l'hébreu חֶלְבְּנָה (*Exode*, xxx, 34). Le pavillon sémitique ne couvre plus qu'une marchandise iranienne.

1. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, II, *passim*.

2. La coupe d'Arcésilas (cf. Dumont-Pottier, *Céramique*, p. 295) représente la résine; la plante elle-même figure sur une poterie de Naucratis (Fl. Petrie, *Naucratis*, pl. 8-9). Voir, sur les deux monuments, le premier chapitre de Studniczka, *Kyrene*.

3. Pour s'en assurer, il suffit de comparer les reproductions d'un pied de silphion et d'une férule à résine du Kaschmir, juxtaposées par Oersted (*Zeitschr. f. Ethnol.*, 1871, p. 200). Il va sans dire que la plante du Kaschmir ne peut en aucune façon, comme Oersted le voulait, être considérée comme l'équivalent exact du silphion cyrénaïque.

Digitized by Google

plante[1]. Aucune espèce actuellement existante ne répond au signalement donné par Théophraste et ses successeurs de la gomme-résine de la Pentapole, que différencient si nettement, des substances similaires, son parfum[2] et sa saveur agréable[3]. On doit conclure d'autant plus aisément à l'extinction de l'espèce que dès le règne de Néron elle avait à peu près disparu[4] : mais elle appartient certainement, comme tous les autres silphions, au groupe des férules ou à un genre très voisin. C'est donc une tradition authentique qu'a conservée une glose latine récemment éditée et qui définit le laser : *succus herbae ferulae vel filfiae herbae*[5].

Les botanistes modernes ont donné le nom de *Ferula* au genre qui comprend, avec les espèces asiatiques et africaines que nous venons d'énumérer, les férules de l'Italie et de la Grèce : c'est par le mot νάρθηξ (que traduit *ferula*) que les Grecs désignaient ces sortes indigènes. Ils avaient d'ailleurs le sentiment de la très proche parenté du narthex et du silphion. Décrivant la plante cyrénaïque, Théophraste ne la compare pas moins de trois fois au narthex[6].

Narthex désignait les férules indigènes, *silphion* les férules exotiques[7] et par extension les gommes-résines sécrétées par celles-ci.

1. Toutes les identifications proposées ont été combattues par Eug. Fournier, dans le travail cité plus haut. Ses objections, décisives contre l'identification avec les *Thapsia*, sont contre la *Ferula tingitana* relativement faibles. Les principales difficultés disparaîtraient, semble-t-il, si l'on admettait que le silphion cyrénaïque correspond à une *variété locale* de cette espèce. Tous les *silphion* connus étant des férules (y compris le pseudo-silphion du Parnasse, Théophr., VI, 3, 7), il y a de fortes chances pour que la plante cyrénaïque soit une férule aussi.

2. Théophraste, *Hist. plant.*, IV, 3.

3. Théophraste, *De caus. plant.* VI, 18.

4 Pline, XIX, 3, 15; XXII, 23, 48. Si rare qu'elle fût devenue (ou n'en put découvrir, pour Néron, qu'un échantillon unique), la plante subsista jusqu'au temps de Synesios (*Lettres* 106 et 133).

5. Goetz, *Corpus gloss. latin.*, t. V, p. 505. Goetz a reconnu *Thesaurus glossarum*, *Corp. gl. l.*, t. VI, s. v. *laser*) que *filfiae* est pour *silphiae*.

6. Théophraste, *Hist. plant.*, I, V, 3.

7. La littérature ancienne n'offre qu'un seul exemple du mot *silphion* appliqué à une espèce appartenant à la flore grecque, et cette dérogation à la règle con-

Digitized by Google

On est donc conduit à assigner au mot σίλφιον une origine étrangère, d'autant plus que l'étymologie hellénique qu'on lui a cherchée ne présente aucune vraisemblance[1].

Le nom a dû venir, avec le produit, d'une des trois contrées exportatrices.

L'Iran doit être écarté d'abord : à la haute époque où nous transportent les plus anciennes mentions de la résine[2], aucune influence, même indirecte, ne semble avoir pu être exercée sur le monde hellénique par la Médie et les régions environnantes.

Plus voisine, à tout égard, des port grecs que l'Iran est la Syrie : c'est là que je proposerai de fixer le lieu d'origine du σίλφιον . Mais les deux régions asiatiques ont été pareillement négligées des étymologistes. Séduits par la vieille renommée de de ce silphion cyrénaïque dont la recherche a occupé tant de naturalistes, c'est du côté de l'Afrique du Nord qu'ils ont tourné les yeux.

Studniczka conjecture que σίλφιον, ainsi que les mots apparentés μάσπετον et μαγύδαρις, appartiennent à la langue barbare des indigènes de la Pentapole, langue dont rien, malheureusement, ne nous est connu[3]. L'étymologie, quoique indémontrable (et nous verrons qu'elle est inutile), serait assurément plus plausible que celle qu'a proposée O. Keller[4].

firme nos définitions. Théophraste rapporte en effet (VI, 3, 7) qu'il se trouve, sur le Parnasse, une sorte de magydaris, auquel quelques-uns donnent le nom de silphion. Par une heureuse fortune, les naturalistes modernes ont signalé de leur côté la férule du Parnasse : Boissier (*Flora orientalis*, II, p. 991) note, en effet, la présence au dessus de Lébadée, de la *Ferula glauca*, sœur (cf. Drude, *loc. cit.*, p. 229) de la *Ferula communis* ou νάρθηξ, mais plus rare qu'elle et assez différente pour que les botanistes anciens aient préféré la rattacher aux férules étrangères.

1. Prellwitz, *s. v.* σίλφη.

2. Le mot *silphion* se trouve déjà dans un fragment de Solon (conservé par Pollux, 10,103); la représentation de la coupe d'Arcésilas qui concerne sans doute le second roi de ce nom, et l'expression proverbiale Βάττου σίλφιον nous fait remonter, d'autre part, pour l'introduction du mot à Cyrène, à la première moitié du sixième siècle.

3. Studniczka, *Kyrene*, p. 6.

4. Keller, *Lat. Volksetymologie*, pp. 61 et 353. Keller a été devancé, dans une certaine mesure, par Weise (*Rhein. Museum*, XXXVIII, p. 544), pour qui *sirpe* est d'origine sémitique, c'est-à-dire punique.

Digitized by Google

Partant du latin *sirpe*, qui, pense-t-il, a conservé plus fidèlement que σίλφιον la forme primitive, il propose d'y voir une déformation du sémique סרפד *sirpad*. Il n'explique pas, d'ailleurs, pour quelle raison il qualifie de « echt afrikanisch » ce mot hébraïque[1]. Son rapprochement a d'autant moins trouvé faveur auprès des sémitisants[2] qu'entre *sirpad* et le *silphion* n'apparaît aucune analogie : le premier étant une herbe des steppes dont les versions grecques rendent le nom par χόνυζα, la Vulgate par *urtica*.

Le vocabulaire sémitique nous fournit un nom de végétal plus exactement comparable que le précédent à σίλφιον, et particulièrement à la variante σέλπον, signalée plus haut.

Un texte assyrien[3] contient en effet la mention de la plante *sallapanu*, sur laquelle nous n'avons que peu de renseignements, mais très favorables à l'identification avec le σέλπον-σίλφιον[4]. L'équivalence, ou pour mieux dire, l'identité de deux formes *sallapanu* et *selpon* est certaine, les légères divergences non seulement s'expliquant aisément, mais même permettant de préciser l'origine de la dernière : les dialectes du rameau hébréo-phénicien se distinguent, en effet, de l'assyrien par leur prédilection pour la vocalisation sombre en *o* de l'afformative, et, dans l'intérieur du groupe, le phénicien se distingue de l'hébreu en ce qu'il vocalise ainsi les finales accentuées auxquelles l'hébreu même conserve la vocalisation claire. Pour la correspondance entre la première moitié des deux mots, cf. 'érabôn et ἀῤῥαβών, 'Eqrôn et Ἀκκαρών.

L'onomastique géographique de la Syrie nous fournit un nom

1. *Sirpad* est connu par *Isaïe*, LV, 13.

2. Muss-Arnolt, *Semitic words* (ap. *Transact. Amer. Philol. Society*, 1892, p. 106). — Lewy, *Semit. Fremdwörter*, p. 39.

3. Rawlinson, *Cuneiform Inscr. of West. Asia*, II, 43, 2. Cf. Delitzsch, *Assyr. Handwörterbuch*, s. v. *sallapânu*.

4. Nous n'avons sur le sallapânu (ou šallapânu) que des informations indirectes : le sallapânu, en effet, est un quasi-synonyme du *šišanu* ou *sison*, dont il sera question plus bas. Or, le sison est comme les férules une ombellifère : Drude le classe (*loc. cit.*, p. 187) dans le même groupe que l'ache, que les anciens comparaient au silphion (Théophraste, VI, 3, 1).

Digitized by Google

de lieu, qui non seulement donne un intermédiaire entre σίλφιον et σέλπον, mais confirme, dans une certaine mesure, l'hypothèse, autorisée par l'étude philologique, de l'origine nord-syrienne de ces termes. Au-dessus d'Antioche s'élevait le mont *Silpion* : la région qu'il dominait était restée, jusqu'à l'arrivée des colonies grecques, purement sémitique de population; purement sémitique aussi, comme l'ont établi les recherches de M. J. Halévy[1], est l'onomastique topographique de la Syrie du nord. Le Σίλφιον ὄρος ne peut être que la *montagne du Silphion*, et tout indique que son nom remonte aux primitifs habitants du pays, plutôt qu'aux immigrants de l'époque d'Alexandre et de ses successeurs[2].

Comment le nom phénicien ou nord-syrien de la *Ferula tingitana* indigène en vint-il à désigner le végétal cyrénaïque?

Le mot a-t-il été importé sur le territoire de la future Pentapole par les *Peuples de la Mer*, les bandes cariennes, peut-être mêlées d'éléments sémitiques ou partiellement frottées de sémitisme, que nous voyons, dès le XIIIe siècle, associées aux Libyens? par les Phéniciens ou les Carthaginois? ou seulement

1. Halévy, *Recherches bibliques*, t. I, p. 270 et suiv.

2. Le Σίλφιον ὄρος est une des montagnes, très nombreuses dans la Syrie du nord, qui tirent leur nom d'une particularité de leur flore : les exemples du fait sont si nombreux que ce procédé de dénomination peut presque être considéré comme caractéristique de la toponomastique des Sémites. Les textes égyptiens nous parlent déjà de la *tesit ni ouân* près d'Alep, la *Montagne des Genévriers* (*Inscr. d'Amenemheb*, l. 6, dans *Zeitschr. für Aeg. Spr.*, 1873, p. 3; cf. Max Müller, *Asien und Europa*, p. 259; sur le sens des deux mots égyptiens, voir Loret, *Le kyphi*, p. 50, dans *Journal asiatique*, 1887, et *Recueil* de Maspero, t. XVI, p. 8-9). Les documents assyriens signalent, vers Biredjik (voir Maspero, *Proceed. Soc. Bibl. Arch.*, t. XX, p. 131), le mont Munzigani, qu'Halévy (*Rech. bibl.*, t. I, p. 277) a expliqué par l'assyrien *musukannu* ou *muzukannu* (sorte d'olivier? ou de palmier?); ailleurs, la *Montagne du Cèdre* (*Šaderini*) qui est sans doute l'Amanus (Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 101 et suiv.); la *Montagne* de l'arbre *urkarinu* (Rawlinson, III, 9, 27). On pourrait citer, en terre sémitique, bien d'autres noms géographiques formés de cette manière, dans l'antiquité et jusqu'à une époque voisine de la nôtre; qu'il suffise ici de signaler un fait, qui montre avec quelle spontanéité les Assyriens appliquèrent ce procédé familier au génie sémitique : en pleine Cilicie sans doute (vers le Pyramos, suivant la supposition de Hommel, *Gesch. Babyloniens*, p. 530), les soldats d'Aššournazirabal donnèrent le nom de *Šad mihri*, de *Montagne du Mihru* (probablement le mélèze), au canton forestier où ils abattirent les arbres ainsi appelés.

Digitized by Google

par les colons de Théra, préalablement informés, par le commerce de Tyr ou de Sidon, du nom de la plante et de la résine? Quelle que soit la supposition à laquelle on veuille s'arrêter, la présence du nom à Athènes, dès Solon, et à Cyrène, à une date relativement ancienne de l'histoire de la colonisation[1], est un indice du trafic international qui, dès la fin du second millénaire ou le début du premier, anima les rivages de la Méditerranée orientale.

II. — Μαγύδαρις.

La comparaison des différents renseignements qui nous sont fournis sur le magydaris donne l'impression du chaos; suivant une conception, c'est une subdivision du silphion, à savoir, la racine pour Dioscoride[2], la tige pour Théophraste et Pline[3], la graine pour Pollux[4], la résine pour Hésychius[5]. Suivant une autre, représentée d'ailleurs en partie par les mêmes autorités, c'est une plante distincte, dont Théophraste nous dit qu'elle ne produit pas de résine et qu'elle est propre à la Syrie[6], affirmations contredites par un passage de Plaute[7].

Le μαγύδαρις est-il un organe du silphion ou un nom particulier de sa résine? Les textes qui représentent cette opinion, si peu nombreux qu'ils soient, épuisent, pour y faire place au μαγύδαρις, la liste des éléments du silphion : en face d'un vocable rare et obscur, la tradition botanique, peu sûre d'elle-même, tâtonne. Ses surprenantes contradictions ne sont pas seules à nous mettre en défiance : comment le nom d'un des organes d'une plante serait-il parvenu en Grèce? La seule chose qui, dans le

1. Voir plus haut, p. 338, n. 2.
2. Dioscoride, *De mat. med.*, III, 84.
3. Théophraste, VI, 3,4. — Pline, XIX, 3.
4. Pollux, *Onomasticon*, VI, 67. Pollux s'inspire du passage de Théophraste (VI, 3, 4) où la graine est déclarée identique à la feuille.
5. Hésychius, s. v. μαγύδαρις.
6. Théophraste, VI, 3, II. C'est à ce propos que Théophraste (cf. *supra*, p. 337, n. 7) donne le nom de *silphion* ou *magydaris* à la férule du Parnasse.
7. Plaute, *Rudens*, III, 2, 16. Plaute (qui suit Diphilos) cite le *magydaris*, à côté du *sirpe*, comme un article du commerce de Cyrène.

Digitized by Google

silphion, intéressait le commerce était la résine ; or, le commerce seul avait pu rendre le mot μαγυδάρις assez populaire pour que Diphilos l'ait introduit dans une comédie.

Il s'agit donc d'une plante différente du silphion, mais très proche de lui, et comme lui résinifère : l'opinion négative de Théophraste ne tient pas contre la conclusion à tirer du vers déjà cité du *Rudens*. Pour la même raison il est impossible de croire que le *magydaris* ait été particulier à la Syrie : Plaute (ou plutôt Diphilos), introduisant un trait de couleur locale dans une pièce dont l'action se passe à Cyrène, est plus digne de foi que le naturaliste qui supplée aux lacunes de l'information directe par la juxtaposition des sources contradictoires.

Il n'y a pourtant aucune raison de douter que le μαγύδαρις soit originaire de Syrie : la physionomie du mot est franchement sémitique. Mais l'identification (proposée par Lewy[1]) avec *meqouṭṭart* n'est acceptable ni au point de vue de l'exactitude de la transcription ni à celui du sens. Μαγύδαρις reproduit sans doute exactement la forme grammaticale, mais la tradition a violemment altéré la charpente consonantique de la racine sémitique qui a dû donner naissance au mot.

III. — Μάσπετον.

Les divergences déjà signalées pour le μαγύδαρις reparaissent, bien que moins accentuées, pour le μάσπετον, qui est, suivant Théophraste[2], la *feuille* du silphion ; suivant Dioscoride[3], c'en est la tige. Rapprochées des premières, elles montrent que les sources répartissent au hasard, sur les diverses organes du silphion, des mots dont le sens précis s'est perdu.

Il semble possible de le retrouver. Μάσπετον paraît formé comme μαγύδαρις, de l'*m* formatif précédant les trois lettres de la racine. Or, ces dernières rappellent immédiatement le mot זפת *zéphet* qui désigue la résine du pin (la poix) et a pu par exten-

1. Lewy, *Semit. Fremdwörter*, p. 39.
2. Théophraste, VI, 3, 1.
3. Dioscoride, III, 84.

Digitized by Google

sion s'appliquer à d'autres résines ou à la résine en général. *Mazpat* ou *mazpit* serait, en phénicien, un mot très régulièrement formé pour nommer la *plante résineuse* ou seulement la partie de la plante qui donne la résine.

Μάσπετον est-il un synonyme populaire de silphion ou de magydaris? Ou est-ce, comme le voulait Dioscoride, la tige d'où l'on retirait la résine?

IV. — Σίσων.

Nous avons rencontré plus haut l'assyrien *šišanu*. Le mot répond à l'araméen סיסנא *Sisana*, dont les graines avaient des propriétés médicales vantées par le Talmud[1].

Dioscoride[2] connaît, sous le nom de σίσων, une petite graine (σπερμάτιον) que recommandait également la thérapeutique grecque : elle venait de Syrie, et Alexandre de Tralles[3] la mentionne sous le nom de σίσων συριακός. Il est évident que σίσων vient de *sisana*, bien que Levy[4] ait supposé la dérivation inverse.

V. — *Asbouloulou.*

Le mot *asbouloulou* ne se rencontre que dans un seul texte égyptien. Il se trouve avec trois autres noms de plantes dans un passage du *Voyage d'un Égyptien*[5], traduit un peu au hasard par Chabas[6], et où M. Loret a commencé à porter la lumière[7].

« Ta route est semée de pierres et de cailloux; point de sentiers par où passer; on s'empêtre dans les plantes *asbouloulou, qaza*[8], *naha-tout*, *ounshaou* (cette dernière est la coriandre). »

1. Voir les textes cités par Levy, *Wörterbuch*, sous les mots סיסיו et סיסנא.
2. Dioscoride, III, 57. Cf. les observations de Sprengel, Diosc., t. II, p. 521. Sprengel a identifié le σίσων des anciens avec le *sison amomum* : cela me semble difficile à admettre, le *sison amomum* ne dépassant pas la Bithynie (Drude, *loc. cit.*, p. 187). Le σίσων συριακός répond bien plutôt au *sison exaltatum* du Liban (Drude, *ib.*).
3. Alexandre de Tralles, VII, p. 111, et VIII, p. 139.
4. Levy, *loc. cit.*, *s. v.* סיסין.
5. Pap. Anastasi, I, 24, l. 2.
6. Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 233-4.
7. *Recueil... Phil. et Arch. ég. et ass.*, XV, p. 109.
8. *Qaza* répond certainement à l'hébreu קוץ *qoç*, épines, broussailles.

Digitized by Google

Asbouloulou (Chabas : *houx*) me semble rendre ܣܦܠܘܠܘ, *aristoloche*.

Nous savions déjà que le mot appartenait au vieux lexique syrien[1] : c'est, en effet, le nom du roi hittite Sapaloulou, contemporain des premiers rois de la XIXe dynastie égyptienne, homonyme, sinon identique, avec le « Śubbiluliu(ma), roi de Ḫatti » d'une lettre de Tell-el-Amarna[2].

VI. — *Lablana*?

Dans le papyrus hiératique de la collection Golénischeff (« contenant la description du voyage de l'Égyptien *Ounou-Amon* en Phénicie »), récemment publié par son propriétaire[3], il est question[4] d'un arbre, le *Lablana*, dont on nous dit qu'il « perce le ciel (de sa cime) » et qu'il fournit du bois de construction. « Je crois ne pas me tromper, écrit l'éditeur[5], en traduisant par « cèdre », et en y voyant un dérivé de לְבָנוֹן, le nom ancien de Liban. »

Lablana serait une assez mauvaise transcription de *Lebanôn*; et il est hardi de supposer qu'on a donné à l'arbre le nom même de la montagne.

Lablana est, je crois, le résultat d'une fausse lecture que, M. Golénischeff n'ayant pas donné de reproduction de son manuscrit, on peut seulement conjecturer. Rien n'est plus facile que la confusion, en hiératique, du *r-l* et du *t* : si nous lisons ⌂ la première lettre, nous obtenons le mot *tabrana*, qui rappelle immédiatement un nom d'arbre bien connu en assyrien, le *dapranu* (en syriaque ܕܦܪܢܐ, rendu en général par cyprès).

Isidore Lévy.

1. Halévy, *Recherches bibliques*, t. I, p. 278.
2. Kundtzon, *Zeitschr. f. aegypt. Sprach*, 1897, p. 141 et *Beiträge zur Assyriologie*, IV, p. 114.
3. *Recueil arch. et Phil. ég.*, t. XIX, p. 74 et suiv.
4. Papyrus Golénischeff, P, II, l. 14 (*loc. cit.*, p. 86).
5. *Loc. cit.*, p. 86, n. 1.

Digitized by Google

TOPOLOGIE ET TOPONYMIE ANTIQUES

LA PYLOS HOMÉRIQUE

Τὸ δ' ἱερὸν τοῦ Σαμίου Ποσειδῶνος καὶ ὁ κατ' αὐτὸ ὅρμος, εἰς ὃν κατήχθη Τηλέμαχος... (STRAB., VIII, p. 345).

Je voudrais revenir sur un problème de géographie ancienne dont j'ai entretenu déjà les lecteurs de la *Revue archéologique*[1] et dont une étude plus attentive des textes homériques peut donner, je crois, la solution. Il s'agit du site et de l'emplacement de la Πύλος d'Homère, la haute ville de Nélée et de Nestor, Πύλου αἰπὺ πτολίεθρον.

Il y a Pylos et Pylos et Pylos, disait le proverbe,

ἔστι Πύλος πρὸ Πύλοιο · Πύλος γέ μέν ἐστι καὶ ἄλλος...[2]

Les Anciens, en effet, connaissaient trois Πύλος, toutes trois sur la côte occidentale du Péloponnèse, toutes trois en des défilés, en des *portes* maritimes ou continentales.

La première était en Élide, au confluent du Pénée et du Ladon[3]; ses ruines doivent être recouvertes aujourd'hui par le village d'Agrapidokhori. Cette Pylos ouvre le carrefour de deux grandes routes terrestres, qui s'en vont de la mer vers l'intérieur. L'une de ces routes, partant de la mer Ionienne, se dirige de l'ouest à l'est et remonte la vallée du Pénée vers l'Arcadie : c'était

1. *Revue archéologique*, 1899, II, p. 82 et suiv.
2. Strabon, VIII, 339.
3. Paus., VI, 22, 5 ; cf. Frazer, *Pausanias*, IV, p. 97 et suiv.

Digitized by Google

la route de Kyllène et d'Élis vers Lasion, Psophis et Klitor. L'autre route part du golfe de Corinthe et, du nord au sud, remonte ou descend la vallée de Santameri, puis les vallées du Ladon et de l'ancien Kythéros, jusqu'à la vallée de l'Alphée : c'était la route religieuse des Hellènes entre leurs ports de Dymé, Olenos ou Patras et leur sanctuaire d'Olympie. Et ce fut la grand' route militaire des Francs qui, débarqués à Kato-Akhaia et remontant par Ano-Akhaia vers Saint-Omer (Santameri), établissent non loin de notre Πύλος éléenne leur château des *Portes* (village actuel de Portais ; cf. πύλος, πύλη) : jusqu'à la fin de leur conquête, les Francs gardent en cet endroit un des piliers de leur occupation.

La seconde Πύλος est un peu au sud de l'Alphée, dans le défilé maritime que font sur la baie de Kyparissia les monts de Triphylie. Hérodote plaçait en cet endroit les Kaukones Pyliens[1]. Strabon connaissait encore cette Pylos de nom; mais depuis longtemps elle avait disparu et il en cherchait l'emplacement à 30 stades environ de la côte, au sud-est du promontoire Samikon, dans le territoire des Lépréates.

La troisième Πύλος enfin était aussi une porte maritime : c'était la célèbre ville messénienne, qui gardait la porte septentrionale de la rade de Navarin; en face de l'île Sphaktérie, la ville occupait, dit-on, le sommet du promontoire Κορυφάσιον.

Dès l'antiquité, ces trois Pylos revendiquaient l'honneur d'être la Πύλος de Nélée. Mais il en est une, celle d'Élide, que nous pouvons écarter aussitôt nommée : car elle est à 30 ou 35 kilomètres de la côte et la Pylos homérique est un port où le vaisseau de Télémaque vient aborder. Restent la Pylos messénienne et la Pylos triphylienne. La première, rendue célèbre, dans l'histoire subséquente, par les guerres entre Spartiates et Athéniens, a profité de cette illustration. C'est là qu'anciens et modernes ont cherché et trouvé la grotte et les étables de Nestor[2]. C'est là que Schliemann a espéré découvrir une autre Mycènes : l'échec complet de

1. Hérod., I, 147.
2. Paus., IV, 36, 1; cf. Frazer, *Pausanias*, III, p. 456 et suiv.

Digitized by Google

ses fouilles doit nous faire réfléchir. Strabon et « les plus homériques » de son temps tenaient déjà pour la Pylos triphylienne. Strabon semble avoir donné des raisons très valables à l'appui de cette opinion[1]; je ne ferai le plus souvent que reprendre ses raisons, en les corrigeant sur un point seulement. Mais voici d'abord le texte de l'*Odyssée* :

Le soleil se coucha; Athéna et Télémaque descendirent vers le port (d'Ithaque). Leurs compagnons apportèrent les provisions. Puis Athéna et Télémaque montèrent et s'assirent sur le château d'arrière. Alors Athéna envoya une bonne brise arrière, un vent soufflant frais du nord-ouest, ἀκραῆ Ζέφυρον. Ils mirent à la voile et durant toute la nuit et même après l'aurore ils voguèrent sur la mer retentissante. Le soleil se leva : c'est alors qu'ils abordèrent à la sablonneuse Pylos[2].

Le voyage d'Ithaque à Pylos dure une nuit : même avec une bonne brise arrière, ces petits bateaux ne devaient pas dépasser 5 ou 6 nœuds à l'heure; au grand maximum, ils pouvaient faire en huit ou dix heures de nuit 50 ou 60 nœuds, soit 100 kilomètres. C'est là, je le répète, un grand maximum. Or, la Pylos, messénienne est à 170 kilomètres pour le moins de la dernière pointe d'Ithaque, et en droite ligne, sans suivre les angles que décrirait forcément la navigation de cap en cap. Voilà donc une première difficulté qui apparaîtra plus grande encore, quand nous étudierons le voyage de retour et la navigation de Télémaque entre Pylos et le cap Pheia. Nous verrons que cette navigation ne doit durer que quelques heures, une demi-journée au plus; or, entre la Pylos messénienne et le cap Pheia, on a une centaine de kilomètres, soit en réalité une grande journée de navigation pour le moins. Ajoutez qu'en bas de la « haute » Pylos, l'*Odyssée* nous parle d'une plaine, où paissent les troupeaux de bœufs, où s'élancent les chevaux des chars, πεδίονδε, ἐς πεδίον : en bas de la Pylos messénienne, il n'y a que la mer.

Ceux qui, néanmoins, prennent la Pylos messénienne comme point de départ, tracent la route de Télémaque à travers la Mes-

1. Strab., VIII, p. 336-358.
2. *Odyss.*, II, 420-433; III, 1-5.

Digitized by Google

sénie et le Taygète, en marquant l'étape du premier soir dans la ville de Phères, à la corne orientale du golfe de Messénie : Télémaque et son cocher Pisistrate s'arrêtent en effet le premier soir chez Dioclès, fils d'Orsilochos, fils de l'Alphée, roi de Phères. Mais, dans Homère, la Phères messénienne n'appartient pas à Dioclès : elle est aux mains d'Agamemnon qui promet de la donner à Achille. Et ce n'est pas en Messénie que peut régner un descendant de l'Alphée. Il faut chercher ailleurs, dans le voisinage du fleuve, notre Phères de Dioclès... Ajoutez que Télémaque parti de Navarin aurait à traverser *sur un char*, avec deux chevaux, les contreforts du mont Ithome d'abord, puis les gorges du Taygète, où jamais, encore aujourd'hui, cheval attelé ni charrette n'a pu s'engager. C'est à peine si des ânes ou des mulets légèrement chargés peuvent suivre les étroits sentiers sur la roche polie. Aujourd'hui encore, pour des chevaux attelés, le Taygète reste infranchissable. Certains archéologues, ayant exploré les ruines de la Phères messénienne sur les premiers contreforts du Taygète, à Zianitza, ont découvert aux abords de la ville une amorce de chaussée pavée ; ils en ont conclu que la chaussée continuait sans doute à travers le massif[1]. Les ingénieurs français et grecs ont été moins habiles : vainement, depuis dix ans, ils cherchent un passage pour leur route de Sparte à Kalamata, qui reste toujours à l'état de projet... Ajoutez encore qu'en bas de la Phères de Dioclès, il y a une plaine cultivée, où les chevaux de Pisistrate volent à travers les champs de blé, ἐς πεδίον πυρηφόρον : la Phères messénienne est déjà en pleine montagne, et c'est la montagne inculte et nue qu'il faudrait traverser de là, pour atteindre Sparte.

Les anciens reconnaissaient eux-mêmes l'impossibilité de ce trajet. Ils ne pouvaient tracer ainsi l'itinéraire de la *Télémakheia*, sans prêter au poète une imagination très grande et une inexactitude plus grande encore. Mais c'était l'opinion de toute une école qui suivait les théories d'Érastothène : « Érastothène, dit Strabon, prétend que tout poète ne cherche jamais que l'amusement

1. Cf. *Mitth. Athen.*, 1894, p. 351.

Digitized by Google

et non la vérité[1]. » Une école adverse, l'école des « plus homériques », comme dit Strabon (représentant pour nous de ces plus homériques), affirmait que la géographie d'Homère n'est nullement inventée, que « le poète est, au contraire, le chef de la science géographique, ἀρχηγέτης τῆς γεωγραφικῆς ἐμπειρίας », et que ses récits sont exacts, « plus exacts bien souvent que ceux des âges postérieurs ; ils contiennent sans doute une part d'allégories, d'apprêts, d'artifices pour le populaire; mais toujours, et surtout dans les voyages d'Ulysse, ils ont un fondement scientifique, δι' ἀκριβείας Ὅμηρος καὶ μᾶλλόν γε τῶν ὕστερον μυθολογεῖται, οὐ πάντα τερατευόμενος, ἀλλὰ καὶ πρὸς ἐπιστήμην ἀλληγορῶν ἢ διασκευάζων ἢ δημαγωγῶν ἄλλα τε καὶ τὰ περὶ τὴν Ὀδυσσέως πλάνην[2]. » Plus on avance dans l'étude de l'Ὀδυσσέως πλάνη et mieux on vérifie la justesse de cette phrase. Les descriptions homériques les plus apparemment fantaisistes ne sont toujours qu'une exacte, très exacte copie de la réalité : le plus souvent, en regard de l'*Odyssée*, on peut copier quelque passage de nos *Instructions nautiques*. Il faut donc suivre les plus avisés, les « plus homériques ». Or ceux-là, serrant de plus près le texte homérique, τοῖς ἔπεσιν ἀκολουθοῦντες[3], savaient que la sablonneuse Πύλος ne pouvait pas être sur les roches de Navarin. Avec eux, cherchons ailleurs.

Πύλος, d'après les poèmes homériques, n'est pas seulement un nom de ville; comme Ἄργος, Πύλος désigne d'abord tout un territoire, le territoire des Pyliens : Pylos est voisine de l'Alphée, « qui traverse la terre des Pyliens » et qui a sur ses rives l'une des villes pyliennes, Thryon, gué de l'Alphée[4]. Pylos, comme territoire et comme ville, est un site assez caractérisé. Sur le pourtour de cette Grèce rocailleuse, montagneuse, où les falaises calcaires ne sont guère interrompues que par des embouchures et des deltas de petits fleuves marécageux, Pylos est sablonneuse :

1. Strab., I, p. 7.
2. Strab., I, p. 1 et 18.
3. Strab., VIII, p. 339. — On appelle *Instructions nautiques* les publications officielles du Service hydrographique de la Marine pour la navigation à voile et à vapeur.
4. *Iliad.*, II, 391; V, 544.

Digitized by Google

ἠμαθόεις « la sableuse » est son épithète constante; dans les poèmes homériques, toujours cette épithète lui est réservée; nulle autre ville ni terre ne l'a jamais : c'est la Pylos des Dunes. Sa plage est unie : les vaisseaux peuvent aborder perpendiculairement, οἱ δ' ἰθὺς κατάγοντο, puis s'échouer sans risque. L'équipage, descendu sur le sable, tire le navire à sec, puis installe son campement tout auprès. On peut abandonner le navire durant le jour, le laisser à la garde d'un petit poste, pendant que le gros de la troupe s'en va trafiquer, faire de l'eau et des vivres, banqueter et raconter des histoires à la ville d'en haut. Tout le monde rentre le soir pour dormir à bord ; les gens de marque dorment sur l'arrière ponté, les rameurs sur le sable, le long du vaisseau creux[1].

Derrière cette plage de sables, s'étend une riante contrée, Πύλος ἠγαθέη : Nestor, roi de la sableuse Pylos, règne aussi sur la charmante Arénè; il a des prairies pour ses troupeaux de génisses et de taureaux, pour ses haras et ses chevaux; il est le héros cavalier[2]. Derrière la plage aussi, tout au bord de la plaine, se dressent de hautes et rocheuses collines, qui fournissent un emplacement et des matériaux pour les villes « hautes, bien bâties ». Car on est encore à l'époque où la mer infestée de pirates est d'un voisinage dangereux : « errez-vous sur la mer comme des pirates cherchant le mal du voisin ? » est la première question de Nestor. L'insécurité de la mer rend la plage inhabitable : les villes doivent se réfugier et se fortifier sur les hauteurs[3]. En temps ordinaire, la plage est donc déserte. Quand les étrangers n'y viennent pas installer un campement et un bazar temporaires, les indigènes n'y descendent que pour adorer les dieux de la mer : c'est ainsi que, en bas de Pylos, parmi les sables marins, ἐπὶ ψαμάθοις ἁλίῃσιν, Télémaque trouve les Pyliens en train de sacrifier à Poseidon[4]. Mais la ville haute n'est pas loin. Elle doit être toute proche

1. *Odyss.*, III, 10 : οἱ δ' ἰθὺς κατάγοντο. 420 : πάντας ἰὼν ἑτάρους ἀγέτω, λιπέτω δὲ δύ' οἴους. 353 : νηὸς ἐπ' ἰκριόφιν καταλέξεται. 365 : λεξαίμην κοίλῃ παρὰ νηί.

2. *Odyss.*, III, 421 : ὁ μὲν πεδίονδ' ἐπὶ βοῦν ἴτω ; *passim* : ἱππότα Νέστωρ. *Iliad.*, II, 591 : Ἀρήνην ἐρατεινήν.

3. *Odyss.*, XV, 193 : Πύλου αἰπὺ πτολίεθρον. *Iliad.*, II, 592 : εὔκτιτον Αἴπυ.

4. *Odyss.*, III, 38.

Digitized by Google

même, si l'on en juge par certains détails du texte : car le festin religieux se prolonge jusqu'à la nuit et l'on ne quitte la plage qu'après le soleil couché pour regagner la haute ville où l'on dormira; le lendemain, dès l'aube, on envoie chercher l'équipage qui a dormi près du vaisseau, et l'équipage arrive aussitôt et prend part au nouveau sacrifice dans la ville haute ; le dernier jour enfin, Télémaque, rentrant de l'intérieur et pressé de repartir, arrive dans la plaine du bas et demande à son cocher Pisistrate de ne pas le faire remonter là haut; il craint le long dîner des adieux : « Alors Pisistrate tourna les chevaux vers le vaisseau et vers la plage et répondit : « Hâte-toi de t'embarquer avant que, rentré à la maison, j'annonce la chose au vieillard. « Car il ne te laisserait pas partir. Il viendra lui-même ici et tu « peux être sûr qu'il ne rentrera pas seul. » Puis il retourna les chevaux vers la ville des Pyliens et il arriva rapidement aux maisons[1]. » Il faut que la ville haute soit toute voisine.

Donc une plage de sable, bordant une plaine, au pied d'une ville haute, avec un sanctuaire de Poseidon : voilà le site. Et ce site ne doit pas être éloigné de l'Alphée « qui traverse la terre des Pyliens ». Il doit être au sud du fleuve et à une distance du promontoire Pheia, qu'il est possible d'évaluer. Car Télémaque, ayant quitté Pisistrate sur la plage de Pylos, remet à la voile vers Ithaque ; il a pour lui le vent favorable que lui envoie Athéna; « le navire court sur la mer »; quand tombe le soir, ils doublent le cap Pheia. Or Télémaque, pour arriver à la plage de Pylos, avait dû faire depuis le lever du soleil une assez longue route en voiture : avec Pisistrate il était parti le matin de Phères, leur gîte d'étape sur la route de Sparte ; il avait voyagé sur terre une partie de la journée. Descendu de voiture, il avait encore perdu quelque temps à la plage, auprès du vaisseau tiré à sec qu'il fallait mettre à l'eau. Retards encore pour accueillir un suppliant, pour sacrifier aux dieux et enfin pour la manœuvre du départ. Donc, il n'avait pu mettre à la voile qu'assez tard dans

1. *Odyss.*, III, 329-336, 431; XV, 190-217.

Digitized by Google

le jour. C'est au maximum à une demi-journée du cap Pheia que doit se trouver Pylos : il ne peut être question de la Pylos messénienne, puisqu'en droite ligne 90 ou 100 kilomètres la séparent du cap Pheia.

Strabon et les plus homériques songeaient donc à la Pylos du golfe de l'Alphée, à la Pylos triphylienne. Ce golfe triphylien, entre la pointe rocheuse de Pheia au nord et la côte rocheuse de Kyparissia au sud, n'est qu'un demi-cercle de dunes : « Sur presque tout son contour, disent nos *Instructions nautiques*, le rivage est bas, sablonneux, bordé en arrière-plan par une terre montagneuse; c'est une plage de sable uniforme, à travers laquelle plusieurs cours d'eau se jettent à la mer[1]. » Derrière cette plage, une bande de plaine bien arrosée est plantée de bois et de bosquets, qui de tout temps ont fait l'admiration des voyageurs : Pausanias et Strabon vantent, comme Beulé, Boutant et Frazer, la joliesse et la fertilité de ce pays. « Cette terre est pleine de sanctuaires d'Artémis, d'Aphrodite et des Nymphes, au milieu des bosquets fleuris qu'alimentent les eaux abondantes; et les sanctuaires d'Hermès bordent les routes; et les sanctuaires de Poseidon jalonnent les promontoires[2]. » Ces *Poseidia* antiques ont été remplacés aujourd'hui par les églises de saint Nicolas, qui sauva jadis les enfants dans la cuve et qui sauve encore les marins en péril de mer... Et, longeant cette plaine, des montagnes aux longues pentes envoient jusqu'à quelques kilomètres, — en un point, jusqu'à quelques mètres — de la rive leurs contreforts chargés de vignes et de villages. Toutes les habitations humaines sont encore sur la hauteur. La plage est déserte. Mais à chacun des bourgs élevés correspond, sur la plage ou près de la plage, une station complémentaire de huttes et d'abris temporaires, de *kalivia* : la carte de l'État-Major français nous montre partout, en bas de Strovitsi, en bas de Mophtiza, en bas de Piskini, etc., les *kalivia* de Piskini, de Strovitsi et de Mophtiza.

Plage sablonneuse, plaine fertile, villes hautes, sanctuaires

1. *Instructions nautiques*, n° 691, p. 88-89.
2. Strab., VIII, p. 343. Cf. Frazer, *Pausanias*, III, p. 472.

Digitized by Google

Fig. 1. — Carte du golfe de l'Alphée.

Digitized by Google

de Poseidon, il semble bien que nous ayons ici toutes les conditions du site homérique. Mais, aujourd'hui, nous avons en ce golfe quelque chose de plus. Il faut ajouter au paysage un trait qui peut-être est d'origine récente : ce sont des lagunes que ni Pausanias ni Strabon ne signalent. Au temps de Pausanias, déjà, les rivières et les ruisseaux descendus de la haute terre éprouvaient quelques difficultés à se frayer un chemin jusqu'à la mer : leurs eaux s'arrêtaient à travers les sables, quand elles avaient à lutter contre le vent. Car les vents d'ouest sont violents sur cette façade du Péloponnèse : les anciens y avaient des cultes d'Athéna Ἀνεμῶτις, les modernes y ont des villages d'Ἀνεμοχωρίον : « Le fleuve Anigros se jette à la mer. Mais souvent le courant est rebroussé par le souffle des vents très violents qui, soulevant le sable de la mer, arrêtent l'écoulement des eaux », dit Pausanias, et Strabon ajoute que la plaine voisine en contrebas est souvent inondée. La plaine de l'Anigros, c'est-à-dire le bord du golfe que surplombe vers le nord la montagne de Kaiapha, était donc un marais intermittent. De même, au nord de l'Alphée, derrière le cap Pheia, près de Létrini, l'antiquité connaissait déjà une autre flaque, constante celle-là, un petit lac de 3 stades environ[1]. Aujourd'hui, le golfe sur la moitié de son pourtour est bordé de longues et larges lagunes. Le petit lac de Létrini, qui mesurait trois stades au temps de Pausanias, est devenu la lagune de Mouria, longue de six kilomètres, large par endroits de deux. La plaine marécageuse de l'Anigros est devenue, sur trois ou quatre kilomètres de long, la lagune de Kaiapha. Entre ces deux lagunes, les pêcheries d'Agoulinitza forment en outre une vraie petite mer intérieure, qui a douze ou quinze kilomètres de long et deux, trois et quatre kilomètres de large.

Cette dernière flaque d'eau salée semble avoir été séparée de la haute mer par un cordon littoral d'origine récente, dont les alluvions de l'Alphée et les sables du fond ont sans doute fourni les matériaux. Il semble du moins que, durant l'antiquité, le

1. Paus., V, 5, 8; Strab., VIII, 346 ; Paus., VI, 22, 11.

Digitized by Google

rivage continental de cette petite mer était un vrai rivage pélagique. L'*Odyssée* nous montre Télémaque, dans son voyage de retour vers le cap Pheia, saluant au passage « Krounoi et Chalkis au beau courant ». Ce vers 295 du chant XV a été mis entre crochets par les philologues : il passe, sans aucune raison connue, pour une interpolation. A coup sûr, il était déjà dans le texte commenté par Strabon, et cela seul importe. Au sud de l'Alphée, Strabon signale, près de la montagne Makistia, le fleuve Chalkis et la source Krounoi, sans nous rien dire de la lagune[1]. Cette montagne Makistia « qui sépare la Triphylie de l'Élide » est sûrement la ligne de hauteurs qui du mont Kaiapha s'allonge, en s'abaissant, jusqu'au dernier coude de l'Alphée. Sûrement aussi, on peut reconnaître la source de Krounoi dans une fontaine, que signalent les voyageurs et la carte de l'État-Major français, sur la rive continentale des pêcheries, un peu au nord du Kaiapha, à l'entrée du vallon de Tavla : la rivière de Tavla serait le Chalkis aux belles eaux. Pausanias a traversé ce pays pour aller du Samikon à Olympie : « c'est un pays de sables, planté de pins sauvages »[2]; il ne signale ni lac ni lagune, alors que tous les voyageurs modernes en parlent longuement. Ces pêcheries et ces marais salants font la richesse de cette côte et tous les gouvernements modernes les ont chèrement affermés aux paysans des alentours : si la lagune eût existé déjà, le fisc romain n'aurait pas négligé une telle source de bénéfices et Pausanias ou Strabon nous l'aurait signalée, comme ils nous signalent la lagune de Létrini et les pêcheries de la côte espagnole[3]. Je croirais donc volontiers ou que le rivage du golfe bordait autrefois de très près la terre haute et la Montagne Longue, ou que, plus vraisemblablement, les *témoins* de l'ancien rivage subsistent encore au milieu de la grande pêcherie, dans le chapelet d'îlots allongés du sud au nord en travers de la lagune, parallèlement aux deux rives ac-

1. Strab., VIII, 343.
2. Paus., V, 6, 4.
3. Strab., III, 158.

Digitized by Google

tuelles. De toute façon, devant le Chalkis et les Krounoi, il n'y avait jadis aucun obstacle : de la mer libre, les marins pouvaient apercevoir cette fontaine et ce petit fleuve, que les dunes du cordon littoral masquent complètement aujourd'hui. Ces changements de rivage sont conformes à ce que nous apprend l'histoire la plus récente de ce pays. A nous en tenir, en effet, aux documents les plus modernes, il est bien certain que, depuis un siècle à peine, cette côte a encore changé. Sans parler des embouchures mobiles de l'Alphée et des barres qui en sont la conséquence, la lagune de Kaiapha avait au temps de Leake une embouchure visible vers la mer : cette embouchure a complètement disparu[1].

A l'origine, le mont Kaiapha, noyé maintenant dans les lagunes, pointait vers la mer libre son promontoire rocheux du Samikon, bordé d'une étroite plage de sables. Le golfe de l'Alphée, unique aujourd'hui, avait deux courbes, l'une du cap Pheia au Samikon, et l'autre du Samikon au promontoire de Kyparissia. Au Samikon, les Triphyliens avaient leur grand Poseidion fédéral sur la plage de débarquement, ὁ κατ' αὐτὸ ὅρμος, comme dit Strabon. Ce mouillage avait, ou peu s'en faut, l'aspect de la plage de Glarentza, dont se servirent plus tard les Occidentaux au nord du Pénée, c'est-à-dire que la lagune d'Agoulinitza était alors un golfe recourbé vers le nord et le rocher était un cap pointé vers l'ouest : le mouillage était donc un débarcadère ouvert au nord et à l'ouest, πρὸς δύσιν καὶ πρὸς ἄρκτον ἀπονεύει, comme dit Strabon[2], qui place en cet endroit le débarquement de Télémaque, près du grand Poseidion des Triphyliens. Il semble que ce Poseidion marque en effet un premier point de notre site homérique; nous avons ici la plage sablonneuse où débarqua Télémaque et où les Pyliens banquetaient en l'honneur du dieu. Reste la haute ville de Pylos : Strabon cherchait vainement à en déterminer la place exacte. Ce nom de Pylos, comme il le disait lui-même, désignait tout le pays entre l'Alphée et la Messénie.

1. Frazer, *Pausanias*, III, p. 478.
2. Strab., VIII, 345.

Digitized by Google

Mais Pylos était aussi une ville : dans le catalogue des vaisseaux, le poète nous dit « ceux qui avaient leur domicile à Pylos, à Arénè, à Thryon, etc. » ; tous ces noms semblent désigner des villes ; la *Télémakheia*, d'ailleurs, nous montre Télémaque arrivant à Pylos, ville de Nélée, Νηλῆος πτολίεθρον [1].

Au temps de Strabon, la ville de Pylos avait depuis longtemps disparu ; par hypothèse, notre auteur la cherchait près de Lépréon à 30 stades au moins de la mer, au sud-est de notre Poseidion. C'est simple hypothèse de sa part. Entre l'époque homérique et son temps, ce pays a continuellement changé de maîtres : les Éléens et les Arcadiens l'ont disputé aux Triphyliens ; les peuples de la mer, Minyens et Kaukones, l'ont conquis et occupé. Chacune de ces conquêtes amenait, avec un changement de vie et un déplacement de villes, le bouleversement de l'onomastique locale. Au temps de Strabon, le pays est habité par deux peuples : auprès de l'Alphée, les Makistiens, qui semblent les chefs religieux de la Triphylie ; auprès de la Néda, les Lépréates. Au temps de Polybe, « la Triphylie, qui s'étend sur la côte entre les Éléens et les Messéniens, a neuf villes, Samicon, Lépréon, Hypana, Typaneis, Pyrgos, Aipion, Bolax, Stylaggion, Phrixa » [2]. Au temps d'Hérodote, on se souvient que le pays a été conquis par des pirates : les Minyens en ont soumis les indigènes et ont fondé Lépréon, Makistos, Phrixa, Pyrgos, Épion, Noudon ; « mais de mon temps, les Éléens ont saccagé la plupart de ces villes » [3]. Dans les poèmes homériques, le royaume de Nestor comprend Pylos, Arénè, Thryon, Aipu, Kyparisseis, Amphigeneia, Ptéléon, Élos et Dorion, en tout neuf villes : c'est le même nombre qu'au temps de Polybe. Ce chiffre *neuf* n'est peut-être point fortuit. Ces neuf villes ont équipé quatre-vingt-dix (9 × 10) vaisseaux, et quand Télémaque trouve les Pyliens en train de sacrifier à Poseidon, ils sont rangés suivant un ordre, qui est peut-être rituel :

1. *Iliad.*, II, 591 ; *Odyss.*, III, 4.
2. Polyb., IV, 77.
3. Hérod., IV, 148.

Digitized by Google

« il y avait *neuf* bancs, cinquante hommes sur chacun, et chacun offrait *neuf* taureaux »[1]. N'aurions-nous pas ici le sacrifice fédéral de l'amphictyonie triphylienne? Aux temps historiques, les Triphyliens avaient gardé au Samikon leur sanctuaire fédéral en l'honneur de Poseidon. Les gens de Makistos en avaient la garde et le soin; ils annonçaient l'ouverture de la trève sacrée; mais tous les Triphyliens concouraient à l'entretien du temple et aux frais des sacrifices[2].

Ce sanctuaire était au Samikon, c'est-à-dire sur notre plage

Fig. 2. — Environs de Samikon.

de sable, entre les deux lagunes actuelles d'Agoulinitza et de Kaiapha, au pied même du mont Kaiapha qui ne laisse qu'un étroit défilé de sables, la Porte des Sables, Πύλος ἠμαθόεις, à ses pieds : dans les sables sourd une fontaine. Nous allons avoir ici le site complet de la Pylos homérique : au dessus de la mer, de la plage sablonneuse et de son Poseidion, se dresse en effet une raide colline, haute de 300 mètres environ, qui du côté de la mer se creuse d'un double versant en éventail, et qui, du côté de la terre,

1. *Odyss.*, III, 7.
2. Strab., VIII, 344.

Digitized by Google

est séparée du massif montagneux par un assez profond ravin [1]. Au sommet de ce promontoire, Pausanias et Strabon signalaient les ruines d'une vieille ville : ces ruines subsistent encore et les murs « sont peut-être le plus beau spécimen de l'ancienne maçonnerie polygonale; ils remontent certainement à la haute antiquité » [2]. Voilà une « haute ville bien construite » : Pausanias et Strabon lui donnent à cause du promontoire Σαμικόν le nom de Σαμία ou de Σάμος; mais ils croyaient aussi que peut-être c'était Arénè. Dans toute l'antiquité le promontoire s'appela

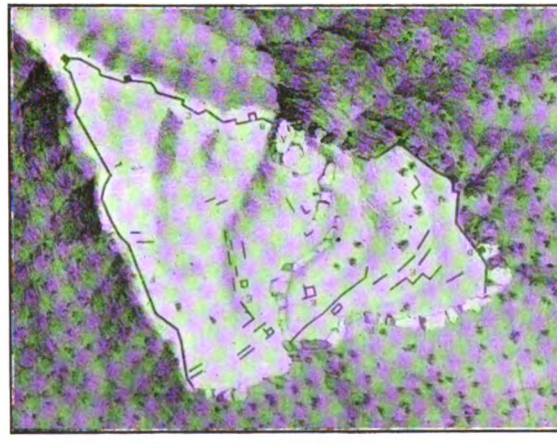

Fig. 3. — Plan de Samikon.

Σαμικόν, « à cause de sa hauteur sans doute, dit Strabon; car les anciens Grecs donnaient le nom de *samos* à toutes les hauteurs » [3]. « Les périples ne mentionnent pas la ville de Samos, ajoute Strabon, soit qu'elle ait été détruite depuis longtemps, soit que depuis la mer elle n'ait pas été visible. » Les poèmes homériques ne mentionnent pas non plus cette si Hauteville, sous le nom de Samos du moins; mais je croirais volontiers que la

1. Voir le plan dans l'*Expédition de Morée*, I, pl. 53-55.
2. Frazer, *Pausanias*, III, p. 480.
3. Strab., VIII, 346

Digitized by Google

« haute » Pylos n'est autre que cette Hauteville. Du moins tout ce que nous disent de Pylos les poèmes homériques s'accorderait avec cette hypothèse. Reprenons en effet les textes.

Nous avons vu que le site convenait de tous points. Pour la situation, la distance du Kaiapha au cap Pheia est telle, — 30 kilomètres à peine, — que la navigation de Télémaque au retour se comprend sans peine : même parti de Pylos assez tard

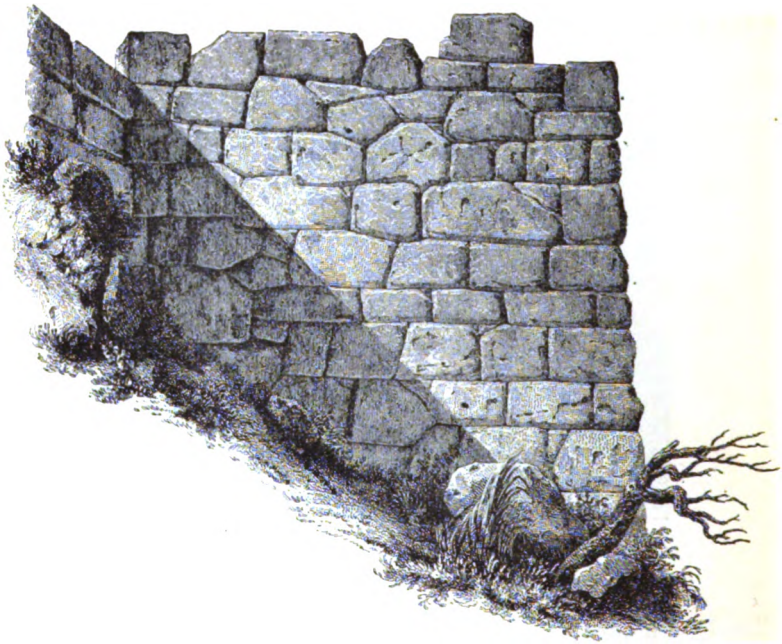

Fig. 4. — Mur de Samikon.

dans la journée, Télémaque avec un bon vent peut doubler le cap Pheia à la tombée de la nuit et, — si l'on accepte le vers rejeté sans aucune raison par les philologues, — son vaisseau, longeant la côte et les bouches de l'Alphée, passe bien en face de la fontaine Krounoi et du fleuve Chalkis. — Autres moyens de repère : Nestor dans l'*Iliade* raconte ses guerres contre les Éléens et contre les Arcadiens, et nous pouvons suivre ici la marche des armées. Les Éléens assiègent une ville pylienne, Thryon

Digitized by Google

ou Thryoessa (la Ville des Joncs), qui du haut de sa butte abrupte garde le gué de l'Alphée[1] : la moderne Volantza occupe sans doute cette butte de Thryon. Les Éléens assiégeants campent dans la plaine du bas. Alors Athéna, *pendant la nuit*, ἔννυχος, vient appeler aux armes le peuple des Pyliens dans la ville de Nélée. Tous partent en hâte, cavaliers et fantassins mélangés. Ils arrivent d'abord près d'un fleuve nommé Minyeios, qui se jette à la mer auprès d'Arénè : les cavaliers y font halte jusqu'à l'aube pour attendre le flot des gens de pied. Puis tous se

Fig. 5. — Mur de Samikon.

remettent en marche et arrivent au bord de l'Alphée vers midi ; ils y sacrifient à Zeus, à l'Alphée, à Poseidon et à Athéna ; ils y font un repas, mais sans se débander ; ils se reposent et dorment, mais sans se désarmer, — on est tout près de l'ennemi. — Et quand le soleil brillant s'élève au-dessus de la terre, ils engagent le combat...

Pausanias et Strabon ont inutilement cherché l'emplacement d'Arénè : « Personne, parmi les Messéniens ni les Éléens, n'a pu m'indiquer les ruines de cette ville, et les indigènes ont entre eux de grosses controverses qui semblent insolubles. Peut-être le Samicon était-il l'Arénè au temps des héros. Car, au dire

1. *Iliad.*, XI, 710 et suiv.

Digitized by Google

des Arcadiens, le Minyeios est le même fleuve qui reçut ensuite le nom d'Anigros : il coule non loin du Samicon[1]. » En plaçant Arénè au Samicon et Pylos à trente stades plus au sud, comme le voulait Strabon, le récit de l'*Iliade* n'est pas compréhensible. Les guerriers, partis de Pylos durant la nuit, se seraient arrêtés

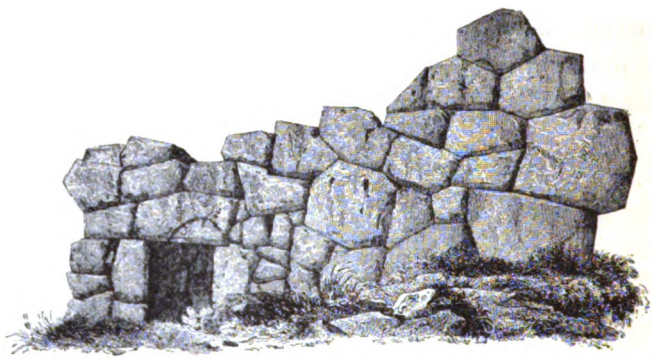

Fig. 6. — Mur de Samikon.

au Samicon pour attendre, avec l'aurore, le flot des gens de pied. De là, tous ensemble, πανσυδίῃ, chargés de leurs armes et de leurs lourdes cuirasses, σὺν τεύχεσι θωρηχθέντες, fantassins et ca-

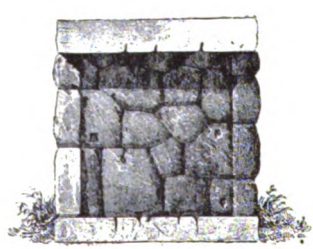

Fig. 7. — Mur de Samikon.

valiers auraient eu 20 ou 25 kilomètres à faire, pour le moins, dans des chemins de sables et à travers les pins pour atteindre avant midi les bords de l'Alphée : cette marche de 30 kilomètres, accomplie en quelques heures de nuit et de jour par des

1. Paus., V, 6, 2 ; Strab., VIII, 346.

Digitized by Google

hoplites harnachés et chargés de bronze, n'est pas vraisemblable. Plaçons au contraire Pylos au Samicon : le Minyeios serait alors l'une des rivières qui aujourd'hui s'en vont à la lagune d'Agoulitinitza, mais qui jadis se jetaient à la mer avant que la lagune fut formée. Et je crois que l'expédition va s'expliquer d'elle-même.

En partant du Samicon, nous rencontrons d'abord la rivière de Tavla avec une source auprès de son embouchure : ce doit être, nous l'avons vu, le fleuve Chalkis auprès de la source Krounoi. Un peu plus loin, au pied de la butte d'Anémokhori, une autre rivière vient déboucher auprès d'un vieux *khani*, qui marque en ce carrefour de routes un lieu habituel de repos. Cette rivière doit être le Minyeios homérique, et le *Village du Vent* occupe la situation d'Arénè la charmante. Cette dernière épithète est méritée : nous entrons ici dans l'arrière-pays de l'ancienne Skyllonte; Xénophon et Pausanias durant l'antiquité et tous les voyageurs des temps modernes nous font de ce pays une charmante peinture [1]. Donc, sortis de Pylos durant la nuit, les cavaliers franchissent d'une traite les 7 ou 8 kilomètres qui séparent le Samicon du Minyeios. Les fantassins suivent un peu à la débandade, τὰ δ' ἐπέρρεον ἔθνεα πεζῶν : on est encore loin de l'ennemi. Mais à partir du Minyeios il faut être sur ses gardes : les cavaliers attendent les gens de pied et l'on repart en ordre, en colonne, jusqu'à l'Alphée, soit en suivant le bord de la mer (on aurait alors une dizaine de kilomètres à faire), soit en suivant, à travers les montagnes et le pays de Skyllonte, le chemin qui mena Pausanias à Olympie. On arrive à l'Alphée vers midi; on fait tous les préparatifs de combat; on se repose une demi-journée; on dort un peu durant la nuit suivante et le lendemain, à l'aurore, on attaque. Avec Pylos située au Samicon, toute cette expédition contre les Éléens se comprend donc sans peine.

Seconde expédition contre les Arcadiens : « Les Pyliens et les Arcadiens luttaient sur le Kéladon rapide, près des remparts de Pheia, autour des courants d'Iardanos [2] ». Au sud, le mont Kaia-

1. Cf. Frazer, *Pausanias*, III, p. 481.
2. *Iliad.*, VII, 133-136.

Digitized by Google

pha tombe à pic sur la lagune et sur la plaine. Il est creusé de grottes où jaillissent encore des sources sulfureuses que Pausanias et Strabon signalent et qui jadis étaient consacrées aux Nymphes Anigrides. Tout près de là se jette dans la lagune une petite rivière, le Mavropotamo, le *Fleuve Noir*, qui est l'Ἀνίγρος des anciens; c'est auprès de cet Anigros que se trouvaient la prairie et le tombeau d'Iardanos[1]. « Ce fleuve Anigros prend sa source dans le territoire arcadien au mont Lapithos », ajoute Pausanias qui a dû confondre et brouiller des noms. L'Anigros, en effet, prend sa source dans le mont Kaiapha. Mais la rivière que l'on rencontre ensuite, en allant vers le sud, et qui passe près du Khani de Saint-Isidore, prend bien sa source en territoire arcadien, non loin de la ville d'Aliphéra. Cette rivière de Saint-Isidore peut être le Kéladon homérique : sa vallée trace une route commode pour une invasion d'Arcadiens en Triphylie. Les Arcadiens marchant contre Pylos, — si Pylos est bien au Samicon, — devaient passer par là; les Pyliens, sortant de leur ville et s'avançant à la rencontre, pouvaient se buter contre les envahisseurs au bas du Kaiapha, près du tombeau et des ruisseaux d'Iardanos.

Cette route des Arcadiens est notre route homérique de Pylos à Sparte. Il semble, du moins, qu'en plaçant Pylos au Samicon, l'itinéraire de Télémaque se peut retrouver sans difficulté. Partis de Pylos, Télémaque et son cocher Pisistrate vont coucher à Phères. Tout à l'heure, Nestor nous parlait d'une ville de Φεῖα, sous les murs de laquelle se livrait la bataille contre les Arcadiens. Dès l'antiquité, on relevait en ce nom une faute de texte. Le cap Φεῖα que nous connaissons ne peut être mis en cause : les Arcadiens ne sont jamais allés jusque-là, et nulle autre localité du Péloponnèse ni de la Grèce même ne portait ce nom. Aussi les critiques anciens proposaient-ils deux corrections. Strabon avait trouvé sur les bords d'un fleuve Acidon les ruines d'une ville qu'il nomme Χᾶα et il corrigeait : « auprès du fleuve Acidon (au

1. Voir Frazer, *Pausanias*, III, p. 478.

Digitized by Google

lieu de Kéladon) près des remparts de Chaa (au lieu de Pheia) ». L'Acidon, à l'en croire, se jetait dans la mer (ce serait notre Saint-Isidore-Kéladon) : Pausanias, qui pourtant semble avoir puisé aux mêmes sources, dit que l'Acidas est l'ancien Iardanos, un affluent de l'Anigros. Dans cette Triphylie bouleversée par les invasions et changeant d'onomastique en même temps que de maîtres, il n'est pas étonnant que les identifications toponymiques aient prêté, comme le disent eux-mêmes Strabon et Pausanias, à des controverses insolubles : aussi les deux auteurs ne produisent-ils jamais leurs identifications que sous la forme hypothétique, avec des mots comme τάχα, πώς, *peut-être*, *en quelque façon*. Un certain nombre de points, que voici, semblent pourtant indiscutables. La caverne et les sources sulfureuses des Nymphes Anigrides sont voisines de l'Anigros ; l'Anigros est voisin de la prairie et du tombeau d'Iardanos, et il reçoit un affluent, qui serait l'Acidas ou l'Acidon en suivant la version de Pausanias, mais dont l'ancien nom est peut-être Iardanos. Le Kéladon pourrait alors, comme nous l'avons supposé, être le fleuve que Strabon par erreur appelle Acidon et qui se jette à la mer, comme le dit Strabon lui-même, entre le Samicon et la Néda, au Khani de Saint-Isidore. La bataille entre Pyliens et Arcadiens se livrerait au long de cette rivière, dans la gorge entre le mont Kaiapha et le mont Alvéna.

Je n'accepterais donc pas la première correction de Strabon, Ἀκίδοντι au lieu de Κελάδοντι, et je n'accepterais pas davantage la seconde, Χᾶας au lieu de Φεῖας. Si la première me semble inutile, la seconde est rendue inutile aussi par un texte du scholiaste : « il vaut mieux lire Φηρᾶς comme Didymos l'a fait, car Phérécyde nous raconte cette guerre de Phèrai [1]. » Nous retrouvons ainsi notre Phères de la *Télémakheia*. Non loin des sources de notre (Kéladon ?), gardant le passage entre l'Élide et la Triphylie, une ville arcadienne, Aliphéra, s'était bâtie dans une très forte position : à 822 mètres d'altitude, Ἀλι-φήρα occupait le sommet d'une

1. Cf. Ebeling, *Lex. Hom.*, s. v. Κελάδων.

Digitized by Google

grosse et raide butte absolument isolée [1], tout autour de laquelle des affluents de l'Alphée creusent de larges et profonds ravins. Cette ville d'Aliphéra fut toujours la clef du passage vers la Triphylie maritime pour les peuples de l'intérieur. Il suffit de lire dans Polybe [2] la campagne du roi Philippe qui, montant de l'Alphée et de la ville d'Héraia, veut chasser les Étoliens de la Triphylie. Les Étoliens occupent Aliphéra « située sur une butte abrupte de tous les côtés, qui a plus de 10 stades de pied et que couronne une acropole ». Philippe enlève Aliphéra de vive force; alors tous les Triphyliens s'enfuient et ne songent plus qu'à se mettre en sûreté chez eux : la Triphylie est ouverte et Philippe, sans autre bataille, entre dans la capitale Lépréon.

Si l'on compare les vieilles légendes, il semble bien que Aliphéra soit la Phères homérique. « Ils arrivèrent à Phères, dans le palais de Dioclès, fils d'Orsilochos, issu lui-même de l'Alphée ». L'*Iliade* donne la généalogie complète de ces rois de « Φηρὴ, la bien bâtie » ; car on a ici le singulier Φήρη : « l'Alphée, qui coule dans la terre des Pyliens, engendra Orsilochos, qui engendra Dioclès, qui engendra Orsilochos et Kréthon » [3]. Dans l'*Iliade*, il est mention de deux Phères. L'une, au bord de la mer, — c'est la Phères de Messénie, — dépend d'Agamemnon qui promet de la donner à Achille. Mais l'autre Phères, différente de celle-là, appartient à Dioclès, fils de l'Alphée. Et c'est notre Aliphéra arcadienne : « Aliphéra, dit Pausanias, est une ancienne petite ville, abandonnée depuis la fondation de Mégalopolis. En partant d'Héraia, on traverse, sur la rive gauche de l'Alphée, 10 stades de plaine environ qui conduisent à la montagne; puis il faut encore monter une trentaine de stades pour atteindre la ville. La grande déesse des Aliphériens est Athéna qui naquit, racontent-ils, et fut élevée chez eux ; aussi ont-ils un autel de Zeus Lecheatas, Zeus en couches, Διός τε ἱδρύσαντο Λεχεάτου βωμόν. »

1. Voir la carte de Philippson et la description de Frazer, *Pausanias*, IV, p. 297.
2. IV, 77 et suiv.
3. *Iliad.*, V, 542 et suiv.

Digitized by Google

Cette situation près de l'Alphée et cette légende des dieux d'Aliphéra correspondent à la légende de ses héros homériques : Dioclès, fils d'Orsilochos, fils de l'Alphée, est le serviteur de Zeus en couches : Ὀρσιλόχη, Λέχω ou Λοχεία, Εὔλοχος, etc., sont des épithètes équivalentes pour les déesses de l'accouchement...

On comprend alors certains oublis qui dans la géographie homérique peuvent sembler étranges. D'après le catalogue des vaisseaux, l'Arcadie homérique est déjà une Arcadie grecque : le royaume d'Agapénor a sa capitale à Tégée, ses grandes villes ou ses grands dèmes à Phénée, Orchomène, Stymphale et Mantinée ; il est question aussi des guerriers qui habitent dispersés autour du Kyllène, dans l'Arcadie du nord-est, et de ceux qui occupent la Parrhasie, dans le bassin supérieur de l'Alphée. Mais il n'est fait aucune mention des Arcadiens du sud-ouest, des cantons ou villes de Phigalie, d'Héraia, d'Aliphéra[1]. C'est que les Kaukones d'une part, — nous le verrons tout à l'heure, — et, d'autre part, le royaume de Dioclès, fils de l'Alphée, occupent alors la vallée inférieure de l'Alphée, autour de Phéra-Aliphéra, et la vallée de la Néda, autour de Phigalie. Le royaume de Dioclès sert alors d'intermédiaire entre l'Arcadie et la Triphylie : c'est sur son territoire que se rencontrent les commerçants et les armées des deux voisins. Or, dans cette région, Pausanias connaît un sous-affluent de l'Alphée qui s'appelle Κέλαδος. Cette rivière descend des monts, qui bordent vers le sud le bassin inférieur de l'Alphée ; c'est un affluent de la rive gauche : il faut donc penser à l'un des nombreux torrents qui barrent la grande route entre Karytaina et Andritzéna, la route des Arcadiens vers la mer de Triphylie. Et peut-être comprendrons-nous mieux alors le passage de l'*Iliade* sans faire la moindre hypothèse : « Lorsque combattaient sur le Kéladon rapide les armées des Pyliens et des Arcadiens belliqueux, près des murs de Phéra, autour des courants du Iardanos... » Quand les Pyliens sont en force, ils chassent les Arcadiens devant eux jusqu'au

1. *Iliad.*, II, 604 et suiv.

Digitized by Google

bord du Kélados-Kéladon. Quand les Arcadiens ont le dessus, les Pyliens reculent jusqu'aux prairies d'Iardanos, auprès des sources Anigrides. Les murs de Phéra-Aliphéra sont comme le point mort de cette bascule. Phéra est le bazar et la forteresse-frontière, la première étape pour les peuples de la mer, la dernière étape pour les gens de l'intérieur, ainsi que nous le constatons par le voyage même de Télémaque.

Aliphéra est à 20 ou 25 kilomètres du Samicon : c'est bien la distance que, d'après la *Télémakheia*, il faut supposer entre Pylos et Phères. Reprenons en effet la journée de Télémaque et de son cocher Pisistrate. Levés dès l'aurore, ils ont d'abord écouté les discours des vieillards assis en rond sur les pierres polies ; puis on est allé chercher le bœuf, le bois, l'eau, le forgeron, l'équipage de Télémaque, tous les instruments et les acteurs du sacrifice. On a doré les cornes, tué la bête, allumé le feu, brûlé les cuisses et la part des dieux et rôti, en brochettes à la main, la part des assistants. On s'est lavé, baigné, parfumé ; on a fait toilette avant de se mettre à table et, après un long et copieux festin, on a fait atteler les chevaux et charger les provisions. Enfin l'on se décide au départ : la journée devait être fort entamée. On descend de la ville haute dans la plaine ; on fouette les chevaux qui partent à toute vitesse et, quand le soleil se couche, on atteint Phères, qui est aussi une ville haute à la mode du temps ; on y monte pour la nuit et le lendemain on redescend dans la plaine cultivée pour continuer la route, ἵξον δ' ἐς πεδίον πυρηφόρον[1]. La distance entre Pylos et Phères ne peut donc être que d'une demi-journée. De même, pour le voyage du retour, Télémaque et Pisistrate quittent Phères à l'aurore et « ils redescendent rapidement vers Pylos », de sorte que Télémaque a encore le temps de s'embarquer et d'atteindre le cap Phéia avant la nuit pleine.

D'Aliphéra à Sparte la route est longue et malaisée. Il est difficile, presque impossible, de faire en un jour, à travers un pays

1. *Odyss.*, III, 495.

Digitized by Google

montagneux, les 90 ou 100 kilomètres, qui séparent les deux villes. Cependant, par les longs jours d'été, deux chevaux pourraient franchir cette distance, en partant dès l'aurore pour arriver à la nuit close, comme nous le raconte l'*Odyssée* qui, d'ailleurs, ajoute : « de Phères, ils firent la route d'une traite, tant les chevaux rapides les emportaient ». Il ne faut pas oublier, — Helbig dans son *Épopée homérique* a raison d'insister là-dessus, — que ces chars sont extrêmement légers. Ils « volent » à travers les champs de bataille sans être arrêtés par les morts ni par les débris d'armes qui jonchent le sol :

ῥίμφ' ἔφερον θοὸν ἅρμα μετὰ Τρῶας καὶ Ἀχαιοὺς
στείβοντες νέκυάς τε καὶ ἀσπίδας...

ils sautent même par dessus les fossés :

ἵπποι δὲ ῥέα τάφρον ὑπερθορέονται ὀρυκτήν.

Eumélos tire son char lui-même ; Diomède se demande s'il ne chargera pas sur ses épaules le char de Rhésos[1]. Un pareil char attelé de deux chevaux peut à la rigueur « voler » en un jour de Phères à Sparte.

Mais je croirais plutôt que cette partie de la route, à travers les montagnes de l'intérieur, était mal connue des marins, et, par conséquent, du poète ionien qui parle d'après leurs récits. La vieille ville de Lykosoura, près des gorges de l'Alphée, marque une autre étape médiane : ville haute, elle aussi, au bord de la plaine supérieure de l'Alphée, et ville préhellénique, Lykosoura eut, comme Pylos, une renommée de civilisation et de puissance dans le monde des origines ; elle disparut, comme Pylos, dans le développement du monde grec. Karytaina, dans la Grèce franque et vénitienne, prit le rôle de Lykosoura, sur la rive opposée du fleuve... Mais les peuples de la mer ne connaissaient pas Lykosoura ; ils ne remontaient que jusqu'à la première étape. Aliphéra est alors pour eux ce que fut plus tard Phigalie pour les Éginètes[2] : « les Éginètes, dit Pausanias, débarqués à Kyllénè,

1. Helbig, trad. Trawinski, p. 162 ; *Iliad.*, XI. 534-537 ; VIII, 179.
2. Paus., VIII, 5, 8.

Digitized by Google

chargeaient leurs marchandises sur des bêtes de somme et montaient chez les Arcadiens jusqu'à Phigalie, où le roi Pompos les combla d'honneurs et proclama son amitié pour eux en appelant son fils Éginétès. » Aliphéra dut être, comme Phigalie, le point de rencontre des caravanes maritimes et des caravanes de la montagne, le bazar commun où les marins venaient échanger leurs manufactures contre les matières premières de l'intérieur. Durant toute l'antiquité, l'Arcadie occidentale eut toujours un bazar de cette sorte, à une étape environ de la mer. Mais ce bazar se déplaçait avec les points où débarquait le commerce étranger, et ces points eux-mêmes se déplacèrent avec les différentes marines, au gré des caprices et des habitudes du commerce, mais aussi suivant certaines conditions physiques, qu'il est facile d'étudier ou de reconstituer.

Comme tous les autres fleuves méditerranéens, l'Alphée ne saurait avoir son port maritime à son embouchure même. Dans toute la Méditerranée, faute de flux et de reflux, les alluvions accumulées aux embouchures créent des deltas grands ou petits, qui, fiévreux, sont inhabitables à l'homme et qui, mobiles, sont dangereux aux navires. Barcelone *près* de l'Èbre, Marseille *près* du Rhône, Livourne *près* du Pô, Smyrne *près* de l'Hermos, Milet *près* du Méandre, tous les ports méditerranéens s'installent auprès des deltas, sur la première pointe rocheuse ou sur la plus commode. Le choix de cette pointe est déterminé par l'orientation du commerce marin et par ses nécessités fondamentales, aiguade, plage de débarquement, profondeur de l'eau, tonnage et forme des navires, etc. Aujourd'hui la vallée de l'Alphée a son grand port à Katakolo, sur le promontoire rocheux ou, plus exactement, sur l'ancienne île rocheuse noyée dans l'alluvion, qui porte le cap Pheia : Pyrgos dans la plaine voisine est devenu le grand bazar. Mais jusqu'au milieu du XIXe siècle, Pyrgos était en réalité l'échelle, le port; elle avait, du moins, tout près de l'Alphée une échelle qui en faisait le point de départ et d'aboutissement des routes vers l'Arcadie. De ces routes, l'une suivait la rive droite du

Digitized by Google

fleuve : c'était la moins importante; elle traversait la vallée qui, dans cet état de civilisation, — tyrannie des Turcs, pillages des Klephtes ou des Albanais, — était abandonnée pour les hauteurs : tous les lieux habités étaient au sommet ou à la pente des montagnes. Aujourd'hui les villages reviennent près du fleuve : quelque jour, le chemin de fer de Pyrgos à Sparte, par Olympie et Karytaina, rétablira la voie antique que Pausanias nous décrit d'Olympie à Héraia et d'Héraia à Megalopolis. L'autre route, qui se tenait au sud du fleuve, sur le versant des monts, à mi-coteau, reliait et relie encore un grand nombre de villages : c'était la grande voie commerciale menant de la côte au grand bazar de l'intérieur, Andritzéna; dans l'antiquité, les ὑποζύγια, les attelages, nous dit Xénophon, suivaient déjà cette route pour descendre à Olympie[1]. Andritzéna devait ce rôle de bazar arcadien à sa situation. Elle était en effet au point où notre route de Pyrgos venait couper une autre route qui, traversant les monts du sud, passant aux ruines de l'ancienne Phigalie et descendant la trouée de la Néda, aboutissait sur l'extrême côte triphylienne à l'autre port de l'Alphée, Kyparissia. Car, au sud du golfe de l'Alphée, Kyparissia occupe la position symétrique à Pyrgos ou à Katakolo; sur les roches méridionales, à l'extrémité des plages sablonneuses ou marécageuses, les passes de la Néda lui permettent d'être aussi un port arcadien : Kyparissia s'appelle aussi Ἀρκαδία. Andritzéna dans les temps récents ou Phigalie dans l'antiquité, l'une des villes au croisement ou sur le parcours de ces deux routes est donc le bazar indigène, quand les deux ports de l'Alphée, les deux débarcadères étrangers, sont Pyrgos ou Katakolo d'une part, et Kyparissia, de l'autre.

Dans l'état actuel du golfe de l'Alphée, avec les lagunes qui le bordent, et dans l'état actuel de notre marine, avec nos énormes vaisseaux qui demandent des eaux profondes et des rivages accores, nous n'imaginons pas que l'Alphée puisse avoir d'autre port. Mais rétablissons sur nos cartes le rivage primitif en suppri-

1. Xen., *Anab.*, V, 3 : Skyllonte leur sert de halte. ὥστε καὶ τὰ τῶν εἰς τὴν ἑορτὴν ἰόντων ὑποζύγια εὐωχεῖσθαι.

Digitized by Google

mant la lagune d'Agoulinitza : le Samicon redevient un promontoire rocheux de même gîte, sinon de même grandeur que le cap Katakolo. Rétablissons surtout la marine homérique avec ses bateaux plats ou peu profonds que l'on échoue et que l'on hale sur la plage : les sables du Samicon deviennent le meilleur débarcadère du golfe. C'est donc en cet endroit que l'Alphée aura son port. Remontant alors la plaine du Iardanos, puis la trouée du fleuve de Saint-Isidore, entre le Kaiapha actuel et le mont Alvéna (de la carte française) ou Vounoka (de la carte de Philippson), la grande route arcadienne rejoindra précisément au pied de la butte d'Aliphéra la route actuelle de Pyrgos à Andritzéna. C'est alors Aliphéra ou Phères qui sera le bazar, étant le point de croisement des deux routes maritimes. C'est jusque-là que monteront les gens de la mer et ils y seront sans doute accueillis comme les Éginètes le furent par Pompos. Leur séjour y aura forcément une influence et en particulier une influence religieuse. Qui dit bazar commun, en effet, dit aussi cultes communs : jusqu'au jour où les principes de droit international pénétrèrent dans ce monde levantin, — et ce jour est tout récent et les principes commencent à peine à s'installer, — ce fut toujours sous le seul abri d'une communauté de cultes et de serments religieux que le commerce put s'établir. Une influence commerciale se traduisit toujours par une influence religieuse : le Franc amena son capucin, comme l'Arabe apportait son tapis de prières.

Or, parmi les cultes d'Aliphéra, il semble que nous puissions démêler, peut-être, quelques apports de l'étranger : dans la fête d'Athéna, dit Pausanias, on sacrifie d'abord au héros Myiagros, qui délivre des mouches. Ce héros Myiagros, que les Aliphériens honorent auprès de leur grande déesse Athèna et de leur dieu guérisseur Asclépios, semble de même origine que le Zeus Apomyios, *chasseur de mouches*, dont Héraklès avait introduit le culte à Olympie, à quelques lieues plus bas dans la même vallée de l'Alphée. Ce dieu éléen, que d'autres appellent Myiodès, et Myiagros, est aussi un dieu de la santé, car, chassant les mouches, il supprime la peste, *muscarum multitudine pestilen-*

Digitized by Google

tiam afferente. Or c'est aussi un dieu de la santé, ce dieu de la Mouche, *Baal-Zeboub*, — Βάαλ Μυῖα, traduisent Josèphe et les Septante, — qu'adoraient sur la côte syrienne les Philistins d'Akkaron et que le roi d'Israël Ochozias, malade, envoyait consulter : — la mouche pestifère, dit l'*Ecclésiaste*[1]. Je crois que les peuples de la mer ont été les missionnaires, à Aliphéra comme à Olympie, de ce dieu de la Mouche.

*
* *

Site et situation, emplacement et routes, le Samicon réunit donc toutes les conditions topographiques et topologiques pour être la Pylos homérique et je crois que des fouilles dans la ville haute seraient fructueuses : cette Hauteville, abandonnée déjà par les anciens, peut nous donner une autre Mycènes. Mais je crois aussi que l'histoire et la légende fournissent encore des arguments en faveur de notre opinion. Quand Télémaque va s'embarquer, un arrière-petit-fils du devin Mélampous vient supplier qu'on le prenne à bord : la source des Nymphes Anigrides, au pied du Kaiapha, devait son odeur sulfureuse aux purifications de Mélampous et c'était Mélampous qui avait amené chez Nestor les bœufs de Phylakè[2]. Le mont Alvéna était dédié aux divinités infernales. Il portait le nom de Μίνθη, à cause d'une concubine de Pluton que Proserpine avait transformée en menthe des jardins. Il avait un sanctuaire d'Hadès, qu'entrenaient aussi les Makistiens et un bois sacré de Proserpine[3]. Hadès, d'après la légende homérique, a été blessé par Héraklès ἐν Πύλῳ, à Pylos[4]. Nestor raconte longuement cette invasion de la force herculéenne[5]. A la source du (Kéladon?), près du village de *Troupais*, la terre brûle chaque année avec une odeur désa-

1 Pausanias, VIII, 26, 5-6; Clermont-Ganneau, *Journal asiatique*, X, p. 457; Pline, X, 40; XXIX, 34; II *Rois*, I, 2 et suiv.; cf. Frazer, *Pausanias*, III, p. 558.
2. Paus., V, 5, 9; Strab., VIII, 346.
3. Strab., VIII, 244.
4. *Iliad.*, V, 397.
5. *Iliad.*, XI, 690.

Digitized by Google

gréable : Pausanias signalait déjà cet accident volcanique, qu'il faut rapprocher des sources sulfureuses du Kaiapha, des sources de naphte au cap Pheia et dans l'île de Zante, et des tremblements de terre qui désolent annuellement cette région[1]. Ces *Trous* doivent être voisins de l'ancien sanctuaire d'Hadès.

La légende même de la fondation de Pylos mérite toute notre attention. Ce sont des peuples de la mer qui ont fondé cette ville. Nestor et son père Nélée sont venus de Thessalie; ils sont de la race de Poseidon, de Tyro et de Salmoneus; leur famille régnait à Iolkos, sur le golfe Pagasétique, où s'était rassemblée la légendaire flotte des Argonautes. Or le Samicon est bien le type des établissements étrangers sur une côte méditerranéenne, un Gibraltar anglais ou, comme disait Thucydide, l'un de ces promontoires, surplombant la mer, ἄκρα ἐπὶ τῇ θαλάσσῃ, que les Phéniciens tout autour de la Sicile avaient occupés en même temps que les îlots côtiers, τὰ ἐπικείμενα νησίδια[2]. Bonne plage de débarquement, c'est une forteresse facile à défendre du côté de la terre, grâce au ravin qui la sépare des montagnes voisines. Cette Hauteville a en outre la garde du défilé côtier qui étrangle en ce point la route terrestre entre l'Alphée et la Néda : les Francs en cet endroit, sur une butte au milieu des sables, entre la montagne et la mer, avaient construit leur fort de la Clef, auquel tous les conquérants successifs, Vénitiens, Turcs, Albanais, Égyptiens, conservèrent son nom indigène, τὸ Κλειδί. Ce fort était d'une importance capitale : il ouvrait ou fermait le passage aux caravanes et aux armées, aux transports et aux charrois de toutes sortes. Cette plage unie était en paix comme en guerre une grande route terrestre; au début du XIXe siècle, c'est encore par ici qu'Ibrahim-Pacha, le fils de Mehemet-Ali, débarqué sur cette côte de la mer Ionienne, maintient ses communications entre Patras et Modon[3]. Au temps de Strabon, si la ville en haut de la pointe présente déjà le même aspect désert qu'aujourd'hui, le passage du

1. Cf. Frazer, *Pausanias*, III, p. 479.
2. Thuc., VI, 2.
3. Cf. Boutant, *Mém. sur la Triphylie* (*Arch. Miss. scient.*, 1865, p. 215).

Digitized by Google

bas est déjà défendu par le fort Samique, Σαμικὸν ἕρυμα. Qu'un peuple de la mer ait donc en ce site installé sa capitale et que, de là, il ait rayonné, conquis le rivage, la plaine et le versant des montagnes, mais que cette possession précaire lui ait toujours été disputée par les indigènes voisins d'Arcadie ou d'Élide, jusqu'au jour où d'autres peuples maritimes surviennent, s'installent et sont encore expulsés par les indigènes, — la topologie du Samicon et l'histoire récente nous rendent bien compte de toutes ces traditions, et la toponymie du golfe va contribuer peut-être à nous les expliquer mieux encore. Car ce golfe, où les onomastiques successives se sont déposées, garde un certain nombre de noms de lieu dont le grec ne peut nous donner le sens.

Σάμος, Σάμη, Σαμικὸν, dit Strabon, signifie sans doute *la hauteur*, car les anciens appelaient σάμους les lieux élevés, σάμους ἐκάλουν τὰ ὕψη [1]. La racine שמם *s.m.m.* existe dans toutes les langues sémitiques : en hébreu, en phénicien, en syriaque, etc., elle a fourni le nom des cieux *sammaim* ; en arabe, elle a fourni les noms de la forme *sammu*, *samimu*, *asmamu*, etc., qui tous signifient *hauteur*, *haut*, *élevé* : *samma* désigne la crête la plus élevée d'une montagne. Ce nom de Σάμος semble donc être d'origine sémitique : *sam* = ὕψηλος. La topologie nous a fait supposer que Samicon et Pylos étaient identiques : toponymiquement, il est facile aussi d'expliquer cette identité. Dans ce site, les gens de la mer voient avant tout *la hauteur*, le haut cap, Σάμος ; les gens de la terre au contraire ont toujours été frappés d'abord de l'étroitesse du défilé sablonneux : *la Clef*, disent les Vénitiens, les Turcs et les Grecs modernes ; *la Porte*, ont dit les anciens. Cette Porte des Sables, Πύλος ἠμαθέεις, était un défilé tout semblable aux Portes Chaudes, Θερμοπύλαι, de la Grèce du nord. Le premier fondateur de cette Porte, le père de l'Homme à la Porte, Πύλος, Πύλας ou Πυλῶν, était l'Homme à la Clef, Κλήσων (cf. κλῆσις, κλεῖσις). Ce Kléson était aussi venu de la mer : la légende le rattachait à Mégare et à la race du roi mégarien, Lelex, venu d'Égypte [2]. Kléson et

1. Strab., VIII, 345 ; Cf. Muss-Arnolt, p. 118.
2. Paus., IV, 36, 1 ; VI, 22, 3.

Digitized by Google

ses Lélèges furent ensuite expulsés par Nélée (dont un fils s'appelle aussi Πυλάων ou Πυλαιμένης) et par les Pélasges d'Iolkos.

Σάμος se présente à nous comme un nom sémitique. Le nom de l'autre promontoire, qui bornait au nord le golfe de l'Alphée, semble de même origine : la plupart des géographes rapprochent en effet ce Φεῖα, Φειά, Φεά, Φιά, ou Φειαί, de פאה, *p.'.e.*, *l'extrémité, la pointe* : la transcription en φειά ou φαιά va de soi et sur les côtes d'Afrique on retrouve une pareille Φαιά[1]. Mais les noms de fleuve sur cette côte sont plus caractéristiques encore. Dans ce golfe, aucun des cinq ou six fleuves, grands et petits qui se jettent à la mer, ne semble avoir porté à l'origine un nom grec. Ἄλφειος, Μινυήιος, Χάλκις, Ἰάρδανος, Νέδα, etc., tous ces noms semblent sémitiques eux aussi. Ἰάρδανος, d'abord, fait songer au fleuve de l'Écriture et Olshausen semble avoir eu raison de rapporter tous les Ἰάρδανοι grecs (de Crète, de Lydie, de Triphylie, d'Élide) au ירדן *Iardan* ou *Iordan* hébreu : ce nom, qui paraît signifier le Fleuve de la Descente, est particulièrement applicable à notre rivière triphylienne et à cette descente des Arcadiens[2]... L'Alphée est célèbre par ses histoires et sa légende de bœufs : écuries d'Augias ou troupeaux d'Apollon, bœufs de Mélampous, etc. Le bœuf, si peu abondant dans le reste de la Grèce rocailleuse, a toujours trouvé dans cette plaine maritime des pâturages et des eaux convenables. Nestor raconte quelles belles razzias de bœufs, de chèvres, de cochons, de chevaux et de moutons on allait faire dans la plaine des Épéens,

λῃΐδα δ' ἐκ πεδίου συνελάσσαμεν ἤλιθα πολλήν,
πεντήκοντα βοῶν ἀγέλας, τόσα πώεα οἰῶν,
τόσσα συῶν συβόσια, τόσ' αἰπόλια πλατέ' αἰγῶν,
ἵππους δὲ ξανθὰς ἑκατὸν καὶ πεντήκοντα[3].

Le mot sémitique אלף *a.l.p.*, qui veut dire *bœuf*, est arrivé aux Grecs sous la forme emphatique אלפא *alpha*, nom de leur pre-

1. *An. Stad. Mar. Magn.*, 42-43; cf. H. Lewy, p. 233.
2. Cf. H. Lewy, p. 232.
3. *Iliad.*, XI, 677-680.

Digitized by Google

mière lettre; la transcription en Ἄλφειος est régulière : א = α, ל = λ, פ = φ, א = ει.

Il faut noter que ce fleuve des Bœufs reçoit, dit-on, *sept* affluents : Pausanias énumère le Brenthéatès, le Gortynios, le Bouphagos, le Ladon, l'Élisson, le Kladéos, l'Érymanthe; il oublie qu'il a cité lui-même beaucoup d'autres affluents (le Mylaon, par exemple) et l'on voit bien qu'il est un peu embarrassé pour mettre d'accord ce qu'il connaît avec la tradition des *sept* affluents[1]. Nous retrouverons par la suite bien des exemples de ce chiffre *sept* appliqué par les Grecs à des phénomènes qui ne le comportent pas : ce chiffre *sept* subsiste en effet dans un grand nombre de légendes comme la marque, sans doute, d'une période ancienne où *sept* était le nombre rituel.

Au nord du Fleuve des Bœufs, les Grecs ont leur *Marché du Bœuf*, Βουπράσιον, et leur *Avale-Bœuf*, Βούφαγος. Bouprasion, cité par l'*Iliade*, est un bourg éléen qui avait disparu au temps de Strabon, κατοικία τῆς Ἠλείας, ἣ νῦν οὐκέτ' ἐστιν[2]. Mais la contrée entre Élis et Dymé conservait ce vieux nom. Sur cette côte occidentale du Péloponnèse, il y a toujours eu dans l'intérieur, mais non loin de la mer, un marché de bestiaux où les îles voisines viennent s'approvisionner de gros bétail. Car les îles rocheuses, Ἰθάκη αἰγίβοτος, τρηχεῖα, Σάμη παιπαλόεσσα, ne nourrissent que des chèvres, des moutons et des porcs : « Aucune des îles n'est bonne aux chevaux et n'a de belles prairies. Ithaque est sans larges espaces, sans pâturages » :

ἐν δ' Ἰθάκῃ οὔτ' ἄρ δρόμοι εὐρέες οὔτε τι λειμών...
οὐ γάρ τις νήσων ἱππήλατος οὐδ' εὐλείμων...[3]

Ulysse n'a que des chevriers et des porchers pour garder ses troupeaux... Aux temps homériques, le marché du gros bétail est donc à Bouprasion; au temps de Strabon, ce marché est dans l'Amphidolide, ἐν ᾗ καὶ κατὰ μῆνα ἀγορὰν συνάγουσιν οἱ περίοικοι[4]. Au temps des

1. Paus., V, 7, 1 : ποταμῶν καὶ ἄλλων καὶ λόγου μάλιστα ἀξίων ἑπτὰ ἐς αὐτὸν ῥεόντων.
2. Strab., VIII, 342.
3. *Odyss.*, IV, 605 et 607.
4. Strab., VIII, 342.

Digitized by Google

Turcs et jusqu'à nos jours, c'est Gastouni, dans la plaine maritime du Pénée, qui est resté le grand marché des bœufs du Péloponnèse, dit Philippson[1].

Quant à Βούφαγος, l'*Avale-Bœuf*, c'est un affluent de l'Alphée. On racontait que le héros Bouphagos avait tenté de violer Artémis ; il avait été tué par elle dans le mont Pholoé, dont les pentes dominent l'Alphée et Olympie, et dont les contreforts descendent jusqu'à la Pisatide, ἡ Φολόη ὑπερκεῖται τῆς Ὀλυμπίας ἐγγυτάτω, ὥστε τὰς ὑπωρείας τῆς Πισάτιδος εἶναι. La légende prétendait aussi qu'Alphée avait tenté le même crime[2]. Si l'on essayait de traduire Βούφαγος en hébreu, on aurait le mot *bœuf* אלפא *alpha* et, du verbe בלע, *avaler*, *engouffrer*, un participe présent, dont la transcription grecque la plus exacte serait Φολόη. Car le ב initial est exactement rendu par un φ. Cette lettre ב, dont les Hellènes dans leur alphabet ont fait leur β, n'avait peut-être pas la même prononciation que celui-ci. Ce dernier, chez les Grecs modernes, se prononce comme notre *v* : le ב sémitique devait être plus voisin de notre *b*. Les Grecs anciens ont souvent rendu le ב par un π, un μ ou un φ : Βασσεμάθ et Μασσεμάθ, Γαβάηλ et Γαμάηλ, Ἄβρααμ et Ἄμρααμ, Καβείρα et Καφείρα, etc : אדוב a donné ὄσσωπος. Quant aux autres consonnes, l'équivalence ל = λ, ע = ο nous est familière, et la vocalisation du participe présent étant *o* et *e*, nous aurons le doublet Βούφαγος, le Mangeur de Bœuf = בלע־אלפא *pholoe-alpha*, Φολόη Ἀλφείου.

[De même, il se pourrait que le Marché du Bœuf, Βουπράσιον, fût susceptible d'une traduction et que l'original sémitique de πράσιον emprunté à la racine רכל *rakal*, *vendre*, *acheter*, *négocier*, nous ramenât à une étymologie proposée quelquefois pour le nom d'Héraklès, הרכל *harokel*, le *négociant*, le *marchand*[4] : toutes les légendes de l'Héraklès éléen nous le montrent aux prises avec les bœufs et leurs maquignons; Héraklès nettoie les étables à

1. Philippson, *Pelopon.*, p. 323.
2. Strab., VIII, 357.
3. Paus., VI, 22, 9 ; VIII, 27, 17.
4. Cf. H. Lewy, p. 216.

Digitized by Google

bœufs d'Augias; Héraklès est Βούφαγος et Βουθοίνας, car il lui faut un bœuf pour son festin et, quand il rivalise avec Lépréos, c'est à qui avalera un bœuf[1]. Mais ceci nous entraînerait trop loin de notre sujet.] Pour revenir à nos fleuves triphyliens : « La Néda, dit Strabon, est un fleuve rapide qui descend des monts arcadiens : sa source fut ouverte par Rhéa, qui voulut s'y purifier après avoir accouché de Zeus, νίπτρων χάριν[2]. » Les Arcadiens adorent les trois nourrices de Zeus, Theisoa, Néda et Hagno, auprès de la source de cette nymphe Hagno, qui est la Source Purifiante, Ἁγνώ. Θεισόα, Νέδα, Ἁγνώ étaient les noms de trois sources du mont Lycée. Descendue du Lycée, « la Néda, dit Pausanias, reçoit tout près de Phigalie la petite rivière nommée Lumax ; ce nom vint des purifications de Rhéa; les nymphes lavèrent Rhéa après son accouchement et jetèrent les καθαρσίας dans le fleuve; les anciens disaient λύματα[3]. » Le mot κάθαρσις aurait pour traduction exacte נדה, *nida*, qui désigne toutes les souillures des femmes, souillures des menstruations ou souillures des couches, et l'Écriture parle des eaux de la purification מי־נדה, *Mei-Nida*.

La Νέδα-Λύμαξ est donc la *Rivière de la Purification* et elle coule, semble-t-il, au pied de la Ville de l'Impureté, car, si l'on admet le doublet Néda-Lumax, il est difficile de ne pas rapprocher Φιγαλία du mot פגול *phigoul* qui dans l'Écriture désigne les choses impures, viandes ou vases. De même que la racine synonyme טמא *thama* a donné le substantif טמאה *thamea, l'impureté*, on peut admettre de la racine פגל un substantif פגלה *phigalea*, dont Φιγαλία serait la transcription adéquate. Toute cette onomastique nous serait sans doute expliquée par la présence en ce lieu des eaux chaudes et des bains, — θερμά τί ἐστι λουτρά, — auprès desquels passe le Lumax. Comme les bains des Nymphes Anigrides au pied du Kaiapha, ou des Nymphes Ionides au pied du Pholoé, ces bains de Phigalie devaient être fréquentés par la

1. Pausan., v. 5, 4.
2. Strab., VIII, 348.
3. Paus., VII, 41, 1.

Digitized by Google

population indigène ou étrangère qui valut à la capitale des Kaukones le nom de *Ville des Lépreux*, Λέπρεον.

La présence de noms sémitiques en cette région ne doit pas nous surprendre. Aux temps homériques, les Phéniciens fréquentent cette côte de Pylos et de l'Élide; ce sont eux qui font le métier de passeurs entre la Crète et les rivages du Péloponnèse : « Je me rendis à bord d'un vaisseau des Phéniciens illustres; je leur payai très cher mon passage et je leur ordonnai de me déposer soit à Pylos, soit dans l'Élide divine, où règnent les Épéens[1]. » Si les Phéniciens ont été maîtres du trafic côtier, ils ont dû naviguer aussi sur la Néda et remonter la route terrestre jusqu'à Phigalie : « La Néda, dit Pausanias, est un fleuve capable à son embouchure de porter les barques[2]. » Nous avons vu que la vallée de la Néda fut toujours une route pour les marchands de la mer et qu'à son extrémité supérieure, Phigalie ou Andritzéna furent toujours un grand bazar. Phigalie, de même qu'Aliphéra, avait gardé dans ses cultes un souvenir de la fréquentation des Sémites. Les villes syriennes adoraient une déesse et un dieu poisson, et sur un grand nombre de monnaies et de monuments figurent ces divinités que Lucien nous décrit: « En Phénicie, je vis la statue de la déesse Derceto, spectacle étrange, car, à moitié femme, elle se termine à partir des cuisses en queue de poisson[3]. » « A Phigalie, dit Pausanias, au confluent même du Lumax et de la Néda, on voit un temple d'Eurynomè dont la statue, femme jusqu'aux cuisses, se termine en poisson[4]. » Dans le même pays de Phigalie, on adore une déesse qui, femme pour le reste du corps, a la tête et la crinière d'un cheval et qui tient, comme symboles, le dauphin et la colombe[5]. Simulacre et symboles, il semble bien qu'ici encore nous ayons une déesse orientale, une Astarté à la colombe, au poisson et à

1. *Od.*, XIII, 272-275. Je reviendrai longuement là-dessus.
2. Paus., VIII, 41, 3 : τὰ δὲ πρὸς θαλάσσῃ ἀναπλεῖται ναυσὶν οὐ μεγάλαις.
3. Lucian., *De dea Syria*, 14; cf. Diod. Sic., II, 4, 2-5.
4. Paus., VIII, 41, 4.
5. Paus., VIII, 42, 4-7.

Digitized by Google

la tête de taureau ou de cheval. J'ai trop longuement parlé de ces symboles dans mon livre sur *l'Origine des cultes arcadiens* pour avoir besoin d'y revenir ici [1]. Notons seulement auprès des simulacres un certain nombre de rites : « A Hiérapolis de Syrie, les jeunes gens consacrent à la déesse les prémices de leur barbe; les jeunes filles laissent pousser dès l'enfance les boucles qu'elles coupent avant leur mariage et qu'elles vont offrir dans le temple [2]. » A Phigalie les enfants vont offrir leurs boucles à la Néda [3]. A Phigalie encore, nous retrouvons les pains rituels, μάζα, que l'on rencontre sur les côtes à pourpre de Laconie, dans la fontaine de l'Ino laconienne : ces pains étaient servis durant un grand festin religieux appelé μάζων [4]. Bochart avait déjà remarqué la similitude avec מזון, *mazon*, qui veut dire *nourriture*, *repas*, et il notait aussi la ressemblance avec מצה *masa* qui veut dire *pain sans levain* [5]; pour expliquer la transcription grecque μάζα, il faudrait un original מזה *maza* avec un ז, ζ, et non avec un צ, car cette dernière lettre n'est rendue que par un τ ou un σ. Mais dans les mêmes mots nous voyons très souvent les deux lettres alterner : זעק et צעק, זהב et צהב, etc. [6]. Il est vraisemblable que pour מצה il en était ainsi; car le terme מזון *mazon*, au chap. XLV, v. 29, de la *Genèse*, est traduit par les Septante en ἄρτους, *pains*, comme si le texte portait מזות *mazot*, pluriel de *maza*.

Cette vallée de la Néda, au temps des poèmes homériques, est occupée par les Καύκωνες. Athéna (sous la figure de Mentor) prétexte une dette à recouvrer chez les Kaukones magnanimes, pour ne pas accompagner Télémaque au delà de Pylos [7]. Hérodote nous dit que plus tard les Minyens, s'emparant du pays, chassèrent les Paroréates et les Kaukones, « les Kaukones Pyliens, ajoute-t-il ailleurs [8] »; à Lépréon, on montrait le tableau du héros Kau-

1. V. Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens*, p. 97 et suiv.
2. Lucian., *De dea Syria*, 60.
3. Paus., VIII, 41, 2.
4. Athen., IV, p. 148; cf. V. Bérard, *op. laud.*, p. 235.
5. Bochart, *Chanaan*, p. 485.
6. Voir Gesenius, *Thesaurus*, s. v. *Zain*.
7. *Odyss.*, III, 366.
8. Hérod., IV, 148; I, 147.

Digitized by Google

kon[1]. Ce héros Kaukon, en Messénie, passait pour le fondateur des mystères d'Andanie, où l'on adorait aussi la Source et les Déesses de la Purification, Ἁγναὶ Θεαί[2]. Quand on voulut rattacher ces mystères à ceux d'Éleusis, on inventa une généalogie qui faisait de Kaukon un fils de Phlyos l'Athénien[3]. Mais la vieille tradition se souvenait que ces Kaukones étaient des étrangers, venus aussi de la mer : Kaukon était fils de Poseidon, et il avait pour femme Ἀστυδάμεια, *la Reine de la ville*. Ce mot καύκων est expliqué par les étymologistes comme venant de καύκη, καύκιον, *sorte de vase à boire* : il est possible que ce calembour populaire, expliquant un nom étranger, ait donné dès l'antiquité le nom primitif de Phigalie, qui, disait-on, s'était d'abord appelée la Ville de la Coupe, Φιαλία (φιάλη)[4]. Or, la grande déesse des Phigaliens avait eu de Poseidon une fille qu'ils adoraient sous le nom de Δέσποινα, la *Maîtresse*[5]. Il semble que nous retrouvions ici la famille de notre Kaukon, car Δέσποινα et Ἀστυδάμεια se valent, surtout si l'on remonte à l'original sémitique d'où peut-être toutes deux sont venues : le nom de בעלת *Baalat*, que les Syriens donnent à leurs déesses, est l'exact équivalent de Δέσποινα, *la Dame*, *la Maîtresse*, et tel nom de dieu, le Baal de Tyr ou le Roi de la Ville, מלקרת, *Melkart*, peut nous mieux expliquer Ἀστυδάμεια. De même, l'épithète ἁγνή, *la Pure*, que portent les déesses de toute cette région du Lycée, est aussi une épithète habituelle des Aphrodites et des Atargatis syriennes, Ἀφροδίτη ἁγνή, ἁγνὴ θεός, ἁγνὴ Ἀφροδίτη Ἀτεργᾶτις, Ἀταργᾶτις ἁγνὴ θεός, etc.[6].

La généalogie de Nestor prêterait aux mêmes remarques. Car il descendait de Tyro, fille de Salmoneus, que Poseidon avait aimée en prenant le visage du « beau » fleuve Ἐνίπευς, Ἐνιπεῦς καλὰ ῥέεθρα,

1. Strab., VIII, 345; Paus., V, 5, 5.
2. Paus., IV, 1, 5; 26, 7.
3. Paus., IV, 33, 4; cf. Roscher. *Lexic. myth.*, s. v.
4. Paus., VIII, 3, 2; 5, 7; 39, 2.
5. Paus., VIII, 42, 7.
6. Cf. Roscher, *Lexic. myth.*, s. v.

Digitized by Google

ὃς πολύ κάλλιστος ποταμῶν ἐπὶ γαῖαν ἵησιν [1].

Strabon voulait retrouver cet Enipéus en Élide, dans un affluent de l'Alphée qui sortait d'une source Σαλμώνη, près d'une ville de même nom : ce fleuve n'avait pas gardé son ancien nom ; il s'appelait Βαρνίχιος [2]. Mais la plupart des anciens cherchaient ce fleuve en Thessalie. Il faut noter que tous ces noms Τύρω, Σαλμωνεύς, Ἐνίπευς, ne présentent aucun sens en grec et que les deux premiers au moins nous reportent à des noms sémitiques : צור, *Sor*, *la Roche*, a donné aux Grecs Τύρος, à cause de la transcription du צ en σ ou en τ, suivant la règle générale : Τύρος, Σίδων, etc. La racine צלם *s.l.m.*, *couper*, *tailler*, avait donné le Mont Taillé, צלמון *Salmon*, Σέλμων, transcrivent les Septante, ou צלמונה, Σέλμωνα comme nom de bourg. La Crète avait son promontoire Σαλμώνιον pointé du côté de la Syrie. Dans notre mont Kaiapha, au dessus de la prairie du Iardanos, on montre *les Roches Taillées*, Πέτραι Ἀπότομοι, qu'on appelle les Ἄγαιαι [3] : la traduction exacte de ce nom grec serait צר צלמון, *Tur Salmon*, *la Roche Salmon*, et nous rendrait compte de la légendaire Tyro, fille de Salmoneus, en nous reportant à l'époque où le promontoire tout entier avait reçu le nom sémitique de *Samos*.

Pour Ἐνίπευς, il semble pareillement que ce nom puisse rentrer dans la série des Ἐνγαδδί, Ἐνρεμμών, Ἐναγαλλείμ, Ἠνγαννίμ, par lesquels les Septante ont transcrit parfois le mot עין *'ain*, ou *'in*, ou *'en*, *la source*, suivi d'un déterminatif. La racine יפה *i.p.e.*, d'autre part, fournit tous les verbes, substantifs et adjectifs, exprimant la qualité de beauté et de bonté, καλός disaient les Grecs : עין־יפה *En-iepi* ou *En-iape*, *la Belle Source*, nous rendrait compte tout à la fois de la transcription Ἐνίπευς et de la traduction homérique κάλλιστος ποταμῶν. Et cette étymologie semblera plus acceptable encore, si l'on replace auprès de l'Enipeus éléen

1. *Odyss.*, XI, 238-239.
2. Strab., VIII, 357.
3. Strab., VIII, 347.

Digitized by Google

la source Bisa, κρήνη Βίσα : עין־באשה, *En-bisa* signifierait *la Mauvaise Source* et serait le contraire exact de *Enipeus*[1].

*
* *

De la topologie et de la toponymie de cette côte triphylienne, on peut conclure, je crois, à la véracité des traditions qui nous la montrent sans cesse disputée entre les tribus de la montagne et les peuples de la mer. Aujourd'hui, débarrassée des peuples de la mer, Francs, Vénitiens et Turcs, cette côte se peuple d'Arcadiens : des gens de Magouliana et de Phénée ont fondé dans la plaine maritime entre l'Alphée et le Pénée leurs villages de Phonaïtika et de Magoulianitika[2] ; toute la grande culture se fait par des manœuvres arcadiens. Mais l'onomastique des peuples de la mer subsiste encore : *Santameri*, *Portais*, *Castel Tornèse*, *Roches Montague*, *Dervich tchelebi*, *Veseri*, *Duka*, *Ali soubachi*, *Solimanaga*, etc. Or, pour les peuples antiques de la mer, la côte pylienne était d'une plus grande importance, servant de façade maritime et de débouché à toute la vallée de l'Alphée et aux autres vallées, moins riches et moins grandes, mais non moins utiles pour le commerce, du Iardanos et de la Néda. Une marine, venant du sud, trouvait sur cette côte sud de l'Élide les mêmes avantages et les mêmes débarcadères, que plus tard les marines des Francs ou des Vénitiens, venues du nord, trouvèrent sur la côte nord de cette même Élide, à Glarentza, à Kyllène, à Kato-Akhaia. De là, on communiquait facilement avec l'intérieur. De là, surtout, on tenait les bouches de l'Alphée.

L'Alphée pour nous est un petit fleuve. Mais nous nous reportons sans peine à la période primitive où l'Alphée était une grande artère de commerce, où sa plaine était un grand centre de culture, dans ce petit monde des origines où l'Archipel était « le grand Océan ». L'Alphée, descendu des forêts et des pâturages arcadiens, était le fleuve des bœufs et des bois. Les peuples de la mer venaient à son embouchure se fournir de peaux (la plupart

1. Strab., VIII, 356.
2. Cf. Philippson, *Pelopon.*, p. 310 et 322.

Digitized by Google

de leurs cordages sont en cuir, βοεύς, dit l'*Odyssée*, et le cuir à la mer se ronge vite) et de sapins (leurs rames sont en sapin, ἐλάτινος, dit l'*Odyssée*, et le sapin pousse sur les bords de cette mer et au sommet de ces montagnes). Les navigateurs étrangers avec leurs barques plates pouvaient entrer dans le fleuve et remonter à quelques milles, peut-être jusqu'au confluent de rivières et de routes où s'élevèrent ensuite les temples du plus grand sanctuaire grec, Olympie : « l'Alphée, disent encore nos *Instructions nautiques*, est l'un des cours d'eau les plus considérables de la Morée : les bateaux calant de 0m,90 à 1m,20 peuvent remonter pendant 3 ou 4 milles. L'été, les navires mouillent devant son embouchure et chargent du bois de construction flotté sur la rivière[1] »... Mais les vaisseaux profonds, les vaisseaux creux, ne trouvaient pas assez d'eau dans le fleuve : la plage de Pylos leur servait pour l'échouage. Pylos était donc un grand port et pouvait être le centre d'un royaume de marins, tels que l'*Odyssée* nous décrit le royaume de Nestor. Ce royaume devait s'étendre au sud et au nord de sa capitale, jusqu'à l'Alphée, d'une part, où la Ville des Joncs, Θρύον, gardait le gué, et, d'autre part, jusqu'à la frontière de Messénie où la Ville des Cyprès, Κυπαρισσήεις, Κυπαρισσία, gardait le défilé maritime vers Navarin et servait de débarcadère pour la Néda. Sur terre la ville pylienne de Dorion, voisine de la passe actuelle de Kleisoura (le défilé), gardait aussi l'Αὐλὼν messénien, le débouché entre le mont Ithome et l'Hagios-Ilias actuel : par là on pouvait facilement atteindre la haute vallée du Pamisos. Entre Thryon au nord et Kyparissia au sud, il semble que toute la côte était pylienne : les deux grandes villes de Nestor, Arénè et Pylos, s'y succédaient de cap en cap. Quant aux autres villes pyliennes du Marais, Ἕλος, de l'Orme, Πτελεόν, de la Roche, Αἰπύ, et d'Ἀμφιγένεια, leur site devait se trouver à l'intérieur, mais non loin de la côte, car les royaumes indigènes ou étrangers, de Dioclès à Aliphéra et des Kaukones sur la Néda, resserraient étroitement la terre pylienne entre la côte et la montagne.

1. *Instruct. naut.*, n° 691, p. 87.

Digitized by Google

D'après leur onomastique, — Κυπαρισσήεις, Πτέλεον, Αἰπύ, Δωριον, Θρύον, Πύλος, — ces Pyliens sont des Hellènes. D'après leur légende, ils sont venus de Thessalie, comme les autres Achéens, qui, près d'eux, tiennent les royaumes de Ménélas, de Diomède et d'Agamemnon. Mais ceux-ci ont dû venir par terre et suivre la grande route terrestre par où descendront après eux les Doriens, puis les Thébains d'Épaminondas, puis les Macédoniens des Philippe et des Alexandre, puis les Épirotes et les Étoliens, puis les Romains, puis les Slaves et les Vlaques du moyen âge, enfin les Albanais de ce siècle ou du siècle précédent. La légende voulait que les Pyliens fussent venus de la Thessalie maritime et du même pays d'Iolkos, d'où sont partis aussi les Minyens d'Hérodote, ces pirates, qui, après plusieurs escales, finissent par échouer sur la même côte triphylienne. A quelle époque se plaçait cette invasion minyenne? l'*Iliade* parle déjà d'un fleuve pylien Μινυήιος, qui pour Strabon pouvait être le fleuve des Minyens[1].... Quand les Pyliens vinrent occuper ce pays, ils y trouvèrent sûrement une onomastique sémitique, dont les poèmes homériques nous ont conservé un exemple dans Ἄλφειος, et dont nous avons retrouvé beaucoup d'autres traces, surtout parmi les noms de fleuves, de sources et de promontoires: Φειά, Σάμος, Ἰάρδανος, Νέδα, Φιγαλία, Ἐνίπευς, Βῖσα, Τύρω, Σαλμώνευς, etc. Les poèmes homériques ne nous parlent pas de cultes sémitiques; nous voyons cependant que les cultes de Phigalie, d'Aliphéra, du mont Lycée, etc., ont des souvenances sémitiques qui doivent dater de la même époque.

Je serais donc tout disposé à chercher une part de vérité dans la légende, qui faisait de Nestor le successeur de l'*Homme à la Clef*, Κλήσων, premier fondateur de la *Porte*, Πύλος. Kléson était un étranger, venu de la mer, un fils de Lelex abordé à Mégare des ports d'Égypte. Avant Nestor, avant l'époque homérique, on eut sur cette côte des établissements égyptiens, c'est-à-dire phéniciens. Et si, dans l'onomastique odysséenne, nous ne retrou-

1. Strab., VIII, 346.

Digitized by Google

vons pas en plus grand nombre les noms sémitiques, c'est que le poète, à en juger par d'autres récits odysséens[1], nous les a traduits le plus souvent. Je tâcherai par la suite de prouver que bien des légendes odysséennes ne sont au fond que l'interprétation de doublets gréco-sémitiques et qu'en particulier les chants V-XV de l'*Odyssée*, l''Οδύσσεια proprement dite ou, comme disait Strabon, l''Οδυσσέως πλάνη, ne sont que la traduction enjolivée d'un périple phénicien. On peut, en effet, poser en règle générale que toutes les descriptions odysséennes, même les plus légendaires en apparence, correspondent à des sites très déterminés et parfaitement localisables. La fin de la *Télémakheia* nous en donne un exemple probant.

Télémaque, ayant quitté Pylos, remet à la voile vers Ithaque : il double le cap Pheia et, « poussé par le vent favorable de Zeus », il longe l'Élide divine, puis « il s'avance vers les Iles Pointues, avec le double souci d'éviter le naufrage ou l'échouement » :

ἡ δὲ Φεὰς ἐπέβαλλεν ἐπειγομένη Διὸς οὔρῳ,
ἠδὲ παρ' Ἤλιδα δῖαν, ὅθι κρατέουσιν Ἐπειοί.
ἔνθεν δ' αὖ Νήσοισιν ἐπιπροέηκε Θοῇσιν,
ὁρμαίνων ἤ κεν θάνατον φύγοι ἦ κεν ἁλώῃ[2].

Strabon, copié par tous les commentateurs anciens et modernes[3], pense qu'après le cap Pheia et le cap Chelonatas, dernier promontoire de l'Élide, Télémaque quitte la route sud-nord suivie jusque-là : il irait chercher à l'embouchure de l'Achéloos un archipel d'îles Pointues qui s'appellent aussi Échinades[4]. Mais à quoi bon cette hypothèse saugrenue? Un peu au nord-ouest du cap Chelonatas, sur la route directe entre Pylos et l'île d'Ithaque, se dresse en pleine mer un archipel d'écueils, les uns émergés, les autres couverts d'eau : ce sont les Roches Mon-

1. Cf. V. Bérard, *Les Phéniciens et les Poèmes homériques* (*Revue de l'Hist. des Religions*, 1899, mai-août).
2. *Odyss.*, XV, 296-300.
3. Cf. Buchholz, *Homer. Real.*, I, p. 148.
4 Strab., VIII, 351.

Digitized by Google

tague, disent nos *Instructions nautiques*, qui ont transcrit le nom italien *Monte Acuto* : Νῆσοι Θοαί en est l'exact équivalent. « Avec les vents du sud, ajoutent les *Instructions*[1], le courant est fort dans le voisinage de ces roches... et ces dangers devront être doublés à bonne distance, car le navire pourrait être drossé par le courant ». On comprend mieux, je crois, l'inquiétude de Télémaque « que pousse rapidement la brise de Zeus ». Une multitude d'autres détails nous conduiraient toujours à la conclusion des « plus homériques » : quand nous ne comprenons pas les descriptions ou quand nous ne localisons pas les sites homériques, c'est faute de « suivre pas à pas » les récits du poète; c'est faute de traiter son texte comme un véritable document géographique. L'*Odyssée* n'est pas œuvre de pure imagination, tout au contraire : si nos *Instructions nautiques* en sont le meilleur commentaire, c'est que l'*Odyssée* elle-même n'est en réalité qu'une *Instruction nautique*, grecque par endroits, phénicienne ailleurs.

Pour notre Pylos néléenne, il ne faut pas nous étonner que le poète ait si fidèlement décrit les lieux et, pour la descendance de Dioclès, fils de l'Alphée, si bien connu les légendes locales. Quels que soient l'auteur ou les auteurs, la date ou les dates de l'*Odyssée*, il est bien certain que le poème ou les différents poèmes furent composés dans les villes d'Asie Mineure, probablement en quelque cité ionienne, à une époque où les cités asiatiques connaissaient encore le pouvoir royal. Or, les cités ioniennes d'Asie Mineure avaient choisi leurs familles royales, nous dit Hérodote, les unes parmi les Lyciens descendants de Glaukos, fils d'Hippolochos, d'autres parmi les Kaukones Pyliens, descendants de Kodros, fils de Melanthos, d'autres enfin parmi les uns et les autres, βασιλέας δὲ ἐστήσαντο οἱ μὲν αὐτῶν Λυκίους ἀπὸ Γλαύκου τοῦ Ἱππολόχου γεγονότας, οἱ δὲ Καύκωνας Πυλίους ἀπὸ Κόδρου τοῦ Μελάνθου, οἱ δὲ καὶ συναμφοτέρους[2]. Hellanicos traçait ainsi la généalogie de ces Kaukones Pyliens : à l'origine Salmoneus et sa fille Tyro, qui de Poseidon enfante Nélée, qui engendre Périclyménos, lequel a pour

1. *Instruct. naut.*, n° 691, p. 69 et 87.
2. Hérod., I, 147.

Digitized by Google

descendants successifs, Boros, Penthélos, Andropompos, Mélanthos et Kodros[1]. Mélanthos est le véritable chef des dynasties ioniennes : c'est lui qui, chassé de Pylos par les Héraklides, vient à Athènes et y reçoit la royauté après la mort du dernier Théséide Thymoitas[2]. Ce Mélanthos a pour père Ἀνδρόπομπος et pour mère Ἡνιόχη, dont Hellanicus nous donne aussi toute l'ascendance, comme il convient pour la souche d'une dynastie : Hénioché descend d'Admetos par Eumela, Zeuxippos et Arménios. La Femme aux Rênes, ἡνιόχη, fille de l'Homme au Char, ἁρμένιος, ἅρμα (les historiens et géographes en feront ensuite un Arménien, ἀρμένιος), petite-fille du Lieur de Chevaux, ζεύξιππος, et femme du Transporteur d'hommes, ἀνδρόπομπος, est bien de la même race que ces Néléides de l'*Odyssée*, qui sur leur char transportent Télémaque de Pylos à Sparte,

αὐτὰρ ἐμὲ προέηκε Γερήνιος ἱππότα Νέστωρ
τῷ ἅμα πομπὸν ἕπεσθαι[3],

« mon père Nestor, dit Pisistrate à Ménélas, m'a envoyé comme πόμπος de Télémaque. » C'est le métier ordinaire des fils de Nestor,

εἰ δ' ἐθέλεις πεζός, πάρα τοι δίφρος τε καὶ ἵπποι,
πὰρ δὲ τοι υἷες ἐμοί, οἵ τοι πομπῆες ἔσονται
ἐς Λακεδαίμονα δῖαν[4],

ces Néléides sont des ζεύξιπποι, des ἡνίοχοι, des ἁρμένιοι,

παῖδες ἐμοί, ἄγε Τηλεμάχῳ καλλίτριχας ἵππους
ζευξαθ' ὑφ' ἅρματ' ἄγοντες...[5]
πὰρ δ' ἄρα Νεστορίδης Πεισίστρατος ὄρχαμος ἀνδρῶν
ἐς δίφρον τ' ἀνέβαινε καὶ ἡνία λάζετο χερσίν[6].

La *Télémakheia*, c'est-à-dire la πόμπη de Télémaque par les

1. Hellanic., *F. H. G.*, I, p. 47.
2. Cf. Roscher, *Lexic. Myth.*, s. v. *Melanthos*.
3. *Odyss.*, IV, 161-162.
4. *Odyss.*, III, 324-326.
5. *Odyss.*, III, 475-476.
6. *Odyss.*, III, 482-483.

Digitized by Google

Néléides vers la divine Lacédémone, m'apparaît donc comme l'œuvre d'un aède ou de quelques aèdes courtisans des royautés néléides d'Ionie. La flatterie et la vanité locale avaient pris l'habitude de réunir par des liens de famille le fils de Kodros, Néleus, qui semble un personnage historique ou qu'on disait avoir fondé Milet, avec le Νήλευς de l'*Iliade*, roi de l'Élide ou de la Thessalie. Les derniers Néléides chassés de Pylos par les Héraklides, étaient, dit-on, Mélanthos, qui devint roi d'Athènes, Alkmaion et les Paionides, qui devinrent les chefs de nobles familles athéniennes, et enfin Pisistratos : dans l'*Odyssée*, le cocher de Télémaque s'appelle Pisistratos[1]. Néleus, fondateur de Milet, — ἐκ Πύλου τὸ γένος ὤν, — avait transporté sur la côte d'Asie le culte de Poseidon et dressé l'autel de ce dieu sur le cap des Milésiens[2]; ce Poseidion milésien était à l'embouchure du Méandre dans la même situation que le Poseidion pylien à l'embouchure de l'Alphée. Poseidon était, en outre, le dieu commun qu'adoraient les Ioniens dans leurs fêtes fédérales du Panionion: aussi l'on fait de Poseidon le père des Néléides; alors que Néleus en Élide et en Thessalie est le fils du fleuve Enipeus, l'*Odyssée* invente le subterfuge de Poseidon prenant la forme du « beau fleuve » et trompant par ce moyen l'amoureuse Tyro.

Mais la *Télémakheia* m'apparaît aussi comme la peinture fidèle d'un vieux Péloponnèse, que connaissent encore les marins d'Ionie, et où Pylos était ou avait été le grand port de l'Alphée et de toute la côte occidentale, — ce que furent plus tard Kyparissia et Kyllénè, au temps des Hellènes, Glarentza et Kato-Akhaia au temps des Francs et des Vénitiens, ce que sont Patras et Katakolo pour les Grecs d'aujourd'hui. Les Néléides, rois de Pylos, étaient les voituriers d'hommes et de marchandises, πόμποι, ἀνδρόπομποι, vers les peuples de l'intérieur. Plus tard, quand Pylos disparue ou ensablée fut remplacée par Kyparissia et Kyllénè, c'est à Phigalie que régna Πόμπος, l'ami des peuples de la mer.

1. Pour tout ceci, cf. Roscher, *Lexic. Myth.*, s. v. *Neleus*.
2. Strab., XIV, 633.

Digitized by Google

Pompos reçut ce nom grec au temps des marines grecques : les Éginètes alors détenaient le trafic, Αἰγινῆται κατὰ ἐμπορίαν ἐσέπλεον ναυσὶν ἐς Κυλλήνην, ἐκεῖθεν δὲ ὑποζυγίοις τὰ φόρτια ἀνῆγον παρὰ τοὺς Ἀρκάδας, et Pompos appela son fils Αἰγινήτης, ἐπὶ τῶν Αἰγινητῶν τῇ φιλίᾳ[1]. Si au temps de Pylos les Phéniciens détenaient le trafic, comme nous le dit l'*Odyssée*, il ne faut pas nous étonner que le roi de Pylos ait eu parmi ses ancêtres des noms sémitiques, Τυρώ, Σαλμώνευς, Ἐνίπευς, etc., et dans ses états des fleuves sémitiques, Ἄλφειος, Νέδα, Ἴαρδανος, etc.

Victor Bérard.

1. Paus., VIII, 5, 8.

Digitized by Google

DÉCOUVERTE DE TOMBES GRÉCO-ROMAINES

A JÉRUSALEM

Le plan ci-joint (fig. 1) indique l'emplacement, au nord-ouest de Jérusalem, des Écoles de l'Alliance israélite, situées à gauche de la route qui mène à Jaffa et à 1.500 mètres environ de l'an-

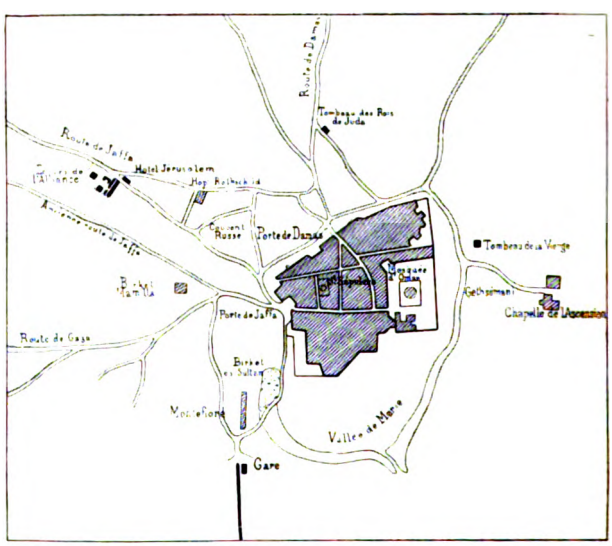

Fig. 1. — Environs de Jérusalem.

cienne ville. C'est là qu'on a découvert, le 29 décembre dernier, en creusant les fondations de magasins, une petite nécropole fort intéressante sur laquelle M. Antébi, directeur de l'École de tra-

Digitized by Google

vail[1], et le R. P. Lagrange, des Frères Prêcheurs, ont bien voulu me renseigner avec détail, en m'autorisant à communiquer leurs observations à nos lecteurs.

« Nous avons été très frappés, m'écrit M. Antébi, de la profondeur que nous avons dû creuser pour arriver au rocher, alors que, sur tout le reste de notre terrain, la pierre se trouvait à fleur du sol. Nous avions bien vu que la terre était rapportée, mais nous étions loin de penser à l'existence de sépultures dans ces parages où l'on n'en a jamais encore signalé. A la profon-

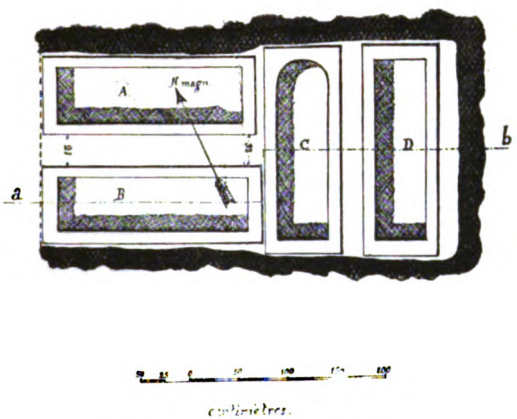

Fig. 2. — Plan de la nécropole.

deur de 2m,50 environ, nous avons enfin trouvé l'extrémité de deux pierres massives, piquées grossièrement et reliées par des briques. Le R. P. Lagrange, aussitôt consulté, nous a dit que nous étions peut-être en présence de tombes. Nous avons alors élargi l'ouverture et avons constaté l'existence de quatre sarcophages, dont trois en bon état et le quatrième, D, ayant les parois brisées en plusieurs morceaux. Deux de ces tombes, C et D, ont dû être violées et vidées ; elles ne contenaient presque pas d'ossements. B renfermait un squelette d'homme devant avoir atteint, au dire de M. le Dr Krichevsky, environ

1. Fondée en 1882 et devenue un des meilleurs établissements de ce genre en Orient.

Digitized by Google

quarante ans. Une ouverture sur le flanc du sarcophage montrait qu'il avait été partiellement violé. En revanche, le sarcophage A, contenant un squelette de femme, était intact et nous y avons recueilli quelques objets au sujet desquels je vous donnerai quelques détails lors de mon prochain passage à Paris. Malheureusement, dans le nombre, il n'y a aucune monnaie, de sorte que toute indication de date fait défaut. »

M. Antébi a continué les fouilles aux abords de ces sarcophages,

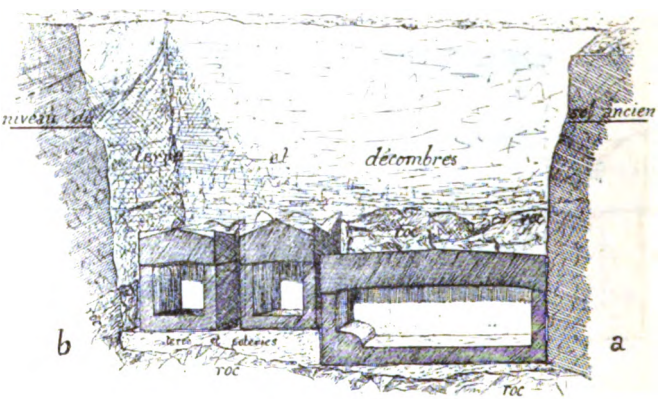

Fig. 3. — Coupe de la nécropole.

mais il n'a plus rien découvert. Il s'agit donc d'une petite nécropole isolée, dépendant de quelque villa suburbaine dont le hasard fera peut-être un jour retrouver les fondations.

Notre figure 2, gravée, comme les suivantes, d'après des dessins exécutés sous la direction du R. P. Lagrange, représente le plan de la nécropole; la figure 3 est une coupe en hauteur; la figure 4 fait connaître l'aspect des deux faces du sarcophage C; enfin, la figure 5 est un croquis du petit côté du couvercle de B.

Une note obligeamment adressée par le R. P. Lagrange à M. Antébi fournit quelques détails complémentaires. « Les sarcophages sont en pierre blanche à grain fin (*malaki*), telle qu'on en trouve seulement dans les carrières de Bethléem et de Bettir. Les deux premiers, A et B, ne sont pas exactement parallèles; une

Digitized by Google

légère erreur dans le dessin du plan a fait omettre ce détail dans la mise au net. Tous sont d'un travail régulier, mais peu fini et sans ornements, à l'exception de C et de D, dont une face présente un double panneau délimité par des plates-bandes, avec un feston arrondi et lisse en relief dans chaque panneau. A et B sont munis d'un chevet sur lequel reposait encore la tête du squelette. C est arrondi à l'intérieur du côté de la tête et se termine à l'extérieur par un plan incliné. Les couvercles massifs et tous de formes analogues étaient scellés à l'auge par des tenons de fer assez puissants pour défier les efforts des profanateurs, qui ont trouvé plus

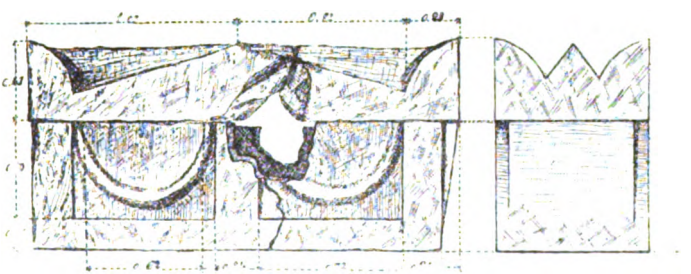

Fig. 4. — Croquis côté du sarcophage C.

simple de briser les parois. Ils sont presque plats en dessous, n'offrant qu'une très légère concavité; les bandes qui reposent sur les parois de la caisse sont layées avec soin, le champ est piqué plus grossièrement... Les dimensions de ces sarcophages cadrent si exactement avec celles de la cavité du roc qu'ils ont dû être descendus perpendiculairement en place ou glissés d'aplomb dans la situation qui leur était assignée. Les interstices à peu près insignifiants laissés contre leurs parois et les irrégularités du rocher ont été remplis par une maçonnerie où des éclats de pierre et des monceaux de briques sont noyés dans un mortier qui paraît fait de chaux et de cendre.

« Il ne semble pas qu'un caveau ait jamais existé; la terre avait été rejetée à même, et à fleur de rocher, dépassant à peine le haut des couvercles; une mauvaise maçonnerie dissimulait le

Digitized by Google

tout. Les briques sont romaines ; à peu près toute la poterie l'est aussi, avec cependant un petit alliage de celle que les experts considèrent comme juive, et même d'époque assez archaïque ; il est vrai que ces fragments pouvaient appartenir aux décombres dès l'époque où fut creusée la sépulture. »

Le R. P. Lagrange incline à croire que l'époque en question est un peu antérieure à notre ère, mais il ne donne cette indication que sous réserves. Il est, en effet, possible que les sarcophages découverts par M. Antébi soient de cinquante ans antérieurs ou de cinquante ans (et plus) postérieurs à l'ère chrétienne ; tout ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est qu'ils sont gréco-romains.

Fig. 5. — Petit côté du couvercle de B.

Dans le vol. II du grand ouvrage de M. Clermont-Ganneau, *Archaeological Researches in Palestine*, on trouve des croquis de sarcophages analogues relevés à Sébaste (p. 334), à Jéricho (p. 22, fragment de couvercle), à Jaffa (p. 157), à Seîlûn (p. 300), à Balata près Naplouse (p. 324), à Neby Damian près de Lydda Diospolis (p. 350). Comme me l'a fait observer M. Clermont-Ganneau, l'analogie avec les sarcophages de Sébaste est particulièrement frappante. Or, la prospérité de Sébaste date seulement d'Auguste, qui céda cette ville à Hérode le Grand et lui donna son nom, traduction grecque d'*Augusta* ; il y a là peut-être, à défaut de monuments datés, une indication chronologique approximative pour les sarcophages de Jérusalem.

Salomon Reinach.

Digitized by Google

NOTES D'ARCHÉOLOGIE RUSSE[1]

VIII

LA NÉCROPOLE DE LUTZINE[2]

La nécropole de Lutzine est située près de la ville du même nom, dans le gouvernement de Vitebsk; elle occupe un emplacement de 8.000 mètres carrés environ. Il y a une dizaine d'années, des paysans, en creusant la terre, y trouvèrent des squelettes et des objets massifs en cuivre. Immédiatement, la *Commission archéologique impériale* prit les mesures nécessaires pour garantir la nécropole contre le pillage; puis elle chargea M. Romanov, inspecteur des écoles primaires de Vitebsk, de procéder à une exploration systématique. D'autre part, le *Musée historique impérial* confia une mission analogue à M. Sizov.

Ces deux archéologues ont étudié 340 sépultures. Des objets exhumés ils ont composé de riches et curieuses collections, qui appartiennent probablement, à en juger par les monnaies trouvées dans des nécropoles analogues, aux xe et xie siècles, et présentent tous les caractères distinctifs des antiquités livoniennes.

Dans la plupart des sépultures, les squelettes ont été découverts très près de la surface de la terre, parfois à $0^m,15$-$0^m,20$ de profondeur seulement. Sans doute, le sol du cimetière a dû subir, avec le temps, des modifications considérables; mais comme les exemples de tombes très profondes sont rares, on peut admettre, sans grand risque de se tromper, que la profondeur moyenne

1. Voir la *Revue archéologique*, de juillet-août, septembre-octobre 1898; janvier-février, mars-avril, mai-juin, juillet-août 1899.

2. *Matériaux pour servir à l'archéologie de la Russie*, t. XIV (1893), avec quinze planches phototypiques (en russe).

Digitized by Google

était de 1 mètre. Le fond et les parois des tombes étaient généralement boisés en planches; les cadavres étaient couverts de planches ou d'écorce de bois. Mais on ne peut pas affirmer que l'usage des cercueils fût connu des anciens habitants. Plusieurs squelettes avaient sous la tête un morceau de bois orné ou un morceau d'écorce de bois constituant une espèce de chevet. Ces planches et ces chevets sont une particularité presque exclusive des tombes de femmes et d'enfants.

Les cadavres avaient été revêtus de leurs meilleurs habits, ce qui explique le grand nombre d'ornements trouvés dans les sépultures de Lutzine. En revanche, les objets d'usage familier y font défaut. Parfois, mais rarement, on a trouvé une quenouille à côté d'un squelette de femme.

L'incinération des cadavres se présente, dans la nécropole de Lutzine, comme une coutume qui tend à disparaître. Sur 293 tombes étudiées par M. Romanov, il n'a trouvé, en effet, que 35 sépultures à crémation. Celles-ci contiennent des débris d'os et des objets plus ou moins abîmés, ce qui semble indiquer que l'incinération avait lieu en dehors de la tombe, où l'on ne déposait que ce qui restait des ossements, puis les objets qui avaient appartenu au défunt et qu'on brisait, chiffonnait et détériorait préalablement.

MM. Romanov et Sizov citent, cependant, certains cas où les cadavres ont été brûlés dans la tombe même, et plusieurs autres où l'on a trouvé des débris brûlés à côté de squelettes inhumés suivant le rite ordinaire.

Il est à noter que, dans la nécropole de Lutzine, les cadavres d'hommes seuls avaient été incinérés.

Passons maintenant aux vêtements. Ce que nous pouvons en savoir est fort incomplet. Il ne reste presque aucune trace, notamment, de la coupe des habits. Nous pouvons supposer seulement, d'après les restes de tissus conservés auprès des objets en cuivre, que les cadavres étaient vêtus de chemises en laine, longues ou courtes, fermées au col à l'aide d'une boucle et, chez les hommes, serrées par une ceinture en cuir.

Digitized by Google

Les tissus découverts dans la nécropole de Lutzine sont de trois sortes : un tissu de laine, un tissu de toile et un troisième tissu tout particulier, auquel l'auteur du volume que nous analysons donne le nom de *tissu de cotte de mailles*. C'est un tissu de laine grossier et muni de petites mailles en métal; on l'employait pour les franges, les bordures des robes et les manches lorsqu'on portait par dessus des bracelets massifs (fig. 1).

Fig. 1. — Étoffe à mailles métalliques.

Les ornements de tête sont peu variés, ce qui en atteste l'ancienneté. Les types principaux sont les couronnes de femmes et les couronnes d'hommes. Les premières se composaient d'un morceau de laine fortement tordu et recouvert d'un très grand nombre d'anneaux étroitement enfilés (fig. 2). Le diamètre de ces coiffures est de 0m,50 en moyenne et descend jusqu'à 0m,43. La plupart étaient munies de nombreuses pendeloques. Les anneaux, comme presque tous les objets de la nécropole de Lutzine, sont en cuivre. Les couronnes d'hommes présentent un bandeau composé de plusieurs rangées de spirales de cuivre enfilées sur des courroies ou sur des cordons de laine. Les extrémités du bandeau étaient réunies et portaient parfois, mais assez rarement, des pendeloques. Cette coiffure ne constituait pas une parure exclusivement masculine; on la trouve aussi, mais moins souvent, dans les tombes de femmes.

Les ornements de cou ne servaient qu'aux femmes. Ce sont des colliers massifs en cuivre et, plus rarement, des colliers de coquillages et des chaînes composées de gros anneaux creux.

Les colliers massifs sont grands et lourds, ayant 0m,18 à 0m,20 de diamètre, plus de 0m,01 d'épaisseur, et 0m,60 environ de circonférence. Malgré cela, les femmes portaient deux, trois, quatre et plus de ces parures. Les colliers de coquillages étaient presque toujours ornés, par surcroît, de petits anneaux en cuivre, de perles

Digitized by Google

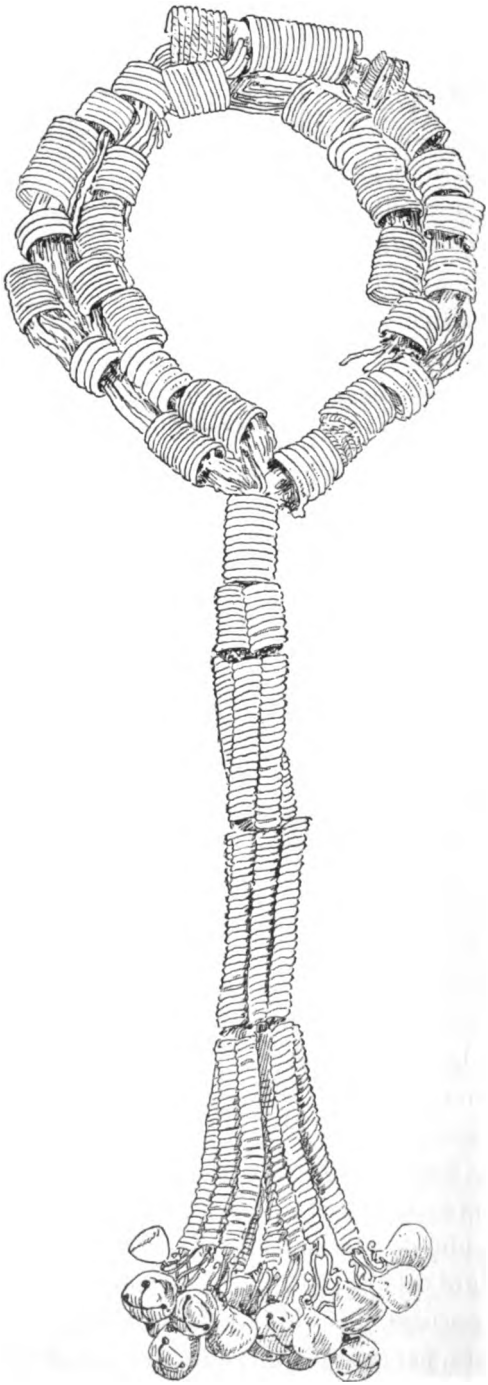

Fig. 2. — Couronne de femme avec pendeloques.

Digitized by Google

en verre et en bronze, de spirales, de grelots, de pendeloques en forme de petits canards ou de petits chiens, d'amulettes, de croix.

Sur la poitrine, les habitants de Lutzine portaient surtout des chaînes, des chaînettes, des pendeloques, des boucles. A l'exception de quelques fibules, on n'a pas trouvé d'ornements pectoraux pour hommes. Par contre, les boucles sont très nombreuses; presque toutes ont été trouvées sur des squelettes virils. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que des boucles du type de la nécropole de Lutzine sont encore portées actuellement, au dire de M. Romanov, par la population des districts de Réjitza, de Dunabourg et de Lutzine.

Les ceintures n'étaient portées que par les hommes, qui y attachaient ou y suspendaient leurs couteaux et leurs poignards. Les femmes portaient, sur la partie correspondante de leur parure, des alènes suspendues à des chaînettes.

Les couteaux avaient souvent une gaîne en bois, recouverte de cuir, garnie d'ornements de cuivre et, en partie, d'argent. Les couteaux sont très nombreux dans les sépultures de Lutzine. Avec les haches, ils constituent des accessoires qui ne font presque jamais défaut aux tombes d'hommes, même aux plus pauvres.

Les alènes sont moins fréquentes. L'auteur n'appelle ces ornements *alènes* que d'après leur forme; il ignore leur vraie destination et la place qu'ils occupaient sur les vêtements des femmes.

De tous les ornements trouvés dans le cimetière de Lutzine, les bracelets sont les plus nombreux et les plus variés. La faculté inventive des bijoutiers, gênée par la constance traditionnelle des formes des autres parures, trouvait là apparemment un terrain plus libre, car les bracelets de la nécropole de Lutzine ne se répartissent pas en moins de douze types, sans compter les variantes.

Il en est de même pour les anneaux et les bagues, dont on distingue plusieurs variétés. Les bracelets, les bagues et les anneaux étaient portés indifféremment par les hommes et par les femmes. On a même trouvé des bagues d'enfants.

La lance était, évidemment, l'arme dont on se servait le plus

Digitized by Google

habituellement. M. Romanov a trouvé 51 pointes de lances, ce qui fait plus d'une pointe pour trois tombes d'hommes. Les pointes sont toutes en fer. A part les lances, l'auteur a recueilli, en fait d'armes, 2 épées seulement, toutes deux du type scandinave, la lame d'un sabre et 102 haches.

Les autres objets à signaler sont deux faucilles, deux harpons, un beau peigne en os, une balance et un cercle en os, dont la destination est inconnue.

L'examen des treize crânes provenant de la nécropole de Lutzine et envoyés au Musée anthropologique de Moscou a conduit M. Rojdestvenski à cette conclusion que le peuple qui occupait autrefois le territoire de la ville actuelle présente le plus d'analogie avec les Lives et les Esthoniens. De son côté, M. Sizov, se fondant sur les types archéologiques des objets, voit dans les anciens habitants de la région de Lutzine une population finnoise.

G. Katcheretz.

Digitized by Google

LES

REPRÉSENTATIONS ALLÉGORIQUES

DU MOULIN ET DU PRESSOIR

DANS L'ART CHRÉTIEN

(Pl. VI, VII, VII *bis*.)

Au cours des études que j'ai faites sur les *Origines du moulin à grains*, et dont les résultats ont été publiés dans cette *Revue*[1], mon attention a été appelée sur la façon très inattendue dont les artistes religieux du Moyen-Age et de la Renaissance ont symbolisé le moulin et le pressoir; le moulin, destiné à produire de la farine, nourriture du corps, se trouvait, dans leur imagination, appelé à fournir aux fidèles l'hostie, c'est-à-dire la nourriture de l'âme. L'idée symbolique de l'Eucharistie devait être complétée par l'allégorie du pressoir; de même que le moulin donnait le *corps*, le pressoir laissait écouler le *sang* de Jésus-Christ. C'est en lisant un mémoire publié par M. de Lasteyrie en 1878[2], et en examinant à Nuremberg un vitrail de l'église Saint-Laurent que je me suis attaché à étudier et à relever ces représentations allégoriques du moulin et du pressoir. Sur les conseils de M. Salomon Reinach, j'ai entrepris de publier les documents que j'ai rencontrés. Mais comme je ne me faisais aucune illusion sur ma compétence en pareille matière, j'ai été réclamer quelque appui auprès de M. Mâle, professeur au lycée Louis-le-Grand, qui a

1. *Revue archéol.*, 1899, II, p. 413; 1900, I, p. 17 et suiv.
2. F. de Lasteyrie, *Notice sur quelques représentations allégoriques de l'Eucharistie*, in *Mém. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1878 (t. XXXIX, p. 82).

Digitized by Google

spécialement étudié le symbolisme au Moyen-Age, et de M. l'abbé Bouquet, professeur honoraire à la Faculté de Théologie de Paris. Je me fais un plaisir de remercier ces deux savants du bon accueil qu'ils m'ont fait.

Dans son ouvrage sur l'*Art religieux au* XIII*e siècle en France*, M. Mâle a fait connaître la pensée qui a guidé les artistes du Moyen-Age, quand ils ont représenté le moulin[1].

Suger avait, de 1140 à 1144, entrepris de réparer l'église de Saint-Denis, et il y avait fait placer un vitrail, qui a été malheureusement détruit, et qui représentait les Prophètes versant du blé dans un moulin, pendant que saint Paul tournait la meule et rassemblait la farine; au-dessous de ce moulin on lisait les vers :

Tollis, agendo molam, de furfure, Paule, farinam;
Mosaicæ legis intima nota facis;
Fit de granis verus sine furfure panis,
Perpetuusque cibus noster et angelicus.

De cette inscription, il convient de rapprocher un autre texte plus explicite encore, que M. Mâle a relevé sur la façade de l'église Saint-Trophime à Arles; saint Paul y tient une banderole sur laquelle sont inscrits ces deux vers :

Lex Moïsi celat quæ sermo Pauli revelat,
Nam data grana Sinaï per eum sunt facta farina.

Il ne peut y avoir de doute; dans la pensée des auteurs de ces vers, l'Ancien Testament se réalise, se résout dans le nouveau, comme le blé se résout en farine, par son passage dans le moulin, et cette transformation le purifie puisqu'elle le débarrasse du *son*. Or, saint Paul a montré que tout ce qui se trouvait dans l'Ancien Testament était un symbole de ce qui devait se produire : *Hæc autem omnia in figura contingebant illis*[2]. Il a, le premier,

1. M. Mâle, *L'art religieux au* XIII*e siècle*, p. 226.
2. Saint Paul, *Ép. aux Corinthiens*, I, x, 11.

Digitized by Google

expliqué la loi de Moïse : *Lex Moïsi celat quæ sermo Pauli revelat*; *Mosaïcæ legis intima nota facis.* Aussi est-ce saint Paul qui tourne le moulin et qui sépare le son de la farine (*Tollis, agendo molam, de furfure, Paule, farinam*). Les grains donnés au Sinaï (*data grana Sinaï*), qui se sont transformés par son intermédiaire en farine (*per eum sunt facta farina*), ne sont autres que la Loi de Moïse dont saint Paul a dégagé la signification réelle.

Il m'a semblé intéressant de rechercher l'idée qui avait guidé ces artistes dans l'adoption du moulin, comme instrument capable de résoudre l'Ancien Testament dans le Nouveau. On peut supposer qu'ils se sont inspirés de ce verset de saint Luc : *L'homme ne se nourrit pas seulement de pain, mais aussi de toute parole de Dieu* (Saint Luc, IV, 4). Le Nouveau Testament d'où émane la parole de Dieu sort du moulin, comme la farine qui donne le pain.

Mais le symbole, si l'on consulte les vers de Suger, n'est pas seulement *évangélique,* il est aussi *eucharistique.* Car le pain sans mélange de son dont il parle est l'Eucharistie, *perpetuusque cibus noster et angelicus.*

Au XVe et au XVIe siècles, à en juger par les vitraux que nous publions avec cet article, le moulin est devenu exclusivement *eucharistique.*

Sans doute, les Évangélistes y président encore à la mouture, mais on ne peut y trouver d'allégorie relative à la réalisation de l'Ancien Testament par le Nouveau.

Il semble même que, cherchant à rapprocher dans l'esprit des fidèles la préparation du pain alimentaire et celle du pain eucharistique, ils aient adopté l'instrument commun, le moulin, et idéalisé ainsi la fabrication matérielle de l'hostie.

Le vitrail de la cathédrale de Berne a été étudié en détail par F. de Lasteyrie[1] et je n'y reviendrais pas si je ne me trouvais à même d'en publier la photographie (pl. VII).

Ce vitrail semble être de la fin du XVe ou du commencement du

1. Lasteyrie, *op. laud.*

Digitized by Google

XVIe siècle. Il est attribué à Frédéric Waller. Il représente un moulin, muni d'une large trémie dans laquelle sont établis les quatre Évangélistes, l'Ange (S. Matthieu), le Lion (S. Marc), le Bœuf (S. Luc), et l'Aigle (S. Jean).

Le moulin est mis en mouvement par une roue sur laquelle tombe de l'eau. C'est saint Pierre lui-même que l'on aperçoit, à droite de l'Aigle, coiffé de sa tiare à trois rangs, qui, en ouvrant une vanne, commande le mouvement de la roue. Si l'on remonte plus haut dans le vitrail, on aperçoit un jardin qui, d'après Lasteyrie, représente les temps antérieurs à la venue du Christ, peut-être, ajouterais-je, le Paradis terrestre.

Ce jardin est traversé par la rivière qui alimente le moulin ; un enfant, porteur d'un vase, et un animal bovin viennent y boire.

F. de Lasteyrie nous dit que l'un des personnages placés à la partie supérieure du vitrail est Moïse, qui fait jaillir l'eau du rocher. Mais ni l'un ni l'autre ne porte l'auréole lumineuse en forme de cornes, qui est, d'ordinaire, l'attribut de Moïse. Le personnage de gauche frappe bien le sol d'une hache, mais la rivière est figurée déjà, sur la partie droite du vitrail, bien avant l'endroit où il frappe. D'ailleurs, c'est avec un bâton que Moïse a fait, d'après la tradition, jaillir l'eau du rocher.

Le moulin est entouré de ce qu'on nomme aujourd'hui l'*archure* et de cette archure sortent des hosties. *Hoc est corpus meum, et Verbum caro factum est*, disent les banderoles que tiennent l'Ange et l'Aigle ; c'est le pain de l'âme (*Ego sum panis vivus qui de cælo descendi*), dit la banderole que porte l'Enfant Jésus.

Les hosties sont recueillies dans un ciboire par un Pape (S. Grégoire le Grand) et par un Cardinal (S. Jérôme) et distribuées en communion aux fidèles par deux Évêques (S. Augustin et S. Ambroise) ; ces quatre Docteurs de l'Église se voient, d'après M. Mâle, dans un grand nombre d'œuvres religieuses. On les retrouve d'ailleurs dans le vitrail de Saint-Étienne-du-Mont, dont il sera parlé plus bas.

Digitized by Google

A droite et à gauche du moulin sont représentés la Vierge Marie et l'ange Gabriel qui la salue d'un *Ave, Maria, gratia plena.*

La grosse difficulté que l'on rencontre dans l'interprétation de cette scène est d'expliquer la présence des Évangélistes dans la trémie du moulin. Quand on considère qu'un fidèle, placé à gauche, dans la partie basse, communie sous l'espèce du vin, et que dans l'ornementation du haut du vitrail figurent des grappes de raisin, on se demande si les Évangélistes ne foulent pas les fruits de la vigne dans la trémie, et si du moulin ne sortent pas à la fois le pain et le vin, le Corps et le Sang de Jésus-Christ.

Peut-être même le vin eucharistique est-il fourni aux fidèles par la rivière qui traverse le Paradis terrestre; car saint Jean-Chrysostome a comparé celui-ci à l'autel, et le fleuve qui en sort au sang de Jésus-Christ[1].

Mais si l'on voit s'échapper du moulin les hosties, on ne voit nulle part le vin couler. Aussi est-il plus simple de supposer que les Évangélistes président simplement à la préparation du pain eucharistique. Leur présence dans les vitraux de cette époque où figure le mystère de l'Eucharistie est d'ailleurs générale.

Il est intéressant de remarquer que les fidèles y communient sous les deux espèces, alors que l'Église, plusieurs siècles auparavant, avait aboli cet usage. Jacobel, curé de Prague, avait été condamné en 1416, par le concile de Constance, pour avoir voulu soutenir la doctrine qui affirmait que la communion sous les deux espèces seule était efficace.

Le vitrail de la Lorenzkirche, à Nuremberg, s'écarte encore de la tradition du Moyen-Age. Le moulin muni de sa *trémie*, de son *anille* et de son *archure* est analogue au précédent (pl. VI).

Là encore, ce sont les Évangélistes, l'Aigle, le Bœuf, le Lion et l'Ange qui président à la mouture. On est un peu surpris de voir les Évangélistes alimenter le moulin, en y versant des hosties, tandis que celles-ci ressortent à la partie inférieure. On pourrait supposer que les hosties entrent non consacrées et sor-

1. L'abbé Corblet, *Hist. du sacrement de l'Eucharistie*, 1885, t. I, p. 6.

Digitized by Google

tent consacrées, et que l'artiste a fait, entre ces deux sortes d'hosties, la même différence qu'entre le blé, qui ne saurait être consommé en nature, et la farine qui forme la base de notre alimentation.

Mais l'acte de la consécration est, au point de vue religieux, si surnaturel que l'on ne peut admettre qu'un artiste l'ait traité d'une façon aussi légère; les hosties recueillies par les Docteurs de l'Église ne sont consacrées qu'entre leurs mains au moment où ils les donnent aux fidèles.

L'abbé Corblet[1] a indiqué le cérémonial qui présidait au Moyen-Age, dans les monastères, à la préparation des hosties : les moines se revêtaient d'aubes blanches et l'on voit précisément les quatre Évangélistes du vitrail de la Lorenzkirche habillés de cette façon; ils portent en outre l'*amict* formant une sorte de capuchon monastique, pareil à celui dont sont encore revêtus certains religieux, quand ils célèbrent à l'autel. C'est donc bien là, plus encore que dans le vitrail de Berne, la représentation idéale de la préparation des hosties.

F. de Lasteyrie, dans le mémoire indiqué plus haut, cite d'autres œuvres artistiques où le moulin eucharistique est figuré : une sculpture sur bois dans l'église de Tribsee en Poméranie et un tableau d'autel de l'église cistercienne de Doberau, en Mecklembourg.

L'abbé Corblet[2] cite de son côté un tableau de l'église de Worms, qui représente la Vierge à genoux, tenant l'Enfant Jésus par les pieds et le mettant la tête la première dans la trémie d'un moulin que les douze Apôtres font tourner. Le pape reçoit dans une coupe d'or les hosties qui sortent du moulin.

Les représentations allégoriques du pressoir, où le vin foulé du raisin et le sang coulant des plaies de Jésus-Christ se confondent dans une même idée religieuse, sont mieux connues. Elles ne symbolisent pas la réalisation de l'Ancien Testament dans le Nou-

1. Corblet, *op. laud.*, t. I, p. 177.
2. Corblet, *op. laud.*, t. II, p. 520.

Digitized by Google

veau. Elles s'adressent directement au mystère de l'Eucharistie. Ce sont des *pressoirs eucharistiques*, donnant le vin, comme le *moulin eucharistique* donne le pain.

Un vitrail de l'église de Conches[1] qui aurait été, d'après l'abbé Corblet, dessiné en 1520 par Aldegrever, nous présente le Christ debout sur la *maie* d'un pressoir, entre les montants qui supportent la vis. Il y foule de ses pieds des grappes de raisin et montre de la main gauche le vin qui s'écoule dans un cuvier. Le sujet est plus réaliste que mystique et l'artiste a eu soin de nous rappeler de quelle parole il s'était inspiré; car à la partie supérieure du vitrail se trouve une banderole, portant le verset d'Isaïe : *Torcular calcavi solus et de gentibus non est vir mecum* (Is., LXIII, 3).

Dans l'église de Saint-André-des-Arcs, aujourd'hui détruite, figurait également un vitrail où était représentée l'allégorie du pressoir, avec cette légende : *Quare rubrum est indumentum tuum? Torcular calcavi solus*[2].

Jusqu'ici, dans la représentation du pressoir, il n'y a rien de symbolique. Mais les artistes avaient, pour s'inspirer également, l'interprétation que l'on avait donnée au Moyen-Age de la grappe rapportée du pays de Chanaan. *La Glose ordinaire*[3] dit que cette grappe est Jésus-Christ et que la perche qui la supporte est la croix. Le pressurage de cette grappe va donc donner le Divin Sang. Ailleurs encore, Jésus-Christ a été comparé à une grappe : « Mon bien-aimé est pour moi comme une grappe de raisin de Chypre » (*Cant.*, I, 13). Enfin saint Augustin a exprimé la même idée en une phrase rapportée par F. de Lasteyrie : *Primus botrus in torculari pressus est Christus*[4].

Des compositions artistiques et tant soit peu naïves, où Jésus-Christ est pressé comme une grappe de raisin, existent dans l'art chrétien.

Grésy qui, le premier, je pense, a appelé l'attention des artistes

1. *Bulletin monumental*, 1888, p. 278 (planche).
2. L'abbé Bouillet, *Notes d'art et d'archéologie*, 1890, p. 53.
3. M. Mâle, *op. laud.*, p. 194.
4. Saint Augustin, *Commentaire du ps. LV*.

Digitized by Google

sur ces représentations[1], signale dans une Bible historiale, qui ne remonte pas au-delà du xve siècle, une miniature que nous reproduisons ci-dessous (fig. 1)[2]. Les versets qui accompagnent le pressoir nous apprennent que *les bons crestiens chantent et loent Dieu en saincte Église, du fruit de son précieus corps et du vin de son précieus sang*. Jésus-Christ, à genoux sur le pressoir, est véritablement *pressé*; Dieu le Père l'assiste.

On peut voir dans l'église de Baralle[3] (Pas-de-Calais) un tableau qui représente le Christ debout, sur le pressoir, portant sa croix sur ses épaules; à l'extrémité de la grande branche de cette croix est montée verticalement une vis que le Père Éternel, apparaissant dans une nuée, fait mouvoir (pl. VII *bis*). Le Christ plie sous la pression de la croix et de ses pieds, de ses mains, de son flanc, sortent des jets de sang. Un ange apporte deux grappes de raisin au pressoir, dont le jus va se mêler au sang du Christ, et le liquide qui s'écoule du pressoir est reçu par deux anges dans un calice; à droite, la Vierge; à gauche, le portrait de Catherine de La Chapelle, abbesse du monastère d'Oisy, dont on aperçoit dans le fond la silhouette. Ce tableau serait de Jean Bellegambe, d'après le catalogue d'une exposition où il a figuré à Arras. M. Gousseum nous a obligeamment prêté le cliché que nous reproduisons.

Fig. 1. — Jésus sur le pressoir. (xve siècle.)

C'est encore la même idée qui a guidé l'artiste Linard Gontier (1625), quand il a composé la verrière qui orne la cathédrale de Troyes[4]. Le Christ est couché cette fois, et son corps est

1. Grésy, *Bull. Soc. arch. de Seine-et-Marne*, t. IV (1867), p. 333.
2. Bibliothèque Nat., *Fonds français*, n° 166, p. 123 v°.
3. Corblet, *op. laud.*, t. II, p. 517 (planche).
4. Fichot, *Stat. monumentale du département de l'Aube*, t. III, p. 253 (planche).

Digitized by Google

écrasé par la croix, aux extrémités de laquelle sont disposées deux vis de pression. Le sang coule de son flanc droit et est recueilli également dans un calice d'or. Du flanc droit sort, en même temps, un immense cep de vigne, qui garnit tout le vitrail, et ce cep supporte les douze Évangélistes et la Vierge Marie. L'encadrement du vitrail est formé de grappes de raisin; à droite et à gauche sont les donateurs du vitrail.

Dans un des vitraux de la chapelle des Catéchismes à Saint-Étienne-du-Mont[1], le Christ est encore représenté couché, écrasé par sa croix; aux extrémités des trois plus grandes branches de cette croix sont des vis munies d'écrous de pression. De ses pieds, de ses mains et de son flanc, s'échappe le sang qui est recueilli dans un cuvier. Au premier plan, saint Pierre et les Docteurs de l'Église sont occupés à la vendange proprement dite et introduisent dans les tonneaux le mélange du jus que fournit la grappe et du sang de Jésus-Christ. Des Docteurs et un Roi, probablement Louis XIII (la tête manque), descendent au cellier les tonneaux remplis. Au second plan et en haut du vitrail, on aperçoit le char de la Vendange, conduit par l'Ange, et tiré par le Bœuf, le Lion et l'Aigle; on aperçoit encore les Apôtres cueillant le raisin; enfin, les fidèles se rendant à la Table sainte.

Fig. 2. — Jésus sur le pressoir (gravure de Gautier.)

Ce vitrail, attribué à Nicolas Pinaigrier, aurait été, d'après Grésy, commandé en 1622 par Jean Le Juge, marchand de vins et marguillier de Saint-Étienne-du-Mont[2]. Il semble être la re-

1. *Itinéraire arch. de Paris*, p. 197; abbé Bouillet, *Les églises paroissiales de Paris : Saint-Étienne-du-Mont* (planche); Lasteyrie, *op. laud.*
2. Grésy, *op. laud.*

Digitized by Google

production d'un autre vitrail exécuté par son aïeul, Robert Pinaigrier, en 1527, pour l'église Saint-Hilaire de Chartres. Sauval nous dit que le sujet eut de la vogue au XVIe siècle et que les marchands de vin l'adoptèrent pour leurs chapelles de confrérie[1].

M. l'abbé Marsaux m'a signalé l'existence, dans la salle des Bussolanti au Vatican, d'un tableau où le Christ, couché sous le pressoir, répand son sang. Celui-ci est recueilli dans une vasque, où puisent quatre Docteurs de l'Église.

Il m'a signalé également, au Musée de Naples, un canon d'autel, brodé au petit point, où le cœur de Jésus-Christ est représenté percé de trois clous sous le pressoir; au-dessus, on lit : *Torcular*, et au-dessous : *Calcavi solus*.

L'église de Recloses[2], près de Fontainebleau, possède une série de panneaux sculptés au XVIe siècle, parmi lesquels se trouve une très belle composition, inspirée certainement de celle que le vitrail de Saint-Étienne-du-Mont nous présente. Elle a été longtemps attribuée à Jacques Segogne, artiste, dont les descendants habitent encore Recloses; mais M. Thoison[3] a montré que cette attribution est fausse et que Segogne avait été non pas l'auteur, mais le possesseur du retable. Le panneau, qui a 1 mètre de hauteur, est divisé en trois parties. En haut, le char de la Vendange, identique à celui du vitrail de Pinaigrier. Au-dessous, une vigne, au milieu de laquelle s'élève une tour : *Plantavit vineam electam et ædificavit turrim in medio ejus et torcular extruxit in eâ* (Is., V, 2 et Matth., XXI, 33). Dans la partie basse, enfin, la table du pressoir, faisant une large saillie en avant du panneau, et sur cette table le Christ couché. Le sang, qui s'écoule à flots de ses mains, de ses pieds et de son flanc, tombe dans un cuvier, à côté duquel sont disposés deux tonneaux. La croix, qui a disparu, devait, sans

1. Grésy, *op. laud.*, et Olivier Merson, *Les vitraux*, p. 163-164.
2. Grésy, *loc. cit.*, et l'abbé Marsaux, *Les sculptures de Recloses*, in *Revue de l'art chrétien*, 1890, p. 228 (planche) et *Bull. archéol. du Comité des arts et monuments*, 1842, II, p. 147.
3. Thoison, *Le pseudo-retable de Recloses*. Chez Plon.

Digitized by Google

aucun doute, être placée sur le corps du Christ, car on relève aisément sur le bord de la table du pressoir trois trous, qui devaient recevoir les vis de pressoin, et ces trous se trouvent précisément à l'endroit même où se dressent, dans le vitrail de Saint-Étienne-du-Mont, les vis qui compriment le corps de Jésus-Christ.

Les graveurs, comme les peintres, les miniaturistes, les peintres verriers, les sculpteurs, adoptèrent le sujet du pressoir mystique.

On connaît trois gravures de Jean Wiérix[1] (mort en 1619) qui représentent le Christ soit sur le pressoir, soit dans le cuvier de la vendange, pressé par la croix dont le Père Éternel manœuvre la vis; le sang coule de ses plaies et est recueilli. Dans l'une on voit les instruments de la Passion; dans l'autre on aperçoit un Saint vendangeant la vigne.

Léon Gautier (1609) a gravé également le même sujet pour servir de frontispice au livre si curieux et si rare de Jean d'Intras, intitulé le *Pressoir mystique de l'âme*[2]. Deux hommes serrent la vis du pressoir où le Christ est écrasé; deux anges tiennent les instruments de la Passion, le marteau et les clous. Nous pouvons, grâce à l'obligeance de M. Courtonne, donner ici la reproduction de cette intéressante gravure (fig. 2).

Les représentations allégoriques du moulin et du pressoir par les artistes de la Renaissance nous apprennent comment ils se sont inspirés des traditions du Moyen-Age pour montrer aux fidèles la genèse à la fois réelle et mystique du sacrement de l'Eucharistie.

L. Lindet.

1. Alvin, *Catal. raisonné de l'œuvre des trois frères Wiérix*. Bruxelles, 1866, nos 1179, 1180, 1181.
2. Bibl. de Rouen, *Coll. Leber*.

Digitized by Google

ANTIQUITÉS ROMAINES

DE LA BULGARIE

I

M. Diacovitch, du Musée de Sofia, a eu l'amabilité d'envoyer l'an dernier à M. Cagnat copie de quelques inscriptions récemment découvertes en Bulgarie ; ce sont ces inscriptions que nous publions aujourd'hui, d'après le texte donné par M. Diacovitch.

1)

NEMESI
AVG
PROS · IMP ·
MA
5 AVG · CAESI
DIVS · AMAN
DVS · B-F· VC
COS · V · P ·

Cette inscription a été découverte à Lom (*Almus*) sur le Danube :

Nemesi Aug(ustae), pro s(alute) Imp(eratoris) Ma[ximini?] Aug(usti) Caesidius Amandus b(ene)f(iciarius) v(iri) c(larissimi) co(n)s(ularis) v(otum) p(osuit).

A la 7e ligne, les lettres B et F sont réunies par un trait horizontal.

A la 4e ligne, le nom de l'empereur a été martelé. D'après M. Diacovitch, on lit avec difficulté les deux premières lettres du mot : MA..... Il est vraisemblable, étant donné le peu de place disponible (7 ou 8 lettres au maximum), que M et A doivent ap-

Digitized by Google

partenir au même mot, car si M représentait le prénom de l'empereur (*Marcus*), il faudrait un gentilice commençant par A (*Aurelius, Antonius*), suivi d'un cognomen (*Commodus, Antoninus, Gordianus*). Même abrégés et réduits à leurs éléments essentiels, le gentilice et le cognomen, avec l'M du prénom et les intervalles nécessaires entre les trois mots, dépasseraient sensiblement l'espace dont nous disposons.

Si les deux lettres MA font partie d'un seul et même mot, ce ne peut guère être que MA[*crini*], MA[*ximini*] ou MA[*ximiani*]. Le monument serait donc élevé pour le salut d'un des quatre empereurs : Macrin (*M. Opellius Severus Macrinus*, 217-218), Maximin (*C. Julius Verus Maximinus*, 235-238), Maximien (*C. Aurelius Valerius Maximianus*, 286-305) ou Galère (*C. Galerius Valerius Maximianus*, 305-311). La mémoire de ces quatre Augustes a été condamnée et leur nom martelé[1].

On n'a pas de raison de songer ici à Maximien, collègue de Dioclétien. Dans le partage de l'empire, Maximien avait eu la Rhétie et l'Italie, avec l'Afrique et l'Espagne ; il n'est jamais intervenu de sa personne dans les affaires d'Orient et on ne s'expliquerait pas pourquoi on lui a élevé, à lui seul, ce monument dans une province qu'il ne gouvernait pas. Si l'on adoptait la lecture MA[*ximiani*], il semblerait plus naturel de penser à Galère, qui eut dans sa part l'Illyricum[2].

Mais, sous le règne de Galère, la localité où l'inscription a été découverte (Lom [*Almus*] sur le Danube) faisait partie de la province de Dacie. On sait en effet qu'à la suite de l'abandon de la Dacie transdanubienne, sous Aurélien, on assigna pour résidence aux Romains émigrés de cette région les provinces voisines demeurées romaines ; sous Dioclétien, on constitua entre la Mésie Supérieure et la Mésie Inférieure une nouvelle Dacie, qui figure déjà sur la liste de Vérone, dressée vers l'an 297[3]. Lom, vraisem-

1 Cagnat, *Épigraphie latine*, 3e édition, p. 173.
2. Eutrope, X, 1.
3. Mommsen, *Mémoires sur les provinces romaines*, trad. franç., p. 42-3.

Digitized by Google

blablement dès le règne de Maximien, et certainement sous celui de Galère, fait partie de cette petite Dacie, reconstituée sur la rive droite du Danube. Or la Dacie est gouvernée en 321 par un *praeses*[1], et au temps de la *Notitia dignitatum*, c'est encore un *praeses* qui est à sa tête[2]. Il est bien permis de supposer que du jour où elle a été créée, elle fut administrée par un *praeses*, jamais par un *consularis*. Notre inscription mentionne un *beneficiarius viri clarissimi consularis*, c'est donc la preuve qu'elle est antérieure à l'époque où fut organisée la petite Dacie et qu'au moment où l'ex-voto a été dédié, Lom faisait encore partie de la province impériale consulaire de Mésie Inférieure; le nom de l'empereur ne peut donc être que *Ma*[*crini*] ou *Ma*[*ximini*].

Il est difficile de se décider entre ces deux princes; pourtant étant donnée la personnalité des deux empereurs, nous croyons qu'il s'agit plutôt du second que du premier. Maximin était d'origine thrace et devait être assez populaire dans toute cette région. Parti de Sirmium[3] en Pannonie Inférieure, ville qui n'était pas très éloignée d'Almus, il fit campagne sur le Danube contre les Sarmates et rapporta de cette expédition le nom de *Sarmaticus Maximus*. Peut-être est-ce à l'occasion de cette guerre que le monument a été élevé.

De toute manière, qu'elle soit consacrée à Macrin ou à Maximin, l'inscription date de la première moitié du IIIe siècle.

En terminant, il convient de faire remarquer la forme insolite de l'expression *beneficiarius viri clarissimi consularis*. On dit habituellement[4] : *beneficiarius consularis*, et je ne crois pas que l'on ait d'autre exemple de la mention *v. c.* entre les mots *beneficiarius* et *consularis*.

1. *Code Théodosien*, II, 19, 2.
2. A ce moment, elle porte le nom de *Dacia ripensis*, pour la distinguer de la *Dacia mediterranea*, qui est née pendant le IVe siècle du dédoublement de la Dardania (*Not. dignit.*, éd. Seek, p. 3).
3. Capitolin, *Vie de Maximin*, 13.
4. Cf. Cauer, *De muneribus militaribus*... (*Eph. epigr.*, IV, p. 379 et suiv.).

Digitized by Google

2)

[illegible]
F[illegible]
M[illegible] I[illegible] SVM ROE
VIX ANN XIII
5 H · F · C

..... *vix(it) ann(is) XIII. H(eres) f(aciendum) c(uravit).*

Le texte est en trop mauvais état pour qu'on puisse tenter d'en déchiffrer les premières lignes. C'est une inscription funéraire; elle a été trouvée, comme la précédente, à Lom; elle est gravée sous un grand bas-relief du « Chevalier thrace », travail très médiocre.

Au village de Dobridol, sur le Danube, près de l'ancienne Ratiaria (Mésie Supérieure), on a mis au jour l'inscription suivante :

3)

D M
C · V[illegible] · FELICIS
OOD QV[illegible]
LE CASSIA[illegible]
5 ALEXANDR[illegible]
[illegible] · V · ANNIS . XX[illegible]
AVR · GAIANVS
AMICIS
B · M · P

D(is) M(anibus) C. Valeri(i) Felicis..... [et][1] *Cassia[e] [A]lexandr[ae.].... vixit annis XX [....?]. Aur(elius) Gaianus amicis b(ene) m(erentibus) p(osuit).*

Cette inscription est malheureusement assez endommagée et, dans l'état actuel de la copie, il est impossible de la reconstituer dans son ensemble. Nous voyons seulement que c'est un monument funéraire élevé par Aurelius Gaianus à ses amis, vraisemblablement au nombre de deux, dont l'un se nomme C. Valerius

1. Les deux premières lettres de la ligne 4 nous semblent une erreur de copie. Nous supposons qu'au lieu de LE il y a sur la pierre ET.

Digitized by Google

Felix, et dont l'autre est peut-être une femme, Cassia Alexandra. Mais le sens de la ligne 3 nous échappe complètement.

Au village Vartop, sur la rivière d'Artchar, on a trouvé des briques sur lesquelles on lit :

4) IMRT · A · A · RIE

Ces briques proviennent d'un grand réservoir d'où les Romains de Ratiaria tiraient l'eau potable.

5)
I · O · M · D
PROSIM
DNMAVR
ANTON · N PI ·
5 FELICIS AVG
SAC · ΓICTA · E · FLA
VIVS · C · VC · AQVE ·
P · O · S

J(ovi) O(ptimo) M(aximo) D(olicheno), pro s(alute) Im(peratoris) d(omini) n(ostri) M. Aur(elii) Anton(i)ni Pi(i) Felicis Aug(usti) sacrum. ?... *et Flavius* (.....?) *pos(uerunt).*

L'empereur Caracalla pour le salut duquel l'inscription est dédiée est seul Auguste depuis la mort de Géta en 212 jusqu'au 8 avril 217, date où il fut tué par Macrin. Le monument a donc été élevé entre ces deux années. Quant aux noms des personnages qui le consacrent, le texte que nous avons ne peut nous renseigner à leur égard et il serait nécessaire de les étudier sur un estampage.

D'après M. Diacovitch, on a découvert en Bulgarie trois inscriptions en l'honneur du dieu de Doliché. L'une provient de Sevliévo; une seconde, en grec[1], de la Thrace; enfin la troisième, que nous publions, a été trouvée au village de Béla, non loin de

1. Ce monument est d'autant plus important que les inscriptions grecques consacrées à Jupiter Dolichenus sont plus rares. Roscher, dans son *Lexikon der griechischen und römischen Mythologie* (I, p. 1192), déclare n'en pas connaître un seul exemple.

Digitized by Google

la rivière d'Artchar, dans le district de Belogradtchik (Mésie Supérieure).

C'est le premier monument dédié à Jupiter Dolichenus que l'on ait mis au jour dans l'ancienne province de Mésie Supérieure. Nous pouvons le rapprocher d'un autre texte trouvé en Mésie Inférieure, entre Isaktscha (*Noviodunum*) et Karanasib (*Istrum*), à Nicolitzel dans la Roumanie actuelle[1]. C'est aussi une inscription dédiée à Jupiter Dolichenus pour le salut de l'empereur Caracalla et de sa mère, Julia Domna.

Les deux dédicaces sont donc contemporaines. C'est un nouveau témoignage de la dévotion toute spéciale dont Caracalla, comme d'ailleurs Septime Sévère[2], honorait le dieu de Commagène.

6)
MARIA · MA
RYLLINA · ET
MARIVS · AN · III
MARIVSAGA
5 TOPVS LIBERIS
SVIS · N · I · F

Maria Maryllina et Marius an(nis) III. Marius Agathopus liberis suis?... f(ecit).

L'inscription a été trouvée sur les bords du Danube, au village de Gigen, l'ancienne *Oescus* (Mésie Inférieure).

Les mots sont séparés les uns des autres « par des ornements en feuilles de vigne ». A la ligne 6, les deux lettres N.I données par le texte de M. Diacovitch ne peuvent s'expliquer d'une façon satisfaisante.

7)
ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
Η ΠΑΤΡΙΣ ΦΛ ΠΟΜ
ΙΙΤΙΟΝ ΜΟΝΤΑΝΟΝ
ΠΟΛΕΙΤΕΥΟΜΕΝΟΝ
5 ΑΓΑΘΟΣ

1. *C. I. L.*, III, 7520.
2. Cf. par exemple *C. I. L.*, VI, 410, 414, 419.

Digitized by Google

Ἀγαθῇ Τύχῃ. Ἡ πατρὶς Φλ(αούιον) Πομ[πή]ιον [Μ]όντανον πολειτευόμενον ἀγαθ[ῶ]ς.

Cette inscription provient de Sofia; elle se trouve sur un fragment de colonne en granit qui a $0^m,88$ de hauteur et $0^m,575$ de diamètre. Les lettres sont très soigneusement gravées et ont une hauteur de $0^m,06$.

C'est un décret rendu en l'honneur de Fl. Pompeius Montanus, vraisemblablement par la ville de Serdica (actuellement Sofia, où le monument a été mis au jour). L'intitulé ἀγαθῇ Τύχῃ n'a rien qui doive nous surprendre, car il s'emploie très fréquemment en tête des décrets honorifiques[1]. — La seconde lettre de la ligne 3 paraît être un Ε (incorrect pour Η) au lieu de Τ donné par la copie de M. Diacovitch : le gentilice Pompeius est en effet d'un usage courant, au lieu que Pomptius constituerait une anomalie. — La première lettre du cognomen manque : la lecture [Μ]όντανον semble s'imposer.

Quelle fonction avait remplie ce Fl. Pompeius Montanus pour mériter ainsi la reconnaissance de ses concitoyens? Il avait sans doute occupé la plus haute charge de la ville, mais nos connaissances sur la constitution de Sofia à l'époque romaine[2] ne sont pas assez étendues pour nous permettre de préciser davantage.

II

C'est également de la Bulgarie que provient le monument dont nous allons nous occuper désormais et dont nous devons la photographie à l'obligeance de M. Dobrusky, conservateur du Musée de Sofia : c'est un bas-relief, trouvé à Berkowitza, dans la région de Lom; entre les deux personnages, un homme à gauche, une femme à droite, on lit l'inscription suivante :

1. S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 338.
2. Cf. *C. I. L.*, III, p. 1337.

Digitized by Google

S I L V A
N O · E T
S I L V E S T
R I S · I V L I
5 A N V S ·
C XXΛ M E

Silvano et Silvestri s(acrum). Julianus cum me [.....?][1].

Ce texte épigraphique nous montre que nous sommes en pré-

Fig. 1. — Bas-relief de Berkowitza.

sence d'une dédicace en l'honneur de Silvain et d'une déesse qui est désignée sous le nom de *Silvestris*.

Le dieu est en effet représenté sous les traits et avec les attributs ordinaires de Silvain : dans la main gauche, il tient un rameau de pin; dans la main droite, un couteau recourbé, une sorte de serpette, comme on s'en sert pour élaguer les arbres. Il est accompagné d'un chien qui lève la tête vers son maître; il est

1. M. Dobrusky vient de publier cet ex-voto dans les *Matériaux d'archéologie en Bulgarie* (Sofia, 1899) [en bulgare], p. 70. Il lit à la ligne 6. CVM ME[*rito*]. Cette interprétation ne semble offrir aucun sens satisfaisant. Il y a là une difficulté que nous n'avons pu résoudre. On remarquera la bizarrerie de la ligature XXΛ.

Digitized by Google

vêtu d'une tunique courte qui s'arrête un peu au-dessus du genou et qui est retenue aux hanches par une ceinture, avec un manteau flottant rejeté sur le bras gauche, laissant complètement libre le côté droit. Il a sur la tête une coiffure plate[1]. L'identification du personnage situé à gauche de l'inscription est donc facile : c'est Silvain, dieu des forêts[2]. Il n'est pas aussi aisé de voir quelle divinité se cache sous la figure de cette femme que l'inscription appelle *Silvestris*. On songe tout d'abord à Diane. Diane, déesse des forêts, porte parfois cette épithète de *Silvestris*[3] et est souvent associée à Silvain[4]. Sa présence ici, à côté de ce dieu, n'aurait donc rien qui pût nous étonner. Mais s'il a voulu représenter Diane, pourquoi l'artiste ne l'a-t-il pas sculptée en déesse de la chasse[5]? Pourquoi lui a-t-il prêté un costume et des attributs que nous ne retrouvons dans aucune autre statue de la déesse? Longue robe; par dessus, une tunique plus courte, s'arrêtant à mi-corps et serrée à la taille par une ceinture. De la main droite, la déesse tient une branche d'arbre; de la main gauche, elle relève le pan de sa robe. Ce vêtement embarrassant et étoffé qui descend jusqu'aux pieds, ces manches qui couvrent complètement les bras ne conviennent certes pas à Diane, toujours légèrement vêtue.

Dans ces conditions, l'épithète *Silvestris* employée seule sans *Diana* devient bien obscure et il importe de voir si ce mot ne

1. Cf. Reifferscheid, *Sulle imagini del dio Silvano e del dio Fauno* (*Annali dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, XXXVIII, 1866, p. 212). On trouvera une représentation de Silvain à peu près analogue, mais d'un travail plus grossier, dans les *Jahreshefte des österreichischen archäologischen Institutes in Wien*, II, 1899. *Beiblatt*, p. 59-60. Le dieu y porte la barbe et a sur la tête un cucullus.

2. On sait que souvent, sur les inscriptions, Silvain est appelé *Silvanus silvestris* (cf. par exemple *C. I. L.*, III, index, p. 1165; VIII, 8248).

3. *C. I. L.*, III, 1937 : *Diane Auguste Silvestri*. — Pourtant son surnom le plus usuel comme déesse des forêts est *Nemorensis* (*C. I. L.*, III, 1173; XIV, 2212, 2213, 2214), ou *dea nemorum* (VIII, 9831). Cf. Horace, *Odes*, III, 22 : *montium custos nemorumque*.

4. *C. I. L.*, III, 7775 : *Silvano silvestri et Dianae*. Voir aussi XIII, 382; VI, 656, 658. Cf. Roscher, *Lexicon*, I, p. 1005.

5. C'est ainsi qu'elle figure à côté de Silvain sur le bas-relief de Rome, *C. I. L.*, VI, 658, avec son arc, ses flèches et son carquois.

Digitized by Google

pourrait pas s'appliquer avec plus de justesse à d'autres déesses dont le costume est plus en rapport avec celui que nous avons ici.

Associé quelquefois à Diane, Silvain est aussi honoré avec les Nymphes, et ses compagnes habituelles portent de préférence le nom de *Silvanae*[1]. C'est ainsi que sur un monument votif découvert en 1881 à Aquincum, on voit le dieu Silvain avec trois nymphes que l'inscription qualifie de Silvaines[2] :

SIL · ET SILVA
NIS SA FLA
SECVNDINA
V · S · L · M

Sil(vano) et Silvanis sa(crum). Fla(via?) Secundina v(otum) s(o'-vit) l(ibens) m(erito).

Silvain est représenté exactement sous les mêmes traits que sur notre bas-relief, avec les mêmes attributs et le même vêtement. Les trois nymphes qui l'accompagnent ont de longues robes, tiennent dans la main gauche une branche d'arbre, et dans la main droite un objet qui est peut-être une corbeille de fleurs. C'est avec quelques légères différences dans le choix des accessoires le même costume que porte notre *Silvestris*.

Sur d'autres bas-reliefs[3], où Silvain nous apparaît sous la forme grecque de Pan aux pieds de chèvre, avec des nymphes, ces nymphes sont, elles aussi, vêtues de longues robes avec une tunique plus courte serrée à la ceinture. C'est donc là, semble-t-il, le costume ordinaire des nymphes qui entourent Silvain, et c'est une de ces Silvaines qui est représentée ici sous la dénomination de *Silvestris*. On remarquera d'ailleurs l'analogie des deux noms : *Silvestris* [*dea*] et *Silvana*.

1. L'existence de ces *Silvanae* nous est attestée par les inscriptions, *C. I. L.*, III., 3393, 4441 ; V, 3303.

2. *C. I. L.*, III, 10460. — Le monument est reproduit dans l'*Archaeologiai Ertesitö*, 1881, p. 170. — M. Diner en a donné une description (*Archäologisch-epigraphische Mitteilungen aus Oesterreich*, VII, 1883, p. 86).

3. On trouvera ces bas-reliefs reproduits dans les *Archäologisch-epigraphische Mitteilungen aus Oesterreich*, IX, 1885, p. 44 et 45.

Digitized by Google

En général, les Silvaines qui entourent Silvain sont au nombre de trois ou quatre ; c'est, croyons-nous, la première fois qu'une seule de ces nymphes figure sur un bas-relief à côté de Silvain[1]. Nous voyons dès lors qu'il en est de la déesse comme du dieu. Il y a des inscriptions[2] qui sont dédiées à plusieurs Silvains : *Silvanis silvestribus* ; il en est d'autres en bien plus grande quantité qui sont consacrées à un Silvain : *Silvano silvestri*, *Silvano domestico*. De même pour Silvaine : sur certains monuments, on honore plusieurs Silvaines : *Silvanabus* ou *Silvanis*[3] ; sur d'autres, comme ici, il n'y a qu'une seule Silvaine[4]. Nous devons pourtant remarquer que, dans ce cas, Silvaine est toujours associée à Silvain et que jusqu'ici on n'a trouvé aucun monument en l'honneur de Silvaine seule, au lieu que les dédicaces à Silvain seul sont innombrables.

A. Merlin.

1. Nous connaissions déjà une inscription où le nom de Silvain était uni à celui de Silvana : *C. I. L.*, XII, 1103 : *Silvano et Silvane*.
2. *C. I. L.*, III, 4442, 4534.
3. *C. I. L.*, III, 3393, 4441, 10460; V, 3303.
4. *C. I. L*, XII, 1103.

Digitized by Google

UN NOUVEAU MANUSCRIT ÉPIGRAPHIQUE DE PEIRESC

En dépouillant les fiches manuscrites de Léon Renier, conservées à la Bibliothèque Mazarine, j'y remarquai, non sans étonnement, de nombreux renvois à un manuscrit de Peiresc de la Bibliothèque de Carpentras (*ms. addit.*, n° 11), manuscrit dont M. Hirschfeld semblait n'avoir jamais pris connaissance[1]. Ayant eu récemment la bonne fortune de rencontrer à Heidelberg le savant auteur du *Corpus* des inscriptions de la Gaule, je pus m'assurer que ce manuscrit était demeuré inédit. Je demandai donc à M. Léopold Delisle s'il n'était pas possible de le faire venir en communication à la Bibliothèque Nationale; grâce à son obligeance, je peux aujourd'hui publier *in extenso* les parties du volume contenant des inscriptions.

Le manuscrit est intitulé : *Mémoires pour l'histoire de Provence*, t. III.

C'est un gros cahier in-4 de 274 feuilles; il est composé d'une série de fiches de plusieurs écritures différentes, de feuilles volantes réunies sans grand ordre et contenant un grand nombre de documents de toute nature et de toutes époques sur l'histoire de la Provence.

Voici maintenant le texte de la partie épigraphique du manuscrit.

1. Cf. *C.I.L.*, XII, p. XXII, où il dit des manuscrits Peiresc demeurés à Carpentras : *ad rem epigraphicam non perveniunt*. Notre manuscrit est pourtant longuement décrit dans le *Catalogue* de Lambert, t. III, p. 148 à 157, qui signale la partie épigraphique avec assez de détails.

Digitized by Google

[F. 226].

1)

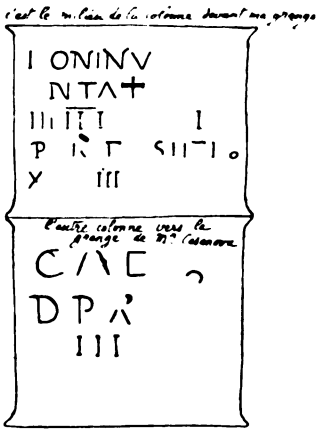

2)

[F. 227].

3)

VAL · SYMPHORIS ET PROTIS
SIGNVM SOMNI AEREVM
TORQVEM AVREVM EX DRACVN
CVLIS DVOBVS P^cfJ ENCHIRIDIVM
ARGENT · P^{ccc}L ANABOLIVM OB IN
SIGNEM CIRCA SE NVMINIS EIVS
EFFECTVM V S L M

[F. 229].

4)

CL ⊘ POSTVMVS DARDAN · VS VIN B · ET PA
TRICIAE DIGNITATIS EX CONSVLARI PRO
VINCIAE VIENNENSIS EX MAGISTRO SCRI
NII LIP ⊘ EX QVAEST ⊘ EX PRAEF ⊘ PRET ⊘ GALL ⊘ ET
NEVIA GALLACIAE ⊘ ETINL : ⊘ PEM ⊘ MATER EAM
EIVS LOCO CVI NOMEN THEOPOLI EST
VIARVM VSVM CAESIS VTRIMQVE MON
TIVM LATERIB ⊘ PRAESTITERVNT MVROS
ET PORTAS DEDERVNT QVOD IN AGRO
PROPRIO CONSTITVTVM TVETIONI OM
NIVM VOLVERVNT ESSE COMMVNE AD N
TENTEFTIANV ⊘ INL ⊘ COM ⊘ ACERATREM E
MORATI VIRI CL ⊘ LEPIDO EX CONSVLARI
GERMANIAE PRIMAE EX MAG MEMOR
EX COM ⊘ RERVM PRIVAT ⊘ VT ⊘ ERGA OMN
IVM SALVTEM EORV
M STVDIVM E
T DEVO

TIONIS PV SIEND
ETVLVS PO

Digitized by Google

[F. 230].

5)

MATRI DEVM
MAGNÆQVE IDEÆ
L. DECIM' PACCATVS
ET CELIA SECVNDINA
EIVS OB SACRV
TAVRORVM

Utrinq(ue) ad latera huius lapidis sunt figurata caput tauri et arietis cum pomo pini — Vt vestra vidit dominatio.

Monsieur si de quelques autres choses vous puis seruir vous mande que comende celuy qui est tousiour

vostre très obeissant seruitur (sic)

ROUGON.

[F. 231]. *Ce sont les Inscriptions qui se sont luës sur de Monumentz qui ont este decouuertz par la basese du Rosne a arles ou a Trinquetaille Lannee 1639 par Moy luce Balthezar Valleriole.*

6). *C'estuy cy a este truue a Trinquetaille.*

Aurelio Eusebio qui vixit ann. xx Men vj. Di. xv Aurel Alexander filio Incomparabilj.

7). *Autre proche du precedant tout trauaille a escailles dont le quadre est orne de deux Anges.*

Q. Comminii Hermophili Quintus Comminius Seuerinus Patronus liberto pientissimo ponendum curauit et subassia dedicauit.

8). *Cestuy cy est sur un Marbre rompu.*

Cornelia Fæbianes quae vixit ann. xxxxvij Men. vj. le reste ne se peut lire pour son ancienete.

9). *Cestuy cy a este treuue dans le Rosne a la porte St Iehan dont lestructure est fort belle et bien trauaille. Il y a deux cornes dabondance a chasq(ue) coste du cadre et frises tout autour. Il est a gauche sur le coing du Iardin de Monsieur le grand Prieur, son couuercle escarte de six pas.*

D M.

Licinia' Magnq, Matronæ L. seuerus. T. Iulius Valentinus. T. Iulia. Valentina. fratres T. Lucinius Rustiqus. S. Leg. iij Aug. Maritus.

Digitized by Google

10). *Cestuy cy est a Trinquetaille dans mon Iardin.*
Inuitas Marior quo vadam nescio valete Postumj.

11). *Autre a Trinquetaille*
✱ Pax tecum ✱
Iulia Victoria. M. A. V. R. Asclepiodoto Congug. Incomparabilj. L. L.

12). *A Arles a la porte ditte de Genive.*
M. F. T. Præfet. Pio Mag. F. Prouinciæ Narbonens. aquitanicæ Adjutor Cassi mont. Procons. G. prouinciæ aurelis flaccj prou Item castrensis prouinciæ arelat. M. Etij Rus. Mag. Equi. trib. Militum L. vj sacerdos C. æs. vienos. de M. F. x. do honorj ej statua equestrj orna. Proc. Aug. Epis. Re. Hel. ver m electus aur accipiendos in pro. Aquitanicæ.

13). *Cest tout ce qui cest veu dans ceste grande basesse fors quon a truue trois vrnes de terre dont deux furent Rompuees, lautre est encores auec ces lettres Lcvij a deux hanses dune codee dhauteur.*

[F. 230 v°]. *Du despuis nous pourmenant auec Mr Le Conser Rabatu a la Recherche des Curiosites nous auons decouuert a deux Mille pas enuiron de Trinquetaille a Leglise St Genis vn tombeau de marbre auec Inscription :*

14). *D. Cornelio Valeriano terentino defuncto ann. xviiij Mens x dier. v Cornelius terentinus et Val. Materna filio.*

[F. 233]. **15-16**) *Venciae in duabus columnis ante maius altare ecclesiæ fornicem sanctuarii substinentibus hæc :*

In prima.	*In secunda.*
	MASSILIEN
	SIVM
CVRANTE · AC ·	DEDICANTE
IVL · HONORATO	PROC · AVG EX
PP · PRESID · ALP ·	MARITIMARVM

Digitized by Google

17). *Subtus chorum eiusd. eccles.*

C · FLAVI · SE · · · · · · · · N · ·
IIVIRALI · INHONO · · · DO ·
TI · EREPTI DOLORIS SVI SOL
ACIVM · C · FLA · SECVNDVS CLE
MENTIS FIL · PAP · IIVIRALIS .
ET SACERDOT · II DOMITI A
IVCI · FIL · RATEPNA FILIO CA
RISSIMO ET SIBI VIVI FECE
RVNT ·

18). *Ante capellam S. Lamberti eiusdem ecclesiæ.*

ENNIA FVSCINA
VIVA SIBI ·
FECIT ·

19). *In porticu domus episcopal. Venciae.*

D M
MAECIA
MAECIANI FIL
VALERIA
VIVA SIBI FECIT .

20). *In castro eiusdem ciuitatis.*

IMP . CAES .
C · MESSIO QVIN
TO TRAIANO DE C
IO · PIO FEL INVIC
TO · AVG P · M · TRI ·
B · P · III · COS II PROC
· P · P ·
CIVIT · VINT ·

21). *In vico eiusdem.*

D · M
IVCVNDILL
AMATFILIO
ONESIPIIOR
OPIENTVIVA
FECITVAXXV.

Digitized by Google

22). *In capella confratrum discipl. S Bernardini extra Ciuit.*

M A R T I V I N̄ I O
M · R V F I N V S F E L I
SALIIIIIIVIR · ET · IN
C O L A C E M E N E L
E X V O T O

[F. 233 v°]. *In ecclesia Sancti Verani territorii Caignae.*

23)

M · LIVIVS NICOSTRATVS
LIVIO ONESIMO PATRI · ET ·
LIVIA NICE LIVIO ONESIMO
MARITO ET LIVIO HERMAE
PATRONO VIVI FECERVNT .
SIBI
POSTERISQVE SVIS

24). *In lapide altaris eiusdem ecclesiae.*

DEO
MARILLEVS DRENO
PAG · BERILLINI DE SVO
SIBI POSVERVNT

25). *In capella Sancti Joannis territ. eiusd. loci.*

M ⌀ M
VIRIAE MEEL
FOMENES
MATRI DVL
CISSIME
SEVERINA
FECIT DE SVO
SIBI

[F. 235].

26)

ЄI + IΛIC
ΑΚΟΛΟΥΘΙ
ΟΥ + ΙΛΩΝ
ΜΗΠΛΑΝΩ
ΝΟΩΛЄΓΩ
ΚΑΙΓЄΛΩ

Digitized by Google

27) [F. 236]. *A Marseille dans le couuent des P. P. Augustins.*

L . DVDISI I. OL · F . VOLC .
NOVANO .
PONTIF . LAVRENTINORVM
ORN . FLAMIN . COLON . AQVENS .
EXORN . PRAEF · ALAE . HISPANIAE .
ADIVTOR . AD . CENSVS · PROVINC .
LVGDVNENS . PROC . AVG . ALPIVM
COTTIAN . DVDISI . EGLECTVS . ET .
APTHONIVS . PATRONO . OPTVMO .

28). *A Lambesc In porta viridarii.*

TRI . VICTORIAE
C . MARII
REDIENTIS
A . B . HEL

29). *A Aix.*

PLOTINA . TRAIANI . VXOR .
SVMMA . HONESTATE . AC .
INTEGRITATE . FVLGENS
STERILITATIS . DEFECTV .
SINE . PROLE . FECIT . CONIV .
GEM . QVI . EIVS . OPERA . ADRIANVM .
ADOPTATVM . IN . IMPERIO
SVCCESSOREM . HABVIT .
A . QVO . IN . BENEFICII . MEMO .
RIAM · NEMAVSI · AEDE . SACRA
MAXIMO . SVMPTV . *SVBLIMIQ · STRVCTVRA*
AC HYMNORVM CANTV DECO
RATA POST MORTEM
DONATA EST

[F. 237].
30)

M . FRONTONI . EVPOR .
IIIIII VIR . AVG . COL . IVLIA .
AVG . AQVIS . SEXTIS . NA-
VICVLAR . MAR . AREL . CVRAT
EIVSD . CORP . PATRONO . NAVTAR . DRVENTI-
CORVM ET VTRICLARIORVM CORP .
ERNAGINENSVM . IVLIA . NICE . VXOR .
CONIVGI KARISSIMO .

Digitized by Google

31) P . SEXTIVS . FLORVS . S . IIIII . VIR .
AVG . COL . IVL . AQVIS . ET . COL . AREL .
VALERIÆ . SPVRIÆ . FLASSINÆ
VXORI . PIENTISSIMÆ . SEX . VALE-
RIO . PROCVLINO . ET . SVES

Ces inscriptions ont esté tirees de deux vieux marbres dont le premier a esté trouué dans le terroir, et le second dans la ville d'Arles parmy les ruines d'une uieille maison aupres de l'eglise St Julien l'an 1543, et du depuis donné a feu Monsr Daupede premier President d'Aix.

[F. 259]. [*aquarelle*].

32) Q · COMINIO HERMOPHILO
Q · COMINIVS SEVERINVS
D PATRONVS · LIBERTO · PIENTI M
SIMO PONENDVM CVRAVT
ET SVB ASCIA DEDICAVIT

[F. 261]. [*dessin à la plume*].

33) SEX · L · M · IVLIE · I · C · F · PARENTIBVS · SVIS ·

[F. 265]. [*aquarelle*].

34) AETERNAE MEMORIAE

[F. 266]. *Inscriptiones Aquisextienses.*

35). 1. *In aede D. Joann...*

EX IVLIO . SATVRIVN .
C . CORN . VALENTINVS
Q . CORV .
SERVATVS
AMICO .

36) 2. *In domibus privatorum.*

CÆ .
C . N . F . TVLI
CATONIS FLAMINI C .
AVGVSTÆ . II .
MATRONÆ

Digitized by Google

37) 3.

SEPVLTVRÆ
POMPEIO LE .
VOL . SILVANO
TOLOSSENSI .

38). 4. *In aede S. Virginis.*

D M
C · VERAT

39) 5.

Q · CORNELIO
G . F . ASPRO

40) 6.

ROS .
MERCVRIO
V S L XX

41) 7.

L ANTONIO
RVFINO
M VITELLIVS
CELSVS

42) 8.

P XIII

43) 9.

D M
COR SECVND
A CONIVGI
AVL Q IVLIO
LIBERINVS

D M
COR · SECVND
AE CONIVGI
DVL · Q · IVLIVS
LIBERINVS ·

44)

. . . . . E ^ SECVNDAE
. . . . . É ^ ANNÓRI ^ XII
PHÍLE MÁTER
FEĆIT

Sic lege : Juliae Secundae f Filiae annoru xii Phile mater fecit.
In turre non procul a Franciscanis.

Digitized by Google

45) 11.

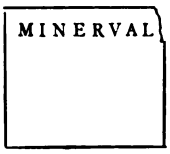

COMMENTAIRE

1. Cette colonne milliaire paraît inédite : c'est en vain que je l'ai cherchée dans le *Corpus*. Malheureusement la copie de Peiresc est très peu soignée et l'on n'arrive pas sans peine à restituer le texte de l'inscription. Le mot ANTONINVS se reconnaît à la ligne 1 d'une façon à peu près certaine et à la ligne 4 on devine RESTITVIT. Il s'agirait, semble-t-il, d'un milliaire d'Antonin le Pieux. Dans la Gaule Narbonnaise M. Hirschfeld en a signalé environ trente-cinq. Ces monuments se divisent d'après leur texte en classes nettement reconnaissables :

1° Sur les routes de Fréjus à Riez et de Riez à Aix : l'inscription est au nominatif ; 6 lignes de texte.

2° Sur les routes de Briançon à Arles et de Saint-Rémy à Beaucaire : inscription au datif ; gentilice et surnom non abrégés ; 4 lignes de texte.

3° Sur la route de Lyon à Arles : inscriptions au datif ; gentilice et surnom non abrégés ; 5 lignes de de texte (le n° 5551 du *Corpus* donne un texte anormal).

4° Sur la route d'Aps à Bourg-Saint-Andéol : inscription au datif ; 5 ou 6 lignes de texte ; abréviations dans les noms (le n° 5773 du *Corpus* trouvé sur la route d'Aps à Uzès rentre dans cette catégorie).

5° Sur la route d'Aps à Uzès : inscription au datif ; le prénom TITO non abrégé ; 6 ou 7 lignes de texte.

6° Route d'Aix à Arles : inscription au nominatif ; 6 lignes de texte

7° Route d'Arles à Nîmes : inscription au nominatif ; filiation indiquée ; 7 lignes de texte.

8° Route de Nîmes à Narbonne : inscription au nominatif ; filiation indiquée ; 8 lignes de texte.

Une première chose qui frappe en examinant cette classification, c'est que tous les milliaires avec inscription au nominatif proviennent de la même voie Fréjus-Aix-Arles-Nîmes-Narbonne. On constatera de plus en étudiant les formules que seuls les milliaires du tronçon Aix-Narbonne ajoutent entre l'énoncé des titres et le chiffre des milles le mot *restituit*. Voici maintenant, d'après Peiresc, le texte d'un milliaire découvert en 1621 aux portes de la ville d'Aix et publié pour la première fois dans le *Corpus* (n° 5177) avec les suppléments de M. Hirschfeld :

Digitized by Google

imp · ca | ES · T · AEL ·
hadri | ANVS ANTO
ninus | XX G · ÞVS
pont · m | AX · TŘB ·
po | T · II · COS · II
p · p · rest | ITVIT

Essayons avec cette inscription de rétablir celle de la colonne milliaire dont la copie est conservée dans notre manuscrit :

imp · caes · t · ael ·
hadrianus an
TONINVs *aug pius*
*p*ONT · M*ax · trib ·*
POT · II · *cos · i* I
P*p* RESTIT*uit*
III

Tel devait être à peu près l'état primitif de notre texte; bien entendu, il est impossible de restituer le chiffre des milles gravé à la septième ligne.

2. Il m'a été impossible de découvrir une autre mention de cette colonne milliaire qui doit aussi avoir porté une inscription d'Antonin le Pieux : je restitue à tout hasard :

imp · CAEs · *t · ael ·*
*ha*DR*i*A*nus an*
a n t o n IN *us aug pius*
etc.

Peut-être un archéologue d'Aix pourra-t-il nous dire qui fut ce Casanova qui avait des milliaires devant ses granges.

En résumé, il semble que, de même que le n° 5477 du *Corpus*, nos deux milliaires inédits proviennent de la grande voie d'Aix à Arles.

3. C'est le n° 354 du *Corpus*. Cette inscription, découverte à Riez vers la fin du XVIe siècle, donnée à Peiresc par Arnaud de Forcalquier, a été retrouvée en 1861 à Aix, après être restée cachée pendant deux siècles. Malheureusement, la pierre, aujourd'hui conservée au Musée d'Aix, est moins bien conservée qu'au temps de Peiresc, comme le montre la copie de M. Hirschfeld :

DEO · AESCVLAPIO
VAL · SYMPHORVS ET PROTIS
SIGNVM ▨OMNI · AEREVM
TORQ▨A▨VREVM EX DRACVN
CVLIS DV▨▨▨ ENCHIRIDIVM
ARGEN▨▨ · ANABOLIVMOB IN
SIGNEM CIRCA SE NVMINIS EIVS
EFFECTVM V S L M ·

Digitized by Google

Il est probable que notre copie est due à la main de Peiresc lui-même ; elle serait donc intéressante à comparer avec les autres copies connues qui sont, selon M. Hirschfeld :

Scaliger, *ms. Papenbræck*, n° 5, p. 9 ;

Gruter, p. 70, n° 8, *e Scaligeri et Puteani schedis* ;

Bartel, *Hist. chronol. praesulum Regiensis eccles.* (1636), p. 36 ;

Mss. Barberini XXIX, 148 et XXIX, 215 (manu ignota, auctore non indicato).

Il suffit de comparer les variantes pour se convaincre que c'est notre copie qui a servi de source à celles reproduites dans les mss. Barberini, copies dont l'auteur était, comme le dit M. Hirschfeld, inconnu ; en effet, pour les sigles pondéraux des lignes 5 et 6 les mss. Barberini donnent absolument la même lecture que le ms. de Carpentras et cette lecture semble être la bonne. D'ailleurs Peiresc, possesseur de la pierre, ne manqua pas de la communiquer aux savants ses contemporains : Pignorius, dans ses *Symbolae epistolicae* (1629), lettre 37, p. 145, parle de ce *antiquum marmor cuius mihi olim copiam fecit Nicol. Fabricius Peireschius*. La pierre était, selon Bouche, décrite dans un livre rarissime que M. Hirschfeld a en vain cherché à collationner et que je n'ai pu encore trouver dans aucune bibliothèque :

François Chapard, *Fabriciani cimeliarchii promptuarium triceps*. Aix (1647), in-8, pp. 18.

4. *Corpus*, n° 1524. Copie soignée au point de vue matériel (ponctuation, division des lignes, etc...), mais, malheureusement, défigurée par de grosses erreurs et à peu près inutile pour les dernières lignes, aujourd'hui illisibles, mais connues par de nombreuses copies anciennes, entre autres, quatre de Peiresc lui-même, d'autres de Soliers, Scaliger, Lacarry, Rovilasc et Sirmond, sans compter une copie de Valladier (ms. du Vatican, n° 8227) non citée par M. Hirschfeld, mais signalée jadis par J.-F. André à Léon Renier (*Correspondance*, f. 34)[1].

5. Mauvaise copie du n° 357 du *Corpus* découvert et conservé à Riez. On connaissait déjà deux copies de ce texte dans les papiers mêmes de Peiresc. Peut-être un historien de Riez pourra-t-il nous renseigner sur le Rougon qui envoyait l'inscription à Peiresc.

6-14. L'auteur de ces copies, Luce Balthazar Valleriole, est peut-être le fils du Franciscus Valeriola, auteur d'un ouvrage manuscrit sur l'antiquité d'Arles, daté de 1573 et conservé à Turin dans les *Schedae Pingonianae* (cf. *Corpus*, p. 84, paragr. III). Comme on le verra, le texte des inscriptions est assez fidèlement reproduit, quoiqu'en minuscules et sans division des lignes.

6. *Corpus*, n° 766. Comme on peut le voir en comparant notre texte avec celui adopté par M. Hirschfeld, la lecture n'est pas mauvaise. Le monument original qui existait encore à l'époque de Calvet paraît perdu.

7. *Corpus*, n° 784. Mêmes remarques que pour le numéro précédent.

8. Je n'ai pu retrouver dans le *Corpus* cette inscription que j'ai tout lieu de

1. Il se peut que cette copie ait été prise par Valladier dans un autre auteur ; cf. *Corpus*, p. 85, paragr. XII.

Digitized by Google

croire inédite. C'est évidemment un texte funéraire analogue à celui du n° 766, ci-dessus n° 6. Le gentilice *Cornelius* est fréquent à Arles et le cognomen *Fabiana* qu'il faut sans doute lire à la place de *Faebiana* se retrouve également sur une pierre du Musée d'Arles (*Corpus*, n° 804) où l'on lit : *Domitia L. f[l.] Fabian[a]*. De même que dans le n° 6 (= 766) Valleriole indique pour le mot *mensibus* l'abréviation *men.* Dans les inscriptions d'Arles on trouve tantôt *mens.* (*Corpus* n°s 690, 758, 766, 816, etc.), tantôt et plus souvent encore *m.* (n°s 685, 689, 733, 747, 775, etc.); je ne trouve l'abréviation *men.* que dans le n° 874, perdu et par suite impossible à collationner et qui, d'autre part, présente pour le mot suivant *diebus* l'abréviation anormale *die.* [1].

On aurait donc à peu près l'inscription suivante :

D CORNELIA*e* · FABIANES
QVAE · VIXIT · ANN · XXXXVII
MEN*s* · VI · *die b* M

On peut comparer la forme grecque du génitif en *-es* avec une autre inscr. d'Arles (*Corpus*, n° 892) débutant par les mots *Turraniae Pithanes.*

9. *Corpus*, n° 684. Comme l'inscription est aujourd'hui conservée au Musée d'Arles et que les indications de Valleriole sur le lieu de sa découverte ne nous apprennent rien de nouveau, cette copie est sans intérêt.

10. *Corpus*, n° 85*. Copie intéressante, car elle nous montre que l'inscription avait été gravée sur pierre. Il faut lire :

Invitus morior, quo vadam nescio, valete postumi.

11. *Corpus*, n° 834. Cette inscription n'était connue jusqu'ici que par une copie anonyme conservée dans les mss. de Suarès. Valleriole nous a conservé l'indication de la provenance (Trinquetaille) et, chose plus curieuse, il signale deux croix, avant et après les mots *Pax tecum* de la première ligne. L'inscription serait donc chrétienne et en effet l'acclamation *pax tecum* est fréquente sur les épitaphes des chrétiens de Vaison (*Corpus*, n°s 1502, 1503, 1506, 1507, 1509), quoique plus rare à Arles : *pax tecum* (n° 971); *pax vobiscum* (n° 958); *pax tecum sit* (n° 964).

En tout cas notre texte ne semble pas postérieur au quatrième siècle, comme le dit Le Blant, *Nouveau recueil*, p. 181, n° 172.

12. *Corpus*, n° 671. Il est regrettable que Valleriole se soit borné à retranscrire la mauvaise copie de Romyeu, surtout étant donné qu'il s'agit d'une inscription des plus intéressantes [2]. Sans doute qu'en 1640 l'original avait déjà disparu.

13. Inédit. Il est rare de trouver dans d'anciens recueils d'inscriptions la

1. Je ne cite pas la lecture *men.* du n° 812 d'après l'anonyme de Suarès.

2. Sur Mettius Rufus on peut consulter la *Prosopographia* de Klebs et Dessau, le *Koptos* de Petrie, et les *Oxyrhynchus papyri* de Grenfell et Hunt.

Digitized by Google

copie de marques de potiers. J'ignore si nous avons là une estampille LCVII à comparer avec deux marques de Vienne L·C[illegible] et L·C·Æ (*Corpus*, n° 5683, 46 et 49), ou si nous nous trouvons en présence d'un graffite *l*( ) *cvii* indiquant le poids ou la capacité de l'amphore. Inédite.

14. *Corpus*, n° 788. Copie sans intérêt d'une inscription conservée encore aujourd'hui au Musée d'Avignon. Elle vient d'être republiée par M. le capitaine Espérandieu, *Musée Calvet, inscriptions antiques* (Avignon, 1900, in-8°), p. 109, n° 130.

15-25. Série d'inscriptions copiées à Vence et dans les environs de cette ville. Elle ne dérive d'aucun manuscrit connu et n'a été encore, je crois, utilisée par personne.

15-16. *Corpus*, n° 7. Copie sans intérêt d'une inscription existant encore à Vence (moulage au Musée de Saint-Germain). L'inscription est connue depuis l'époque de Soliers.

17. Cette belle inscription est inédite. A la première ligne on restituera sans peine *C. Flavi*[*o*] *Se*[*cundi*]*n*[*o*], puisque le père de notre personnage s'appelle *C. Fla*(*vius*) *Secundus*. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'une inscription de Grasse, conservée au Musée de Saint-Germain (*Corpus*, n° 165) mentionne précisément un *C. Flavius Secundinus* qui est peut-être le même que celui de notre inscription. Je ne vois pas comment restituer la fin de la 2e ligne, peut-être mal copiée. Les titres du père *duoviralis et sacerdot*(*alis*) ne se retrouvent que sur une seule inscription de la Narbonnaise, précisément découverte à Vence et dont voici une partie du texte :

Cremonio Albucio dec(*urioni*) *Vint*(*ii*) *duovira*[*li*] *sacerdotali et omnibus honoribus functo.*

On lira à la l. 7 *luci* pour *iuci*, *paterna* pour *ratepna* et on aura l'inscription suivante :

G(*aii*) *Flavi*[*o*] *Se*[*cun li*]*n*[*o*] *duovirali in hono*[*re...*(?)] *erepti, doloris sui solacium Ga*(*ius*) *Fla*(*vius*) *Secundus, Clementis fil*(*ius*), *Pap*(*iria tribu*)[1] *duoviralis et sacerdot*(*alis*) [*et*] *Domitia* [*L*]*uci fil*(*ia*) [*P*]*ate*[*r*]*na filio carissimo et sibi vivi fecerunt.*

18-19. *Corpus*, n°s 30 et 37. Copies sans intérêt de deux inscriptions existant encore à l'évêché de Vence.

20. *Corpus*, n° 11. Inscription perdue. Copie soignée et presque identique à celle rétablie par M. Hirschfeld.

21. *Corpus*, n° 34. Existe encore à l'évêché de Vence. Copie soignée.

22. *Corpus*, n° 3. Intéressant à cause de l'indication précise de l'emplacement de la pierre. L'inscription existe encore.

23. *Corpus*, n° 217. Copie soignée d'une inscription aujourd'hui mutilée, mais rapportée par de nombreux auteurs.

24. *Corpus*, n° 2, cf. *add.* Copie peu exacte d'une inscription dont la plus ancienne mention connue jusqu'ici était une lettre manuscrite de Papon de

1. Cette inscription est la première à nous apprendre que Vence était inscrite dans la tribu *Papiria*.

Digitized by Google

l'année 1755. Papon plaçait, à cette époque, l'inscription à La Penne où elle est encore. Peiresc la plaçait, vers 1630, à Cagnes. On comprend mal que la pierre ait fait, même en un siècle, un si long voyage et l'indication de Peiresc pourrait bien ne pas être plus exacte que la copie qu'il nous a transmise du texte de l'inscription.

25. *Corpus*, n° 236. Cette inscription a été publiée pour la première fois en 1824 dans l'*Almanach du Var*. Il n'est pas sans intérêt de voir que, deux siècles auparavant, l'inscription était déjà connue de Peiresc. La copie est sans grand intérêt, l'inscription existant encore aujourd'hui, quoiqu'un peu mutilée.

26. Ce petit texte, sans doute d'origine italienne, a dû être gravé sur une amulette ; on y lit[1] : Εἰ φιλ(ε)ῖς ἀκολούθει · οὐ φιλων, μη πλανω · νοω, λεγω καὶ γελω. *Si tu m'aimes, suis-moi ; si tu ne m'aimes pas, ne t'égare pas : je pense, je parle et je ris.*

On peut voir d'autres exemplaires de ce même texte dans le *C. I. Gr.*, t. IV, p. 87, n° 7291, notamment une pierre gravée publiée par Marini, *Atti*, t. II, p. 812 et qui est peut-être celle-là même dont Peiresc avait une copie.

27-31. Série d'inscriptions écrites avec soin, d'une belle écriture bien moulée qu'il ne me souvient pas d'avoir encore rencontrée dans les papiers de Peiresc.

27. *Corpus*, n° 408. Copie sans intérêt : la pierre, connue depuis l'époque de de Scaliger, est au Musée d'Avignon ; M. Espérandieu en donne une gravure dans son nouveau Catalogue du Musée Calvet, p. 35, n° 18.

28. *Corpus*, n° 70*. Inscription fausse qui n'était connue jusqu'ici que par une seule copie de Soliers, identique à celle que nous publions.

29. *Corpus* n° 43*. Inscription fausse dont on ne connaissait jusqu'ici qu'une copie en minuscules sans division de lignes, due au médecin Jean Folchier et publiée au XVIe siècle par Poldo d'Albenas. C'est sans doute d'après une édition imprimée, que l'un des possesseurs de notre manuscrit aura complété la fin de l'inscription, fin qui est d'une autre écriture.

30. *Corpus*, n° 982. Copie sans intérêt d'une inscription existant encore aujourd'hui.

31. *Corpus*, n° 705. Copie intéressante, l'inscription ayant disparu. Le texte est assez clair et notre manuscrit ne fournit pas de variante intéressante.

32. *Corpus*, n° 784. Dessin sans intérêt de la main de Rebatu. M. Hirschfeld cite dans différentes collections cinq copies manuscrites de cette inscription toutes faites par Rebatu. J'y joindrai une sixième, celle dont il s'agit en ce moment et une septième qu'on trouvera à la Bibliothèque Mazarine dans les papiers de Dubuisson-Aubenay.

33. *Corpus*. n° 1012. Dessin sans intérêt du mausolée des Jules, à Saint-Rémy, avec copie de l'inscription.

34. *Corpus*, n° 918. Dessin de Rebatu. Il n'y a là que le début de l'inscription ; Rebatu dans son ms. de la Bibliothèque Mazarine le déclare formellement et dit que le reste est enfoui dans la terre.

1. Cette interprétation n'est rien moins que certaine.

Digitized by Google

35-45. Série de 11 inscriptions d'Aix. Ces copies ne sont pas toutes inédites : en 1666 Pitton dans son histoire d'Aix en a publié plusieurs, d'après les manuscrits de Peiresc que lui avait communiqués le neveu du grand homme, le marquis de Rians. Plusieurs fois il cite par erreur, comme extraites de Soliers, des inscriptions tirées de notre manuscrit.

35. *Corpus*, n° 557. Peiresc semble avoir copié cette inscription dans le ms. de l'ouvrage de Belleforest ; c'est le seul moyen d'expliquer à la fois les variantes et les ressemblances avec l'édition imprimée de Belleforest.

36. *Corpus*, n° 519. Copié par Peiresc dans Belleforest et publiée par Pitton d'après notre manuscrit.

37. *Corpus*, n° 534. Copié par Peiresc dans Belleforest.

38. *Corpus*, n° 527. Copié par Peiresc dans Belleforest. La pierre est au Musée d'Aix : notre manuscrit n'en renferme que les premiers mots.

39. *Corpus*, n° 543. Copié dans notre manuscrit par Pitton et publié correctement par lui, sauf la ligature de NE qu'il omet, ainsi que Scaliger.

40. *Corpus*, n° 508. Copie, malheureusement sans grande utilité, d'une inscription perdue et mal publiée.

41-42. Inédites, mais sans grand intérêt.

43. *Corpus*, n° 549. Publiée inexactement, d'après notre manuscrit même par Pitton. Aucun autre auteur ne cite cette pierre, qu'il faut restituer avec M. Hirschfeld : *D(is) M(anibus) Cor(neliae) Secunda(e) coniugi [d]ul(cissimae) Q(uintus) Iuli(us) [Q(uinti)] lib(ertus) E[a]rinus.*

44. *Corpus*, n° 559. Cette inscription serait inédite, si, comme la précédente, elle n'avait été publiée par Pitton d'après notre manuscrit.

Comme pour la précédente Peiresc a joint à la copie un essai de restitution assez heureux et assez juste pour pouvoir être adopté sans modification :

iulia E · SECVNDAE
filia E · ANNOR · XII
PHILE MATER
FECIT

Remarquer la présence des *apices* sur certaines voyelles.

45. *Corpus*, n° 1087. Il faut, semble-t-il, lire tout simplement *Minervae* sur cette pierre trouvée à Apt.

En résumé, le manuscrit de Peiresc de Carpentras contient 45 inscriptions antiques dont sept seulement sont inédites. Il importait néanmoins de signaler l'existence de ce document puisqu'il n'en avait pas été fait usage pour la rédaction du volume XII du *Corpus*.

SEYMOUR DE RICCI.

Digitized by Google

LA REPRÉSENTATION DU GALOP

DANS L'ART ANCIEN ET MODERNE

(*Deuxième article*)[1]

V

Plus on étudie l'art mycénien, ou plutôt les chefs-d'œuvre de cet art, plus on se persuade qu'ils se distinguent par des caractères essentiels de tous les produits des arts orientaux auxquels on a voulu les rattacher. Libre à M. Helbig de qualifier l'art mycénien de *proto-phénicien,* comme à d'autres de l'appeler syrien, pélasgique, crétois, ionien ou grec; ce qui est certain, c'est que, s'il a emprunté des éléments décoratifs et même des motifs figurés aux arts de la Chaldée et de l'Égypte, ces emprunts n'ont jamais affecté sa physionomie intime ni les qualités toutes *sui generis* qui lui sont propres.

Nous ne savons pas encore comment cet art s'est formé, ni de quel centre il a rayonné sur de vastes étendues de territoire; mais notre ignorance, à cet égard, n'a rien de surprenant, si l'on réfléchit que nous ne savons pas davantage où ni comment s'est formé l'art appelé franc, mérovingien ou (mieux) gothique qui, du IVe au VIe siècle après J.-C., dans la pleine lumière de l'histoire, conquiert à pas de géant un empire immense, depuis la Sibérie jusqu'à l'Espagne et à l'Afrique du Nord. Or, de même que toutes les tentatives ont échoué pour faire dériver l'orfèvrerie gothique de celle des pays à culture classique qu'elle a plus tard envahis, parce que l'orfèvrerie gothique, malgré ses nombreux emprunts à l'art romain, conserve partout un *facies* qui n'est qu'à elle — de même on perd son temps et sa peine à vouloir

1. Voir la *Revue* de mars-avril 1900.

Digitized by Google

réduire l'art mycénien, par analyse qualitative, à des éléments chaldéens, hittites et égyptiens. Quoi qu'on fasse, il reste un résidu rebelle à toute opération de ce genre et ce résidu est précisément ce qu'il y a de plus important aux yeux de l'histoire de l'art — car c'est le style.

Ce n'est pas au hasard et par fantaisie que je parle, à propos de l'art mycénien, de l'orfèvrerie gothique du ve siècle. Ce sont deux mystères encore, mais entre lesquels on pressent comme une connexion. Depuis longtemps, on a signalé dans l'art scandinave des monuments analogues à ceux de l'orfèvrerie mycénienne et, d'autre part, l'origine scandinave des Goths ne fait de doute pour personne. Ce que nous ignorons, ce sont les influences venant de l'est, de l'Asie centrale, qui ont pu s'exercer sur l'art gothique en voie de formation. Nous sommes encore moins informés des influences asiatiques, mais non chaldéennes ou assyriennes, que l'art mycénien a pu subir à ses débuts et même à l'époque de sa floraison. Quant à des influences thraces, danubiennes, etc., c'est à peine si nous pouvons les soupçonner à l'heure actuelle. Aussi devons-nous être sobres de théories et nous borner à constater rigoureusement les faits. Un de ces faits sur lesquels je voudrais appeler l'attention, parce qu'on paraît n'y avoir pas songé encore, c'est que l'art mycénien a figuré les animaux au galop tout autrement que l'art chaldéen et l'art égyptien et qu'il nous offre des spécimens irrécusables du *galop volant*, attitude conventionnelle dont on ne trouve plus d'exemple en Europe, après la disparition de l'art mycénien, qu'en l'an 1794 après notre ère, c'est-à-dire près de trente siècles plus tard[1]!

Fig. 47. — Taureau galopant, sur un gobelet en or de Vaphio.

Le plus remarquable à tous égards nous est fourni par un des

1. Voir plus haut, *Revue arch.*, 1900, I, p. 243.

Digitized by Google

gobelets de Vaphio (fig. 47)[1]. Le milieu de la scène est occupé par un taureau pris dans un filet. A gauche, un taureau s'enfuit à toute vitesse, bousculant deux hommes; ses membres postérieurs sont cachés par le taureau pris au filet. Mais celui qui fait pendant sur la droite est entièrement visible et l'attitude qu'on lui a prêtée est celle du *galop volant* le plus allongé. Comme si l'allongement extrême ne suffisait pas, l'artiste, pour

Fig. 48. — Cheval au galop, sur un poignard mycénien.

exagérer l'impression de la vitesse, a soulevé la croupe de l'animal et combiné le motif du galop volant avec celui de la ruade.

Ce caractère très particulier se retrouve dans d'autres œuvres mycéniennes, notamment sur les fameux poignards incrustés

Fig. 49. — Griffon au galop, sur un poignard mycénien.

Fig. 50. — Lions au galop, sur un poignard mycénien.

d'or. Sur l'un d'eux[2] — où les éléments décoratifs sont égyptiens, mais dont le style n'a d'analogie, en Égypte, que dans les œuvres d'inspiration mycénienne — le même motif est prêté à une panthère chassant un oiseau aquatique. Ailleurs, il est attribué à un cheval[3] (fig. 48), à un griffon[4] (fig. 49), à des lions[5] (fig. 50 et 51), à des biches (fig. 52)[6]. Partout, mais surtout dans ce dernier exemple, l'arrière-train de l'animal ainsi que ses membres antérieurs

1. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, fig. 24.
2. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. VI, pl. XVII, fig. 782.
3. *Ibid.*, p. 781, fig. 367.
4. *Ibid.*, fig. 368.
5. *Ibid.*, pl. XVIII, 1. Voir aussi le lion, pl. XIX, 2.
6. *Ibid.*, pl. XVIII, 2.

Digitized by Google

s'élèvent violemment au-dessus du sol. Tandis que le *schéma* d'un quadrupède au galop, dans tous les arts de l'antiquité, dessine une courbe convexe, se rapprochant plus ou moins de l'horizontalité, l'artiste mycénien tend à lui donner l'aspect d'une

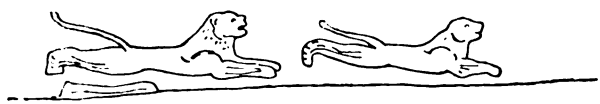

Fig. 51. — Lions au galop, sur un poignard mycénien.

courbe concave. Cette particularité, à elle seule, suffirait à prouver que les poignards incrustés et les gobelets de Vaphio sont les œuvres d'une même école, à laquelle il convient de rapporter, par le même motif : 1° la bague en or représentant une chasse au cerf[1], où l'un des chevaux tout au moins, galopant en l'air,

Fig. 52. — Biches au galop, sur un poignard mycénien.

s'élève vers le haut en arc de cercle avec une exagération analogue (fig. 53); 2° un griffon en or découvert dans le troisième

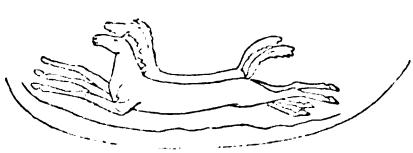

Fig. 53. — Chevaux au galop, sur une bague mycénienne.

Fig. 54. — Griffon au galop, plaque d'or mycénienne.

tombeau de Mycènes[2] (fig. 54) ; 3° un ivoire de Menidi, sur lequel est figuré un chien au galop[3] (fig. 55).

1. Schliemann, *Mycènes*, p. 303; Perrot et Chipiez, p. 839 ; Collignon, t. I, fig. 17. On voudrait un grandissement photographique de cette gravure.
2. Perrot et Chipiez, fig. 413.
3. *Ibid.*, fig. 410.

Digitized by Google

Quelquefois, ce caractère est à peine sensible et le galop volant est à peu près horizontal[1]; mais aucun des chefs-d'œuvre métalliques de l'art mycénien ne présente d'exemples du *cabré allongé* ni du *cabré fléchi*, seules attitudes familières aux artistes égyptiens et chaldéens.

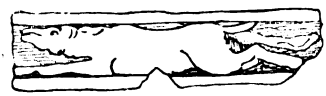

Fig. 55. — Chien au galop, ivoire de Menidi.

En revanche, sur les stèles de Mycènes, qui sont d'un travail très inférieur aux objets métalliques, on trouve plusieurs fois le cabré allongé sur les pinces (fig. 56)[2]. Ce détail prouve, à notre avis, ce qu'on a déjà soupçonné par d'autres motifs, qu'elles appartiennent à une école d'art différente. Toutefois, sur l'une d'elles (fig. 57)[3], on voit un lion au galop volant. Les membres antérieurs du fauve sont même légèrement relevés, comme sur les œuvres en métal citées plus haut. Nous en conclurons que les auteurs des stèles, gens à demi barbares — peut-être des indigènes dont les Mycéniens étaient l'aristocratie intellectuelle — ont connu et imité des œuvres proprement mycéniennes, mais avec une singulière maladresse. Les rosaces et les spirales qu'ils ont figurées sur les mêmes stèles[4] sont aussi des emprunts malhabiles faits à des modèles métalliques[5]; la remarque en a déjà été faite plus d'une fois.

Fig. 56. — Cheval au cabré allongé, sur une stèle mycénienne.

Fig. 57. — Lion au galop, sur une stèle mycénienne.

1. Perrot et Chipiez, pl. XVIII, 1 et 2, pl. XIX, 2.
2. Perrot et Chipiez, fig. 359 (cerf et cheval), 360 (cheval), 362 (cheval).
3. *Ibid.*, fig. 770.
4. *Ibid.*, fig. 360, 361, 362.
5. *Ibid.*, fig. 108, 363.

Digitized by Google

VI

Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur le rayonnement de l'art mycénien ; il suffit de rappeler qu'on en a constaté l'extension ou l'influence dans la Basse-Égypte, en Crète, à Chypre, en Syrie, en Italie, en Illyrie, en Espagne, en Scandinavie, etc. L'étude de ces œuvres mycéniennes ou pseudo-mycéniennes est très intéressante au point de vue particulier qui nous occupe. Les imitateurs se sont souvent arrêtés à mi-chemin ; ainsi les quadrupèdes au galop qu'ils ont figurés galopent sur les pinces, comme le veau sauvage gravé sur une boîte en bois de provenance égyptienne et l'antilope reproduite, d'après une peinture de la Basse-Égypte, par Prisse d'Avesnes. Nous avons déjà rappelé à nos lecteurs ces deux silhouettes (fig. 9 et 10)[1], en faisant observer, après d'autres, mais avec un argument nouveau à l'appui, que ces œuvres témoignaient « de l'influence d'un style étranger à l'Égypte », à savoir du style mycénien, dont l'introduction dans la vallée du Nil, à l'époque de Khuenaten, est admise aujourd'hui par tous les archéologues. Un des premiers objets de provenance égyptienne où l'on ait reconnu, par d'autres motifs, la marque mycénienne, est une rondelle en bois du Musée de Berlin[2]. On y voit un lion dans une attitude étrange, qui « se ramasse pour bondir », écrit M. Perrot ; le même savant fait observer plus loin que « le mouvement du lion plié en deux rappelle beaucoup celui du taureau qui est pris au filet, sur l'un des gobelets de Vaphio[3]. » Comme il n'y a pas de filet ici, je crois l'analogie fortuite ; mais ce qui est évident, c'est que ce lion dessine une ligne concave, l'avant-train relevé avec violence, l'arrière-train soulevé au point que les pattes de derrière viennent frôler le cou de l'animal (fig. 58). Voilà bien la *concavité* du galop mycénien ; aussi me semble-t-il, malgré les apparences, que le lion ne « se ramasse » pas, mais bondit avec une rapidité vertigineuse. L'exa-

1. *Revue archéol.*, 1900, I, p. 226.
2. Perrot et Chipiez, t. VI, fig. 409.
3. *Ibid.*, p. 827, 828.

Digitized by Google

génération folle ne trahit-elle pas ici l'imitateur, ou le « Mycénien » dépaysé ? Pour en décider, il faut attendre que nous possédions plus de monuments de ce genre et que l'art mycénien de Crète nous soit mieux connu.

On a reconnu avec raison une influence mycénienne dans un grand vase de bronze rapporté par Cesnola de Chypre à New-York, où figurent des génies à tête de lion et portant des vases comme sur les œuvres de la glyptique « insulaire »[1]. Le rebord de ce vase est orné d'une frise de taureaux galopant sur les pinces, mais dont les membres antérieurs, allongés, paraissent toucher

Fig. 58. — Lion au galop, sur une rondelle de bois mycénienne.

Fig. 59. — Taureau au galop, sur un vase de Chypre.

le sol (fig. 59). L'ensemble de ces silhouettes est convexe et non concave ; la tradition mycénienne ne se reconnaît plus guère qu'à l'allongement des animaux galopant et au voisinage de la ligne de terre. A cet égard, on peut les rapprocher de l'antilope peinte en Égypte dont il a déjà été question. — J'ai évité d'introduire dans cette étude rapide la fresque du taureau de Tirynthe[2], car les membres postérieurs de cet animal ont disparu ; il en reste cependant assez pour qu'on puisse parler de la *tendance concave* de cette figure, encore accentuée par le port de la queue, comme dans le taureau galopant de Vaphio. L'infériorité de la figure de Tirynthe est d'ailleurs si marquée qu'on serait disposé à l'attribuer, comme les stèles de Mycènes, à quelque indigène ayant

1. Perrot et Chipiez, t. III, fig. 555, 556 ; Helbig, *Sur la question mycénienne*, p. 38, 39.
2. Perrot et Chipiez, t. VI, fig. 439.

Digitized by Google

gauchement imité une belle œuvre en métal analogue à l'un de nos gobelets amycléens.

Une confirmation très opportune des vues exposées ci-dessus

Fig. 61. — Long côté d'une boîte d'ivoire mycénienne découverte à Chypre.

Fig. 60. — Long côté d'une boîte d'ivoire mycénienne découverte à Chypre.

nous a été fournie tout récemment par la publication de la curieuse boîte d'ivoire découverte en 1896 à Enkomi (Chypre) et

Digitized by Google

publiée en 1900 par M. Murray (fig. 60 et 61)[1]. Elle a été exhumée d'une tombe mycénienne d'époque tardive et ne paraît guère antérieure à l'an 1000 avant J.-C. (M. Murray voudrait même la faire descendre jusque vers l'an 800)[2]. Les deux longs côtés sont décorés de scènes de chasse, où la plupart des animaux galopent *au vol*; plusieurs présentent le soulèvement caractéristique de l'arrière-train que nous avons noté comme une particularité mycénienne. Cependant les chevaux attelés aux chars des chasseurs sont au cabré allongé sur les pinces; parmi les bouquetins, il en est au moins deux qui galopent sur les pinces avec les pattes de devant rasant la terre, comme l'antilope égyptienne (fig. 10) et les taureaux du vase chypriote de New-York (fig. 59). Nous trouvons donc ici un mélange de types mycéniens et de types pseudo-mycéniens, témoins d'une tradition affaiblie et déjà mélangée. Les chevaux rappellent ceux des chars assyriens, mais s'en distinguent par le fait qu'ils galopent sur les pinces (et non sur les sabots) et sont beaucoup plus allongés que ces derniers. Alors même qu'on ignorerait la provenance de cet ivoire, on songerait, en le voyant, à un dialecte syrien de l'art de Mycènes, tel qu'il a pu être en usage chez les Philistins débarqués de Crète (Kaphtor) en Phénicie. C'est à l'action continue des mêmes influences, auxquelles vint se joindre celle de l'Égypte, qu'est due la naissance de l'art phénicien, ou, du moins, du seul art phénicien dont nous possédions des monuments authentiques (par opposition au *proto-phénicien* hypothétique de M. Helbig). Je continue à professer là-dessus l'opinion que je résumais en 1894 dans cette courte phrase à laquelle M. Furtwaengler semble aujourd'hui tout disposé à souscrire : « Il ne peut plus être question de civilisation phénicienne à Mycènes, mais seulement de civilisation mycénienne en Phénicie[3]. »

1. Murray, Smith et Walters, *Excavations in Cyprus*, Londres, 1900, p. 12 et pl. II.
2. Cf. Furtwaengler, *Ueber ein auf Cypern gefundenes Bronzegerät* (*Sitzungsb. der bayer. Akad.*, 1899, II, 3, p. 415, 420.
3. *Les Celtes*, p. 226. Cf. *L'Anthropologie*, 1896, p. 692.

Digitized by Google

Si j'ai introduit, comme je le crois, dans l'archéologie mycénienne la considération du *galop volant* et du *galop concave*, je n'en suis pas moins heureux de reconnaître que j'ai été devancé par le meilleur des juges dans la constatation du goût mycénien pour les mouvements exagérés. M. Heuzey, parlant de l'école d'art mycénienne, écrivait en 1892 ces lignes qu'on aime à transcrire[1] : « Il y a en elle une chose unique, sans précédent, comme sans autre exemple dans toute l'histoire de l'art[2] : c'est la furie avec laquelle, dès les premiers pas, elle se jette à corps perdu dans l'expression du mouvement et de la vie. Un art primitif qui, par l'entrain passionné de ses compositions, fait penser aux chasses de Rubens et aux batailles de Salvator Rosa, voilà qui est étourdissant! » Parmi les œuvres mycéniennes où il reconnaît « cette fièvre d'action, parfois même une violence et une exagération de mouvement vraiment incroyables », M. Heuzey a précisément signalé la gravure de la bague d'or de Mycènes (fig. 53), avec « des chevaux lancés plus que ventre à terre. » Il ajoute avec raison que l'exemple de ce « débordement de vie » n'était donné ni par l'Égypte ni par la Chaldée : « C'est bien la marque de la race libre, hardie, toujours en action, qui, par ses multiples entreprises, est en train de créer d'avance la trame de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*[3]. »

Les chevaux « plus que ventre à terre », c'est le *galop volant concave*; l'expression, peut-être moins précise que la nôtre, est infiniment plus pittoresque. On a plaisir à être devancé ainsi.

(*A suivre.*) Salomon Reinach.

1. *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1892, t. XVI, p. 317.
2. On verra plus loin que ceci est trop absolu.
3. Cf. Helbig, *Sur la question mycénienne*, p. 9 : « [Les artistes mycéniens] représentaient avec prédilection les hommes et les animaux dans des attitudes très agitées... Ils exagéraient les mouvements des corps. Dans les meilleures œuvres, pourtant, comme, par exemple, dans les bas-reliefs des gobelets d'Amyclées, ces fautes sont largement compensées par l'élan de la conception et la verve étourdissante de l'exécution. Le style du Dipylon, au contraire,... rend non seulement les ornements, mais aussi les figures vivantes avec un schématisme géométrique où prédomine la ligne droite. »

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 1900

M. de Barthélemy, président, donne lecture d'une note où M. Laurain, archiviste de la Mayenne, établit que Charles IV le Bel naquit à Creil, non pas en 1295, comme on le croit généralement, mais vers le milieu de l'année 1294.

M. Alexandre Bertrand annonce que le Musée de Saint-Germain vient de s'enrichir de la collection d'Acy, qui, pour les antiquités de la période quaternaire, dépasse même en valeur la collection Boucher de Perthes.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Arthur Giry, décédé. Au premier tour, les voix se répartissent ainsi : MM. Chatelain, 3; Derenbourg, 8; Leger, 5; Omont, 8; Révillout, 2; Valois, 6. Au second tour, M. Henri Omont est élu par 21 voix contre 11 données à M. Hartwig Derenbourg.

M. Héron de Villefosse communique un rapport de M. le docteur Carton sur l'exploration et le dégagement complet du théâtre de Dougga (Tunisie). Il lit ensuite une note de M. St. Gsell, relative aux découvertes que le lieutenant Chardon vient de faire au cap Matifou, dans une grande basilique chrétienne ornée d'inscriptions en mosaïque. — Enfin il communique un rapport très étendu du R. P. Delattre sur les fouilles qu'il vient d'exécuter dans la nécropole punique voisine de Sainte-Monique à Carthage. Ce rapport est accompagné de nombreuses photographies et de dessins des objets découverts. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations. M. Philippe Berger donne la traduction d'une inscription punique découverte dans ces fouilles.

M. Cagnat communique un rapport de l'enseigne de vaisseau Hantz sur les sondages qu'il a faits sur la côte voisine de Carthage. Il a retrouvé au sud de la pointe du Kram les traces d'un port et de ses jetées. — M. Cagnat lit ensuite une note de M. Seymour de Ricci sur une inscription milliaire trouvée à Abou-Tarfa en Nubie; elle date du règne de l'empereur Trajan.

M. le Dr Hamy, après avoir rappelé ce que l'on sait de la fabrication des ruches chez les anciens, montre que trois types de ces ruches sont encore en usage chez les agriculteurs berbères. Il étudie en particulier les ruches en écorce et les ruches en férules, dont les dimensions, la forme, la matière reproduisent fidèlement aujourd'hui celles des *mellarii* de Varron.

M. de Mély lit une note sur un coffret d'argent qui avait été déposé en 383 par saint Ambroise dans le tombeau de saint Nazaire, à Milan.

Digitized by Google

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1900

M. A. de Barthélemy, président, retrace brièvement la carrière de M. Deloche, membre ordinaire de l'Académie, décédé le 12 février dernier.

M. Barth rend compte d'un article dans lequel M. Kern, correspondant étranger de l'Académie, apprécie d'une façon très élogieuse la création de l'École française d'archéologie en Indo-Chine, et il donne de bonnes nouvelles de M. Finot, directeur de l'École, qui vient d'achever l'exploration de l'ancien royaume de Campâ et d'y signaler deux groupes nouveaux et importants de ruines de la période hindoue.

M. Babelon annonce, au nom de la commission du prix Duchalais (numismatique) que ce prix ne sera pas décerné en 1900. — M. Léopold Delisle présente quelques observations.

M. Viollet donne lecture d'un mémoire sur la justice, la milice et les finances municipales au moyen âge.

M. Émile Guimet communique plusieurs recueils relatifs aux rites de certaines sectes bouddhiques, particulièrement un livre japonais sur les gestes de l'officiant. — MM. Senart et Bréal présentent quelques observations.

M. de Mély termine sa communication sur le coffret d'argent déposé par saint Ambroise dans le tombeau de saint Nazaire, à Milan.

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1900.

M. Viollet achève la lecture de son mémoire sur les justices, les milices et les finances municipales au moyen âge. Il établit que presque toutes les communes jouissaient de droits de justice plus ou moins étendus. Les deux pouvoirs, administratif et judiciaire, sont déjà distincts, au XIIIe siècle, à Avignon et à Arles notamment. — Les communes ont leurs milices municipales; le chef de la municipalité en est le capitaine. Au XIVe siècle apparaissent les capitaines de milice distincts du maire et très ordinairement nommés par le roi. Mais ce mouvement de séparation entre le pouvoir militaire et le pouvoir administratif ne s'achève pas au moyen âge. — Les finances municipales sont administrées à l'origine par les corps municipaux, qui, à dater de la fin du XIVe siècle, tendent à être réduits à un seul officier (trésorier ou receveur). Le contrôle royal sur les finances municipales s'accuse un moment sous saint Louis, est intermittent au XIVe et au XVe siècle et soulève à cette époque de vives réclamations. Il reparaît sous François Ier.

M. de Lasteyrie communique un nouveau chapitre de ses études sur la sculpture française du XIIe siècle. Il s'occupe cette fois des plus fameuses sculptures du midi de la France, celles du cloître et de la façade de Saint-Trophime à Arles. M. de Lasteyrie montre, à l'aide des inscriptions encore éparses dans le monument, que c'est vers 1180 que la construction de la galerie N. du cloître a dû être exécutée et qu'elle était achevée en 1188, car on grave à cette époque, au-dessous d'une des statues, l'épitaphe d'un doyen du chapitre. On ne peut donc plus soutenir que nos premiers sculpteurs gothiques ont subi l'influence de l'école d'Arles, puisque le portail royal de Chartres et nombre d'autres œuvres de premier ordre

Digitized by Google

s'élevaient dans le bassin de la Seine avant qu'on eût commencé la décoration du cloître d'Arles.

M. Salomon Reinach insiste, à propos des croissants d'or irlandais, sur la grande richesse en or de l'Irlande antérieurement à l'an 1000 avant J.-C. Cette île entretint des relations suivies avec la Scandinavie et l'Armorique; il est même possible que des pirates irlandais aient occupé, plus de dix siècles avant J.-C., quelques points de la côte armoricaine. Une éclipse de la civilisation irlandaise se produisit vers l'an 1000, peut-être par suite de l'invasion des tribus celtiques dont la langue est restée depuis celle des Irlandais.

SÉANCE DU 2 MARS 1900

M. Edmond Pottier lit une notice sur la vie et les œuvres de M. Gabriel Devéria, son prédécesseur à l'Académie.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Heuzey rend compte des fouilles exécutées par M. de Sarzec dans les couches les plus profondes du sol de Tello, en Chaldée. Au-dessous du grenier d'abondance du roi Our-Nina, dont la date peut remonter au quarantième siècle a. C. d'après la chronologie babylonienne, le massif de briques crues élevé successivement par les antiques générations qui ont commencé la civilisation du pays contenait un autre édifice appartenant à une époque encore plus reculée. Il était formé, comme le premier, de briques cuites bombées, pétries à la main, mais ne portant pas de nom royal. M. Heuzey présente le petit modèle en plâtre de la construction elle-même, qui devait être, comme l'édifice d'Our-Nina, une sorte de magasin royal et sacré. La plus curieuse des dispositions énigmatiques de cet édifice est la présence, dans l'épaisseur des murs, d'une série de cachettes enduites intérieurement de bitume et creusées en forme de jarres. Les fragments de ces bitumes, placés sous les yeux de l'Académie, portent des stries profondes, et en faisant mouler ces stries, on a obtenu le modelé d'un enroulement de cordes, faites avec des joncs et des feuilles de roseaux. — Dans un puits de sondage pratiqué jusqu'au sol vierge à 17 mètres au-dessous du niveau supérieur du tell, M. de Sarzec a trouvé des objets primitifs, des masses d'armes et des marteaux d'armes en calcaire siliceux, analogues pour la forme à ceux que l'on a rencontrés dans les couches préhistoriques de l'Égypte et de la Susiane. — MM. Clermont-Ganneau et Dieulafoy présentent quelques observations.

M. Louis Havet indique, d'après les manuscrits, que dans Plaute et dans Cicéron, on doit lire *multo tanta plus*, beaucoup plus, et non *multo tanto plus*; *bis tanta plus*, deux fois plus, et *non bis tanto plus*. *Tanta* pourrait être une locution elliptique pour *tanta pecunia*, à l'ablatif : plus qu'une (somme) égale.

SÉANCE DU 6 MARS 1900

L'Académie procède à l'élection d'un représentant au Conseil supérieur de l'Instruction publique. M. Jules Girard est élu.

M. Cagnat lit une note de M. Jouguet, professeur à la Faculté des lettres de

Digitized by Google

Lille, sur L. Mevius Honoratus, préfet de l'Égypte; il établit que ce personnage n'a jamais existé.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. le maire de Villeneuve-Saint-Georges, qui informe l'Académie que la cérémonie de l'inauguration de la statue de M. Victor Duruy est remise au 27 mai prochain.

M. Eugène Müntz signale une relation de voyage du comte de Caylus qu'il a recueillie et qui paraît être inédite. Caylus y raconte en grand détail son exploration de l'Asie-Mineure et d'une partie de la Turquie pendant les années 1716 et 1717. Avant de s'embarquer à Toulon, il voulut revoir les villes de Vienne, Valence, Avignon, Aix et Marseille. Il fait ensuite des séjours plus ou moins longs à Malte, à Cérigo, à Milo, à Chio, à Smyrne, à Éphèse, à Mételin, où il explore les ruines d'une ville qu'il identifie à l'antique *Eresus*. La Troade, Constantinople et Andrinople fixent particulièrement son attention.

M. H. Omont communique un très ancien manuscrit grec de l'Évangile selon saint Matthieu, récemment acquis pour la Bibliothèque nationale et rapporté d'Asie-Mineure, vers la fin de l'an dernier, par un officier français, M. le capitaine de La Taille, au retour d'un voyage en Russie et en Arménie. Ce manuscrit, copié en grandes lettres onciales d'or sur parchemin pourpré, est orné, au bas des pages, de cinq miniatures représentant Hérodiade et la décollation de saint Jean-Baptiste, les miracles de la multiplication des pains, des deux aveugles de Jéricho et du figuier desséché.

M. Léger communique un mémoire sur la confusion établie par les annalistes Helmold et Saxo Grammaticus entre le dieu des Slaves de Rugen Zvanthevitus (Svantovit) et le patron des moines de Corbie et de Corvey, saint Vit. Il démontre par de nombreux exemples que les chroniqueurs slaves se croient tout permis en matière d'étymologie. Ainsi Adam de Brême fait venir le nom de la mer Baltique du mot latin *balteus* (ceinture). Thietmar rattache au dieu Mars le nom de Mersebourg (Mezi bory, entre les sapins). Les biographes de l'évêque Otto de Bamberg rapportent à Jules César le nom de la ville de Julius sur les bords de la Baltique. L'archidiacre Thomas de Spalato rattache le nom des Croates à celui des Curètes ou Corybantes, etc.

M. Kleinclausz, chargé de cours à l'Université de Dijon, signale l'existence, dans l'abbaye de Fontenay, près de Montbard, d'une sépulture portant deux gisants, un homme et une femme. L'homme, un chevalier, a les pieds posés sur des lions; les pieds de la femme reposent sur deux levrettes. D'après le costume, il n'est pas douteux qu'on se trouve en présence d'une œuvre exécutée vers le milieu du XIVe siècle, et la description des tombeaux de Fontenay, à la Bibliothèque nationale, confirme cette hypothèse en disant formellement que ce tombeau est celui de Mellot Cadet et de sa femme. Quant à l'auteur, il est indiscutablement un des Flamands appelés en Bourgogne par Jeanne de Boulogne. Le tombeau de Fontenay serait donc le prototype des fameux tombeaux des ducs de Bourgogne.

SÉANCE DU 9 MARS 1900

M. Ravaisson communique en seconde lecture son mémoire sur le prototype

Digitized by Google

de la Vénus de Milo. Il présente trois photographies dont la première reproduit le tombeau de Raphaël à Rome, la seconde la Madone en marbre de Lorenzetto, élève de Raphaël, et la troisième une Vénus antique dont cette Madone est une évidente imitation et serait, selon M. Ravaisson, le prototype de la Vénus de Milo. La Madone avait été exécutée d'après les instructions personnelles du grand peintre. Toujours, suivant M. Ravaisson, le prototype de la Vénus fut créé par Phidias.

M. de Lasteyrie lit une étude sur la date du portail sculpté de Saint-Trophime d'Arles. Les moulures de l'archivolte se retrouvent à peu près identiques à la porte latérale de l'église Sainte-Marthe de Tarascon. Or, on connaît la date de cette dernière porte : elle a été élevée entre 1187 et 1197. De plus, le dessous du linteau d'Arles est ornée d'un élégant rinceau dont on trouve une reproduction exacte à Maguelonne, sur le linteau de la porte d'entrée de l'ancienne cathédrale. Or ce dernier est daté par une inscription : il est de 1179. Cet ensemble de témoignages autorise à affirmer que la façade de Saint-Trophime a dû être sculptée entre 1180 et 1200. Il est vraisemblable qu'on l'a commencée à l'époque où l'on achevait la première galerie du cloître, laquelle devait être terminée en 1188.

M. Louis Havet fait une communication sur deux fragments de Cécilius cités par Cicéron dans le *De Senectute* et tirés de la comédie des *Synephebi*. L'un de ces fragments est un vers bacchiaque, qui doit être lu : *Seret* (au futur) *arbores quae alteri saeclo prosint*. L'autre fragment, que le grammairien Nonius et la plupart des modernes ont pris pour une phrase de prose de Cicéron, est en réalité rédigé en vers crétiques. Le mot *me*, qui manquait dans le manuscrit consulté par Nonius, est déplacé dans les manuscrits qui nous sont parvenus; le texte doit être lu :

dis immortalibus
Qui non accipere me modo haec a maioribus
Voluerunt, sed etiam posteris prodere.

Les deux fragments faisaient partie du même *canticum*; dans l'ordre du texte, celui que Cicéron cite le premier devait être le second.

SÉANCE DU 16 MARS 1900

La place de membre ordinaire occupée par M. Deloche, récemment décédé, est déclarée vacante. L'examen des titres des candidats est fixé au 4 mai.

M. de Vogüé donne lecture d'une lettre de M. Maspero qui contient l'estampage d'une inscription phénicienne par lui découverte dans les fouilles entreprises sur l'emplacement de l'antique Memphis. L'inscription est gravée sur un bloc de marbre qui servait de socle à une stèle égytienne. Elle contient la dédicace du monument à une ou plusieurs divinités et remonte à l'époque des Ptolémées.

M. Heuzey termine sa communication sur la très ancienne construction découverte par M. de Sarzec au-dessous de la construction du roi Our-Nina. Parmi les restes de sculpture que ces ruines enfermaient se trouvait surtout un nou-

Digitized by Google

veau fragment d'une sorte d'autel circulaire, dont plusieurs autres débris sculptés avaient été antérieurement recueillis dans la région environnante. M. Heuzey s'applique à reconstituer, avec des moulages, l'ensemble du monument. On y voit une représentation très naïve qui paraît être une scène d'investiture. Un roi tenant le bâton coudé, arme ou sceptre des premiers âges, présente le diadème à un guerrier plus jeune, appuyé sur sa lance. Les deux chefs sont suivis chacun d'une file de personnages, les uns à la tête rasée, les autres à la chevelure et à la barbe striées, mais tous caractérisés par un profil asiatique accentué à l'excès. L'autel était percé verticalement de deux grands trous, destinés sans doute à tenir dressées des masses d'armes et des haches votives. Ce bas-relief circulaire est la première page d'histoire figurée que l'on puisse citer en Asie.

M. Clermont-Ganneau commente une inscription grecque d'origine sémitique copiée par M. Waddington.

M. Louis Havet discute les vers d'Ennius cités par Cicéron dans le *De Senectute* :

Siculi fortis equus, spatio qui saepe supremo
Vicit Olympia, nunc senio confectus quiescit.

Au lieu de corriger *quiesco* avec Cobet, *hic ut* avec Bæhrens, il faut remplacer le *sicuti* des manuscrits par *sicine* : « Est-ce ainsi que maintenant le vaillant coursier, qui plus d'une fois, en accomplissant le dernier tour du stade, a gagné les victoires olympiques, se repose épuisé par le déclin ? » Ces vers doivent appartenir au commencement du livre XVI des *Annales*, c'est-à-dire au prologue du supplément qu'Ennius ajouta après coup à son poème en quinze livres.

Prix Bordin. — Pour l'année 1900, l'Académie avait proposé les deux sujets :

1° *Etude sur deux commentaires du Coran : Le Tefsîr de Tabari et le Kachchâf de Zamakhshari.* — 2° *Etude générale et classement des monuments de l'art dit gréco-bouddhique du nord-ouest de l'Inde ; constater les influences occidentales qui s'y manifestent et leur relation avec les monuments de l'Inde intérieure.* — Aucun mémoire n'ayant été adressé sur ces deux questions, l'Académie les proroge, la première à l'année 1902, et la seconde à l'année 1901.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

SOCIETÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 10 JANVIER 1900

M. Noël Valois communique une bulle de Jean XXIII, du 23 mai 1418, adressée à Jean Juvénal des Ursins, le futur archevêque de Reims, auteur de l'Histoire de Charles VI, qui permet de faire remonter beaucoup plus haut qu'on ne le croyait les prétentions de la famille Juvénal des Ursins à se rattacher à la grande famille romaine des Orsini.

M. de Villefosse fait une communication au sujet d'une petite inscription en mosaïque trouvée à Carthage et qui doit appartenir à la série des mosaïques relatives aux jeux du cirque.

M. Babelon présente un lot de pierres gravées trouvées dans le Daghestan par M. le baron de Baye, imitations barbares de sujets gréco-romains ou parthes.

SÉANCE DU 31 JANVIER 1900

M. Blanchet, membre résidant, fait une communication relative à des fibules et à des boucles de ceinturon récemment trouvées dans le cimetière mérovingien de Numèche (province de Namur) et dont les photographies lui ont été communiquées par M. Oger, conservateur du Musée de Namur.

M. Cagnat, membre résidant, fait une communication sur l'ethnique *Cincari* (*municipium Cincaritarum*) que l'on plaçait généralement à Bordj-Toum, station de la ligne du chemin de fer qui relie Tunis à la frontière algérienne. Bordj-Toum étant voisine des ruines importantes nommées Aïn-Tounga que l'on croît avoir succédé à une ville nommée *Thingari*, M. Cagnat propose d'identifier ces deux noms et de voir dans les ruines de Aïn-Tounga le *municipium Cincaritarum*.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1900

M. Boutmy est élu associé correspondant à Alençon.

M. Prou, membre résidant, fait passer sous les yeux de la Société les photographies d'environ 80 authentiques de reliques conservées au trésor de la cathédrale de Sens.

M. Vauvillé, associé correspondant, fait une communication sur les fouilles exécutées en 1899 dans l'enceinte de Frocourt, commune de Saint-Romain (Somme), construite sans doute à la fin de la guerre de Cent ans.

M. Vitry, associé correspondant, entretient la Société d'un buste en bronze du cardinal de Richelieu conservé à la Bildergallerie du château de Sans-Souci à Potsdam. Le buste, actuellement attribué à Girardon, est probablement une œuvre de Bernin qui l'avait exécuté à Rome d'après des dessins.

Digitized by Google

SÉANCE DU 14 FÉVRIER 1900

M. Michon, membre résidant, comparant avec une stèle funéraire de Larnaka une autre stèle du Musée du Louvre élevée à la mémoire d'un nommé Boitenos Hermès, fabricant de lits, reconnaît que l'objet représenté dans le champ supérieur doit être une sorte de rabot, et non un char ou une charrue, comme on l'avait cru jusqu'ici.

M. Lafaye, membre résidant, présente les estampages de deux inscriptions latines du Musée de Nimes, dont l'une permet de rectifier les noms propres d'une inscription publiée au *Corpus*.

M. Héron de Villefosse fait part à la Société d'une intéressante explication de Mgr Toulotte qui reconnaît dans les dédicaces des grottes de Chettaba en Afrique le nom de *Gidabba* cité plusieurs fois par saint Augustin.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1900

M. le vicomte Jacques de Rougé, membre résidant, discute l'opinion de Volney rapportée par M. Michel Bréal sur le caractère ethnologique du grand sphinx de Gizeh dans lequel Volney voulut reconnaître le type nègre.

M. de Rougé montre, par d'autres exemples, le danger de se servir ainsi comme termes de comparaison de monuments incomplets ou mutilés.

M. d'Arbois de Jubainville expose la doctrine qui consiste à donner une origine gauloise à l'épopée irlandaise *Tain Bô Cuailnge* dont les bas-reliefs du Musée de Cluny provenant de Notre-Dame de Paris représenteraient des épisodes.

SÉANCE DU 7 MARS 1900

M. Marquet de Vasselot fait une communication sur une croix-reliquaire byzantine en or conservée au trésor de l'abbaye de Reichenau, qui passe pour contenir une relique du sang du Christ offerte à Charlemagne par Hassan, préfet de Jérusalem, mais qui, d'après le style et les caractères d'une inscription gravée au revers, ne peut remonter au-delà du XIIIe siècle.

M. Héron de Villefosse entretient la Société d'une tête de Juba II, roi de Maurétanie, provenant de Cherchell et de quatre inscriptions chrétiennes trouvées à Benian, offertes au Louvre par l'Association historique de l'Afrique du Nord.

SÉANCE DU 14 MARS 1900

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique à la Société la partie supérieure d'une figure en bronze trouvée à Saïda et récemment acquise par le Musée du Louvre. Il la rapproche d'une petite figure analogue intacte, également trouvée à Saïda et appartenant au Louvre depuis plusieurs années. Cette seconde figure permet de compléter la première. Ce sont certainement deux répliques d'une statue d'Adonis qui ornait peut-être un temple syrien.

M. Vitry, associé correspondant national, présente les photographies de quelques fragments de pilastres en terre cuite décorés à l'italienne trouvés près

Digitized by Google

du château d'Amboise, fragments qu'il croit sortis de quelque atelier italien établi à Amboise dans les dernières années du XVe siècle ou les premières années du XVIe.

M. Petit entretient la Société du contenu d'un tumulus récemment ouvert aux Plaisirs, commune de Villevalliers (Yonne), contenant trois squelettes et quelques objets de bronze.

SÉANCE DU 21 MARS 1900

M. Marquet de Vasselot, associé correspondant, entretient la Société du buste de La Tour d'Auvergne qui orne la salle des séances. Ce buste, qui n'est pas de Chivard, mais de Corbet, est une réplique nue d'un original en uniforme détruit lors de l'incendie des Tuileries et dont un moulage se trouve au Musée de Versailles.

M. de Monecore lit une note de M. Soil, associé correspondant étranger, à Tournay, sur la trouvaille de quatre vases funéraires en terre cuite avec inscriptions blanches, faite à Tournai au mois de mars de cette année.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique une inscription votive à Saturne trouvée en Tunisie et dont le texte lui a été adressé par M. le marquis d'Anselme de Puisaye. Il présente également des photographies de deux stèles votives anépigraphes ornées de symboles religieux et découvertes à Djebba par le R. P. Heurtebise.

SÉANCE DU 28 MARS 1900

M. Omont, membre résidant, fait une communication au sujet du faux diplôme de Clovis II étudié par Julien Havet dans la Ve de ses *Questions mérovingiennes*.

M. Cagnat, membre résidant, met sous les yeux de la Société une photographie de lampe africaine représentant un cavalier et à côté de lui un fantassin qui porte la main à la hauteur de son casque comme pour faire le salut militaire.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Félix Ravaisson.

La *Revue* aura eu l'honneur d'imprimer le dernier travail de Félix Ravaisson-Mollien (1813-1900), conservateur honoraire des Antiques du Musée et membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences Morales. On n'a pas oublié cette courte notice sur un profil de femme de la galerie du Louvre, que Ravaisson attribua — sans doute à tort — au grand Léonard, mais où il reconnut, avec infiniment de vraisemblance, le portrait de la sœur de François Ier (*Revue*, 1900, I, p, 1). Épris de la Vénus de Milo comme de la *Joconde*, Ravaisson nous avait donné aussi, il y a dix ans, un mémoire considérable sur la statue de Mélos, où il voyait en dernier lieu Perséphone accueillant Thésée dans le monde des bienheureux (*Revue*, 1890, II, p. 145). Quelque jugement que l'on puisse porter sur les nombreuses publications de Ravaisson relatives à la Vénus, il faut lui concéder le double mérite d'avoir redressé la statue, en découvrant et en faisant disparaître la cale insérée entre les deux blocs qui la composent, et d'avoir révélé à la science les dessins de Voutier, exécutés à Milo au moment même de la découverte. On n'oubliera pas non plus sa propagande infatigable en faveur de la création, à Paris, d'un Musée de plâtres, projet qui a reçu, sous la direction de son fils Charles, un commencement d'exécution dans l'ancien manège du Louvre (voir *Revue*, 1875, II, p. 147). Ce qu'il y a d'aventureux dans ses tentatives de restauration et d'exégèse est le fruit de son éducation d'archéologue symboliste, commencée sous l'influence de Schelling et continuée sous celle de Charles Lenormant. Cette même disposition à philosopher sur les marbres, plutôt qu'à recueillir patiemment leur témoignage, reparaît dans les nombreux écrits de Ravaisson touchant les bas-reliefs funéraires grecs, dont la *Revue* a publié un des plus importants (*Revue*, 1875, I, p. 353). En somme, l'éminent vieillard qui vient de disparaître restera surtout, pour le XXe siècle, le fondateur d'une école de métaphysique à laquelle se rattachent MM. Lachelier, Boutroux, Fouillée, Bergson et bien d'autres ; ses travaux d'archéologie seront lus avec la curiosité qu'on accorde aux efforts d'un noble esprit cherchant la vérité même en dehors du domaine qui lui est propre; mais on y trouvera l'écho des méthodes du passé plutôt qu'une orientation vers l'avenir.

S. R.

Beaucoup de nos lecteurs archéologues, en particulier à l'étranger, n'ont connu Ravaisson que par ses travaux d'antiquaire, toujours ingénieux, mais souvent contestables et mal informés. Il n'est donc pas hors de propos de leur rappeler l'influence considérable et légitime qu'il a exercée sur la philosophie dogmatique du XIXe siècle et les services de

Digitized by Google

premier ordre qu'il a rendus, dans sa jeunesse, aux études dont la philosophie antique est l'objet. Nous ne pouvons mieux faire, dans ce dessein, que de reproduire le bel article nécrologique publié par M. Henry Michel dans le *Temps* du lundi 21 mai 1900 :

A ne considérer que les dates, la vie de M. Ravaisson semble se diviser naturellement en deux périodes, l'une consacrée à la philosophie et l'autre à l'art. Mais c'est là une vue superficielle et, partant, inexacte. Pas plus que les Grecs, qu'il aimait et qu'il comprenait si bien, M. Ravaisson ne séparait l'art de la philosophie. L'originalité de son œuvre réside dans le sentiment vif de l'harmonie où ils se fondent. On m'excusera, toutefois, de ne parler ici, et pour cause, que du philosophe.

Il serait intéressant d'apprendre — j'espère bien qu'on nous le dira un jour — comment s'est formée cette intelligence si pénétrante et si déliée. Tout ce que nous savons, c'est qu'au mois de décembre 1838 M. Ravaisson apportait à la Faculté des lettres de Paris et soutenait devant elle une thèse de doctorat sur l'*Habitude*, qui devait faire époque dans l'histoire de la philosophie en France. On était en plein règne de l'éclectisme, et le jeune candidat — il avait vingt-cinq ans — ne s'inspirait ni de Cousin, ni des maîtres dont Cousin s'est inspiré. Par delà Maine de Biran, il allait puiser dans Leibniz, dans Aristote, dans Plotin. Elle est très courte, cette thèse, comme toutes les thèses du temps. Elle tient en quarante-huit pages. Mais déjà l'on trouve dans ces quarante-huit pages M. Ravaisson tout entier, l'érudit, le métaphysicien, l'écrivain. Il a lu d'obscurs traités, négligés depuis longtemps, et d'où il excelle à tirer quelque citation du plus heureux effet. Il est en possession des données essentielles d'un système qui enveloppe et déborde le problème spécial de l'habitude. Enfin, il écrit avec cette sobriété forte, avec cette élégance dans la haute abstraction qui resteront les marques distinctives de son talent.

Quelques mois avant la thèse sur l'*Habitude* avait paru la première partie de l'*Essai sur la métaphysique d'Aristote*, dont une seconde partie devait paraître dix ans plus tard. Le premier volume contient un exposé des idées d'Aristote; le second, l'histoire de ces idées. L'histoire des idées d'Aristote — demeurée, d'ailleurs inachevée — suppose une lecture prodigieuse et décèle une habileté incomparable dans l'agencement de tant de savoir. On admirerait davantage, si l'autre partie de l'ouvrage ne tirait à soi l'attention presque émue du lecteur. Il ne se sent pas en présence d'un disciple qui restaure les théories du maître, encore moins d'un commentateur qui les surcharge ou d'un traducteur qui les défigure. Non : c'est Aristote lui-même qui prend la peine de repenser en français et de récrire en français la *Métaphysique*. Il y a là un don peut-être unique d'assimilation inventive.

L'*Essai sur la métaphysique d'Aristote* devait être suivi d'un mémoire sur le stoïcisme. C'est toujours la même connaissance des textes, la même aptitude à pénétrer les parties profondes d'une doctrine, la même maîtrise dans l'exécution. Un pareil ouvrage, bien que de dimensions médiocres, doit, semble-t-il, avoir coûté à l'auteur un long travail, tant le fond en est serré, la forme irréprochable. M. Ravaisson ne cachait pourtant pas qu'il avait conçu et rédigé ce mémoire très rapidement, en quelques semaines, pour satisfaire à je ne sais quelles conve-

Digitized by Google

nances académiques. Il portait évidemment la philosophie grecque tout entière dans sa tête; idées et textes accouraient, dociles, au premier appel et se rangeaient d'eux-mêmes dans le plus bel ordre.

Vient enfin le célèbre Rapport sur la philosophie en France au dix-neuvième siècle. C'est, par destination, un simple document administratif. Lors de l'Exposition de 1867, on avait demandé à des écrivains connus ou à des spécialistes de rédiger une série de monographies sur le mouvement des lettres et des sciences. La philosophie était échue à M. Ravaisson. Il sut faire de ce rapport un livre qui renferme, en 300 pages, un raccourci saisissant de l'histoire de la philosophie occidentale depuis ses origines grecques, et une doctrine.

Elle n'est pas nouvelle de tout point, cette doctrine. Aristote, Leibniz, Schelling en ont fourni les éléments. C'est un idéalisme spiritualiste, ou, si l'on préfère, un spiritualisme idéaliste, qui se représente la série des êtres en mouvement, en ascension continue vers la Pensée, et qui subordonne la Pensée elle-même à l'Amour et à la Beauté. Tout ceci dit en des pages brèves, d'un style à la tenue impeccable, où abondent les formules magistrales. Combien de générations d'écoliers en philosophie ont su par cœur les dernières pages de ce *Rapport*, véritable hymne à la Beauté et à l'Amour, dont s'enchantaient nos jeunes imaginations! D'autant, que les plus pâles, les plus indignes imitations de ce tour de pensée et de plume étaient fort bien vues et fort cotées de nos maîtres. Il fut un moment ou l'on était à peu près sûr de réussir dans les concours universitaires, lorsqu'on était parvenu « à faire du Ravaisson ».

Il ne faudrait pas rendre la mémoire de M. Ravaisson responsable de ces engouements puérils et de leurs conséquences. Ce qui est plus sérieux, c'est l'influence que M. Ravaisson a exercée sur la philosophie universitaire. Cette influence était due moins aux fonctions de président du jury d'agrégation, qu'il a remplies avec une autorité incontestée, durant de très longues années, qu'au prestige de son talent et à la valeur de ses livres. Comme il est à peu près inévitable, l'influence de M. Ravaisson a eu ses bons et ses mauvais côtés.

M. Ravaisson était un métaphysicien : la philosophie universitaire a pris, à son école, le goût des synthèses fortes et hautes, ce qui est un bien. Mais il lui a peut-être appris à dédaigner un peu trop tout ce qui n'est pas la métaphysique. On avait même fini (ce n'est pas du moment actuel que je parle, mais de l'état des études philosophiques, il y a vingt ou vingt-cinq ans) par restreindre étrangement le sens du terme philosophe. Quiconque n'aspirait pas à mettre sur ses pieds un système plus ou moins renouvelé des Grecs passait pour un esprit de peu de portée. Il y avait là une convention dont il était souhaitable que l'on secouât le joug, et c'est à présent chose faite. Toutefois, par une bizarrerie après tout fort logique, il subsiste un reste de cette tendance chez quelques-uns d'entre les philosophes universitaires qui se sont ou se croient émancipés. Ils cultivent de nouveaux domaines; ils ont réintégré dans la philosophie des provinces que leurs prédécesseurs ne connaissaient pas ou n'eussent pas daigné habiter; mais quand ils entreprennent quelque étude de psychologie ou de sociologie, ils persistent à bâtir, vaille que vaille, une conclusion qui livre au lecteur le dernier mot de l'être et du possible. C'est toujours un ressouvenir de

Digitized by Google

l'hymne à la Beauté et à l'Amour qui termine le *Rapport* de M. Ravaisson, et comme un hommage suprême rendu à la manière du maître. Les idées de M. Ravaisson ont perdu de leur empire sur les esprits. Mais il séduit encore par son art souverain, et cette constatation, s'il a eu l'occasion de la faire, n'a pas dû être pour déplaire à un artiste tel que lui.

Je me reprocherais de terminer ces notes rapides sans avoir rappelé que les travaux philosophiques de M. Ravaisson portent des dates dont il est équitable de se souvenir. Si l'on ne prenait pas garde qu'il a cessé d'écrire, ou a peu près, depuis tantôt trente-cinq ans, on pourrait s'étonner que tant d'idées qui préoccupent à un si haut point la conscience contemporaine lui soient demeurées étrangères. En réalité, il survivait à son œuvre philosophique, attiré par d'autres curiosités, adonné à d'autres recherches, et il y dépensait le meilleur d'une activité d'esprit demeurée intacte jusqu'à la fin.

J'imagine — mais ceci est une pure hypothèse, que renverseraient peut-être d'un mot ceux qui ont vécu dans la familiarité de M. Ravaisson — qu'il devait prendre un peu en pitié, du haut de son Olympe, peuplé de belles formes, notre pauvre société démocratique. Il y a loin de cet Olympe à l'usine grouillante où, dans le bruit et la sueur, nous travaillons tous à conquérir, avec un peu plus de bien-être pour ceux qui viendront après nous, non l'explication totale de l'univers, mais quelques parcelles — modestes — de la vérité.

Henry MICHEL.

— Nous recevons la lettre suivante :

Le Mans, le 13 *décembre* 1899.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli une carte d'une partie de la commune de Cravant (canton de l'Isle-Bouchard, Indre-et-Loire), faite d'après le

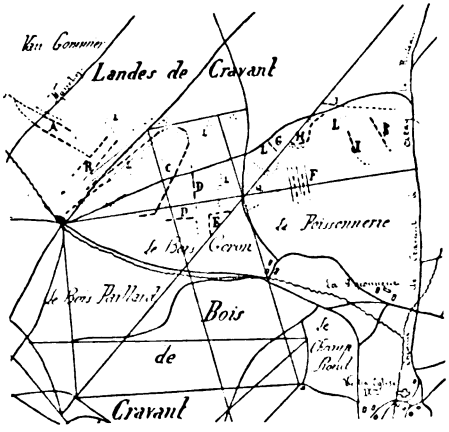

cadastre au 1/5000e. J'y ai tracé des séries d'empierrements qui me paraissent remonter à l'époque gallo-romaine. Les débris de tuiles, les poteries et les

Digitized by Google

monnaies trouvées sur les lieux ne laissent aucun doute à cet égard. Des débris d'amphores, des amphores entières trouvées dans le sol de la commune, une piscine en briques romaines bien conservée sur la propriété de M. de Sonnay, prouvent que Cravant était habité pendant l'occupation romaine. Le dolmen de Briançon, un des plus importants de la Touraine, montre que les prédécesseurs des Romains y avaient construit divers monuments de l'âge de pierre.

La piscine romaine est intacte. Le Clos Bourdeaux et le carrefour du Bois-Goron sont remplis de débris de poteries et de tuiles romaines.

Les empierrements dont j'ai cru devoir faire un relevé scrupuleusement mesuré, parce qu'on les détruit chaque jour, occupent une longueur d'environ deux kilomètres. On m'a assuré qu'ils se continuaient à l'est sur les communes de Cravant et de Panzoult. Je le vérifierai dans un voyage en Touraine et je vous en ferai part.

Ces empierrements ont des formes assez variées. Certaines parties témoignent d'un travail considérable. Elles ont une largeur variant entre 2 et 3 mètres et sont formées par la réunion de trois à quatre gros rochers et quantité de pierres plus petites, en profil, telles que les lignes A. C. J. D'autres parties sont formées par l'alignement sans interruption d'une suite de rochers moyens sur un seul rang, alignement toujours très droit, telles que B. D.

J'ai constaté, au lieu dit : les Jardins, une véritable fortification semi-circulaire ayant une vingtaine de mètres de diamètre, formée par trois rangées de gros rochers mêlés, noyés dans la terre, et aboutissant à un empierrement considérable en ligne droite, que le propriétaire détruit en ce moment pour empierrer ses chemins. Le centre de cette fortification, qui a environ 3 à 4 mètres d'élévation et qui domine une petite vallée, est occupée par des rochers ayant entre 1m,50 et 2 mètres de longueur sur 1 mètre de largeur.

Les parties L, L, L, sont des réunions d'assez gros rochers, quelquefois d'énormes rochers, formant une circonférence irrégulière de cinq à dix rochers, ou un croissant. Quelquefois il y a amas de rochers les uns sur les autres. J'en ai compté entre vingt et trente formant un amas toujours circulaire. Dans le bois de la Rougerie, sur les confins des communes de Cravant et de Panzoult, il y a un amoncellement de gros rochers ayant environ 10 mètres de long sur 5 de large.

M. le curé de Panzoult m'a assuré qu'il y avait sur sa commune quantité de débris de tuiles romaines. M. Pécard, membre de la Société archéologique de Tours, aujourd'hui décédé, a donné au Musée de cette Société plusieurs monnaies romaines trouvées dans la commune de Cravant avant 1870.

Veuillez agréer, etc.

F. DE SAINT-EXUPÉRY.

INVENTAIRE SOMMAIRE
Des Papiers de Feu ERNEST DESJARDINS
Donnés au Musée de Saint-Germain par Mme DESJARDINS (nov. 1899).

I. Album oblong (ff. 54). BAVAI. Contient la série complète des dessins à la

Digitized by Google

plume et au crayon, publiés par Desjardins dans sa *Notice sur les monuments épigraphiques de Bavai et du Musée de Douai* (Paris et Douai, 1873), ouvrage qui n'a été tiré qu'à 80 exemplaires. Il n'y a presque rien d'inédit dans ce cahier.

II. Petit album oblong (ff. 38). Bavai. Dessins inédits d'inscriptions et marques de fabriques copiées dans des collections particulières ou extraites de manuscrits. Quelques empreintes.

III. Carnet de voyage (ff. 83). Inscriptions, marques de fabrique et sculptures dessinées à la plume dans les endroits suivants : Évreux, Rouen, Melun, Bourbon-Lancy, Luxeuil, Bourbonne-les-Bains, Amiens, Champlieu. Une petite partie de ces inscriptions a été publiée par Desjardins, par exemple celles de Luxeuil et d'Amiens.

IV et V. Deux albums oblongs très épais (ff. 89 et 96). Musée de Pesth. Dessins très soignés, au crayon, des inscriptions et des marques de fabrique.

VI. Carnet épais (ff. 16 écrites, le reste blanc). Notes prises au cours de Léon Renier (30 avril 1870-4 juin 1873). — Les colonies de la Gaule Narbonnaise d'après les inscriptions.

VII. Grand album oblong (ff. 28). Inscriptions dessinées à la plume au Musée de Saint-Germain, au Musée Carnavalet et sur des estampages faits par La Blanchère. A la fin de l'album, calques de portulans. On y remarque des feuilles mutilées à coups de ciseaux; c'est que Desjardins avait extrait de cet album les dessins d'inscriptions reproduits dans le tome IV de sa *Géographie*.

[VIII. Série de 245 fiches manuscrites de Léon Renier. Cours professé à la Sorbonne de mai 1864 à avril 1865. Autre série de 340 fiches. Cours professé de décembre 1876 à février 1878. L'histoire des descendants d'Auguste jusqu'à Vitellius, inclusivement, étudiée avec le secours de l'épigraphie. Il y a là deux rédactions différentes de cours, la plus récente étant de beaucoup la plus considérable. Les autres manuscrits de Renier étant conservés à la Bibliothèque Mazarine (inscriptions de la Gaule) et à la Bibliothèque de l'Université (inscriptions d'Afrique; choix d'inscriptions impériales), M. S. Reinach a cru que cette liasse VIII serait mieux à sa place à la Bibliothèque de l'Université qu'à celle du Musée de Saint-Germain.]

IX. Cahier de 54 fiches. Cachets d'oculistes. Notes, dessins, empreintes, etc.

X. Liasse de fiches. — Notes recueillies par Desjardins sur les institutions romaines pendant la période républicaine (Questure, édilité, Préture, Consulat, Censure, Décemvirat, Dictature, *Jus Latinum* et *Jus Italicum*).

XI. Liasse de fiches. — Notes recueillies par Desjardins sur l'armée romaine (*Protectores Augusti*, Distribution des légions romaines).

XII. Liasse de fiches. — Notes recueillies par Desjardins sur les empereurs du premier siècle et principalement sur les Flaviens.

XIII. Liasse de fiches. — Notes recueillies par Desjardins sur les fonctions de l'époque impériale (*cursus honorum, tribuni militum a populo, praefecti* divers).

XIV. Estampage de l'inscription n° 6154 du tome III du *Corpus*.

XV. Mémoire manuscrit de 73 pages sur l'armée romaine au IVe siècle, par Paul Thirion.

Digitized by Google

XVI. Papiers d'Olivier Rayet. — Notes et travaux datant de son séjour à l'École Normale. Ce sont : 1° des notes de cours (MM. Julien Girard, Jacquinet, Lemoine, Zeller, Boissier); 2° de simples devoirs; 3° des mémoires et travaux personnels sur les sujets suivants : Théocrite; Caton historien ; Lucain; Agrippa d'Aubigné; Histoire de l'Égypte; Puissance extérieure d'Athènes; Conquête de la Grèce par les Romains; Monarchie franque avant Clovis; Louis XI et Commynes; Conversion de Henri IV.

Cette liasse XVI a été insérée dans un des cartons contenant les papiers de Rayet, que possède le Musée de Saint-Germain par suite d'une donation antérieure de Mme Desjardins (1892).

Seymour de Ricci.

Erratum.

Je tiens à rectifier le plus tôt possible une erreur que j'ai commise dans mon article sur le papyrus olympique d'Oxyrhynchus, et qui m'a été signalée par M. Furtwängler. En discutant la date du sculpteur Naucydès (*Revue*, 1899, II, p. 411), j'ai mis en doute l'exactitude de la restitution Ναυ]κύδης Πατροκλῆος dans l'inscription n° 159 d'Olympie. Mais s'il est vrai que la pierre ne porte que ..ΚΥΔΗΣ, elle donne pour nom de l'athlète ..ΛΗΣ ΚΑΛΛΙΑΝΑΚΤΟΣ ΡΟΔΙΟΣ. Or Pausanias (VI, 6, 2) nous apprend que la statue d'Εὐκλῆς Καλλιάνακτος Ῥόδιος, vainqueur au pugilat des adultes, était l'œuvre de Naucydès; la restitution Ναυ]κύδης s'impose donc absolument et, à moins de supposer une homonymie invraisemblable, il en résulte que dans le texte de Pausanias, II, 22, 7, les mots Ναυκύδης Μόθωνος sont corrompus. Au surplus, cette rectification ne modifie en rien mes conclusions sur l'âge de Naucydès. Euclès était petit-fils *ex filia* de Diagoras, dont la victoire olympique tombe en 464; il peut fort bien avoir remporté la sienne vers 420[1] et non pas, comme le veulent les éditeurs des *Inschriften von Olympia*, vers 400 seulement. La carrière artistique de Naucydès se place donc à peu près entre 450 et 420 avant J.-C. (statue de Cheimon d'Argos en 448).

Théodore Reinach.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft*, vol. LIII, fasc. VI: Burkhard, *Yousouf et Zouleïkha* (poème cachmirien). — Barth, *Restes d'anciens cas, en hébreu.* — Anfrecht, *Sur l'époque de Bhâskarardya.* — Burnstein, *Machallah.* — Goldziher, *Les Cho'oûbiya sous la domination musulmane en Espagne.* — Jacob, *Bekri Mustafa* (pièce turque du répertoire de Karagueuz). — Spiegelberg, *Une conjecture sur l'origine du nom Jehovah* (serait le mot égyptien *'i'wt*, appellation générique des bêtes à cornes). — Anfrecht, *Le mot indien seṣa.* — Goldziher, *Comparaison de deux formules juridiques juive et musulmane.* — Weissbach, *La liste géographique du texte cunéiforme de H. R.* 50. — Böthlingk, *Sur les composés sanscrits ayant le sens de « montagne ».* — Schlögl, *Sur le morceau acrostiche alphabétique de l'Ecclésiastique, LI, 13-29.* — Praetorius, *Le pâséq* (signe diacritique massorétique). — Bacher, *Remarques sur le texte de Yoûsouf Yehoudi.* — Caland, *Exégèse et critique des Soutras ri-*

1. Tel est aussi, je vois, l'avis de M. Robert (*Hermes*, 1900, p. 191).

Digitized by Google

tuels. — Schulthess, *Sur le dialecte syriaque chrétien de Palestine.* — Bibliographie.

— *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*, t. XXII, fasc. 3 : Mommert, *Sur le plan de l'église de Sion au* VIIe *siècle par Arculphe.* — Fries, *Les dernières recherches sur l'origine de l'alphabet phénicien.* — Hartmann, *Contribution à la connaissance de la steppe syrienne.* — Tôhmeh, *Zahlé* (plan).

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina-Vereins*, 1899, n° 5. Brünnow, *Relation du voyage de 1898* (nombreuses inscriptions grecques et romaines). — Nouvelles diverses.

— *Mittheilungen des k. d. archaeologischen Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XXIV, 3e cahier, pl. X : H. von Prott, *Un* ἱερὸς νόμος *des Éleusiniens* (étude très savante sur les cultes éleusiniens). — L. Ziehen, Εὐστόν (sens de ce mot qui se trouve, en Attique et à Milet, dans des prescriptions relatives aux sacrifices ; il désignerait une victime que l'on brûlerait avec sa peau). — Th. Mommsen et U. von Willamovitz-Mollendorff, *L'introduction du calendrier julien dans la province d'Asie sous Auguste.* — Chr. Blinkenberg, *Monuments votifs d'Épidaure*, III (le bas-relief que reproduit la planche X est très bien conservé, sauf les têtes, qni ont dû être martelées intentionnellement par les chrétiens. Il représente, outre les adorants, figurés tout petits, Asklépios, entouré de toute sa famille. Le style se ressent de l'influence de l'art attique. Il doit dater du IVe siècle). — W. Doerpfeld, *Les conditions optiques du théâtre grec* (D. défend sa théorie contre les objections d'Albert Müller). — Judeich, *Le plus ancien décret attique* (*C. I. A.*, IV, 1, p. 57 et 164, 1, *a*. Vrai sens du décret, d'après la restitution qui en est donnée. Il doit avoir été gravé vers 560 et se rapporte aux clérouques athéniens établis à Salamine après la conquête de l'île par Solon). — R. Zahn, *Le vase avec figure de Midas provenant de Salamine.* — A. Wilhelm, *Addition au mémoire sur* (1898, p. 409) *l'inscription dite des Hétaires.* — *Bibliographie.* — *Découvertes.*

— *Mittheilungen des k. d. archaeologischen Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XXIV, 4e cahier : Studniczka, *Sur les fragments d'un vase corinthien du premier âge trouvé à Égine* (important pour l'histoire du développement de la céramique corinthienne). — Chr. Blinkenberg, *Offrandes votives d'Épidaure.* IV (curieux relevé des symboles qui accompagnent ces monuments et qui varient avec les divinités auxquelles s'adresse l'offrande). — A. Koerte, *Études sur l'Asie Mineure.* V. *Inscriptions de Bithynie* (pl. XI, XII). — A. Bruckner, *Catalogue d'amendes provenant d'Ilion.* — St. Dragoumis, Ἑρμαιον. — Ph. Wiegand, *Dystos* (pl. V, VI Relevé intéressant des défenses et des restes d'habitations d'une petite ville forte du sud de l'Eubée). — G. Kieseritzky, *L'Apollon Stroganoff* (défense qui paraît justifiée par des arguments excellents de la statue en question contre l'arrêt prononcé par Furtwængler, qui déclare la figure moderne). — M. Frænkel, *Sur les inscriptions de Pergame.* — F. von Bissing, *L'âge de la boîte de bois de Kahun.*

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

J.-A. Brutails. **L'Archéologie du moyen âge et ses méthodes.** Paris, Alph. Picard, 1900, 1 vol. in-8, 234 p.

M. Brutails est un esprit lucide qui aime à voir clair dans ses idées et dans les idées des autres. Les grands noms ne l'intimident pas. Il soumet à son analyse telle théorie séduisante de Viollet-le-Duc, telle classification d'apparence scientifique imaginée par Quicherat, et montre que la réalité ne se conforme pas toujours aux vues de ces maîtres. Il admire que chez Quicherat l'archéologie prenne « l'allure des mathématiques », mais il croit que les archéologues modernes sont souvent des constructeurs plus ingénieux que les vieux architectes du moyen âge. Il se défie de tous les excès de logique. Il ne croit pas que le doubleau soit toujours destiné à renforcer la voûte, ni que le contre-fort ait toujours pour fonction de neutraliser une poussée. Il ne croit pas, quoique tout le monde l'ait répété, que les voûtes en quart de cercle de certaines églises romanes soient l'origine de l'arc-boutant. Et la raison qu'il en donne est ingénieuse. Suivant lui, la voûte en quart de cercle n'est pas un organe butant, car la plupart du temps elle est trop mal placée pour pouvoir épauler la maîtresse voûte. Pourquoi donc a-t-on construit des voûtes en quart de cercle? Pour porter plus commodément les toitures des bas-côtés qui, dans les églises de l'Auvergne, reposent directement sur la voûte.

C'est ainsi qu'en soumettant à l'examen les notions couramment acceptées M. B. leur découvre des aspects nouveaux.

On comprend que les théories souvent si séduisantes mais presque toujours si aventureuses de Courajod n'aient pas trouvé grâce devant lui. Courajod parle d'influences gauloises. M. B. demande : Qu'est-ce que l'art gaulois et en quoi diffère-t-il de l'art des barbares de race germanique? Courajod nous montre les Visigoths apportant en Gaule l'art byzantin et le propageant chez nous. M. B. demande : Où sont les monuments élevés par les Visigoths? Courajod veut faire sortir l'architecture gothique de l'art du charpentier. M. B. répond : « On ne se serait sans doute pas arrêté à cette opinion, si on avait pris soin de remonter jusqu'à l'origine de l'église gothique et de ses caractères constitutifs : on aurait observé que plus ce type d'édifice est ancien, plus il s'éloigne de la charpenterie pour se rapprocher des lourdes maçonneries romanes. » — Je ne puis m'empêcher toutefois de remarquer que M. B. a écrit son livre avant la publication des Leçons de Courajod que MM. Lemonnier et A. Michel viennent de nous donner. S'il en eût connu certains chapitres, il eût vu que les idées du maître s'y présentaient avec une force qu'elles n'ont pas du tout dans ses leçons d'ouverture. M. B. eût été amené à prendre plus au sérieux ce qu'a dit Courajod des influences orientales. Il ne s'agit pas ici de quelques objets d'art

Digitized by Google

byzantin qui, en pénétrant chez nous, auraient pu donner à nos sculpteurs de nouveaux motifs de décoration; il s'agit d'un art décoratif nouveau qui naît en Syrie, qui envahit l'Égypte, le nord de l'Afrique, l'Italie, la Gaule. C'est là une idée autrement neuve.

M. B., sévère pour les hypothèses des autres, a aussi les siennes. C'est là son point faible. Il expose de nouveau dans ce livre les idées qu'il avait déjà présentées ailleurs sur les origines de Saint-Front de Périgueux. Pour lui, les coupoles de Saint-Front ne sont pas byzantines, la fameuse école périgourdine est indigène et n'a rien à voir avec l'Orient. Mais il ajoute loyalement : « J'avoue que j'ai très peu étudié sur place l'architecture de l'Orient et que je la connais par le livre de M. Choisy. Cela n'est-il pas suffisant? » Il est fâcheux que M. Choisy, dont le témoignage est ici invoqué, ait répondu, dans sa récente *Histoire de l'Architecture*, que les monuments du Périgord étaient d'origine orientale. « Une école se fonde dans la région de Périgueux et de Limoges, dit-il, *qui s'est attachée aux types byzantins* »; ou encore : « Les voûtes byzantines de France diffèrent de celles de l'Empire grec par la nature des matériaux : les coupoles de l'Orient sont en brique; celles de la France en pierre... D'ailleurs les pendentifs sur lesquels on les fait reposer sont exactement ceux de l'Orient byzantin. »

Un chapitre inattaquable est celui que M. B. a consacré à la chronologie. Il était bon de rappeler aux architectes théoriciens, comme M. Corroyer, que la chronologie existe, et qu'en voulant construire un système sans tenir compte des dates, on s'expose aux plus graves erreurs. Il n'était pas mauvais non plus de faire souvenir les archéologues que les dates de monuments que leur donnent les chartes sont sujettes à caution. Il arrive qu'une église, qu'un document nous affirme avoir été bâtie au XIe siècle, ait été reconstruite au siècle suivant. La cathédrale de Laon qu'on croyait de la première partie du XIIe siècle sur la foi d'un texte est en effet de la dernière. Les dates de consécration elles-mêmes ne méritent pas une entière créance, car beaucoup d'églises ont été consacrées longtemps avant d'avoir été terminées.

Le livre de M. Brutails révèle un esprit plein de vigueur. Les grands systèmes archéologiques de Viollet-le-Duc, de Quicherat furent féconds; mais il est légitime, aujourd'hui, de les soumettre à une critique sévère. Plus on connaît de monuments, plus on s'aperçoit que les théories élaborées jadis sont impuissantes à tout expliquer. Les théoriciens de l'archéologie ne connurent que les édifices-types et ignorèrent ou négligèrent les exceptions.

Le livre de M. Brutails aurait plus de force et plus de valeur encore s'il était lui-même plus systématique, si les chapitres, au lieu d'être faits d'une suite de remarques ingénieuses, se présentaient comme des faisceaux solidement liés.

Émile Male.

L. Rolland. **Aqueduc romain de Carhaix.** Extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*. Quimper, Leprince, 1900 (extr. du *Bull. de la Soc. archéol. du Finistère*).

La Tour d'Auvergne, en 1778, signala la découverte récente de *deux* aque-

Digitized by Google

ducs romains près de Carhaix. En réalité, il n'y en a qu'un, qui s'étendait sur une longueur d'au moins 50 kilomètres et dont M. l'abbé Rolland a eu le mérite de relever le tracé avec grand soin. Le point de départ est à 2 kilomètres des étangs de Gomel, sur le versant opposé des Montagnes Noires; il se dirige du sud au nord jusqu'à Keroguiou, puis de l'est à l'ouest jusqu'à Carhaix. Après Bizeul (1849), l'auteur a étudié la distribution dans Carhaix même des eaux de cet aqueduc et en a dressé la carte. Il exprime, en terminant, le vœu que l'on consacre à Carhaix une monographie archéologique, dont les éléments seront bientôt effacés par les transformations que subit la petite ville. Nous ne pouvons que nous y associer; en revanche, nous sommes loin de penser, comme lui, qu'il faudrait « rééditer les ouvrages de linguistique » de La Tour d'Auvergne. On peut être un brave soldat et un galant homme sans avoir ni esprit scientifique, ni bon sens; le « Premier Grenadier de France » était un linguiste pitoyable, même pour son époque, et la lecture de ses œuvres est dangereuse pour les débutants, auxquels elle donne trop souveut le goût des étymologies aventureuses. C'est sans doute la faute à La Tour d'Auvergne si M. l'abbé Rolland a eu l'idée de trouver un mot latin, rappelant l'existence d'un « grand chantier pour travaux publics », dans le nom d'un village voisin de Glomel, *Operare*. Je ne sais quelle est la forme antique de ce nom; mais, quelle qu'elle soit, il est sûr que la forme moderne n'a rien de commun avec *operaria*, parce que *operarius*, en français, devient *ouvrier*. S. R.

C. Boulanger. **Le Menhir de Doingt**. Paris, Leroux, 1898, 40 pages, in-8°, 3 phototypies.

Id. **La Pierre de Sainte-Radegonde et le Grès de Saint-Martin**. Paris, Leroux, 1899, 43 pages, in-8°, 4 similigravures.

Id. **La Grotte néolithique de Sormont**. Paris, Leroux, 1900, 23 pages, in-8°, 1 figure.

Voici trois jolies plaquettes qui forment une intéressante contribution à l'étude de l'archéologie du département de la Somme. Le menhir de Doingt, à 2 kilomètres de Péronne, appartient à la nombreuse série des *Pierres de Gargantua*. C'est une pierre que le géant a fait tomber de son sabot. Notons une curieuse tradition qui dit que si la pierre avait été jetée un peu plus loin, au-dessus de la rivière, *à l'plache d'éte gens, in éroit té quiens* (au lieu d'être gens on aurait été chiens). Suivant une autre légende, le menhir aurait été planté par Gargantua pour boucher une source. Enfin la pierre est hantée par les fées. Au sommet est creusée une petite cavité qui d'ailleurs ne permet pas, à notre avis, de comparer le menhir aux fameuses pierres à coupelles. Des fouilles faites en août 1864 au pied du menhir (côté sud-est) n'ont rien donné et elles n'ont pas pu être reprises. Le plus ancien texte qui mentionne le menhir se trouve dans un parchemin des Archives d'Amiens qui contient une charte de Philippe-Auguste de 1238. A cette petite monographie, M. B. a joint une liste de onze mégalithes et polissoirs du département de la Somme, plus un relevé des noms de lieux (*Haute Borne*, *Grosse Borne*, *Borne-Dieu*, *Table Ronde*, etc.) qui rappellent l'existence de mégalithes disparus.

Digitized by Google

La deuxième plaquette est consacrée à deux des monument signalés dans la première. Ce sont deux polissoirs : le premier, la pierre de Sainte-Radegonde, de taille modeste, a été transporté au Musée de Péronne; le second est resté en place. C'est le besoin d'expliquer les empreintes du polissage qui a donné naissance aux légendes qui sont attachées à ces monuments. L'une des pierres porte la trace des genoux de sainte Radegonde, l'autre de l'arrière-main du cheval de saint Martin. Les deux pierres ont des vertus miraculeuses. Sainte Radegonde protège les nouveaux-nés et les femmes allaient aiguiser sur son polissoir les épingles destinées à attacher leurs langes; le monument retrouve ainsi quelque chose de sa destination primitive. Le grès de Saint-Martin avait la vertu de guérir les chevaux malades.

Quant à la grotte de Sormont, récemment découverte, son caractère le plus particulier est de ne rien contenir.

Nous nous permettrons d'adresser quelques critiques à M. B. Il a tort de citer toujours de seconde main les textes antiques, d'orthographier *Vogh* le nom de Carl Vogt, de trop aimer les étymologies, et de prendre pour du celtique le mot allemand *Brunnen*. M. B. n'a pas su résister à la tentation séduisante de tout dire à propos de n'importe quoi. Il veut nous donner une histoire complète du culte des pierres, de la taille des silex, du polissage, des premiers jours de l'humanité et de l'anthropophagie dans ses trois petits fascicules. C'est trop à la fois. Pourquoi nous rappeler à propos d'un polissoir l'histoire d'Ugolin et des naufragés de la *Méduse* (p. 93)? L'érudition de M. B. pourrait trouver un autre emploi que de servir à allonger et à gâter d'utiles monographies.

Henri Hubert.

M. Friedlaender. **Das Judenthum in der vorchristlichen griechischen Welt; ein Beitrag zur Entstehungsgeschichte des Christenthums**. Vienne et Leipzig, Breitenstein, 1897, 74 pages, in-8°.

Cette brochure est un supplément au livre que M. Friedlaender a publié en 1894. *Zur Entstehungsgeschichte des Christentums*. Il s'agit de montrer comment la propagande chrétienne a été préparée par la propagande juive. Bien qu'il soit écrit sur un ton d'homélie, ce petit livre est un exposé très clair, très vivant et assez simple de la question. Ce n'est qu'un *Wegweiser*, dit M. Friedlaender. Ajoutons que c'est un guide utile et intéressant. De nombreuses citations — de Philon surtout, naturellement — bien choisies et bien encadrées en composent la substance; on y lit avec plaisir de larges extraits de Renan. — Autant le judaïsme palestinien est étroit, exclusif, nationaliste, autant le judaïsme de la *Diaspora* est ouvert, tolérant, accueillant et expansif. Une ardeur de prosélytisme l'enflamme. Il colporte sa foi qu'il s'efforce de rendre attrayante et humaine. Elle est d'ailleurs profondément imprégnée de messianisme. Le type du Juif de la *Diaspora*, c'est Apollos, l'homme fort en théologie, qui vient discuter dans la synagogue d'Éphèse où il rencontre les disciples de Paul. La langue de la *Diaspora* est le grec. Les deux instruments de sa propa-

Digitized by Google

gande sont la traduction de la Bible, faite pour les Gentils (Philon, *Vita Mos.*, II, 137 sqq.), et la synagogue, lieu de réunion qui n'est pas un lieu de culte, où l'on s'édifie et l'on s'instruit. Les conversions, ou tout au moins les sympathies conquises, sont nombreuses. M. Friedlaender répète un peu comme un refrain la fameuse phrase du *Contre Appion* (II, 38) sur la célébration universelle du sabbat. Les colonies juives et leurs adhérents ont fini par en imposer autour d'eux le respect et la pratique. Leur succès provoque une forte réaction qui part d'Alexandrie. M. Friedlaender raconte tout au long la double ambassade envoyée par les deux partis à Caligula (*Legatio ad Caium*). Il fait le portrait du rhéteur Appion, type des antijuifs. Le dernier chapitre traite des deux partis qui divisent la *Diaspora*, nationalisme et légalisme conservateur d'une part, universalisme de l'autre. Les deux partis ont laissé des oracles sibyllins (IV, universaliste; III et V, légaliste et actualiste). Comment s'expliquer la part prise par les Esséniens à la grande insurrection nationaliste des Juifs? Les oracles, qui selon les historiens, provoquèrent la révolte, se retrouvent dans les textes sibyllins.

Henri Hubert.

E.-A. Blampignon. **Bar-sur-Aube.** Paris. Picard, 1900. In-8, 446 p., avec gravures et planches en phototypie.

Cette monographie, luxueusement éditée, intéresse surtout les historiens de la Champagne; mais les archéologues trouveront aussi à s'y instruire. Bar-sur-Aube est une localité très ancienne; il y avait là un *oppidum* gaulois auquel succédèrent des établissements romains, qui durèrent jusqu'au ve siècle. On en a signalé des vestiges au Val de Thors, à Sainte-Germaine et sur le versant de Proverville. D'accord avec M. Longnon, l'auteur pense que le Val de Thors représente la *Segessera* de la Table de Peutinger, sur la route de Langres à Corbeil. Le Bar-sur-Aubois (*pagus Barrensis*) est mentionné au viiie siècle; en 1229, il est question de *Barrus super Albam*. Dès le milieu du ixe siècle, on trouve des deniers carolingiens de Bar-sur-Aube (*Castelli Baro*). Le premier comte héréditaire de Bar-sur-Aube, Notcher, paraît en 1002. M. Blampignon a poursuivi l'histoire de la jolie ville champenoise jusqu'au xixe siècle et a publié, en appendice, 62 chartes ou documents qui s'y rapportent, pour la plupart inédits. Je ne vois pas qu'il ait parlé des Juifs de Bar-sur-Aube, dont l'un, nommé Dedon, fut autorisé en 1250, par Eudes, sire de Bourbon, à s'établir à Moulins, moyennant un marc d'or de rente (*Rev. des Études juives*, t. III, p. 214).

On trouvera, au chapitre ii de ce livre, des renseignements sur les églises de Saint-Pierre et de Saint-Maclou (xiie siècle); cette dernière possède une statuette de S. Maclou en cuivre doré, un reliquaire en filigrane d'argent doré, une Vierge de xive siècle, etc., objets qu'il eût peut-être été utile de publier. La partie supérieure d'un reliquaire de la reine Ingeburge est reproduite en phototypie à la p. 121. Regrettons, à ce propos, que les planches ne soient pas numérotées, qu'il n'y ait pas de table des planches et que le volume soit dépourvu de tout index.

Salomon Reinach.

Digitized by Google

TABLES

DU TOME XXXVI DE LA TROISIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Un portrait de Marguerite de Valois, par M. Félix Ravaisson 1
Illusions et déceptions chronologiques, par M. J. Oppert 4
Les origines du moulin à grains (*suite*), par M. L. Lindet. 17
Introduction à l'histoire de Byzance, par M. Charles Diehl. 45
Les bas-reliefs gallo-romains du Musée de Cluny, par M. H. d'Arbois de Jubainville. 66
Les Isiaques de la Gaule, par M. E. Guimet 75
La naissance de Ploutos sur un vase découvert à Rhodes, par M. Salomon Reinach 87
Héraklès et Omphale, par M. A. de Ridder 99
Le « Sposalizio » du Musée de Caen, par Mme Mary Logan. 115
L'« honorarium » municipal à Palmyre, par M. Isidore Lévy 126
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 132
Nouvelles archéologiques et Correspondance. 131
Bibliographie : 1. C. Enlart. L'Art gothique et la Renaissance en Chypre (Émile Mâle). — 2. Émile Male. L'Art religieux du XIIIe siècle en France (Maurice Lanore). — 3. Cyprien Monget. La Chartreuse de Dijon, d'après les documents des archives de Bourgogne (Paul Vitry). — 4. Aug. Vogel. Der Fund von Tell-Amarna und die Bibel (Ch. Fossey.) — 5. W. Lueken. Michael (Henri Hubert) 158
Corinne, par Salomon Reinach 169
La croix-reliquaire du trésor de Reichenau, par M. Jean-J. Marquet de Vasselot 176
Encore la tiare d'Olbia, par Théodore Reinach 184
Découverte d'une sépulture antique dans l'île de Wight, par M. Louis de Laigue 192
Topographie d'Hadrumète (Sousse), par M. le colonel Monlezun. . . . 195
La représentation du galop dans l'art ancien et moderne, par M. Salomon Reinach 216

Digitized by Google

Pages.

La Société archéologique de Moscou de 1865 à 1890, par M. G. Katcheretz 252
Inventaire sommaire des manuscrits légués à la bibliothèque de l'Institut par feu Edmond-Frédéric Le Blant, par M. Seymour de Ricci . . . 274
« Ovum anguinum », par M. G. Chauvet. 281
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 286
Nouvelles archéologiques et Correspondance 291
Bibliographie : 1. E. J. Payne. History of the New World called America (Henri Hubert). — A. H. Keane. Man, Past and Present (Henri Hubert) 298
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par MM. R. Cagnat et M. Besnier 302
L'art siennois à Naples au xive siècle. A propos d'un livre italien, par M. E. Bertaux 313
Un deinos oublié, par M. Salomon Reinach 322
Études sur l'ancienne musique grecque. Plutarque, *De Musica*, ch. xi, par M. C.-E. Ruelle 326
Encore un préfet d'Égypte, par M. Seymour de Ricci 333
Sur quelques noms sémitiques de plantes en Grèce et en Égypte, par M. Isidore Lévy 334
Topologie et toponymie antiques. La Pylos homérique, par M. Victor Bérard 345
Découverte de tombes gréco-romaines à Jérusalem, par M. Salomon Reinach. 392
Notes d'archéologie russe. VIII. La nécropole de Lutzine, par M. G. Katcheretz. 397
Les représentations allégoriques du moulin et du pressoir dans l'art chrétien, par M. Lindet 403
Antiquités romaines de la Bulgarie, par M. A. Merlin 414
La représentation du galop dans l'art ancien et moderne (*suite*), par M. Salomon Reinach 425
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 451
Société nationale des Antiquaires de France. 457
Nouvelles archéologiques et Correspondance. 460
Bibliographie : 1. J.-A. Brutails. L'archéologie du moyen âge et ses méthodes (Émile Mâle). – 2. L. Rolland. Aqueduc romain de Carhaix (S. R.). — 3. C. Boulanger. Le Menhir de Doingt. — La Pierre de Sainte-Radegonde et le Grès de Saint-Martin. La Grotte néolithique de Sormont (Henri Hubert). — 4. M. Friedlaender. Das Judenthum in der vorchristlichen griechischen Welt, ein Beitrag zur Enstehungsgeschichte des Christenthums (Henri Hubert). — 5. E.-A. Blampignon. Bar-sur-Aube (Salomon Reinach). 468

Digitized by Google

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. D'). Les bas-reliefs gallo-romains du Musée de Cluny 66
BÉRARD (Victor). Topologie et toponomymie antiques. La Pylos homérique 345
BERTAUX (E.). L'art siennois à Naples au XIVe siècle. A propos d'un livre italien. 313
BESNIER (M.). Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. 302
CAGNAT (R.). Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. 302
CHAUVET (G.). « Ovum anguinum » 281
DIEHL (Charles). Introduction à l'histoire de Byzance. 45
GUIMET (E.). Les Isiaques de la Gaule. 75
KATCHERETZ (G.). La Société archéologique de Moscou, de 1865 à 1890. 252
— Notes d'archéologie russe. VIII. La nécropole de Lutzine 397
LAIGUE (LOUIS DE). Découverte d'une sépulture antique dans l'île de Wight 192
LÉVY (Isidore). L' « honorarium » municipal à Palmyre. 126
— Sur quelques noms sémitiques de plantes en Grèce et en Égypte . . 334
LINDET (L.). Les origines du moulin à grains (*suite*) 17
— Les représentations allégoriques du moulin et du pressoir dans l'art chrétien. 403
LOGAN (Mary). Le « Sposalizio » du Musée de Caen 115
MARQUET DE VASSELOT (J.-J.). La croix reliquaire du trésor de Reichenau 176
MERLIN (A.). Antiquités romaines de la Bulgarie 414
MONLEZUN (Colonel). Topographie d'Hadrumète (Sousse). 195
OPPERT (J.). Illusions et déceptions chronologiques 4
RAVAISSON (Félix). Un portrait de Marguerite de Valois 1
REINACH (Salomon). La naissance de Ploutos sur un vase découvert à Rhodes 87
— Corinne 169
— La représentation du galop dans l'art ancien et moderne. . . 216, 425
— Un deinos oublié 322
— Découverte de tombes gréco-romaines à Jérusalem 392
REINACH (Théodore). Encore la tiare d'Olbia. 184
RIDDER (A. DE). Héraklès et Omphale. 99
RUELLE (C.-E.). Études sur l'ancienne musique grecque. Plutarque, *De Musica*, ch. XI 326
SEYMOUR DE RICCI. Inventaire sommaire des manuscrits légués à la bibliothèque de l'Institut par feu Edmond-Frédéric Le Blant 274
— Encore un préfet d'Égypte 333

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES

I. — Portrait de femme au Musée du Louvre.
II-III. — Tête de la Corinne de Compiègne.
IV. — La croix reliquaire du trésor de Reichenau.
V. — Portrait d'Umberto di Montauro.
VI. — Vitrail de Nuremberg.
VII. — Vitrail de Berne.
VII *bis*. — Tableau de l'église de Baralle.

Le Gérant : Ernest Leroux.

Imp. Camis et Cie, Paris. — Section orientale A. Burdin, Angers.

Digitized by Google

Héliog. Lemercier

PORTRAIT D'UMBERTO DI MONTAURO
Archevêque de Naples († 1320)

Digitized by Google

Digitized by Google

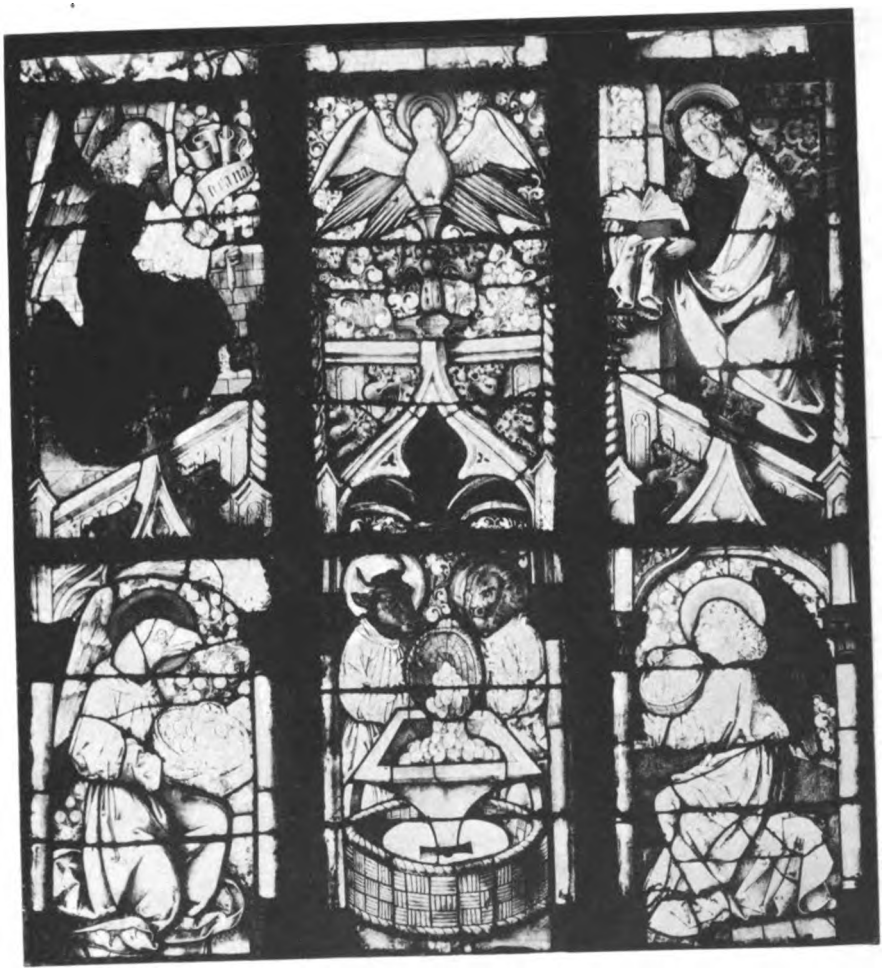

VITRAIL DE LA LORENZKIRCHE
A NUREMBERG

Phototypie Berthaud

Digitized by Google

Digitized by Google

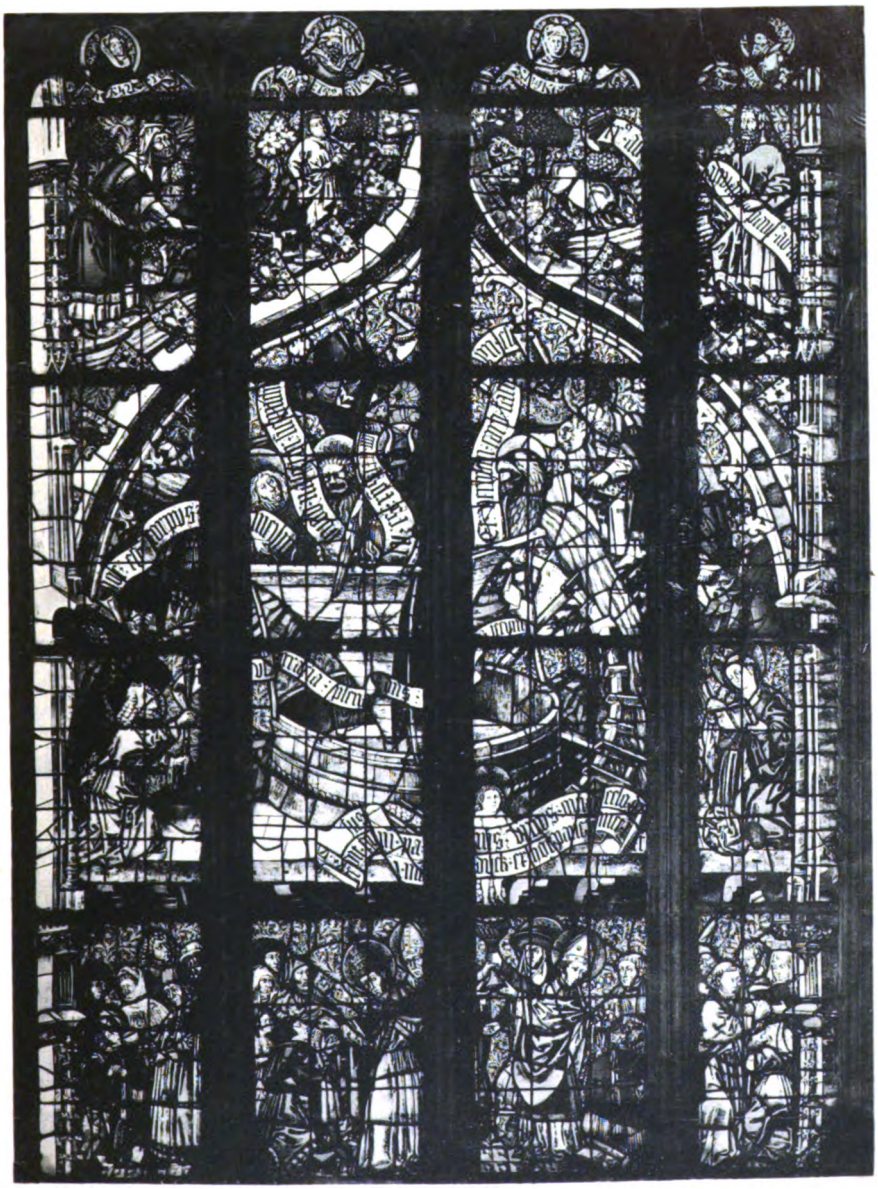

VITRAIL DE LA CATHÉDRALE DE BERNE

Digitized by Google

Phototypie Berthaud. Paris

Digitized by Google

Imp. Berthaud

TABLEAU DE L'ÉGLISE DE BARALLE
(PAS-DE-CALAIS)

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — CRITIQUE

BARBIER DE MEYNARD, de l'Institut. La poésie en Perse. In-18. 2 fr. 50

BASSET (R.). La poésie arabe anté-islamique. In-18.. . . . . 2 fr. 50

BERGER (Ph.), de l'Institut. Ernest Renan et la chaire d'hébreu au Collège de France. In-8. . . . . 1 fr. »

BESSON (Paul). Platen. Étude biographique et littéraire. In-8 . . 2 fr. »

BLOCH (Isaac) et Em. Lévy. Histoire de la littérature juive, d'après G. Karpeles. Avec une préface de M. Zadoc-Kahn, grand rabbin de France. In-8 (sous presse).

CHASSIOTIS (G.). L'instruction publique chez les Grecs depuis la prise de Constantinople jusqu'à nos jours. Grand in-8, quatre cartes en chromolitho . . . . . 15 fr. »

DARMESTETER (J.). Les origines de la poésie persane. In-18. . 2 fr. 50

DELEPIERRE (O.). Tableau de la littérature du Centon chez les anciens et chez les modernes. 2 vol. in-8 . . . . . 15 fr. »

— Esssai historique et bibliographique sur les rébus. In-8, fig . . 3 fr. 50

— Analyse des travaux de la Société des philobiblon de Londres . 10 fr. »

— Macaroneana andra. Mélanges de littérature macaronique. In-8. 13 fr. 25

DELFOUR (C.). La Bible dans Racine. In-8 . . . . . 5 fr. »
Prix Montyon. — Académie Française.

DERENBOURG (H.), de l'Institut. Silvestre de Sacy. In-8, portrait 1 fr. 50

DOREZ (L.). et L. THUASNE. Pic de La Mirandole en France (1485-1488). In-18 . . . . . 3 fr. 50

DROZ (Ed.) La critique littéraire et la science. In-18 . . . . . 1 fr. »

DUBUT (J.-L.). Notice sur Villemain. In-8. . . . . 1 fr. »

DUPUY (Adrien), inspecteur-général. Histoire de la littérature française au XVIIe siècle. In-8 raisin . . . . . 5 fr. »

EBERT. Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident. Traduction par Aymeric et Condamin. 1 vol. in-8. . . . . 30 fr. »

ELIADE (P.). De l'influence française, sur l'esprit public en Roumanie. Les origines. Étude sur l'Etat de la Société roumaine à l'époque des règnes phariotes. In-8. . . . . 7 fr. 50

FRÉMY (Ed.). Les origines de l'Académie Française. L'Académie des derniers Valois. In-8, planches et portraits. . . . . 7 fr. 50
Couronné par l'Académie Française. — Prix Marcellin Guérin.

GUBERNATIS (Angelo de). Matériaux pour servir à l'histoire des études orientales en Italie. In-8 . . . . . 6 fr.

HEINRICH (G.-A.)., doyen de la Faculté des lettres de Lyon. Histoire de la littérature allemande. Seconde édition, 3 vol. in-8. . . . . 22 fr. 50
Couronné par l'Académie Française.

HUART (C.). Étude biographique sur trois musiciennes arabes. In-8 . . . . . 1 fr. 50

Digitized by Google

IMBAULT-HUART. La poésie chinoise, du XIVe au XIXe siècle. In-18 2 fr. 50

JULLIEN (Em.). Les professeurs de littérature dans l'ancienne Rome. In-8 . . . . . 7 fr. 50

JUSSERAND (J.). Le théâtre en Angleterre depuis la conquête jusqu'aux prédécesseurs immédiats de Shakespeare. In-18 . . . . . 4 fr. »

— Le roman anglais, origine et formation des grandes écoles de romanciers du XVIIIe siècle. In-18 . . . . . 1 fr. 50

KAUFMANN (David). Jacob Mantino. Une page de l'histoire de la Renaissance. In-8 . . . . . 2 fr. »

KONT (J.). Lessing et l'antiquité. Étude sur l'hellénisme et la critique dogmatique en Allemagne au XVIIIe siècle. 2 vol. in-18 . . . . . 7 fr. »

— La Hongrie littéraire et scientifique. In-18. . . . . 5 fr. »

KONTZ (Albert). Les drames de la jeunesse de Schiller. Etude historique et critique. In-8. . . . . 10 fr. »

— De Henrico Beyle, sive Stendhal, litterarum germanicarum judice. In-8 . . . . . 3 fr. 50

LE DOUBLE (Dr.). Rabelais anatomiste et physiologiste. In-8, 32 fac-simile et 174 illustrations. . . . . 10 fr. »

LEQUEUX (A.), consul de France. Le théâtre japonais. In-18 . . 2 fr. 50

MAGNABAL (J.-G.). Calderon et Gœthe. Le Magicien prodigieux et le Faust, traduit de l'espagnol. In-18 . . . . . 4 fr. «

— Don Juan et la critique espagnole. In-18. . . . . 3 fr. 50

MONOD (G.). de l'Institut. De la possibilité d'une réforme de l'enseignement supérieur. In-8 . . . . . 1 fr. »

NÈVE (F.). Windischmann et la haute philologie en Allemagne. In-8. 1 fr. 50

— L'Arménie chrétienne et sa littérature. In-8 . . . . . 8 fr. »

— La Renaissance des lettres et l'essor de l'érudition en Belgique. In-8 7 fr. 50

NICOLAS (A.). Note sur l'enseignement en Perse. In-8. . . . . 1 fr. 75

PAQUIER (J.). L'humanisme et la Réforme. Jérôme Aléandre, de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes (1480-1529). In-8, portrait, fac-simile, etc. . . . . 15 fr. »

— De Philippi Beroaldi junioris vita et scriptis (1472-1518) . . . 5 fr. »

PIQUET (F.). Étude sur Hartmann d'Aue. In-8 . . . . . 7 fr. 50

PYPINE et SPASOVIC. Histoire des littératures slaves (Bulgares, Serbo-Croates, Yougo-Russes). Trad. du russe, par E. Denis. In-8. . 5 fr. »

QUENTIN (R. P. Henri), bénédictin de Solesmes. Jean Dominique Mansi et les grandes collections conciliaires. Etude d'histoire littéraire, suivie d'une correspondance inédite de Baluze avec le cardinal Cazanate et de lettres de Pierre Morin, Hardouin, Lupus, Mabillon et Montfaucon. In-8 . 5 fr. »

REGNAUD (P.). La langue et la littérature sanscrites. In-18 . . . 1 fr. »

REINACH (S.), de l'Institut. Ernest Renan. Notice. In-8. . . . 1 fr. »

REINAUD, de l'Institut. De l'état de la littérature chez les populations chrétiennes arabes de Syrie. In-8. . . . . 2 fr. »

RIBBECK (Otto). Histoire de la poésie latine jusqu'à la fin de la République, traduite par E. Droz et Albert Kontz. Tome I. In-8 . . . . . 7 fr. 50

YACOUB ARTIN PACHA, président de l'Institut égyptien. L'instruction publique en Egypte. In-8 . . . . . 5 fr. »

Imp. Camis et Cie Paris. — Section orientale A. Burdin, Angers.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MAR 18 1903
MAY 2 1907
NOV 8 1909
DUE JAN 8 1929

Digitized by Google

3 2044 098 932 684

Digitized by Google